

1945

Version 1.0

www.economiedistributive.fr

Jacques DUBOIN

Rareté et abondance

Essai de mise à jour de l'économie politique

Table des matières

Table des matières

Avant-propos

Chapitre premier

Économie politique ou sociale — Des premiers économistes. — Du libéralisme économique ou régime capitaliste. — Des besoins et des richesses. — Utilité, valeur, valeur d'échange, prix. — De la rareté et de l'abondance.

Chapitre 2

Les trois facteurs de la production : la nature, le travail, le capital. — Ce qu'on entend par la nature. — Suffira-t-elle aux besoins des hommes ? — Deux lois de l'économie de la rareté : celle de la limitation des richesses naturelles et celle du rendement non proportionnel : exemple du pain et du vin.

Chapitre 3

Si les machines ont fait naître des illusions. — Si elles ont porté préjudice à la classe ouvrière. — Le libéralisme économique est-il capable de résorber le chômage ?

Chapitre 4

Si l'émigration et la colonisation fournissent encore aux chômeurs la possibilité de gagner leur vie. — Où sont situées les colonies de peuplement ? — Digression sur les anciennes colonies d'Amérique.

Chapitre 5

Du travail. — Travail productif et travail improductif : pourquoi leur équilibre est-il rompu ? — De la crise d'apprentissage. — Des méthodes scientifiques de travail. — Si le « droit au travail » peut être garanti en économie libérale.

Chapitre 6

Du capital et de la difficulté de le définir. — De la richesse des nations et de la richesse des individus. — D'où sort le capital ?

Chapitre 7

Comment se conjuguent les trois facteurs de la production de la loi de l'offre et de la demande. — Quelques mots sur la circulation et la répartition des richesses en régime libéral.

Chapitre 8

Si la production se règle sur les besoins. — En régime libéral, elle se règle sur les besoins solvables, qui ne sont qu'une faible partie des besoins réels. — La production, donnant naissance aux revenus, assume le soin de distribuer les richesses. — Or, plus la production est scientifiquement organisée, moins elle fournit de revenus. — D'où nécessité de changer le mode de distribution.

Chapitre 9

De l'équilibre comptable du consommateur. — Répercussions de sa rupture. — Qui ne peut acheter ruine qui ne peut vendre. — La baisse du revenu national cause de désordres sociaux.

Chapitre 10

De l'échange, clé de voûte du libéralisme économique. — L'échange est-il équitable ? Non, car il consiste à recevoir le plus et à donner le moins. — La loi d'airain. — L'économie pure.

Chapitre 11

De la monnaie. — Le libéralisme exige qu'elle soit saine. — Elle n'a presque jamais cessé de s'affaiblir. — La loi de Gresham. — Monométallisme et bimétallisme. — Le billet de banque.

Chapitre 12

Suite de la monnaie. — De l'inflation par les billets de banque. — Les dévaluations successives du franc français. — De la déflation. — De l'impossible stabilisation. — Où va la monnaie ?

Chapitre 13

De l'échange international. — On devrait l'appeler commerce extérieur. — Le fameux équilibre réalisé par l'or. — La lutte contre l'abondance par les droits de douane devenus droits protecteurs. — Les pays modernes veulent tous exporter à tout prix.

Chapitre 14

Suite du commerce extérieur. — Libre-échange et protection. — Chute catastrophique des échanges internationaux. — La compensation est-elle une solution ?

Chapitre 15

De l'échange international en ce qui concerne les capitaux. — De leur transfert d'un pays à un autre. — Pourquoi les victoires ne sont plus payantes. — De l'échange international en ce qui concerne les personnes.

Chapitre 16

Des produits dits de substitution. — Du sucre de betterave à la rayonne, à la fibranne, au caoutchouc synthétique, etc. — Des matières plastiques — Autant de victoires remportées sur la rareté.

Chapitre 17

De la loi de la rente foncière formulée par Ricardo. — Elle ne joue que dans la rareté des produits. — De la confusion que fait Jean-Baptiste Say entre la richesse et la valeur.

Chapitre 18

De la propriété. — Ce qu'en pensent le code civil et les orthodoxes. — L'opinion de Saint-Simon. — Première évolution du droit de propriété. — Restrictions qu'il subit depuis quelques années dans tous les pays. — Distinction entre la propriété de jouissance et celle des moyens de production. — Où va cette dernière.

Chapitre 19

De l'État. — Opinion des orthodoxes et des socialistes. — L'État dans la rareté est un instrument qui presse les peuples. — Nouvelles fonctions de l'État en régime d'abondance.

Chapitre 20

Des crises économiques. — Sont-elles périodiques ? — La loi de Jean-Baptiste Say sur les débouchés. — Prospérité et dépression capitalistes. — Explication des crises. — Des destructions sont aujourd'hui nécessaires pour ranimer les échanges.

Chapitre 21

La crise de 1929 — Son caractère universel. — Mesures d'assainissement. — Lutte contre l'abondance. — Les armements massifs pour résorber le chômage. — Le capitalisme subventionné. — Le contrôle des changes. — Les monnaies à la dérive.

Chapitre 22

La crise de 1929 vue à travers l'orthodoxie. — Considérée pendant des années comme une crise cyclique, on a nié l'abondance car on ne connaît que la surproduction. — Beautés du marginalisme. — À la suite de lord Keynes, leur grand oracle, certains économistes classiques inclinent maintenant vers le dirigisme tout en conservant le libéralisme. — Prétendre diriger l'économie libérale, n'est-ce pas vouloir marier la carpe et le lapin ?

Chapitre 23

Du crédit en régime libéral. — Cette forme de l'échange n'est qu'un mode de la production. — Peut-on diriger le crédit en économie libérale ? — Le plan de Man.

Chapitre 24

Économie dirigée tout en restant libérale. — On veut ressusciter les vieilles corporations. — Tableau idyllique de celles de l'ancien régime. — Elles n'ont cependant jamais été qu'une coalition d'intérêts privés. — C'est aujourd'hui un moyen de maintenir la rareté génératrice de profit. — De la charte du travail.

Chapitre 25

Le libéralisme porte en ses flancs la guerre. — On le met en veilleuse pendant qu'elle dure. — Elle appauvrit le pays mais enrichit un grand

nombre d'individus. — Elle met en relief les tares du capitalisme.
— Réussirait-elle à juguler l'abondance ? — Celle-ci au contraire, fait de
nouveaux progrès. — Exemple des États-Unis.

Chapitre 26

Les plans Keynes, White, Berning, Irley, Beyen, etc., supposent tous le
problème de l'équilibre résolu. — Lord Woolton veut résoudre celui du
chômage d'après-guerre. — Les nationaux-socialistes estiment que
l'Allemagne l'a déjà résolu. — Comment se pose le problème aux États-
Unis. — En France, on souhaite de boucler le circuit.

Chapitre 27

Distinction entre l'économie de rareté et l'économie d'abondance. — Des
deux formes de l'économie de rareté : libéralisme et socialisme. — Le
régime soviétique. — Difficultés qu'il eut à vaincre. — Comparaison avec le
libéralisme : points communs et différence essentielle. — Matières
premières et moyens de production propriété de l'État. — Du plan.
— Élaboration et exécution.

Chapitre 28

Le plan (suite). — Trusts. — Combinats. — Sovkhoz et kolkhoz. — Monnaie.
— Salaires différentiels. — Impôts, banques, crédit. — Commerce extérieur.

Chapitre 29

De l'économie d'abondance. — Le travail cesse d'être échangé contre un
salaire. — Des besoins réels. — Du plan d'abondance. — Du service social et
des objections qu'il soulève. — Du mode de distribution des richesses.
— Souplesse du système. — Secteur gratuit. — Échanges extérieurs.

Chapitre 30

La guerre accorde-t-elle un sursis au capitalisme ? Aux problèmes
insolubles d'avant-guerre, elle en ajoute de nouveaux aussi insolubles.
— Le socialisme de l'abondance est inéluctable et la révolution continuera
sans transition jusqu'à ce qu'il soit instauré.

Avant-propos

Des hommes instruits, pénétrés des saines doctrines économiques qu'enseigne l'Université, se trouvent souvent déconcertés par des événements venus démentir leurs prévisions les plus sûres. C'est à croire que, depuis quelques années, ils vivent dans un monde à l'envers. Désabusés, ils se demandent alors s'ils ne devraient pas oublier tout ce qu'ils ont appris à l'École de droit et s'aligner dorénavant avec ceux qui ne savent rien.

Ce livre est destiné à les rassurer. Il faut qu'ils se rappellent la fâcheuse aventure survenue à nos officiers au long cours, instruits dans la délicate navigation à la voile, quand la vapeur, faisant brusquement son apparition, vint conquérir bientôt tous les océans. Ils durent s'adapter à ces conditions nouvelles sans cependant recommencer un apprentissage complet. Or, c'est ce qui arrive aujourd'hui à nos ex-étudiants en droit. On leur a enseigné l'économie politique de la rareté, alors que l'économie de l'abondance la déloge de presque toutes ses positions. Cette comparaison n'est pas trop forte, car, pour nos marins aussi, la différence était grande. Ils n'avaient plus entre les mains un navire mû par une force extérieure dont il fallait maîtriser l'action ; il ne s'agissait plus ni d'agencer judicieusement la voilure, ni de prévoir les variations du temps, ni de déterminer la route à suivre après avoir découvert les régions où soufflait un vent favorable : toutes choses qui exigeaient une grande sûreté de coup d'ail et de décision, jointe à une belle précision dans la manœuvre. Aujourd'hui, à bord d'un bâtiment moderne, le commandant met le cap sur le point qu'il veut atteindre ; il règle l'allure de puissantes machines par un simple ordre au Chadburn ; il modifie la route et corrige la dérive due au vent par un second ordre donné à la barre ; enfin une radio complaisante lui apporte l'heure exacte et lui permet de relever facilement sa position. Mais, si notre navigateur peut oublier tout ce qui permettait d'utiliser les caprices de l'atmosphère, il doit connaître les rouages compliqués de la machine, comme aussi tous les organes qui transmettent sa force disciplinée. Enfin, les marins doivent avoir un fonds commun de connaissances : géographie, hydrographie, astronomie, etc. .

Certes, on peut regretter les mystères de la navigation au plus près, déplorer de n'avoir plus à larguer ni à serrer les voiles, ni d'avoir, vite et savamment, à virer de bord en temps opportun. Mais nos beaux bâtiments ont un tonnage plusieurs fois supérieur à celui des voiliers, et, avec eux, on marche bien plus régulièrement et beaucoup plus vite.

Nos licenciés, docteurs et même agrégés, peuvent oublier sans inconvénient majeur ce qui fait partie intégrante de l'économie de la rareté, qui correspond, en fait, à l'âge de l'artisanat ; mais ils doivent se préoccuper de problèmes qui se posaient à peine quand leurs professeurs ont commencé leurs études. Enfin, si l'abondance apporte dans la science économique une transformation peut-être encore plus révolutionnaire que la vapeur dans la navigation, il est nécessaire de conserver un bon nombre de notions classiques pour éviter de choir dans la triste confusion des réformateurs d'occasion.

Pour faciliter cette mise au point, j'ai relu consciencieusement les manuels, qui, soit dit en passant, se ressemblent comme des frères, et j'ai parcouru un bon nombre des cours qui ont été ou sont encore professés dans nos Facultés de droit et à l'École des Sciences Politiques. Certes, la matière qui nous occupe n'est pas traitée d'une manière uniforme dans les 24 chaires que notre pays lui consacre, puisque quelques maîtres sortent des sentiers tracés, au risque peut-être de nuire à leur carrière ; mais les autres, pour la plupart, se bornent à transmettre fidèlement la doctrine que leurs maîtres tenaient déjà des leurs. Non seulement elle possède une réputation publique d'orthodoxie, mais on peut la qualifier d'officielle puisque, si les étudiants s'en inspirent, ils sont assurés d'une brillante réussite devant n'importe quel jury moyen.

C'est cette quintessence que je vais rappeler brièvement, tout en la soumettant à une sévère analyse.

Deux remarques avant de commencer : la première, c'est que ce livre s'adresse à ceux qui connaissent déjà la doctrine de l'abondance, exposée dans de précédents ouvrages ; la seconde, c'est que si cette critique de la doctrine libérale tombe sous les yeux d'un étudiant avant ses examens, il fera

bien de ne s'en servir qu'après s'être prudemment muni de tous les parchemins convoités.

Enfin, ce livre, écrit pendant l'occupation et ne pouvant paraître qu'après la libération du territoire, a dû tenir compte des faits nouveaux survenus dans l'économie mondiale pendant ce laps de temps. Il était nécessaire de les signaler et d'indiquer l'interprétation que les orthodoxes n'ont pas manqué de leur donner. Il n'a donc pas la consistance doctrinale, ni l'unité d'un système lié dans toutes ses parties, car il contient des redites ; mais le lecteur qui comprend à demi-mot voudra bien les excuser.

Chapitre premier

Économie politique ou sociale — Des premiers économistes. — Du libéralisme économique ou régime capitaliste. — Des besoins et des richesses. — Utilité, valeur, valeur d'échange, prix. — De la rareté et de l'abondance.

Le terme *économie politique* ne vous a-t-il jamais surpris ? Si ces deux mots, pris séparément, ont un sens assez précis, réunis ils n'en ont plus du tout. C'est pourquoi une définition satisfaisante de cette science n'a jamais pu être donnée.

On dit qu'elle est la science des richesses. Encore faudrait-il s'entendre sur ce nouveau terme, puisqu'on distingue les vraies richesses de celles qui ne le sont pas. Ce mot n'exprime guère qu'une relation entre les *choses* ou les *services*, et les *besoins* des hommes : car, si les hommes n'avaient pas de besoins, il est évident que le terme richesse n'aurait aucune signification, puisque les richesses n'existeraient pas.

Et, dès maintenant, voici l'homme qui entre en scène. Du moment qu'elle le prend pour pivot, l'économie politique fait partie des sciences morales et politiques dont l'objet est l'étude des rapports moraux, juridiques, politiques, etc., qui s'établissent entre les hommes au sein de la société. Ces études sont d'ordinaire groupées sous le nom de *sociologie*, science qui cherche à dégager les lois présidant au fonctionnement et à l'évolution des sociétés humaines ; l'économie politique serait ainsi la branche de la sociologie qui étudierait spécialement ceux des rapports humains tendant à la satisfaction du bien-être matériel des hommes. Ne serait-il pas plus logique alors de l'appeler *économie sociale*, par opposition à l'*économie domestique* dont on connaît le sens précis ?

Mais ici surgit un désaccord. L'économie sociale devrait chercher à rendre les hommes plus heureux, en leur procurant bien-être, sécurité,

culture, indépendance. Or, pour la plupart des théoriciens orthodoxes, l'économie politique n'aurait d'autre objet que de *constater ce qui existe* : ce serait une science de pure observation. D'autres économistes, en petit nombre, estiment justement que c'est insuffisant : cette science devrait rechercher ce qui devrait être ; puis découvrir ce qu'il faut faire pour que cela soit. Malheureusement, cette conception d'une économie politique agissante n'est pas partagée par les purs entre les purs. Pour eux, il faut qu'elle reste passive, car les rapports humains d'ordre matériel seraient, disent-ils, aussi immuables que ceux existant entre l'oxygène, l'hydrogène et l'azote. Ces partisans de l'*économie pure* prétendent que l'*économique* — c'est ainsi qu'ils s'expriment — serait une science exacte et aurait le droit d'employer la méthode mathématique. Nous retrouverons cette tendance tout au long de nos recherches.

Continuons. Dès qu'on commence à se pencher sur les voies et moyens dont les hommes se servent pour assurer leur existence matérielle, on est frappé par la complexité extrême des rapports qui s'établissent entre eux. C'est cet écheveau d'apparence inextricable que les premiers économistes ont cherché à démêler. Comment les hommes produisent-ils des richesses ! — Comment se les partagent-ils ? — Qu'en font-ils ensuite ? — Telles sont les questions que se posa Jean-Baptiste Say pour y voir un peu clair. D'où son idée de diviser l'économie politique en trois parties : *production, répartition, consommation*, correspondant aux trois questions posées. Cette division est demeurée classique, mais la partie *consommation* — sur laquelle il y a cependant tant à dire — n'a jamais intéressé qu'un petit nombre de théoriciens ; c'est au point que les autres l'ont fait disparaître de leur enseignement en la remplaçant par la *circulation*.

Ainsi nous constatons déjà que le *producteur* a tous les honneurs de l'orthodoxie ; c'est lui qui joue le premier rôle sur la scène économique. La chose s'explique puisqu'on sait que l'économie politique classique est celle de la *rareté* des choses utiles aux hommes. Son grand souci est donc d'augmenter les richesses. Mais nous verrons qu'elle s'hypnotise sur le producteur au point de prétendre qu'il surproduit dès qu'il ne trouve pas le

moyen de vendre tout ce qu'il a créé. Elle ne remarque pas que les désirs du consommateur sont cependant fort loin d'être comblés.

Avant de pénétrer dans le vif de leur sujet, les professeurs aiment à faire un petit voyage rétrospectif pour montrer comment l'économie politique s'est constituée. Cet historique forme un tableau qui n'a rien perdu de son intérêt ; encore faut-il en distribuer différemment les ombres et les couleurs. S'il est utile, par exemple, de savoir que les faits économiques préoccupèrent les philosophes grecs, il serait bon d'ajouter qu'ils les trouvaient *tout naturels*. Ils aimaient à répéter, comme on le fait aujourd'hui, que la loi du travail est sacrée, mais sans se soucier de découvrir comment les hommes libres s'y prennent pour échapper à cette loi sacrée et placer tout le poids du labeur sur les épaules des esclaves. Il est vrai que, de nos jours, on trouve aussi naturel que des gens s'enrichissent sans jamais travailler, tandis que des millions d'autres travaillent toute leur existence sans jamais s'enrichir. A la vérité, l'étude des faits économiques est de date assez récente, car si les prophètes d'Israël, les pères de l'Église, les docteurs du moyen-âge dénoncèrent le luxe et condamnèrent le prêt à intérêt, c'est en se plaçant simplement au point de vue de la morale et de la théologie. Ce n'est qu'à partir du xvi^e siècle qu'on élaborait des systèmes cherchant à établir un lien entre les faits économiques. Ainsi, pour se procurer l'or et l'argent que l'on considère comme indispensables à l'existence d'une nation, on préconise la vente au-dehors des frontières des produits manufacturés : d'où le *système mercantile*. Cependant tous nos théoriciens sont à peu près d'accord pour dire que le xviii^e siècle a donné naissance à la science économique, avec l'école des physiocrates débutant avec Cantillon, Quesnay, Mercier de la Rivière, réagissant vivement contre le système mercantile. Ces premiers économistes apportaient, ajoute-t-on, deux conceptions nouvelles. La première était de voir dans l'agriculture l'unique source des richesses. À l'entendre, toutes les classes sociales — hors la paysannerie — étaient des classes stériles. Notons qu'à ce moment s'ouvrait l'ère de l'énergie avec la découverte de la machine à vapeur ; on allait disposer ensuite des trésors d'énergie qui dorment dans le pétrole et les chutes d'eau et dont l'utilisation progressive allait donner à l'industrie et aux transports un essor

qui révolutionnerait la planète. Cependant nous connaissons, aujourd'hui encore, des physiocrates qui rêvent d'un retour à la terre...

Leur seconde conception était qu'il existait un *ordre naturel* dans les phénomènes économiques. Il suffisait de constater cet ordre pour se rendre à l'évidence qu'il n'y avait qu'à s'y conformer : d'où leur formule *laissez faire laissez passer*. À cet égard, ils inspirent directement les théoriciens modernes de l'économie pure dont nous avons déjà dit un mot, et qui, surenchérissant, prétendent *laisser faire les mathématiques*, chargées de prévoir aussi bien les crises économiques que les éclipses de lune.

Mais si nous nous replaçons en pensée dans l'esprit de leur époque, nous voyons que les physiocrates protestaient surtout contre les corporations dont ils sonnaient le glas. Elles avaient fait leur apparition au moyen-âge dans tous les pays parvenus à un certain degré d'équipement économique. Comme il était alors presque impossible de transporter les marchandises au loin, les producteurs étaient obligés de les écouler sur les lieux mêmes de la production. Lorsque le marché local, leur seul débouché, finit par devenir trop étroit, les producteurs imaginèrent les corporations pour évincer une partie de leurs concurrents. C'était le moyen de protéger leur profession en leur permettant d'être seuls à pouvoir vendre avec profit. Mais voilà qu'au xvii^e siècle les transports se développent : la royauté fait construire, en cinquante ans, plus de dix mille lieues de routes dont la largeur inusitée — 42 pieds — scandalisait les paysans. Il allait devenir possible de créer de lointains et vastes marchés où s'écoulerait la surproduction locale. Comment partir à la conquête du monde avec des corporations aux règlements étriqués, tatillons, vexatoires ? La production moderne étouffait littéralement dans ce corset qui n'était plus à sa taille. C'est pourquoi les physiocrates fulminèrent des monitoires contre un ordre de choses désuet : ainsi s'explique leur cri de protestation : *laissez-faire, laissez passer* !

à la préoccupation des physiocrates se rattachent les mesures prises par Turgot en faveur de la liberté des échanges : abolition des douanes intérieures ; abolition des droits sur les grains, puisqu'il faut

laisser passer les grains ; enfin décret sur la liberté du travail par l'abolition des corporations, afin de *laisser faire* les producteurs. Il est incontestable que les physiocrates virent juste, comme plus tard Marx vit juste aussi. Mais il faut chausser leurs lunettes, au lieu de prétendre voir aujourd'hui ce qu'ils ont vu de leur temps, car les conditions ne sont plus les mêmes.

Et nous touchons là l'erreur fondamentale de l'orthodoxie. Avec Jean-Baptiste Say, affirmant l'existence de lois naturelles dans un traité d'économie politique qui servira de modèle à tant de manuels classiques, elle enseigne que tout va spontanément dans l'ordre économique, aussi automatiquement que s'accomplissent les fonctions vitales dans l'être vivant. Elle s'inspire donc directement de Guez de Balzac qui écrivait que *nous ne sommes pas venus au monde pour faire des lois, mais pour obéir à celles que nous avons trouvées et nous contenter de la sagesse de nos pères, comme de leur terre et de leur soleil.*

Remarquons que, si nos pères avaient cru cela, nous errerions encore dans la forêt préhistorique. L'orthodoxie se garde surtout bien de ne pas trouver que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et je n'exagère pas puisque cette croyance simpliste a permis à Leroy-Baulieu d'écrire que les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses, sont aussi bonnes qu'inéluctables, et qu'elles amènent l'élévation graduelle du niveau humain. C'est oublier que les lois dont l'économie politique s'occupe ne sont ni celles de la nature, ni celles de la Providence, mais tout bonnement celles qu'édicte les législateurs obligés d'en changer à mesure que les sociétés humaines évoluent. Ainsi, ils ont eu raison de faire disparaître les abus du moyen-âge, comme ils ont eu raison de protéger le travail des femmes et des enfants dans les usines, comme ils ont eu raison de limiter les heures de travail, etc.

Certes, la plupart des professeurs, dans leurs cours ou leurs ouvrages, parlent des différentes écoles économiques ; mais les préférences des orthodoxes vont au *libéralisme économique* ou *économie libérale* qu'on peut définir en peu de mots : c'est celle qui repose sur le dogme des lois économiques éternelles, c'est celle qui laisse à l'individu toute liberté pour l'accomplissement de sa fonction économique : liberté de production, libre négoce, libre concurrence, libre intérêt, libres salaires,

donc *lutte pour la vie*. Il paraît que si chacun poursuit son intérêt particulier, il se trouve, du même coup, avoir servi l'intérêt général. En conséquence, elle considère l'intérêt personnel comme le mobile essentiel de l'activité économique et laisse même entendre que les autres mobiles doivent s'effacer devant lui. L'économie libérale, c'est l'*économie égoïste*. Qui l'enseigne doit fort habilement esquiver la question sociale, sinon la nier délibérément.

Dès qu'ils abordent l'étude des richesses, les économistes orthodoxes sont obligés de se préoccuper des *besoins* de l'homme, puisque les richesses sont fonction de ces besoins. Nous retiendrons peu de chose de ce chapitre qui ne contient guère que des généralités. Que nous importe que les besoins des hommes soient illimités, comme on l'affirme, si tant de besoins élémentaires ne sont pas satisfaits ? On ajoute que ces besoins illimités en nombre, seraient limités en capacité, ce qui semble évident à l'exception du besoin d'argent qui paraît illimité chez beaucoup de nos contemporains, Enfin, on discute agréablement sur la *concurrence* que les besoins se font entre eux, sur leur *interchangeabilité* qui servirait de base à la loi économique dite de *substitution* : celle qui nous fait manger des merles quand manquent les grives. Quelques professeurs poussent le souci de la précision jusqu'à nous apprendre que les besoins sont *complémentaires*, ce qui signifie qu'un soulier dépareillé a peu d'utilité.

De tout ceci il ressort que notre activité économique est chargée de satisfaire tant bien que mal les besoins que nous éprouvons. Alors pourquoi des oisifs à perpétuité peuvent-ils vivre largement toute leur vie ? Pourquoi est-il *naturel* qu'un milliardaire puisse couvrir une femme de bijoux alors qu'un pauvre diable n'a rien à donner à manger à ses enfants ? Un bon ordre social exigerait, au contraire, que le besoin de se nourrir, de se vêtir, de s'abriter, de s'instruire fût satisfait chez tous les humains avant qu'un privilégié pût chasser à courre. On s'en aperçoit bien quand, grâce à la guerre, on fait ressusciter la disette. Les hommes éprouvent alors la nécessité d'établir une *hiérarchie des besoins*, sans laquelle les gens riches accapareraient toutes les subsistances. On imagine alors des cartes, des tickets, des points, etc. qui, en rationnant la population, permettent de respecter l'échelle des besoins ; en sorte que ceux correspondant à un

certain échelon devraient, en principe, être satisfaits avant ceux de l'échelon supérieur.

Quand les économistes parlent des besoins, ils négligent toujours d'indiquer qu'ils doivent être *solvables*, ce qui réduit singulièrement le volume des besoins *illimités*. Ils oublient de constater que le libéralisme économique mesure les besoins de l'homme au contenu de sa bourse. Est-elle vide ? On en conclut ou que les besoins de son possesseur sont satisfaits, ou que celui-ci est assez sage pour n'en point avoir. Quelle différence avec l'économie politique de demain, qui, basée sur l'étude des besoins *réels*, tels que les révéleront des statistiques bien établies, cherchera à les satisfaire tous en ne considérant que leur urgence : d'abord les besoins vitaux ; puis ceux de l'éducation ; puis le bien-être aussi complet que possible, etc.

Revenons. L'étude des richesses conduit ensuite à de longues dissertations sur l'*utilité*, la *valeur*, la *valeur d'échange* et les *prix*. Ce sont des termes dont l'acception propre est souvent perdue de vue par les réformateurs-amateurs de notre temps. Essayons d'y mettre un peu d'ordre :

Nos besoins ont un objet précis : c'est la chose que nous désirons, ou le service que nous attendons de nos semblables. Cette chose ou ce service constituent des richesses, puisqu'ils sont *utiles*. Mais ils ne sont utiles que parce qu'ils peuvent satisfaire l'un de nos besoins.

Telle est la signification du mot *utilité* pour l'orthodoxie économique. Remarquons que cette utilité est essentiellement subjective : c'est nous qui apprécions son degré d'intensité qui est variable ; car ce qui, hier, inspirait un désir, peut n'en plus inspirer aujourd'hui, exemple : un chapeau haut de forme. Mais la notion d'utilité n'est jamais poussée plus loin, puisque la morale n'a, paraît-il, rien à voir avec l'économie politique. Ainsi, aux yeux des théoriciens classiques, les apéritifs, les spécialités pharmaceutiques sont des richesses, parce qu'ils sont *utiles* à des milliers de gens qui les fabriquent et les vendent avec profit, sans oublier l'État qui en tire des ressources. Et on estime qu'ils sont utiles encore au consommateur, puisqu'il consent à les payer très cher.

Passons à la *valeur* sur laquelle nos maîtres sont intarissables ; ils discutent et disputent à longueur de bouquin pour expliquer pourquoi tel objet a plus de valeur qu'un autre. Si quelques-uns déclarent même le problème insoluble, la plupart basent la valeur sur l'*utilité* ou sur la *difficulté d'acquisition*, ou encore sur la loi de *l'offre et de la demande*,

L'*utilité* ? Elle est souvent inversement proportionnelle à la *valeur*. Ainsi l'air, indispensable à tout être vivant, est sans valeur économique, puisque personne n'en achète ni n'en vend. Qui niera que les produits alimentaires sont plus utiles que les pierres dites précieuses ? et cependant ils valent infiniment moins.

Pour triompher de ces contradictions, on a imaginé l'*utilité décroissante*, l'*utilité finale*, l'*utilité marginale*, etc. Cela rappelle les anciens théologiens quand ils discutaient de la grâce.

Les économistes non-conformistes ont voulu lier la *valeur* et le *travail*. Proudhon déclare que *tout objet vaut ce qu'il coûte*. Marx complète la formule en disant que la valeur, c'est du *travail cristallisé*. Mais il vient alors à l'esprit que ce travail cristallisé est rarement celui du propriétaire de l'objet, mais bien plutôt le travail d'autrui ; et c'est assez déplaisant pour l'ordre établi. Au travail humain, d'autres ajoutent la *valeur du temps*, l'*intérêt de l'argent*, en sorte que la valeur serait égale au *coût de la production*. Remarquons qu'il n'est jamais question du travail de la *machine* quand elle est actionnée par une force extra-humaine : son travail est cependant bien plus considérable aujourd'hui que celui des hommes.

Mais aucune de ces considérations sur la valeur n'explique son instabilité. On sait que l'offre et la demande font constamment varier la valeur, aussi bien sur les marchés des matières premières que sur ceux des titres mobiliers. Quelquefois cette valeur varie dans la même journée. Au contraire, tout s'éclaircit dès qu'on fait intervenir la *rareté*. Toutes choses égales d'ailleurs, le degré de *rareté* d'un produit ou d'un service fait varier sa valeur, et l'*abondance* la fait disparaître. Voilà ce dont les économistes orthodoxes ne se soucient guère, ayant une fois pour toutes relégué l'abondance au magasin des utopies.

Convenons, avec Ricardo, que chaque homme a un étalon personnel pour apprécier la valeur de ses jouissances. Toutefois les hommes se servent du même étalon pour mesurer la valeur des objets correspondant à leurs besoins physiologiques, car c'est alors l'instinct de conservation qui les guide. Ainsi, comme on ne peut vivre que quelques minutes sans respirer tandis qu'on peut rester plusieurs jours sans manger, un homme en danger d'asphyxie accorde une plus grande valeur à une bouffée d'air pur qu'à un poulet rôti. Et l'affamé attache plus de valeur à un poulet rôti qu'à une cuve du Poussin. Mais si l'affamé, après avoir mangé son poulet, s'en voit offrir un second, il accorde à celui-ci moins de valeur qu'à un verre de vin. C'est que la *rareté*, en intervenant, a permis de déterminer la valeur d'une chose par rapport à une autre.

Quand l'abondance survient, toute valeur disparaît. En effet, la bouffée d'air pur avait une valeur énorme quand l'air était assez rare pour faire craindre l'asphyxie ; mais, quand les poumons sont pleins de l'air qu'ils réclament, l'air n'a plus de valeur économique. Pour l'affamé, le poulet rôti a une grande valeur tant qu'il est seul à sa portée. Le deuxième poulet vaut déjà moins qu'un bon verre de vin, mais aurait retrouvé toute sa valeur pour un autre affamé.

Quand un philatéliste recherche quelque timbre ancien auquel il attache ainsi de la valeur, c'est d'abord que le timbre manque à sa collection, et ensuite qu'il est rare. Si le timbre en question pouvait servir à affranchir une lettre, il perdrait toute valeur à ses yeux de collectionneur parce qu'il serait abondant. Inutile de donner d'autres exemples : tout le monde sait combien l'eau est désirable pendant la sécheresse et comme on la fuit en temps d'inondation. Et il en est ainsi de tous les produits, même les plus spiritualisés. Ainsi il fallut un jour arrêter les canonisations de crainte que l'abondance des saints ne fît perdre de la valeur à la sainteté : *ne multitudine sancti vilescerent in ordine*.

Quant à la *valeur d'échange*, elle a un sens plus précis. Comme son nom l'indique, c'est cette qualité relative des choses, en vertu de laquelle on obtient, en échange de l'une, une plus ou moins grande quantité de l'autre. Dans les pays où l'on se sert de monnaie qu'on donne contre quelque objet ou service, ou qu'on reçoit quand on fournit quelque objet

ou service, la *valeur d'échange* est exprimée par les *prix*. Les prix varient donc avec la rareté des produits, puisqu'ils en expriment la valeur d'échange : ils augmentent avec la rareté et l'abondance les fait baisser. Tout le monde sait que le prix des œufs augmente quand les paysans en apportent peu sur le marché, et qu'il baisse quand ils en apportent beaucoup. Soulignons encore que la monnaie est devenue la commune mesure des richesses, ou, si l'on préfère, leur commun dénominateur. C'est dire si sa stabilité doit être rigoureuse ! On ne peut concevoir le libéralisme économique avec une monnaie dont la valeur serait variable ; pas plus qu'on ne peut concevoir le commerce avec des poids et des mesures qui changeraient constamment.

Voilà l'essentiel de ce que nous devons retenir. Certes, en ce qui concerne la *valeur d'échange*, nous aurons beaucoup à dire quand nous étudierons l'*échange* proprement dit. Mais, bien qu'il tienne une place incalculable dans l'économie classique, dont il est la pierre angulaire, nos auteurs n'en parlent qu'à propos de la circulation des richesses. Respectons l'ordre qu'ils se sont tracé, et abordons tout de suite avec eux l'étude de la production des richesses.

Chapitre 2

Les trois facteurs de la production : la nature, le travail, le capital. — Ce qu'on entend par la nature. — Suffira-t-elle aux besoins des hommes ? — Deux lois de l'économie de la rareté : celle de la limitation des richesses naturelles et celle du rendement non proportionnel : exemple du pain et du vin.

Ici, vos souvenirs sont tout frais. Vous avez encore dans l'oreille l'énoncé classique des trois facteurs de la production : nature, travail et capital. Intervertissant leur ordre et débaptisant la nature, on dit quelquefois terre, capital et travail, mais personne n'a jamais expliqué l'origine de cette distinction fameuse car elle se perd dans la nuit des temps, ou remonte au moins aux premiers âges de l'économie politique. C'est la tradition qui a placé sur un pied d'égalité la nature, le capital et le travail, d'où naquit l'opinion courante que le travail ne peut rien sans le capital et vice-versa.

Il s'agit là, avouons-le, d'une vue aussi simple qu'intéressée. Que la nature soit présente dans tout acte de production, c'est évident ; on ne conçoit pas de création dans le vide, sauf peut-être certaines œuvres de l'esprit. Mais le rôle de la nature est essentiellement passif. On peut même dire que c'est sa passivité qu'on cherche à vaincre quand on se propose de produire. Ainsi tel champ donnera indifféremment des orties ou du blé, et plus volontiers des orties, si on laissait faire la nature ; pour qu'il donne du blé, il faut un effort humain que nous appelons travail dont la définition est ainsi toute trouvée. Il est donc plus juste de considérer la nature comme un instrument et non comme un facteur de la production.

Le cas du capital est plus épineux. Les orthodoxes disent généralement qu'il n'est qu'un produit de la terre et du travail, et qu'il a

fallu mettre ce produit en réserve parce qu'on en a toujours besoin pour les productions futures. Le capital, agent de la production, serait-il donc le fils des deux autres ? Une réflexion vient alors immédiatement à l'esprit : si la nature et le travail ont pu produire le capital par leurs seuls moyens, on tient la preuve que le dit capital n'a pas été nécessaire à un moment donné. Pourquoi le serait-il devenu plus tard ? C'est qu'un jour vint où le capital s'identifia juridiquement avec la nature qu'il venait d'accaparer. Depuis lors, il faut, pour produire, du capital et du travail, mais c'est parce que le capital fournit l'indispensable nature. On comprend ainsi que le capital joue un rôle de premier plan, car, commandant la production, il commande encore le travail qui, sans la nature, ne peut rien produire. On ne s'étonne plus que le libéralisme économique porte souvent le nom de régime capitaliste.

Mais si l'on observe, plus judicieusement, que le travail, au sens large du mot, est le véritable agent d'une production qu'on ne peut isoler de la nature, on fausse compagnie aux orthodoxes pour qui cette manière de voir est une hérésie. - Ceci posé, nous approuvons l'étude qu'ils font de la nature, car beaucoup de leurs observations sont à retenir, même si nous n'acceptons pas toutes leurs conclusions.

Pour eux, pour nous, la nature est l'ensemble des éléments préexistants qui sont fournis à l'homme : milieu propice, forces motrices, fertilité du sol, etc. Remarquons, au passage, que cette fertilité n'est une précieuse qualité du sol qu'à la condition de ne pas être trop grande, car la nature est alors exubérante ; il faut dans ce cas la débarrasser de cet excès de fertilité, ce qui n'est pas mince besogne pour les colons qui défrichent les terres tropicales. D'une manière générale, le terme nature englobe tous les éléments que nous désignons plus modestement par moyens de production puisque l'homme s'en sert pour produire. Ainsi l'homme exploite les mines dont il extrait certaines matières premières ; il laboure, draine, irrigue, amende le sol pour en augmenter les récoltes ; il construit des routes, des voies ferrées ; il capte des chutes d'eau ; il élève des usines, etc. Par son travail, il aura bientôt équipé la planète en utilisant les matériaux que la nature a mis à sa disposition.

Mais lui en fournira-t-elle toujours assez ? Voilà une question que se posent anxieusement les orthodoxes hantés, comme leurs maîtres, par le spectre de la disette. Et ils répondent négativement en invoquant les sinistres prédictions de Malthus. Chaque individu, disent-ils, réclame une grande superficie de terrain pour sa nourriture ; or notre pays possède déjà une population dont la densité est trop grande pour ses ressources, et la situation est pire encore dans quelques pays surindustrialisés. Beaucoup d'économistes craignent qu'un jour se lève où la terre sera trop petite pour nourrir ses habitants, d'où la justification de la misère, de la peste et de la guerre, trois fléaux nécessaires pour supprimer l'excédent de la population. Tel est encore l'enseignement qui, au moment où j'écris, tombe du haut de certaines chaires officielles. Ces messieurs sont bien obligés de conserver l'esprit de la rareté, puisque nous savons — et nous le démontrerons à chaque occasion — que l'économie classique est bâtie tout entière sur elle. Ne perdons jamais de vue que, pour les orthodoxes, l'abondance porte le nom de surproduction et désigne tout ce que le producteur ne peut pas vendre avec profit. Ils en sont restés à Madame de Sévigné criant famine sur un tas de blé.

Ignorent-ils encore que les gouvernements de nombreux pays, au cours de ces dernières années, et même pendant la guerre, ont non seulement pris des mesures légales pour restreindre la production, mais, de plus, fait détruire d'énormes excédents de récoltes que les producteurs ne réussissaient à écouler ni chez eux ni chez leurs voisins ?

Ceux qui le savent sont fâcheusement enclins à justifier cette lutte contre l'abondance par la nécessité toute naturelle d'assainir les marchés. C'est un euphémisme désignant le petit coup de main donné au libéralisme économique, pour lui permettre de retrouver un équilibre qui devrait se rétablir automatiquement, comme nous le verrons plus loin. D'autres professeurs se bornent à rappeler que les marchands d'épices des Indes Néerlandaises détruisaient autrefois une partie de la récolte afin d'en valoriser le reste, et comme cette pratique était déjà en honneur dans la Rome antique, pourquoi protester contre les destructions massives de céréales, de vin, de café, de bétail, etc. qui prennent ainsi un caractère occasionnel et passager ?

Et comment concilier cette doctrine pessimiste de Malthus, quant à l'avenir de la race humaine, avec ces bruyantes campagnes en faveur des familles nombreuses ? Tout s'explique quand on sait que l'abondance des naissances, dans la classe ouvrière, provoque la baisse des salaires, donc la hausse des profits. Car enfin n'est-il pas illogique d'allouer des primes à la natalité si nos petits enfants doivent pulluler jusqu'à mourir d'inanition ? Et telle est bien la crainte du prêtre Malthus quand il s'insurge contre l'ordre de croître et de multiplier. Il ignore que si telle espèce de poissons, à force de se reproduire, pourrait en effet peupler toutes les mers, c'est à condition que les autres espèces la laissassent faire. Il ne sait pas que chaque plante, chaque être vivant, tendrait à envahir le globe terrestre, si d'autres espèces végétales et animales ne pouvaient elles aussi en faire autant. Toutes ces forces, despotiques peut-être au même degré, se font équilibre en se réprimant les unes les autres. La nature les tient en réserve pour qu'elles agissent aussitôt que le trouble commence. De sorte que des lois que Malthus ne soupçonnait pas, que nous entrevoyons à peine, retiennent chaque espèce dans les limites convenables, sans qu'il soit obligatoirement nécessaire pour l'une d'elles de disparaître.

À la vérité, nous savons que l'homme a toujours été très infatué de sa grandeur. Autrefois, il se croyait créé à l'image de la divinité ; il s'installait au centre de l'univers et les étoiles étaient faites pour réjouir ses yeux. Mais rien, à la vérité, ne donne une preuve plus convaincante de son orgueil que cette crainte vaniteuse que le globe terrestre ne suffira pas à faire vivre ses descendants. Devrons-nous annexer la lune et les planètes ? Or, écoutez bien : on estime la surface habitable du globe à 132 millions de kilomètres carrés, sur lesquels 100 millions comptent encore moins d'un habitant en moyenne. Et, de plus, la terre des pays tropicaux et semi-tropicaux, qui fournirait les récoltes les plus gigantesques, est à peine égratignée précisément en raison de cette fertilité extraordinaire qui nous oblige à défendre le sol défriché contre les empiétements de la forêt vierge voulant à tout prix reprendre son bien. Dans cette lutte, l'homme isolé est vaincu d'avance ; seul un gros effort collectif assainira ces régions souvent malsaines, et permettra de tirer un parti superbe des régions les plus riches de la planète. Enfin n'oublions pas que les progrès scientifiques de ces

dernières années nous font passer partout de la culture extensive à la culture intensive. En irriguant ou en drainant les terres, en réchauffant le sol comme c'est quelquefois possible, tout au moins en lui fournissant les engrais qui conviennent ; en sélectionnant les semences, etc., on obtient des rendements que nos ancêtres auraient qualifiés d'utopiques. Si les orthodoxes ne font pas au progrès la place qu'il mérite, c'est que, déjà, il vient mettre en défaut deux de leurs prétendues lois économiques, et qu'il est toujours désagréable pour un professeur de retourner à l'école. C'est d'abord la loi qui prétend limiter les richesses naturelles, et puis celle du rendement non proportionnel. Ceux d'entre nous qu'elles ont fait sécher n'en ont pas encore perdu le souvenir.

La loi de la limitation des richesses naturelles dit à peu près ceci : terrains de cultures, matières premières, forces naturelles, étant en quantité limitée sur la surface de la terre, la production à laquelle ces facteurs peuvent donner naissance est donc également limitée. Il est clair que lorsque tout le charbon aura été extrait, tout le pétrole pompé, on cessera d'alimenter nos foyers et nos moteurs. Mais regardons de plus près :

Pour la houille, les prévisions les plus pessimistes donnent une marge de plus de dix mille ans ; pour le pétrole – dont nous devrions manquer depuis longtemps à en croire certains augures - on découvre constamment de nouveaux gisements d'autant plus riches que les procédés de forage permettent de pénétrer plus profondément dans le sol. Quant à l'électricité, elle dépend des chutes d'eau, qui dépendent du soleil, auquel on accorde tout de même encore quelques milliards d'années d'existence. Et il reste à exploiter des trésors de houille blanche ; ainsi, pour donner un seul exemple en France, le Rhône descend 400 mètres, de sa sortie de Suisse à la Méditerranée : sur ces 400 mètres de chute, combien en utilise-t-on ? Or, le seul barrage de Génissiat fournira autant d'énergie que les muscles de quarante mille hommes. Passons sous silence la force qu'on se propose de demander aux marées, puisque c'est la lune, cette fois, que nous mettrions à contribution. On voit donc que cette limitation doit être prise dans un sens très large, presque illimité.

Mais, réplique-t-on, les forêts ne disparaissent-elles pas ?

Partiellement oui. A qui la faute, si ce n'est au libéralisme économique qui permet aux individus de déboiser dans la mesure où ils y trouvent profit ? Le reboisement ne peut être entrepris qu'au nom de l'intérêt général.

Et la chasse ? n'extermine-t-on pas les castors, les loutres, les baleines, les autruches, les éléphants, les animaux à fourrures, les oiseaux aux belles plumes, etc. ? Même réponse : le libéralisme économique est seul coupable, car trop d'individualistes ne savent résister à la joie de tuer dès qu'ils ont une carabine entre les mains. Là où l'intérêt général domine, on réglemente la chasse ; on organise des réserves de gibier ; on substitue l'élevage à la tuerie.

Certains professeurs versent un pleur sur l'épuisement des mers. Prions-les respectueusement de se reporter aux mesures qui ont été prises, chez nous, contre la pêche devenue subitement miraculeuse, quand, grâce au moteur à essence, on s'en fut quérir le poisson en haute mer. M. William Bertrand, Ministre de la Marine Marchande, dans une circulaire retentissante, a prescrit aux pêcheurs d'élargir de deux millimètres les mailles de leurs filets, afin de ne plus avoir à jeter à la mer le poisson devenu trop abondant pour les consommateurs solvables. Mais comme la mesure s'avérait insuffisante, on réglementa, par un décret du 21 novembre 1935, la sortie des bateaux de pêche. Dorénavant ils ne sortiront plus tous les jours, et le Ministre peut même interdire toute sortie, si les poissons persistent à se laisser pêcher en trop grande quantité. Enfin, un décret du 24 mai 1938 est venu renforcer ces dispositions. Comme vous vous en doutez bien, on ne pêchait pas trop de poissons pour l'appétit des Français, mais on en pêchait trop pour le contenu de leur porte-monnaie. D'où la fâcheuse surproduction des orthodoxes. Ajoutons que notre pays n'a pas été seul à prendre des mesures qui choquent le simple bon sens, car l'Angleterre, elle aussi, a réglementé la pêche sans réussir à éviter que ses pêcheurs ne jetassent par-dessus bord ce qu'ils ne réussissaient pas à vendre. On ne peut, dans le régime actuel, obliger un pêcheur à fournir gratuitement du poisson à ses concitoyens, car cette pratique le ruinerait ; mais qu'on cesse au moins de déplorer l'épuisement des océans !

Si nous passons aux espèces végétales, notre avenir est plus rassurant encore. On écrirait un gros livre sur les plantes sauvages qui, au cours des siècles, ont été élevées à la dignité de fruits et de légumes savoureux. Ici, dans tous les secteurs, l'abondance s'avance toutes voiles dehors en triomphant de tous les obstacles. Commence-t-on à utiliser le caoutchouc et épuise-t-on les hévéas de l'Amazonie et du Congo ? Vite on en cultive dans la péninsule malaise, à Java, Bornéo, Sumatra et même en Indo-Chine. Apporte-t-on des restrictions sérieuses à cette culture, comme pour la pêche maritime et toujours en vue d'arrêter la chute des prix ? Vite on découvre le caoutchouc synthétique, fabriqué maintenant dans les cinq parties du monde. Nos orthodoxes oublient toujours que les produits de substitution sont venus s'ajouter aux produits naturels. À cet égard, nous aurions une bibliothèque à consulter sur la soie artificielle, la rayonne, la fibrane, etc. Patience, nous retrouverons ces produits lorsque nous étudierons la paralysie des courants commerciaux qui leur a donné naissance.

Enfin, pour rassurer définitivement le lecteur, je lui rappelle que l'homme, malgré toute sa science, n'a pas encore tiré parti du millième des espèces animales et végétales qu'il connaît, et il est bien loin de les connaître toutes.

Passons à la loi du rendement non proportionnel. C'est elle qui veut que l'accroissement de la production, quand il est possible, ne soit obtenu qu'au prix d'un effort croissant, lui aussi, mais finissant par être beaucoup plus grand que le résultat obtenu.

Examinons ce texte de près : l'accroissement de la production quand il est possible... Nos économistes orthodoxes expliquent qu'il n'est possible que par l'extension de la superficie cultivée qui, elle-même, n'est pas indéfinie.

Cette opinion paraît peu fondée, ou du moins elle ne l'est plus depuis que l'agronomie a fait des progrès magnifiques. Nous nous en apercevons chez nous par l'exemple eucharistique du pain et du vin. Cela m'oblige de citer quelques chiffres.

Le pain est fait essentiellement avec du blé de froment qui s'est substitué progressivement aux autres céréales. Il représente aujourd'hui près du quart de la culture française. Certes, pendant de nombreuses années, l'accroissement de la production n'a été obtenu que par l'accroissement de la surface cultivée, en particulier tout au long du XIX^e siècle, mais on a ensuite trouvé le moyen de faire pousser plus de blé sur la même superficie.

Consultons la statistique agricole de la France. Elle nous montre qu'au XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e, le rendement moyen varie de 8 à 8 hectolitres et demi à l'hectare. Il semble que nos économistes en soient restés à cette époque, qui est celle où leurs doctrines ont pris naissance, car elles se vérifiaient. Mais la situation a changé avec le XIX^e siècle, puisqu'en 93 ans (exactement de 1820 à 1913), la récolte moyenne du blé en France a passé de 11 hectolitres 80 à 17 hectolitres 50. Et depuis lors, le rendement s'est encore accru, atteignant couramment 20, et même 25 quintaux et jusqu'à 45 quintaux dans quelques-unes de nos belles exploitations agricoles. La situation de notre pays, avant et après la guerre de 1914-1918, s'en est trouvée entièrement modifiée. Dans les années qui précédèrent la guerre, nous récoltions 89 millions de quintaux d'un blé que nous avons cultivé sur environ 6.900.000 hectares, et cela ne suffisait pas à notre consommation puisque nous importions, bon an mal an, une moyenne de 2.500.000 quintaux de blés étrangers. Mais, sitôt la tourmente passée, et malgré l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, nous ne cultivions du blé que sur 5.400.000 hectares seulement : nos emblavures avaient donc diminué de 1.500.000 hectares. Nos importations de blés étrangers augmentaient alors pour atteindre 13 millions de quintaux, dont l'Afrique du Nord nous expédiait le quart. Depuis, en semant des variétés nouvelles et en amendant mieux le sol, nos récoltes devinrent si belles, qu'on dut primo arrêter l'importation de blé étranger ; secundo organiser la vente du nôtre par échelonnement ; enfin reporter sagement l'excédent non vendu sur l'année suivante qui pouvait être moins favorable. Est-ce tout ? Non, alors qu'aujourd'hui, en raison de la guerre (J'écris en 1943), il n'est question que de limiter la hausse des prix de tous les produits, il faut se

rappeler qu'il y a neuf ans, il n'était question au contraire que de limiter la baisse du prix du blé. En effet, l'abondance avait eu sa conséquence inévitable de faire baisser la valeur, et les cultivateurs, inquiets, avaient obtenu du Parlement que le blé leur serait acheté à un prix minimum, qui devait s'élever chaque mois jusqu'à la récolte suivante. Ainsi, brusquement, la France, qui, pendant tant d'années, avait acheté des blés à l'étranger, se mit à exporter les siens. Mais, comme l'abondance avait fait son apparition un peu partout dans le monde, le cours du blé à l'étranger était très inférieur au prix minimum fixé sur notre territoire ; et tous nos cultivateurs se ruinaient quand ils vendaient à l'étranger. Il fallut donc payer une prime à nos cultivateurs pour compenser la différence entre le cours mondial et notre fameux prix minimum. Bien entendu, ce fut le consommateur français qui paya cette prime, dont l'effet était de rendre bon marché le pain qu'il était sûr de ne pas manger.

On dut ensuite avoir recours à la dénaturation du blé, en se servant du bleu de méthylène pour être bien sûr qu'on ne pourrait en faire du pain ni en nourrir la volaille ; enfin, l'on distilla le blé pour en faire de l'essence. Qu'on veuille bien se reporter à cet égard au Journal Officiel du 27 septembre 1938. On y lira les conditions du concours ouvert entre tous les Français, non pour trouver le moyen de cultiver le plus de blé possible, mais pour découvrir le meilleur procédé de rendre le blé impropre à l'alimentation. Ajoutons, pour en finir avec cette céréale, que malgré les défenses légales d'augmenter les surfaces emblavées (et l'on infligeait une amende sévère aux délinquants), la récolte de 1938 a atteint 97.500.000 quintaux obtenus sur 169.000 hectares de moins qu'en 1936. Il va de soi qu'on continua de dénaturer du blé en 1939, et même pendant la guerre. C'est la disette provoquée par l'occupation qui met fin, momentanément, à cette industrie nouvelle.

L'exemple du vin de France est encore plus convaincant.

La superficie du vignoble français n'a cessé de croître jusqu'en 1875, où elle atteignait 2.400.000 hectares en chiffres ronds. Mais, à partir de 1875, elle a presque constamment diminué et ne mesurait plus guère que 1.600.000 hectares en 1936. Ainsi donc, en une soixantaine d'années, 800.000 hectares de vignes ont disparu. Or, dans le même laps de temps, la

production du vin a grandement progressé, notamment depuis la guerre de 1914, puisque la récolte a passé de 43 millions d'hectolitres en 1913, à 78 millions en 1936. L'hectare planté en vignes, qui avait un rendement moyen de 15 hectolitres au moment où sévissaient le phylloxéra et le mildew, a parfois donné 50 hectolitres depuis que nous savons lutter contre les ennemis de la vigne. En Algérie, le rendement moyen est encore plus élevé.

En conséquence, au lieu d'importer annuellement 10 millions d'hectolitres de vins étrangers, comme à la fin du siècle dernier, nous n'avons plus réussi à vendre la totalité de notre récolte ; ce qui, dès 1907, provoqua des émeutes dans la région de Narbonne, où les viticulteurs rendaient les fraudeurs responsables de mévente. Clemenceau en profita pour faire ses débuts

Rappelons qu'à partir de 1931, le gouvernement et le Parlement, à la demande des vignerons et des négociants en vins, ont pris des mesures de plus en plus rigoureuses pour restreindre une production qui tournait à la catastrophe. On commença par nous prier de boire le plus de vin possible, en nous affirmant, par voie d'affiches, qu'un repas sans vin est une journée sans soleil, ce dont s'apercevaient bien les chômeurs et leurs familles qui n'avaient pas les moyens d'en acheter. Puis on s'attaqua à la production elle-même :

En 1931, interdiction d'augmenter les vignobles dont la superficie dépassait 10 hectares. En 1933, la mesure s'étend aux vignobles de plus de 3 hectares ; puis, l'année suivante, à ceux de plus d'un hectare ; après quoi l'interdiction devint générale.

Mais, comme c'est insuffisant, on avoue officiellement qu'il ne s'agit plus de lutter contre des récoltes exceptionnelles, car on ordonne l'arrachage facultatif des vignes à grand rendement, avec indemnité de 7.000 francs par hectare ; puis l'arrachage devient obligatoire, avec indemnité réduite à 3.500 francs si les arrachages volontaires étaient inférieurs à 150.000 hectares pour la France et l'Algérie ; enfin l'arrachage obligatoire est fixé à 10 % des vignobles tunisiens et marocains. Simultanément, on défendait aux vins de Tunisie de venir en France, sauf à concurrence de 750.000 hectolitres chaque année ; et on interdisait aux

vins du Maroc de pénétrer sur notre territoire en quelque quantité, de quelque qualité et à quelque prix que ce fut.

Enfin, depuis 1936, on a distillé 30 millions d'hectolitres tous les ans, dont on a tiré 2.500.000 hectolitres d'alcool. Il est probable que ces destructions massives continuèrent pendant la guerre et même après l'armistice. Je crois que ce n'est qu'en juin 1942 qu'on s'est décidé, devant la disette généralisée, à suspendre l'arrachage des vignes. Mais il ne faudrait pas croire que ce rappel à la pudeur ait été réclamé par les économistes orthodoxes : ils restent partisans de l'assainissement des marchés.

Si je choisis l'exemple de notre pain et de notre vin, c'est qu'il s'agit de productions très importantes sur lesquelles le lecteur peut facilement se renseigner. Il trouvera bien d'autres exemples dans le beau livre *Misère ou Prospérité paysanne* où René Dumont étudie la situation agricole de la France avec autant de compétence que de sûreté d'analyse. Et, si nous sortions de nos frontières, nous découvririons d'innombrables preuves qu'on obtient une production agricole plus forte, sur une superficie moins grande qu'autrefois.

Revenons à la loi du rendement non proportionnel qui précise que cet accroissement, s'il est possible, exige un travail croissant, et que le rendement n'est alors plus proportionnel à ce travail additionnel.

Un travail croissant ? Cela signifie qu'on ne peut intensifier la culture qu'en augmentant la main-d'œuvre. Alors comment expliquer qu'on se plaigne du dépeuplement des campagnes au moment précis où l'on déplore que les récoltes sont trop abondantes ?

Au contraire, l'intensification de la culture étant le résultat de procédés perfectionnés, il se trouve que des récoltes croissantes ont presque toujours été obtenues avec une main-d'œuvre décroissante. De sorte qu'on peut dire que le rendement agricole, quand il est obtenu scientifiquement, est quelquefois inversement proportionnel à la main-d'œuvre employée. Reprenons l'exemple du blé, mais cette fois dans les pays gros producteurs comme les États-Unis et le Canada, où les procédés les plus modernes de culture sont utilisés sur d'immenses étendues.

Autrefois, la récolte du blé, en Amérique du Nord, soulevait un problème difficile à résoudre. On devait disposer, dans un moment relativement court, d'une armée de plus d'un million de moissonneurs. Comme les agriculteurs ne savaient où les prendre, on chargeait l'État de les recruter, de les rassembler et de les répartir. Bien entendu, les chômeurs de l'industrie fournissaient un important contingent en vertu de l'adage moderne qu'un chômeur est bon à tout faire ; mais les étudiants s'engageaient aussi, la moisson étant pour eux l'occasion d'un camping rémunérateur. Alors ces troupes pacifiques, s'ébranlant en bon ordre, commençaient par faucher et ramasser le blé de l'Oklahoma, du Kansas, du Nebraska, et puis, franchissant la frontière, elles allaient moissonner les terres noires du Manitoba, puis les champs du Saskatchewan où le froment s'étend dans toutes les directions et à perte de vue. Accessoirement, ces cohortes étaient encore utilisées pour la récolte du coton dans le Texas, et pour la cueillette des fruits dans les beaux vergers de l'Oregon.

Quelques années plus tard, ces armées étaient définitivement licenciées car elles étaient devenues inutiles. C'est le règne de la combinée qui commence. Décrivant d'abord une immense circonférence, puis moissonnant en cercles dont le rayon est toujours plus court, mue par un puissant tracteur, cette machine fauche le blé, le ramasse, bat le grain et l'enferme dans ses vastes coffres. Un seul homme suffisant à la conduire, c'est donc un unique travailleur qui moissonne plus d'un kilomètre carré. Du ventre de la combinée, le grain s'écoule dans un camion qui le conduit à l'élévateur de la gare la plus proche, d'où un train le transporte aux élévateurs du port, qui le déversent sur les bateaux-réservoirs à destination de tous les pays du monde. Le blé américain arrivait ainsi en Europe sans avoir été manipulé si ce mot implique l'intervention de la main de l'homme. Si l'on veut qu'elle soit intervenue, c'est par le truchement d'appareils automatiques.

Mais il faut labourer, herser, semer en vue de la récolte suivante. Le fermier, qui réside en ville pendant l'hiver, se rend en auto sur son champ dès que le printemps sourit ; il laboure avec une charrue à disques plus de 10 hectares par jour, et il en enseme plus de 40 avec sa semeuse mécanique.

Voilà qui est parfait pour le blé, mais le coton ? C'est encore une machine qui se charge maintenant de sa cueillette, et ce sont d'autres machines qui transforment sa fibre en étoffes de tous genres et de toutes couleurs.

Alors que peuvent bien vouloir dire les économistes orthodoxes en affirmant que le rendement n'est plus proportionnel au travail ? Ils ont tort en fait, car on obtient proportionnellement beaucoup plus de blé, beaucoup plus de coton, beaucoup plus de vin, bientôt peut-être beaucoup plus de tout, qu'il n'a été nécessaire d'ajouter de labeur ; mais ils ont raison quand on donne au mot rendement un sens différent.

Il ne s'agit plus alors du rendement en nature variant avec la fertilité de la terre ; il s'agit du rendement en argent. Car, et on ne s'en aperçoit que trop, il ne suffit pas de doubler la production pour doubler les bénéfices. Votre terre, si vous vous en donnez la peine, peut vous procurer deux fois plus de blé, mais elle ne vous donnera pas deux fois plus d'argent. C'est là tout le problème que soulève l'abondance ; elle est incompatible avec le libéralisme économique, car il exige que toute production soit vendue, afin de permettre au producteur de récupérer les dépenses dont elle a été l'occasion. En sorte que l'abondance serait depuis longtemps réalisée dans notre régime du profit, si elle pouvait être transformée en espèces. Tant que nous vivrons en régime libéral, nous resterons liés à la rareté, et l'abondance n'existera qu'à l'état latent. Nous aurons son potentiel, mais non l'abondance elle-même.

C'est ce que paraît n'avoir pas compris M. Gaétan Pirou (du moins en tant que professeur) quand, dans son cours à l'École Pratique des Hautes Études (fascicule IV), il fait demander à l'un de ses séminaristes (c'est ainsi qu'il nomme ses élèves), *comment il se fait, si la capacité de production inutilisée est aussi considérable, que les États-Unis, au cours de la période 1922-1929, au moment où le système (libéral) ne rencontrait aucun obstacle à l'expansion de la production et où il y avait au contraire une course effrénée vers cette production, ne soient pas arrivés à l'augmenter davantage ?*

La réponse est facile. Il y a lieu de s'étonner, au contraire, que les stocks américains, en 1929, fussent assez considérables pour entraîner une baisse catastrophique de tous les produits et provoquer la fameuse crise qui dure encore. C'est que tout producteur, obligé de mesurer sa production à sa vente, doit ralentir la production s'il sent que la vente s'essouffle, puisque c'est son seul moyen de ne pas perdre trop d'argent. Poussés par le désir d'en gagner beaucoup et de réaliser ainsi l'abondance pour eux seuls, les producteurs américains ont perdu de vue la prudence la plus élémentaire.

Mais M. Gaétan Pirou (en tant que producteur car il édite ses Cours), sait fort bien qu'on ne peut pas vendre tout ce qu'on produit : aussi se garde-t-il sagement d'inonder le marché de ses fascicules. Certes il pourrait les répandre abondamment, mais il se méfie, car il préfère gagner de l'argent qu'en perdre.

Nous en aurions fini avec la loi du rendement non proportionnel, si les manuels d'économie politique n'y greffaient pas fréquemment une digression sur les illusions que font naître les machines. Accessoirement, ils se demandent si les machines portent préjudice à la classe ouvrière ? Cette controverse classique mérite de nous arrêter un instant. Elle fera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 3

Si les machines ont fait naître des illusions. — Si elles ont porté préjudice à la classe ouvrière. — Le libéralisme économique est-il capable de résorber le chômage ?

Sans partager complètement l'opinion de John Stuart Mill qui, il y a plus d'un siècle, se demandait si toutes les inventions mécaniques avaient abrégé le labeur quotidien d'un seul être humain, les économistes orthodoxes n'admettent pas encore que les machines sont une des causes du chômage. Pour eux, la machine n'est qu'un outil perfectionné, permettant à l'homme de produire davantage en se donnant moins de peine. Et du moment qu'un outil n'est utile que s'il est manié par un homme qui lui communique la force de ses muscles, plus il y a de machines, plus il y a d'ouvriers : tout n'est-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes

Nous disons, au contraire, que si la machine est un outil perfectionné, elle en diffère par un caractère essentiel : c'est d'une force étrangère à l'homme qu'elle tire sa puissance, sa rapidité, sa précision, et aussi cette belle uniformité qui fait que les pièces qu'elle fabrique sont interchangeables. En somme, une fois la machine construite, en place et mise en marche, elle produit sans l'intervention de l'homme, auquel il ne reste qu'à la surveiller, lorsque c'est encore nécessaire. De plus, elle abaisse le prix de revient, car elle ne consomme que du charbon, de l'essence, de l'huile, de l'électricité ; c'est la raison pourquoi son emploi ne cesse de se généraliser. Le travail automatique de la machine constitue donc une économie considérable sur le travail manuel de l'ouvrier le plus frugal, car celui-ci a non seulement besoin de se nourrir, mais doit encore, le plus souvent, entretenir et élever une famille. Est-il nécessaire d'être grand clerc pour comprendre qu'en nous permettant d'accomplir, à bon compte et avec une stupéfiante rapidité, des travaux auxquels nous n'aurions souvent

jamais songé, les machines nous ont libéré de bien des servitudes du monde physique ?

Sans nier que, grâce à elles, l'accroissement prodigieux de la production est la caractéristique de l'économie moderne, les orthodoxes se refusent à voir que les conditions de notre existence en sont si brutalement et si complètement transformées, qu'il en découle de graves conséquences sociales. Sismondi, venu au monde 30 ans avant John Stuart Mill, avait déjà été frappé de voir les machines les plus variées exécuter les tâches les plus diverses. L'étude de ce problème nouveau l'avait amené à des conclusions bien différentes, car il pensait que l'invention des machines rendrait la population superflue. Mais, comme cet homme voulait introduire quelques sentiments humains dans une science jusqu'à lui inexorable comme le calcul, il est probable qu'il n'entendait pas dire que les machines feraient disparaître l'humanité. Il se doutait bien que l'éternité n'a pas été promise à cette économie dans laquelle personne, à l'exception des gens riches, n'est censé vivre sans travailler ; aussi voulait-il dire que les machines rendraient un jour les ouvriers superflus, et cette prophétie est en train de se réaliser.

En effet, de plus en plus, la machine exécute, très vite et très bien, ce que nous avons l'habitude de voir faire lentement et péniblement par des êtres humains. Et après avoir été semi-automatique, voici qu'elle tend à devenir automatique ! Les exemples en sont si nombreux et si connus. qu'il est inutile de les citer ici. Ils vont depuis le phare qui s'allume lui-même, émet des signaux, tire le canon, jusqu'à ces énormes outillages industriels où des convoyeurs mécaniques transportent les objets à tous les stades de leur fabrication, et les mettent au contact de machines qui les complètent ou leur font subir de multiples transformations. Ayons bien garde d'oublier l'ail électrique dont les applications font rêver, car, après avoir surveillé les machines dangereuses, il prévient jusqu'aux défaillances humaines.

Alors, pourquoi parler encore, comme les physiocrates, des illusions qu'ont fait naître les machines ? Pourquoi se demander si elles portent préjudice à la classe ouvrière quand on voit qu'elles tendent à l'éliminer un peu plus tous les jours ?

Les orthodoxes expliquent leur scepticisme en disant d'abord que le machinisme ne se développe qu'avec une extrême lenteur dans l'agriculture. On voit qu'ils en sont restés à la pré-électrification des campagnes ; les progrès réalisés par la culture motorisée ne sont à leurs yeux que des exceptions. Alors, comment expliquent-ils cette désertion des campagnes, phénomène constaté dans tout pays modernement équipé ? Pourquoi, depuis trente ans, plus de 25.000 ouvriers agricoles des États-Unis refluent-ils, chaque année, vers l'usine, le magasin ou le bureau ? Il est facile d'affirmer que la ville offre plus de distractions que la campagne, mais pourquoi cet exode régulier coïncide-t-il avec des récoltes tellement importantes qu'on ne sait plus où les écouler ? Ne serait-il pas logique de reconnaître que le machinisme agricole élimine ces travailleurs, et que, s'ils sont venus chercher un emploi à la ville, c'est apparemment qu'ils n'en avaient plus à la campagne ?

On enseigne aussi que le machinisme n'aurait pas encore envahi l'industrie du bâtiment. Pourquoi nos professeurs d'économie ne descendent-ils pas un instant de leur tour d'ivoire pour aller voir construire une maison moderne ? Où sont les manœuvres qui, l'oiseau sur le dos, portaient le ciment, le mortier et les briques aux maçons ? L'entrepreneur les a remplacés par un ascenseur provisoire qui dessert tous les étages à mesure qu'on les élève. Certes, il n'a pas obéi à quelque souci philanthropique, mais au désir tout naturel de gagner de l'argent, car cet ascenseur lui économise le salaire qu'il payait à tous les manœuvres qui ont été ainsi forcés de désertir les chantiers. Les professeurs n'ont-ils jamais observé que le ciment est maintenant distribué automatiquement partout où il est nécessaire ? Une maison à plusieurs étages s'élève aujourd'hui en quelques semaines, et s'il arrive que pareille rapidité passe inaperçue à Paris, c'est que la haute palissade, destinée à masquer la démolition puis la reconstruction, survit à cette double opération, car elle rapporte souvent plus d'argent en publicité que le loyer des appartements qui se cachent derrière.

Est-il vraiment nécessaire d'examiner, aujourd'hui encore, si les machines portent ou non préjudice à la classe ouvrière ? Cette fameuse

question a provoqué une controverse à remplir une bibliothèque, et on y ajoute de nos jours !

Bien entendu, les orthodoxes répondent non, car ils sont obligés d'avoir de la suite dans les idées de leurs maîtres. On se demande même, si, en 1943, un candidat qui répondrait par un oui énergique, ne se verrait pas gratifier d'une boule noire dans la plupart de nos Facultés de Droit. Il aurait cependant la partie belle pour dire que les machines, n'ayant jamais été introduites dans la production que pour économiser de la main d'œuvre, la présence de tant de millions de chômeurs dans le monde ne s'explique guère que par l'introduction des millions de chevaux-vapeur qui sont venus actionner des milliers et des milliers de machines. Mais oserait-on soutenir pareille hérésie dans un temple où l'on enseigne encore que les machines procurent aux ouvriers plus de travail et plus de bien-être Car on trouve cette opinion effarante dans les manuels qui se basent sur les affirmations de Bastiat, de Michel Chevalier, de Levasseur, etc., et même du bouillant Frédéric Passy que l'avis contraire exaspérait au point de lui faire écrire que la question est vidée, vidée sans retour, par tous ceux qui ont étudié la science économique. Pareil entêtement ne dépasse-t-il pas celui des contemporains de Galilée ?

Ne se sont-ils donc jamais aventurés sur la zone de Paris, ou dans la banlieue de quelque grande ville industrielle, ces pontifes de la science économique ? Ignorent-ils qu'une extrême misère et une effroyable dégradation morale ont payé sourdement, mais chèrement, la prospérité d'une minorité de nos contemporains Oublient-ils que chaque progrès dans l'industrie a causé un drame dans de nombreuses existences ? Ils devraient pourtant savoir que les hommes, les femmes, les enfants, trop souvent réduits à n'être qu'un des rouages encore indispensable d'une machine beaucoup plus précieuse que leur existence, s'entassaient dans des lieux malsains, où la mort les enlevait de bonne heure. Ignorent-ils que des enfants de 9 à 10 ans, et même d'un âge plus tendre, étaient condamnés à des travaux qui dissipaient leurs forces ? Et aujourd'hui, n'ont-ils jamais constaté l'aspect navrant de tant de quartiers ouvriers ? Rien, cependant, ne peut atteindre le sentiment d'accablement, d'horreur et de tristesse qui se dégage de tant de misères accumulées. N'ont-ils

jamais pénétré, ne fût-ce que vingt secondes, dans ces taudis froids, humides ; nauséabonds, que recèlent les immeubles lépreux où des familles se réfugient et y souffrent du froid et de la faim ? C'est à penser que certain professeur n'est jamais sorti de son appartement, sinon pour gravir sa chaire et y lire pieusement le cours qui lui fut dicté lorsqu'il était lui-même étudiant ; car bien des maîtres d'autrefois paraissent avoir été aussi peu curieux que leurs successeurs. Au moment où naquirent les manufactures, les petits métiers disparurent, et le paysan et l'artisan devinrent des prolétaires qu'on inscrivait bien souvent sur le registre de mendicité des paroisses. Tout au long du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, les travailleurs ont dû enlever de haute lutte les lois qui les protègent dans l'usine, ou qui réglementent le travail des femmes et des enfants.

Quant aux chômeurs, ils furent, pendant plus de cinquante ans, condamnés tous à mourir de misère physiologique avant d'obtenir cette piètre allocation qui leur permet tout juste de retarder ce sinistre destin. C'est qu'à la vérité, le proiétariat a toujours été considéré comme un état de nature : un ouvrier c'est fait pour travailler, dit la fameuse sagesse des Nations.

Quels sont donc les arguments classiques que font valoir les orthodoxes, pour passer sous silence tant d'excès provoqués par le progrès partout où s'épanouit le régime de la production spontanée ? Rappelons-les vite pour ne jamais plus'y revenir. Ils sont présentés sous trois rubriques.

Toute machine, dit-on d'abord, a l'heureux avantage d'abaisser le prix de revient, donc le prix de vente. Qu'elle abaisse le prix de revient, c'est évident puisque c'est ce qu'on se propose quand on fait appel à ses services ; que le prix de vente diminue paraît presque aussi certain : mais l'ouvrier n'en profite que s'il peut acheter le produit. Bien que le prix des pianos à queue ait beaucoup baissé, les ouvriers tôleurs en achètent peu.

Au passage, une petite remarque ne sera pas hors de propos : Si la baisse du prix de revient et celle du prix de vente ont pu être obtenues, c'est parce que la machine a permis d'accroître la production. En effet, on ne voit guère pourquoi un industriel s'imposerait les frais d'acquisition

d'une machine, et ceux de son installation, si sa production devait rester ce qu'elle était la veille. Dans cette hypothèse extraordinaire, il n'aurait réussi qu'à diminuer son chiffre d'affaires puisqu'il vendrait à un prix moins élevé la même quantité de produits. Nous avons donc raison, à propos de la loi du rendement non proportionnel, de prendre le mot rendement dans le sens de profit ; car si les économistes avaient entendu parler du rendement en nature, ils se contrediraient maintenant en reconnaissant qu'il augmente avec l'emploi des machines.

Allons plus loin : si la machine abaisse le prix de revient et le prix de vente, c'est parce qu'elle économise de la main-d'œuvre. On a donc à la fois augmenté la production et économisé des salaires. Dans ces conditions, pourquoi les ouvriers se féliciteraient-ils de la baisse des prix ? J'attends qu'on me montre un ajusteur, congédié d'une fabrique d'automobiles, qui s'en console à la pensée que l'introduction de la chaîne lui permet désormais d'acheter une voiture élégante.

Quelques professeurs cherchent à esquiver la difficulté en paraissant douter que la baisse des prix soit consécutive à l'emploi des machines. Je crains qu'ils n'aient oublié, en comparant les prix pratiqués à des dates différentes, de se servir d'une monnaie digne de ce nom, c'est-à-dire aussi rigide que le glaive de la loi, au lieu d'une de ces monnaies fondantes dont les peuples sont obligés de faire usage depuis quelques années. Car, si le phénomène de la baisse des prix passe inaperçu du grand public, c'est que la monnaie ayant fréquemment baissé plus vite encore, ce sont les prix qui donnent l'impression d'avoir monté. Simple illusion d'optique monétaire dont un professeur d'économie politique ne devrait pas être victime.

Le second argument est que la machine accroît la demande de main-d'œuvre. Cette opinion, qui a cours depuis tant d'années, est simplement ridicule : elle ne pourrait se justifier que si l'on parlait de l'outil au lieu de la machine. En effet, dans l'économie de la rareté - correspondant à l'âge d'or de l'artisanat - plus on possède d'outils, plus on peut en munir d'ouvriers ; comme plus on a de fusils, plus on peut en armer de fantassins. Mais la machine étant introduite dans l'usine pour économiser de la main-d'œuvre, on ne voit pas pourquoi un industriel, qui

augmente le nombre de ses machines, augmenterait parallèlement le montant de sa feuille de paie. On peut évidemment citer l'exemple d'un artisan, devenu grand constructeur d'automobiles, dont l'usine, malgré toutes ses machines, compte plus d'ouvriers que le petit atelier d'autrefois. Mais un cas exceptionnel ne peut être érigé en système. Aussi les orthodoxes expliquent-ils cette contradiction de la manière suivante : Du moment que la machine a fait baisser le prix d'un objet quelconque, celui-ci va devenir accessible à un plus grand nombre d'acheteurs ; il s'en suivra une demande plus forte, et l'on rappellera les ouvriers congédiés pour leur faire fabriquer de nouveaux produits. Ainsi notre ajusteur congédié, non seulement a pu acheter une automobile bon marché, mais il a été réembauché pour en fabriquer d'autres. Cependant comme il est déjà servi, à qui vendra-t-on les voitures nouvelles ?

Qu'on ne dise pas que l'exemple de l'automobile a été choisi pour les besoins de la cause. Remplacez les automobiles par les avions, les pianos, les baignoires, les frigidaires, les radios, les phonos, etc., et dites si leur prix de vente ne devrait pas tomber à zéro pour être à niveau du pouvoir d'achat du chômeur ? Au fait, cette chute à néant ne devrait pas effrayer les orthodoxes, puisque, par la compression du prix de revient, conséquence de la bienfaisante concurrence, les prix, en régime libéral, tendraient naturellement vers zéro. Mais si ces Messieurs ne poussent pas leur raisonnement aussi loin, ils n'en sont pas moins inexcusables de dire que la machine accroît la demande de main-d'œuvre, car on a essayé d'en faire en grand l'expérience. En effet, à force de l'entendre répéter par les augures, les Américains ont fini par le croire. Ils imaginèrent de vendre à crédit les articles les plus variés, afin d'escompter le futur pouvoir d'achat des travailleurs quand l'heure du réembauchage aurait sonné pour eux. Le système, pratiqué sur une vaste échelle, aboutit, en 1929, à l'effondrement des cours, aux liquidations forcées, et au moratoire de toutes les banques. Et cependant les producteurs avaient étiré le crédit sur de nombreuses années, afin de donner aux événements le temps de justifier les prévisions orthodoxes.

Mais nos Messieurs ne croient pas au chômage technologique puisqu'il était inconnu de Turgot. Bien mieux, certains déclarent que ce

sont les machines qui nous en délivreront, car - et c'est là leur troisième conséquence heureuse - après avoir dégagé du travail humain, elles le restituent sous une forme ou sous une autre. Par quel miracle ? C'est ce qu'on ne précise jamais. Cette persistance à croire que le chômage ne peut être qu'un accident fortuit dans l'existence du travailleur, explique la lutte que tant de pauvres gens ont dû soutenir si longtemps pour qu'on vienne enfin à leur aide. Et beaucoup de contemporains, à l'heure actuelle, considèrent toujours l'allocation comme une prime à la paresse, et trouvent le moyen de rendre la misère plus atroce, en déshonorant ceux que le progrès y plonge. Comme si la plupart des ouvriers n'avaient pas horreur d'avoir à se faire pointer ; comme s'ils n'attendaient pas d'être littéralement sans sou vaillant pour se décider à s'inscrire au chômage ! Cette réprobation générale et stupide explique la modicité de l'allocation qui permet tout juste au chômeur et aux siens de vivre à l'extrême ralenti. La déplorable sous-alimentation, à laquelle tant d'enfants sont condamnés, prépare, dans tous les pays, une génération de rachitiques et de tuberculeux.

Il va de soi que les intentions des orthodoxes sont aussi pures que leurs observations sont rétrospectives. Voici comment ils raisonnent : Tout emploi de machine économisant une dépense de main-d'œuvre, il est clair que cela entraîne un profit pour quelqu'un. Ou c'est le patron qui réalise un plus copieux bénéfice, ou ce sont les consommateurs qui font des économies puisqu'ils achètent maintenant meilleur marché. Comme dans toute expérience chimique qui se respecte, il se dégagera quelque chose : ici des capitaux provenant des bénéfices patronaux ou de l'épargne des consommateurs, là du travail que la machine a rendu disponible. Comme les capitaux ne restent jamais oisifs bien longtemps, ils ne tarderont pas à se combiner avec le travail dégagé : capital et travail ayant autant d'affinités que l'oxygène et l'hydrogène. Les chômeurs retrouveront ainsi du travail, les capitalistes du profit. Et tout ceci se produira naturellement, car les sciences relatives à l'homme ont la même rigueur que les sciences relatives à la matière, et aussi parce que les lois qui président à la production spontanée doivent assurer le bonheur de l'humanité.

Cette conception n'est nullement abandonnée, puisque, tout récemment, dans un cours de l'École Pratique des Hautes Études, on a vu un professeur s'étonner de constater que *les ouvriers chassés des industries d'outillage ne trouvaient pas le moyen de se réemployer dans les industries de consommation.*

En effet, pourquoi notre ajusteur, congédié de son usine d'automobiles, ne trouve-t-il pas le moyen de se faire embaucher chez un fabricant de pâtes alimentaires ? ou chez un luthier ? Pourquoi ne se fait-il pas vigneron, ou plus simplement encore professeur de droit ?

Accordons que la combinaison capital-travail s'est réalisée autrefois, non pas spontanément, mais après un intervalle de temps plus ou moins long qu'on appelait crise. Il y avait donc crise, chaque fois qu'un sérieux progrès technique dégagait beaucoup de main-d'oeuvre, et reprise, chaque fois qu'une forte quantité de chômeurs était résorbée, soit par quelque industrie nouvelle, soit par la mise en œuvre d'un vaste programme de travaux publics, soit plus simplement encore par la mobilisation et la guerre. Alors la production se remettait en route. Nous en reparlerons lorsque nous étudierons les crises. Soulignons simplement que cette interruption de l'emploi n'étant jamais le fait de l'ouvrier, pourquoi l'en avoir rendu responsable ? Car c'est lui et sa famille qui en subissent les conséquences, puisque la misère s'installe au foyer dès que le travail vient à manquer.

Il est certain que les ouvriers n'ont jamais partagé l'optimisme officiel. On en a la preuve en constatant qu'ils ont toujours cherché à limiter l'apprentissage dans leur profession. C'est évidemment qu'ils redoutaient la concurrence que la machine ne tarderait pas à provoquer entre eux dès que commenceraient les licenciements. Plus tard, à l'apparition des premières machines agricoles, les ouvriers de la campagne les appelèrent des mangeuses de journées. Dans les manufactures, les compagnons se déclarèrent les ennemis de la machine parce qu'elle les jetait à la rue. Pourquoi s'étonner de cette attitude quand on connaît le sort des congédiés dès que les dernières économies ont fondu ? Cette hostilité s'est quelquefois traduite par des violences regrettables dont tout étudiant est fidèlement informé. On lit, dans tous les manuels, que le premier bateau à

vapeur et les premiers métiers à tisser furent mis en pièces. Mais aucun homme sérieux ne niera que l'introduction dans les manufactures des premières machines n'ait marqué le début d'une exploitation abominable de la main-d'œuvre, et que d'innombrables travailleurs sont morts d'épuisement. Que celui qui l'ignore lise les travaux de Sismondi, ou encore les débats à la Chambre des Communes quand elle dut limiter les heures de travail et réglementer celui des femmes et des enfants dans les fabriques. En Angleterre, en 1826, sous un régime de liberté aussi pleine que le réclament les orthodoxes, M. Huskisson, Ministre du Commerce de Sa Gracieuse Majesté, dénonçait les fabricants de soieries qui employaient des milliers d'enfants de 3 heures du matin à 10 heures du soir, sous la surveillance de contre-maîtres armés d'un fouet chargé d'augmenter le rendement. Ailleurs, des enfants de 5 ans étaient occupés à coudre des gants et travaillaient de 14 à 16 heures par jour. Il arrivait que le travail du fer à repasser, qu'on imposait à des enfants de 3 ans, désarticulait leurs petits doigts. Voilà dans quel abîme de sauvagerie ont pu choir des patrons harcelés par la concurrence et talonnés par la fringale du profit. Ces faits ont été rappelés dernièrement par M. Max Lambert dans son cours magnifique sur les Devoirs du Chef. Mais ce sont des lectures que beaucoup de professeurs se donnent bien garde d'entreprendre : craindraient-ils que leurs élèves perdissent la foi ?

Si les ouvriers acceptèrent assez vite de faire travailler à plein leurs machines, c'est qu'on leur avait dit et répété sur tous les tons que ce ne serait jamais à leur préjudice. Et cependant, au lieu du réembauchage promis, ils se virent souvent préférer des femmes et même des enfants puisque cette main-d'œuvre est moins exigeante, et qu'en la substituant à celle des hommes on diminue le fameux prix de revient.

Après les machines apparut la rationalisation qui n'est que la chasse à tous les mouvements inutiles dans le processus de la fabrication. Comme elle n'est envisagée jusqu'ici que sous l'angle du profit, donc de la diminution de la feuille de paie, elle aboutit trop souvent à un excès de fatigue pour les ouvriers, quelquefois même à leur abrutissement et pis encore. Pourquoi taire que tel constructeur d'automobiles dote notre pays,

chaque année, d'un bataillon de mutilés, et qu'il adjoit un cabanon à la plupart de ses dispensaires ?

Enfin la concentration des entreprises, provoquée par la concurrence et activée par la baisse du revenu national, a pour conséquence d'aggraver le chômage de sorte que, soumis à toutes ces actions concomitantes, le monde de la production compta plusieurs dizaines de millions de chômeurs qu'on n'a réussi à résorber partiellement qu'en mobilisant les uns aux armées, et les autres dans les usines d'armement.

Niant l'évidence, quelques économistes se flattent de l'espoir que le progrès économique ne tardera pas à se ralentir. Ils souhaitent, comme John Stuart Mill, voir le fleuve de l'industrie humaine aboutir à une mer stagnante. Alors que la paralysie grandissante des échanges internationaux, au contraire, obligera bientôt tous les pays à pratiquer l'autarcie, qui exalte encore le génie de l'invention !

Plus perspicace, l'élite des ouvriers a compris qu'il ne fallait pas être hostile au progrès par routine, et que les machines finiraient par avoir des bienfaits pour tout le monde, quand leurs propriétaires seraient affranchis de la sujétion du prix de revient. A ce moment-là, travaillant pour la communauté, les machines réduiront la part de travail de chacun.

Le moment est donc grandement venu de cesser d'affirmer qu'un vrai travailleur trouve toujours du travail. Cette opinion, souvent recueillie auprès des gens en possession d'emploi lucratif ou de bonnes rentes, devrait obliger qui l'émet à placer un chômeur dans la journée, ou de lui verser une indemnité à titre de dommages et intérêts. Il apprendrait, à ses dépens, qu'aujourd'hui ne travaille pas qui veut, mais qui peut. Et il y a un abîme entre vouloir et pouvoir.

Quant au professeur d'économie politique qui entretient l'illusion contraire, que ne puis-je lui faire visiter quelques usines appartenant aux diverses branches de la production ! Nous commencerions notre tournée par la métallurgie lourde où, il y a quelques années à peine, on voyait s'agiter, dans le hall, des équipes de manœuvres brouettant les gueuses des fours aux convertisseurs. Aujourd'hui, un pont roulant et un aimant

électrique font leur besogne. Est-ce par philanthropie que ces travailleurs ont été libérés ? Non, sans doute ; mais la grue géante accomplit la tâche plus vite et à meilleur compte, et l'unique mécanicien qui la conduit aujourd'hui représente, à lui seul, toute la troupe des manœuvres d'hier. De sorte que si l'on comptait, il y a cent ans, qu'un ouvrier traitait 25 tonnes en moyenne, il en traitait 170 au début du siècle, et 761 en 1914. Combien en traite-t-il aujourd'hui ? C'est ce dont notre professeur devrait s'enquérir avant de faire son cours, comme aussi se préoccuper de ce que ces équipes de manœuvres sont devenues après leur licenciement. Ces hommes n'ont certainement pas retrouvé du travail dans leur profession, puisque toutes les usines métallurgiques, sous peine de disparaître, ont dû subir la même transformation et congédier une grande partie de leur personnel. Et les spécialistes disparaissent à leur tour. Ainsi, depuis l'époque reculée où l'on a commencé à traiter le fer, c'est à la main qu'on le *puddlait*. Au cours du siècle dernier, on imagina vainement des dispositifs mécaniques variés susceptibles de remplacer l'habileté et le tour de main du puddleur qui, armé de ses longues pinces, se tenait debout devant la fournaise. Aujourd'hui, le puddleur est supprimé ; car un procédé permet de transformer une tonne de métal en fusion en un clin d'œil, alors que le puddleur maniait à peine une masse d'environ 120 kgs.

Peut-être notre professeur s'imagine-t-il que nos métallurgistes remerciés ont pu changer de métier ? Après un long apprentissage, auraient-ils réussi à se faire embaucher dans la construction mécanique ? Hélas ! on n'embauche personne dans ce secteur, on débauche. Qu'il consulte les statistiques américaines ; il découvrira qu'en 1904, la construction d'une voiture automobile exigeait 1.291 heures d'ouvriers. Dix-neuf ans plus tard, il ne fallait plus que 133 heures pour fabriquer une voiture beaucoup plus perfectionnée ; et, en 1929, 92 heures suffisaient amplement ; enfin, neuf ans plus tard, 63 heures seulement étaient nécessaires pour la livrer en parfait ordre de marche. Les avions et les chars de combat se fabriquent aujourd'hui à la chaîne, et, de mois en mois, le nombre des ouvriers qui les construisent diminue. Nos chômeurs auraient-ils réussi à s'employer dans les compagnies de chemin de fer ? Elles ont moins de personnel qu'autrefois. Outre la concurrence de la route, le rail

s'est senti des effets du progrès technique. Quand les locomotives ont consommé moins de charbon, une machine en a remplacé deux ou trois ; on licencia mécaniciens et chauffeurs, et, par voie de conséquence, les ajusteurs, les chaudronniers, etc., dont les ateliers de réparations n'avaient plus besoin. La traction électrique a réduit encore le personnel, et je crois que les licenciements eussent été plus nombreux si le déficit des compagnies n'avait pas été mis définitivement à la charge des contribuables, même de ceux qui ne voyagent jamais.

Est-ce la verrerie qui a recueilli notre armée de sans-travail ? De la Grèce antique aux temps modernes, on a soufflé le verre à la bouche ; cet affreux métier faisait mourir bien jeune. Aujourd'hui, une machine Owens souffle 25.000 bouteilles en 24 heures. On estime que 5 ouvriers, munis de l'outillage moderne, remplacent 700 souffleurs de verre.

Peut-être l'industrie de la chaussure... Quelle illusion ! Elle a été mécanisée à outrance. Il y a dix ans, on comptait une heure d'ouvrier pour fabriquer une paire de chaussures, 10 minutes à peine suffisent aujourd'hui. Cette industrie, elle aussi, élimine de la main d'œuvre.

Mais les grands travaux n'absorbent-ils pas des travailleurs ? Observera peut-être notre professeur. — À qui donc sont-ils confiés ? — À des entrepreneurs, donc à des hommes qui, ayant intérêt à gagner de l'argent, sont obligés de comprimer leur prix de revient, donc à n'embaucher qu'aussi peu de monde que possible. Supposons, en effet, qu'un entrepreneur de travaux publics réussisse à décrocher une tranche de 100 millions. Son premier souci sera de garder le plus possible de ces millions, ce qui l'oblige à réaliser le programme avec le maximum d'engins mécaniques et le minimum de main-d'œuvre. À moins d'exiger que tout le travail soit exécuté à la pelle — en attendant la petite cuillère — il ne réclamera jamais plus des cohortes de terrassiers. Ne vous êtes-vous donc jamais arrêté, Monsieur le Professeur, devant une de ces excavatrices montée sur chenilles, qui creuse, laboure et fouille le sol de la vieille chaussée, préparant la route pour une réfection totale ! N'avez-vous pas observé son long bras que termine une gueule aux dents crochues qui lui sert de pelle ? Vous pouvez la voir travailler, docilement et rapidement, sous la conduite d'un conducteur qui l'oblige à remplir un camion en un

tournemain ! Un simple moteur à essence remplace une vingtaine de terrassiers et exécute leur travail plus vite et avec moins de dépense. Tous les Parisiens ont été surpris de la rapidité avec laquelle furent creusés les passages routiers souterrains. et stupéfaits du petit nombre d'hommes employés sur les chantiers.

Nos chômeurs, augmentés des terrassiers congédiés, ne trouveront pas davantage de travail dans la construction des maisons, car on coule maintenant des immeubles entiers en ciment ; ni dans l'imprimerie où les nouveaux procédés de composition typographique ont fait perdre leur gagne-pain à des milliers de linotypistes ; ni dans la filature, où une fillette, surveillant jusqu'à 40 métiers mécaniques à la fois, assure la fabrication de 10 kilomètres de Gil dans le temps que sa grand-mère filait un mètre avec sa quenouille ; ni dans l'industrie des produits alimentaires où l'on se fait un point d'honneur de livrer au client des produits purs de tout contact avec la main de l'ouvrier ; ni dans la confection des vêtements où les machines à coudre sont toujours plus perfectionnées ; ni dans les banques, assurances, maisons de commerce, où les machines à calculer, les caisses enregistreuses, les machines comptables ont permis de licencier jusqu'à 90 % du personnel ; ni dans les grands magasins où l'on a trouvé le moyen de réduire la plupart des manutentions, etc.

Mais ne reste-t-il pas les industries fabriquant des produits nouveaux, notamment ceux dits de remplacement qui foisonnent aujourd'hui ? Perdez cette dernière illusion, Monsieur le Professeur, car l'industrie nouvelle absorbe une main-d'œuvre moins considérable que celle que dégagèrent l'industrie et le commerce qui disparurent faute de matières premières. Les usines modernes de soie artificielle, par exemple, occupent moins de personnel que les filatures et les tissages de soie naturelle, puisque leur fabrication continue est entièrement automatique. D'un côté on voit entrer les produits bruts, de l'autre sortir les produits finis de tous genres et de toutes teintes ; et, de l'entrée à la sortie, la matière a été fabriquée, puis filée, enroulée, bobinée, tissée, imprimée, colorée, etc., grâce à des cellules photo-électriques qui se chargent d'amener les tissus, de leur appliquer des couleurs, d'accélérer ou de ralentir la fabrication.

De désespoir, nos chômeurs se sont-ils faits instrumentistes, même s'ils ne sont pas musiciens ? Hélas ! Cette profession ne nourrit plus son homme depuis que la morte-saison y dure toute l'année. Au début du siècle, un café important, même en province, trouvait le moyen de réunir quelques exécutants. Quand la radio et la musique enregistrée vinrent les remplacer, le cinéma les recueillit en partie, car toute salle qui se respectait avait un petit orchestre. Il est remplacé aujourd'hui par des disques. Sans sortir de chez soi, la radio permet d'entendre un seul orchestre dont les accords sont diffusés à des milliers de kilomètres à la ronde. Et la preuve qu'un grand nombre d'artistes sont littéralement à la rue, c'est que vous les entendez jouer ou chanter sur les trottoirs.

On ne connaît guère qu'une profession dont le personnel ait augmenté : c'est celle de garçon-coiffeur depuis que la mode a obligé les femmes à endurer des migraines permanentes. Encore les intéressés réclament-ils à cor et à cris la limitation des salons de coiffure dont l'abondance compromet les profits. Reste la profession d'intermédiaire : mais tout le monde se plaint qu'elle est trop nombreuse.

Notre professeur voit-il maintenant qu'il a eu tort de ne pas se renseigner avant de faire son cours ! Il eut évité l'image dont il s'est servi quand, pour expliquer qu'il ne s'agissait que d'un simple déplacement technique, il a dit que les nouvelles industries absorbaient les chômeurs comme le papier buvard étanchait l'encre de son stylo. Il faut aussi qu'il apprenne que presque partout, sauf à la Faculté de Droit, on trouve qu'un homme de 45 ans est déjà bien vieux pour occuper un emploi. Les plus âgés sont donc licenciés les premiers. Et il n'est pas question pour eux d'une courte interruption du labeur quotidien, comme dit précieusement un jeune agrégé, c'est d'un congé définitif qu'il s'agit.

Mais pourquoi cette surprise ? Nous répétons que l'immense organisation de la production moderne, avec toutes ses machines, avec toutes les forces disciplinées qui les font mouvoir, n'a jamais été construite dans le but de donner du travail aux hommes mais de leur en économiser. Elle a tenu sa promesse en leur fournissant tout ce qu'il faut pour assurer, quand ils le voudront, le bien-être et la sécurité de toutes les familles.

L'impartialité oblige de reconnaître que, du haut d'aucune chaire, n'est encore tombée une sottise qui court les rues : à savoir qu'il faut supprimer les machines. A l'armistice, on a été privé d'une partie de l'énergie qu'elles réclament, et l'on a vu dans quel désarroi cette situation nous a plongés. Détruire les machines ?

Mais les gens qui profèrent cette énormité se doutent-ils qu'avec la population actuelle ce serait la pire des catastrophes ! Sans machines, le ravitaillement des grandes villes serait impossible, puisqu'on ne pourrait ni préparer, ni conserver les vivres, et encore moins les transporter. On ne pourrait fabriquer ni cotonnades, ni lainages, ni aucun de ces produits synthétiques qui prennent une place toujours plus grande dans notre économie, et dont nous parlerons bientôt. Bien au contraire, loin de détruire les machines, on en augmentera continuellement le nombre. N'est-il pas ridicule de voir une femme user ses yeux et son temps à tricoter une paire de chaussettes, quand une machine peut la fabriquer en moins d'une minute ?

Détruire les machines serait plus bête encore que d'enfouir ou de détruire des récoltes, ou de laisser pourrir volontairement des stocks. Ce serait l'équivalent de l'arrachage obligatoire des vignes, car on détruirait le moyen de produire. Ce ne seront certes pas leurs propriétaires qui les détruiront, car ce serait consommer leur ruine. La seule exception, à ma connaissance, concerne certains tissages du Nord et de l'Est, que des industriels envoyèrent au cubilot. Mais il s'agissait d'outillages achetés avec des dommages de guerre, et la collectivité en avait fait tous les frais...

Avant d'en terminer avec les machines, qu'il soit bien entendu qu'elles ne sont pas la seule cause du chômage. Toutes les mesures prises pour comprimer les prix de revient en portent la responsabilité. Elles ont pour conséquence de réduire le revenu national, et cette diminution engendre un nouveau chômage et ainsi de suite.

Cependant, les orthodoxes nous affirment encore que l'émigration et la colonisation sont des remèdes excellents, aussi bien contre le chômage des hommes que contre cette limitation des ressources naturelles

dont nous nous sommes déjà préoccupés. Examinons avec attention ces deux soupapes de sûreté.

Chapitre 4

Si l'émigration et la colonisation fournissent encore aux chômeurs la possibilité de gagner leur vie. — Où sont situées les colonies de peuplement ? — Digression sur les anciennes colonies d'Amérique.

Pour certains orthodoxes, la science économique fait quasiment partie des sciences physiques. Après nous avoir montré les affinités chimiques du capital et du travail, ils nous expliquent d'autres phénomènes par la théorie des vases communicants.

Ainsi, lorsque des hommes ne trouvent plus à gagner leur vie dans leur patrie, ils vont tout naturellement la gagner ailleurs. Le trop-plein de la population d'un pays se déverse par l'émigration dans les pays neufs, de sorte que l'équilibre se trouve immédiatement rétabli.

Ceci réclame un éclaircissement. Pourquoi un homme ne trouve-t-il pas de travail dans son pays ? - Parce que ceux qui pourraient lui en fournir n'ont plus intérêt à le faire. - Pour quelle raison ? - Parce que la production est déjà supérieure à la demande. - En consé. quence, un pays disposant de plus de richesses qu'il n'est nécessaire, oblige certains de ses nationaux à s'expatrier ?

Cette question paraît saugrenue, mais la contradiction s'explique quand on se rappelle que les orthodoxes parlent toujours de la demande dans un sens général, alors qu'ils n'envisagent en fait que la demande solvable qui, seule, les intéresse. Il n'y a pas surproduction mais sous-consommation. Alors les gens qui ne peuvent pas vivre sans travailler — même si, dans leur pays, tout existe pour satisfaire leurs besoins — sont obligés d'aller vivre ailleurs, là où l'on trouve peut-être encore du travail.

C'est pour cela qu'un pays où, grâce à la chimie agricole, on obtient 25 quintaux de blé à l'hectare, peut prétendre ne pas pouvoir nourrir tous

ses enfants, n'ayant pas de travail à donner à chacun d'eux. Et ceux dont le travail n'est pas nécessaire sont obligés d'aller vivre dans un pays qui, peut-être, ne produit que 6 quintaux à l'hectare. On dit du premier pays qu'il est pauvre, et du second qu'il est neuf, ce qui sous-entend riche. Et le pays pauvre pourra dénaturer le trop-plein de sa récolte en la passant au bleu de méthylène. Voilà un des spectacles que nous offre le libéralisme économique, quand l'abondance succède à la rareté. Ajoutons que lorsque tous les pays furent devenus pauvres (parce que produisant trop pour les besoins solvables), ils cadenassèrent la porte d'entrée de leur territoire. Interdite aux produits pour commencer, elle l'a été ensuite aux travailleurs. Ce jour-là l'émigration avait vécu.

Quelques professeurs prétendent que si les hommes quittent leur pays d'origine, c'est faute de place. À ce compte, aucun Français ne devrait jamais quitter sa patrie qui compte 35 millions d'hectares de terres cultivables. Avec 3 habitants à l'hectare, 100 millions de Français pourraient vivre sur leur territoire : n'en compte-t-on pas 23 à l'hectare dans le delta du fleuve Rouge ? L'expérience prouve, au contraire, que c'est souvent des pays moins peuplés que le courant d'émigration a été le plus fort ! Ainsi les Allemands, malgré la grande densité de leur population, ont moins émigré que beaucoup d'autres peuples. L'émigration est en fait liée au problème du revenu national, ou, plus exactement, aux ressources financières de chaque individu. Du moment qu'il est impossible de vivre chez soi sans argent, on est bien obligé d'aller chercher fortune ailleurs ; car, si le hasard faisait qu'un candidat à l'émigration gagnât le gros lot, on peut parier qu'il ne s'embarquerait pas pour une terre inconnue. Un économiste, M. Oppenheim, étudiant sérieusement la question, a prétendu que l'émigration variait en raison directe du carré des dimensions de la grande propriété. Bien que sa formule soit assez difficile à saisir, elle mérite d'être retenue car elle a été vérifiée en Pologne, en Irlande, en Espagne, en Italie, en Allemagne.

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, on estime à 40 millions le nombre des Européens qui émigrèrent, et le grand courant fut celui qui alla peupler les États-Unis.

Mais ceci c'est le passé : pourrait-on nous dire vers quels rivages les Européens peuvent aujourd'hui fuir leur misère ?

Dès 1924, le gouvernement des États-Unis a restreint les admissions sur son territoire, en classant les émigrants en désirables et en indésirables. Par désirables, il entendait ceux qui disposaient de quelques ressources ; par indésirables, ceux qui n'apportaient que leur travail. Un peu plus tard, toutes les nations du monde fermèrent leur porte aux travailleurs, mais l'ouvrirent toute grande aux touristes ; précisément parce qu'on souffrait partout de cette fausse surproduction qui n'est qu'une véritable sous-consommation. Apportant leur travail, les indésirables auraient augmenté cette surproduction. Les touristes, au contraire, renforcent le faible contingent des consommateurs solvables, sans accroître la production puisqu'ils se promènent. Pour les inciter à venir aussi nombreux que possible, on ne tarda pas à leur accorder des avantages sérieux : tarifs réduits sur les chemins de fer, sur l'essence, et même dans les hôtels. L'Allemagne leur céda des marks-touristes à un prix inférieur au change ordinaire, de sorte que les étrangers payaient tout moins cher que les Allemands. D'autres pays s'empressèrent de suivre cet exemple. On avait si peur du travailleur indésirable que, nulle part avant la guerre, on ne délivrait un passeport pour l'étranger sans l'agrément préalable du consul du pays où l'on désirait se rendre. Ce fonctionnaire s'enquérissait si l'intention du voyageur était de travailler, et, dans l'affirmative ou le doute, il lui évitait d'en tenter l'expérience en refusant le visa. Nous voici assez loin de la formule : laissez passer et laissez faire !

Le fait est qu'un pays comme le Canada, vingt fois grand comme la France, loin de devenir une colonie de peuplement comme les États-Unis d'autrefois, se contente d'une population à peine supérieure à celle de Londres. Cependant ses richesses naturelles, exploitées avec méthode, pourraient faire vivre une population plus nombreuse que celles de l'Allemagne et de l'Angleterre réunies. Le Canada produit couramment 10 millions et demi de tonnes de céréales diverses, qui suffiraient à l'alimentation de près de cent millions d'êtres humains ; et il pourrait en produire plus encore. Un continent immense, l'Australie, agit de même en refusant l'accès de son sol à ceux qui pourraient exploiter ses prodigieuses

richesses. C'est que ces pays neufs jouissent déjà d'un équipement industriel qui leur permettrait d'instaurer chez eux le socialisme de l'abondance ; mais comme ils restent férus de libéralisme économique, ils souffrent de surproduction. Comptant déjà des chômeurs, ils craignent d'en augmenter le nombre.

Cessons donc une bonne fois de parler de l'émigration puisqu'elle est maintenant pratiquement impossible, et passons au second exutoire dont le sort est presque le même : la colonisation.

Ici, les économistes orthodoxes font une distinction. Si l'émigration est un phénomène démographique, la colonisation est un fait politique. Ce qui veut dire que l'émigration était spontanée, tandis que la colonisation serait préméditée. Cependant, à l'origine de toute politique coloniale, on trouve des Anglais, des Portugais, des Français, des Hollandais, des Espagnols ayant quitté leur patrie avec l'intention de s'enrichir. Jamais un pays ne s'est emparé ex-abrupto d'un pays pour le coloniser ; il y est précédé par des pionniers qui, après s'être enrichis dans quelque pays lointain, réussissent ensuite à identifier leurs intérêts particuliers et les intérêts généraux de leur patrie. A ce moment-là, des expéditions militaires viennent défendre l'honneur du pavillon. Ainsi s'arrondissent les grands empires coloniaux, car on trouve toujours, au moment opportun, le fatal coup d'éventail qui autorise l'entrée en campagne.

Les économistes distinguent les colonies d'exploitation et les colonies de peuplement.

Les premières, leur nom l'indique, sont des territoires riches en matières premières qu'il s'agit d'exploiter en même temps que les indigènes. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler que, sous le couvert de la civilisation, ces derniers ont été trop souvent odieusement maltraités. La traite des noirs, les méfaits de la compagnie des Indes ont laissé de tristes souvenirs. Pour s'emparer du coton, du cuivre, du caoutchouc, de la canne à sucre, etc., on a dépouillé de leurs terres, puis réduit en esclavage, les indigènes de l'Amérique du Sud, de Cuba, de la Nouvelle-Zélande, du Congo et d'ailleurs. Dès que les civilisés organisent la production, il faut convenir qu'une effroyable misère commence souvent pour les sauvages.

Pour être édifié à cet égard, le lecteur se reportera au compte rendu des débats de la Chambre des Communes, ou à ceux de la Chambre belge. Il verra ce que fut le martyre de ceux qui récoltèrent le caoutchouc sur des terres brûlantes et humides qu'il faut constamment drainer ; et les sévices dont furent victimes les Indiens du Pérou, qui transportaient à la côte 50 kilogs de gomme sur le dos. Sur le parcours de 100 kilomètres, qui leur était quelquefois imposé, ils tombaient comme des mouches. Et l'histoire de la construction de certaines lignes de chemin de fer... Glissons sur ces horreurs à faire rougir un singe.

Plus tard, quand l'abondance succéda à la rareté, les indigènes purent estimer que notre régime économique était assez curieux. Ne leur fit-on pas remettre en friche des terrains qui leur avaient été enlevés sous prétexte qu'ils les cultivaient mal ?

Au Maroc, pour ne citer que cet exemple, le Résident général Saint décida, un beau jour, à la demande de colons influents, que personne n'aurait le droit de défricher de nouvelles terres : c'était accorder un privilège aux propriétaires qui cultivaient déjà les leurs. Celles-ci étaient revendues couramment avec une prime qui dépassa souvent 10.000 francs par hectare. A la demande des producteurs de blé, notre gouvernement accorda une prime pour faciliter la vente à l'étranger des millions de quintaux de blé marocain que nous refusions de recevoir, même gratis. Cette mesure fut prise à une époque où la famine sévissait dans une partie de la population indigène. Presque au même moment, des chargements entiers de fruits et de primeurs pourrissaient dans les ports de l'Afrique du Nord, parce que les bateaux qui devaient les transporter en France avaient reçu l'ordre de surseoir à leur départ. Nous avons déjà dit qu'on faisait arracher des vignes en Tunisie et au Maroc ; qu'on limitait le contingent des vins tunisiens qui pouvait entrer en France ; qu'on interdisait toute expédition des vins du Maroc pour cette même destination. Rappelons, au passage, qu'on frappait d'une forte amende les indigènes d'Indo-Chine coupables d'avoir planté plus d'hévéas que ne l'autorisait l'accord des gros producteurs de caoutchouc. Que devaient bien penser de notre civilisation nos sujets d'outremer, en particulier les Arabes, chez qui la religion

ordonne la culture et la jouissance en commun de la terre et de tous ses fruits ?

Le premier souci d'un pays qui en colonise un autre, a toujours été de réserver à ses nationaux les meilleures terres, les chutes d'eau, les mines, la construction et l'exploitation des voies ferrées, les monopoles du crédit foncier et de l'émission de la monnaie, etc., y compris l'exclusivité du commerce grâce à des droits protecteurs. Souvent les industriels métropolitains, soucieux d'écouler leurs produits sans concurrence, s'opposèrent à ce que les colonies créassent des industries qui produiraient ce que fabrique la mère-patrie.

En définitive, les colonies devinrent vite des chasses gardées, permettant aux producteurs de la métropole de trouver et d'exploiter un supplément de consommateurs solvables, auxquels ils vendent même ce qui nuit à leur santé si l'affaire est profitable. Les colonies furent l'occasion d'opérations lucratives pour un petit nombre de producteurs et de financiers, comme les trusts, les compagnies à charte, et même ces compagnies commerciales dont le premier souci fut de faire disparaître la loi de l'offre et de la demande, en obligeant les indigènes à n'acheter et à ne vendre que par leur intermédiaire. Ces compagnies ont exercé quelquefois une souveraineté de fait par l'entremise de leurs agents tout-puissants. Ces organismes privilégiés obtinrent ainsi des métaux précieux, des minerais, des épices, du sucre de canne, du café, du chocolat, du coton, du quinquina, des bois d'ébénisterie, du caoutchouc, etc. Que les colonies aient été l'origine de très belles fortunes, personne ne le conteste ; mais jusqu'à quel point les consommateurs ont-ils retiré un avantage quelconque des pays lointains où flottent leurs couleurs ? Certes, un avantage de prestige, car c'est une satisfaction de pouvoir dire, par exemple, que Madagascar nous appartient, étant entendu qu'on ne peut disposer en propre de rien de ce qui constitue Madagascar, ni de rien de ce que produit la grande île sans le payer comme si elle ne nous appartenait pas. Un cours mondial, en effet, s'est établi sur tous les marchés de matières premières, auquel correspond un cours particulier dans chaque pays ; et c'est à ce prix que les citoyens d'un pays achètent les produits étrangers, quelle qu'en soit la provenance. Le Français moyen paie donc

une livre de café de Madagascar qui lui appartient, au même prix que la livre de café du Brésil qui ne lui appartient pas ; et il peut se faire qu'un Suisse, qui ne possède aucune colonie, paie le café de Madagascar moins cher qu'un Français.

Passons aux *colonies de peuplement*.

Elles doivent recevoir les essaims de la ruche, puisqu'on se propose de les peupler avec le trop-plein des nationaux. Où sont-elles ? Nous savons qu'il faut écarter ces terres d'alluvions qu'on doit constamment reconquérir sur les eaux ; comme aussi ces terres si naturellement fertiles qu'elles sont la terreur des émigrants. Envahies par une végétation luxuriante, elles rappellent cette barbe fameuse dont les poils apparaissaient sur la joue rasée alors qu'on commençait à raser l'autre. Comment un colon isolé, ne disposant que de ses bras et d'un petit pécule, pourrait-il abattre des forêts vierges, combattre des animaux féroces, dessécher des marécages, détruire les miasmes pestilentiels ? Cette œuvre n'est pas à sa portée ; la chaleur et les fièvres viendraient vite à bout de ses forces.

Mais on aurait tort de croire que d'autres territoires, jouissant d'un climat tempéré, pourraient devenir des colonies de peuplement. Il ne suffit pas d'y transporter des paysans d'Europe pour qu'ils occupent la terre et la mettent en valeur. Même si le climat est à peu près celui qu'ils quittent, les conditions d'existence, dans le département de la France le plus pauvre et le plus déshérité, sont très supérieures à celles qu'ils trouvent dans ce qu'on appelle le pays neuf.

Ainsi le paysan qui s'établit sur un coin quelconque de France trouve une installation rudimentaire ; mais c'est infiniment mieux que le bled. Il dispose d'une mesure, d'une écurie, d'une grange, de quelques instruments aratoires, d'un peu de bétail, d'une petite provision de grains et de fourrage, de poules, d'un verger, d'un potager, etc. Il a de l'eau potable, un peu de bois de chauffage ; il trouve une terre irriguée ou en assez bon état pour la culture. Enfin, il possède une voie d'accès à la route qui le conduira à la gare ou à la bourgade voisine. Et cette dernière richesse, surtout, est inestimable, car, au village, il trouve quelques fournisseurs

dont un charron pour réparer ses outils. Enfin, en une demi-heure tout au plus, il peut être en contact avec médecin, dentiste, sage-femme, pharmacien, vétérinaire. Certes, les difficultés commencent quand il s'agit de vendre ses produits, mais n'est-ce pas souvent la raison pour laquelle il veut s'expatrier

Transportons maintenant notre homme au Maroc, sur la concession qu'il a pu obtenir. Que découvre-t-il en arrivant ? Que son lot est couvert de broussailles dont l'arrachage n'est pas mince besogne. Et quand il aura tout nettoyé, est-il sûr que sa terre est cultivable ! Si elle l'est en partie, il y a de grandes chances pour que son prédécesseur indigène ait épuisé le sol, en lui demandant beaucoup et en ne lui restituant rien. Mais il lui faut encore construire une maison, une étable, un grenier, un hangar. Où trouve-t-il les matériaux nécessaires ? Sûrement fort loin de chez lui, d'où grande dépense pour les amener à pied d'œuvre ; cela exige de plus que la concession ait un chemin d'accès, chose rarissime. Pour tout ce dont il a impérieusement besoin, il lui faut s'adresser à des fournisseurs qui, parce qu'ils sont éloignés, prélèvent sur lui un gros profit, d'autant plus gros qu'il n'y a pas de concurrence ; en bref, tout ce qu'il fera venir sera grevé de frais de transport dont il n'avait aucune idée. S'il y a de l'eau, existe-t-elle en quantité suffisante ? Voilà une grave question, car peu d'eau c'est peu d'herbe, donc peu de bétail et probablement beaucoup de sauterelles, sans oublier le sirocco qui dessèche sa récolte. Quant à la vente, elle est plus difficile encore qu'en France, parce qu'il n'y a souvent qu'un gros acheteur qui dicte sa loi. Pour ces mille raisons, notre colon, découragé, vendra sa concession à première occasion à quelque riche colon dont les moyens étaient déjà puissants quand il est arrivé, et qui cherche à s'agrandir.

N'est-ce pas ce qui s'est passé en Algérie dont la colonisation a grevé notre budget de quelques milliards de francs-or, sans compter les capitaux privés qui y ont été absorbés ? En un siècle, tous les efforts possibles ont été accomplis pour y attirer et y fixer les colons. On peut même dire que tous les procédés de peuplement y ont été successivement employés. Pour quels résultats ?

On commença par refouler les indigènes, pour faire place aux futurs colons, ce qui, par voie de conséquence, provoqua la destruction partielle

des immenses ressources forestières du pays. En effet, obligés de remplacer les cultures qu'on leur avait enlevées, les indigènes s'en allèrent défricher et brûler des forêts, pour se créer des terres et des pâturages, alors qu'ils les utilisaient auparavant comme pacages, sans chercher à les déboiser. Au même moment, le second Empire distribuait à ses courtisans 170.000 hectares, pris dans les forêts de chênes-lièges les plus belles et les mieux situées. Ces concessions avaient, à l'origine, une durée de 16 ans qu'on porta ensuite à 40 ans, puis à 90 ans. Mais, comme le feu y prenait souvent, et qu'on réclamait chaque fois de fortes indemnités à l'État, celui-ci finit par abandonner ces 170.000 hectares en toute propriété aux infortunés concessionnaires. De leur côté, génie militaire et colons ont taillé, coupé, exploité si abusivement d'autres forêts, qu'elles sont aujourd'hui beaucoup moins étendues qu'à l'époque où l'armée française de barquait à Sidi-Ferruch.

Quant aux terres où s'établirent les colons, une bonne partie avait besoin d'être arrosée artificiellement ; il fallait alors niveler la terre, l'aménager et la drainer. Or, les cultures industrielles peuvent seules supporter des frais aussi élevés.

De sorte qu'au rapport de M. de Peyerimhoff, les colons qui se fixèrent en Algérie, de 1830 à 1841, n'étaient au nombre que de 15.497 Français et de 20.230 étrangers. Dix ans plus tard, on ne comptait encore que 65.497 Français et 65.233 étrangers. Enfin, de 1851 à 1871, les Français atteignirent le chiffre de 129.998, et les étrangers celui de 115.516. En 40 ans, notre grande colonie de peuplement s'était grossie d'une population coloniale française égale à la population de Boulogne-Billancourt, et, dans la même période, le peuplement de la colonie tout entière n'avait pas dépassé le chiffre de la population de Bordeaux.

En 1871, on essaya d'attirer les Alsaciens et les Lorrains qui quittaient leur pays. Sur 1.183 familles installées, on n'en comptait guère que 387 qui, trente ans plus tard, étaient encore en possession de leur lot. De 1871 à 1895, on procéda à l'installation de 5.655 familles venues de France, sur lesquelles 4.700 gardèrent leur lot jusqu'à l'obtention du titre définitif. Mais en 1902, il n'en restait que 2.133. Qu'étaient devenus les autres lots ? A cette question, le maréchal de Mac-Mahon répondait déjà, en

1870, que les terres vendues au profit de la colonisation étaient achetées par les indigènes. Il eût été plus exact de dire qu'on revendait aux Arabes les terres dont on les avait dépouillés. C'est là encore un curieux effet de notre économie que note M. Aynard quand il avoue que beaucoup de colons n'avaient rien trouvé de mieux que d'affermier leurs lots aux indigènes, lesquels se portaient également acquéreurs de presque tous les lots vendus par autorité de justice. En résumé, et toujours au rapport de M. Peyerimhoff, il apparaît que sur 643.546 hectares affectés à la colonisation, 334.316 seulement avaient été exploités soit par les uns, soit par les autres. Le reste, c'est-à-dire 309.230 hectares, était resté en friche.

On a bien la preuve que le petit colon ne peut pas vivre de la culture de sa terre, puisqu'on a compté par centaines les petits lots saisis par autorité de justice. Les plus faibles, ou les moins appauvris des colons, quittèrent le pays ; les autres résistèrent tant bien que mal. Hélas ! beaucoup s'installèrent dans les villes et les villages pour y ouvrir des cafés. Et quand on comparait la population agricole à celle des villes, on constatait, il y a quelques années, que sur 100 Français, 77 étaient fixés dans les villes et 23 seulement à la campagne. Et la proportion des fonctionnaires atteignait quelquefois 30 % de l'ensemble de la population recensée. Quelle curieuse colonie de peuplement !

Certes, des banques, des établissements de crédit foncier, des sociétés minières, des compagnies de navigation etc. s'enrichirent en Algérie ; de grands propriétaires achetèrent des concessions pour constituer de grands et moyens domaines dont l'exploitation intensive s'avéra fort lucrative jusqu'à la grande crise de 1929. Mais si, disposant de grands capitaux et de moyens techniques puissants, le grand domaine constitue déjà une concentration des efforts et une rationalisation intéressante, il ne faut jamais oublier que la grande propriété ne peuple pas. En Tunisie, l'essai de petite colonisation eut un échec aussi complet ; mais, séduits par les beaux jours qui luisaient alors pour la viticulture (le vin était rare), de riches particuliers, au lendemain du protectorat, y vinrent acquérir d'immenses domaines. Pour se rendre compte de la supériorité de la grande culture, le lecteur voudra bien se reporter à la description que fait René Dumont, dans son livre *Misère ou Prospérité paysanne*, d'une

exploitation tunisienne de la vallée de la Medjerdah qu'il visita en 1924. Ayant réussi à réunir quelques centaines d'hectares d'un seul tenant, l'exploitant s'était empressé de se procurer l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires. L'outillage était le plus perfectionné qu'on pût trouver à l'époque ; quant à la main d'œuvre, elle fut recrutée non parmi les Européens, mais parmi les indigènes qui se contentent de salaires moins élevés. Grâce à cette double condition, le blé était produit au prix de revient le plus bas. Le matériel se composait déjà de 5 tracteurs Holt de 75 à 100 chevaux, dont 2 passaient en revision pendant que les 3 autres travaillaient en liaison, sous la direction d'un mécanicien français mais sous la conduite d'un seul Arabe. Chacun de ces tracteurs faisait en moyenne 25 kilomètres par jour, et labourait environ 90 hectares.

Pour la moisson, chaque Holt traînait : 1° une moissonneuse-batteuse coupant le blé sur une longueur de 6 mètres ; 2° un chariot qui recueillait 20 quintaux de blé. Le rendement moyen étant d'environ 19 quintaux à l'hectare, c'est donc 425 quintaux qu'on récoltait dans la journée. Comme personnel auxiliaire, on comptait un ouvrier français, deux ouvriers arabes, et 6 manœuvres arabes. Ces tracteurs remplaçaient au moins 580 bœufs tunisiens, car les terres étaient lourdes et souvent durcies par la chaleur de l'été. L'ensemble de cette exploitation, écrit notre auteur, ne constituait plus une ferme mais une petite usine à blé. Comment le petit colon aurait-il pu lutter avec elle ?

On voit combien Carey avait raison d'écrire que la culture, sur toute la surface du globe, a commencé par les terres les plus pauvres pour s'élever progressivement aux plus riches. Les premières, en effet, correspondent aux faibles moyens des artisans. Avec la grande culture, on a pu aborder des terres un peu plus riches parce qu'on disposait de puissants moyens techniques et financiers. Mais les producteurs finirent par se heurter à l'impossibilité de vendre tous leurs produits.

Il reste à défricher les terres les plus riches de la planète ; c'est une entreprise que, seule, la culture collective mènera à bien, car elle se sera libérée de toutes les entraves du libéralisme économique.

L'empire colonial français, qui fut 18 fois plus grand que la France, avait une population qui dépassait de 30 % à peine celle de la métropole. A-t-on jamais évalué ses richesses ? L'Indo-Chine possède, dit-on, des gisements de houille estimés à 12 milliards de tonnes. Le coton cambodgien, qui est d'une qualité magnifique, pourrait être cultivé sur 2 ou 3 millions d'hectares de terres rouges qui lui conviennent admirablement. C'est plus du double de celui dont la France a besoin et qu'elle achète si cher à l'étranger. Au Soudan, cette culture pourrait s'étendre sur 15 millions d'hectares, de sorte qu'on y produirait autant de coton qu'en Egypte. Au Sénégal et au Dahomey, d'immenses superficies pourraient encore être ensemencées de la même manière, si un vaste programme d'irrigation pouvait être exécuté.

Nous pourrions tirer de notre France d'outre-mer toutes espèces de métaux : fer, zinc, plomb, manganèse, nickel et chrome, des quantités considérables de caoutchouc, de tabac, de cacao, de jute, etc. La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et l'Indo-Chine pourraient cultiver en grand la canne à sucre. Le cheptel de Madagascar est déjà supérieur à celui de la métropole, tandis que la population de cette île atteint à peine le dixième de la nôtre. Et les oléagineux dont nous avons manqué si durement ? L'Ouest Africain compte quelque cent millions de palmiers *Elaeis*, dont nous tirons de 25 à 30.000 tonnes d'huile, ce qui est ridicule ; mais c'est que nous nous servons de procédés d'extraction si primitifs, qu'ils laissent perdre la moitié de la matière grasse. Exploités collectivement, ces arbres pourraient suffire à tous nos besoins. Mais pour décider les indigènes à entreprendre ce travail, il faudrait cultiver le riz dans les régions qui lui conviennent, et fournir ainsi à la population un aliment à la fois abondant et n'exigeant que peu de soins.

Et les bois ? Au bas mot, notre empire compte 90 millions d'hectares de forêts aux essences les plus variées, soit le double de la superficie de la France.

Et c'est avec la politique des jardinets qu'on voudrait exploiter tout cela ? Le libéralisme économique nous permet à peine de tirer parti du cinquantième ! Et dans quel désordre ! Un exemple, entre mille, donnera une idée de l'exploitation coloniale dans le régime du profit. On sait que

l'Afrique Occidentale Française possède dans la Côte d'Ivoire des forêts magnifiques composées de bois de toute espèce. Mais quand on voulut y construire des voies ferrées, c'est en Suède qu'on alla chercher des traverses de chemin de fer. Et, pendant la guerre de 1914-1918, nous achetâmes à prix d'or aux États-Unis des bois d'acajou coupés à la Côte d'Ivoire !

Revenons à la question que nous posons aux économistes orthodoxes : où trouver aujourd'hui des colonies de peuplement Certes, le Canada, au xx^e siècle, pourrait jouer le même rôle que les États-Unis autrefois ; mais nous savons qu'il n'accepte plus de colons. L'Australie, continent immense et sans habitants, n'en accepte pas davantage, bien que son prodigieux troupeau compte vingt moutons par habitant. Et que d'autres terres exceptionnellement fertiles sont dans le même cas !

En résumé, l'histoire ne nous fournit guère, en matière de colonie de peuplement, que le seul et brillant exemple des vieilles colonies d'Amérique, qui finirent par se séparer brutalement de la mère patrie. On prétend qu'en se décidant à conquérir leur indépendance par les armes, les colons ne furent animés que du plus pur idéal. Ils avaient cependant quelques préoccupations d'ordre économique qui méritent une parenthèse.

Les Anglais, qui s'expatrièrent pour aller défricher l'Amérique septentrionale, se recrutaient, pour la plupart, parmi les basses classes de la société, car on appelle ainsi les pauvres gens que la misère chasse de leur pays. Si leur bagage était très léger, ils trouvèrent le moyen d'y glisser ces fameux droits politiques qu'on accorde volontiers, probablement pour les consoler, à ceux qui ne possèdent pas de droits économiques. Ces émigrés entendaient donc participer à la confection des lois qui devaient les régir. Après avoir refoulé les Indiens, souvent en les exterminant, ils fondèrent 13 colonies au régime social assez disparate. Il faut distinguer celles qui s'établirent au nord de l'Hudson, celles au sud de ce fleuve. Au nord, le régime était assez démocratique, puisqu'on n'y rencontrait ni grands propriétaires fonciers ni esclaves agricoles : Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts, New Hampshire avaient des lois civiles applicables à

tous les citoyens. Au sud de l'Hudson, au contraire, Virginie, Carolines et Georgie bénéficiaient d'un régime aristocratique, où de vastes domaines passaient au fils aîné comme dans la mère patrie, et, presque partout, l'esclavage y était en honneur. Il y avait aussi des différences dans la forme du gouvernement. Ainsi, en Pennsylvanie, dans le Maryland, la Georgie et les Carolines, où les territoires avaient été concédés par charte royale, les propriétaires choisissaient le gouverneur qui administrait sous le contrôle de la Couronne. Dans la colonie de New York, c'est un gouverneur royal qui exerçait directement le pouvoir. Dans le New Jersey, le Rhode Island, etc., l'administration était sous la surveillance de la métropole. Enfin, toutes les colonies étaient divisées en communes pour la gestion des affaires locales ; et la réunion des communes formait un comté qui nommait des délégués à l'assemblée générale de chaque colonie. Les comtés étaient ainsi représentés au sein d'un petit parlement qui votait les impôts ; mais, à la différence de celui de Londres, il ne se composait que d'une Chambre : on n'avait pas créé de Chambre des Lords : aucun lord ne s'était expatrié.

Ajoutons que, si les colonies jouissaient d'une certaine autonomie financière, leurs gouverneurs leur imposaient les subsides dont le roi d'Angleterre avait besoin pour équilibrer son budget. En fait, les colons payaient des taxes proportionnées aux revenus de leurs biens, et acquittaient des droits sur les boissons alcooliques. Le fisc anglais se faisait encore payer 10 livres sterling, chaque fois qu'un nègre pénétrait comme esclave sur le territoire d'une colonie. Comme de juste, les Anglais, seuls, avaient le droit d'y vendre des objets manufacturés et s'étaient réservés le monopole de la navigation. En bref, les colonies d'Amérique permettaient à un certain nombre d'Anglais de réaliser d'excellentes affaires, car l'Angleterre, au début du xvi^e siècle, trouvait le moyen d'y vendre autant de marchandises que dans le reste du monde.

Mais le libéralisme économique déchaîne des appétits qui finissent par tout gêner. En 1764, le gouvernement britannique supprima l'autonomie financière des colonies, en transférant à sa propre Chambre des Communes le droit de lever des impôts sur toute l'étendue de leur territoire. Les colonies n'étant pas représentées au Parlement anglais, c'était faire acquitter par les colons des taxes qu'ils n'avaient pas

consenties ; en particulier ce fameux droit de timbre les obligeant, dès 1765, à ne tester et à ne contracter que sur papier délivré par la Couronne et portant son timbre.

Cette dernière mesure souleva l'indignation générale, qui dégénéra vite en violence : on pillait les caisses contenant le papier timbré, et on obligea ceux qui le débitaient à fermer boutique. Enfin, les colonies, réunies en congrès, prirent, une décision plus efficace encore : celle de boycotter toutes les marchandises en provenance de la métropole. L'Angleterre comprit et n'insista pas. Elle révoqua le droit de timbre ; mais, opiniâtres par tempérament, les Anglais maintinrent leur droit de légiférer pour les colonies, et, quelques années plus tard, imposèrent des droits sur toutes leurs importations, y compris le thé, dans l'espoir que les consommateurs, sur qui cette taxe allait infailliblement retomber, accepteraient la hausse sans y regarder de plus près.

Mais les habitants du Massachusetts firent les récalcitrants. Comme leur assemblée avait été dissoute, ils en convoquèrent une autre extraordinaire, connue sous le nom de Convention, et son premier soin fut de ressusciter la ligue contre l'importation des produits anglais. Des troupes britanniques ayant été envoyées à Boston pour ramener les habitants à de plus saines traditions, le sang coula inutilement de part et d'autre. Les 13 colonies firent aussitôt cause commune. Comme tout le monde s'engageait à ne plus acheter que des produits américains et tenait sa promesse, on ne s'étonnera pas si les industries américaines naissantes firent de rapides progrès.

L'Angleterre comprit encore et céda, sauf sur le thé. Dès les premières expéditions que la Compagnie des Indes fit de cette précieuse denrée, New-York et Philadelphie refusèrent de débarquer leurs caisses, et Boston jeta les siennes à la mer. Cette réplique froissa vivement le gouvernement de Sa Majesté, qui décida le blocus de la ville, et révoqua l'administration locale pour la remplacer par des fonctionnaires de la Couronne. Boston fut investi par mer, tandis que l'Angleterre levait en hâte des troupes prêtes à intervenir si la force devenait nécessaire.

Alors toutes les colonies, affirmant solennellement leur solidarité, se réunirent en Congrès à Philadelphie, à la suite de quoi Franklin fut autorisé à négocier avec le gouvernement de Georges III, fort anxieux de savoir si les colonies accepteraient de revenir à l'obéissance. Elles firent connaître leurs conditions, au nombre de 17, parmi lesquelles trois méritent d'être retenues : primo l'Angleterre renoncerait à son droit sur le thé et Boston paierait celui qu'il avait jeté à la mer ; secundo l'Angleterre abrogerait les actes restrictifs sur les manufactures indigènes : autrement dit, les Anglais renonçant à la prétention d'être seuls à vendre des produits finis, ne s'opposeraient plus à la création d'industries concurrentes en Amérique ; tertio l'Angleterre renoncerait à imposer les colonies suivant son bon plaisir, etc.

Malgré l'intervention de Lord Chatham à la Chambre des Lords, qui, à tout prix, voulait éviter un conflit armé, la guerre éclata dès que les États-Unis d'Amérique déclarèrent leur indépendance. Dix-huit mois plus tard, la France signait avec la nouvelle nation un traité d'alliance doublé d'un traité de commerce. Enfin, après cinq années d'hostilités, l'Angleterre, s'inclinant devant le fait accompli, perdait ses colonies de peuplement.

Cette longue parenthèse fermée, il est temps de revenir à l'étude des facteurs de la production. Nous en avons fini provisoirement avec la nature. Abordons maintenant le travail.

Chapitre 5

Du travail. — Travail productif et travail improductif : pourquoi leur équilibre est-il rompu ? — De la crise d'apprentissage. — Des méthodes scientifiques de travail. — Si le « droit au travail » peut être garanti en économie libérale.

Travailler est un devoir. On est allé chercher, jusque dans la Genèse, la justification de la loi sacrée du travail, en oubliant toutefois de dire qu'elle était imposée à tous, même aux riches, et comme moyen d'expiation. Depuis que Lamartine en a fait la sainte loi du monde, pourquoi s'étonner si l'on professe communément que les hommes sont mis au monde pour travailler ? Tous les gouvernements s'évertuaient à faire naître des occasions de travail, alors qu'ils détruisaient des produits prétendus excédentaires. C'est que les orthodoxes considèrent, en effet, toute économie de travail humain comme une perte pour la société. Ce fut vrai dans l'ère de la rareté, car ce dont nous avons besoin exigeait un travail de tous les instants ; mais, quand nos ancêtres apparurent sur la terre, s'ils avaient trouvé partout un climat d'une douceur exceptionnelle, où ils auraient pu se nourrir de fruits délicieux et abondants, croit-on que les besoins, qui occupent si tristement la vie, n'eussent pas été bien rares, et que tout n'eût pas invité au repos, ce repos à la méditation, et cette méditation à la Sagesse ? Les hommes ne travaillent pas où la banane abonde, a noté judicieusement Humbolt. S'ils n'avaient jamais manqué de rien, ils n'eussent inventé ni le travail, ni la propriété, ni l'échange, ni le crédit, ni surtout l'économie politique.

On devrait dire que les hommes sont mis au monde pour vivre ; mais, comme pour vivre il faut consommer, ils travaillent dans la mesure où leur consommation l'exige. Ils ne vivent donc pas pour travailler, mais ils travaillent pour vivre.

En considérant ainsi le labeur comme un moyen et non comme une fin, on définit le travail - au sens économique du mot comme l'effort accompli par l'homme pour placer la nature dans les conditions requises pour qu'elle lui fournisse ce dont il a besoin. Cet effort a toujours été pénible puisque, si l'on s'est toujours disputé, ce n'était pas pour accomplir la besogne indispensable, mais pour la faire exécuter par un autre. Longtemps le travail a été tenu pour dégradant. C'est que les Sages de la Grèce n'eussent jamais pu cogiter, ni discourir, s'il leur avait fallu partager le sort de ceux qui les faisaient vivre. En vertu d'une loi de Lycurgue, aucun Spartiate ne pouvait être employé aux travaux manuels : ils étaient réservés à une armée d'esclaves ; et, plus près de nous, la noblesse, pendant des siècles, considéra le travail comme une déchéance.

Pénible ou dégradant, ou les deux à la fois, que de gens riches à leur naissance, s'empressèrent d'enfreindre la sainte loi du travail et d'échapper ainsi au châtement de l'Éternel ! Si d'autres, au contraire, peinent encore toute leur vie pour accumuler de grands biens, c'est évidemment pour que leurs enfants aient les moyens de vivre sans travailler. Enfin beaucoup ne travaillent avec ardeur que dans l'espoir de hâter le moment où ils auront le droit de se reposer. C'est que les hommes ont vite compris que les richesses mettent à l'abri de la misère, des travaux forcés, des dangers et des maladies accompagnant encore de si nombreuses professions.

Rendons justice aux économistes orthodoxes en reconnaissant qu'ils se sont toujours efforcés de réhabiliter le travail. Ils en ont clairement montré la nécessité ; depuis celui du savant qui découvre l'utilité des produits de la nature, jusqu'au travail manuel puisque ces produits ne peuvent être utilisés qu'après avoir subi plus ou moins l'intervention de l'homme. Ils justifient ainsi leur loi du travail ; mais leur libéralisme admettant qu'on puisse s'enrichir du travail d'autrui, il est évident que n'obéissent à cette loi que ceux qui ne peuvent guère faire autrement.

Si l'homme ne travaille que pour gagner sa vie, serait-il donc foncièrement paresseux ? On aurait tort de généraliser ; cette paresse apparente a, en tout cas, d'heureuses conséquences. Car de même que la nature agit toujours par les voies les plus courtes, l'homme économise

l'effort parce qu'il lui coûte de la peine. Ainsi, un excellent ouvrier ne fait jamais d'effort inutile. C'est que la nature de l'homme veut qu'il recherche le plaisir et évite la peine. Partant de là, il vise, en toute circonstance, à obtenir le maximum de satisfaction avec le minimum de peine, ce qui revient à utiliser au mieux le temps et le travail. Voilà le principe hédonistique dont parlent les économistes ; il sert de base à l'école psychologique, et l'école mathématique s'en inspire fréquemment. Soulignons qu'il est excellent que nous obéissions à ce principe du moindre effort, car il est à l'origine de toute invention, de toute découverte, de toute industrie, de tout perfectionnement mécanique, bref de tout progrès technique. C'est grâce à lui qu'après avoir fait l'effort d'inventer et de fabriquer une machine, puis de capter l'énergie nécessaire à son fonctionnement, l'homme a fait disparaître une grande partie du travail auquel il était condamné. Et, au lieu de se lamenter, les hommes devraient s'en réjouir, puisque le peu de travail qui reste est bien plus productif que celui qui a disparu. Mais cette diminution de travail devrait profiter à l'ensemble des hommes, au lieu de réduire à la mendicité un nombre grandissant de travailleurs.

Hélas ! Nos orthodoxes n'en conviennent pas, étant restés fidèles à Adam Smith qui écrivait que la nature ne fait rien et que l'homme fait tout. Plus perspicace, Montesquieu avait déjà signalé, dans son Esprit des Lois, qu'on peut, par la commodité des machines que l'art invente ou applique, suppléer au travail forcé qu'ailleurs on fait faire aux esclaves.

Malheureusement, les idées ont moins progressé que la technique, de sorte que, dans les sociétés modernement équipées où l'on s'entête à vivre selon les principes du libéralisme, on est parvenu au résultat suivant : la machine est dangereuse pour ceux qu'elle prive de leur gagne-pain ; inutile pour le travailleur restant qui continue à peiner comme si elle n'existait pas. Et ce n'est pas tout, car si ces conséquences n'étaient fâcheuses que pour la classe ouvrière bien des gens en prendraient résolument leur parti : la machine est encore devenue ruineuse pour son propriétaire, car il ne peut plus vendre les produits qu'elle fabrique en abondance.

Ceci prouve que le libéralisme économique est irrévocablement condamné parce qu'il accumule les contradictions. Il crée aujourd'hui du chômage par l'usage égoïste qu'il fait du progrès technique, en sorte qu'une portion grandissante de la production lui reste souvent pour compte.

Que penser de l'ardente campagne de certains professeurs en faveur de l'artisanat ? Voudraient-ils le ressusciter ? Comment l'artisan pourrait-il vivre de son travail, étant donnée la faible productivité de ses outils comparée à celle des machines ? Son coût de production n'est-il pas toujours beaucoup trop élevé pour concurrencer celui de la machine ?

Avons-nous grand-chose à retenir des longues recherches sur la façon dont le travail produit ? Les orthodoxes sont à peu près d'accord pour dire que ses effets sont ceux d'une force musculaire dirigée par une intelligence. Rien à objecter à cette définition sinon qu'elle ne concerne que le travail de l'artisan. Nous devons dire une force dirigée par une intelligence, afin d'englober le travail de la machine. En définitive, le travail n'est qu'un déplacement consistant soit dans un changement de lieu de l'objet lui-même, soit dans le changement de place des parties qui le constituent. Certes, l'objet est transformé par le travail, mais ces transformations ne se réduisent qu'à un déplacement, un peu comme celui qui s'opère entre les molécules d'un corps soumis à une action chimique.

Quelques professeurs citent à ce sujet l'exemple classique de la fabrication du pain. Pour produire cet aliment, il faut labourer, herser, semer, moissonner, vanner, moudre, bluter, pétrir, enfourner, défourner, et livrer au consommateur. Dans toutes ces opérations, il ne s'agit bien que de déplacements imprimés à la matière ; c'est la nature, ou plus exactement le soleil, qui a fait le reste. Mais notons que l'intervention d'une force musculaire est de moins en moins importante. Ainsi la dernière opération, consistant à livrer le pain, s'effectuait, avant l'armistice et dans tous les pays qui n'étaient pas trop montagneux, par l'automobile du boulanger qui roulait jusqu'au fin fond des campagnes. En remontant le cours de la fabrication, nous constatons que c'est presque toujours une force extra-humaine, dégagée du pétrole ou de l'électricité, qui imprime aujourd'hui les autres mouvements à la matière. Dans les grandes boulangeries où l'on

fabrique du pain pour de nombreux consommateurs comme par exemple à Paris celle de l'Assistance Publique, ou, mieux encore, à Panama, celle qui en fabrique pour tout le personnel du canal - toutes les opérations sont faites mécaniquement, et la main-d'œuvre encore nécessaire est excessivement réduite. Même observation dans les grands moulins où l'on fabrique la farine. Enfin sur aucun point du globe, la culture du blé et sa moisson ne se font à la main dans les exploitations agricoles de quelque importance. Partout, certes, l'intervention de l'homme est encore nécessaire, mais réduite à sa plus simple expression : celle de la surveillance de l'outillage. Ce que le travail humain a perdu en intensité, il l'a gagné en efficacité : l'intelligence est venue relever le muscle.

Vous avez donc tort de dire, Monsieur le Professeur, que le travail s'est simplement déplacé puisqu'il a fallu inventer et fabriquer la machine, capter, discipliner, transporter l'énergie. L'homme ne serait-il pas un grand nigaud s'il prenait autant de peine à construire des machines qui travailleraient pour lui, qu'à produire lui-même sans les machines ? D'où proviendrait alors la baisse du prix de revient ? A la vérité, l'effort de l'homme, pour le même rendement, est beaucoup moins grand pour un résultat très supérieur. Si ce n'est vrai, qu'est devenu le principe du moindre effort que vous exposiez si brillamment dans une de vos leçons précédentes ?

Les économistes classiques ont bien vu que l'intelligence jouait un rôle dans le travail, mais ils en ont sous-estimé l'importance qui n'a cessé d'aller grandissant. Elle ne se borne plus à inventer, organiser, diriger ; voici qu'elle augmente encore le rendement du travail par la rationalisation au sein des entreprises et par la concentration des moyens. Certes, il n'est pas neuf de constater que le travail collectif, bien dirigé, donne un rendement très supérieur à celui d'ouvriers plus nombreux, travaillant sans ordre et sans méthode ; mais qui pouvait prévoir qu'en combinant le travail rationnel et un outillage puissant, on parviendrait aux résultats prodigieux de l'industrie moderne ?

Ainsi l'analyse classique du travail serait juste, si, au muscle humain, elle ajoutait le muscle mécanique. Au premier correspond l'ère de la rareté, au second celle de l'abondance ; la rareté s'accommode du

libéralisme économique, puisque plus l'effort est grand, plus, en principe, il devrait être rémunérateur ; l'abondance exige le socialisme, car libérant l'homme de la plus grosse part de ses servitudes matérielles, elle lui permet de se consacrer à la culture de l'esprit qui ennoblit l'existence.

Que faut-il retenir de la longue controverse scolastique sur la productivité du travail ?

Les physiocrates ne reconnaissent cette qualité qu'au travail agricole, auquel ils ajoutaient généreusement la chasse et la pêche. Ils en donnaient pour raison que la nature, seule, crée un produit net. C'était prendre le mot productivité dans un sens bien étroit, puisque l'agriculteur ne crée rien, lui non plus, car il se borne à transformer ; d'autre part, presque toutes les matières premières, impropres à la consommation immédiate, ont besoin d'autres transformations qu'apporte l'industrie. On daigna donc reconnaître que le travail des manufactures est productif. Pour les transports, on hésita longtemps. Cependant l'arrêt des transports, provoqué par la grève ou par la guerre, ne paralyse-t-il pas la production ? Et si l'on estime productif le travail de celui qui va chercher la houille au fond de la mine pour la remonter à la surface, pourquoi ne pas estimer productif encore le travail de celui qui la prend à la sortie du puits pour la transporter au haut fourneau ou à l'usine dont elle alimentera les machines ? Le premier transporte la houille dans le sens vertical, le second dans le sens horizontal, mais les deux mouvements sont indispensables à la production. On peut argumenter pareillement pour les commerçants, car leur travail s'apparente à celui du transporteur : ils prennent l'initiative des mouvements en dirigeant les marchandises dans le sens exigé par les clients. La productivité du travail du transporteur et du commerçant a donc fini par être reconnue. Faisant un pas de plus, les orthodoxes disent aujourd'hui que les gens des professions libérales font encore un travail productif en rendant des services utiles. C'est souvent le cas, mais gardons-nous de prendre le mot productif dans le sens de lucratif, car on risquerait de confondre l'intérêt général et l'intérêt particulier. C'est en se plaçant à ce second point de vue qu'on prétend qu'il n'y a pas de sot métier pourvu qu'il nourrisse son homme. Malheureusement, tous les métiers qui le nourrissent ne sont pas nécessairement productifs. La vedette de café-

concert, le vendeur de pronostics, le barman, l'économiste de la conjoncture, le danseur mondain, l'huissier, le porteur de contrainte, le croupier, le clown, exercent un métier plus ou moins lucratif, mais peu productif.

On voit que, tant que nous vivons en régime libéral, la discussion sur la productivité du travail ne sera jamais close. Le libéralisme, en effet, engendre une division si extraordinaire du travail qu'elle établit une curieuse interdépendance entre certaines professions, bien qu'elle oppose, le plus souvent, les intérêts de ceux qui les exercent. Pour mettre les économistes classiques d'accord, on pourrait dire que tous les travaux et tous les services ne sont pas également productifs. Il en est qui le sont éminemment, comme celui de la mère de famille élevant ses enfants ; et d'autres qui ne sont que faiblement productifs, comme ceux de la plupart des intermédiaires.

Si l'on s'accorde pour dire que produire c'est rendre utile une chose inutile, ou créer des utilités sous forme de services rendus, il est plus intéressant de distinguer les travaux et services productifs, et les travaux et services improductifs. Car nous allons voir que les mêmes travaux peuvent être productifs et improductifs selon les circonstances. Ici, c'est l'intérêt général que nous prendrons pour guide. Un seul exemple fera comprendre :
i ob

Une municipalité décide la construction d'un pont. Elle procure ainsi du travail à des ingénieurs, à des entrepreneurs, à des industriels, à des commerçants, à des ouvriers, à d'autres corps de métiers encore. Tous font un travail productif, car, dès que le pont sera construit, il constituera une richesse nouvelle pour le pays en favorisant la circulation des habitants et des marchandises. Mais, les travaux finis, la situation change pour bien des gens : les ingénieurs sont remerciés, les entrepreneurs ne gagnent plus d'argent, les fournisseurs ne font plus d'affaires, les ouvriers licenciés, privés de leur gagne-pain, s'inscrivent au chômage : c'est la crise.

GO Alors la municipalité a une grande idée : celle de faire sauter le pont à la dynamite pour le reconstruire sur un modèle à peine différent. Dira-t-on qu'il s'agit, là encore, d'un travail productif ? Et cependant cette

destruction, suivie d'une reconstruction, fournit du travail aux uns et des profits aux autres : du point de vue de l'économiste, c'est la reprise.

Mais cette fois nous sommes en présence d'un travail improductif, surtout si l'expérience recommence ; et tant qu'on dispose de dynamite, de crédits et d'imbéciles, elle peut toujours recommencer.

Comme nous l'avons déjà dit, le travail improductif peut être lucratif pour quelqu'un, mais il appauvrit finalement les contribuables.

C'est précisément à ce travail de destruction, suivi de reconstruction, que se livrent des dizaines et des dizaines de millions de travailleurs avant, pendant et après les conflits armés internationaux. Les commandes de guerre et la reconstruction des régions dévastées, la reconstitution des stocks, sont des travaux éminemment lucratifs : il est cependant paradoxal de prétendre que la guerre enrichit un pays.

En conséquence, lorsque certains économistes classiques affirment que le travail est le premier devoir de l'homme et même sa raison d'être, il faut vérifier si celui qu'on lui fait accomplir est réellement productif. Pour le savoir, on se placera du point de vue de l'intérêt général auquel tous les intérêts particuliers devraient être subordonnés. On s'aperçoit alors qu'il ne suffit pas que chacun suive son intérêt particulier pour que leur somme fasse l'intérêt général, car l'intérêt particulier se contente du travail lucratif sans se soucier s'il est productif. La fabrication des apéritifs, des romans policiers, et même la traite des blanches ont souvent été des opérations lucratives, car il y a gros profit à flatter et à satisfaire les bas instincts d'une population, alors qu'il y en a fort peu à l'éduquer.

Le lecteur nous permettra d'insister, incidemment, sur une constatation faite par les économistes classiques. Elle apporte une précieuse contribution à la thèse de l'abondance. Ces Messieurs déplorent la diminution continue du nombre de gens employés à des travaux éminemment productifs, tandis qu'augmente le nombre de ceux qui se livrent à des travaux faiblement productifs, et nous savons que, pour les orthodoxes, l'existence des uns et des autres est si bien justifiée, qu'il devrait s'établir entre eux un de ces équilibres que le libéralisme affectionne, mais qu'il ne réalise plus jamais. Pareil équilibre, en effet, ne

pourrait exister que dans une économie statique, donc dans une société stratifiée, d'où tout progrès technique serait impitoyablement banni. Or, on ne barre pas la route au progrès. Tout au plus peut-on, à l'aide de digues puissantes et d'habiles dérivations, ralentir plus ou moins la course d'un fleuve, mais celui-ci, fatalement, se jettera dans la mer.

Ceci dit, commençons par bien nous assurer du fait que déplorent nos Messieurs, avant d'essayer de l'interpréter.

La Statistique Générale de la France montre qu'au cours des soixante-cinq années qui se sont écoulées de 1866 à 1931, la structure économique de notre pays a subi une profonde transformation.

Sur 1.000 habitants en 1866, on comptait 529 agriculteurs et 70 commerçants.

En 1931, la proportion était toute différente, car on ne comptait plus que 370 agriculteurs au lieu de 522. En revanche, le nombre des commerçants avait presque doublé : il était passé de 70 à 136.

N'est-ce pas une nouvelle et décisive illustration de la désertion des campagnes au profit des villes ? Mais comme ce mouvement coïncide — quelques années exceptionnelles mises à part — avec une augmentation presque ininterrompue des récoltes, n'y voit-on pas une nouvelle preuve que le progrès technique, en apportant l'abondance, retranche du nombre des producteurs réels tous ceux dont le travail n'est plus nécessaire ? Et la statistique nous révèle ce que devinrent ces derniers. Comme il faut vivre, ils se réfugièrent dans les métiers faiblement productifs, qui restaient encore lucratifs pour eux. Dans le même ordre d'idées, nous aimerions connaître la progression des intermédiaires au cours de ces vingt dernières années. Tout porte à croire qu'elle a été considérable, compte tenu du grand nombre de gens qui trouvèrent le moyen de se caser dans les millions d'emplois nouveaux que tous les gouvernants — y compris surtout ceux de la Révolution Nationale — ont dû créer exprès pour eux. On peut affirmer que le nombre des fonctionnaires a cru sans arrêt, malgré toutes les promesses prodiguées en sens contraire pour rassurer les contribuables.

Il y a 30 ans, le Recensement des Industries et Professions, publié par le Ministère du Commerce, montrait que la production active représentait à peine la moitié de la population ; or, sous cette rubrique, étaient rangés, pêle-mêle, agriculteurs, industriels, commerçants, ouvriers, employés, professions libérales et même les domestiques ! On aimerait savoir ce qu'était devenue cette proportion dans l'année qui a précédé le dernier conflit. Si l'on s'est plaint, autrefois, de voir fondre la population active du pays, au moment même où la construction des chemins de fer absorbait un personnel considérable, que dirait-on aujourd'hui ? Voilà ce dont nos professeurs devraient se préoccuper s'ils joignaient la pratique à la spéculation, au lieu de se confiner dans leur tour d'ivoire. L'un d'entre eux cesserait sûrement d'enseigner imperturbablement que l'homme choisit librement sa profession et la quitte de gaieté de cœur.

Déplorerons-nous avec eux la disparition de l'apprentissage Était-il vraiment nécessaire qu'un enfant fermât, à 12 ou 13 ans, le grand livre des connaissances humaines, pour aller apprendre un métier qui devait éventuellement lui permettre de gagner sa vie ? L'apprentissage disparaît au même moment que l'artisanat dont il est le stade préparatoire. Certes, un ouvrier spécialisé a besoin d'apprendre son métier, et il fait aujourd'hui, tant bien que mal, son apprentissage ; mais puisque le progrès technique supprime des ouvriers, est-il bien indiqué d'en former autant que par le passé ? De plus, nous savons que ce même progrès technique, en diminuant le revenu national, provoque de douloureuses conséquences dans les foyers d'ouvriers : à savoir que les parents, obligés de se restreindre, tirent parti le plus tôt possible du travail que peuvent exécuter leurs enfants. Ceux-ci s'embauchent alors, à plus bas prix que les hommes, dans les métiers où l'on gagne tout de suite, c'est-à-dire là où l'apprentissage est réduit à sa plus simple expression. On sait que dans le socialisme de l'abondance, l'apprentissage sera remplacé par l'instruction donnée à tous les enfants, dans toute la mesure où leur cerveau est capable de la recevoir et de l'assimiler.

Cette crise de l'apprentissage nous conduit à une nouvelle remarque. Pourquoi laisser supposer que la disparition des apprentis serait une perte irréparable pour le goût et la beauté ? A entendre certains

économistes, on croirait que l'art va disparaître de toutes les cuvres de demain. C'est que nos Messieurs ont tendance à confondre artisans et ouvriers d'art. Cependant, si l'ouvrier d'art est un artisan, l'artisan n'est pas obligatoirement un ouvrier d'art. Grâce à cette confusion, on laisse supposer que les artisans du passé ont tous été des artistes incomparables. Il faut en rabattre, à moins de s'extasier par déférence sur tout ce qu'ils ont produit. Cependant les figures des prophètes, vierges, anges et démons décorant l'intérieur et l'extérieur de nos cathédrales, ne nous paraissent-elles pas belles parce que, le plus souvent, les années, les intempéries, et surtout la Révolution, les ont à la fois patinées et mutilées ? Ce sont des souvenirs beaucoup plus que des œuvres d'art. C'est à ce titre que nous admirons la Bible d'Amiens et beaucoup de ces chefs-d'œuvre qui, à l'état neuf, nous eussent peut-être choqué autant que ceux que le quartier Saint-Sulpice fabrique aujourd'hui en série.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les apprentis d'autrefois, intégrés dans ces corporations qu'on cherche à ressusciter. On voudrait nous faire croire que ces enfants n'y trouvaient que de grands avantages. On oublie de dire qu'à l'origine, une corporation comprenait des apprentis et des maîtres. Mais, pour que les maîtres n'eussent pas à craindre que les apprentis, une fois instruits, vinssent leur faire concurrence, on sait que ceux-ci ne pouvaient s'établir que lorsqu'une place de maître était vacante. En fait, le moyen le plus sûr pour un apprenti de parvenir à la maîtrise, était d'épouser la fille d'un patron, ce qui dispensait de terminer le stage. C'est parce que la carrière d'apprenti ne tarda pas à s'embouteiller qu'on imagina le compagnonnage. La corporation comprit alors des apprentis, des compagnons et des maîtres, superposés avec beaucoup de soin dans un ordre hiérarchique ; et le compagnonnage devint le stade nécessaire dont on ne sortait que très difficilement. L'apprenti se muait ainsi en compagnon. c'est-à-dire en simple prolétaire sur qui, tardivement, on a placé une auréole.

Disons quelques mots des méthodes scientifiques du travail, connues sous le nom de systèmes Taylor, Ford, etc., auxquelles certains professeurs d'économie politique ne consacrent qu'une ou deux leçons, bien qu'elles méritent beaucoup mieux, car elles ont prodigieusement

augmenté la productivité du travail. Elles consistent à utiliser, au maximum et dans le minimum de temps, toutes les forces dont la production dispose. À cet effet, chronomètre, photo, cinéma sont mis à contribution pour décomposer les moindres mouvements de l'ouvrier. On supprime ensuite ceux qui ne sont pas absolument indispensables, et l'on resserre les autres, tout en réservant au repos les temps nécessaires calculés avec la même précision.

Afin d'établir une succession rigoureuse des mouvements indispensables, on aménage les machines et les outils, et tout est ainsi très harmonieusement combiné pour obtenir le rendement le plus élevé possible. L'ouvrier devient le rouage vivant d'une machine. De progrès en progrès, on a divisé si parfaitement le travail, qu'une véritable chaîne lie aujourd'hui toutes les fonctions partielles en un ensemble continu, réalisant la production la plus compliquée à une cadence vertigineuse.

Mais tout cela, dans quel but ? Toujours pour com. primer les prix de revient en vue d'augmenter la marge bénéficiaire. En effet, les mesures prises se traduisent invariablement par une économie de main-d'œuvre. Un ouvrier bien dressé réussit quelquefois à en remplacer deux ; malheureusement, c'est souvent sa santé ou son état mental qui font les frais de la réforme. On aboutit au sweating system contre lequel se sont élevés justement les syndicats ouvriers, car il abrutit les travailleurs.

Au contraire, dans un régime sans concurrence, ces méthodes recevraient une orientation différente : on rechercherait la santé du travailleur, la gaieté dans le travail, l'hygiène dans l'atelier. Entre ces deux conceptions existe la même différence qu'entre la pratique intelligente du sport, et l'entraînement intensif auquel on soumet un boxeur professionnel, ou un coureur cycliste avant une performance. Le manager poursuit-il son intérêt ou celui de l'athlète ? Certes, il répond que c'est celui de l'athlète, puisqu'il lui abandonne généreusement une fraction du prix qu'il remporte. C'est ce qu'écrivait Taylor quand, pour ne pas exposer sa méthode sous un jour trop cru, il prétendait que la marge bénéficiaire, dégagée par ses procédés, permettrait d'accorder à l'ouvrier un léger supplément de salaire. Il ajoutait même une recommandation : à savoir qu'il n'est pas bon de s'enrichir trop vite. L'expérience prouve qu'elle a été

scrupuleusement observée du côté des ouvriers, mais qu'elle n'était faite ni pour les patrons, ni surtout pour Taylor et ses émules, car ils réalisèrent de grosses fortunes simplement en se bornant à prélever, pour leur rémunération, un pourcentage sur les économies que leur méthode permettait de réaliser sur la feuille de paie.

Ajoutons que ces spécialistes du travail à la chaîne, qui font sonner bien haut la réduction du nombre d'ouvriers que leurs méthodes ont permis d'obtenir, affectent presque tous de se passionner dans la recherche des causes du chômage. Ils y sont complètement étrangers, n'est-il pas vrai ?

Il est certain que l'ouvrier n'a aucun intérêt à devenir un automate, puisque, s'il y parvient, on s'empresse de le remplacer par une machine automatique, d'autant plus facile à construire que l'ouvrier a indiqué lui-même les mouvements réduits qu'elle doit exécuter.

Les orthodoxes se refusent à croire que le travail puisse un jour devenir attrayant. Cependant, si un travail paraît dur, n'est-ce pas le plus souvent parce qu'il est imposé comme une nécessité ? La partie de canotage est un plaisir, mais le travail du passeur est pénible bien que l'un et l'autre réclament à peu près le même effort. Dans le premier cas, on s'est servi des avirons pour l'agrément, dans l'autre pour gagner sa vie. Cette observation peut être faite dans bien des métiers, même peu pénibles. Ainsi, dans cette automobile luxueuse qui suit cette belle route, le chauffeur et son patron se promènent de concert. Mais le premier choisit l'itinéraire et le second s'y conforme. Gardons-nous cependant de prétendre que le travail, dans le socialisme de l'abondance, ignorera la discipline : il y perdrait toute son efficacité. Disons seulement que s'il est bon que des gens jouent au tennis et que d'autres s'enferment dans l'usine, il n'est ni juste ni nécessaire que les mêmes fassent toujours le même exercice. Rien ne sera plus agréable que de travailler pour les autres, quand on saura que les autres travaillent pour vous. C'est donc par une conception différente de l'organisation de la production que le travail cessera d'être pénible pour devenir attrayant.

Terminons en rappelant que, si les orthodoxes parlent abondamment du devoir de travailler, ils glissent sur le droit au travail. C'est que le libéralisme économique est incapable de le garantir. Ce droit se confond cependant avec le droit à la vie, puisque celui qui vient au monde sans ressources ne peut vivre sans travailler. Certains de nos Messieurs affectent même de n'en parler que pour ridiculiser les tentatives faites pour l'assurer, lesquelles, par la force même des choses, ne pouvaient pas ne pas échouer puisqu'elles étaient faites dans le cadre du régime libéral. C'est tout au plus si les classiques admettent le droit à l'assistance pour l'ouvrier momentanément privé de son gagne-pain, par exemple à la suite de l'incendie de son usine.

Et cependant, dans une société bien organisée, l'individu doit avoir droit à sa part de travail. Elle lui donnera droit au bien-être ; tandis qu'on s'est contenté, en 1789, de proclamer qu'il aurait droit à la justice et à la liberté.

Chapitre 6

Du capital et de la difficulté de le définir. — De la richesse des nations et de la richesse des individus. — D'où sort le capital ?

Nous avons examiné deux sur trois des facteurs classiques de la production : la nature et le travail. Il nous reste à parler du capital. D'après nos Messieurs, ce troisième facteur serait aussi utile que les deux autres, mais ils ont la tâche délicate de le prouver.

Ils nous ont appris déjà que le capital était une richesse née de la collaboration du travail et de la nature. Incontestablement c'est une richesse : mais pourquoi serait-elle ensuite devenue indispensable à la création d'autres richesses, conjointement avec le travail et la nature ? - Parce qu'aucune richesse ne peut être créée sans le concours d'une richesse pré-existante, répondent les classiques en nous invitant à le constater : quand on se propose de créer une entreprise nouvelle les capitaux ne sont-ils pas indispensables ? Si cette entreprise comporte l'édification d'une manufacture, ne faut-il pas acquérir un terrain, construire des bâtiments, payer l'outillage, les matières premières et la main d'œuvre ! Il faut, en quelque sorte, faire l'avance des frais de fabrication, ce qui exige des capitaux. Si on ne les possède pas, on doit se les procurer sous forme d'argent liquide ou de crédits.

Certes, nous voyons bien qu'il en est ainsi : mais la chose est-elle aussi naturelle qu'on veut bien le dire ? Le premier capital a fait exception, puisqu'il n'existait pas de capital avant lui. Voilà qui mérite d'être examiné.

À cette question épineuse, on répond avec assez peu de clarté. On nous explique qu'au commencement, il n'a été nécessaire de créer qu'un tout petit capital, comme il ne faut qu'un peu d'eau pour amorcer une pompe. Celui-ci, animé d'une force gigantesque de production, se serait comporté comme un nombre soumis à une progression géométrique, ou, si

vous préférez, ce premier capital, d'une nature toute particulière, aurait agi comme un ferment extraordinairement actif, grâce auquel la combinaison ultérieure du travail et de la nature aurait permis de créer et d'accumuler des richesses prodigieuses, à condition d'opérer ce mélange dans un milieu aussi favorable que celui du libéralisme économique. On ajoute que, pour en arriver là, il a fallu franchir beaucoup d'étapes douloureuses, et que les laces d'élite, seules, ont été capables d'un tel effort.

Ainsi donc, sans ce ferment, les hommes ne se seraient jamais servis de leurs bras, ni de leur intelligence ? Ils n'eussent jamais tiré parti des ressources du sol et du sous-sol de leur misérable planète ? — Pardon, réplique-t-on, mais ils fussent restés en pleine barbarie. Et si vous n'êtes pas convaincu, on vous présente un autre argument : si nous allumons du feu avec du feu, il a bien fallu que le premier feu ait été allumé sans feu. Les hommes ont donc commencé par frotter deux pierres l'une contre l'autre pour faire jaillir la première étincelle. Après quoi, il n'a plus été nécessaire de se livrer à ce travail fatigant, puisqu'on s'est passé mutuellement du feu.

Se serait-on passé mutuellement le premier capital ! La première étincelle devenue capital n'a-t-elle pas été échangée contre le travail d'un homme ? Et le travail de cet homme n'est-il pas resté aussi pénible qu'à l'origine ? En tout cas, cela n'explique pas que toute la production soit devenue la propriété de ceux qui possèdent des capitaux, sauf la petite part qu'on abandonne au travail pour se reconstituer. Avant de pénétrer ce mystère, il est bon de préciser ce qu'il faut entendre par capital, en nous demandant si les biens matériels sont tous des capitaux ?

Non, répondent les orthodoxes ; il convient d'exclure les biens de consommation, et, dès lors, les définitions deviennent fort subtiles. En principe, dit-on, un capital doit rendre un service d'ordre économique ou d'ordre technique. Si ce service est d'ordre économique, le capital le rend sous forme d'un prêt d'argent ou de crédit. Si ce service est d'ordre technique, le capital le rend sous la forme d'une usine outillée, d'une centrale électrique, d'une exploitation agricole ou forestière, ou encore sous la forme d'un canal comme celui de Suez, car aucune de ces richesses ne satisfait directement les besoins des hommes.

Mais, pour y voir plus clair, prenons l'inventaire que dresse le notaire à l'ouverture d'une succession, Conformément au code civil, il distingue trois catégories : 1° les biens immobiliers, comme les terres et les maisons ; 2° les capitaux proprement dits, se composant de valeurs mobilières ; actions, obligations, rentes sur l'État, sur les départements et les communes, etc. ; l'argent liquide, les avoirs en compte courant, les créances ; 3° les meubles : mobilier, objets d'art, bibliothèque, cave, argenterie, bijoux, etc.

Aux yeux de la plupart des économistes classiques, les deux premières catégories, seulement, constituent des capitaux ; la troisième ne comprend que des biens de consommation.

Mais, sur le chapitre des biens immobiliers, les économistes ne sont déjà plus d'accord. Usines, entrepôts. magasins, etc., sont bien des capitaux, quid des maisons ? On distingue entre l'immeuble de rapport, qui représente certainement un capital, et la maison habitée par son propriétaire. Celle-ci, pour les uns, ne serait que bien de consommation comme le mobilier, les collections, l'argenterie qu'elle peut contenir ; pour les autres, elle serait capital parce que toujours productive d'un revenu sous forme d'un abri plus ou moins confortable : n'est-ce pas un service rendu au propriétaire ? S'il suffit cependant qu'il y ait service rendu pour qu'il y ait capital, je constate que le costume dont je suis vêtu me rend un grand service : est-ce un capital. Enfin remarquons. au passage, que certains biens de consommations tels que bijoux, œuvres d'art, collections, etc., peuvent facilement devenir des capitaux : il suffit de les vendre et de prêter l'argent qu'on s'est ainsi procuré. Ne trouvez-vous pas ces distinctions bien futiles ?

À en croire certains professeurs, l'automobile est. capital pour le voyageur de commerce, et simple bien de consommation pour le touriste qui se promène, sauf si ce dernier la loue, auquel cas elle redevient capital. Ainsi l'auf est capital quand on le donne à couvrir ; il est bien de consommation quand on le mange à la coque.

Et l'on distingue encore les capitaux fixes ou constants et ceux qui sont variables. Cette manière de voir, que Marx affectionnait, permet

d'expliquer la plus-value capitaliste. On désigne par capitaux fixes ou constants les immobilisations exigées par la production : terrains, bâtiments, outillages, matières premières ; ainsi que les frais fixes : loyers, impôts, dépenses d'administration et de vente, etc., bref tout capital qui ne rapporte rien par lui-même. On appelle capital variable celui qui sert à payer les salaires, c'est-à-dire à acheter la force de travail des ouvriers. Cette force de travail ajoute une valeur nouvelle à celle des matières premières, en les transformant en produits fabriqués. Mais, comme la valeur ajoutée par la force de travail est plus grande que la valeur du salaire, on distingue dans la valeur du produit fabriqué trois parts qui sont fournies respectivement : la première par le capital fixe ou constant ; la seconde par le capital variable ; la troisième ou plus-value par le travail non rémunéré de l'ouvrier. Cette distinction hétérodoxe n'est indiquée que pour mémoire par les économistes classiques.

Ce n'est pas encore tout. Quelques économistes opposent les capitaux objets aux capitaux privés. Certains disputent si les connaissances acquises sont un capital au même titre qu'un fonds de commerce. Quand vous exercez une profession libérale ou une fonction publique, vous vous serviriez d'un capital représenté par tout ce qui vous a été enseigné. Mais vos diplômes prouvent-ils que vous n'avez rien oublié ?

Il faut encore se souvenir de la distinction entre le capital économique et le capital juridique, car elle permet de dissiper bien des équivoques sur les richesses d'un pays quand on en prétend dresser l'inventaire. Le total des richesses d'un pays ne serait-il pas la somme des fortunes de tous ses habitants ? Je prétends que ces deux totaux ne sont jamais égaux.

Parmi les richesses de la France, on fera figurer champs cultivés, mines en exploitation, forêts, cheptel, maisons, usines, stocks de matières premières et de marchandises, flotte de commerce, stock d'or, routes, chemins de fer, chutes d'eaux équipées, canaux, etc., etc., sans oublier le travail productif de tous les humains qui vivent sur son territoire et de toutes leurs machines.

Au nombre de ces richesses, il en est qui sont actuellement la propriété de particuliers ou de collectivités. Elles constituent des capitaux économiques pouvant figurer indistinctement dans l'inventaire de la nation ou dans celui des patrimoines particuliers.

Voici maintenant quelques capitaux juridiques qui ne peuvent faire partie que des patrimoines privés, car ils ne constituent pas une richesse pour le pays :

Les fonds d'État : ils sont précieux pour celui qui les serre dans son portefeuille, puisqu'ils représentent une créance sur la collectivité. Mais pour que celle-ci fasse face à ses engagements, il faut que les contribuables lui en fournissent les moyens en s'appauvrissant. Ce que les rentiers considèrent comme un avoir, ce sont les contribuables qui le doivent. Il y a donc compensation, du moins quand l'État équilibre son budget conformément à l'orthodoxie.

Les créances civiles et commerciales : elles seront encaissées quelque jour par les uns, mais décaissées par les autres, car le total des créances est égal au total des dettes. Ici encore il y a compensation.

Et les actions des sociétés anonymes ? Ceux qui les possèdent sont propriétaires indivis de l'actif de leur société diminué de son passif. Dans ce bilan figurent à la fois des capitaux économiques et des capitaux juridiques. Les premiers trouvent place dans l'inventaire des richesses du pays, les seconds ne constituent pas une richesse nationale. En inscrivant donc en bloc les valeurs mobilières (actions et obligations) dans l'inventaire de la richesse nationale, on obtient un total boursouflé qui ne signifie plus rien.

Et les billets de banque ? S'ils constituent une richesse incontestable pour celui qui les détient, en sont-ils une pour le pays ? Si les billets sont convertibles en espèces, ils représentent un stock d'or pouvant servir à acheter des marchandises étrangères. Si les billets ne sont pas convertibles en espèces, ce sont des capitaux juridiques, ne conférant au porteur que le droit de prélever quelque chose sur les richesses à vendre. La circulation monétaire n'enrichit pas une nation ; dans certains cas, elle permet même aux étrangers de l'appauvrir.

On voit donc qu'il est bien délicat de faire l'inventaire des richesses d'un pays. Que penser de ceux de nos Messieurs qui cherchent à l'évaluer en se basant sur l'annuité successorale ? C'est si simple : on multiplie cette annuité par le nombre d'années s'écoulant, en moyenne, entre le transfert des biens d'une génération à la suivante. Cette évaluation fantaisiste apparaît tout à fait sottise quand on sait que les valeurs déclarées sont toujours très au-dessous de la réalité, et que les biens de l'État et des personnes morales ne figurent dans aucune succession. Mais il y aurait un chapitre à écrire pour dissiper toutes ces fantasmagories.

Signalons encore que d'autres professeurs ont imaginé une classification nouvelle. Ils appellent productifs et sociaux tous les capitaux qui ne peuvent servir qu'à la production des richesses, et lucratifs et industriels ceux qui rapportent un revenu à leur propriétaire. Cette distinction nous met sur la voie d'une définition acceptable. iso

Comme les capitaux revêtent des formes très diverses (depuis la mine de charbon jusqu'au livret de Caisse d'Épargne), il faudrait une définition pour chacune de ces variétés, et les controverses ne seraient jamais closes. Pourquoi y entendre tant de finesse ? A l'époque où nous vivons, les capitaux ont pris une signification sur laquelle personne ne se méprend. Dans les sociétés modernes, l'argent est aussi indispensable que l'air atmosphérique. Il faut constamment nous en procurer pour remplacer celui qu'on dépense pour vivre. En conséquence, chacun s'ingénie à posséder quelque source particulière d'où coulera son revenu, car nous donnons ce nom à la somme que chacun de nous trouve le moyen de se procurer dans le courant d'une année. Les sources ont un débit variable : les unes donnent naissance à un fleuve majestueux ou à une rivière abondante, d'autres à un simple ruisseau, d'autres, enfin, à un minuscule filet d'où l'eau s'écoule au compte-gouttes. Mais toutes ces sources, nous le verrons plus tard, sont alimentées par une nappe d'eau qui n'est autre que la production, et elles ne coulent qu'en échange des services qu'on lui rend. C'est en échange de son travail que l'ouvrier touche son salaire, l'employé ses appointements, le fonctionnaire son traitement, le médecin ses honoraires, etc.

Ceci posé, il suffit de voir que ce travail peut être fourni par un autre que celui qui touche le revenu. Nous appellerons donc capitaux, tous les biens qui fournissent un revenu à leur propriétaire sans que celui-ci ait fourni personnellement le travail correspondant. Car nous ne tomberons pas dans la lourde erreur de croire qu'aucun travail n'a été fourni en échange du revenu. Si ce n'est pas notre travail, c'est celui d'un autre.

Ce qui est très singulier, c'est qu'il existe des gens que cette définition stupéfie. Le vulgaire s'imagine encore que les capitaux produisent des revenus aussi naturellement que les pruniers des prunes. Est-ce parce qu'une feuille de coupons est attachée aux valeurs mobilières, et que ces coupons se détachent comme des fruits mûrs ? L'illusion est complète quand on voit certaines valeurs de Bourse enfler progressivement jusqu'à l'échéance du dividende, et désenfler après le détachement du coupon. L'énormité consistant à croire que les capitaux travaillent est même passée dans le langage usuel, puisqu'on entend dire couramment que l'argent fait des petits, qu'il ne faut pas le laisser dormir, qu'un capital oisif est une perte sèche, etc. À cet égard, il suffit de lire la publicité en faveur des valeurs d'État pour avoir la liste complète des sornettes imaginées pour accréditer cette imbécillité. Hélas ! on peut enfermer dans un coffre-fort gigantesque toutes les monnaies du monde, y joindre l'ensemble des valeurs des différentes Bourses, comme aussi tous les comptes courants, tous les crédits consentis par les banques de la planète, etc. ; et, lors de la consommation des siècles, cette concentration exceptionnelle de capitaux n'aura pas accouché d'un centime. Qu'on nous permette de rappeler, incidemment, aux rêveurs ou aux malins prétendant amortir les dettes astronomiques des États modernes par le jeu des intérêts composés, qu'on eut bien tort de ne pas placer un sou à cette intention dès la naissance de Jésus-Christ. Selon leur calcul, ce simple sou aurait pris depuis longtemps une valeur dépassant celle d'une boule en or massif, de la grosseur de la terre. C'est qu'on oublie qu'un capital ne produit qu'à condition de sortir du bas de laine et d'être placé. Mis en dépôt, la banque ne servira un intérêt minime à son déposant que si l'argent a été prêté à quelqu'un, qui s'empresse de le convertir en marchandises et en salaires. Si ce capital est investi dans une entreprise, on peut être certain qu'il sera

pulvérisé jusqu'au dernier sou aux fins d'alimenter une production quelconque, exigeant matières premières, outillage, force motrice, main-d'œuvre, etc., qu'on se sera procurés grâce à cet argent.

Ainsi, chaque fois qu'un rentier touche un coupon, on peut affirmer que quelqu'un, qu'on ne voit pas, a travaillé quelque part avec les capitaux du rentier. Et c'est parce que ce travail a produit un bénéfice, qu'il est possible de servir un intérêt ou un dividende à celui qui a prêté le capital. Loin de prétendre que les capitaux font vivre les ouvriers parce qu'ils leur procurent du travail, on devrait dire que les ouvriers, en travaillant, font vivre les rentiers.

Mais on aurait tort de généraliser en traitant tous les capitalistes de parasites, car il en est qui travaillent d'arrache-pied. Leur revenu se compose pour partie des fruits de leur travail, et pour le reste des fruits du travail d'autrui. Or ces deux éléments peuvent coexister dans des proportions très variables, et l'un d'eux n'apparaître même qu'en quantité infinitésimale. Cette définition du capital peut alors nous choquer, car un ouvrier devient un capitaliste dès qu'il achète une obligation de la Ville de Paris, tandis que l'animateur d'un trust américain devient un prolétaire, parce que son revenu, s'élevant peut-être à plusieurs millions, provient de son contrat de direction.

Rien de ce que nous venons de dire n'est contesté par les économistes classiques. Aussi leurs efforts tendent-ils à justifier le revenu du capital. A cette intention, ils tombent d'accord pour enseigner que les capitaux n'ont pu être constitués que par l'épargne, et l'intrépide Courcelle-Seneuil va jusqu'à prétendre que l'épargne n'est en somme qu'une forme de travail. Ceci est fort curieux, car nous avons cru jusqu'ici, sur le témoignage de nos Messieurs, que le capital était le produit de la nature et du travail. Voici qu'il est maintenant un produit de l'épargne. Ferions-nous la connaissance d'un facteur de la production dont on ne nous aurait jamais révélé l'existence ? Epargner, c'est s'abstenir de consommer ; comment l'abstinence peut-elle créer quelque chose ?

Mais les économistes orthodoxes ne se démontent pas pour si peu ; ils nous invitent à nous plonger dans la nuit des temps pour retrouver la

trace de ce premier capital si précieux. Il est probable, dit l'un d'eux, que nos arrière-grands-parents allaient à la pêche et rapportaient ce qui était nécessaire à l'existence de la tribu. Or, un jour, l'un d'eux eut peut-être l'idée de quelque embryon de filet qui permettrait de prendre plus de poissons. La chose parut si séduisante que le lendemain la tribu mangea moins que la veille, afin de permettre à l'inventeur de prendre son repas sans aller lui-même à la pêche. Il eut donc le loisir de fabriquer son engin. Ce serait une autre journée de liberté, obtenue grâce à une abstinence collective, qui aurait permis à l'homme quaternaire de tailler la première hache de pierre.

Certes, les petites origines conviennent assez bien aux grandes choses, mais des sociologues nous présentent aujourd'hui une thèse assez différente. A l'origine, disent-ils, les animaux herbivores, pour se nourrir, se déplaçaient constamment en masses compactes, comme ils le font encore aujourd'hui dans l'Afrique Centrale. Ils exécutaient un va-et-vient continu pour se diriger là où l'herbe était abondante. Les premiers s'en gavaient comme de juste, tandis que les derniers, pour qui l'herbe était devenue rare, se trouvaient réduits à la portion congrue. Mais quand ils faisaient le chemin inverse, l'herbe avait eu le temps de repousser, et les derniers, devenus les premiers, s'engraissaient pendant que les gras maigrissaient à leur tour. Quant à nos ancêtres, obligés de vivre au jour le jour, ils se contentaient de suivre les bêtes à cornes comme agissent encore les fauves de notre temps, en comptant sur une occasion favorable pour s'emparer d'une bête isolée et s'en repaître. Mais, petit à petit, ils en vinrent à diriger ces pérégrinations en détachant de cette masse quelques troupeaux dont ils domestiquèrent les animaux. Plus sûrs du lendemain, les hommes devinrent des agriculteurs. Dans cette hypothèse, qu'est devenue l'abstinence ? Au contraire, les hommes furent tout de suite mieux nourris, et plus tard mieux vêtus, quand ils apprirent à utiliser la laine et le cuir.

Mais ces études ne rentrent pas dans le cadre de nos préoccupations. Il est probable que l'histoire du capital a plus d'un point commun avec celle de la propriété, et que le développement ultérieur des capitaux prit naissance dans cette inégalité qui préside toujours aux échanges. Si les capitaux ont pu se constituer, c'est évidemment parce que

toutes les richesses produites n'ont pas été consommées. Reste à savoir qui a fait les sacrifices ? Car de deux choses l'une : ou cet excédent de richesses provient de ce que la production a toujours été supérieure aux besoins ; ou c'est parce que la consommation a été comprimée au-dessous des besoins. C'est sous cette seconde forme qu'on peut parler d'épargne. Nous ne serons probablement pas très éloignés de la vérité en disant qu'à l'épargne des gens riches, qui ne dépensaient pas tout leur revenu, est venue s'ajouter l'épargne des pauvres qui se privaient souvent du nécessaire. Et, si l'idée s'est si profondément ancrée dans les esprits que l'épargne est l'unique origine des capitaux, c'est que, de nos jours, elle est le plus souvent réalisée en mettant de l'argent de côté. Comme l'épargne finissait par se placer et retournait donc à la production pour s'y consommer sous forme de salaires, nous dirons que, d'une manière générale, l'épargne a été la condition de la formation du capital, alors que les orthodoxes prétendent que c'est elle qui l'a formé.

Au cours des siècles, les capitaux ont revêtu des formes très diverses, mais, comme pour la production elle-même, c'est le progrès technique qui fut l'agent de cette évolution.

Pour commencer, le paysan et l'artisan furent propriétaires de leurs instruments de travail, parce que ces instruments ne permettaient qu'une faible production.

En se perfectionnant, les instruments de travail accrurent leur productivité et l'on vit apparaître le patron groupant l'outillage, les matières premières et la main d'œuvre, en se servant d'abord de ses capitaux, ensuite de ceux qu'on lui prêta quand les siens devinrent insuffisants. Le patron gardait pour lui le profit, mais en ristournait une part à ceux qui prêtaient leurs capitaux. La technique progressant toujours, les instruments devinrent de plus en plus productifs, mais aussi de plus en plus coûteux. Alors le divorce entre le capital et le travail se consumma définitivement.

Quand la production moderne disposa des moyens formidables que nous connaissons, il s'opéra une concentration industrielle dont la conséquence fut que des gens, en nombre toujours plus réduit, disposèrent

d'instruments de travail d'une productivité toujours plus grande, pendant qu'un nombre toujours croissant de prolétaires durent échanger leur travail contre un simple salaire.

Enfin, à la suite de nouveaux progrès, l'outillage, devenu de plus en plus automatique, réclama toujours moins de personnel. Il en résulta un chômage grandissant, et la mévente, devenue chronique, fit perdre à la propriété des moyens de production une grande partie de sa rentabilité. Mais j'anticipe, car tout ceci ne s'explique que si l'on a bien saisi le mécanisme de la production capitaliste.

Chapitre 7

Comment se conjuguent les trois facteurs de la production de la loi de l'offre et de la demande. — Quelques mots sur la circulation et la répartition des richesses en régime libéral.

Nous venons d'évoquer les trois facteurs classiques de la production : nature, travail, capital. Séparément, ils sont impuissants, nous disent les orthodoxes ; il faut qu'ils se conjuguent. C'est de leur combinaison que naît la production.

Cette conjonction peut s'opérer entre les mains d'un seul individu, qui s'appelle alors un producteur autonome. C'est, par exemple, un paysan cultivant son champ. La terre est à lui ; le travail c'est le sien ; quant au capital, qui se borne peut-être à quelques instruments aratoires et à un cheval, il lui appartient. C'est aussi le cas de l'artisan propriétaire d'un petit atelier et des outils dont il se sert.

Ce mode de production est encore en honneur parmi les Berbères, chez qui il suffit de remplacer le cheval par un chameau, ou, plus modestement, par une chèvre, des poules et des lapins. Les gens qui prônent le retour à la terre ont sans doute la nostalgie, pour les aulies, de ce genre d'existence.

Plus tard, les trois facteurs n'ont pas toujours été réunis dans la même main. Ainsi, pour reprendre notre exemple, le cultivateur a cessé d'être propriétaire de la terre et des instruments agricoles. Il les a pris à bail. À son travail est venu s'adjoindre celui d'ouvriers qu'il a embauchés. De son côté, l'artisan a loué un atelier et s'est adjoint des compagnons qui travaillent avec ses outils.

Enfin, dans la production moderne, le producteur présente la particularité de ne fournir ni le travail, ni le capital, ni les agents naturels.

Les économistes orthodoxes ont baptisé du nom d'entrepreneur ce producteur d'un nouveau genre. C'est lui, en effet, qui entreprend la production car c'est de son cerveau que partent toutes les initiatives. Il a réuni les capitaux indispensables pour acquérir les éléments nécessaires : terrains, bâtiments, force motrice, outillage, matières premières, main-d'œuvre, etc. Autour de lui, véritable pivot de la production, ces éléments se combinent. Mais à lui incombe, comme à tous les producteurs, le soin de transformer en argent les produits sur le marché.

Pourquoi se donne-t-il tant de peine ? Pourquoi assume-t-il tant de responsabilités et court-il tant de risques ? - Uniquement parce qu'il veut gagner de l'argent. - Par quel moyen ? - En gardant pour lui la différence entre ce que coûtera la production et ce qu'il la vendra. Voilà l'origine de son profit.

Ici apparaît la notion d'équilibre comptable inséparable du libéralisme économique car tout le monde y est assujéti. Pour l'entrepreneur, il consiste à tenir un compte exact de ce qu'il dépense pour produire, et un compte exact de ce que la vente des produits lui permet ou lui permettra d'encaisser. Si les deux totaux sont égaux, l'entrepreneur a perdu son temps. Si la balance des comptes est active, elle indique le profit qu'il a réalisé. Si elle est passive, elle révèle l'étendue de sa perte, sauf le cas où il aurait intentionnellement grossi ses frais de production : il aurait alors réalisé des bénéfices occultes que son compte profits et pertes ne fait pas ressortir. Nous écartons cette hypothèse, puisque nous supposons qu'il tient un compte exact de ses dépenses et de ses recettes.

Ceci dit, nous devinons que plus la différence sera grande entre le prix de revient des marchandises et leur prix de vente, plus le bénéfice de l'entrepreneur sera élevé. D'où l'impérieuse nécessité de comprimer le prix de revient dans toute la mesure du possible.

N'obtiendrait-il pas le même résultat en élevant son prix de vente ? Sans aucun doute ; et il ne néglige rien pour vendre aussi cher que possible. Malheureusement, le prix de vente ne dépend pas de lui, mais du marché. Il sait qu'il existe une limite à ne jamais dépasser, mais qu'il réussit toujours atteindre.

Rien ne garantit cependant que toute sa production s'écoulera à ce prix-limite, car deux circonstances fâcheuses peuvent survenir 1° des produits similaires peuvent être offerts en abondance, ce qui ferait baisser les prix ; 2° les futurs acheteurs peuvent ne pas avoir les moyens d'acheter tout ce dont ils ont besoin.

En présence de cette double incertitude, l'entrepreneur ne peut guère que se renseigner sur le prix actuellement pratiqué, sans même être fixé sur l'importance des transactions qui y correspondent. Après quoi, tous ses efforts tendront à produire à un prix de revient inférieur. Pourquoi ? Parce que, le moment venu, s'il ne se présentait pas assez d'acheteurs pour acquérir tous les produits offerts, il y en aurait assez peut-être pour acheter les siens. En effet, de par la grâce d'un prix de revient comprimé au maximum, ils dispose d'une marge à la baisse, qui, éventuellement, lui permettra d'écouler ses marchandises à un prix moins élevé que prévu, et d'éviter de se trouver dans la fâcheuse alternative ou de se retirer du marché, ou de perdre son argent. En somme, il donnera tous ses soins pour que, si quelqu'un doit perdre, ce soit celui de ses concurrents qui n'aura pas su comprimer son prix de revient aussi sévèrement que lui.

Ainsi, le libéralisme économique redouble d'immoralité quand l'abondance fait son apparition : Évinçons nos concurrents pour que nos produits, redevenus rares, retrouvent de la valeur : alors nous gagnerons de l'argent. Dans ce noble but, comprimons et recomprimons notre prix de revient ; rognons sur les salaires ; allongeons la journée de travail ; embauchons femmes et enfants à la place des hommes, renvoyons du personnel que nous remplacerons par des machines ; si nécessaire diminuons la qualité des produits ; enfin, si le succès couronne d'aussi méritoires efforts, c'est le concurrent qui succombera, il sera ruiné et son personnel réduit au chômage.

De sorte que lorsque nos agrégés soutiennent que le producteur n'a qu'à suivre son intérêt personnel pour réaliser l'intérêt général, ils prennent, avec la vérité, une licence qui devrait être inconnue à la Faculté de Droit.

Avant d'aller plus loin, rappelons que quelques-uns d'entre eux distinguent entre coût de production et prix de revient. C'est une petite subtilité scolastique, puisque le prix de revient ne concerne que l'entrepreneur. Il est indispensable qu'il le connaisse s'il veut maintenir l'équilibre comptable de son entreprise : son profit n'est-il pas tout ce qui dépasse son prix de revient ? Mais il va de soi que la somme des valeurs dépensées par l'entrepreneur, ne représente pas la somme des valeurs réellement consommées dans l'acte de production ; et c'est cette dernière somme qui porte le nom de coût de production dans le jargon de nos Messieurs. C'est qu'en effet l'entrepreneur peut perdre de l'argent, et même se ruiner complètement, tout en ayant payé des salaires à son personnel, des factures élevées à ses fournisseurs, un loyer à son propriétaire, de lourds impôts à son percepteur. Tout ce que l'entrepreneur a dépensé, même en pure perte de son point de vue, est loin d'avoir été perdu pour tout le monde. Il n'empêche que, sa ruine une fois consommée, ses ouvriers ne soient obligés de trouver un autre patron, son propriétaire un autre locataire, ses fournisseurs un autre client, etc. Seul son percepteur, dont le désintéressement est absolu, n'aura pas à chercher un autre contribuable. Quand donc un examinateur demande à un étudiant si le coût des matières premières doit figurer dans le coût de production, histoire de vérifier s'il sait distinguer entre coût de production et prix de revient, ce dernier devrait répondre que l'entrepreneur fait figurer le coût des matières premières dans son prix de revient toutes les fois qu'il en achète, mais qu'il laisse aux économistes le soin d'établir le coût de production, si jamais ils y parviennent.

Poursuivant leur étude sur la production, les orthodoxes nous expliquent qu'elle se règle automatiquement sur les besoins de la consommation. On ne peut s'empêcher de sourire de cette prétention quand on constate que, même dans les périodes dites de prospérité, tant de familles sont plongées dans la misère. C'est que cet enseignement retarde fâcheusement sur les faits. Comme il est difficile de montrer par où pèche le raisonnement sans se rappeler comment circulent et se répartissent les richesses, nous examinerons ces deux points au préalable.

Voici les richesses créées. Les producteurs les gardent-ils pour eux ? - Non, car ils ne sauraient qu'en faire. Un facteur de pianos ne peut se servir de tous les pianos qu'il fabrique ; un constructeur d'autos de toutes les voitures qui sortent de ses ateliers ; un producteur de blé ne consomme pas tout le blé qu'il fait pousser. Tous ces gens n'ont pas travaillé pour avoir des pianos, des autos et du blé, mais pour gagner de l'argent ; et c'est ici que commencent des difficultés qui deviennent presque insurmontables.

Les richesses vont circuler afin d'être transférées aux consommateurs. Il ne s'agit plus pour elles de changer de forme mais de propriétaire. Cessant de faire l'objet de transformations matérielles, elles vont être l'objet de contrats.

Comment circulent les richesses ? — Par la voie des échanges, répondent les économistes. Ici se greffe un léger désaccord sur la procédure à suivre. Les uns, à l'exemple de Jean-Baptiste Say, estiment qu'il faut inclure la circulation des richesses dans l'étude de leur production, sous prétexte que l'échange est un mode d'organisation du travail au même titre que l'association et la division du travail. Les autres, au contraire, veulent que la circulation des richesses fasse partie de l'étude de leur répartition, parce que la circulation implique un transfert de propriété, un contrat d'échange et de crédit ; et que les modes de répartition ne sont eux-mêmes que des modes d'échange et de crédit d'où dérivent les revenus : salaires, fermages, intérêts, loyers, etc.

Nous mettrons tout le monde d'accord en concentrant notre attention sur l'échange, puisque nous savons qu'il tient une place considérable dans la vie moderne, et que presque toutes les richesses ne sont créées que pour être échangées. Si l'échange est devenu nécessaire, c'est que les hommes se sont divisé le travail, et que cette division — entendue au sens de la différenciation des fonctions — est à l'origine de tous les progrès que l'humanité a réalisés depuis qu'elle est apparue sur la terre. C'est même de cette décomposition du travail le plus compliqué en une série de mouvements simples, qu'est venue l'idée d'inventer une machine qui les exécuterait toute seule. La machine apparaît donc comme le couronnement de la division du travail, puisqu'elle finit par relever l'homme de la plus grande partie de son intervention dans la production.

On devine la perturbation qu'elle apporte dans la vie sociale, puisque, dès que ce résultat sera atteint, les échanges ne seront plus possibles, car les hommes ne se diviseront plus le travail.

Nous constatons, en effet, que les échanges deviennent plus difficiles, et que déjà la paralysie les gagne. Que pourront bien échanger ceux qui, disposant des machines, produiront et posséderont tout ; et ceux, dont le travail est devenu inutile, qui ne produiront et ne posséderont jamais rien ?

Mais, comme ces difficultés de répartition coïncident avec l'apparition de l'abondance, ne devraient-elles pas être aisément surmontées ? Si la division du travail a renforcé les liens de solidarité unissant les hommes, nous verrons que l'économie de l'abondance va les resserrer bien davantage.

L'échange appartient donc à l'économie de la rareté, comme étant le véhicule permettant la distribution de choses rares ; et les économistes orthodoxes ne manquent jamais de nous rappeler son histoire que nous aurions tort d'oublier :

Ils nous enseignent que le troc — dans lequel certains fantaisistes voient le salut — a été la forme la plus primitive de l'échange, car il est là réduit à sa plus simple expression : échange de marchandises contre d'autres marchandises. Le troc est toujours difficile à réaliser, puisque, pour qu'il aboutisse, il faut trouver la personne disposée à accepter ce qu'on possède, et en même temps disposée à céder ce qu'on convoite.

C'est en raison des difficultés du troc qu'on a imaginé la monnaie, car elle remédie à presque tous ces inconvénients. Mais déjà elle réclame une société ayant atteint un degré supérieur de civilisation, car il faut que tout le monde soit tacitement d'accord pour accepter une marchandise particulière (la monnaie), en échange de ses produits et de ses services. Grâce à la monnaie, les difficultés s'évanouissent. C'est qu'en échange de la marchandise que je possède, j'accepte de la monnaie avec laquelle je pourrai acquérir, à mon heure, les marchandises dont j'aurai besoin ; car ses détenteurs s'en dépouilleront en ma faveur, sûrs de pouvoir, à leur tour, se servir de cette monnaie pour se procurer, à leur heure, ce qu'ils désirent.

Voici donc le troc initial décomposé en deux opérations distinctes : marchandise contre monnaie, et monnaie contre marchandise. Dans chacune de ces opérations, il y a vendeur et acheteur. On peut même dire que tout le libéralisme économique se trouve contenu dans cette opération, car le producteur vend un produit après avoir acheté tous les éléments dont il se compose ; et le consommateur achète le produit après avoir vendu son travail ou le travail d'autrui. On désigne par le prix, la quantité de monnaie avec laquelle ces opérations s'effectuent ; et les économistes disent très justement que le prix est un rapport dans lequel l'un des deux termes est toujours la monnaie ; ou le prix est encore la valeur d'échange, telle qu'elle est déterminée par l'utilité que l'objet a pour autrui.

Il paraît inutile d'expliquer que la monnaie, véritable étalon de mesure des valeurs, joue un rôle considérable dans le libéralisme économique, à condition de conserver rigidement sa valeur, sinon elle fausserait tous les échanges. Nous reviendrons bientôt sur l'échange et la monnaie, qui sont deux pièces maîtresses du libéralisme économique. Pour l'instant, bornons-nous à rappeler que les prix doivent satisfaire à certaines conditions que précisent les économistes. On peut les résumer en disant que, sur un marché, à n'importe quel moment (pourvu que la concurrence joue), c'est l'offre et la demande qui déterminent un prix unique qu'on appelle cours. Celui-ci est donc le prix qui permet au plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs de se mettre d'accord, en faisant coïncider les quantités de marchandises offertes et demandées.

Mais pour comprendre ce mécanisme, il faut imaginer la petite mise en scène que voici :

Supposons une halle immense, mais symbolique, dont les deux moitiés sont séparées par une balustrade. Un des côtés est réservé aux producteurs désireux de vendre leurs produits ; l'autre aux consommateurs désireux de les acheter. C'est donc par-dessus la balustrade que les discussions vont s'engager entre les uns et les autres, chacun entrant et sortant à sa guise.

Supposons encore que le côté réservé aux acheteurs soit plein à craquer, mais qu'il ne se présente qu'un seul vendeur du côté opposé.

Celui-ci demandera de ses marchandises un prix tellement exagéré que personne, peut-être, ne consentira à le payer. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable et se produit souvent, à la Salle des Ventes, quand la mise à prix d'un objet de collection est fixé-si haut qu'aucune enchère ne se fait entendre.

Notre unique vendeur va donc être obligé de baisser ses prétentions jusqu'à ce qu'il rencontre une couche d'acheteurs acceptant de payer le prix fort. Si notre vendeur a pu ainsi dicter ses conditions, c'est que ses marchandises sont rares. Qui ne s'en aperçoit en période de disette ? Qui n'a entendu les plaintes des consommateurs au spectacle de la rafle qu'exécutent les plus fortunés, quel que soit le prix ? Cependant, nous dirons, plus exactement encore, que, si l'unique vendeur exerce un monopole, la demande influe quand même sur le prix, car il peut y avoir plus d'intérêt à vendre beaucoup à un prix modéré que de vendre modérément à un prix élevé.

Mais voici qu'apparaît un second vendeur, puis un troisième, puis un quatrième et ainsi de suite. En principe, aucun d'eux n'est disposé à vendre meilleur marché que ses voisins : ils vont donc se faire concurrence. Cela signifie que chacun, obéissant à son intérêt bien compris, va offrir sa marchandise à un prix légèrement au-dessous du prix des voisins, dans l'espoir de leur enlever une affaire.

Ainsi donc, à mesure que des vendeurs apportent des marchandises nouvelles, la rareté diminue, et, devant l'abondance naissante, les prix battent en retraite, pour devenir accessibles à la bourse d'un plus grand nombre d'acheteurs. C'est donc bien le prix qui détermine la demande.

Faisons maintenant l'hypothèse inverse : il n'existe qu'un seul acheteur alors que les vendeurs se présentent en foule. Cette fois, c'est l'acheteur qui dictera sa loi en achetant au plus bas prix possible. Mais s'il survient des acheteurs nouveaux, ils vont, à leur tour, se faire concurrence. Chacun d'eux, n'écoutant que son intérêt bien compris, proposera un prix légèrement supérieur à celui de ses voisins, dans l'espoir de conclure seul un marché.

Ainsi donc, des deux côtés de la balustrade, la concurrence joue entre les vendeurs, comme elle joue entre les acheteurs. Après quelques oscillations dans les prix, un cours unique s'établit, puisque tous ceux à qui il ne convient pas n'ont d'autre ressource que de se retirer.

Certes, dans la vie courante, acheteurs et vendeurs ne sont pas ainsi parqués, même dans les Bourses officielles. Ils vont et viennent librement, en se mêlant dans le plus grand désordre. Les producteurs passent même dans le camp des consommateurs quand il s'agit d'acheter pour leur propre compte ou pour celui de leur entreprise ; mais les consommateurs — nous l'avons déjà dit — sont loin de pouvoir passer tous dans le camp des producteurs. En somme, quand le marché est libre, quand personne ne s'entend avec ses voisins pour fausser l'offre et la demande, c'est bien ainsi que les choses doivent se passer. Il ne devrait exister, au même moment et pour la même marchandise, qu'un seul prix à l'intérieur d'une ville, à l'intérieur d'un pays, et même sur toute la surface du globe si les communications étaient faciles, rapides et libres. Ce cours du marché correspondrait bien au prix faisant coïncider les quantités de marchandises offertes et demandées. La doctrine classique résumait tout ceci en disant que la valeur d'échange varie en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre. Hâtons-nous de dire que cela ne fut jamais vrai, même sur un marché libre ; car une offre qui augmenterait de 20 %, par exemple, ne ferait pas obligatoirement baisser les prix dans la même proportion.

C'est tout ce que nous retiendrons pour l'instant de cette fameuse loi de l'offre et de la demande. Elle a permis aux économistes purs d'établir des graphiques impressionnants, et de faire des prévisions qui se vérifient de loin en loin.

Abordons maintenant l'étude de la répartition des richesses.

Hélas ! sur ce chapitre, l'économie classique ne se met pas en frais d'explications. Elle nous dit que les richesses se partagent entre les trois facteurs de la production devenus trois copartageants : nature, travail, capital.

Comment faisait donc Robinson dans son île ? Il consommait lui-même tout ce qu'il produisait. C'est lui qui nous a légué la formule : à chacun le sien. Mais la division du travail ayant fait naître les échanges, la formule de Robinson s'est transformée : au lieu de réclamer le produit de notre travail, nous ne réclamons plus que l'équivalent du produit de ce travail. On offre sur le marché des marchandises, ou le louage de ses services, qui sont des valeurs, pour en retirer d'autres valeurs qui sont des revenus. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent autour de nous ? L'un offre les récoltes de ses champs ; l'autre les produits de son industrie ; un troisième l'usage de ses capitaux ; un quatrième les logements de son immeuble, etc., et celui qui ne possède rien offre la force de ses bras ou les services de son intelligence. Chacun cherche à en retirer le maximum, c'est-à-dire le prix fixé par la loi de l'offre et de la demande. Ce qu'il touche annuellement sous forme de profits, intérêts, loyers, salaires, appointements, etc., constitue son revenu.

Ainsi la distribution des revenus s'effectue dans l'échange et dépend du prix des services. Voilà sommairement décrit le mécanisme de la distribution en régime libéral.

Cette distribution est-elle équitable ? Voilà une question qu'il est saugrenu de poser à un économiste classique. C'est un peu comme si on lui demandait si la rosée, la gelée, la grêle, les orages sont équitables. Mais nous avons le devoir de dire que cette distribution n'est pas juste, puisque, dans les périodes de prospérité ou de dépression économique, les pauvres gens sont toujours beaucoup plus nombreux que les riches, et que ce phénomène s'observe dans les sociétés pauvres aussi bien que dans les sociétés prétendues riches. Certes, le niveau général de l'existence s'est peut-être très lentement élevé au cours des siècles, mais la distance qui sépare les pauvres et les riches n'a fait que grandir ; car l'écart est beaucoup plus grand entre le revenu du milliardaire et celui de l'ouvrier, qu'entre la fortune du baron féodal et celle de ses serfs.

Mais cette inégalité des revenus est, nous dit-on, naturelle. Il s'est même trouvé un économiste, M. V. Pareto, pour en donner l'expression mathématique ! Vous paraît-il bien naturel que des hommes ne connaissent ni joie ni repos sur la terre ! Et cependant, tous ne viennent-ils

pas au monde tout nus ? A en croire certains économistes, l'indigence ne serait qu'un mal des plus bénins, et même l'un des moins étendus qui frappent les sociétés civiles. On sait que Bossuet avait déjà exalté l'éminente dignité des pauvres ; mais M. Paul Leroy-Beaulieu est allé plus loin : Qu'est-ce que le nombre des indigents, s'est-il écrié, en comparaison du nombre beaucoup plus grand encore d'hommes qui sont tourmentés de cuisantes douleurs morales ? Ce langage serait plus convaincant si M. Paul Leroy-Beaulieu avait été un habitué des soupes populaires.

N'hésitons pas à affirmer que l'indigence est un mal abominable pour la société. On dit que la pauvreté marche de pair avec la santé et la vertu, or c'est le contraire qui est vrai. La misère engendre les pires maladies et la plupart des vices. Avant 1914, à Londres comme à Paris, et c'est probablement pire aujourd'hui, la mortalité était quatre fois plus grande dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches. Dans tous les pays, les statistiques prouvent que la criminalité est bien plus grande parmi les classes pauvres que dans la classe aisée. La misère reste encore la cause principale des suicides, même quand la presse la baptise neurasthénie pour ne pas contrister ses lecteurs. Enfin quel homme de bonne foi oserait soutenir que les inégalités de fortune coïncident avec les inégalités intellectuelles et morales ? ou que la fortune est proportionnelle au mérite ou à la vertu de ses contemporains Elle est due quelquefois à la persévérance, au goût du risque, peut-être même de l'audace ; mais, si elle ne sourit pas exclusivement à ceux qui ne s'encombrent que d'un léger bagage de scrupules, elle résulte le plus souvent d'un concours de circonstances heureuses, ou parce qu'un homme s'est trouvé bien placé par rapport aux autres, sans qu'il y ait toujours de son fait.

En tout cas, John Stuart Mill remarqua que la fortune est rarement proportionnelle à la peine prise, car la rémunération baisse souvent alors que la peine augmente.

Avouons qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver que tout soit rationnel dans une économie où, comme à la guerre, l'art consiste à agir du fort au faible ; et si notre régime économique a la prétention d'aller tout seul, il est loin de s'être fait tout seul. Charles Gide a dit avec raison que pour créer la propriété individuelle avec tous ses attributs :

fermage, rente, intérêts, etc., il a fallu des siècles de conquêtes, cent révolutions, mille lois, toute la puissance des rois ou des nobles et des Parlements.

Mais aujourd'hui que nous connaissons la puissance extraordinaire de la production moderne, ce qui nous choque le plus ce n'est pas le spectacle des gens riches et même très riches, c'est de constater que les pauvres existent encore et que leur nombre va toujours grandissant. Pareille contradiction ne peut résulter que de quelque vice interne rendant le libéralisme économique incapable de répartir l'abondance. Nous allons donc aborder la question à peine effleurée tout à l'heure : comment se règle la production ? — Automatiquement, nous a-t-on répondu. — Alors pourquoi se trouve-t-elle automatiquement freinée, au moment où elle pourrait assurer le bien-être de tous ?

Évitons d'accompagner de trop de commentaires l'exposé de ce qui est l'armature même de la doctrine libérale. Après en avoir fait la critique, nous reprendrons, une à une, les pièces maîtresses de ce bel assemblage.

Chapitre 8

Si la production se règle sur les besoins. — En régime libéral, elle se règle sur les besoins solvables, qui ne sont qu'une faible partie des besoins réels. — La production, donnant naissance aux revenus, assume le soin de distribuer les richesses. — Or, plus la production est scientifiquement organisée, moins elle fournit de revenus. — D'où nécessité de changer le mode de distribution.

L'économie classique repose essentiellement sur la notion d'équilibre. Tout doit marcher en perfection puisque, si l'équilibre est accidentellement rompu, son rétablissement doit s'opérer naturellement. En conséquence, les orthodoxes prétendent que l'équilibre entre la production et la consommation se règle automatiquement sur les besoins des hommes. Ils sont logiques puisqu'ils assimilent le corps social aux corps vivants, et que la santé du corps exige l'équilibre entre ce qu'il dépense et ce qu'il consomme.

C'est donc la loi de l'offre et de la demande, qui, par un mécanisme très simple, se chargera de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation. Les choses sont-elles produites en plus grande quantité que les besoins ne l'exigent Les prix baissent. Sont-elles produites au contraire insuffisamment ? Les prix montent.

Dans le premier cas, le producteur freine sa production, car il ne veut pas perdre d'argent ; dans le second, il pousse sa production, afin d'en gagner davantage. En fin de compte, les prix se fixent au niveau où les quantités offertes et demandées deviennent égales, car les variations amènent cette coïncidence comme les oscillations du fléau de la balance tendent à la position d'équilibre. Le producteur n'a donc qu'à se laisser guider par son intérêt personnel qui lui dit de consulter le baromètre des

prix, et, du même coup, il se trouve servir l'intérêt général. Toutefois, les orthodoxes spécifient que la concurrence doit jouer librement pour que la loi de l'offre et de la demande agisse sur les prix. Ils reconnaissent que les producteurs la redoutent, mais à tort, car son action est bienfaisante : elle stimule le progrès, elle réalise le bon marché, elle conduit à une égalisation progressive des conditions en ramenant le taux des profits, loyers, salaires, intérêts, etc., à un même niveau. Cette organisation spontanée de la production est donc infiniment supérieure à toute réglementation artificielle.

Ainsi peut se résumer la doctrine classique dont l'ensemble est cohérent : il est même harmonieux, ajoutait Bastiat avec enthousiasme.

Ne conviendrait-il pas cependant de nous enquérir sur la fréquence et la nature exacte des perturbations auxquelles l'équilibre économique est soumis ? Proviendraient-elles d'une insuffisance ou d'un excès de la production ?

Les orthodoxes répondent que ces perturbations, qu'ils appellent crises, sont au corps social ce que les maladies sont au corps humain. Elles appaurent au XIX^e siècle, et se succédèrent ensuite avec une telle régularité qu'on a pu les qualifier de cycliques. Elles sont invariablement provoquées par une surproduction des marchandises dans un secteur localisé. Une masse grandissante de produits, étant jetée sur les marchés, finit par dépasser les besoins de la consommation. Une hausse intempestive des prix est vite suivie de leur chute brutale à un niveau exceptionnellement bas, ce qui permet la liquidation des excès commis. Ainsi ramenée à l'alignement des besoins, la production repart à une allure raisonnable.

Mais ces crises cycliques n'indiqueraient-elles pas que l'abondance apparaît enfin dans les sociétés modernement équipées ? Ne sont-elles pas inconnues chez les sauvages ?

Ici les économistes classiques ne répondent rien ou haussent les épaules. Il devient alors difficile de leur demander comment les producteurs peuvent se plaindre cycliquement de surproduction, alors que des millions d'êtres humains souffrent de sous-consommation. N'a-t-on

pas la preuve que la production ne se règle pas sur les besoins, puisque le nombre des insatisfaits reste toujours incommensurable ?

Nous voici donc obligés de reprendre leur analyse afin d'essayer d'en découvrir le point faible.

Production et consommation s'affrontent sur les marchés ; elles cherchent à s'équilibrer. Que va-t-il se passer ? Les orthodoxes placent le producteur au centre du raisonnement. Ils lui conseillent de se laisser guider par son intérêt personnel, en le prévenant que deux dangers le menacent : celui de n'avoir pas produit assez, celui d'avoir trop produit. De ces deux risques, quel est le plus redoutable ? Ne pas produire assez, c'est laisser passer une occasion favorable sans en profiter. Mais trop produire, c'est garder pour compte une partie des frais de production : c'est donc subir une perte qui peut entraîner ruine. Mieux vaut s'abstenir que mal s'engager, pense l'homme d'affaires sérieux, On comprend ainsi que la surproduction ait toujours été l'épouvantail des producteurs. Pour se couvrir d'un tel risque, le rêve serait de ne produire que sur commande, et même de se faire payer à la commande. Ce n'est malheureusement pas souvent possible.

En conséquence, dès qu'ils constatent la mévente de leurs marchandises sur un marché saturé, la prudence et la logique conseillent aux producteurs de freiner la production. Mais l'intérêt personnel, autrement dit l'appât du gain, les pousse à ne s'y résigner qu'après avoir épuisé les possibilités de faire autrement. Si des marchandises sont en excès sur le marché, chacun prétend que ce sont celles de ses concurrents et que c'est donc à eux de les retirer. Pour y parvenir, chacun s'efforcera de supprimer la concurrence pour que la loi de l'offre et de la demande ne joue plus, ou du moins ne joue qu'à son profit.

Évincer la concurrence fut le mot d'ordre des producteurs tout au long de l'Histoire, et comme ils ont toujours eu l'oreille des pouvoirs publics, on peut dire que la crainte de l'abondance inspira la plupart des réglementations du passé. Est-il nécessaire d'en fournir des exemples ?

Dans le régime des castes, il était en principe défendu d'avoir d'autre métier que celui de son père, afin d'éviter qu'on ne s'égarât dans un

autre secteur dont on aurait augmenté la production. À Sparte, le fils devait suivre la profession paternelle, comme cela se pratiquait déjà en Égypte. Au sein des corporations de l'ancien régime, un petit nombre de privilégiés avaient seuls le droit d'exercer un métier, car il fallait obtenir l'autorisation du seigneur ou du Roi. Et le Roi avait si bien compris les avantages de la rareté, qu'il pouvait toujours revendiquer le monopole d'une production ou de la vente d'une marchandise. *Si le Roi met vin à taverne, tous les autres taverniers cessent*, disait le Livre des Métiers. On sait aussi, que, par mesure de prudence, le fils du maître ne pouvait devenir maître qu'après lui, et que le fils du compagnon restait presque toujours compagnon. On réglementait la production des paysans aussi sévèrement que celle des artisans. Ainsi, il était défendu de remplacer une terre de blé par un vignoble, non qu'on eut peur de manquer de blé, mais on craignait de surproduire du vin. Si le noble avait le droit de vendanger avant les roturiers, c'était d'abord pour se procurer de la main-d'œuvre à bas prix, puisqu'il était seul à embaucher ; ensuite pour vendre son vin cher, car il serait seul à l'apporter sur le marché. Obéissant à ce même souci, on eut volontiers interdit l'accès du marché des villes et des bourgs à tous les vendeurs étrangers à la localité, si l'on n'avait pas craint le ressentiment des consommateurs. On ne tolérait donc les marchands venus du dehors qu'à certaines époques et sur certains marchés seulement. Mais les marchandises risquant encore d'être trop abondantes, on faisait payer une taxe pour écarter ceux des forains qui ne pouvaient l'acquitter ; quant aux autres, ils ne devaient vendre qu'aux marchands locaux, pour leur permettre de revendre avec profit à la clientèle de détail.

Le résultat de ces mesures — et de bien d'autres — n'a pas échappé aux physiocrates, et ce sont eux - les maîtres respectés de nos économistes distingués d'aujourd'hui - qui anathématisèrent avec le plus de virulence les privilèges corporatifs. Ils les dénoncèrent en prouvant qu'ils ne servaient que des intérêts particuliers, hostiles au bien général, et qu'ils élevaient des barrières à l'industrie, en multipliant les dépenses et les vexations de toute nature. L'un d'eux, Jean de Witt, écrivit que le gain assuré des métiers ou des marchands les rend insolents et paresseux pendant qu'ils excluent des gens fort habiles. Turgot, auquel ces abus

n'échappèrent point, déclara à son tour que le régime des corporations établissait le monopole et favorisait des manœuvres dont l'effet était de hausser au-dessus de la proportion naturelle les denrées les plus nécessaires à la subsistance du peuple. Mais ces manœuvres et précautions paraissaient si naturelles, que, lorsque la loi du 17 mars 1791 vint proclamer la liberté du travail, reconnaissant ainsi à chacun le droit de produire comme bon lui semble, on considéra cette mesure révolutionnaire comme frisant l'anarchie. Croit-on que beaucoup de nos contemporains ne s'emploient pas actuellement à la faire rapporter ? C'est que la production a pris depuis cette époque un essor prodigieux, l'octroi de cette liberté ayant coïncidé avec l'ère de l'énergie. Que firent alors les producteurs ? Toujours guidés par leur intérêt personnel, ils firent jouer la concurrence, mais dans un sens que les économistes classiques n'avaient pas prévu.

Pour le comprendre, il faut nous reporter, par la pensée, dans notre halle symbolique, côté des vendeurs. Quel spectacle nous est offert ? Celui de producteurs cherchant à écouler avec profit un volume grandissant de marchandises, mais n'y réussissant plus.

Commençons par observer que ces producteurs sont loin d'être sur un pied d'égalité. Les uns ont de gros capitaux et peuvent obtenir de larges crédits bancaires ; d'autres n'ont qu'un fonds de roulement très restreint. La lutte va donc s'engager entre les forts et les faibles, et il n'est pas difficile d'en prévoir l'issue. Puisqu'il ne s'agit que d'éliminer les faibles, dont le nombre est redoutable, la tactique des forts est bien simple : elle consiste à leur faire perdre assez d'argent pour les ruiner. Certes, les gros en perdront aussi momentanément, mais c'est une perte qu'ils peuvent supporter, et une fois ce mauvais moment passé ne resteront-ils pas maîtres du marché ? En conséquence, les gros offrent leurs marchandises au-dessous du cours afin de faire baisser les prix. Plus les prix baissent, plus le bénéfice des petits concurrents diminue. Arrive le moment où ces derniers ne font plus de profit du tout et commencent même à perdre de l'argent ; un peu plus tard, enfin, leur trésorerie est vide. Les voici contraints de se retirer du marché puisqu'ils n'ont pas les moyens de continuer la lutte. Il ne reste alors aux gros qu'à signer la paix sur le dos des consommateurs.

Tout ceci est bien fâcheux, pensera-t-on. C'est pourtant la règle du jeu puisqu'on a fait jouer la concurrence. Si l'on veut un exemple, en voici un choisi entre cent, et dans notre pays.

On sait que l'industrie du bâtiment a été bouleversée par l'invention du ciment dont la production a pris, depuis un siècle, un essor considérable. On le fabriqua d'abord dans des usines de faible et moyenne importance ; puis on en construisit chaque année de nouvelles, car les calcaires et la chaux abondent sur notre territoire. Les petits fabricants écoulaient la pierre liquide autour de leur usine, mais dans un rayon assez court car le ciment, produit lourd et encombrant, ne peut voyager loin sans que le transport n'en grève sévèrement le prix. Dès qu'un cimentier dépassait son périmètre, sa marchandise devenait plus chère que celle d'un cimentier mieux placé sous le rapport géographique. La concurrence était si difficile que chacun exploitait une petite clientèle régionale.

Mais un jour, des producteurs disposant de gros capitaux, d'appuis bancaires et de puissants fours rotatifs, partirent à la conquête du marché français. À cet effet, ils décidèrent de sacrifier quelques milliers de tonnes, véritable masse de manœuvre, qu'on irait vendre à tous les clients, indistinctement, même aux plus éloignés, à un prix inférieur à celui pratiqué par les cimentiers locaux. La surprise de ceux-ci fut vive quand ils virent offrir, à leur porte, un ciment grevé de frais élevés de transport et coûtant cependant moins cher que celui qu'ils fabriquaient sur place. Perdant sur chaque tonne, comment pouvait-on se rattraper sur la quantité ? Ils le comprirent quand chacun se trouva dans l'alter. native ou de baisser son prix, ou de ne plus écouler ses produits. On commença par baisser les prix, mais, au bout de peu de temps, chaque cimentier perdait assez d'argent pour être contraint d'éteindre son four. Il ne restait plus aux gros cimentiers qu'à relever les prix, d'abord pour effacer leurs pertes, ensuite pour gagner beaucoup d'argent. Certes, l'opération provoqua le chômage et la ruine parmi les perdants. Mais, si les petits avaient été à la place des gros, croit-on que le résultat n'eut pas été le même ?

Ainsi, le libéralisme économique, dont le but était d'éviter les monopoles de fait, a fini par les organiser dans toutes les branches de la production ; car, pour être complet, il faudrait rappeler l'histoire de toutes

les coalitions : depuis l'Associated Copper Smelters of Swansea, le Syndicat Secrétan pour le cuivre, la Standard Oil, le Cartel français de vente des Salines de l'Est, le Comptoir de Longwy, le Syndicat Rhéno-Westphalien, etc., jusqu'à celle des innombrables cartels et trusts qui se sont constitués, dans les cinq parties du monde, à l'effet de contrôler la fabrication et la vente de la plupart des produits. Cette énumération fastidieuse entraînerait si loin, qu'il est préférable de prier le lecteur d'indiquer le produit de consommation courante, qui n'ait été et ne soit encore trusté, soit dans le cadre national, soit dans le cadre international. Nous n'en connaissons pas.

Toutefois, on ne contestera pas que la concurrence ait eu quelquefois d'heureuses conséquences. Elle a souvent stimulé le progrès ; car les producteurs s'en sont disputé les profits en exploitant toutes les découvertes de la science, utiles et nuisibles, du moment qu'elles servaient leurs intérêts particuliers. La concurrence a souvent réalisé le bon marché, ce dont on s'apercevrait si l'on avait conservé une monnaie stable, permettant de mesurer et de comparer la valeur d'un produit à des époques différentes. Quant à l'égalisation progressive des conditions, on sait que la concurrence devait la provoquer en ramenant à un même niveau le taux des profits, salaires, loyers, intérêts, etc. Hélas ! ici encore, les orthodoxes se sont lourdement trompés, puisque c'est l'inverse qui s'est produit. Retenons cependant que la doctrine classique estime désirable cette égalisation des revenus. Et si les orthodoxes sont partisans de l'égalité économique quand la concurrence doit la réaliser, pourquoi la traitent-ils d'utopie quand c'est l'abondance qui l'apporte ?

Cette lutte séculaire contre une abondance relative mais déjà suffisante pour compromettre les profits, nous oblige de conclure qu'en régime libéral, les producteurs ne se sentent jamais libres de produire tout ce qu'ils veulent, ni tout ce que leurs moyens de production leur permettraient d'apporter sur le marché. L'écoulement des marchandises, à un prix bénéficiaire, se heurte à des difficultés croissantes, car s'il était possible de vendre tout ce qu'on peut produire, on n'eut jamais parlé de crises en aucun pays et à aucune époque.

Et, pour écarter ce raisonnement gênant, qu'on ne dise pas que les besoins des hommes sont illimités ou indéfiniment extensibles. Si des

familles, en nombre impressionnant, ont toujours manqué du strict nécessaire, c'est parce que pour écouler un article, il ne suffit pas de découvrir les gens qui en ont besoin, encore faut-il que ces gens aient les moyens de l'acquérir. Un consommateur doit être solvable pour devenir un client, et, en régime libéral, les clients, seuls, intéressent les producteurs.

On vient de voir que la demande ne suivant pas automatiquement l'offre, il est erroné de prétendre que la production, aujourd'hui, se règle sur les besoins des hommes. Elle se règle sur les besoins solvables, c'est-à-dire sur les ressources financières du consommateur ; et ces ressources sont évidemment insuffisantes, puisque les besoins subsistent alors que tout existe pour les satisfaire.

D'où proviennent donc ces ressources qui solvabilisent les besoins ? Pourquoi sont-elles plus ou moins abondantes ? N'imitons pas ces gens qui, se bornant à admirer le beau cours d'une rivière, constatent simplement qu'il est plus ou moins rapide selon les saisons, mais n'ont jamais la curiosité de remonter jusqu'à sa source. Remontons à la source des revenus des consommateurs, puisque c'est d'elle que dépend la consommation permise. Et d'abord, si les revenus sont un torrent impétueux pour les uns, un ruisseau paisible pour d'autres, pour d'autres encore un simple filet d'eau, pourquoi le volume de cette masse liquide n'est-il pas constant ?

Cette enquête nous ramène à notre halle symbolique, mais côté des consommateurs cette fois-ci.

Une constatation préalable. N'y pénètrent que ceux qui ont de l'argent, car il en faut donner en échange de tous les produits et services. Restent donc sur le seuil tous ceux dont les besoins ne sont pas solvables, même si ces malheureux manquent du strict nécessaire. Une aumône leur permettra d'entrer furtivement dans le Temple, d'y faire une emplette infime, et d'en ressortir aussitôt. À l'intérieur se pressent les consommateurs solvables ; mais, si nous pouvions mesurer approximativement le volume de leurs besoins, il nous apparaîtrait qu'il peut se dilater ou se réduire, car leurs désirs peuvent s'échauffer ou se refroidir à tout instant. Il existe cependant une limite à ces désirs : c'est

l'importance du revenu, étant entendu qu'on achète en plus ou moins grande quantité selon les prix pratiqués sur le marché. Mais, chacun étant seul à connaître l'importance de son revenu, il s'en suit que les vendeurs, de l'autre côté de la barricade, n'en ont qu'une idée vague. Réduits à constater que les clients tantôt ont de l'argent, tantôt n'en ont pas, ils leur témoignent une considération qui varie avec le contenu de leur portemonnaie.

Comme il n'existe, en principe et au même moment, qu'un seul cours sur le marché, c'est donc ce cours qui détermine la demande, et celle-ci s'établit en fonction des désirs, avec le revenu pour limite.

Où les revenus prennent-ils donc leur source ?

Dans la production. À cet égard, notre surprise serait incompréhensible, car les économistes, eux-mêmes, nous ont révélé ce mystère quand ils nous ont expliqué le processus de la production. Ne nous montrent-ils pas que l'entrepreneur en est le pivot, puisqu'il achète les services du travail et du capital ? C'est donc lui qui, après avoir organisé la production, en répartit les revenus sous forme de salaires, d'appointements, de loyers, d'intérêts, de dividendes, etc. C'est donc bien de la production, prise en bloc, que coulent tous les revenus des consommateurs. Au reste, que le lecteur sceptique désigne le consommateur qui, dans notre halle symbolique, aurait pu tirer d'ailleurs son pouvoir d'achat ? Aucun doute possible pour l'agriculteur, l'industriel et le commerçant : c'est bien de la production qu'ils tirent leur revenus. Pas d'incertitude non plus pour le transporteur. Pas d'hésitation encore pour le personnel employé par les producteurs. Mais quid des fonctionnaires, militaires, rentiers et pensionnés ? En émargeant au budget de l'État, n'ont-ils pas indirectement tiré leur revenu de la production, puisque l'État prélève le sien sur le revenu des consommateurs qui, pour la circonstance, portent le nom de contribuables ? Restent les professions libérales. Le revenu du médecin est constitué par les honoraires qu'il prélève sur le revenu de ses malades ; s'ils sont hospitalisés, il émarge au budget de l'Hygiène publique. Le dentiste et la sage-femme agissent de même. Le pharmacien n'est qu'un commerçant diplômé. Le vétérinaire perçoit ses honoraires sur le revenu du propriétaire de ses malades. Le prêtre, l'avocat,

comme le peintre, le sculpteur, le musicien, etc., rendent des services, et ceux qui les réclament les paient avec leur revenu. D'une manière directe ou indirecte, la production est bien la source unique des revenus.

Il est facile d'en administrer la preuve par l'absurde, en se plaçant dans l'hypothèse où toute la production s'arrêterait brusquement. On découvrirait vite que la source des revenus ne tarde pas à tarir. Voici les agriculteurs qui se croisent les bras, les usines qui s'arrêtent, les transports qui s'immobilisent. A l'activité ordinaire succède une léthargie générale. Que va-t-il se passer ? Nous verrons les consommateurs se hâter d'utiliser l'argent qui leur reste pour acheter le maximum de produits. Après quoi, ceux qui possèdent des biens les liquideront pour convertir en marchandises les dernières disponibilités qu'ils auront pu se créer. S'il restait des stocks chez les commerçants, ils les consommeraient eux-mêmes, puisqu'ils n'auraient plus de clients. Les anciens détenteurs de stocks posséderaient alors tout le numéraire et tous les biens. Et il n'y aurait de revenu pour personne. Fonctionnaires, rentiers, pensionnés, seraient logés à la même enseigne, car les caisses de l'État seraient vides : perçoit-on des impôts sur des revenus qui n'existent plus, sur des transactions qui ne s'effectuent pas davantage ? L'État n'aurait même plus sa ressource, habituelle aujourd'hui, de fabriquer de la fausse monnaie : elle serait sans emploi, puisqu'on ne produirait plus.

Heureusement, disposant d'une baguette magique, nous en frappons un grand coup. Immédiatement, la production s'amorce à la campagne pour gagner ensuite tous les secteurs. Dès que des ouvriers sont embauchés, voilà les salaires qui réapparaissent. À mesure que les usines se remettent en marche, l'entrepreneur distribue de nouveaux revenus tout autour de lui. Les commerçants, réapprovisionnés, ne tardent guère à faire des bénéfices. Vite le percepteur se hâte de faire rentrer les impôts, sans oublier l'arriéré si possible. L'État, reprenant ses paiements, rémunère à nouveau fonctionnaires, rentiers, militaires, pensionnés. Et sur tous ces revenus, il redevient possible d'en prélever d'autres pour les professions libérales, en contrepartie des services qu'elles s'empressent de rendre.

Mais si la production, sans conteste, est la source où s'alimentent tous les revenus des consommateurs, il reste à vérifier si cette source a un

débit régulier ; enfin si les revenus qui en coulent sont proportionnels à la production.

A cette double question il faut répondre négativement. Le débit de cette source n'est ni régulier ni proportionnel à celui de la production, sans quoi il n'y aurait jamais de crise. Son débit est essentiellement variable car c'est l'entrepreneur qui le règle, non sur le volume de la production, mais sur les besoins techniques de cette production qui varient, comme on sait, avec les instruments plus ou moins perfectionnés dont elle se sert. En effet, chaque année, les producteurs ne paient ni le même chiffre de salaires, ni le même chiffre d'appointements, ni les mêmes intérêts, etc. Ils s'efforcent même d'en payer le moins possible, puisqu'ils compriment constamment leur prix de revient. Cette année, peut-être grâce à une machine nouvelle, la feuille de paie de cet industriel sera moins élevée que l'année dernière, même si sa production a doublé. C'est que tout le monde cherche, par tous les moyens, à réduire les frais de fabrication, à ne payer que le minimum de charges ; et pour une raison bien simple : c'est que l'entreprise la moins coûteuse est celle qui donne le plus de profits.

Chaque fois qu'un industriel crée du chômage, il crée moins de revenus, même s'il a créé plus de marchandises. Et comme des produits plus nombreux réclameraient une masse grandissante d'acheteurs, il n'y aura bientôt plus que les privilégiés qui pourront les acquérir.

Voilà pourquoi l'ère de l'énergie nous a fait pénétrer dans un cercle vicieux, d'où le libéralisme ne nous permet pas de sortir, puisque c'est lui qui nous y a enfermés. Un moment est venu, qu'il faut situer aux environs de 1927, où, dans tous les pays supérieurement équipés, la production a pu croître presque parallèlement au chômage. Depuis lors, les revenus décroissent mécaniquement. Cette observation ne s'applique pas à tel revenu pris en particulier, qui, au contraire, a pu augmenter depuis cette époque ; mais elle vise cet ensemble des revenus d'un même pays, désigné fréquemment sous le terme de revenu national.

C'est donc le divorce définitif entre une production pouvant croître sans cesse, et une consommation s'amenuisant presque au même rythme ;

en sorte que notre régime économique, loin de faire disparaître la misère, comme c'est son rôle, l'aggrave désormais tous les jours.

Cette baisse du revenu national aurait dû être dénoncée par les économistes, afin d'en dégager la conséquence logique, à savoir l'effondrement rapide et inévitable du libéralisme, se produisant dans un chaos, une confusion indescriptibles ; car on ne peut, impunément, accroître la misère. Mais ce phénomène a pu être caché au public grâce à la détérioration de toutes les monnaies du globe, de sorte que les revenus ont paru augmenter parce qu'énoncés en monnaie moins forte. C'est que sur un revenu national diminuant comme une peau de chagrin, l'État ne peut pas prélever la même somme d'impôts qu'autrefois. Il a commencé certes par les hausser au maximum, mais comme la matière imposable se dérobait, cette augmentation nominale ne se traduit plus par de plus fortes recettes. Cette baisse du revenu national a donc fourni aux États une nouvelle cause d'inflation, par la nécessité où ils se sont trouvés de créer des revenus pour remplacer partiellement ceux que la production ne créait plus. Et, comme ils ne pouvaient les créer qu'en devenant producteurs, ils ont été conduits, par la force des choses, à fabriquer des armements, puisque, dans cette industrie, les produits finis ne viennent pas s'offrir sur un marché déjà encombré de ceux qu'on ne peut plus vendre. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Bornons-nous pour l'instant à résumer ce qui précède, en comparant l'ensemble de la production à une pièce en trois actes, dont l'entrepreneur, en régime libéral, est le metteur en scène.

Dans le premier acte, il réunit capitaux, matières premières, outillage, main-d'œuvre, force motrice, etc.

Dans le deuxième, ces éléments se combinent intelligemment et fournissent des produits.

Mais il faut jouer le troisième acte, qui, comme à l'Odéon, décide du sort de la pièce. C'est celui où il faut vendre les produits à un prix rémunérateur. Si l'on n'y réussit pas, le rideau tombe, mais pour ne plus se relever. La pièce est rayée de l'affiche, car elle ne paie pas.

Or, plus nous allons, plus le troisième acte s'avère un fiasco, car plus il devient difficile d'écouler les produits avec profit.

Sans aller plus loin, convenons que le grand maître de la production n'a jamais été que le profit puisque l'entrepreneur doit se laisser guider par son intérêt personnel. Comment les orthodoxes peuvent-ils encore enseigner, sans rire, que l'intérêt particulier du producteur finissait par servir l'intérêt général qui est celui des consommateurs ? Comment la somme de tous les intérêts particuliers, en régime libéral, peut-elle réaliser l'intérêt collectif ? N'est-ce pas une de ces absurdités majeures qui éclate parce qu'il y a contradiction jusque dans les termes ? Car le producteur est bien obligé de limiter la production puisque, si l'abondance apparaît, c'est son profit qui disparaît. Hélas ! on n'a connu jusqu'ici qu'une sorte d'abondance qui ait permis de réaliser longtemps des profits. S'il faut en croire l'administration des Finances, c'est celle des boissons alcooliques dont la proportion des débitants, à un certain moment, se serait élevée chez nous jusqu'à un pour 24 adultes...

Quant au fameux rétablissement automatique de l'équilibre économique, s'il a pu être réalisé autrefois, pourquoi taire que ce fût toujours à la longue et au prix d'énormes souffrances ? Sismondi remarqua déjà que ce retour à l'équilibre entraîne la faillite des patrons et la misère des ouvriers. Or, il ne faut jamais être descendu de sa tour d'ivoire pour s'imaginer qu'un patron, quand il n'est pas irrémédiablement ruiné par une crise, retrouve instantanément des bailleurs de fonds, transforme son industrie, et la transporte sous des cieux plus cléments. C'est aussi ridicule que de prétendre qu'un ouvrier peut automatiquement changer de métier, puis découvrir un patron qui estimera avoir profit à l'embaucher. C'est sur ces énormités qu'on a vécu ; on les a répétées avec tant d'assurance, qu'on a fini par les faire admettre pour des vérités révélées.

Mais toutes ces considérations trouveront leur place un peu plus loin, lorsque nous étudierons les crises et la pharmacopée inventée par les orthodoxes pour les guérir. Depuis 1929, le déséquilibre économique n'est plus accidentel mais chronique. Ce n'est plus une maladie, c'est l'affaiblissement progressif des organes qui annonce la mort. Le libéralisme économique ne peut plus distribuer les produits. Voilà le fait brutal devant

lequel il faudra bien s'incliner. Son mécanisme de distribution est définitivement enrayeré par un progrès technique permettant de réaliser l'abondance, alors que ce mécanisme ne pouvait distribuer que la rareté. Pourquoi se cramponner à un régime qui, loin de faire disparaître la misère, en étend constamment les ravages ?

Risquons une dernière comparaison. On peut assimiler le libéralisme économique à un jeu de cartes où il y a toujours eu peu de gagnants et beaucoup de perdants. C'est du hasard que les partenaires tiennent les cartes qui constituent leur jeu. En principe, tous doivent observer certaines règles, mais chacun est libre de conduire sa partie au mieux de son intérêt, car il risque sa mise. Certes, tel habile homme peut tirer beaucoup d'un jeu médiocre, tel maladroit laissera passer l'occasion favorable ; mais la chance tient un rôle immense puisqu'elle donne, indifféremment, un cent d'as ou un dix de cartes blanches.

Aujourd'hui, un phénomène, jusqu'ici inconnu, veut que des joueurs, en nombre grandissant, ne reçoivent plus de cartes du tout. Ils ne sortent pas du jeu pour faire le mort, mais pour n'y plus jamais rentrer. Certes, la partie continue entre les partenaires qui tiennent encore des cartes, mais leur nombre, en diminuant tous les jours, rend la partie de moins en moins intéressante comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Ce n'est pas, ainsi que l'a cru Roosevelt, qu'il y ait eu fausse donne rendant le coup impossible, et à laquelle on remédie par un *new deal*. Il se trouve que le jeu n'est plus jouable, même pour les partenaires restants. Ce sont de nouvelles règles qu'il faut édicter afin de permettre à tout le monde d'y participer.

Chapitre 9

De l'équilibre comptable du consommateur.

— Répercussions de sa rupture. — Qui ne peut acheter ruine qui ne peut vendre. — La baisse du revenu national cause de désordres sociaux.

Les orthodoxes enseignent que l'entrepreneur et l'État doivent maintenir leurs comptes en équilibre ; l'un pour établir exactement son prix de revient ; l'autre afin de gérer sagement les finances publiques et sauvegarder la valeur de la monnaie. En fait, les consommateurs sont tous assujettis à l'équilibre comptable sous peine de courir les pires aventures. Il faut nous y arrêter un instant pour expliquer la baisse rapide du revenu national et mesurer les ravages que ce phénomène nouveau cause dans les économies modernes.

Pour nous distinguer des animaux, Porphyre prétendait que l'homme est un animal raisonnable et mortel. Mais, comme les animaux sont tous mortels et que les hommes ne sont pas tous raisonnables, il est plus juste de dire qu'à la différence de nos frères inférieurs, nous payons tout ce que nous consommons. En effet, à moins de ne consommer que ce qu'on produit soi-même - comme dans la forêt de la préhistoire - il n'y a guère que l'air atmosphérique qu'on se procure aujourd'hui sans mettre la main à la poche. On ne peut vivre sans argent. Tout policier sait qu'il est difficile de découvrir un homme au portefeuille bien garni, tandis que sa capture devient inévitable quand il n'a plus un sou vaillant. Comme l'affaire du temporel est à régler pour les grands et les petits, l'argent, cassant d'être un moyen, est devenu l'idole moderne, car il en faut beaucoup pour, un jour, n'avoir plus à s'en préoccuper. Faire fortune, c'est acquérir le droit par son travail, ou par son habileté, ou par quelque privilège, de prélever, dans la poche d'autrui, une somme, qui, au bout d'un certain nombre d'années, fournit un capital permettant de passer les années de déclin dans

la quiétude, ou assurant plus modestement le pain des vieux jours. On y parvient quand les recettes excèdent les dépenses. Dans le cas contraire, le déséquilibre comptable provoque vite les pires calamités, y compris la saisie suivie de vente de tout ce qu'on possède, même des choses les plus utiles et des souvenirs les plus chers.

Si les filles de Danaüs étaient condamnées, dans le Tartare, à remplir d'eau un tonneau sans fond, c'est à un supplice du même genre que le libéralisme économique condamne presque tous les humains. Ils passent leur existence en compagnie d'un tonneau où ils introduisent le plus d'argent possible, car il s'en échappe constamment par le fond percé de trous plus ou moins grands. La production alimente le récipient ; la consommation le vide par les dépenses qu'elle occasionne. Et, si les recettes sont quelquefois aléatoires, certaines dépenses sont presque toujours incompressibles : chacun devant se nourrir, se vêtir, s'abriter, etc.

Cette comparaison apparaîtrait-elle boiteuse sous prétexte que les espèces monnayées des civilisés remplacent le flot d'eau pure des Danaïdes ? Cependant, dans le langage courant, on prétend avoir besoin d'argent liquide pour ne pas se trouver à sec un beau matin. Et même pour nous y faire voir plus clair, les comptables ont muni notre tonneau d'une échelle graduée ainsi que d'un flotteur marquant le niveau dont dépend notre avenir. On perd ainsi des heures à chercher le moyen de faire monter le flotteur. S'il baisse, c'est mauvais signe ; s'il est fixe, notre équilibre comptable est momentanément réalisé. Quelques privilégiés ont un tonneau qui déborde grâce au travail de leurs contemporains : ils n'ont que le souci d'agrandir les trous par où l'argent s'échappe ; mais la triste existence que celle du commun des mortels ! Il devrait s'estimer heureux celui qui réalise son équilibre comptable pour l'année courante. Beaucoup n'y réussissent que pour un mois, pour une semaine seulement ; chez les plus nombreux, le problème se pose pour le lendemain, quelquefois même pour la journée qui s'écoule. Certes, tous jouissent de l'incalculable avantage d'être libres. Mais il est aussi ridicule d'exalter la liberté de qui est torturé par l'équilibre comptable, que de gémir si l'argent est l'unique mobile de ses pensées. Il serait plus sage de considérer la fabuleuse perte de temps et les innombrables insomnies dont ce souci est responsable.

L'humanité récupérera des siècles pour la production des richesses et la joie des loisirs, quand les hommes s'entendront pour faire disparaître la plus obsédante, la plus malfaisante, la plus hallucinante, la plus paralysante des contraintes. Montaigne n'eût pas été lui si sa condition ne l'avait délivré de ce cauchemar. Certes, il existe des hommes et des femmes qui placent leur bonheur dans la contemplation des vérités éternelles ; qui n'entendent que de loin le tumulte des passions ; chez qui tout est paisible, tout est silence... Soyez sûr que leur équilibre comptable est assuré d'une manière ou d'une autre, et le plus souvent c'est une communauté qui en assume la charge.

Tant que les travailleurs trouvèrent un emploi plus ou moins justement rémunéré, les progrès de la production se traduisirent par une augmentation du revenu national, et, malgré sa vicieuse répartition, chacun pouvait maintenir son équilibre comptable en pratiquant une stricte économie permettant d'épargner pour les vieux jours. Mais, dès que les moyens de production atteignirent un potentiel rendant l'abondance inévitable mais diminuant parallèlement les profits, le licenciement d'une masse énorme de travailleurs devint définitif, parce que les offres d'emploi se raréfièrent dans toutes les branches de la production. Il s'ensuivit une baisse rapide et continue du revenu national ; et ce phénomène inconnu, agissant comme une force sourde et sournoise, eut des répercussions économiques amenant la destruction inévitable de toute notre organisation sociale. - Par quel procédé ? Par la rupture de l'équilibre comptable au sein de millions de familles dont l'existence en a été complètement bouleversée.

Les répercussions économiques apparaissent clairement. Qu'on prenne, entre des milliers, le cas d'une entreprise industrielle, qui, obligée de comprimer son prix de revient, adopte un outillage perfectionné permettant de congédier des manœuvres, des ouvriers, des employés, des contre-maîtres, des ingénieurs, etc., ne trouvant plus aujourd'hui à s'employer nulle part pour les raisons exposées au chapitre 3. Voici des travailleurs dont l'équilibre comptable est définitivement rompu. Obligés de se croiser les bras, ils vivront de leurs économies ; après quoi, leurs dépenses anciennes seront réduites à l'infime allocation du chômeur. Est-

ce tout ? — Non, car leurs anciennes dépenses étaient des recettes pour d'autres familles dont elles assuraient l'équilibre comptable. Pour ne pas sous-estimer cette incidence, rappelons l'émotion qui, autrefois, s'emparait des habitants d'une petite ville dont on se proposait de supprimer la garnison. Ne s'agissait-il que du départ d'un bataillon, des pétitions se couvraient vite de signatures, car commerçants de détail, cafetiers, artisans et même logeurs ne pouvaient vivre sans l'appoint du chiffre d'affaires qu'apportaient ces militaires. Ils protestaient même si les grandes manœuvres duraient trop longtemps. Et cependant, l'effectif d'un bataillon représente moins de dépenses que le même nombre de chômeurs chez qui la proportion des ménages est plus grande. De plus, il ne s'agissait souvent que d'un déplacement de la troupe ; et les fournisseurs de la seconde garnison, gagnant ce que perdaient ceux de la première, il y avait compensation au sein du revenu national. Tandis que le chômage des travailleurs n'a de contrepartie pour personne. Leurs revenus disparaissent, amputant d'une fraction celui de leurs fournisseurs.

Mais, par une sorte d'ondulation, le déséquilibre des comptes gagne de proche en proche pour atteindre des producteurs situés dans une sphère beaucoup plus vaste. En effet, toute diminution du chiffre d'affaires des détaillants a sa répercussion sur celui du commerçant de demi-gros, puis sur celui de gros dont les comptes se déséquilibrent dès que les commandes sont moins importantes que la veille. Et gardons-nous d'oublier les représentants et les voyageurs de commerce, car des carnets moins garnis font baisser leurs commissions. À mesure que le chômage technologique gagne du terrain, industriels et agriculteurs s'en aperçoivent par l'apparition de stocks invendus les obligeant à ralentir leur production, c'est-à-dire à équilibrer leurs comptes par de nouvelles compressions de prix de revient. Et comme ces compressions ne peuvent être obtenues que par un nouveau licenciement de personnel, on voit que ce dernier provient indirectement des licenciements antérieurs. Ainsi, chaque déséquilibre dans les comptes provoque quelque part un deuxième déséquilibre, lequel, à son tour, réagit sur un troisième, et, de cascade en cascade, toutes les branches de la production : transporteurs, assureurs, banquiers, etc., sont atteintes tour à tour.

« Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. »

Est-ce tout ? - Pas encore ; il arrive fréquemment que la baisse du chiffre d'affaires provoque un déséquilibre définitif dans les comptes d'un producteur, en l'acculant à la fermeture de son entreprise, donc à la liquidation de son actif. Cette liquidation, volontaire ou forcée, provoque toujours de lourdes pertes pour les associés et les créanciers, qui, à leur tour, sont contraints de restreindre leur train de vie.

Au chapitre des crises, nous reviendrons sur ces désastres particuliers qui s'enchaînent avec une fatalité inexorable. Pour l'instant, bornons-nous à mesurer l'étendue de la catastrophe en rappelant que le monde civilisé comptait en 1932 plus de 35 millions de sans-travail, et que le nombre des chômeurs aux États-Unis dépassait celui des habitants que ce pays comptait un siècle auparavant.

Pourquoi se borner à déplorer que, dans le monde et chaque année, 900 milliards de francs de salaires ne sont plus payés¹ ? Il faut se préoccuper encore du déséquilibre provoqué par la disparition de cette recette massive qui manque à la consommation. Si, dans chaque pays, on pouvait mesurer la baisse du revenu national qui en découle, personne ne douterait de la révolution prodigieuse que nous vivons. Et comme cet abîme a été partiellement comblé par des armements, pourquoi s'étonner de la tournure prise par les événements ?

Abordons brièvement les répercussions d'ordre social. Les effets de la baisse du revenu national sont comparables à ceux d'un cataclysme tel qu'une secousse sismique engloutissant villes et villages, ou qu'un gigantesque raz de marée submergeant tout un littoral ; avec cette différence que le cataclysme naturel tombe sous les sens, tandis que la baisse du revenu national passe inaperçue - surtout des économistes orthodoxes — jusqu'au moment où l'on découvre que gagne-pain et patrimoine se sont volatilisés. A la détresse des chômeurs s'ajoute la ruine d'un grand nombre de producteurs et de rentiers, car des fortunes s'effondrèrent à la suite de la baisse du cours des valeurs mobilières et des marchandises.

Mais qui peindra la stupéfaction des victimes à qui aucune faute professionnelle ne peut être reprochée ? Les ouvriers s'acquittaient consciencieusement de leur travail, les patrons géraient prudemment leurs entreprises. Soudain, c'est le congédiement pour les uns, la chute catastrophique du chiffre d'affaires pour les autres. Que faire ? où retrouver du travail ; où retrouver des clients ? Alors les premiers gravissent un calvaire à la recherche d'un travail qui se dérobe : à l'espoir sans cesse renaissant succède un abattement profond ; ballotés de tous côtés et déçus chaque fois, finalement découragés, ils finissent par s'enliser, recroquevillés, dans une misère effroyable. Les seconds se demandent inutilement comment les prévisions les plus sages, les calculs les mieux établis, les précautions les plus minutieuses, ont pu aboutir à un désastre sans remède. Comme beaucoup d'entre eux, dans l'exercice normal de leur activité professionnelle, avaient contracté des engagements, voilà qu'ils ne peuvent plus les tenir ; et, à leur déconfiture personnelle, s'ajoute celle de ceux qui leur avaient fait confiance ! Ils s'estiment heureux quand on ne les taxe pas d'imprudence, d'imprévoyance, de pis encore car le public, ignorant et malveillant, n'accepte jamais de perdre de l'argent sans prétendre que quelqu'un l'en a dépouillé. Et cependant personne n'est ici responsable de l'effondrement de son chiffre d'affaires, pas plus que l'architecte ne l'est de la maison qu'engloutit un tremblement de terre ou qu'emporte une avalanche. Ce ne fut pourtant pas l'avis des Ligues d'Assainissement Commercial qui se constituèrent un peu partout à cette époque. Voici ce qu'écrivit l'une d'elles : Nul n'a encore oublié cette baisse progressive de la moralité commerciale qui sévissait avant la guerre² et qui connut son point le plus bas en 1933 : les statistiques des protêts, des faillites accusaient des chiffres records ; les pertes pour mauvaises créances atteignaient 5, parfois 10 % du chiffre d'affaires. Les tribunaux étaient débordés... Et cette Ligue se flatte d'avoir provoqué mille faillites, des arrestations, des condamnations et des expulsions par centaines. Jolie besogne en vérité.

On ne s'étonnera pas si le déséquilibre des esprits suit celui des comptes. À moins de l'avoir éprouvée, personne ne soupçonne la démoralisation de l'ouvrier privé de travail au moment où il manque de

tout ; du vieil employé dont les économies ont flambé au feu des dévaluations monétaires ; de l'étudiant et de l'apprenti dont la carrière et la profession se ferment au moment où ils s'apprentent à y entrer ; du patron qu'un revers de fortune oblige de renoncer à son luxe ou à son bien-être ; de l'entrepreneur persévérant qui remonte une affaire et tombe de Charybde en Scylla ; de l'employé et du commis, qui, laborieusement, humblement, ont tâché de se rendre utile en profitant de toutes les occasions pour se pousser en avant, et qui, au moment précis où ils peuvent percer, se trouvent victimes d'une situation plus forte que les hommes ; enfin du rentier, instruit par M. Leroy-Beaulieu dans l'art de gérer sa fortune, qui se réveille, tout courbaturé, dans un asile de nuit.

Certes, les individualistes les plus farouches n'hésitent jamais, quand le gain les abandonne, à sommer le gouvernement d'avoir à intervenir pour enrayer la baisse continue et croissante du revenu national. L'État y réussirait-il autrement qu'en créant des revenus supplémentaires ? Il n'hésite donc pas à renflouer, en les subventionnant sous toutes les formes, de nombreuses entreprises privées ; puis, il passe commandes à l'industrie des armements dont les produits ne viennent jamais encombrer les marchés. Mais l'État n'équilibrant lui non plus ses comptes, ces dépenses extraordinaires ne peuvent être couvertes que par l'inflation. On remplace ainsi la baisse du revenu national par celle de la monnaie, laquelle, en se manifestant par la hausse des prix, oblige les consommateurs à faire face à des frais toujours plus exorbitants avec des ressources toujours plus médiocres. La lutte sourde des intérêts particuliers reprend alors plus âpre que jamais, chacun tirant à soi une couverture qui rétrécit. Le climat devient éminemment favorable à l'éclosion d'une fièvre de spéculation qui fait émerger des fortunes instantanées du sein de la dépression générale. Et quand on assiste partout à ce spectacle - car il se déroule dans tous les pays au même moment qui prétendrait qu'il s'agit là d'une pure coïncidence ?

L'instabilité des prix crée l'instabilité mentale. Personne ne vit impunément sur la corde raide. Quand toute la population est inquiète du lendemain, les gens s'aigrissent. Chacun cherche quelque responsable de ses déboires et finit par refuser confiance à tout le monde. Beaucoup,

incapables d'échapper au naufrage, perdent pied et se noient ; d'autres, au contraire, réagissent férocement ; c'est affaire de tempérament. Je crois qu'il est vain de chercher ailleurs les causes du laisser-aller, de l'imprévoyance généralisée, de l'avilissement des caractères, de l'écroulement des volontés ; comme aussi du déchainement d'horreurs, de bassesses, de vilénies et de lâchetés dont chaque jour apporte une moisson plus belle que la veille. Quand il faut toujours plus d'argent pour vivre toujours plus mal, la corruption s'étale et gagne en profondeur. Pourquoi s'étonner si les consciences se dévalorisent comme la monnaie, et se vendent au plus offrant et dernier enchérisseur ? On n'a jamais coté bien haut la complicité d'un affamé ; au reste, ne faudrait-il pas que les pauvres fussent des saints, pour rester incorruptibles lorsque tant de riches sont corrompus ?

Alors sonne l'heure bénie des charlatans. Quelle clientèle inespérée que celle des mécontents, des ratés, des aigris, des révoltés, des refoulés, etc. Comme il est facile d'exploiter leurs rancunes, de flatter leurs préjugés, de donner un dérivatif à leurs colères ! Chez nous, ces révolutionnaires d'occasion finirent par rester court : n'avons-nous pas vu des partis politiques, aux initiales agressives, se constituer bruyamment pour affirmer que leur programme était de n'en point avoir ?

De même qu'une chute rapide de la pression atmosphérique provoque des remous d'où sortent les orages, la baisse violente du revenu national est à l'origine de tant de défaillances morales et intellectuelles qu'un véritable vent de folie finit par souffler sur le monde.

Chapitre 10

*De l'échange, clé de voûte du libéralisme économique.
— L'échange est-il équitable ? Non, car il consiste à recevoir
le plus et à donner le moins. — La loi d'airain. — L'économie
pure.*

Le moment est venu d'examiner plus en détail le mécanisme de la distribution des richesses.

On sait que les orthodoxes l'ont construit sur l'échange, considéré comme un effet nécessaire de lois éternelles et immuables. L'ayant pris comme base de leur raisonnement, ils en ont fait encore la clé de voûte du libéralisme en raison de la place considérable qu'il a tenu dans l'économie. Est-ce vraiment un acte aussi naturel qu'ils le disent ? Les animaux ne procèdent entre eux à aucun échange. Ils défendent leur nourriture et leur gîte, ou laissent leurs camarades en profiter. Manger, boire, dormir, etc., voilà des actes naturels, communs à tous les êtres vivants ; mais l'échange, spécial au genre humain, ne peut rentrer dans cette catégorie. Est-il certain que les hommes l'aient toujours pratiqué ? On en doute quand on sait que l'homme primitif considérait le fruit de son travail manuel comme inhérent à sa personne, et ne consentait à aliéner son bien qu'avec des formalités extraordinaires, dont le *mancipatio* des Romains nous fournit un exemple.

Le don paraît avoir été pratiqué avant l'échange et en aurait donné l'idée. L'échange serait ainsi la fiction d'un don réciproque.

Si chacun possédait tout ce qu'il désire, n'est-il pas clair qu'on serait dispensé d'échanger ? Que peuvent échanger des philatélistes dont les collections sont complètes ? C'est parce qu'ils n'ont pas tout ce qu'ils désirent que les hommes se sont efforcés de créer ce qui leur manque. S'étant mis au travail dans cette intention, ils éprouvèrent bientôt la nécessité de se diviser les tâches, et cette division du travail rendit

l'échange nécessaire. Dès que le travail est spécialisé, chacun, fort en peine de consommer tout ce qu'il produit et rien que ce qu'il produit, se trouve obligé d'échanger sa production contre celle d'autrui. L'échange fait donc partie de l'âge de la rareté, qu'on pourrait aussi bien dénommer l'âge de l'échange.

Une fois décomposé en la double opération d'achat et de vente, l'échange donna naissance au commerce qui, pour se développer, exigea la création d'organes indispensables tels que marchands, marchés, instruments de poids et de mesures pour évaluer les quantités échangées, monnaie perfectionnée pour en estimer la valeur, moyens de transport, voies de communications rapides, etc. Mais, de l'âge de l'échange, les caractères essentiels sont déjà périmés puisque le commerce exige des consommateurs solvables, capables d'acheter ce que les producteurs sont dans la nécessité de vendre. Or, nous savons que la production, toujours plus scientifique, crée davantage de produits mais solvabilise moins de consommateurs. Les échanges diminuent donc sans arrêt : les produits pourrissent ou on les détruit, les machines marchent au ralenti ou s'immobilisent, des hommes affamés sont obligés de se croiser les bras. La misère s'aggravant au moment où l'abondance devrait régner, la doctrine classique s'effondre sous le poids de ses contradictions,

Ne conviendrait-il pas d'examiner si la disparition des échanges est un événement aussi malheureux qu'on veut bien le dire ? C'est aborder un sujet longtemps controversé : l'échange est-il productif ?

Non, a répondu péremptoirement l'économiste Le Trosne : l'échange est un contrat d'égalité qui se fait de valeur et pour valeur égales. Il n'est donc pas un moyen de s'enrichir puisqu'on donne autant qu'on reçoit. Et tous les physiocrates ont partagé cet optimisme, en précisant bien que l'échange, impliquant l'équivalence des deux valeurs échangées, il ne devait y avoir ni gain ni perte d'aucun côté. Ce qui revient à affirmer, avec beaucoup d'économistes classiques, que si un homme disposé à vendre est mis en présence d'un homme disposé à acheter, ils concluent un marché qui est un *libre contrat*.

C'est jouer sur les mots, car cela revient à dire que les deux objets échangés ont la même valeur d'échange, ce qui est une tautologie, puisque c'est la définition même. En effet, la valeur d'échange c'est le prix ; et il n'y a évidemment qu'un prix pour celui qui achète et pour celui qui vend. Mais, du point de vue des coéchangistes, les valeurs sont bien différentes, car selon qu'ils sont riches ou pauvres, ils attachent à l'objet qu'ils cèdent une valeur très variable. Un pantalon a une grande valeur pour celui qui ne possède que celui qu'il a sur lui ; il en a beaucoup moins pour qui en serre trente dans sa pender te. Ici encore, il faut distinguer entre la rareté et l'abondance : pour qui vit dans la rareté tout objet échangé a une grande valeur ; pour qui vit dans l'abondance le même objet en a peu. L'un fait donc un plus lourd sacrifice que l'autre. Et Buffon voyait très juste en disant que *l'écu du pauvre destiné à payer les objets de première nécessité, et l'écu qui complète le sac d'un financier sont, aux yeux d'un mathématicien, deux unités de même ordre ; mais au moral, l'un vaut un louis, l'autre ne vaut pas un liard*. Pour que le sacrifice fût le même, il faudrait que les coéchangistes fussent économiquement égaux. Le fait de s'être mis d'accord pour échanger ne signifie donc pas que l'échange soit équitable ; pas plus qu'un pugilat entre un athlète et un gringalet, même s'ils paraissent d'accord pour échanger des coups.

Sans être un économiste distingué, Aristote fit preuve d'une claire perception en remarquant que l'échange est le plus souvent une injustice puisqu'il consiste à recevoir plus qu'on ne donne. *Celui qui commet l'injustice, dit-il, s'attribue plus qu'il ne doit recevoir ; celui qui la souffre reçoit moins qu'il lui revient*. C'est toujours celui qui est économiquement le plus fort qui réussit à recevoir plus qu'il ne donne et si ce n'était vrai, d'où sortirait le profit ? Comment industriels, agriculteurs, commerçants, banquiers, feraient-ils fortune, s'ils donnaient l'équivalent de ce qu'ils reçoivent ? On a beau détourner les mots de leur sens véritable pour égarer les esprits, le profit n'est rien moins que *tout ce qui dépasse le prix de revient*. Aucun économiste sérieux ne conteste que l'entrepreneur achète d'un côté les services du capital et du travail, de l'autre vend les produits de leur collaboration. Du moment qu'il vend plus cher qu'il a acheté, *c'est qu'il*

a donné le moins pour recevoir le plus, et l'échange ne consiste donc pas dans le transfert de valeurs égales.

Certes, les économistes orthodoxes justifient le profit par de multiples raisons. Il serait la rémunération de l'aptitude exceptionnelle dont aurait fait preuve l'entrepreneur. C'est parfait ; mais pourquoi partager-t-il le profit avec ses commanditaires ou ses actionnaires ! De quelle aptitude exceptionnelle ces derniers ont-ils fait preuve ?

L'habileté technique, les connaissances commerciales, les capacités administratives, les responsabilités assumées dans la gestion, la sage prévision des événements et des crises (?), l'organisation et le contrôle de toute la machine industrielle, voilà autant de services éminents qui méritent une rémunération ; mais ne pourrait-on aussi bien l'inscrire dans le prix de revient avec tous les autres services rendus à la production ? Pourquoi faire gagner à l'entrepreneur — quitte à lui d'en rétrocéder une partie à ses bailleurs de fonds — tout ce qui dépassera le prix de revient ? N'est-ce pas l'inviter à pratiquer l'échange avec le maximum d'injustice ? Et plus l'entrepreneur sera riche (donc puissant), plus il réclamera un prix élevé de ses produits. À cet égard, trusts et cartels ont une politique de tout repos : elle consiste à gagner le maximum sur les utilités indispensables dont ils ont le monopole. Enfin, si le profit se justifiait pour l'artisan en contre-partie du risque qu'il assumait, il ne s'explique plus pour l'entrepreneur qui place tous les risques sur la main-d'œuvre. N'est-ce pas par la diminution des salaires qu'il parvient à comprimer suffisamment le prix de revient pour en dégager le profit ?

Comment supposer que l'équité présiderait aux échanges dans un régime où chacun doit se laisser guider par son intérêt personnel ? N'incite-t-il pas à *faire une affaire*, chose ne se concevant qu'à condition de *recevoir plus qu'on ne donne* ? On abuse alors bien souvent de la faiblesse, de l'ignorance, de la pauvreté, de l'isolement, de la détresse de ceux avec lesquels on fait des échanges ; ce qui est presque inévitable quand ils se font entre gens riches et gens pauvres.

Sur ce point, que pensent nos grands minotiers modernes des scrupules qui assaillirent un jour l'âme de Cicéron ? La disette sévissait à

Rhodes. Un négociant d'Alexandrie y apporte du blé qu'il peut vendre aussi cher qu'il veut. S'il sait que d'autres cargaisons font route et vont arriver doit-il en aviser les acheteurs ? — Sans aucune doute, répondait Cicéron, car son silence ne serait pas d'un homme franc, droit et juste. De nos jours, il ferait mettre un droit protecteur sur le blé étranger.

Aujourd'hui, on tire *un coup de fusil* chaque fois que l'occasion se présente, et l'art consiste à multiplier les occasions. On estime légitime d'acheter, au vingtième de leur valeur, les actions d'une entreprise dont on est seul à connaître la prospérité. et on niera celle-ci au besoin. Souvent les prix varient avec la situation de l'acheteur et sont inversement proportionnels à son revenu. Ainsi, de notoriété publique, les pauvres gens paient tout plus cher que les gens riches, car ils achètent au détail, au jour le jour, et en toutes petites quantités. Mais celui qui passe un ordre important de marchandises le fait au prix de gros, et obtient des escomptes variés, y compris celui qu'on accorde à qui paie comptant. Cependant le chômeur qui, exceptionnellement prend l'autobus, n'a pas les moyens d'acheter un carnet de tickets et paie donc sa place au prix fort, bien qu'il la paie comptant. Consultez les barèmes de l'électricité et vous verrez qu'ils sont dégressifs : plus on en consomme, plus elle est bon marché. Ne faut-il pourtant, pas être riche pour en consommer beaucoup ?

Quand de pauvres gens sont obligés de réaliser leur petit mobilier, il est toujours estimé à un prix dérisoire mais inférieur encore à sa valeur réelle. Un riche amateur, au contraire, guette l'occasion de recevoir plus qu'il ne donne, même en dépouillant quelqu'un que le besoin talonne. Ces sortes d'échanges sont si courants que le brave abbé Barthélémy, auteur cependant d'un petit Traité de Morale, déplorant que les Italiens gardassent jalousement leurs vieilles médailles, écrivait ingénument : *on ne peut rien leur arracher lorsqu'ils savent la valeur de ce qu'ils possèdent*. On pourrait même se demander si l'amitié est toujours désintéressée. La Rochefoucauld ne le pense pas, car il prétend qu'elle est trop souvent *un commerce où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner*.

Enfin, quand l'ouvrier vient échanger son travail contre un salaire, s'agit-il vraiment d'un libre contrat ? Mais alors pourquoi les patrons

s'entendaient-ils pour imposer le tarif de leur choix ? N'a-t-il pas fallu que le législateur intervînt pour que la loi fixât le taux des salaires ?

Les auteurs nous enseignent qu'en Grèce, quelques siècles avant Jésus-Christ, les esclaves cultivaient les terres, travaillaient dans les ateliers et les carrières, exploitaient les mines et étaient chargés dans les maisons de tous les soins domestiques. Certains fabricants, disent-ils, en occupaient plus de cent dont ils tiraient un profit considérable. Le rôle des ouvriers d'aujourd'hui n'est-il pas le même que celui des esclaves d'autrefois, avec cette différence qu'au lieu d'être entretenus par leurs maîtres, ils louent leurs services à un patron quand ils réussissent à le trouver ? *Les Prolétaires*, écrivait Lamennais, *ainsi qu'on les nomme avec un superbe dédain, affranchis individuellement, ont été en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. Ce qu'il leur a plu d'ordonner on l'a nommé loi, et les lois n'ont été pour la plupart que des mesures d'intérêt privé, des moyens d'augmenter et de perpétuer la domination et les abus de la domination du petit nombre sur le plus grand.*

Transportons-nous dans notre halle symbolique, cette fois pour y vendre notre travail. Nous voici sur ce *marché du travail*, comme l'appellent les orthodoxes car ils considèrent le travail comme une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande. Ils vont nous dire ce qui s'y passe. Écoutons M. de Molinari expliquer, à la page 203 de son cours d'économie politique, *qu'au point de vue économique, les travailleurs doivent être considérés comme de véritables machines qui fournissent une certaine quantité de forces productives et qui exigent en retour certains frais d'entretien et de renouvellement pour pouvoir fonctionner d'une manière régulière et continue.* Le travail est donc mis aux enchères. Quels sont les acheteurs ? — Ce sont les agriculteurs, les industriels, les commerçants, les assureurs, les banquiers, l'État ; bref tous ceux qui en ont besoin. — À quel prix l'achètent-ils ? — Au cours du marché comme s'il s'agissait de sacs de blé, de stères de bois, de balles de coton ou de têtes de bétail. — Et combien de travail achètent-ils ? — La quantité que réclament leurs instruments de production, et elle varie selon l'outillage dont ils disposent.

— Que deviennent les ouvriers dont le travail n'est pas nécessaire ? — Ils ont le droit de mourir de faim ou de s'inscrire au chômage, ce qui revient à peu près au même.

Ainsi se manifeste cette *loi d'airain* de Lassalle, sur laquelle les économistes orthodoxes observent un silence discret. C'est cependant un patron, Ricardo, qui l'a formulée le premier tout en la déplorant. Il faut, explique-t-il, un certain nombre d'ouvriers correspondant aux besoins de la production. Tant que ce nombre n'est pas atteint, le salaire reste au niveau suffisant pour faire vivre son homme, puisqu'il est indispensable à l'industrie ; mais, si la population ouvrière vient à dépasser ce nombre, le salaire diminue *parce qu'il n'est pas nécessaire que tous les ouvriers vivent*. Cette conséquence ne choque pas encore tout le monde, et a paru *naturelle* pendant longtemps. C'est ainsi que lorsque la production, ayant besoin de beaucoup de bras, avait tendance à faire monter les salaires, le Parlement anglais votait un salaire *maximum* qu'il était interdit de dépasser. Cette loi demeura en vigueur pendant plus de quatre siècles, et il fallut attendre 1796 pour qu'on voulût bien, au contraire, fixer un salaire *minimum*, mais seulement pour les ouvriers agricoles dont la situation était vraiment trop misérable. Ainsi s'est constituée cette armée de chômeurs, véritable armée industrielle de réserve, qui a permis d'abaisser les prix de revient au moyen de la misère de la classe ouvrière. Et, quand certains révolutionnaires préconisent *l'échelle mobile des salaires* pour que le salaire suive toujours le coût de la vie, ils réclament l'application de la loi d'airain, puisque, en aucun cas, la situation de l'ouvrier ne peut s'améliorer : s'il reçoit davantage, c'est pour tout payer plus cher ! Le comble, c'est qu'aujourd'hui, avec l'inflation continue de la monnaie, l'ouvrier, malgré la hausse nominale de son salaire, ne peut plus suivre la hausse des prix. En France, notamment, petits fonctionnaires, employés et ouvriers gagnent constamment davantage, mais consomment toujours moins, l'augmentation de leur revenu étant inférieure à la hausse des prix.

C'est ici le lieu de dire un mot de *l'économie pure* déjà rencontrée plus d'une fois sur notre route. Ses adeptes nous la présentent comme une doctrine nouvelle, alors qu'elle n'est qu'une pseudo-renaissance de l'école classique. Au moment où les orthodoxes commençaient à concevoir des

doutes sur la solidité de leur édifice, les économistes purs sont venus les rassurer en leur démontrant qu'il était bâti sur du roc, précisément parce qu'il reposait sur l'échange. Car l'économie pure n'est autre chose que *l'économie d'échange* dont elle étudie les phénomènes. Dans cette science abstraite, qu'on pourrait baptiser *mécanique de l'échange*, l'homme devient schématique : il est représenté par une flèche, comme les forces dans un traité de mécanique. Son fondateur, Cournot, est parti de l'échange considéré comme un fait si naturel, qu'il le transforme en un de ces premiers principes qu'il suffit d'envisager avec un peu d'attention pour n'en plus douter. Sur ce postulat, ses disciples et lui ont raisonné scientifiquement, en tirant des conséquences justes d'un principe devenu extravagant quand les progrès de la technique de la production ont paralysé les échanges, aussi bien à l'intérieur des pays supérieurement équipés, qu'entre pays parvenus au même degré d'industrialisation.

Les économistes purs devraient se demander si ce n'est pas rétrécir singulièrement tous les phénomènes économiques, que de les ramener dans le cercle de l'échange, surtout depuis que ce cercle est devenu vicieux. Mais c'est qu'à leurs yeux hélas ! tout échange est une équation comme $a = b$. Ils nous reprochent même de manquer d'imagination en ne comprenant pas que tout n'est qu'échange dans la vie. Capitaliser, placer de l'argent, prêter de l'argent ? C'est *échanger* des biens comptant contre des biens à terme. Produire ? C'est *échanger* des matières premières et du travail contre des biens consommables. Consommer ? C'est *échanger* une partie de son revenu contre l'objet dont on a besoin. Payer le percepteur ? C'est *échanger* de l'argent contre quelques services collectifs et un peu de sécurité sociale. Quant au salaire, à l'intérêt, à la rente, bref aux revenus, autant de mots pour désigner le prix dont l'entrepreneur paie certains services : ce sont donc des *échanges*, sans quoi le mot n'aurait plus de sens. Seule la religion, jusqu'ici, paraît avoir échappé aux équations : n'est-elle pourtant pas souvent un échange de bons procédés : services d'un côté et hommages de l'autre, entre Dieu et ses créatures

Raisonnant ainsi, les économistes purs ont fait de *l'homo œconomicus* un être désincarné, privé de sensations, de sentiments, de pensées, mais se livrant, sa vie durant, à des échanges avec ses congénères,

qui, comme lui, ne connaissent ni fatigue, ni milieu, ni climat, ni goûts, ni habitudes, ni moeurs, ni religion. Ces êtres purs gravitent dans l'espace, dans le temps, en qualité de producteurs, de consommateurs, de transporteurs, d'agriculteurs, de banquiers, etc. ; ils vont et viennent sur les marchés comme les produits eux-mêmes, par la seule vertu de l'échange. Et tous ces échanges doivent nous donner la représentation exacte et pure de la réalité. Les économistes purs ne sont donc qu'un succédané des orthodoxes, avec cette différence que nul doute ne peut effleurer leur esprit : ils ne connaissent que leurs calculs. Et comme ils sont justes...

Ils procèdent, en effet, d'une manière rigoureusement scientifique. On sait que mettre en équation ne consiste pas simplement à trouver une relation d'égalité, c'est encore établir un rapport quelconque entre deux quantités dont l'une seule est connue ; or, entre les phénomènes économiques, d'autres relations que celle d'égalité ne peuvent-elles s'établir ? — Sans aucun doute, aussi après avoir découvert que la demande diminue quand le prix augmente, ils ont pu tracer la courbe de la demande en fonction des prix. Ils établissent ensuite la courbe de l'offre qui monte et baisse avec les prix. Enfin, pour compliquer leurs graphiques, ils font intervenir les frais de production. Et toutes ces relations entre quantités variables doivent toujours tendre vers un état d'équilibre qui, automatiquement, se rétablit chaque fois qu'il est troublé. Le fin du fin consiste donc à déterminer ces conditions d'équilibre, ce qui est sans doute un passe-temps agréable. Mais quelle utilité cela peut-il présenter ? Quand certains gouvernements les consultent, telle la pythie de Thèbes, ces augures pronostiquent la *conjoncture* et ne se trompent jamais plus d'une fois sur deux. Rappelons que le plus éminent d'entre eux, M. Walras, essayant de dégager le sens de l'évolution que subit notre humanité, a cru qu'elle aboutirait à une nouvelle plus-value de la rente, sans augmentation dans la rareté ni dans la valeur des produits agricoles (*sic*). Il estimait donc que l'État aurait intérêt à racheter tous les terrains de culture avant que les propriétaires n'escomptassent cette plus-value. *L'État*, a-t-il écrit dans ses *Études d'Économie Sociale*, *trouverait amplement dans la plus-value normale le moyen d'amortir le prix d'achat*. Cette prédiction, mathématique mais singulière, s'appliquait à une époque que ne troublaient ni la guerre,

ni la baisse du revenu national, ni l'inflation monétaire, ni surtout l'évanescence des échanges. Il s'agissait, répétons-le, de l'évolution normale de l'économie dynamique du temps de paix ! Comme aucun de ses calculs transcendants ne lui a permis d'entrevoir l'abondance, ses disciples la nient purement et simplement. C'est encore un accident comme les crises et le chômage : il est dû à ce que producteurs et consommateurs s'entêtent à ne pas tous sortir de Polytechnique.

Il est cependant digne d'être signalé que Walras avait fort bien compris que tous les revenus découlent de la production. Il a su mettre en relief la double fonction de l'entrepreneur qui, d'une main, *achète* les services producteurs (c'est l'expression dont Walras se sert) : fertilité de la terre, productivité des capitaux, force de travail des ouvriers, etc. et, de l'autre, *crée* les revenus du propriétaire, du prêteur d'argent et des travailleurs. Très justement Walras s'aperçoit que les producteurs — au sens large du mot — se transformaient en consommateurs pour acheter ensuite les produits. Serrant le problème de plus près encore, il entrevoit un nouvel et magnifique équilibre qu'on peut ainsi décrire : d'une part la valeur totale des services producteurs ; d'autre part, la valeur totale des produits ; et ces deux valeurs sont mathématiquement égales, puisque les entrepreneurs ne peuvent encaisser des consommateurs, en paiement des produits qu'ils leurs vendent, que ce qu'ils leur ont préalablement donné comme producteurs en paiement de leurs services. Soulignons que le raisonnement est parfait jusqu'ici, puisque, s'il était faux, il faudrait que les consommateurs trouvassent leur argent dans quelque quatrième dimension. Nous sommes évidemment en présence d'un circuit fermé : la caisse des producteurs, qui s'est vidée pendant la production, se remplit par la vente des produits. Mais une objection capitale surgit alors brusquement dans l'esprit de Walras et de ses disciples : si ce tableau est conforme à la réalité, comment l'entrepreneur peut-il réaliser un profit ? N'a-t-il pas reçu, pour prix de ses produits, la même valeur qu'il avait payée pour les services producteurs ? Et devant cette conséquence inattendue, révélée par leurs calculs, quels efforts ne font-ils pas pour sortir de cette impasse ? Ils ne peuvent honnêtement nier l'existence d'un profit que dément leur théorie mais que confirment leurs courbes ; alors ils

l'expliquent comme étant *l'effet d'une oscillation incessante du système autour d'un point fixe auquel il ne se fixe jamais*. En vertu de cette lumineuse explication, un jour doit luire où l'équilibre, parfaitement réalisé, ne fournira plus de profits à personne. Inutile d'ajouter que, pour nos augures modernes, ce jour coïncide avec la fin du monde.

Si des hommes aussi, éminents ont pu se fourvoyer dans ce mauvais pas, c'est en partant de l'idée fausse que l'échange, impliquant l'équivalence des objets échangés, n'est qu'une équation. Toute inégalité en doit être rigoureusement écartée sous peine d'écrouler les fondations de l'édifice. Quand Walras pose en axiome que la force de travail de l'ouvrier s'échange contre un juste salaire, il est clair que le profit n'existe plus, puisqu'il vient de le volatiliser.

Or, c'est précisément l'inégalité présidant aux échanges qui dégage le profit. L'entrepreneur s'est bien gardé de payer 100 un travail qui vaut 100. En le payant 60, il a gardé 40 pour lui qui sont allés grossir son profit. Par quelle voie ? Par celle d'un second échange toujours inégal et intervenant quand il vend ses produits au-dessus de leur prix de revient. Car, on ne le répétera jamais trop, *c'est le consommateur qui paie tous les profits* ; et si les clients se dérobent pour une raison ou une autre, le profit s'évanouit. Un des soucis du producteur consiste donc à majorer le prix de revient ; ce que chacun d'eux sait faire à la perfection quand les circonstances s'y prêtent, et ce que n'oublie jamais de faire non plus quelques économistes, purs mais pratiques, qui échangent leurs *conjunctures* contre de l'argent comptant.

Pour en terminer avec cette jonglerie intellectuelle, disons que quelques économistes classiques n'ont pas manqué de trouver déplaisante cette façon de leur faire la leçon en se donnant le luxe de découvrir les principes qu'ils avaient recueillis dans l'héritage des physiocrates. Nous ajouterons qu'il était peu indiqué de restaurer les vieilles doctrines au moment où leur faillite devenait évidente. Exalter l'égoïsme, l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt général, les beautés de la libre concurrence, justifier la rente et les bas salaires, est une entreprise qui mérite moins de soins éclairés. Construire un édifice sur l'échange, c'est-à-dire sur les fondations qui entraînent sa ruine, c'est agir à la manière du

botaniste qui décrirait la vie d'un arbre inconnu après lui avoir jeté un rapide petit coup d'œil.

Il ne serait pas hors de propos de parler maintenant de l'échange international, qui portait non seulement sur les marchandises mais encore sur les capitaux et sur les personnes, car, à côté des exportations et des importations, on vit autrefois se former des courants de capitaux en quête de placements, d'ouvriers en quête de travail, et aussi de touristes en quête de distractions. Cependant, comme dans nos explications nous serons obligés de faire intervenir la monnaie, il paraît préférable de parler d'abord de celle-ci. Elle mérite plus d'attention que nous ne lui en avons prêtée jusqu'ici.

Chapitre 11

De la monnaie. — Le libéralisme exige qu'elle soit saine. — Elle n'a presque jamais cessé de s'affaiblir. — La loi de Gresham. — Monométallisme et bimétallisme. — Le billet de banque.

La monnaie est une des pièces maîtresses du libéralisme économique. Il suffit de se rappeler ce que les orthodoxes entendent par une *monnaie saine* pour constater combien nous sommes loin aujourd'hui de cette définition. On mesure ainsi la déchéance du régime lui-même, car chacun de ses avatars est inscrit sur la monnaie : elle est endommagée et défigurée au point d'en être méconnaissable.

Il faut se souvenir que son objet essentiel est de faciliter l'échange en le décomposant en *vente* et *achat* : j'ai besoin de ce que vous avez, mais vous ne désirez rien de ce que je possède : aucun échange n'est donc possible entre nous ; tout s'arrange si j'ai de la monnaie car vous l'acceptez en me vendant ce que je désire, et vous vous en servirez pour acheter ce qui vous manque. La monnaie n'est qu'une marchandise particulière qu'on accepte communément en échange de ce qu'on fournit.

Pour jouer ce rôle, les hommes ont choisi la marchandise la plus familière et la plus commode. On nous a appris que des coquillages, des noix de coco, du bétail, des plumes d'oiseaux des îles du Pacifique, du riz, des briques de thé, des fourrures, des barres de sel, etc., jouèrent ce rôle de *marchandise-tierce* à différentes époques et dans divers pays.

Quelles sont les qualités essentielles que le libéralisme

exige d'une monnaie ? D'abord d'avoir de la *valeur*, puisqu'on donne plus ou moins de monnaie selon la valeur de l'objet qu'on achète. En effet, si je me sers d'un mètre pour mesurer des longueurs, c'est que le

mètre est lui-même une longueur ; si je veux mesurer des valeurs, je dois faire choix d'une valeur qui servira d'étalon.

Mais, pour que tout le monde l'accepte, il faut que la marchandise servant de monnaie ait une valeur qui ne disparaisse pas avec le temps. A cet égard, riz, briques de thé, plumes, barres de sel, etc., se détériorant assez vite, il arriva fatalement que les métaux dits *précieux* : or, argent et cuivre, détrônèrent les monnaies primitives. On s'en est servi dès la plus haute antiquité puisque David disait déjà : *la parole de votre bouche est bonne à mon cœur et plus précieuse pour moi que l'or et l'argent*. De son côté, Lycurgue considérait ces métaux comme les poisons les plus à craindre dans une nation.

Remarquons que la monnaie idéale serait celle dont le transport ne coûterait rien ; elle aurait, en effet, la même valeur, au même moment, sur toute la surface du globe. Les métaux précieux se rapprochent assez de cette monnaie idéale, car ils se transportent à beaucoup moins de frais que les marchandises citées plus haut. Leurs autres avantages sont d'être chimiquement inaltérables, inimitables, d'une conservation indéfinie ; leur divisibilité est parfaite puisque le fragment d'un lingot conserve une valeur proportionnelle à son poids, ce qui n'est pas le cas des pierres précieuses. Signalons au passage que l'identité entre une monnaie et son poids explique pourquoi tant d'unités monétaires ont des noms de poids comme la livre, le mark, la peseta, etc.

Mais les métaux précieux sont-ils et resteront-ils assez *rares* pour conserver leur valeur ? Sont-ils à l'abri de la fâcheuse abondance qui leur porterait le coup fatal ? Adam Smith, père de l'économie libérale, s'en préoccupait déjà en écrivant judicieusement que *les mines les plus abondantes de métaux précieux n'apporteraient rien à la richesse du monde ; un produit qui fonde sa principale valeur sur sa rareté étant nécessairement déprécié lorsqu'il abonde*.

On espéra longtemps que leur production annuelle se déverserait lentement dans la circulation mondiale sans apporter de trop grandes variations dans leur valeur. Un moment vint, cependant, où l'on tira du sol de si grandes quantités de cuivre, que ce métal se déprécia largement ;

aussi cessa-t-on de s'en servir comme monnaie. On pourra bientôt en dire autant de l'argent. Du temps d'Hérodote, l'or et l'argent étaient dans le rapport de 1 à 13, ce qui signifie que l'or était à peu près 13 fois plus rare que l'argent. Au temps de l'Union Latine, les deux métaux étaient déjà difficilement maintenus dans la proportion de 1 à 15 ½. Mais des mines d'argent ayant été découvertes un peu partout, l'argent descendit d'un échelon dans la hiérarchie du précieux ; puis il perdit, dans de nombreux pays, son pouvoir libérateur, ce qui signifie qu'on ne fut plus tenu de le recevoir en paiement concurremment avec l'or. Bientôt, on ne s'en servit que comme monnaie d'appoint. Si la monnaie d'argent circule encore en Extrême-Orient, c'est parce que les États-Unis achètent tout le métal extrait du sol et se hâtent ensuite de le *stériliser*. À peine sorti de terre, on l'y enfouit de nouveau, mais dans un autre trou. Et l'on veille à ce qu'il n'en sorte plus, car il ne faut pas que sa circulation augmente. La valeur de l'argent est ainsi maintenue *artificiellement*, et à grands frais, par un pays qui pratique cette politique originale et coûteuse dans l'espoir de prolonger l'agonie du libéralisme. Et le voici qui pratique la même politique à l'égard de l'or devenu abondant à son tour, non seulement parce qu'on exploite constamment de nouveaux gisements, mais parce qu'on perfectionne sans cesse les procédés d'extraction. Par une fatalité inexorable, ce métal afflue aux États-Unis, où il subit le sort ridicule de l'argent afin de conserver artificiellement sa valeur ; car, lorsqu'il ne servira plus de monnaie, la plus grande partie de sa valeur s'évanouira, puisque l'industrie utilise à peine 6 % de l'or extrait chaque année des entrailles de la terre. Il est vrai que Lénine a prévu son emploi pour des usages qui le revaloriseront légèrement.

L'or, sans conteste, fut le meilleur accumulateur de valeur que les hommes aient connu : il fut la plus parfaite monnaie internationale. Quand chaque pays possédait un stock d'or, que cet or circulait librement à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, la monnaie réalisait la belle définition de Stanley Jevons : *un lingot dont le poids et le titre sont garantis par l'État et certifiés par l'intégrité des empreintes qui recouvrent sa surface*. On avait ainsi des louis, des livres sterling, des marks, des dollars, des florins, etc., qu'il suffisait de peser pour en connaître la valeur, compte tenu

des frais de transport et de la commission des changeurs. Voilà qui convenait admirablement au libéralisme économique puisque cela facilitait le commerce international.

Et les professeurs ont aussi raison de l'enseigner qu'on aurait tort de l'oublier. Ils ne manquent même jamais de se poser la question traditionnelle, à savoir si le papier-monnaie pourrait éventuellement remplacer l'or en cas de carence de ce dernier.

Il faut s'entendre. Quand on parle de papier-monnaie, il ne s'agit pas du billet de banque qui, en principe, ne devrait être que le signe représentatif d'une valeur égale (or ou titres), déposée dans une banque ; on fait allusion à du papier que l'État pourrait émettre, sans couverture ni promesse de remboursement à date fixe. Ce serait une monnaie conventionnelle émise par les hommes, tandis que la monnaie métallique est émise par la nature. On peut répondre que rien ne s'oppose à ce que du papier, par la volonté de la loi ou le consentement général, puisse être investi de la propriété de servir à payer les achats, les dettes, les impôts, etc. Cependant, comme l'État pourrait le démonétiser en le rendant abondant, on songe aux assignats, de fâcheuse mémoire, qui se déprécièrent dès qu'ils furent émis en trop grande quantité. Mais, si tous les pays s'engageaient à n'émettre du papier-monnaie que dans une quantité déterminée, il leur rendrait les mêmes services que l'or, *à condition que les engagements relatifs à sa rareté fussent scrupuleusement tenus*. Aucun gouvernement ne pouvant actuellement les tenir, concluons que le papier-monnaie serait un mauvais conducteur de la valeur.

Gardons-nous surtout des illusions qu'a fait naître la monnaie. Des gens s'imaginent qu'elle est la richesse par excellence ! Ne cherchait-on pas, il y a peu d'années encore, à réaliser le grand œuvre des alchimistes, consistant à fabriquer de l'or ? Un banquier s'empressa même de commanditer cette belle perspective. Personne n'a oublié la politique, dite de l'or, rêvant de faire affluer ce métal dans les pays qui en possédaient peu ; ni ces doctrines monétaires faisant reposer la prospérité d'un pays sur le volume des entrées et des sorties d'or dont tient compte la banque d'émission. Ne fallait-il pas, coûte que coûte, assurer *l'équilibre des courants monétaires*, puisque les orthodoxes ne conçoivent rien sans

équilibre ? Quel fut le résultat de ces belles doctrines classiques, de ces discussions passionnées, de toutes ces controverses dignes de l'ancienne Sorbonne ? Une fuite éperdue de l'or vers les pays détenteurs de matières premières, dès qu'il ne fut plus possible de se les procurer autrement qu'en les payant en monnaie internationale.

Signalons pourtant qu'il est puéril d'opposer la richesse-monnaie à ce qu'on appelle les *vraies richesses*, puisque la monnaie, actuellement seul moyen d'acquisition directe, est une vraie richesse pour celui qui la possède. Qui la détient n'a-t-il pas le droit de se faire livrer une portion des vraies richesses offertes sur le marché, et correspondant à la valeur que la monnaie porte inscrite sur elle ? La monnaie-or présente même la particularité de porter son gage *avec* elle, puisque sa valeur est celle du métal qu'elle contient. À cet égard, elle est supérieure à tous les titres de crédit. Constatons enfin que celui qui possède assez de monnaie pour vivre, est dispensé de l'obligation de travailler. Il est donc préférable d'en posséder plutôt que d'avoir à s'en procurer en échange de travail. En effet, avec de la monnaie, on acquiert, au choix, tout ce qu'on désire pourvu que l'objet existe : il suffit d'y mettre le prix ; tandis que le travail, au préalable, doit trouver un acheteur.

La monnaie est encore le seul moyen de libération. On prononce la faillite d'un producteur, même si ses stocks représentent plus que ses dettes, s'il ne peut *honorer* sa signature en espèces, car les créanciers ne sont tenus d'accepter que de la monnaie. On est donc riche, dans toute l'acception du terme, quand on possède beaucoup de numéraire ou le moyen de s'en procurer à volonté.

Du point de vue de la richesse d'un pays, le plus ou moins de numéraire existant est au contraire sans importance, sauf s'il s'agit d'or qui permet d'acheter des marchandises à l'étranger. Mais si les Français avaient tous, demain, deux fois plus d'espèces qu'ils n'en possèdent aujourd'hui, ils n'en seraient respectivement pas plus riches, car le prix de toutes les marchandises doublerait. — Pourquoi ? — Parce que la monnaie, devenue abondante, aurait perdu une partie de sa valeur. Ceci ne doit pas surprendre, car si les prix restaient les mêmes, chaque Français, possédant deux fois plus de monnaie que la veille, pourrait acheter deux fois plus de

marchandises ; or c'est impossible, puisque les marchandises ne sont pas devenues deux fois plus nombreuses pendant la nuit. La quantité des marchandises restant ce qu'elle est, ce sont les prix qui montent. Si ce raisonnement est erroné, les gouvernements passés ont eu grand tort de ne pas émettre assez de monnaie pour faire de tous les Français des milliardaires, car la question sociale eût été immédiatement réglée.

Pendant, on conteste encore que l'affaiblissement de la monnaie soit le facteur déterminant de la hausse de tous les prix. Rien n'est plus amusant que d'entendre décréditer cette *théorie quantitative de la monnaie* que Ricardo fut le premier à formuler. Il faut alors se donner bien du mal pour découvrir à la hausse générale des produits des causes spécifiques aux diverses marchandises. On incrimine les impôts croissants, les grèves, les trusts, la semaine de 40 heures, la multiplication des intermédiaires, le front populaire, etc. Aucune de ces belles raisons n'est assez universelle pour expliquer un phénomène vraiment universel, puisqu'il s'est fait sentir à toutes les époques et dans les cinq continents. Il ne peut y avoir qu'une unique cause générale de variation des prix : c'est celle qui agit sur la monnaie, étalon des valeurs. Tout étalon de mesure qui se respecte doit demeurer stable, sans quoi tout ce qu'on s'efforce de mesurer avec lui varie dans les mêmes proportions.

À ce sujet, voici une comparaison simpliste mais serrant de près la vérité. Si vous aviez conservé les meubles de votre grand-père, dont il vous aurait laissé la liste avec toutes leurs dimensions, et si, les mesurant à nouveau, vous constatiez qu'ils sont tous devenus plus hauts, plus larges et plus profonds, qu'en penseriez-vous ? Qu'un phénomène inconnu a fait enfler votre mobilier ou que votre aïeul se servait d'un instrument de mesure autre que le vôtre ? N'est-il pas évident que son mètre était plus long ? Il est entendu que le mètre, étalon des longueurs ne varie pas ; mais le franc, étalon des valeurs, ne possède pas sa rigidité : il est essentiellement variable, puisque étant valeur lui-même, il est soumis à l'influence de la rareté et de l'abondance. Et la meilleure preuve que l'affaiblissement des monnaies est le facteur déterminant de la hausse de tous les prix, c'est que si la monnaie était restée stable au cours des siècles, c'est au spectacle de la baisse des prix qu'on eût assisté. — Pourquoi ?

— Pour la simple raison que les producteurs, aiguillonnés par la concurrence, n'ayant cessé de faire appel aux progrès de la technique, n'ont guère cessé non plus de comprimer leurs prix de revient. Il devrait en résulter une baisse prodigieuse qu'on constaterait si, en rapprochant les prix à des époques différentes, on se servait de la même monnaie. Or, pour prendre un exemple portant sur la monnaie métallique, notre *franc* avait une valeur six fois plus grande au moment de la découverte de l'Amérique qu'à la veille de la révolution française. Pareil affaiblissement du *mètre* l'eut fait passer de 100 à moins de 17 centimètres. Quelle serait la sincérité des mesures prises avec pareil mètre en caoutchouc ?

Continuons à nous rappeler les conditions que doit réunir une monnaie pour apparaître saine aux yeux des orthodoxes ; nous mesurerons ensuite sa déchéance.

Il est encore enseigné qu'elle a trois fonctions à remplir : elle est instrument d'achat, instrument de libération, instrument de thésaurisation. Comme c'est la loi qui impose au vendeur et au créancier l'obligation de recevoir la monnaie que l'État frappe en vertu de son privilège, il faut qu'elle ait toujours cours légal. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que l'État, lorsqu'il met en circulation un petit lingot d'or sur lequel il inscrit *vingt francs* et fait graver ses armes, *certifie* que la pièce a vraiment une valeur de *vingt francs*, et qu'on peut la recevoir en toute confiance. Et cette confiance n'est pas de commande, car tout porteur doit pouvoir *vérifier* si la valeur nominale est bien égale à la valeur de la quantité d'or que la pièce contient. C'est qu'il existe, pour les métaux précieux, un marché comme pour le blé, le coton, le riz, la soie, etc. Si donc une pièce d'or, *une fois fondue*, peut être vendue vingt francs sur le marché de l'or, c'est la preuve qu'on peut avoir confiance dans les pièces frappées par l'État. Mais, pour faire cette preuve, chaque porteur a le droit de faire transformer une pièce de monnaie en lingot et un lingot en pièce de monnaie par l'intermédiaire de l'*Hôtel des Monnaies*. On dit alors que la frappe est *libre et gratuite*.

Tant que la frappe est libre et gratuite, elle garantit l'équivalence de la valeur nominale et de la valeur métallique, condition essentielle de tout

bon régime monétaire. Si les deux valeurs coïncident, la monnaie est *droite*. Si une pièce de vingt francs contient exceptionnellement pour 21 francs d'or, on la disait *forte*. Cet accident durait aussi longtemps qu'une rose, car chacun se hâtait de faire fondre ses pièces d'or afin d'en tirer bénéfice. Plus fréquemment, la pièce de vingt francs ne contenait que pour 19 francs d'or et même moins : on la disait *faible*. Cet accident séduisit si fort les gouvernements que l'affaiblissement des monnaies fut toujours la règle, et la stabilité l'exception. On ne s'étonnera donc pas si la frappe *libre* a cessé d'être gratuite pour devenir *payante*. Et comme un gouvernement qui fait payer un droit de frappe révèle que sa monnaie est faible, la frappe libre et payante ne tarda guère à disparaître elle aussi.

Cet affaiblissement chronique remonte à la plus haute antiquité. Si la monnaie d'Athènes était la plus estimée de la Grèce, c'est que les autres villes altéraient déjà la leur. À Rome, le droit de *battre monnaie* appartenait exclusivement à l'empereur ; mais, déjà, sous les Mérovingiens, les leudes les plus puissants usurpèrent ce droit de souveraineté dont l'exercice devenait avantageux et, tant que le régime féodal prévalut, les seigneurs suivirent leur exemple.

Les Capétiens attaquèrent ces abus et cherchèrent à récupérer ce droit régalien. Philippe le Bel réussit même à l'enlever à la plupart des barons afin d'être le seul faux-monnayeur de son royaume. Son procédé était simple : il démonétisait les pièces en circulation, puis il en faisait frapper un plus grand nombre avec effigie différente et poids d'or plus léger. C'étaient des pièces de *mauvais aloi* puisqu'on y mêlait toujours plus d'alliage ; en revanche, on augmentait d'autant les revenus du Trésor royal. Philippe de Valois poussa le scrupule jusqu'à faire jurer le secret aux officiers des monnaies, dans l'espoir que les marchands ne s'apercevraient pas qu'il y avait mutation de poids.

Ces affaiblissements répétés troublaient l'ordre public, la tranquillité et la fortune des familles, et, devant la hausse continue des denrées, le peuple murmurait et se fâchait quelquefois. Certain jour, les États Généraux se réunirent expressément pour exiger du souverain l'engagement solennel de ne plus jamais faire varier la monnaie. Jean II jura, mais son serment ne l'engagea pas plus que ses successeurs. C'est que

si le préjudice est durable pour la nation, le bénéfice est appréciable pour l'État ; et celui-ci, ayant constamment besoin de plus d'argent que les contribuables n'en peuvent fournir, n'a pas le choix : il faut qu'il en fabrique puisque c'est l'unique moyen de soulager momentanément ses embarras financiers. À la suite de multiples opérations de ce genre, la livre carolingienne, dont le poids (comme son nom l'indique) était à l'origine d'une livre d'argent (environ 408 grammes d'aujourd'hui), est devenue notre dernier franc en argent ne pesant plus que 5 grammes. Cependant, malgré sa légèreté, il parut trop fort encore et disparut pour faire place à notre franc-aluminium. Quant à la livre sterling, dont l'origine est la même que celle de la livre carolingienne, elle a subi des vicissitudes moins humiliantes, mais où circule-t-elle aujourd'hui sous forme monnayée ?

Et quel temps que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices ! écrivait Voltaire. Il ne soupçonnait pas qu'on en était encore au début, et que, bientôt, sous le fouet de la nécessité, les gouvernements modernes auraient recours à des artifices plus perfectionnés, grâce à l'emploi du billet de banque.

Avant d'en venir à ce chapitre épineux, adressons un souvenir ému à la *loi de Gresham*, comme aussi à la célèbre question du *monométallisme* et du *bimétallisme*. Certains professeurs développent encore ces graves sujets avec trop de complaisance. Ils n'ont pourtant qu'un intérêt rétrospectif ; qu'on en juge :

La loi de Gresham ? Ce chancelier de la reine Élisabeth a découvert que *dans tous les pays où deux monnaies sont en circulation, la mauvaise chasse la bonne*. Non que nous préférions la mauvaise monnaie à la bonne ; au contraire, nous tenons si fort à la bonne que nous la gardons pour nous en ne faisant circuler que la mauvaise. Qui en doute n'a qu'à s'observer quand il reçoit un billet malpropre ou déchiré. Il s'empresse de s'en servir, ce qui le remet en circulation. On gardait donc soigneusement les pièces qui brillent, comme certains gardent encore les billets neufs. C'est ainsi que, pendant la première guerre mondiale, les affreuses coupures des Chambres de Commerce ne tardèrent pas à expulser les pièces divisionnaires, comme autrefois, dans la province d'Oran, la peseta prit la place du franc ; comme à l'apparition des coupures de 5, 10 et 20 francs,

beaucoup de contemporains gardèrent précieusement leurs pièces d'or, au lieu de les porter patriotiquement à la Banque de France.

On enseigne encore que si une monnaie usée se trouve en circulation avec une monnaie neuve, c'est la monnaie usée qui circule car on conserve la neuve ; que si une monnaie de papier dépréciée et une monnaie métallique sont en concurrence, c'est la monnaie de papier dépréciée qui circule ; enfin que si une monnaie *faible* et une monnaie *droite*, ou une monnaie *droite* et une monnaie *forte* ont simultanément cours légal, c'est la plus faible qui occupe le terrain, contrairement à ce qui se passe sur le champ de bataille.

Mais aujourd'hui que toutes les monnaies sont en papier, qui s'inquiète de savoir si elles sont *fortes*, *droites* ou *faibles* ? Celui qui accepte une monnaie n'a qu'un souci : savoir s'il pourra la faire accepter par d'autres. Rassuré, il accepte celle qui a cours légal, et s'estime très heureux d'en recevoir beaucoup.

Quant à savoir si le *monométallisme* est supérieur au *bimétallisme*, ou vice-versa, voilà une question qu'on a tort de poser aux examens puisque les espèces ont cessé d'être *sonnantes* et *trébuchantes*, à l'exception de la monnaie d'appoint qu'il n'y a pas intérêt encore à envoyer chez le fondeur.

Il suffit de se souvenir que, dans les pays à double étalon monétaire, il était si difficile de maintenir, pour chacune des monnaies, l'équivalence rigoureuse de la valeur intrinsèque et de la valeur légale, que les variations dans la valeur des deux métaux faisaient que l'une des deux monnaies était toujours ou trop faible ou trop forte, et qu'il eut constamment fallu les refondre. Comme c'était impossible, la loi de Gresham faisait fuir celle dont le métal était en hausse, et affluer celle dont le métal était en baisse. De sorte que les pays bimétallistes n'avaient en fait qu'un étalon monétaire. Mais le public n'y voyant déjà que du feu, il était facile de l'abuser chaque fois que le gouvernement y trouvait quelque intérêt. Ainsi, la propagande du Second Empire — en l'espèce les journalistes officieux — mettait au compte de la sage administration impériale la quantité inusitée de pièces d'or en circulation ; mais elle taisait

qu'à la suite de la découverte de mines d'or en Californie et en Australie, ce métal, devenu subitement plus abondant, venait de perdre une partie de sa valeur intrinsèque : il y avait donc intérêt à le transformer en beaux et brillants napoléons dont la frappe était encore libre et presque gratuite.

Passons maintenant au *billet de banque*, qui, son nom l'indique, ne devrait être qu'un billet émis par une banque. On en trouve trace, pour la première fois, au xvii^e siècle, sous forme d'un simple reçu que les orfèvres de Londres et les anciens banquiers d'Italie délivraient aux clients qui leur remettaient des espèces d'or et d'argent, afin de ne pas s'en encombrer quand ils s'aventuraient sur les grand'routes. Peu à peu, cette habitude se généralisant, les reçus commencèrent à circuler à la place des espèces. Enfin, un certain Palmsbruch, fondateur de la Banque de Stockholm, eut, en 1655, l'idée fertile d'émettre ces reçus sans attendre le dépôt des espèces. Ainsi fut créé le billet de banque dont la carrière allait être fort brillante.

C'est avec Law qu'elle commence quand cet Écossais voulut doter l'État de cette puissance nouvelle qu'on appelle le *crédit*. Le Régent lui permit, en 1716, d'établir sa fameuse banque, mais c'est un arrêt du Conseil, daté d'avril 1717, qui décida que les billets de cette banque seraient reçus comme espèces sonnantes et trébuchantes dans les caisses royales. Dès l'année suivante, cette banque obtenait le privilège de l'affinage des métaux et de la fabrication des monnaies d'or et d'argent. Il importe de se souvenir que, pour inspirer confiance, les billets de banque devaient être remboursés *au porteur et à vue* en écus de banque : ils avaient donc tous les avantages de la monnaie. Il ne restait plus qu'à les faire entrer dans la circulation.

On y réussit par le procédé devenu classique que voici :

Quand un producteur vend des marchandises, l'usage du commerce est d'accorder à l'acheteur un délai plus ou moins long pour payer. Mais le vendeur peut avoir besoin de son argent. Alors entre en scène un troisième personnage : le banquier. Le vendeur ayant tiré une traite sur l'acheteur qui l'a acceptée, le banquier achète l'effet de commerce ainsi

créé et le paie au vendeur moins l'escompte. A l'échéance, le banquier se fait rembourser par l'acheteur.

Le banquier commence donc par décaisser de l'argent : c'est l'occasion de faire sortir des billets de banque et de les faire pénétrer dans la circulation.

Cependant, s'ils y restaient, n'y aurait-il pas abondance de billets, ce qui diminuerait leur valeur ? — Sans doute, aussi n'y restent-ils pas ; car lorsque le banquier présente à l'échéance l'effet de commerce à l'acheteur des marchandises, celui-ci paie avec d'autres billets de banque, et c'est comme si les premiers étaient rentrés au bercail. Les billets de banque sont donc sortis et rentrés à l'occasion de l'opération commerciale pour laquelle ils avaient été émis. Le jusant les emporte, mais le flot les rapporte.

On crée ainsi artificiellement des capitaux juste le temps où ils sont nécessaires. Les grands établissements de crédit, qui reçoivent des dépôts à vue du public, ont fait en grand ces opérations. En cas de besoin, ils pouvaient réescompter leur portefeuille à la Banque de France, qui, seule, chez nous, a le privilège d'émettre des billets de banque. Tout ceci paraissait donc une construction inébranlable aux yeux des économistes orthodoxes. Et cependant, dès que survenait la panique, ce bel édifice s'effondrait. Ainsi, au début d'août 1914, les déposants s'étant précipités pour retirer les fonds qu'ils avaient en dépôt, les établissements de crédit réclamèrent et obtinrent des pouvoirs publics le droit de ne rembourser que 250 francs par dépôt, plus 5 % de leur montant. L'État fut donc obligé de *moratorier* les dépôts, au moment où les clients avaient le plus besoin de leurs *disponibilités* !

Cette parenthèse fermée, observons que si les étudiants s'étonnent que le vendeur des marchandises accepte de troquer sa lettre de change, qui est en papier, contre des billets de banque, qui, eux aussi, sont en papier, on leur prouve, par de bonnes raisons, que le billet de banque est du papier d'une qualité très supérieure : en effet, il circule en se transmettant au porteur comme des espèces ; il est remboursable à vue, ce qui signifie que la Banque de France doit le rembourser *en espèces* et au *porteur* (?) ; il est toujours exigible ; il a une valeur ronde tandis que les

effets de commerce ont une valeur fractionnaire ; il est émis et signé par une banque solvable.

Disons plus simplement que le billet de banque a, sur les espèces, l'avantage de n'être ni lourd, ni encombrant ; d'autre part, comme son impression est peu coûteuse, on peut le renouveler fréquemment. Malheureusement, on peut aussi le multiplier facilement comme nous allons bientôt le voir.

Félicitons-nous que tous les banquiers, aujourd'hui, n'émettent pas des billets de banque, car leur multiplicité et leur diversité offriraient à la loi de Gresham l'occasion de ressusciter. On a donc réduit en tous pays le nombre des banques d'émission, et c'est presque partout une banque unique qui s'est vue conférer le privilège d'émettre les billets : monopole redoutable car quelle banque pourrait lutter contre celle qui fabrique Les capitaux dont elle a besoin. Certes, les billets ne doivent être créés qu'à l'occasion d'opérations commerciales en cours : escompte d'effets de commerce ou avance sur titres. Théoriquement, la banque d'émission n'est pas libre de faire pénétrer dans la circulation le nombre de billets qui lui convient, puisque ce nombre devrait dépendre des besoins du public. Mais ce mécanisme ne fonctionne en perfection qu'en théorie, puisqu'en abaissant le taux de son escompte, la Banque peut accroître dangereusement la circulation des billets. Le taux d'escompte est un peu comme la prise d'eau que le jardinier ouvre et ferme à sa guise, selon la quantité d'eau qu'il entend faire pleuvoir sur ses plates-bandes. Aussi a-t-on partout obligé la banque d'émission à publier ses comptes, tout au moins le chiffre de son encaisse et celui de ses engagements à vue. Puis on a réglementé le montant de la circulation, soit en la limitant au montant des espèces que la banque possède dans ses coffres ; soit en fixant une certaine marge entre le montant de l'encaisse et celui des billets en circulation (comme en Angleterre) ; soit en fixant une certaine proportion entre l'encaisse et la circulation (comme autrefois en Allemagne, en Italie, en Hollande etc.) ; soit en obligeant la banque à garantir les billets émis par des valeurs sûres (comme le veut la loi des États-Unis) ; soit enfin en fixant seulement un maximum à l'émission *sans fixer un minimum pour l'encaisse*, ce qui est le régime original auquel Bonaparte a soumis la Banque de

France, quand il l'a créé avec un siècle de retard sur la Banque d'Angleterre³.

Ainsi donc, toutes précautions paraissaient prises pour parer au danger redoutable que constitue la grande multiplication des billets de banque appelée *inflation*. Et cependant elle s'est produite, depuis quelques années, dans tous les pays *sans exception*, et sans qu'aucune banque d'émission ait violé délibérément son statut. C'est que tous les gouvernements, ayant eu besoin de beaucoup plus d'argent que les contribuables n'en pouvaient donner et prêter, furent obligés de prier leur banque de leur consentir des avances, tant pour faire face aux folles dépenses de la guerre que pour combler les défaillances du libéralisme quand la production n'a plus fourni qu'un revenu national toujours plus réduit. C'est sous la forme perfectionnée de l'inflation que l'affaiblissement des monnaies poursuivit une carrière devenue si brillante que tous les faux-monnayeurs du passé méritent absolution pleine et entière.

Chapitre 12

Suite de la monnaie. — De l'inflation par les billets de banque. — Les dévaluations successives du franc français. — De la déflation. — De l'impossible stabilisation. — Où va la monnaie ?

Dans un tonneau contenant 50 litres de vin, versez 10 litres d'eau. Vous aurez 60 litres de vin, mais ce ne sera plus le même vin. En ajoutant encore 20 litres d'eau, vous aurez 80 litres de vin, mais pire que de la piquette. Cette image, dont je me suis servi au cours de la campagne pour la première stabilisation du franc, explique assez bien ce qui se produit quand l'État recourt à l'inflation. Il affaiblit la monnaie comme le vigneron peu consciencieux affaiblit le vin qu'il baptise. Le vigneron y trouve bénéfique, car le vin mouillé se vend plus cher que l'eau pure ; l'État y trouve le sien, car des billets de banque dévalués valent beaucoup plus cher que le papier sur lequel on les imprime. À l'inverse du vigneron, l'État accompagne toujours l'opération de formes juridiques. Dans les débuts, quand notre gouvernement, à court de 2 milliards de francs, ne pouvait se les procurer d'une manière régulière, il les demandait à la Banque de France qui répondait statutairement : Où voulez-vous que je les prenne ? — L'État continuait le dialogue avec l'explication que voici : En vertu de votre privilège d'émission, vous avez accumulé dans vos coffres un trésor assez lourd pour vous permettre de rembourser, *en or et à vue*, les dix milliards que vous avez créés sous forme de billets de banque et qui circulent en ce moment.

Cette précaution est sage, puisque vous tenez compte de la quantité d'or fin que doit contenir le franc en vertu de la loi monétaire qui nous régit. Or, c'est moi, État, qui ai assigné cette teneur au franc, en vertu de mon droit régalien de battre monnaie. J'incline à la changer, estimant aujourd'hui qu'elle n'a plus besoin d'être aussi forte. D'après la nouvelle

définition que je me propose de donner du franc, votre trésor vous permettra de gager non plus dix milliards de francs en billets de banque, mais douze milliards. Vous allez pouvoir émettre ainsi deux nouveaux milliards de francs en billets tout neufs. — Dont je ne saurais que faire, interrompait la Banque de France. — C'est pourquoi je vous les demande, concluait l'État ; il s'agit d'une avance... que je rembourserai à la première occasion.

Il suffit de penser au tonneau de vin auquel on ajoute un sixième d'eau pure, pour calculer le bénéfice que l'État retire de cette opération. L'encaisse garantissant dix milliards de francs, en garantit maintenant douze. Chaque franc vaut donc 16.666 % de moins que la veille ; cependant que l'État s'est procuré deux milliards qui valent beaucoup plus que le prix de leur fabrication, car, étant scrupuleusement semblables aux premiers, ils sont comme eux convertibles en or. L'État a donc amputé du sixième le gage des porteurs de billets et se l'est approprié. Il s'est emparé ainsi du sixième du trésor que la Banque de France serrait dans ses coffres et qui était la propriété des porteurs de billets.

Il est évident qu'elle ne peut plus rembourser ses billets aux conditions antérieures, puisque leur nombre s'est accru. Logiquement l'État, à l'exemple des gouvernements du passé, devrait faire fondre toute la monnaie-or et en frapper une nouvelle contenant moins d'or et plus d'alliage.

Il juge plus simple de suspendre *sine die* le remboursement *en espèces et à vue*, en décrétant que tous les billets auront cours forcé ; ce qui revient à les *moratorier* comme les dépôts en banque dont il a été question dans le chapitre précédent. Depuis août 1914, les billets de la Banque de France ont cours forcé, mais ceux qui furent émis depuis lors, et pendant le quart de siècle qui suivit, n'en continuèrent pas moins d'arborer fièrement la devise : *payable en espèces et à vue*. C'est qu'il ne convient pas plus de heurter les préjugés du public que d'attirer son attention sur ce qui ne le regarde pas.

Telle est à peu près la petite comédie qui s'est jouée dans tous les pays. On l'aurait quelquefois sur plusieurs années : le gouvernement

commençait par décréter le cours forcé au moment où il sollicitait une première avance ; puis il en sollicitait d'autres ; enfin, il se décidait un beau jour à *stabiliser* la monnaie, c'est-à-dire à lui donner une nouvelle définition tenant compte du volume atteint par la circulation des billets.

Pour sauver les apparences, le gouvernement, quand c'était possible, ne manquait jamais de contracter un emprunt-or à l'étranger et d'en mettre le produit à la disposition de la Banque d'émission. Elle pouvait ainsi reprendre la conversion des billets, mais seulement quand on lui en présentait pour un montant élevé. Cette mesure avait le double avantage de favoriser les clients riches et d'éviter l'affluence aux guichets. Parfois, les banques d'émission furent autorisées à compter dans leur encaisse leurs billets de banque étrangers encore payables en or dans leur pays d'origine. C'est ce qu'on appela la politique du *Gold Exchange Standard* ; et ce système se généralisa car il permettait de tirer deux moutures du même sac.

Le petit tour de prestidigitation ainsi décrit porte le nom de *dévaluation monétaire*. Le Prince, par un effet de sa volonté, hausse le cours légal de tout l'or-monnaie existant dans le pays ; mais, s'il valorise le métal, il dévalorise les billets. Cette opération a néanmoins été présentée par un de nos ministres des finances, devenu Président du Conseil à un moment tragique, comme le remède infailible pour résoudre les crises ! Notre pays s'est donc vu administrer cette panacée à plusieurs reprises, et à doses toujours plus massives.

Notre dernier franc convertible en espèces fut celui que créa la loi de Germinal an XI (28 mars 1803). Il pesait 5 grammes d'argent, mais on pouvait l'échanger contre de l'or au 900/1000, à raison de 322,58 milligrammes pour un franc. Sa durée fut exceptionnellement longue puisqu'il vécut 111 ans. Débutant avec l'ère de l'énergie, en service à l'époque où le libéralisme atteignit son apogée, il disparut avec la première guerre mondiale. C'est en août 1914 que le gouvernement décréta le cours forcé.

Durant les 14 années qui suivirent, le franc demeura flottant puisqu'il avait rompu ses amarres avec l'or ; mais, à la fin des hostilités, il se

déprécia sur les marchés étrangers, car il était devenu cinq fois plus abondant. Objet alors d'une spéculation internationale intense, une vigoureuse campagne pour sa *stabilisation* fut entreprise dans tout le pays. Elle se heurta d'abord à l'ignorance du public, puis à l'opposition des gens bien informés désireux de *revaloriser* le franc, ce qui revenait à prétendre que la guerre n'avait pas eu lieu. Enfin, M. Poincaré, hostile à la stabilisation, se trouva brusquement obligé de la réaliser sous la pression de la spéculation. Une loi du 15 juin 1928 décida que le franc était dévalué des quatre cinquièmes et ne pesait plus que 65,5 milligrammes d'or au 900/1000.

Ainsi, la *première dévaluation du franc* avait pour conséquence qu'il ne valait que 20 centimes 1/3 par rapport au franc de Germinal an XI. C'était le *franc Poincaré*.

Cette dévaluation fut présentée au public comme définitive ; et l'Assemblée Nationale, exceptionnellement réunie, créa la Caisse Nationale d'Amortissement aux fins d'assurer la vie éternelle au nouveau franc.

Cependant, un peu plus de huit ans plus tard, une *seconde dévaluation du franc* était décidée par la loi du 1er octobre 1936. Le *franc Poincaré* devenait le *franc Auriol*, qui ne contenait plus que 49 milligrammes d'or : il valait 15,19 centimes par rapport au franc de Germinal an XI.

Et neuf mois après, ce n'est plus une loi, mais un simple décret qui fit subir à notre monnaie une *troisième dévaluation*. Par décret du 30 juin 1937, le *franc Auriol* se transforma en *franc Bonnet*, dont la teneur en or au 900/1000 n'était plus que de 43 milligrammes, Il valait 13 centimes 1/3 par rapport au franc de Germinal an XI.

Un second décret, le 12 novembre 1938, opérait une *quatrième dévaluation*. Le *franc Bonnet* se muait en *franc Reynaud* pour ne contenir plus que 27 milligrammes, et sa valeur tombait à 8 centimes 53.

Enfin survint la guerre de 1939. Dès le 20 février 1940, un décret réalisait la *cinquième dévaluation* du franc. Le *franc Bouthillier* possède théoriquement 23,34 milligrammes d'or : sa convertibilité en espèces reste aussi platonique que précédemment.

Ces diminutions successives de la valeur légale du franc s'expliquent quand on se rappelle qu'il devenait toujours plus abondant. En nous reportant aux années qui ont immédiatement précédé la guerre de 1914, nous constatons, à ce moment-là, l'existence d'une circulation-espèces s'élevant à environ 5 ou 6 milliards de francs, et une circulation-billets d'une importance à peu près égale. La circulation-espèces a complètement disparu, sauf sur le marché clandestin de l'or ; quant à la circulation-billets, à combien s'élève-t-elle aujourd'hui ?

Rien n'est plus instructif que de noter sa progression en lisant le bilan que la Banque de France a fourni régulièrement au public, car il n'a rien de confidentiel. Le tableau qui va suivre indique, à la fin de chaque année, le montant des *engagements à vue* (total des comptes créditeurs et des billets en circulation). Il est intéressant de lire, en regard, le chiffre de *l'encaisse métallique* de la Banque, c'est-à-dire du trésor dont elle disposait à la même date soit en France, soit à l'étranger ; mais au lieu d'en estimer la valeur, qui change à chaque dévaluation, il est mieux d'en indiquer le poids qui permet la comparaison :

DATES	ENCAISSE EN TONNES	ENGAGEMENTS À VUE EN MILLIONS
24 décembre 1913	1.134,6	6.692,3
24 décembre 1914	1.341,4	13.143,9
24 décembre 1915	1.638,6	15.588,0
23 décembre	1.639,4	18.811,3

1916		
22 décembre 1917	1.725,9	25.370,2
24 décembre 1918	1.767,0	32.794,4
24 décembre 1919	1.799,5	40.528,7
24 décembre 1920	1.774,3	41.209,7
24 décembre 1921	1.782,0	39.229,6
23 décembre 1922	1.785,4	38.350,4
22 décembre 1923	1.787,2	40.069,6
24 décembre 1924	1.788,7	42.624,2
24 décembre 1925	1.789,7	53.317,5
24 décembre 1926	1.789,9	58.226,2

24 décembre 1927	1.788,6	67.443,0
22 décembre 1928	2.085,4	81.691,1
24 décembre 1929	2.726,2	87.863,2
24 décembre 1930	3.508,4	101.004,8
24 décembre 1931	4.485,9	113.059,5
24 décembre 1932	5.444,9	107.049,0
23 décembre 1933	5.040,8	97.591,4
26 décembre 1934	5.379,1	102.198,7
24 décembre 1935	4.342,5	92.799,4
24 décembre 1936	2.957,6	102.211,2
23 décembre	2.534,1	110.344,5

1937		
22 décembre 1938	2.399,8	140.731,3
28 décembre 1939	2.674,8	167.987,6
26 décembre 1940	1.974,9	287.969,4
24 décembre 1941	1.974,5	355.197,9
24 décembre 1942	1.974,5	426.033,0
30 décembre 1943	?	544.826,0
30 juin 1944	?	633.310,7

Ces chiffres seraient assez éloquents pour se passer de commentaires ; deux observations, cependant, ne seront pas hors de propos. La première, c'est que de 1913 à 1942 l'encaisse métallique a passé de 1.134 à 1.974 tonnes avec des fluctuations diverses. L'État a pu se procurer de l'or en l'empruntant à l'étranger, ou en priant les Français de lui vendre le leur ; mais il a été obligé d'en sortir beaucoup pendant la guerre, et même en temps de paix, pour les paiements à l'étranger. En fait, il a disposé du *trésor* de la Banque de France, c'est-à-dire du gage des porteurs de billets. Voici la seconde observation : dans le même laps de temps, les *engagements à vue* de la Banque de France ont passé de 6.692 millions à

426.033 millions de francs. En retranchant les comptes créditeurs, on voit que les billets de banque mis en circulation ont passé de 5 milliards à 378 milliards de francs en moins de trente ans⁴. Ne serait-il pas surprenant que leur valeur fut restée la même ! Et si les dévaluations monétaires ont la bienfaisante influence de résoudre les crises économiques, quelle folle prospérité n'aurions-nous pas connue avant la guerre ?

Mais pourquoi cette augmentation prodigieuse de billets de banque ? — Parce que l'État réclama, et obtint de la Banque de France, des avances de plus en plus considérables, tant pour la préparation de la guerre et la conduite des opérations militaires, que pour parer aux défaillances du libéralisme. Or, les billets dont l'État se sert pour payer ses dépenses ne rentrent pas automatiquement dans les caisses de la Banque de France comme les billets émis à l'occasion d'opérations commerciales. Tout au contraire, ils restent dans la circulation qu'ils gonflent sans arrêt. Cette *inflation* provoque des désordres qui méritent d'être signalés ; car, s'ils réparent en partie les dégâts causés par la baisse du revenu national, ils en créent d'autres tout aussi fâcheux.

Tant que la monnaie s'est lentement affaiblie comme au temps jadis, l'inflation n'a pas donné trop de soucis aux premiers économistes, et certains de leurs disciples persistent à regarder la hausse des prix comme un stimulant qui remet l'industrie en marche après une crise. Cet optimisme a été partagé par les inflationnistes américains, qui s'opposèrent toujours, par principe, aux mesures tendant à restreindre la circulation. L'inflation libère en effet le débiteur de ses vieilles dettes. Elle est donc vue d'un bon œil par ces gros emprunteurs que sont les États : n'ont-ils pas intérêt à voir réduire le poids de leur endettement ? Si la dette publique pèse 500 tonnes d'or, l'avantage est grand à ce qu'elle n'en pèse que 400 lors du remboursement. En se livrant au faux-monnayage, le Prince n'a jamais poursuivi d'autres fins. Sans la lente inflation des métaux précieux, due aux quantités nouvelles qu'on extrayait du sol, les débiteurs eussent vite succombé sous le poids des intérêts composés. Cependant, quand l'inflation prit, au cours des vingt années qui viennent de s'écouler, les dimensions que nous venons de voir, ce fut un désastre pour la plus grande partie de la population en raison de la hausse vertigineuse de tous

les prix. Au début du siècle, les œufs se payaient moins d'un sou pièce ; combien de fois plus aujourd'hui sans que les poules aient augmenté leurs exigences ? En 1907, deux litres de vin au détail se vendaient trois sous à Montpellier. N'est-ce pas la preuve que la monnaie d'alors valait beaucoup plus que la nôtre ? Celui qui l'ignore n'a qu'à calculer ce qu'il achèterait avec vingt francs, si ceux-ci étaient en or comme autrefois⁵. Les effets de cette tornade apparaissent clairement quand on raisonne avec un autre étalon de mesure.

Supposons qu'une loi stipule que, demain, le kilogramme ne pèsera plus que 800 grammes. Ce sera la joie chez tous ceux qui ont vendu leurs marchandises sans les avoir encore livrées, et le désespoir chez ceux qui ont payé leurs marchandises mais en attendent la livraison. Les uns s'enrichiront de ce que perdront les autres. L'inflation monétaire produit les mêmes effets : en modifiant arbitrairement tous les contrats dans lesquels un paiement est stipulé, elle opère un transfert de richesses au sein de la population. Sont perdants tous ceux qui touchent un revenu fixe : c'est le cas des ouvriers, des employés, des fonctionnaires, des assistés sociaux, des pensionnés, des retraités, des crédit-rentiers, etc., car la hausse de tous les prix les oblige de restreindre leur train de vie. Brusquement, pour la même somme, le boulanger leur livre moins de pain, le boucher moins de viande, le laitier moins de lait, le charbonnier moins de charbon. Sont gagnants, au contraire, tous ceux qui profiteront de cette hausse inattendue avant de la ressentir à leur tour. Un moment vient où les premiers, sous peine de disparaître, réussissent à ajuster tant bien que mal leurs revenus sur les nouveaux prix. Mais ce réajustement, augmentant à la fois les prix de revient et les dépenses de l'État, provoque une nouvelle inflation qui déclenche une nouvelle hausse des prix, de sorte que ces deux phénomènes, réagissant l'un sur l'autre, font pénétrer l'économie dans un cercle infernal.

Il faut aussi remarquer que, si tous les prix tendent à s'équilibrer sur la nouvelle valeur de la monnaie, c'est avec quelque retard. Pour cette raison, dès que la hausse est amorcée, certains commerçants, instruits par l'expérience, se hâtent d'augmenter le prix de leurs marchandises en magasin. C'est qu'ils se méfient de la *valeur de remplacement*, c'est-à-dire

du prix *plus élevé* que leur fera payer le grossiste chez lequel ils iront se réapprovisionner. Les clients protestent quand ils voient changer les étiquettes, mais les commerçants répliquent que c'est la hausse de *demain* qui les oblige à faire ce geste inélégant. Obligés de se procurer un supplément de trésorerie, ils trouvent tout naturel que les clients le leur fournissent, mais ils oublieraient peut-être de le leur rembourser si une baisse inattendue survenait par la suite. De proche en proche, tous les producteurs suivent cet exemple. Cependant, il est digne de remarque que l'idée ne vient à personne d'augmenter spontanément le salaire de son personnel au moment où il augmente ses prix : ne serait-ce pas agir contre son intérêt particulier, donc aux antipodes du libéralisme ? Quant à l'État, après avoir régulièrement annoncé, des mesures draconiennes contre la vie chère, il ne manque jamais d'autoriser les monopoles privés à hausser le prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, des pompes funèbres, de l'enlèvement des ordures ménagères, etc. Le lendemain, il double, triple, quintuple, décuple même dans certains cas, le prix de ses utilités : transports timbres-poste, taxes télégraphiques, téléphoniques, tabac, allumettes ; et, le surlendemain, il donne plusieurs tours de vis aux impôts indirects. C'est à supposer que les hommes d'État ignorent que ces hausses ont une répercussion immédiate sur *tous les prix de revient*. Enfin, quand le prix de la vie a augmenté de 200, 300, peut-être de 400 %, l'État revalorise généreusement de 20 % les pensions. Puis, c'est le tour des fonctionnaires d'obtenir une indemnité de vie chère. Enfin les patrons consentent à relever les salaires, car on sait qu'une loi *naturelle* veut que les salaires montent toujours les derniers. Alors tous les prix haussent encore, et tout est à recommencer.

Quant aux vieux travailleurs, qui, toute leur vie, ont péniblement mis de côté pour leurs vieux jours, il faudrait que leurs économies fussent multipliées plusieurs fois pour leur permettre d'acquérir le minimum sur lequel ils comptaient. Les gouvernements du front populaire, lui-même, ont refusé la retraite des vieux. Ce n'est qu'après le désastre de 1940 qu'une aumône leur a été concédée, à la suite d'un bond extraordinaire du prix de la vie, et la hausse non moins vertigineuse du traitement de certains hauts dignitaires.

Le propre de l'inflation est de brouiller les cartes du jeu capitaliste, au point que personne ne s'y reconnaît plus. Dans les bilans, on totalise des francs de valeurs différentes, ce qui est aussi fantaisiste que d'additionner des autruches, des ibis et des papillons. Il s'opère un vaste déclasserment des gens et un reclassement des valeurs. Des réussites extraordinaires font surgir, on ne sait d'où, de nouveaux messieurs qui trouvent moyen de faire regretter les anciens. À la Bourse, les titres montent dans la mesure où la monnaie descend. Éblouis par la fantasmagorie de chiffres qui leur montrent des recettes inusitées, que de gens négligent d'observer que leurs dépenses augmentent plus vite encore. S'ils calculaient en monnaie-or, ils s'apercevraient qu'ils vivent plus chichement que leurs parents, bien que tout soit meilleur marché qu'autrefois. Ainsi, tel général aurait la surprise de constater que sa solde — mais sa solde seule — est revenue à la dimension qu'elle avait quand il était sous-lieutenant.

Faut-il rappeler ce qui se passa en Allemagne quand, après la guerre de 18, on assista à la dernière phase de la dépréciation du mark ? D'abord, une fuite désordonnée devant la monnaie, car les gens, pris de panique, achetaient n'importe quoi, à n'importe quel prix, plutôt que de conserver des billets dont la valeur se dépréciait sans arrêt entre leurs mains. Au moment de la chute verticale, des baraques s'installaient à tous les coins de rue — comme chez nous les guichets ambulants de la Loterie Nationale — pour la conversion immédiate en devises étrangères des milliards de marks qui sortaient des presses. Mais la situation devint dramatique quand les paysans refusèrent de livrer les produits de la terre contre des billets qui ne valaient plus rien. Le ravitaillement des grandes villes s'en trouva si dangereusement compromis qu'on assista à des scènes affreuses car des nourrissons moururent de faim faute de lait. Des trois fléaux qui s'abattirent successivement sur l'Allemagne : défaite militaire, révolution et inflation, beaucoup d'Allemands s'accordent pour dire que le troisième laissa les pires souvenirs.

Existerait-il quelque moyen de briser ce cercle infernal ? — Sans aucun doute, répondent les orthodoxes : il suffit de renverser la vapeur, et remplacer l'*inflation* par la *déflation*. En retirant les billets qui sont de trop dans la circulation, l'État *revalorise* la monnaie.

Réfléchissons un instant. Les mesures qu'on propose étant diametralement opposées aux précédentes, l'instabilité monétaire ne va-t-elle pas, en se prolongeant, perpétuer les désordres dont le pays n'a déjà que trop souffert ? Si la loi décide que le kilog pèsera demain 1.200 grammes, ne comblera-t-elle pas de joie ceux qui ayant acheté des marchandises, en attendent la livraison, et ne remplira-t-elle pas de désespoir ceux qui, ayant vendu leurs marchandises, ont encore à les livrer ? Si l'inflation a favorisé injustement les débiteurs, la déflation n'enrichira-t-elle pas indûment les créanciers ? De même que l'inflation provoquera la hausse de tous les prix, la déflation provoquera leur baisse, et l'on assistera à un nouveau transfert de richesses au sein de la population : ne risque-t-il pas d'être aussi arbitraire que le précédent ?

C'est la logique même. Aussi fait-on miroiter que le renversement de la politique monétaire avantagera, cette fois, les anciennes victimes de l'inflation, en leur permettant de compenser leurs pertes cruelles. C'est une imposture, car si les perdants de l'inflation furent les salariés, les fonctionnaires, les assistés sociaux, etc., bref tous ceux dont les revenus sont fixes, c'est encore eux, qui, sans coup férir, subiront le contrecoup de la déflation. En effet, on se gardera bien d'attendre que les prix aient baissé pour rogner salaires, traitements, retraites et pensions ; c'est, au contraire, par l'amputation *préalable* des salaires, des traitements, des retraites et des pensions qu'on compte faire baisser les prix ! Les consommateurs qui, tant que dura l'inflation, tentèrent si péniblement d'ajuster leur revenu fixe au coût de la vie, se verront infliger des restrictions nouvelles du fait de la déflation qui lui succède. Recevant moins d'argent, ils achèteront moins ; et ce n'est qu'à cette diminution forcée de leur consommation que les prix finiront par céder. De plus, on assistera à ce moment-là, à une cascade de liquidations forcées, entraînant la ruine de nombreuses entreprises et le licenciement de tout ou partie de leur personnel. Quant aux bilans, ils continueront d'être aussi sincères que précédemment ; avec cette différence qu'additionnant des éléments calculés en francs qui se revalorisent, ils totaliseront cette fois des souris, des boeufs et des éléphants. Les débiteurs verront croître le *poids* de leur dette, y compris l'État dont l'endettement est déjà astronomique. On se demande même

comment il s'y prendrait pour rembourser des francs d'une valeur supérieure à ceux qu'il a reçus ? S'il a emprunté 1.000 tonnes d'or, comment fera-t-il pour en rembourser 1.200 ? Se proposerait-on d'augmenter encore les impôts au moment où le volume des affaires diminue ?

Car, il ne faut pas s'y tromper, revaloriser le franc, c'est retirer des billets de la circulation et rembourser les avances de la Banque de France. Avec quoi ?

Enfin, au lieu de la fuite devant la monnaie, on assistera à sa thésaurisation. Si tout le monde achète en hausse, on sait que ceux qui le peuvent s'abstiennent d'acheter en baisse. Dès qu'on annonce que la monnaie va prendre de la valeur, n'est-il pas naturel de la conserver jalousement jusqu'à ce que cet heureux jour se lève ?

N'insistons pas. Chaque fois que la déflation a été tentée, elle a eu des incidences que ses partisans étaient loin de prévoir. Quand le gouvernement anglais prétendit diminuer les soldes de la flotte, les marins de Sa Gracieuse Majesté mirent sac à terre : il fallut rapporter immédiatement cette mesure pour les décider à rejoindre leur bord. Quand MM. Laval et Germain-Martin s'engagèrent dans cette voie épineuse, les électeurs répondirent par le Front populaire⁶.

Il ne faut jamais perdre de vue que la *stabilité* étant la qualité maîtresse d'une monnaie saine, l'idéal serait qu'elle fût aussi stable que les autres unités de mesure : aussi rigide que le kilogramme, le mètre, le litre, etc. C'est pour éviter que la monnaie demeure *flottante* et soumise à de gigantesques spéculations internationales, que les ennemis de l'inflation, de la déflation et même de toutes les manipulations monétaires, ont souhaité de limiter le mal à celui déjà causé. Ils conjuguèrent leurs efforts pour *stabiliser* la monnaie afin d'obtenir la stabilisation des prix. Qu'est-ce que cela signifie ?

Si certains économistes d'occasion ne détournent pas constamment les mots de leur véritable signification, la stabilisation d'une monnaie consisterait à abolir son cours forcé, donc à rétablir la convertibilité des billets en espèces. Certes, il n'est plus question de revenir

à la convertibilité sur la base d'autrefois ; il s'agit de donner au franc une nouvelle définition correspondant au rapport existant entre la circulation des billets et le stock d'or de la banque d'émission. Pour rendre la chose plus claire, assimilons le vrai billet de banque à la photographie d'un lingot d'or déposé dans un coffre. On fait circuler la photo à la place du lingot parce que c'est moins encombrant. Mais elle ne peut en tenir lieu qu'à condition de n'avoir été tirée qu'à un seul exemplaire. S'il en a été tiré plusieurs, et que tous circulent, chaque porteur d'une épreuve se croit propriétaire du lingot. Pour maintenir cette illusion, on décrète le cours forcé des épreuves, ce qui prive les porteurs du droit de se faire délivrer le lingot. Stabiliser, c'est faire le compte des épreuves tirées du même cliché et partager également le lingot entre toutes. Chaque porteur peut alors entrer en possession d'une fraction du lingot. Il reste à lui persuader que la fraction est supérieure à rien du tout. Comme c'est pourtant l'aveu que l'unité monétaire a subi quelque transformation, aucun gouvernement, au cours de ces dernières années, n'a eu le courage de revenir à la convertibilité inconditionnelle et illimitée. Peut-être était-ce dans la crainte que l'or, dépaysé de se voir en plein air, ne retrouvât plus le chemin de la Banque.

Mais, avant toute stabilisation, l'État doit renoncer *définitivement* à exiger des avances de la Banque, sans quoi l'inflation recommencerait de plus belle. Or, renoncer à se faire consentir des avances, c'est s'engager à équilibrer le budget. Voilà un engagement que tous les gouvernements ont pris avec toute la solennité voulue, *mais qu'aucun n'a pu, ne peut, ni ne pourra jamais tenir*. Il n'y a plus d'équilibre possible entre les recettes et les dépenses de l'État, quand le revenu national se rétrécit comme une peau de chagrin. Depuis l'apparition de ce phénomène, le gouvernement d'aucun pays moderne ne peut se contenter des ressources fondées sur le revenu national. Promettre un budget équilibré, c'est promettre que la technique fera des progrès à rebours.

Il ne devrait donc plus être question de stabiliser la monnaie, mais tout au plus de *retarder* les effets désastreux de l'inflation. Déjà les monnaies n'osent plus s'affronter sur le marché mondial, puisqu'il est interdit d'exporter des devises. Déjà les gouvernements assument le

contrôle des changes en attendant de contrôler le commerce extérieur, comme nous le verrons dans un chapitre prochain.

Mais cette vérité d'évidence n'est pas encore reconnue des économistes distingués qui rêvent de quelque nouvelle monnaie capitaliste *meilleure que l'or*, ni surtout du grand public pour qui *un franc restera toujours un franc*. Combien de contemporains se doutent des accidents irréparables survenus à toutes les monnaies capitalistes ? Et cependant, pour ne nous occuper que du franc, on pouvait, il y a trente ans, avec un *seul* billet de cent francs, acheter cinq louis d'or. Aujourd'hui, pour retrouver un seul de ces louis, on doit s'adresser au marché noir où l'on ne l'obtiendra que contre remise d'un nombre respectable de billets de cent francs.

Peut-être avons-nous répondu un peu longuement à la question : *comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?* et cependant nous n'avons presque pas quitté notre pays. L'histoire financière des temps modernes montrera qu'aucun pays supérieurement équipé n'a réussi à échapper aux dévaluations monétaires, et cela pour les mêmes raisons que la France. Partout, les gouvernements furent obligés de dépenser beaucoup plus d'argent que les contribuables ne pouvaient leur en donner ou leur en prêter. Qu'on cite un pays qui, depuis 1929, ait conservé une monnaie saine au sens libéral du mot ? Pas plus qu'on n'en trouvera un qui ait réussi à équilibrer son budget. Mais rien ne dit qu'après la guerre on n'essaiera pas, une fois de plus, d'accomplir ce tour de force, bien qu'il soit plus difficile à réaliser que la quadrature du cercle.

Pour terminer, comparons la dévaluation lente et continue des siècles passés avec la dévaluation brutale dont nous sommes les témoins souvent indifférents.

Dans le chapitre précédent, nous avons rappelé que le franc-argent, parti de la livre carolingienne (408 grammes), était finalement tombé à 5 grammes à l'époque de la Révolution Française. De 408 grammes à 5 grammes en un millénaire, telle est la profondeur et la durée de la chute. Notre franc de Germinal an XI était l'équivalent de ces 5 grammes d'argent,

bien qu'on ait trouvé plus prudent de le définir par 322 milligrammes d'or au 900/1.000.

Ce même franc est tombé légalement de 322 milligrammes à 23 milligrammes en trente ans. Si l'on compare ces deux chutes, on aura, très approximativement j'en conviens, une idée de l'allure soutenue par le progrès technique avant et après l'ère de l'énergie.

Le lecteur craindrait-il qu'il n'existât aucun moyen d'arrêter l'inflation avant de la voir submerger toute l'économie, et nous plonger dans une anarchie sans nom ? Qu'il se rassure : on ne lui trouve plus de solution dans le régime actuel, mais il y en a dès qu'on en sort. Bon gré, malgré, les gouvernements — même les plus conservateurs — sont forcés de s'engager dans une voie nouvelle, tout en ignorant le plus souvent où elle les conduit. Au chapitre des crises, nous examinerons les mesures prises en Allemagne depuis quelques années, car elles ont réussi à enrayer l'inflation monétaire. Dans d'autres pays, en France en particulier, l'État résorbe une partie des billets en les empruntant à court terme aux gens qui n'en ont pas encore l'emploi. Cela n'équivaut cependant pas à la thésaurisation, puisque l'État fait sortir ces billets de ses caisses pour payer ses nouvelles dépenses. Il se trouve obligé de les repomper immédiatement. Cependant, grâce à ce circuit plus ou moins fermé, la circulation enfle à un rythme moins rapide. Mais c'est reporter les difficultés et non les résoudre, car le jour où les prêteurs auront besoin de leur trésorerie, on assistera au dégel des billets, puisqu'il faudra remettre en circulation ceux qui ont été empruntés. Grossir le volume de la monnaie contractuelle n'est pas, en fin de compte, diminuer l'inflation.

La solution n'est pas là. De quoi s'agit-il ? D'éviter que les prix haussent quand l'offre des billets augmente plus vite que celle des marchandises. Pour cela il suffit d'empêcher que le public ait besoin de billets, non pas en l'obligeant à restreindre ses achats, mais en lui fournissant un autre moyen de les acquitter. La *compensation* répond partiellement à cette nécessité.

Si je vous dois de l'argent, et que vous en deviez vous-même à votre voisin, vous pouvez me demander de rembourser votre voisin. Par ce

procédé, mon argent ne passera pas inutilement entre vos mains. Mais si votre voisin se trouve précisément me devoir la même somme, est-il nécessaire que je lui verse quoi que ce soit ? Les trois dettes peuvent être éteintes sans qu'un billet de banque ait été utilisé. Pourtant, si cette compensation a été possible, c'est que les trois personnes intéressées se connaissaient.

Cependant des milliers de personnes, qui ne se connaissent pas, compensent leurs opérations financières grâce à un intermédiaire qui les centralise. N'est-ce pas déjà pour éviter le transfert des espèces que la *lettre de change* a été inventée ? Que dit-elle ?

Le commerçant qui a vendu des marchandises écrit à son débiteur : *à quatre-vingt-dix jours de date, veuillez payer à X. telle somme, valeur reçue en marchandises.* Et si X. veut transférer cette somme à Y, il écrit au dos de la lettre de change : *payez à Y.* Et Y. peut l'endosser à Z., etc. Grâce à cet endossement, imaginé dès le xv^e siècle, le règlement des affaires a été singulièrement simplifié. La valeur de la lettre de change en a même été fortifiée, puisque tous ceux entre les mains de qui elle passe, et qui apposent leur signature, deviennent solidairement responsables de la dette qu'elle représente. Et quand la compensation intervient-elle ? Quand les banquiers, qui centralisent les lettres de change, se trouvent avoir entre les mains des lettres émises à l'occasion d'opérations effectuées entre commerçants habitant des pays différents. Comme chaque place étrangère se trouve ainsi à la fois créancière et débitrice d'une autre place, rien n'est plus simple que d'éteindre créances et dettes quand leurs totaux sont égaux. S'ils sont inégaux, le solde donne lieu à un transfert d'espèces ; à moins qu'on ne découvre un autre pays, créateur ou débiteur (selon le cas) de ce même solde : on fait alors un *arbitrage*.

Mais si la lettre de change est surtout un instrument de *crédit*, le chèque moderne est un instrument de paiement qui facilite la compensation bien mieux encore.

Celui qui a un compte dans une banque peut charger cette banque d'encaisser toutes les sommes qui lui sont dues. Après quoi, renseigné sur sa *provision*, il tire des chèques pour payer ses fournisseurs. Plus l'emploi

du chèque est généralisé, moins il est nécessaire d'émettre des billets de banque, puisque moins le public en a besoin. Déjà, une compensation s'effectue quotidiennement entre les banques : à la fin de la journée, chacune fait le total des opérations qui l'ont rendue créditrice ou débitrice d'une autre banque ; et un office centralise les chèques et en opère la compensation. De sorte que si tout le monde était *obligé* d'avoir un compte dans une banque, à quoi serviraient les billets de banque ?

Et si l'on fusionnait toutes les banques, c'est le chèque lui-même qui deviendrait inutile, car une simple écriture le remplacerait. C'est ainsi que procèdent déjà la plupart des gros clients de la Banque de France, qui, au lieu de tirer des chèques entre eux, donnent l'ordre à la Banque de France de *virer* telle somme de leur compte à un autre compte. Si tous les Français avaient un compte dans une banque unique, toutes les opérations, qui se font aujourd'hui avec de la monnaie, s'effectueraient par un simple jeu d'écritures au siège de cette banque unique. Ce pourrait être l'administration des P.T.T. puisqu'elle a des bureaux sur tout le territoire.

C'est une chose faite pour étonner que cette hypothèse, nullement invraisemblable, permette à certains économistes de répéter, après Stanley Jevons, que ce serait le retour au troc. À croire ces Messieurs, le dernier mot du progrès économique consisterait à revenir aux procédés primitifs des sociétés barbares. Ceci apparaît comme une absurdité lumineuse bien que certaine école philosophique prétende que l'esprit humain, parvenu au terme de sa carrière (?), soit obligé de revenir à son point de départ ; non pas en parcourant le même cycle en sens inverse, mais après avoir décrit une sorte de spirale à l'envers. Quoi qu'il en soit, qu'est-ce qui a bien pu faire songer au troc ? Il est à supposer que c'est la disparition de la monnaie ; et comme les économistes orthodoxes ne peuvent concevoir une économie sans échanges... Cependant, si mon arrière-grand-ancêtre n'a pas connu la lampe à pétrole, est-ce que la disparition de ce mode d'éclairage prouvait que l'humanité retournait à la chandelle ? Bien au contraire, puisque l'électricité allait briller partout. Ces Messieurs oublient que le troc consiste à prendre un objet sous son bras, puis à se mettre en quête d'un contemporain possédant : *primo* l'article que l'on désire, disposé *secundo* à accepter celui qu'on tient sous le bras. En quoi cette

recherche, qui peut durer fort longtemps, peut-elle être assimilée à l'acte du financier de la Cité qui achète tout ce qu'il désire avec sa simple signature ?.

Il serait peut-être plus exact de dire que, si la monnaie disparaît, c'est parce que les échanges disparaissent eux aussi.

Or, le troc n'est qu'un échange réduit à sa plus simple expression. Un chômeur, un jeune homme sans emploi, un vieux travailleur sans ressources, un patron ruiné, bref le nombre grandissant des humains dont la production capitaliste n'a plus besoin, sont aussi incapables de faire du troc que de tirer un chèque, puisqu'ils n'ont pas de provision.

Et pourtant, si l'on veut éviter le désastre de l'inflation, il faudra bien que tout le monde finisse par avoir un compte. Mais, à ce moment-là, on commencera par le créditer en une monnaie correspondant à la production qu'elle sera chargée de faire passer à la consommation.

La monnaie semble donc évoluer, comme les produits, de la rareté à l'abondance. Qu'on songe aux formes diverses qu'elle a revêtues à mesure qu'elle devenait moins précieuse : d'abord des bœufs, des plumes d'autruche, des barres de sel, etc., puis de l'or et de l'argent ; puis de l'or seulement ; puis des billets de banque garantis par plus ou moins d'or ; puis du papier sans garantie bien définie... Ne semble-t-il pas qu'elle se volatilise ! ou qu'elle perde tout contenu pour devenir comme une entité ? Bientôt son rôle se bornera à répartir équitablement les biens de consommation.

Chapitre 13

De l'échange international. — On devrait l'appeler commerce extérieur. — Le fameux équilibre réalisé par l'or. — La lutte contre l'abondance par les droits de douane devenus droits protecteurs. — Les pays modernes veulent tous exporter à tout prix.

Il était nécessaire de rappeler les avantages de l'or, en tant que monnaie internationale, avant d'aborder les échanges internationaux que la doctrine libérale ne conçoit guère sans lui. C'est même par un effet de sa toute-puissance que s'effectuait certain redressement automatique d'équilibre dont les orthodoxes sont si fiers, qu'il continue à figurer en bonne place dans l'enseignement actuel, alors qu'il ne se produit plus nulle part. Nous lui devons donc un souvenir. Voici, sommairement, comme il est présenté :

L'échange international, portant sur les marchandises, se décompose en importations et en exportations, ces deux mots groupant respectivement les marchandises qu'un pays achète à l'étranger et celles qu'il lui vend, En principe, importations et exportations sont solidaires, les chiffres des une et des autres suivent des voies parallèles, parce qu'en fait les marchandises d'un pays s'échangent contre les marchandises des autres pays, l'or n'intervenant que pour régulariser ces deux courants. Pénétrons vite ce mystère :

Un pays achetant au-dehors, sans rien vendre, serait obligé de payer ses achats en or, seule monnaie internationale : son stock métallique serait rapidement épuisé. Les choses se passent autrement grâce à la compensation. Les achats faits à l'étranger se paient au moyen de lettres de change dont chacune représente une vente déjà faite à l'étranger. On paie ainsi les importations avec les exportations, ce qui permet de dire que

l'échange international revêt la forme du troc, par la compensation des titres de créance que représentent les marchandises. En somme, l'exportation n'est que le prix *en nature* que paie un pays pour l'importation des marchandises dont il a besoin. On se sert de l'or pour régler la différence qu'accuse la *balance commerciale*, ou, plus exactement, la *balance des paiements*, car les pays ont, les uns sur les autres, d'autres créances que celles résultant d'opérations purement commerciales.

Et c'est ici que se produit le fameux rétablissement automatique d'équilibre : S'il y a excès d'importations, il y a sortie d'or. L'or, ainsi raréfié, provoque une baisse des prix à l'intérieur du pays. Cette baisse, stimulant les étrangers à augmenter leurs achats, fait ainsi croître les exportations ; en même temps, elle enrayer les importations car elles apparaissent moins avantageuses. Augmentation des exportations, diminution des importations, l'équilibre est rétabli.

Y a-t-il eu excès d'exportations ? L'or afflue et, devenu plus abondant, fait monter les prix intérieurs. Cette hausse freine les achats de l'étranger et stimule au contraire les importations, car les prix du dehors paraissent plus accessibles. L'équilibre est de nouveau rétabli. C'est à Ricardo que revient le mérite d'avoir constaté que les mouvements des marchandises entre deux pays provoquaient des mouvements inverses de monnaie.

En réalité, il n'est même pas nécessaire que les prix intérieurs baissent ou montent beaucoup pour que les courants commerciaux se renversent automatiquement. En effet, chaque exportation donnant naissance à une lettre de change, donc à ce qu'on appelle du *papier sur l'étranger*, plus les exportations augmentent, plus le papier sur l'étranger devient abondant et plus son prix baisse. Au contraire, plus les importations sont actives, plus le papier sur l'étranger est recherché et plus son prix monte. Lui-même étant soumis à l'offre et à la demande, comme toute marchandise, c'est le cours de ce papier qui régularise les excès, s'il s'en produit. Un pays a-t-il importé plus qu'il n'a exporté ? Son papier sur l'étranger hausse, puisque les importateurs en manquent. Mais si cette hausse constitue une petite prime offerte aux exportateurs et les incite à augmenter leurs achats, elle est une petite perte pour les importateurs en

les obligeant à payer leur papier plus cher, donc à ralentir leurs achats. Le cours du change suffit ainsi à déclencher automatiquement le renversement des courants commerciaux. L'excès des importations provoque la hausse du change et stimule les exportations, comme l'excès des exportations provoque la baisse du change et stimule les importations. Quelle belle harmonie ! s'est écrié Bastiat.

Elle a régné longtemps. Lorsqu'un pays signait un traité de commerce ou élevait sa barrière douanière, il réussissait à augmenter ses exportations ou à diminuer ses importations ; mais il faussait sa balance commerciale. Elle retrouvait assez vite son équilibre, à un niveau différent, *tant que l'or a joué son rôle de régulateur.*

Il convient pourtant de ne pas perdre de vue que, pour être renseigné sur les mouvements d'or devenus nécessaires, il ne suffisait pas d'examiner la balance commerciale, les exportations et les importations n'étant que les chapitres d'un ensemble ; il fallait connaître la *balance des paiements*, qui englobe encore les créances et les dettes que les économistes appellent *exportations* et *importations invisibles*. Citons parmi elles : a) le fret et l'assurance des marchandises transportées, quand le pays fait lui-même le transport et l'assurance : c'est le cas de l'Angleterre qui, en transportant et en assurant ses marchandises et une bonne partie de celles des autres pays, acquérait une créance prenant naissance quand ses bateaux quittent un port, mais qui ne figure pas dans ses exportations ; b) les intérêts des capitaux placés à l'étranger ; c) les dépenses des touristes ; d) les revenus des étrangers vivant de revenus qu'ils tirent d'un autre pays ; e) les envois d'argent des immigrants ; f) les commissions des banquiers opérant sur places étrangères ; g) la vente des navires, puisqu'elle ne figure pas à la sortie des registres de la douane, etc.

Le cours du change permettait donc de prévoir approximativement les futurs mouvements d'or, en reflétant la plupart de ces opérations.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce bel équilibre ? Comment l'or jouerait-il son rôle de régulateur depuis qu'il a déserté certains pays pour se réfugier dans d'autres ? Qui a intérêt à consulter maintenant la cote des changes dont les indications ne correspondent presque plus à la réalité ? Il

est partout interdit d'exporter l'or et les devises étrangères sans l'intervention d'un office gouvernemental des changes, et, presque partout dans le monde, les gouvernements contrôlent les exportations et les importations qui ne peuvent donc plus se développer au gré des producteurs.

Cette faillite de l'orthodoxie est définitive, mais comme elle n'a pas encore été déclarée par le tribunal des économistes classiques, on rêve que le monde reviendra un jour aux saines traditions. Demandons-nous plutôt si Ricardo et ses successeurs n'ont pas eu tort de considérer leurs observations comme devant, se vérifier jusqu'à la consommation des siècles ? Certes, ils ont fort bien remarqué que l'or, selon qu'il était rare ou abondant, avait une incidence sur les prix intérieurs ; mais pourquoi n'ont-ils pas soupçonné que la rareté et l'abondance des marchandises auraient, elles aussi, sur l'ensemble de l'économie, une répercussion plus grande encore !

Avant d'aller plus loin, adressons une légère critique aux doctrinaires orthodoxes, au sujet de la terminologie dont ils se servent, car elle prête à l'équivoque. À les entendre, on croirait que les nations ne cherchent des débouchés que pour déverser le trop-plein de leur production, grâce à quoi elles se procurent les marchandises dont elles manquent. Si le trop-plein de la production d'un pays s'écoule toujours au-dehors, pourquoi les États-Unis, le Canada, l'Argentine et tant d'autres pays ont-ils détruit des montagnes de céréales et de produits alimentaires ? pourquoi l'Égypte a-t-elle brûlé une partie de son coton, le Brésil plus de cent millions de sacs de café pesant chacun 60 kilos, etc. ?

Et lorsqu'un pays réussit à exporter ses produits, est-ce vraiment parce que les besoins des consommateurs sont tous satisfaits ? Quand la France, par exemple, exportait ses grands crus et ses soieries, est-ce parce que les Français buvaient trop de vins fins, et que les Françaises portaient trop de robes et de bas de soie ? Si chaque pays achète au-dehors ce qui lui manque, comment expliquer la politique alimentaire de l'Allemagne en pleine crise mondiale ! Avant la guerre de 1914-1918, les socialistes allemands faisaient campagne contre le droit de 7 marks et demi dont était frappée chaque tonne de blé à son entrée en Allemagne ; or, ce qu'ils

appelaient le *tribut de la faim*, a été porté à 12 marks par le chancelier Brüning, puis à 15 et même à 20 marks un peu plus tard par ses successeurs.

Si nous passons en Angleterre, pourquoi ce pays, dont la population a toujours manqué de céréales, a-t-il, lui aussi, dressé constamment une barrière contre les blés étrangers ? Enfin, existerait-il un pays assez inconséquent pour vendre à un autre des armements, y compris des cuirassés, quand il sait que ce matériel de guerre a les plus grandes chances d'être utilisé contre lui ?

C'est qu'en vérité, il ne faut pas dire que la France *vend* à l'Allemagne, que l'Allemagne *achète* à l'Angleterre ; il faut dire que des Français vendent à des Allemands, que des Allemands achètent à des Anglais et ainsi de suite, ce qui n'est pas du tout la même chose. À proprement parler, il n'existe pas d'échanges internationaux, mais il y a des gens qui font du *commerce extérieur*, celui-ci étant soumis aux mêmes règles que le commerce intérieur tant qu'on reste fidèle au libéralisme économique. Ce ne sont donc pas les besoins humains qui déterminent les échanges internationaux de marchandises, mais le profit qu'importateurs et exportateurs espèrent dégager de leurs opérations commerciales à l'étranger. Or, le profit n'étant possible que si le commerce porte sur des marchandises relativement rares, il est facile d'imaginer que l'abondance naissante, en raréfiant les profits, n'a pas tardé à imposer une politique uniforme à toutes les nations de la planète, avec la circonstance affligeante d'obliger les économistes, libéraux mais opportunistes, d'amender leur doctrine pour la faire cadrer avec les exigences du profit. En somme de quoi s'agit-il ? De maintenir, à l'intérieur du pays, tant pour les marchandises indigènes que pour celles qui viennent du dehors, la rareté nécessaire au dégagement du profit. On y parviendra comme on maintient la pression dans un cylindre : en entrebâillant plus ou moins la soupape d'admission ou celle de la sortie. Et si quelque force augmente irrésistiblement la pression, on fermera hermétiquement la soupape d'admission et on ouvrira toute grande celle de la sortie. En résumé, il faut que, dans un pays, il entre moins de marchandises qu'il en sort. Cela paraît paradoxal, et même bouffon, mais c'est cependant la pure orthodoxie.

Tous les pays menacés par l'abondance ont donc :

1° *freiné les importations*, en assurant à la production indigène le maximum de protection. Ils ont établi des droits de douane calculés de façon à ne laisser pénétrer les marchandises étrangères qu'en quantité bien déterminée. Et quand ce fut insuffisant, ils contingentèrent l'entrée des marchandises ; au besoin, ils les prohibèrent.

2° *développé leurs exportations*, c'est-à-dire cherché pour leurs propres marchandises le plus de débouchés possible au-dehors. Ils créèrent des banques pour consentir des crédits d'exportation et de campagne, des agences commerciales à l'étranger, des Conseillers du Commerce Extérieur. Quand ce fut insuffisant, ils donnèrent des primes à l'exportation, ce qui s'appelle pratiquer le *dumping*.

Si bizarre que cela paraisse, toutes les nations poursuivent aujourd'hui cette politique. Toutes cherchent à développer leurs exportations au maximum et à réduire leurs importations au minimum indispensable. Pourtant, comme les exportations des unes constituent les importations des autres, et vice-versa, les nations, en poursuivant leur folle chimère, passent de la guerre des tarifs à celle des bombes et des chars blindés. Et les économistes opportunistes soutiennent cette contradiction effarante, à savoir que les importations appauvrissent un pays, tandis que les exportations l'enrichissent, de sorte qu'il convient d'exporter des marchandises pour une valeur supérieure à celle des marchandises qu'on importe afin d'avoir une *balance créditrice* ! Autrement dit, si nous passons du plan des nations à celui des individus, il faut que tous les commerçants, faisant entre eux des opérations, s'arrangent pour être tous créditeurs les uns des autres à la fin de l'exercice.

Quant à la loi de Ricardo, qui veut logiquement qu'exportations et importations s'équilibrent, il n'en est plus question. Pour les besoins de leur cause, les protectionnistes font table rase de la doctrine classique et ne voient plus dans l'échange ce contrat d'égalité qui se fait de valeur à valeur égale ; ils ne disent plus, avec Stuart Mill, que la valeur d'une marchandise étrangère dépend de la quantité de produits indigènes contre laquelle elle a été échangée. Finiraient-ils au moins par reconnaître que l'avantage de

l'échange est de recevoir plus qu'on ne donne, ce qui en fait si souvent l'immoralité ? Nullement ; ils diront, au contraire — toujours pour soutenir leur cause — qu'échanger *c'est céder plus qu'on reçoit*. Ne souriez pas : puisqu'un pays s'enrichit désormais de l'excédent de ses exportations sur ses importations, n'est-ce pas quand il livre plus qu'il reçoit ? À les entendre, le pays prospère étant celui d'où sortent toujours plus de marchandises qu'il en rentre, c'est qu'à l'exemple de l'obèse, plus il se vide de sa substance mieux il se porte.

Et si l'on demande quel est, de deux pays qui échangent, celui qui tire le meilleur parti de cette opération : est-ce le plus désavantagé par la nature, ou est-ce le plus riche et le mieux outillé ? certains économistes poussent l'intrépidité jusqu'à répondre que c'est le plus riche, et que le plus pauvre joue le rôle de dupe.

Mais rien de ceci ne devrait nous surprendre, puisque la mauvaise cause que défendent ces doctrinaires est celle de la rareté contre l'abondance. Toute l'histoire du commerce extérieur est celle d'une lutte implacable contre l'abondance qui détruit le profit. Ne savons-nous pas que, si la production augmente avec les progrès de la technique, cette production croissante solvabilise moins de besoins ? Il devient ainsi toujours plus difficile aux producteurs de convertir leurs produits en argent. C'est tout naturellement qu'ils cherchent *primo*, à empêcher les produits du dehors de venir concurrencer les leurs ; *secundo*, à écouler les leurs sur les marchés étrangers. Et les gouvernements favorisant toujours les producteurs, sous le prétexte fallacieux de limiter le chômage, ont fini par raréfier les produits ; manière originale d'augmenter le bien-être de la grande masse des consommateurs.

Le besoin de cette politique ridicule ne s'est fait sentir ni dans l'antiquité, ni au moyen âge, car les produits acceptaient alors de bien vouloir rester suffisamment rares. Au contraire, on attirait volontiers les marchands étrangers qui apportaient certains objets de luxe dont on manquait ; et on leur faisait acquitter un *droit fiscal* en contrepartie de la bienveillance qu'on leur témoignait. Plus tard, quand les grands États modernes se constituèrent et qu'on créa des manufactures, on attirait les bons ouvriers étrangers et on les empêchait ensuite de sortir du royaume :

ce qui est juste l'opposé de ce qu'on devait faire plus tard. Cependant, quand l'industrie nationale s'organisa et qu'il fallut éviter que la concurrence étrangère ne lui disputât des profits, de quelle arme fit-on choix pour se défendre ? Par une pente toute naturelle, on songea à ce droit fiscal que payaient les marchands étrangers. Dorénavant, il serait perçu sur leurs marchandises, à leur entrée sur le territoire. Voilà un barrage solide qu'on abaissera, si c'est nécessaire, en faveur des marchandises dont on aura besoin ; en particulier pour ces matières premières que réclament les manufactures. Le *droit de douane*, ainsi découvert, n'allait pas tarder à devenir protecteur. Mais qu'allait-il protéger ? — Le profit, qui, à l'ombre du tarif douanier, pourra se donner libre carrière. Ceci réclame une courte explication :

Soit un produit quelconque dont le prix en France est de 100 francs, alors qu'il n'en coûte que 60 à l'étranger. Autant dire qu'il existe une différence de 40 francs entre le prix mondial et le prix intérieur. En supposant un droit de douane de 20 francs, le produit étranger se vend 80 francs en France.

Ceci ne fait pas l'affaire du producteur français, car c'est une concurrence redoutable. Même si elle s'exerce au même prix, il vendra moins de produits et son profit diminuera. Il réclame donc bien vite un droit protecteur plus élevé. On l'écoute, et le droit de douane est porté de 20 à 60 francs. Le produit étranger, ne pouvant plus maintenant être offert chez nous au-dessous de 120 francs, ne franchit plus la frontière. Notre producteur est-il satisfait ? Il l'est si bien que, pour témoigner sa joie, il hausse son prix de vente de 100 à 119 francs, maintenant qu'il est sûr que ses clients ne s'approvisionneront plus à l'étranger, puisqu'ils paieraient vingt sous de plus. Ainsi, sur chaque produit, le producteur français fera un profit additionnel de 19 fr. 95 par la seule vertu du droit protecteur. C'est par des opérations successives du même genre que nous payons certains articles le triple de ce qu'ils coûtent chez nos voisins.

Ainsi, chaque fois que l'abondance menacé, les producteurs réclament et obtiennent des pouvoirs publics l'augmentation des droits de douane : *ce qui permet à la fois d'arrêter le flot des marchandises étrangères et d'élever les prix intérieurs*. Car le producteur a beau se targuer d'être un

individualiste à tous crins, il n'hésite jamais à faire appel à la solidarité nationale quand ses intérêts lui paraissent menacés. Son habileté consiste à prouver que l'intérêt national exige qu'il réalise un profit.

N'anticipons pas. La politique protectionniste, dont les débuts furent modestes, s'est d'abord confondue avec le *système mercantile*, comme on appelait alors l'ensemble des règlements concernant le commerce étranger : Ce système fut appliqué par Cromwell en Angleterre et par Colbert en France. Il faut répéter que les physiocrates, pères spirituels de, nos économistes orthodoxes, s'élevèrent avec vigueur contre lui, car, avec leur formule *laissez faire, laissez-passer*, ils étaient partisans de la *liberté des échanges*, et même de cette *liberté du travail* que la Révolution Française fit triompher, mais que le corporatisme contemporain voudrait remettre en cause. La liberté des échanges ne fit guère qu'entrevoir le jour en Angleterre où le système mercantile donnait naissance à des abus scandaleux. Est-il besoin de rappeler que les lords, propriétaires par droit de conquête de la plupart des terres du Royaume-Uni, avaient trouvé le moyen, grâce aux droits protecteurs, de refouler les blés étrangers afin de vendre le leur très cher parce qu'il était rare ? Tous les licenciés et docteurs en droit ont présente à la mémoire la campagne de Cobden pour faire disparaître le système mercantile, y compris le fameux *Act of Navigation*. Ceci se passait en 1848. En France, Bastiat reprit éloquemment, mais sans bonheur, les mêmes arguments. Enfin, le traité de commerce que Napoléon III signa en 1860 avec l'Angleterre, sans consulter la Chambre, réalisa le libre-échange, mais sous une forme bien atténuée, puisqu'il ne portait que sur les matières premières et les produits agricoles. Depuis lors, et à mesure que leur équipement grandissait, tous les pays se sont livrés à la guerre des tarifs ; après quoi, comme l'abondance naissante était insuffisamment jugulée, ils adoptèrent la politique du *contingentement*, consistant à limiter, en volume et en poids, les quantités de marchandises étrangères autorisées à franchir la frontière. Finalement, pour certains produits, la frontière fut *cadennassée*, car c'est le terme consacré. N'est-ce pas accorder un monopole de fait aux producteurs et commerçants nantis : un monopole dont tous les consommateurs font les frais ?

Passons au second moyen de combattre l'abondance consistant à favoriser, coûte que coûte, les exportations. Sur ce chapitre, l'esprit humain s'est montré remarquablement inventif. D'abord, on se contente de tarifs différentiels sur les chemins de fer : on les rend plus avantageux pour les marchandises exportées que pour les marchandises importées. Puis, l'État subventionne les grands ports de commerce et la construction de nombreux navires de commerce. Sous ce rapport, on ne taxera jamais l'État français de ladrerie, car — et quelques professeurs veulent bien s'en souvenir dans leurs cours — les primes dites à *l'armement* furent, à certain moment, si copieuses, qu'elles permirent à des compagnies de navigation de distribuer leurs dividendes avec la somme que l'État leur versait pour le chemin parcouru par leurs bateaux vides. Ensuite, afin de faciliter la tâche des exportateurs, on imagina de créer des banques pour leur ouvrir des crédits de campagne ; des Chambres de Commerce à l'étranger pour les documenter ; des attachés commerciaux dans les ambassades pour les guider dans leurs délicates opérations ; des Conseillers du Commerce Extérieur pour les conseiller judicieusement ; un Office National du Commerce Extérieur pour leur indiquer d'éventuels débouchés, etc. Finalement, on ne trouva rien de mieux que de leur donner de l'argent pour leur rembourser une partie de leurs frais de production. Cela leur permettait ainsi de vendre leurs produits meilleur marché au-delà qu'en deçà des frontières. Grâce à ces *primes à l'exportation*, certains États ont pu pratiquer un *dumping* victorieux mais coûteux. Ces primes étant, en principe, payées avec l'argent des consommateurs — appelés contribuables pour la circonstance — c'est un sacrifice exigé des consommateurs nationaux au profit des consommateurs étrangers. Il est difficile de se montrer plus prévenant, à moins de tout leur fournir à titre gracieux. Mais la gratuité absolue n'existe encore jusqu'ici que pour les bombes, même du poids le plus élevé, et pour les obus, même du calibre le plus impressionnant. On les distribue si abondamment que ces largesses ruinent financièrement les donateurs.

Comme on ne se bat plus guère que pour des débouchés commerciaux, leur imminente disparition devrait nous délivrer de la guerre à l'état chronique. Mais, avant d'exposer les causes de cette évanescence,

rappelons une controverse classique qui dure encore : celle entre protectionnistes luttant contre l'abondance dont ils aperçoivent les progrès incessants, et libre-échangistes restés fidèles à l'économie statique de la rareté. Dans cette lutte entre les durs et les mous on constate que les arguments ont déjà bien vieilli.

Chapitre 14

Suite du commerce extérieur. — Libre-échange et protection. — Chute catastrophique des échanges internationaux. — La compensation est-elle une solution ?

On ne peut dire que le protectionnisme ait gagné du terrain sur le libre-échange, puisque, d'une manière irrésistible, il a conquis toute la planète. Néanmoins, certains économistes, respectueux de l'enseignement des physiocrates, restent encore partisans du libre-échange. Pourquoi, disent-ils, distinguer entre l'échange sur le plan national et l'échange avec l'extérieur Du moment qu'il est un bien à l'intérieur des frontières, pourquoi deviendrait-il un mal pour cette circonstance accidentelle que les échangistes sont séparés par un poteau-frontière ? N'est-il pas une forme de la coopération et de la division du travail dont les effets sont toujours bienfaisants ? C'est grâce à cette coopération que chacun des co-échangistes économise une certaine quantité de travail : *je cède un produit qui m'a coûté 10 heures de travail contre un produit qui m'en aurait coûté 12, si j'avais eu à le produire moi-même.* Voilà leur principal argument.

Il fait justice du sophisme protectionniste dont il a été question dans le chapitre précédent, en vertu duquel un pays s'enrichirait de l'excédent de ses exportations sur ses importations. En effet, si j'échange un produit qui m'a coûté 10 heures de travail, contre un produit étranger qui m'en aurait coûté 12 à produire, c'est bien cette différence de deux heures qui mesure le profit retiré de cette opération. C'est donc de l'excédent de ses importations sur ses exportations qu'un pays doit logiquement s'enrichir.

Le point faible du raisonnement est qu'il repose encore sur l'échange : ce qui suppose qu'il est toujours possible.

Quand on montre à nos Messieurs que toute les nations élèvent constamment leurs barrières douanières, ils se bornent à déplorer que

l'éducation économique des peuples ne soit pas encore achevée, et, résignés, ils reprennent leurs griefs contre le protectionnisme :

1° *les droits de douane renchérisent le coût de la vie*. C'est la vérité même, puisqu'ils ont pour objet d'aug. menter les profits : n'est-ce pas toujours le consommateur qui en fait les frais ?

Les consommateurs de tous pays paient le prix mondial plus le droit de douane, car on l'ajoute au prix de vente comme les frais de transport et d'assurance. Le droit de douane est en réalité l'équivalent d'un impôt de consommation. Comme nous l'avons vu, le droit protecteur permet de hausser le prix des produits à l'intérieur : il a donc tous les défauts de l'impôt indirect qui, s'il frappe tous les consommateurs, le fait très inégalement, puisque les pauvres en pâtissent plus sévèrement que les riches.

Pour ne citer qu'un exemple, l'Allemagne, après sa défaite de 1918, mit des droits sur le sucre qui permirent de le vendre chez elle au triple de sa valeur mondiale. Est-on sûr que la France n'ait pas suivi ces errements et ne les ait même dépassés pour d'autres denrées ? On a calculé que l'Allemagne, déficitaire sur le chapitre de l'alimentation, trouvait le moyen, grâce aux droits protecteurs, de prélever 10 % sur le revenu des ouvriers. Ce pourcentage a certainement été dépassé dans d'autres pays. Il suffit de comparer les prix intérieurs français et ceux du marché mondial pour se rendre compte que le consommateur français acquitte une dîme, non pas consentie pour le bien général, car une partie seulement de la somme ainsi produite prend le chemin des caisses de l'État. Ce qui est très singulier, c'est que cette évidence est encore contestée par des protectionnistes opiniâtres, se flattant de l'espoir que le producteur étranger préfère comprimer son prix de revient plutôt que de perdre un débouché. Les États-Unis ont soutenu cette thèse originale chaque fois qu'ils augmentaient leurs tarifs ; et la France, en 1872, déclara que si elle élevait sa protection douanière, c'est pour cela seul que l'étranger devait supporter une partie du poids des impôts nouveaux qu'elle était obligée de créer pour payer sa défaite. Plus honnêtement, M. Méline avoua, à la tribune de la Chambre, que *la philosophie de notre tarif douanier consiste à soutenir les cours, de façon à donner à ceux qui voient baisser leurs bénéfices*

la compensation de prix rémunérateurs. Remarquons que l'éminent homme d'État n'a jamais prescrit aux patrons compensés d'avoir à augmenter les salaires de leur personnel dans la même proportion.

2° la protection porte préjudice à la production nationale en surenchérissant les matières premières dont elle ne peut se passer. Ce ne fut pas toujours exact, car on y remédia, par le système de *l'admission temporaire* qui, il faut le reconnaître, favorisa d'innombrables abus.

3° la protection est un mol oreiller de paresse sur lequel les producteurs s'endorment. Les progrès de l'abondance se sont chargés de les réveiller. Voici que, non contents d'être protégés contre la concurrence étrangère, ils réclament une protection supplémentaire contre la concurrence nationale : ils se groupent en corporations ou en ententes industrielles dont ils barricadent la porte pour écarter les nouveaux venus.

4° la protection est en contradiction avec la coopération nécessaire des peuples, car elle aboutit à les faire vivre en vase clos. C'est exact si la coopération n'est conçue que sous forme d'une source de profits pour les producteurs et les intermédiaires. Mais ce n'est que la coopération des gens intéressés telle que la réalise le libéralisme économique. Certes, il est ridicule et stupide de créer des lignes de chemin de fer, des canaux et des autostrades ; de subventionner des lignes de navigation maritime et aérienne ; de percer des montagnes ; de couper des isthmes ; bref d'effectuer d'immenses travaux pour permettre aux peuples de communiquer librement, grâce à des routes où hommes et marchandises circuleront facilement et rapidement ; puis de poster des gendarmes et des douaniers à chaque bout afin d'empêcher toute circulation. Mais les libre-échangistes prennent l'effet pour la cause. Le coupable, ce n'est pas la protection, c'est l'abondance ; la protection n'est qu'un des moyens de lutter contre elle sous prétexte qu'elle fait disparaître les profits. Tant que les producteurs ne pourront vivre qu'en réalisant des bénéfices, ils seront hostiles à l'abondance au point de ne jamais trouver suffisantes les mesures prises pour freiner ses progrès. Voici qu'en fin de compte on fait la guerre : n'est-ce pas le maximum qu'on puisse entreprendre pour se débarrasser de cette gêneuse ? Malheureusement, la guerre détruit non

seulement les produits, mais encore les consommateurs dont on se plaignait de manquer !

Que répondent les protectionnistes ? Ils rétorquent à leurs adversaires : pourquoi nous représenter comme des ennemis du commerce international ? n'avons-nous pas réclamé et obtenu des subventions, des primes à l'exportation, des tarifs différentiels, etc. ? Certes, pas un consommateur ne devrait l'ignorer, car cet amour du commerce international lui coûte fort cher ; mais pourquoi tous ces droits protecteurs ?

Ici, les protectionnistes se révèlent gens belliqueux, si l'on en juge par leur langage qui sent la poudre. Non seulement ils ne parlent que de conquérir de haute lutte les marchés extérieurs, mais les marchandises étrangères leur apparaissent aussi redoutables que des troupes ennemies. Admettre les produits étrangers sur le territoire serait une catastrophe pire que l'invasion des armées étrangères. Le lecteur se rappelle peut-être qu'à la minute où les évêques français suppliaient les cultivateurs de daigner livrer leur blé au Ravitaillement afin d'assurer la soudure, la presse allemande de la zone occupée nous représentait l'entrée hypothétique de blés américains, à la fin des hostilités, comme un cataclysme du même ordre que la défaite militaire. Mais nos protectionnistes n'exulteraient-ils pas si nos produits inondaient les marchés étrangers ?

C'est que, bien qu'ils s'en défendent, ils ne voient jamais les choses que sous l'angle du profit. Celui des cultivateurs français diminuerait si les blés étrangers entraient en France ; il augmenterait si les blés français faisaient prime sur le marché mondial.

Pour peu qu'on y réfléchisse, l'invasion des produits étrangers n'apparaît pas bien dangereuse. De deux choses l'une : ou l'on nous donne le blé, ou l'on nous le vend, Si c'est un cadeau, en quoi cette abondance inattendue pourrait-elle nous nuire ? Si on nous le vend, l'invasion n'ira pas bien loin : elle s'arrêtera dès que nous ne pourrons plus payer ce blé avec nos exportations. Ricardo n'a-t-il pas démontré qu'il n'y avait pas commerce sans réciprocité ? Voilà que les protectionnistes ont déjà perdu de vue une de leurs lois économiques, sans quoi ils ne déploreraient pas,

bien inutilement, que l'Amérique, dont le sol est très fertile, ait de grandes facilités pour produire du blé et nous en submerger, Ils cesseraient aussi de se servir de l'argument massue : que deviendraient nos ouvriers agricoles si les Français achetaient des produits étrangers ? Car le spectre du chômage est toujours agité quand on ne veut pas avouer la crainte de voir disparaître les profits. Si vous laissez pénétrer les produits allemands chez nous, disaient les producteurs anglais, le chiffre de nos chômeurs croîtra indéfiniment.

C'est qu'on se heurte ici à l'un des plus graves inconvénients du libéralisme. En obligeant les producteurs de tous pays, sous peine de faillite, de convertir leurs marchandises en argent, ces malheureux se disputent l'argent des consommateurs, en deçà comme au-delà des frontières. Il suit de là qu'un pays, désavantagé sous le rapport de la fertilité du sol, des matières premières, de l'outillage, des moyens de transport, se trouve en état d'infériorité sur le marché mondial et finit par être *délogé de toutes ses positions*, pour nous servir du langage martial de nos Messieurs. Alors ce pays ne devrait-il pas transporter sa population sous des cieux plus cléments ? Car, par une assimilation un peu osée, les protectionnistes prétendent que les choses se passent ainsi à l'intérieur, et qu'un département trop pauvre se vide de ses habitants parce qu'ils sont obligés d'émigrer pour chercher du travail dans les grandes villes. En vérité, ne sommes-nous pas bien loin de la question des droits protecteurs ? Si l'on avait placé une barrière douanière tout autour du département des Basses-Alpes, aurait-on empêché certains habitants de partir pour le Mexique ? Un pays, *délogé de toutes ses positions*, continuerait à vivre tant bien que mal sur son territoire du travail de ses habitants conjugué avec celui de ses machines, *et sans avoir besoin d'aucune barrière douanière* : le reste du monde n'aurait rien à lui vendre, puisqu'il serait privé des moyens d'acheter ; et si certains de ses habitants sont forcés de s'expatrier, c'est que le libéralisme économique ne permet qu'aux gens riches de vivre sans travailler. Dans les pays les plus privilégiés de la nature le *sans-travail* n'a-t-il pas été obligé de quitter son pays jusqu'au jour où toutes les frontières lui ont été fermées ?

Quand nos protectionnistes rêvent de se passer de l'étranger à tout prix, ils sont à peine plus raisonnables que les libre-échangistes prétendant que chaque pays ne devrait produire que ce qu'il fait mieux que ses voisins. Dans le premier cas, un pays s'impose inconsidérément des efforts inutiles, dans l'autre, il se condamnerait à la spécialisation à outrance ; et l'on imagine sans difficulté ce que deviendrait la civilisation dans une nation où toute la population ferait la même besogne : l'existence y rappellerait celle qu'on mène au bagne.

Le grand économiste List porta le débat sur un terrain à peine différent. Pour lui, tout pays doit se suffire, ce qui signifie qu'il doit posséder une *économie nationale*. Ce serait indispensable en temps de paix pour que tous les hommes aient du travail ; ce serait plus indispensable encore en temps de guerre, et toujours pour fournir du travail aux hommes, comme s'ils ne devaient jamais pouvoir vivre sans travailler. Si ce n'est pas là la quintessence de l'économie de la disette, c'est que les mots ont perdu leur sens. Jamais List, ni ses disciples, n'ont entrevu qu'à force de travailler, et surtout d'inventer des machines pour faire le travail des hommes, on finirait quelque jour par vaincre cette disette. A ce moment-là, ne faudra-t-il pas s'évader de l'économie fondée sur elle ?

Rappelons-nous que List distingue trois phases dans le développement d'une nation : le stade agricole, le stade industriel, le stade commercial. Il reconnaît qu'il est délicat de passer d'un stade à l'autre, car la concurrence étrangère gêne cette évolution. Aussi admet-il la protection douanière dans ce moment critique : c'est la *protection-tutelle* dont une nation a besoin pour faciliter sa croissance. Bien que libre-échangistes par définition, Stuart Mill et Jean-Baptiste Say se déclarèrent partisans de la protection-tutelle.

Si l'on interroge l'histoire, elle confirme les prévisions de List. Tous les pays neufs cherchent à créer une industrie nationale ; tous aspirent à posséder une économie indépendante. C'est précisément parce que les Anglais s'opposaient à l'industrialisation de leurs colonies d'Amérique qu'elles s'affranchirent, par la guerre, de la mère-patrie. Il est exact que les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Japon, l'Australie, le Brésil, pour ne citer que les grandes nations, firent appel à la protection-tutelle pour

favoriser les progrès de leur industrie naissante et éviter qu'elle ne fût étouffée sous l'avalanche des produits européens ; mais ils s'en sont si bien trouvés qu'ils n'ont plus voulu s'en passer : ce qui veut dire que leur industrie naissante n'a jamais atteint sa maturité.

Quand l'industrie devint puissante et prospère aux États-Unis, on ne trouva rien de mieux que d'augmenter la protection-tutelle. Et comme les économistes ne sont jamais à court d'une mauvaise raison, ils en trouvèrent une pour expliquer cette hausse ininterrompue des tarifs douaniers. *La protection-tutelle*, dirent les protectionnistes américains, *n'est plus nécessaire puisque notre industrie est la plus grande qui soit au monde ; mais la protection est aujourd'hui nécessaire pour défendre nos hauts salaires ;* car la chose vaut d'être signalée : l'unique préoccupation des employeurs, des deux côtés de l'Atlantique, est toujours de défendre les intérêts des ouvriers : ils ne songent jamais à leur profit.

Si l'on demande comment les produits européens pourraient avoir d'aussi déplorable effets, on répond *qu'étant fabriqués avec des bas salaires, ils seraient vendus en Amérique à plus bas prix que les produits américains*. Ce qu'on peut traduire en disant : la protection est toujours nécessaire pour refouler l'abondance à nos frontières, sans quoi elle ruinerait nos profits. Mais comme on n'en conviendra jamais, on *démontre* que la protection, indispensable au début pour protéger les pauvres ouvriers américains contre les riches ouvriers européens, devient ensuite nécessaire pour protéger les riches ouvriers américains contre les pauvres ouvriers européens. Et l'on retombe, une fois de plus, sur le grand argument du travail national.

Pour l'économiste classique, tout travail économisé est du travail supprimé, et comme c'est un préjudice causé à l'économie nationale ; c'est une véritable catastrophe. Nous retrouvons l'incompréhension totale déjà rencontrée au sujet des machines. Elles aussi suppriment du travail, puisque c'est dans ce but qu'on les construit. Comment, en effet, économiser une certaine quantité de travail sans rendre inutile une certaine quantité de travailleurs ? Mais comme aucun économiste distingué n'en conviendra jamais, on s'évertue à chercher des *occasions de travail* capables peut-être de faire naître des occasions de profit... Et le tragique

est que ces occasions de travail conduisent aux armements. Alors on explique qu'il s'agit là d'un sacrifice à consentir à la défense nationale : ce qui implique une formidable industrie de guerre, avec ses innombrables ramifications : il faut construire des chars, des avions, des canons, des flottes, etc. On devrait savoir où conduisent les *occasions de travail* !

Tous les arguments en faveur du libre-échange et de la protection ont été longuement développés quand les nations signèrent leurs premiers traités de commerce. À mesure que l'abondance fit des progrès, les libre-échangistes furent de moins en moins écoutés, puis cessèrent d'avoir voix au chapitre. La discussion des traités de commerce devint le champ clos des protectionnistes où ils se livrèrent d'homériques combats à coup de surenchères. Pour son édification, le lecteur n'a qu'à se reporter aux débats parlementaires que soulevaient la ratification des traités ou, mieux encore, aux discussions entre plénipotentiaires dont on a conservé trace. Il s'apercevra que les négociateurs étaient uniformément armés du tarif général, appelé *maximum* parce qu'on le brandissait, menaçant, devant les interlocuteurs dont on voulait obtenir le *maximum* de concessions. Et chacun gardait en réserve le tarif *minimum* marquant la limite extrême des concessions possibles au-delà de laquelle l'économie nationale était irrémédiablement compromise.

Mais l'abondance n'arrêtant pas ses progrès, on s'aperçut que les traités de commerce présentaient le grave inconvénient d'être conclus pour une période déterminée. Cette fixité devenait gênante pour les producteurs désireux d'augmenter les droits chaque fois qu'ils y avaient intérêt, c'est-à-dire chaque fois que le prix intérieur était trop bas pour dégager du profit. On substitua donc aux traités de commerce à échéance fixe, des *accords commerciaux* résiliables au gré des parties moyennant préavis. Eux aussi donnèrent lieu à d'interminables discussions, à des additifs, à des protocoles annexes, à des amendements, etc. En fin de compte, le parlement devait les ratifier, ce qui soulevait d'inénarrables débats où se reflétaient les marchandages qui avaient précédé les signatures. Voici assez bien résumé le langage tenu par les producteurs d'un pays à leurs collègues étrangers : nous n'accepterons de vous vendre les produits dont vous avez besoin, qu'à condition que vous nous *achèterez en supplément les produits*

que nous désirons vous vendre. Ce qui obligeait l'étranger à nous débarrasser de l'abondance en sus des produits qu'il avait besoin de nous acheter. Et les dirigeants des trusts ne manquaient pas de suite dans les idées, car lorsqu'ils réussissaient à bénéficier d'un quasi-monopole sur le marché intérieur, ils se gardaient bien de déprécier les prix par une offre trop considérable. Après y avoir sagement maintenu le degré de rareté nécessaire, ils déversaient le surplus de leur production au-dehors, soit par un dumping, soit en intervenant dans les accords commerciaux aux fins d'obliger l'étranger à acheter cet excédent si gênant. Et, pour éviter toute surprise, il arrivait que ces mêmes dirigeants des trusts fussent encore officiellement chargés de rédiger et de négocier les accords commerciaux, en vertu de l'adage : on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Au demeurant, qu'importe que les étrangers achètent nos produits à meilleur compte que nous-mêmes ! On utilisa quelquefois la dévaluation monétaire pour forcer les exportations. Malheureusement, l'étranger ne s'y laissa prendre qu'une fois. Dès qu'un pays dévalue ou *aligne* sa monnaie sur les autres, les pays étrangers répliquent par une *surtaxe compensatrice de change* annulant l'avantage exceptionnel que leurs nationaux pouvaient espérer en retirer. C'est qu'un gouvernement proteste énergiquement quand on se propose de vendre à ses nationaux des marchandises à bas prix. Il faut beaucoup d'astuce pour y réussir, car les concurrents montent la garde avec plus de vigilance encore que leur gouvernement. Plus une marchandise étrangère est bon marché, plus elle est suspecte ; et si, par surcroît, elle est d'une qualité extraordinaire, elle est impitoyablement refoulée. N'est-ce pas la raison pour laquelle les produits japonais ont toujours été considérés comme indésirables ? et que les industriels anglais exigent que la mention « *made in Germany* » soit inscrite sur tout objet venant d'Allemagne ?

Ainsi, à mesure que la planète s'industrialise, le commerce international se rétrécit, malgré les efforts méritoires des exportateurs que les gouvernements épaulent et commanditent, malgré les droits protecteurs, malgré les guerres, car les coups de canon n'ouvrent plus de débouchés. Tous les progrès réalisés par l'industrialisation de la planète s'inscrivent éloquentement dans les statistiques du commerce extérieur,

même si les économistes orthodoxes le déplorent. C'est la conséquence inéluctable de leurs doctrines : veulent-ils que nous reprenions leur raisonnement ?

L'échange avec l'étranger, disent-ils, est du même ordre que l'échange entre individus : il s'agit, pour chacun des contractants, d'économiser la part de travail qu'il devrait fournir pour se procurer l'objet acquis s'il devait le produire lui-même. Il est évident que, sans *économie de travail*, il y aurait peu d'intérêt à procéder à un échange. Cet intérêt varie selon le degré d'équipement, et le pays le plus mal équipé est donc celui trouvant le plus d'avantages à faire des échanges, puisque c'est chez lui que la part de travail économisé est la plus grande. C'est donc par *l'importation* qu'un pays neuf a pu se procurer les produits fabriqués au-dehors à meilleur marché, et surtout les machines dont il manquait. Or, tout pays bien doté en fer et en houille possède vite un outillage mécanique et ne tarde guère à fabriquer des machines à meilleur marché que les pays obligés d'importer de la houille et du fer. Les premiers trouvent donc autant d'avantages à exporter des machines que les seconds à en importer. Mais plus les premiers développent leurs exportations et s'enrichissent, comme l'expliquent les économistes en renom, plus l'équipement des seconds est vite achevé. Ces derniers, que menace l'abondance, veulent exporter à leur tour. Les pays équipés les premiers perdent ainsi leurs anciens débouchés. S'ils manquent de matières premières, ils doivent les acheter avec de l'or. Et quand leur or s'est volatilisé, leur économie est toute déséquilibrée. Ainsi, il était fatal que le progrès technique finirait par enrayer le commerce extérieur, qu'il s'agisse des exportations qui enrichissent ou des importations qui appauvrissent. Les quelques chiffres qui suivent vont permettre d'en juger.

De 1880 à 1914, l'équipement des pays neufs s'est poursuivi sans arrêt. Aussi est-il logique que, dans les quarante années qui précèdent la guerre mondiale, le commerce extérieur ait pris continuellement de l'expansion. Les statistiques le confirment, puisque, dans ce laps de temps, le commerce extérieur de la France a cru de 80 % ; celui de l'Angleterre de 100 % ; celui des États-Unis de 189 % ; celui de la Belgique de 202 % ; celui de l'Allemagne de 266 %.

Survient la guerre de 1914-1918, à laquelle la recherche de nouveaux débouchés n'est pas étrangère.

Dix années s'écoulent ensuite et suffisent pour réparer les pertes matérielles du conflit, reconstituer les stocks et augmenter partout les moyens de production. Cette fois, l'abondance se manifeste un peu partout et provoque la fameuse crise de 1929 dont le monde ne sortira qu'en abandonnant définitivement le libéralisme, économie de la rareté.

De 1929 à la guerre de 1939, le commerce international s'est donc amenuisé malgré tous les artifices qui viennent d'être sommairement rappelés. On peut mesurer cette déchéance en consultant la statistique des exportations et importations des principaux pays de la planète⁷.

Cette baisse extraordinaire mais inévitable du commerce extérieur pose le problème des matières premières à la fois dans les pays amplement pourvus qui ne pourront bientôt plus en exporter, et dans les pays dépourvus qui ne pourront plus s'en procurer.

Rappelons brièvement que les matières premières sont très inégalement réparties dans le monde, puisque, en 1939, 34 % de la houille, 60 % du pétrole, 20 % du fer, 15,9 % du cuivre, 49 % du coton, 72 % du soufre, provenaient du sol des États-Unis. L'empire britannique, à lui seul, produisait 24 % de la houille, 31,8 % du zinc, 43 % du plomb, 42 % de l'étain, 58 % du caoutchouc, 50 % de la laine. Ces pays continueront-ils à détruire les stocks de matières périssables qu'ils ne pourront plus vendre ? Déjà le Brésil a noyé, brûlé ou transformé plus de 100 millions de sacs de café (de 60 kg chacun), l'Argentine, l'Australie, l'Uruguay ne peuvent plus exporter leurs stocks prodigieux de viande de bœuf, de mouton et de porc. Au début de 1942, on estimait que les stocks de blé dépassaient les besoins solvables de la population du globe de plus de 40 millions de tonnes, dont 19 au Canada, 12 aux États-Unis, 4,5 en Argentine et près de 6 en Australie ! Mais à quoi bon énumérer les richesses que l'on détruit sous prétexte qu'on ne peut plus les vendre ? On n'ouvrira jamais l'intelligence de ceux pour qui l'abondance est un *mythe*...

Malgré le galimatias des économistes du passé, l'abondance, surgissant en libéralisme économique, a pour conséquence : 1° d'empêcher

ceux qu'on appelle les vieux pays de vendre leurs machines et leurs produits manufacturés aux pays neufs, car ces derniers leur en offrent à plus bas prix ; 2° d'obliger les pays neufs à détruire céréales, coton, laine, viande, etc., bien que les vieux pays en aient toujours besoin ; 3° de ruiner financièrement les uns et les autres tant qu'ils ne s'imposeront pas les réformes de structure leur permettant de s'évader du régime de la rareté.

Car il ne faudrait pas croire que la *compensation* soit une solution du problème. À entendre certains doctrinaires vanter les bienfaits de la compensation, on dirait qu'on vient de la découvrir. Ils semblent avoir oublié que déjà la lettre de change fut inventée pour éviter les transferts de numéraire. Certes, l'Allemagne, privée d'or, imagina d'ouvrir des crédits en marks aux acheteurs étrangers, à condition qu'ils lui en consentissent pour une valeur égale en monnaie de leur pays ; et l'on sait que ces accords, dits *de troc*, portèrent un grave préjudice aux banquiers internationaux et aux arbitragistes. Mais ces fameux accords ne demeurent possibles que dans la mesure où les échanges le sont encore, c'est-à-dire tant que les deux parties trouvent avantageux de céder leurs marchandises. Si l'on découvre sans peine l'avantage de celle qui manque de matières premières, on n'aperçoit plus l'avantage de celle qui possède à la fois les matières premières et l'outillage que réclame leur transformation. Ce n'est pas en ouvrant des crédits en francs aux Américains qu'on les décidera à nous acheter du matériel automobile, ni des locomotives, ni quelque produit manufacturé qu'ils fabriquent eux-mêmes en bien plus grandes quantités ; pas plus qu'on ne voit pourquoi ils nous ouvriraient des crédits en dollars que nous ne pourrions rembourser qu'avec des marchandises dont ils n'ont pas besoin. En raisonnant sur le plan des individus, voit-on un chômeur, désireux de vendre son travail pour acheter ce qui lui manque, proposer aux employeurs de leur ouvrir un *crédit de travail* ? Son offre n'aurait aucune chance d'être agréée, puisque c'est de son travail qu'ils n'ont plus besoin aujourd'hui et qu'il leur sera encore plus inutile dans l'avenir.

Mais avant de parler des produits nouveaux que la science découvre pour remplacer ceux que le régime des échanges ne permet plus de se procurer, il faut consacrer un instant à l'échange international des

capitaux et des personnes. Sur ce chapitre encore, l'économie politique classique réclame une révision.

Chapitre 15

De l'échange international en ce qui concerne les capitaux. — De leur transfert d'un pays à un autre. — Pourquoi les victoires ne sont plus payantes. — De l'échange international en ce qui concerne les personnes.

Quand il porte sur les capitaux, l'échange international préoccupe assez peu les économistes classiques, presque tous les vieux maîtres ayant laissé le sujet dans l'ombre. Il mérite de nous retenir un instant, car, après la première guerre mondiale, il donna lieu à des controverses animées prouvant que l'opinion publique et ses dirigeants entretenaient de bien curieuses préventions à son égard. Certes, il faut reconnaître que les mouvements de capitaux ont autrefois porté sur des sommes considérables, grâce au développement pris par les banques et les moyens de crédit ; jamais cependant au point de laisser croire au public que les capitaux se déplaçaient avec une facilité extrême, comme s'ils avaient le don d'ubiquité. Il faut en rabattre sérieusement depuis quelques années.

Pour commencer, rappelons que cet aspect des relations internationales soulève à peu près les mêmes discussions que les exportations et les importations des marchandises, les deux questions étant intimement liées. Certains doctrinaires estimèrent que la pénétration des capitaux, comme celle des marchandises, créait entre les nations une interdépendance favorable au progrès général ; d'autres, au contraire, partisans de l'autonomie financière de chaque nation, furent hostiles à la pénétration des capitaux étrangers. Il y avait ainsi des économistes pour réclamer le libre-échange des capitaux, et d'autres, qu'on peut appeler protectionnistes, pour dénoncer âprement les dangers de leur invasion ; et tout cela s'explique quand on sait que les capitaux, pour passer d'un pays à un autre, revêtent presque toujours la forme de marchandises.

Nous serions donc en droit de supposer que les règles déclarées bonnes pour les marchandises, le restent pour les capitaux, et inversement. Mais ici, notre surprise est grande, car nos Messieurs ont varié dans leurs appréciations. Ils ont même soutenu, pour les capitaux, une thèse diamétralement opposée à celle pour les marchandises. Tout à l'heure, l'exportation des marchandises enrichissait un pays, et leur importation l'appauvriissait au contraire, voici maintenant que c'est l'inverse : l'exportation des capitaux ruine un pays, et leur importation l'enrichit. Cherchons à démêler la cause de cette contradiction nouvelle chez les doctrinaires du libéralisme vieillissant. Quels sont leurs arguments et que valent-ils ?

Ils constatent premièrement que la France, quand éclata la première guerre mondiale, possédait un portefeuille dont la valeur était d'environ 50 milliards de francs-or, faisant d'elle le banquier du monde. On peut calculer ce que cette somme représente aujourd'hui en francs-Vichy ! Mais n'eût-il pas été plus exact de dire que des Français avaient trouvé avantageux de prêter cette somme à des entreprises et à des gouvernements étrangers ? Exporter des capitaux, n'est-ce pas placer son argent à l'étranger ? Ceci dit, où est le mal ?

Il est triple, répondent nos Messieurs : d'abord ces opérations privent notre patrie, au profit des pays étrangers, de ressources dont la production nationale a besoin. Et ils ne manquaient pas d'observer que, si les 50 milliards de francs-or étaient restés au bercail, ils eussent fait vivre d'innombrables ouvriers français ; car on sait que nos Messieurs enseignent que les capitaux font vivre les ouvriers, sans se douter que c'est plutôt les ouvriers qui font vivre les capitaux en leur permettant de donner des fruits.

Ici, déjà, apparaît une contradiction : les orthodoxes n'enseignent-ils pas que les exportations de marchandises enrichissent un pays ? Or, si des capitaux européens ne s'étaient pas expatriés pour s'investir dans les pays neufs, comment ces pays eussent-ils pu nous acheter, plus tard, les marchandises que nous étions si heureux d'exporter ? Passons.

En second lieu, disent-ils, exporter des capitaux, c'est frauder le fisc, car les capitaux évadés ne sont plus assujettis à l'impôt. Cependant des

conventions internationales n'avaient-elles pas commencé à y mettre bon ordre, et n'eût-il pas été possible de punir les héritiers d'un fraudeur quand sa succession s'ouvrait à l'étranger ?

Enfin, prêter de l'argent à des entreprises ou à des gouvernements étrangers serait favoriser la fabrication des armes de guerre, les chantiers navals, la construction de chemins de fer stratégiques, etc., toutes choses, qui, un jour, pourraient bien être utilisées contre nous, si le pays emprunteur figurait au nombre de nos ennemis.

Voilà un argument politique inspiré d'un scrupule tardif. Il serait peu recommandé de prêter aux étrangers les capitaux dont ils pourraient éventuellement se servir pour fabriquer du matériel de guerre, et il ne serait pas défendu de leur vendre ce matériel lui-même ? Car la fourniture des canons, des mitrailleuses, et même des navires de guerre, figure parmi les exportations qui enrichissent un pays ; et chaque fois que le gouvernement français a autorisé la cotation officielle à la Bourse de Paris d'un emprunt étranger, il n'a jamais manqué de se féliciter publiquement d'avoir obtenu, en contrepartie, d'importantes commandes pour notre industrie, dont les chantiers navals n'étaient jamais exclus.

Il est curieux de noter que le prêt de capitaux à l'étranger a toujours été considéré comme une faveur insigne faite aux étrangers, dont ils devraient se montrer très reconnaissants, et jamais comme une affaire lucrative, sinon toujours pour les prêteurs, du moins pour les intermédiaires et les banques qui concluent ces affaires. Cependant, non seulement on stipulait un taux rémunérateur, mais on agrémentait l'opération du maximum des petits sacrifices accessoires que l'emprunteur s'était résigné à consentir. Ainsi, quand, avant 1914, la Chine empruntait à l'Europe, c'était au taux modeste de 6 % ; mais, si elle devait rembourser 100, elle ne recevait que 80, car il fallait faire la part de la prime de remboursement, des commissions bancaires et du budget de publicité. Encaissait-elle au moins intégralement 80 francs sur les 100 francs qu'elle s'engageait à rendre ? Pour la moitié seulement, car l'autre lui était remise en nature à la suite de commandes passées pour son compte chez les industriels, parmi lesquels les fournisseurs de matériel de guerre se taillaient la part du lion. En définitive, on lui prêtait à 15 % à condition

qu'elle débarrassât le prêteur d'une partie de sa production excédentaire et lui consentit quelques menus avantages. Certains pays emprunteurs devaient aussi donner en gage leurs recettes douanières ou quelque monopole fiscal. Les capitalistes prêteurs étaient donc bien garantis ; ce qui les empêchait rarement d'obtenir la mobilisation de la flotte de guerre pour recouvrer leur créance.

Se montrer hostile à l'exportation des capitaux, n'est-ce pas renoncer à être créancier de l'étranger ? N'est-ce pas perdre le bénéfice de l'un des éléments actifs de cette fameuse balance des paiements dont on nous a vanté l'importance ? L'Angleterre a longtemps retiré des revenus considérables de son portefeuille étranger, et, au cours des guerres mondiales, les gouvernements des belligérants ont plus d'une fois regretté que leurs ressortissants ne possédassent pas beaucoup de ces valeurs étrangères qu'ils réquisitionnaient pour acquitter les vivres et le matériel de guerre achetés au-dehors.

Passons à l'importation des capitaux, opération qui doit être excellente puisque leur exportation est regrettable. Nous savons déjà que des pays consentent d'alléchants avantages aux touristes étrangers pour les attirer chez eux : tarifs réduits sur les paquebots et les chemins de fer, dans les hôtels, etc. Les gouvernements allemand et italien vendaient des *marks-touristes* et des *lires-touristes* au-dessous du cours officiel, pour que les étrangers, qui s'en rendaient acquéreurs, pussent vivre sur le territoire de ces deux pays à meilleur compte que les habitants. À l'exemple de la Suisse, qui perfectionna l'hôtellerie au point d'en faire une industrie de base, la France créa l'École hôtelière, le Crédit hôtelier et même un Sous-Secrétariat d'État au Tourisme afin de recevoir toujours plus confortablement les estivants et les hivernants dans ses stations balnéaires et thermales. Mais, si tant de moyens sont mis en œuvre pour se procurer les devises étrangères, à quel usage les économistes peuvent-ils bien les destiner ? Elles ne peuvent servir qu'à acheter des marchandises étrangères, ou à faire des placements à l'étranger. Dans le premier cas, on appauvrit le pays ; dans le second, on favorise la production étrangère au détriment de la production nationale. Telle est la doctrine que certains protectionnistes ont développé à satiété dans les livres et dans la presse.

Impossible de s'échapper de ce dilemme sans avouer que les touristes présentent un avantage primant toutes les considérations doctrinales : à savoir celui de consommer des produits nationaux, et d'en acheter pour les emporter quand ils s'en vont. Ils décongestionnent ainsi un marché que guette l'abondance. C'est de l'exportation *invisible*, expliquent courageusement les économistes patentés. Cette argumentation périlleuse revient à prétendre qu'un pays s'enrichit en se débarrassant de ses meilleurs produits alimentaires, et de ses objets de luxe les plus coûteux. De sorte que, plus nous entretenons de riches oisifs étrangers, plus nous sommes prospères ! Si cette déduction choque le lecteur, son exactitude peut cependant être prouvée sans réplique. En effet, nous assistâmes à une nouvelle volte-face de nos doctrinaires, dès que l'importation des capitaux favorisa l'abondance. À ce moment-là, nous les entendîmes dénoncer éloquemment les dangers de l'invasion des capitaux, et réclamer des textes législatifs contre *l'entreprise d'annexion ou de colonisation que des étrangers sans scrupules sont en voie de perpétrer contre nous*. Que s'est-il donc passé ?

Ceci : du moment qu'on calfatait les frontières de tarifs douaniers prohibitifs, les terribles concurrents étrangers n'avaient rien trouvé de mieux que de venir s'installer à domicile. Ils s'étaient dits : puisque vous ne tolérez aucune infiltration de nos produits sur votre territoire, c'est chez vous que nous allons les fabriquer ; c'est chez vous que nous aurons des usines pour les produire et des magasins pour les vendre. Et ils firent comme ils avaient dit.

Si le mouvement s'était accentué, les barrières douanières les plus élevées eussent vécu, et tout le système douanier, ainsi tourné, eut fonctionné à vide. L'abondance, cessant de déferler par-dessus les frontières, allait sourdre et jaillir de partout à l'intérieur.

Au début, on y prêta peu d'attention, car cette invasion d'un nouveau genre offrait des avantages à certains de nos compatriotes. C'est ainsi que la Chambre de Commerce de Caen trouvait logique que des Allemands vinssent extraire du minerai de fer dans son ressort, car *si nous trouvons naturel que l'étranger vienne acheter nos pommes, nos beurres et aussi nos chevaux pour remonter sa cavalerie militaire, nous ne voyons*

aucun inconvénient à ce qu'il vienne acheter notre minerai. Ne mettons aucune barrière pour empêcher l'arrivée de capitaux qui apporteront dans notre région une augmentation de main-d'œuvre et de travail. Déjà, dans cette délibération de 1910, citée par Charles Gide dans son cours, le souci de créer des occasions de travail prime évidemment celui de créer des occasions de profit.

Mais quand on vit les étrangers fabriquer sur notre sol des autos, des baignoires, des frigidaires, etc., créer des banques, ouvrir de grands magasins, les doctrinaires s'émurent à l'idée que leur vieille ennemie l'abondance allait apparaître encore. Alors *vade retro Satanas* !... ils dogmatisèrent que lorsque les capitaux étrangers avaient pour objet, non plus d'acheter des produits mais d'en créer, leur importation devenait nocive et que l'État devait l'interdire.

Bref, on ne voulait plus d'étrangers dans nos affaires ; on ne les acceptait que dans les hôtels, les grands restaurants et les casinos, mais en qualité de consommateurs seulement. Loin de nous la pensée de reprocher aux doctrinaires de renoncer quelquefois au libre fonctionnement des lois économiques, mais pourquoi toujours quand l'abondance apparaît ? Pourquoi les déformer alors pour leur donner une interprétation permettant de revenir à la rareté ? Ce petit jeu réclame des équivoques, donc plus de subtilité que de bonne foi.

Laissons cette doctrine fluctuante pour aborder un problème sur lequel nos Messieurs gardent enfin le silence : c'est celui du transfert des capitaux d'un pays à un autre. Il s'est posé quand le traité de Versailles mit au compte de l'Allemagne la réparation de tous les dommages causés par la première guerre mondiale, et aussi lorsque les alliés se proposèrent d'apurer leurs propres comptes. Que d'illusions les hommes d'État et leurs experts ont entretenu dans le public, sur la facilité que les milliards auraient de franchir les frontières ! On évaluait la capacité de paiement d'un pays en chiffres astronomiques faisant naître des espoirs démesurés. Pourquoi si peu de professeurs abordent-ils ce sujet épineux qui envenima si inutilement les relations internationales

Comment des capitaux passent-ils d'un pays dans un autre ? Il suffit de réfléchir aux formes diverses qu'ils revêtent pour avoir la réponse à cette question.

Il est évident que les *capitaux-nature*, comme les appellent certains doctrinaires, ne peuvent franchir la frontière du pays qui les possède. Certes, ils peuvent passer du patrimoine d'un Français dans celui d'un étranger, mais sans quitter la France : vendre une usine à des étrangers n'est pas exporter des capitaux. Ni les immeubles d'habitation ; ni les usines ; ni les exploitations agricoles, forestières et minières ; ni les centrales électriques ; ni les canaux ; ni les lignes de chemin de fer, etc., ne peuvent quitter le sol d'un pays.

Il en est autrement des machines et des stocks de matières premières et de produits manufacturés. On peut les placer sur wagons ou en lester un navire. C'est parce que ces capitaux existent sous forme de marchandises qu'on importe ou qu'on exporte comme des marchandises ordinaires. Laissons aux économistes classiques le soin d'expliquer pourquoi leur sortie appauvrit ou enrichit un pays, selon qu'il leur plaît de les étiqueter capitaux ou marchandises.

Restent les *capitaux-monnaie*. Ils existent sous trois formes : or, billets de banque convertibles en or, billets de banque non convertibles en espèces.

Autrefois, l'or passait sans difficulté d'un pays à un autre : un pays pouvait donc acquitter en or, ou en billets convertibles en or, ses dettes à l'étranger. Mais, si l'étranger acceptait ce paiement, ce n'est pas que l'or ait une vertu particulière, c'est parce qu'il servirait, tôt ou tard, à acheter des marchandises. Quant aux billets de banque non convertibles en or, comme ils n'ont cours qu'à l'intérieur du pays qui les émet, ils ne peuvent effectuer un transfert de capitaux que si l'étranger, qui les accepte, commence par les transformer en marchandises dans le pays qui les a émis.

Cependant, un Français ne pouvait-il pas autrefois réaliser son patrimoine en billets de banque, puis s'en aller vivre à l'étranger ? Dans ce cas, n'exportait-il pas ses capitaux ? — Oui, mais encore sous forme de marchandises, même s'il ne s'en est jamais douté. En effet, dès son arrivée

à l'étranger, il vendait ses billets de banque à un changeur, car il ne pouvait plus s'en servir. Le changeur les prenait et lui remettait de la monnaie du pays. Mais que faisait le changeur des billets français ? Il les revendait à un étranger qui en avait besoin pour venir en France, ou pour acheter des marchandises françaises, ou encore pour éteindre une dette contractée chez nous. Ce n'est qu'à cette condition que le Français, qui vendait son patrimoine, provoquait indirectement une exportation de capitaux. S'il eut vendu son patrimoine à un étranger, il n'y aurait pas eu transfert, ainsi qu'on l'a déjà dit.

Peut-on exporter des capitaux sous forme de valeurs mobilières ? — Ici encore, il faut distinguer : si des Français placent leurs valeurs dans un coffre-fort à l'étranger, il y a simple évasion fiscale quand ils ne les déclarent pas à leur contrôleur. Il n'y a pas exportation de capitaux puisque leurs titres représentent des capitaux qui sont restés en France. Si ces titres sont vendus à des étrangers, de deux choses l'une : ou les étrangers les négocient comme des billets de banque français, ce qui donnera lieu à un transfert de marchandises ; ou les étrangers les conservent, et c'est le revenu des titres qui, éventuellement, donnera lieu à une sortie de marchandises.

En fin de compte, c'est uniquement sous forme d'or ou de marchandises que les particuliers peuvent faire passer des capitaux à l'étranger. Et leurs gouvernements sont logés à la même enseigne. Une nation ne peut s'acquitter d'une dette envers une autre qu'en lui envoyant de l'or ou des marchandises. Cependant, il existe un troisième procédé dont les nations pourraient se servir : il consisterait à exporter des travailleurs dont le labeur enrichirait la nation créancière. Ce serait l'équivalent de ces populations vaincues que le vainqueur emmenait en esclavage, et dont le souvenir n'est pas complètement perdu.

Vu sous cet angle réaliste, le paiement des sommes astronomiques qu'un traité exige du peuple vaincu, ou que les nations alliées se réclament les unes des autres à la fin d'une coalition, se heurte au problème insoluble du transfert.

Quand le traité de Versailles mit, au compte de l'Allemagne, la réparation des dommages causés par la guerre, ce pays eut pu nous envoyer des matériaux et des ouvriers, et les seconds auraient utilisé les premiers pour reconstruire nos départements dévastés. Mais cela ne faisait l'affaire ni des producteurs, ni des architectes, ni des entrepreneurs de travaux publics. Un député, entrepreneur de travaux publics, déclara même à la Chambre bleu horizon, aux applaudissements de presque tous ses collègues, que plutôt que de voir leurs maisons reconstruites par les Allemands qui les avaient détruites, *les sinistrés préféreraient rester dans la majesté de leurs ruines*. Ajoutons que cet entrepreneur n'était pas sinistré. Ces doléances émurent le Parlement qui limita le plus possible les prestations en nature, la presse répétant à satiété qu'il ne fallait pas priver la main-d'œuvre française de cette aubaine inespérée. Ne convenait-il pas de refouler ces pierres, ces briques, ces bois, ce ciment, ces tuiles etc., qui risquaient d'envahir les provinces françaises ? N'était-ce pas ruiner le pays que de lui imposer des importations pour un chiffre aussi élevé ?

Mais Klotz ayant promis que l'Allemagne paierait, elle versa de l'or ; on saisit les biens que les Allemands possédaient en France puisque le transfert de ces capitaux était déjà chose faite ; et on accepta quelques prestations en nature malgré les protestations des producteurs français de ces mêmes produits, qui, dans cette opération, voyaient s'évanouir le profit qu'ils auraient voulu réaliser en les fournissant eux-mêmes. Inutile d'ajouter que l'on dut réduire le montant de la dette fixée par le traité de Versailles, dans une proportion qui indigna ceux de nos compatriotes qui n'ont jamais daigné réfléchir à cette question.

On s'est heurté à la même impossibilité de transfert lorsqu'il s'est agi du remboursement des dettes interalliées. C'est vainement que le gouvernement des États-Unis réclama à l'Angleterre, à la France, à l'Italie, à la Belgique, etc., les sommes dont ces pays avaient été débités au cours des hostilités ; et aussi vainement que l'Angleterre réclama celles dont elle avait débité ses alliés pendant la même période. Des comptes fort bien tenus faisaient ressortir que la France, à elle seule, devait des milliards de dollars à l'Amérique et des centaines de millions de livres sterling à l'Angleterre, Certes, Messieurs Marin et Herriot obtinrent un regain de popularité facile

en affirmant que la France, qui ne répudiait jamais ses dettes, ferait, une fois de plus, honneur à sa signature ; mais ils négligèrent de dire comment. Car notre pays était dans l'impossibilité matérielle de rembourser ces sommes effarantes pour la raison toute simple qu'il ne les avait jamais reçues. Ces milliards de dollars n'avaient jamais traversé l'Atlantique ; ces centaines de millions de livres sterling n'avaient jamais franchi la Manche, sans quoi il ne fut resté ni un dollar aux Américains, ni une livre sterling aux Anglais. En effet, un pays peut prêter plus d'argent qu'il en possède : la chose s'explique très facilement.

En fait, les gouvernements américains et anglais avaient ouvert à la France, à plusieurs reprises, des crédits en dollars et en livres avec lesquels nous avons acheté le matériel de guerre et les approvisionnements de tous genres qui nous avaient été nécessaires pour la poursuite de la guerre. Nous eussions même pu en acheter et en recevoir bien davantage, puisque, dès que ces marchandises touchaient notre sol, elles étaient volatilisées dans la gigantesque fournaise du champ de bataille. Ainsi s'expliquent ces importations massives, mais exceptionnelles, de marchandises. Comme elles ne venaient jamais sur le marché, nous eussions pu en absorber jusqu'à la consommation des siècles. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'un volume de marchandises dix fois moindre était invendable : c'est quand à la fin des hostilités, il fut question de rétrocéder aux États-Unis le reliquat des fameux stocks américains. On se trouvait en présence d'une montagne de produits hétéroclites que les expéditeurs refusaient de racheter, même pour rien, même si nous avions payé le fret de retour.

À la vérité, la France n'aurait pu amortir les avances qui lui avaient été consenties, qu'en ouvrant aux États-Unis des crédits de même importance. Mais comme le marché des États-Unis n'aurait jamais pu absorber pareille abondance de produits français, il eut fallu que le territoire américain devînt le théâtre d'une longue guerre, au cours de laquelle les stocks de la planète auraient été détruits, sans oublier le matériel de guerre et les approvisionnements de tous genres que la France n'eût pas manqué de fournir à son ex-alliée. La France se serait endettée *chez elle et en francs* de toutes les fournitures faites à l'Amérique, comme

les États-Unis s'endettèrent *chez eux et en dollars* de toutes les fournitures faites à l'Europe pendant la première guerre mondiale⁸.

Si l'on veut bien y réfléchir, la victoire, aujourd'hui, a cessé d'être payante ; en ce sens que le vainqueur, la paix signée, ne peut plus faire payer de tribut au vaincu. Comment s'acquitterait-il ?

En or ? La plupart des nations n'en possèdent plus, et celle qui en a se plaint d'en avoir trop, puisqu'elle est obligée de le stériliser. Au surplus, l'or ne pourrait servir au vainqueur qu'à acheter des marchandises étrangères dont il ne veut à aucun prix.

En marchandises ? Si un pays belligérant en manque constamment, il en a trop à vendre dès la paix revenue.

À ce moment, il considère l'entrée des marchandises étrangères comme un cataclysme, car l'abondance vient détruire les profits. Et qu'on ne dise pas que le vainqueur n'a qu'à prendre en gage les chemins de fer, ou les douanes, ou tel autre *actif* du vaincu qu'on voudra bien imaginer. Quand il s'agira de transférer les recettes du monopole ainsi hypothéqué, le même problème insoluble se reposera.

En main-d'œuvre ? Jadis, le vainqueur emmenait une partie de la population vaincue et la réduisait à l'esclavage pour la faire travailler pour lui. C'est encore possible tant que durent les hostilités, puisque les belligérants manquent de main-d'œuvre ; mais, dès qu'elles sont terminées, ce sont de riches touristes qu'on réclame et la frontière est hermétiquement fermée aux ouvriers.

Dans ces conditions, à quoi peut bien servir la guerre ?

De l'échange international concernant les personnes, il reste peu de chose à dire. Autrefois, les hommes sans ressources émigraient avec leur famille pour aller peupler les pays neufs. A mesure des progrès que les techniques accomplissaient dans la production, le courant des hommes qui s'expatriaient grossissait sans arrêt. Se souvient-on que, dans les années qui précèdent la première guerre mondiale, plus de 1.000 Italiens, près de 900 Russes, environ 800 Austro-Hongrois s'embarquaient *chaque jour* à destination de l'Amérique ? En bref, du début du siècle à 1914, plus de 13 millions d'Européens ont fui la misère à laquelle le libéralisme économique

les condamnait dans leur patrie puisqu'ils n'y trouvaient plus de travail. Les gens qui traitent si facilement les chômeurs de paresseux devraient bien méditer ce chiffre.

Survinrent les hécatombes de la guerre 14-18 et l'œuvre immense de reconstruction. On pourrait supposer qu'on retrouva de nombreuses *occasions de travail* et que l'immigration s'arrêta. Cependant, les nouveaux progrès accomplis par le machinisme provoquèrent une recrudescence inconnue du chômage gagnant cette fois les pays neufs eux-mêmes ; aussi fermèrent-ils leur porte aux immigrants ; même le Canada et l'Australie où d'immenses territoires très fertiles pourraient encore être mis en valeur,

C'est là un des abus les plus odieux du libéralisme économique. Si les terres en friche appartiennent au premier occupant, de quel droit les propriétaires terriens empêchent-ils de défricher celles qui ne leur appartiennent pas ? Autant dire aux hommes, n'ayant que leur travail, pour seule ressource qu'ils sont de trop sur la terre, sous prétexte qu'il existe déjà plus de marchandises qu'on ne peut en vendre. Comme la mise en culture de nouvelles terres augmenterait l'abondance, les produits perdraient leur valeur d'échange. Périssent l'abondance et les hommes plutôt que le profit ! Que penser des économistes classiques qui ne dénoncent pas cette politique abominable ? Qu'est devenu leur *laissez-faire* et leur *laisser-passer* ? Et le comble est d'exalter au même instant la sainteté de la loi du travail et le respect dû aux travailleurs : ignorance ou hypocrisie ?

Chapitre 16

Des produits dits de substitution. — Du sucre de betterave à la rayonne, à la fibranne, au caoutchouc synthétique, etc. — Des matières plastiques — Autant de victoires remportées sur la rareté.

Dans son cours, un jeune professeur s'écrie : *l'abondance est un mot vide de sens ; elle a toujours existé : un chimiste vous dira que l'or lui-même est en surabondance sur la terre, puisque tous les corps en contiennent !* Et de dauber spirituellement sur ce qu'il appelle les théoriciens de l'abondance. Faut-il encore répéter que ce mot est toujours pris dans un sens relatif, c'est-à-dire par rapport à nous ? Qu'importe l'abondance de toutes choses si les moyens manquent pour la saisir ? Où notre agrégé aperçoit-il une équivoque ? Faut-il accuser son esprit de n'avoir pas pu pénétrer le sens très clair qu'on donne à ce mot, ou sa mauvaise foi d'avoir feint de ne pas l'entendre ?

Si l'on oppose la rareté à l'abondance, c'est parce qu'un produit utile possède une grande valeur d'échange tant qu'il reste rare, et perd sa valeur d'échange en devenant abondant. Et comme sans valeur d'échange aucun profit n'est possible, on combat l'abondance, faussement dénommée surproduction, dans l'espoir que le produit utile redevenu rare, retrouvera une valeur permettant de l'échanger avec profit.

La rareté d'un produit peut augmenter pour une cause accidentelle. Tel produit étranger peut devenir introuvable dans un pays dont la guerre entrave le ravitaillement, et, même en temps de paix, certains produits ne peuvent plus être importés soit qu'on manque d'or pour les payer, soit que le fournisseur n'ait besoin d'aucune marchandise en échange. Enfin, l'abondance n'ayant jamais existé que pour les gens riches, tous les consommateurs obligés de se restreindre, souffrent de la rareté relative de beaucoup de produits, alors qu'on pourrait les créer en abondance. Le

nombre de ces infortunés augmente aujourd'hui presque en raison directe des progrès techniques. Nous renvoyons le lecteur à la démonstration déjà faite.

Fort heureusement, nécessité étant mère de l'invention, les hommes déploient une ingéniosité extraordinaire à découvrir des produits nouveaux. De sorte que l'abondance, pareille à l'hydre de Lerne, ne disparaît ici que pour renaître plus loin.

Ces produits nouveaux sont dits de remplacement ou de substitution ; mais on donne à ces mots un sens péjoratif ou très vague. En effet, depuis qu'il existe des sociétés humaines, on s'est toujours efforcé de *remplacer* des produits par d'autres plus avantageux. La machine *remplace* la main-d'oeuvre ; les vieux instruments aratoires comme la houe, la bêche, la faucille et la faux, ont été *remplacés* par la charrue-polysoc, la moissonneuse-javeleuse, la moissonneuse-lieuse, la faucheuse-botteuse, l'arracheuse-batteuse, la rateuse-faneuse. À la vérité, le besoin crée bien l'organe mais aussi le produit, souvent fort mal accueilli tant on se méfie de la nouveauté. Le temps est-il bien loin où les usagers du fil de lin méprisaient le coton ? Cette méfiance est quelquefois fondée, car ni l'orge, ni le gland doux, ni la chicorée ne valent le café du Brésil ou celui de Madagascar ; mais à défaut de grives... Souvent ce sont les producteurs du produit remplacé qui entretiennent cette méfiance car ils redoutent la concurrence possible. En tout cas, on a tort d'opposer systématiquement l'excellent produit naturel au mauvais produit artificiel, car tous les produits sont naturels, même s'ils n'existent pas dans la nature ; ou alors nous proscrivons le savon et le papier que la nature ne nous livre nulle part en boîte ; et l'acier, le ciment, le verre, la porcelaine, etc., qui sont des produits de synthèse.

Un produit nouveau ne possède souvent que quelques-unes des qualités de celui dont il prend la place, mais il en apporte d'autres qui lui sont propres. Signalons aussi que les matières premières dont on tire le produit nouveau, sont, en général, plus abondantes que celles qui entraient dans la composition du produit dont on est privé. C'est le cas des colorants artificiels qui ont détrôné l'indigo ; de la pâte de bois qui a succédé au chiffon dans la fabrication du papier ; du coton qui a supplanté

le lin et le chanvre ; des huiles d'arachide et de coprah qui s'utilisent à la place des huiles de colza, de navette ou de noix ; de la soie artificielle qui se substitue à la soie naturelle ; de la cellulose de bois qui remplace celle du coton. Dans le blanchiment, on se sert de sodes chimiques au lieu de sodes naturelles ; les engrais azotés prennent la place du fumier nauséabond.

Négligeant ce nouvel aspect de l'abondance, la plupart des professeurs s'en tiennent à l'exemple classique du sucre de betterave. Pourquoi lui préféra-t-on si longtemps le sucre de canne ! Certes, le soleil des tropiques est assez brûlant pour dégager, par simple évaporation, le sucre de la canne à sucre, mais on sait depuis longtemps que d'autres plantes contiennent également du sucre, et que celui de la betterave est d'aussi bonne qualité que celui de la plus belle canne des pays chauds. Heureusement, Napoléon Ier, désireux de punir les Anglais, imagina de priver de sucre les Français. Par son blocus continental, il entendit fermer l'Europe à la navigation anglaise qui apportait les produits coloniaux. C'est alors que, grâce à une habile et savante sélection, on cultiva des betteraves de plus en plus riches en sucre. Quelques années s'écoulèrent pourtant avant que disparut la prévention du consommateur ; après quoi, les deux sucres devinrent si abondants, qu'une lutte épique s'engagea entre leurs producteurs, car ils éprouvaient autant de peine à écouler l'un que l'autre.

Le sucre de betterave ouvrit les hostilités. Dès la fin du siècle dernier, les producteurs européens réclamaient de leur gouvernement des primes à l'exportation, sous prétexte que le marché intérieur était sursaturé. On aurait pu vendre beaucoup plus de sucre en abaissant son prix, car les besoins réels étaient loin d'être aussi saturés que le marché, mais il parut plus simple de faire appel à l'État. Ne convenait-il pas de porter bien haut le drapeau de la production sucrière française ? Comme de porter aussi haut le drapeau des productions sucrières allemande, italienne, austro-hongroise et russe, puisque les sucriers de ces nations avaient également satisfait les besoins solvables de leurs consommateurs respectifs. Il arriva bientôt que les primes à l'exportation se firent elles-mêmes concurrence. Elles atteignirent un taux qui permit de vendre à

Londres du sucre de betterave à un prix si dérisoire, que les cochers en donnaient à leurs chevaux : l'avoine coûtait plus cher !

Les fabricants anglais de confitures, marmelades et bonbons acidulés, profitant de l'aubaine, donnèrent une extension considérable à leur industrie qui, à son tour, satura bien vite les besoins solvables du Royaume-Uni. Ils furent alors obligés de vendre leurs confiseries aux Français, aux Allemands, aux Italiens, aux AustroHongrois et aux Russes, qui payèrent ainsi beaucoup plus cher le sucre de betterave avec lequel elles avaient été fabriquées, mais qui n'en proclamaient pas moins bien haut que le sucre de canne était très supérieur à ses succédanés.

À la longue, les gouvernements du continent finirent par s'apercevoir de cette opération ridicule, mais ce n'est qu'aux alentours de 1900 qu'ils se proposèrent d'y mettre fin, en convoquant à Bruxelles une conférence chargée de supprimer toutes les primes à l'exportation du sucre de betterave. Le gouvernement de Londres prit fort mal la chose, presque aussi mal que les sucriers continentaux menacés de perdre ainsi leur plus gros client.

Enfin, au grand soulagement des contribuables de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche-Hongrie et de Russie, les producteurs de sucre de canne intervinrent à leur tour. En qualité de sujets lointains de l'Empire britannique, ils firent agir leurs amis de Londres pour faire comprendre à leur gouvernement combien il avait tort de se prêter à un petit jeu si préjudiciable aux intérêts des industries coloniales anglaises. Le maintien de la politique des primes sur les sucres continentaux provoquerait la ruine complète, à brève échéance, de tous les sucriers coloniaux. Le gouvernement de Londres comprit : il s'inclina devant les décisions de la Conférence de Bruxelles.

Les sucriers du monde entier n'avaient plus qu'à s'entendre pour réclamer et obtenir de leur gouvernement des mesures légales restreignant bien vite la production de tous les sucres, fussent-ils de canne ou de betterave. C'est à partir de cette époque que la culture des betteraves sucrières fut strictement contingentée ; le consommateur payait, dans le monde entier, son sucre toujours plus cher. Mais l'abondance ne disant

jamais son dernier mot, les sucriers de Cuba, dès 1929, étaient obligés de transformer une partie de leurs stocks invendables en huile de graissage ; pendant que les planteurs s'évertuaient à fabriquer du papier avec les feuilles de la canne à sucre. Des mesures internationales furent bientôt prises pour en finir avec une surproduction aussi désobligeante.

Dès 1930, le plan Chadbourne décida la réduction des ensemencements de cannes et de betteraves dans tous les pays faisant partie de la *Grande Conférence Internationale du Sucre*. Le but avoué était de maintenir artificiellement le prix mondial de cette denrée, mais le résultat pratique fut que les Indes se décidèrent immédiatement à entreprendre en grand la culture de la canne à sucre, car elles n'étaient pas représentées à la Conférence. C'est ce qui arrive inévitablement quand un pays s'efforce de maintenir artificiellement le cours d'un produit. Dès que les États-Unis soutinrent officiellement le cours du coton, le Brésil se hâta d'en cultiver ; et quand le Brésil soutint le prix du café, de nombreux pays s'empressèrent de planter des caféiers, etc.

Finalement, aux restrictions légales de la production, vint s'ajouter la destruction systématique des stocks excédentaires. On fit si bonne mesure que, grâce à la guerre, plusieurs pays manquèrent enfin de sucre : en France, où le kilogramme coûta jusqu'à 200 francs sur le marché noir, on le remplaça par la saccharine.

Quelles richesses n'a-t-on pas tiré de la forêt ? Il semble que l'homme ait même tort de continuer à se servir du bois comme combustible depuis les récents progrès réalisés par la chimie : il mange un peu son blé en herbe. De tous temps, la forêt a été nécessaire à l'équilibre du climat ; elle met de l'humidité en réserve et fixe le sol ; elle régularise aussi le cours des rivières et des fleuves. Ses arbres, qui mettent en moyenne trente années à grandir, ont fourni le bois pour l'ébénisterie, la parquetterie, la tonnellerie, l'emballage. On s'en est servi encore pour fabriquer les étais de mines, les poteaux télégraphiques, les traverses de chemin de fer, les baraques démontables, etc. Puis, en le carbonisant et en le distillant, on fabriqua l'acide acétique et on obtint de plus l'alcool méthylique et les acétones. On en tira encore l'essence de thérébenthine, les résinates et leurs dérivés, les extraits tinctoriaux et tannants. Et le

charbon de bois, outre l'usage qu'on en fait dans les filtres, a fourni le gaz utilisé dans les gazogènes à bois. En brûlant, il dégage de l'acide carbonique que son passage à travers le foyer transforme en oxyde de carbone ; mélangé à l'air comme l'essence, il sert dans les moteurs à explosions.

Mais l'importance du bois a considérablement grandi depuis qu'on a trouvé le moyen d'isoler la cellulose qu'il contient comme tous les végétaux. Quelle perspective intéressante puisqu'on ne se servait jusqu'ici que de celle du coton, pour faire des vêtements !

Cette nouvelle matière première a rendu d'abord d'immenses services à l'industrie du papier, puis à celle des textiles artificiels venus s'ajouter aux textiles naturels : coton, laine, lin, chanvre, soie naturelle, etc.

Il s'est à peine écoulé plus d'un demi-siècle depuis que Chardonnet a pris son premier brevet *pour un procédé de fabrication des soies artificielles par la filature des liquides*, et, depuis lors, quels progrès n'a-t-on pas réalisés, et dans quel pays ne fabrique-t-on pas aujourd'hui la rayonne, nom nouveau donné à la soie artificielle ? À l'origine, on filait une solution cellulosique à solvant volatil, en l'espèce un collodion, en l'injectant sous forte pression à travers un petit orifice. C'est un procédé exigeant évidemment un travail plus compliqué que celui que fournit le ver à soie, mais combien plus productif ? Aujourd'hui, on fabrique la rayonne en purifiant soit le coton, soit la pâte de bois prise pour matière première, et en soumettant la cellulose obtenue à l'action de la soude caustique. En combinant l'alcali-cellulose ainsi préparé avec du sulfure de carbone, on obtient un liquide visqueux, la *viscose*, qu'on file comme un textile naturel. On y parvient encore par un second procédé partant de l'acétate de cellulose.

Est-il nécessaire d'énumérer les vêtements et sous-vêtements fabriqués aujourd'hui avec la rayonne ? On aurait tort de la comparer à la soie naturelle, car elle n'a que quelques-unes de ses qualités ; en revanche, elle en a d'autres lui promettant un bel avenir puisqu'on commence à l'utiliser dans la fabrication des pneus. Si la prévention, dont la rayonne est l'objet, commence à céder du terrain, on lui reproche encore un manque de

souplesse, comme de ne pas *feutrer* et de ne pas tenir chaud. C'est qu'une fibre, pour tenir chaud, doit être cylindrique afin de contenir de l'air ; il faut aussi qu'elle soit courte et frisée. Il semble qu'on réussira à donner ces qualités à la rayonne en la mélangeant avec de la laine. Précisons qu'on appelle *fibrannes* les textiles artificiels utilisés en brins courts et dont on veut faire de la laine artificielle. On obtient déjà la *laine cellulosique* dont la résistance serait supérieure à celle du coton.

Si les quantités de cellulose employées comme textile sont relativement peu élevées, en comparaison des tonnages énormes engloutis dans la fabrication du papier, cela tient, dit-on, à ce que les procédés de fabrication ne donnent encore que peu de cellulose. Mais on réussirait, bientôt, à tirer la cellulose de la paille ; demain, peut-être, du charbon... Elle devient malheureusement un élément de destruction quand, traitée avec du salpêtre et de l'acide sulfurique, elle sert à fabriquer le fulmi-coton artificiel qui donne des explosifs ; mais ne donne-t-il aussi le celluloïd, matière première de cette industrie du cinéma dont les progrès furent si extraordinairement rapides ?

Pour en terminer, signalons que la France est bien partagée en ce qui concerne la cellulose de bois. Elle possède plus de 9 millions d'hectares plantés en bois, dont un tiers a toujours été bien entretenu, car, soumis à la sage administration des Eaux et Forêts, il a été soustrait au régime du profit ; un deuxième tiers se compose de forêts particulières ; enfin, le dernier tiers comprend des fourrés et des taillis utiles à la fixation du sol, mais sans grande utilité économique. La France compte encore six millions d'hectares de terres incultes, dont une partie importante pourrait être rendue à la forêt. Or, 100 kgs de bois fournissent 60 kgs de pâte de bois dont on tirerait assez de tissu pour faire 250 chemises d'homme.

Et la laine synthétique ? La naturelle ne manque pourtant guère dans le monde. Révolus sont les temps où sa rareté donnait aux mérinos et aux moutons anglais une valeur si grande, qu'il était interdit d'exporter ces bêtes précieuses. Depuis lors, on a constitué d'immenses troupeaux en Uruguay et en Argentine, auxquels il faut ajouter, au bas mot, cent millions de moutons qui paissent en Australie. Se souvient-on pourquoi la laine devint une des richesses de l'Angleterre ? — C'est parce que la guerre de

Sécession, privant les filatures anglaises du coton qu'elles recevaient d'Amérique, détermina les éleveurs anglais à faire pousser le plus de laine possible sur leurs moutons. Et ils obtinrent des résultats étonnants. À partir de ce moment, la demande de lainages devint si grande qu'on éleva beaucoup de mouton, et la laine si abondante que son prix subit une baisse profonde lors du krach de New-York en 1929. Un peu plus tard, l'Italie partait en guerre contre l'Abyssinie, avec le désir si peu déguisé de conquérir ce pays que la Société des Nations décida le blocus économique de l'agresseur : ce qui signifie que personne ne devait plus ni acheter ni vendre à l'Italie. — Qui donc en souffrit ? — En premier lieu, les étrangers qui vendaient à l'Italie, puis les importateurs italiens, et, par ricochet, l'industrie italienne des textiles, privée de laine et de coton. — Est-ce tout ? — Pas encore, à la liste des perdants il convient d'ajouter les acheteurs étrangers des produits italiens, et notamment les importateurs anglais, allemands, français, de gorgonzola ; puis, par voie indirecte, les fabricants italiens de fromages et avec eux beaucoup d'éleveurs producteurs de lait. C'est que l'arme des sanctions économiques, aux mains des nations capitalistes, fait autant de victimes parmi les peuples qu'elles punissent que parmi ceux qu'elles veulent punir.

Mais, si nous évoquons cet incident diplomatique, c'est qu'il va être le point de départ d'un produit nouveau. En effet, voilà nos paysans italiens en face d'une abondance inusitée de lait, puisque l'industrie fromagère a perdu ses débouchés. Que vont-ils en faire ? — Déjà, on avait commencé à l'utiliser dans la fabrication de la galalitte qui remplace l'ivoire et l'écaille qu'on ne se procure qu'avec des devises étrangères ; vite on se rappelle qu'un chimiste a découvert que laine et caséine ont une composition chimique assez voisine. Bientôt on trouve le moyen de traiter le lait avec des produits chimiques et l'on en tire une fibre artificielle. Après une sérieuse mise au point, le procédé permettait, un peu plus tard, de fabriquer industriellement un nouveau textile.

C'est que les progrès de la chimie allongent constamment la liste des produits synthétiques dont s'enrichit l'économie. On devrait y faire figurer tous les parfums artificiels créés de toutes pièces à partir de leurs éléments constituants, comme aussi ceux qu'on obtient par réactions

effectuées sur des produits chimiques. Quant à la pharmacie, après avoir fait la synthèse des produits naturels en partant des éléments qui les constituent, voici qu'elle crée de toutes pièces des composés chimiques inconnus dans la nature, dont quelques-uns possèdent des propriétés thérapeutiques nouvelles ; en particulier des médicaments contre la fièvre et la douleur : aspirine, antipyrine, pyramidon, phénacétine, salicylate de sodium, etc., et ces anesthésiques qui, depuis un siècle et demi, se substituent tous les uns aux autres : chloroforme, éther, protoxyde d'azote, chlorure de méthyle, cocaïne, stovaïne, novocaïne, avertine, eripan sodique... sans parler de ces antiseptiques qui vont de l'acide phénique au phénol, puis au naphthol, etc.

Peut-être se souvient-on qu'on cherchait, il y a peu d'années encore, à fabriquer du caoutchouc synthétique ? Et pourtant toute l'histoire du caoutchouc naturel peut se résumer dans une lutte opiniâtre contre l'abondance de ce produit. Cependant, ses débouchés grandissaient sans arrêt, puisque, à eux seuls, les États-Unis possédaient des usines capables de construire et d'équiper plus de cinq millions d'automobiles chaque année. Or, on en fabriquait d'autres en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, au Japon ; de plus, comme on était parvenu à vulcaniser le caoutchouc, il devenait indispensable comme isolant à l'industrie électrique dont les progrès étaient exceptionnellement rapides. Mais, pour le caoutchouc comme pour les autres matières premières, les mesures prises pour maintenir artificiellement son cours sur les marchés internationaux, décidèrent d'autres pays à cultiver des hévéas. On en compta bientôt par dizaines de milliers au Pérou, au Brésil, dans les Indes néerlandaises, dans l'archipel malais, à Ceylan et même en Indochine.

Aussi, dès 1922, la lutte commençait contre l'abondance du caoutchouc. Les nations productrices adoptaient le plan Stevenson limitant sévèrement les plantations de chacune d'entre elles. Alors que les planteurs faisaient mourir d'épuisement, et par milliers, les malheureux indigènes condamnés à travailler sous un soleil torride, dans une atmosphère de bain turc, voilà que désormais, on punira leurs enfants quand ils apporteront trop de zèle à la culture de leurs hévéas ! Ô beautés du libéralisme !

Malheureusement, la bienfaisante rareté ne réapparaissant pas, il fallut, dès 1934, signer une nouvelle convention internationale. Cette fois, elle interdisait, purement et simplement et jusqu'en 1938, l'agrandissement de toute surface plantée ; elle fixait le coefficient d'exportation de chacun des pays signataires ; enfin, chaque planteur était obligé d'attendre que cinq arbres fussent morts pour avoir le droit d'en planter un nouveau. Tout ceci fut décidé par des hommes graves, assistés d'experts éminents, et d'économistes infiniment distingués. Grâce à la complicité des gouvernements, les producteurs réussirent cette fois à faire monter le prix du caoutchouc au double de son cours le plus bas ; mais du sein de cette rareté relative surgit le caoutchouc synthétique. La réplique fut presque instantanée, car le *buna* était expérimenté en Allemagne quelques mois après la fin de la conférence.

À dire le vrai, la paralysie du commerce extérieur joua, dans la naissance du *buna*, un rôle égal aux hauts cours du caoutchouc. Si c'est en Allemagne que l'industrie du caoutchouc synthétique fit les plus rapides progrès, les États-Unis et la Russie ne tardèrent guère à le fabriquer en grandes quantités. Un chimiste nous dira qu'on l'obtient soit par polymérisation de l'isoprène à chaud en présence du sodium, soit en partant du butadiène et du méthylbutadiène. Sur ce chapitre, les progrès de la chimie tiennent du prodige. Il y a longtemps qu'on savait que le caoutchouc est un hydrocarbure, mais on ignorait dans quelle proportion carbone et hydrogène se combinent pour faire naturellement du caoutchouc. On peut prétendre que la radiographie nous livra ce secret ; ou du moins qu'il nous fut révélé lorsqu'on radiographia l'édifice moléculaire à l'instant où, soumis à une rotation d'une vitesse effarante, on parvenait à le désagréger. Ainsi, l'on démonta l'édifice moléculaire, pour apprendre à le reconstruire.

Le *buna* vaut-il le caoutchouc ? On le dit plus résistant à la chaleur et insoluble dans l'huile. Cette dernière propriété permettrait de l'utiliser dans les conduites d'huile, car ce lubrifiant attaque le caoutchouc. On affirme aussi que l'usure par frottement lui ferait perdre moins d'élasticité ; mais en possède-t-il autant ? Il coûte actuellement un peu plus cher, grave inconvénient dans le régime des comptes, mais il durerait plus longtemps ;

enfin, mélangé avec du caoutchouc naturel, il fournirait des bandages s'usant moins vite que ceux dont on se sert habituellement. Concluons qu'on a découvert un produit nouveau rendant déjà d'excellents services, et susceptible d'être encore perfectionné.

On en dira autant du *pétrole synthétique* dont le besoin se faisait-il vraiment sentir ? Ce n'est pas que le pétrole naturel soit devenu subitement rare, puisque le monde, avant la guerre, en consommait des millions de tonnes fournies par les Américains avec la *Standard Oil*, par les Anglais avec l'*Anglo-Persian*, par les Anglais et les Hollandais réunis avec la *Royal Dutch-Shell*. Les besoins solvables de la France s'élevaient chaque année à 4 millions de tonnes, dont *Pechelbronn* produisait le cinquième. Pour le reste, nous préférons payer une dîme aux importateurs, puisqu'il était formellement interdit de découvrir du pétrole en France et dans ses colonies. Quand il nous arriva d'en recevoir exceptionnellement d'Allemagne, à la suite de quelque accord de troc signé avec le Mexique, un tribunal français crut devoir autoriser la saisie de ce pétrole suspect, car il n'avait payé aucune dîme aux pétroliers. On chiffre approximativement à 160 millions de tonnes la quantité dont les automobiles, les avions et tous les moteurs à explosion de la planète ont annuellement besoin. La marine, qui, en 1914, n'utilisait l'essence que dans la proportion de 2,5 % du tonnage mondial, trouvait le moyen d'en brûler dans 72 % des navires à la veille de la guerre.

Mais comment savoir si le monde manquait de pétrole, puisque son prix était solidement tenu par les groupes Deterding et Rockefeller qui, après une lutte homérique sur les cinq continents, avaient fini par s'entendre sur le dos des consommateurs ? On sait de source certaine que le trust ferma de nombreux puits en Amérique et se garda soigneusement d'en ouvrir de nouveaux qui eussent fait baisser les cours. Cependant, quand les États-Unis, l'Angleterre et la Hollande sont engagés dans une guerre, il est évident que le reste du monde (à l'exclusion de la Roumanie et surtout de la Russie qui en tirent d'énormes quantités de leur sol), éprouve les plus grosses difficultés à se ravitailler. On prétend que le trust réussit alors à en vendre indistinctement à tous les belligérants, ce que nous nous gardons d'affirmer.

C'est pendant la guerre de 1914-1918 que l'Allemagne, grâce au pétrole synthétique, chercha à résoudre le problème de sa consommation en carburants. La paralysie du commerce international posa pour elle le même problème en temps de paix. Elle le résolut en partant du lignite pulvérisé et additionné d'huile de pétrole et d'une substance catalysante. Ce mélange, après avoir été formidablement comprimé, passe dans des fours où l'on introduit de l'hydrogène. Il en sort une huile qu'il reste à distiller. Il existe encore d'autres procédés, et il semble que l'essence synthétique soit appelée à une belle fortune, puisque la Standard Oil a déjà construit des usines pour en fabriquer en Amérique. En somme, c'est un moyen nouveau d'utiliser l'énergie qui dort dans le charbon. Maintenant qu'on a la preuve que les lignites et les schistes bitumineux peuvent fournir des carburants liquides, et que les huiles extraites de ces roches se transforment en essence, il serait bon que la France se rappelât qu'elle possède, dans la Haute-Saône et dans la Haute-Marne, de beaux gisements de schistes fort riches et d'une extraction facile. Espérons que les trusts lui permettront de les exploiter.

On pourrait citer beaucoup d'autres produits qui après avoir commencé comme succédanés, ont fini par fournir une brillante carrière due à leurs propres qualités. Un exemple entre beaucoup : l'Europe a besoin de métaux qu'elle ne peut acheter qu'à l'étranger et avec des devises toujours plus difficiles à se procurer. Il existe heureusement un autre métal ne présentant pas cet inconvénient, puisqu'on en trouve presque partout en Europe : c'est l'aluminium. Il a donc gagné du terrain sur tous les autres en les remplaçant chaque fois que possible. Après avoir modestement débuté par la fabrication des ustensiles de ménage, il a fait la conquête de l'aéronautique en lui fournissant la charpente des avions après celle des dirigeables. La construction en aluminium s'étendra probablement aux wagons de chemin de fer et à la carrosserie des automobiles, car elle permet d'obtenir plus de légèreté. Sous plus d'un rapport, l'aluminium se révèle supérieur aux autres métaux, en présentant des avantages qu'ils ne possèdent pas. Il permet ainsi de réaliser des perfectionnements indiscutables dans le domaine de la trempe. Par une addition d'aluminium à l'acier, on obtient des aciers de choix pour aimants,

comme les aciers à base de fer, d'aluminium et de nickel ; et aussi des aciers résistant à des températures très élevées, comme ceux à base de chrome et d'aluminium. Quels services l'aluminium ne rendra-t-il pas à l'industrie électro-technique, en raison de sa haute conductibilité électrique ? Dans bien des cas, il peut remplacer le cuivre, même dans la construction des lignes aériennes.

Dans un autre ordre d'idées, l'Europe, privée de la plupart des bois durs qu'elle recevait des colonies, fut obligée de les remplacer par des bois tendres. On ne tarda pas à mettre au point un procédé qui les durcit en faisant disparaître les cavités existant entre les fibres et provenant des canaux nourriciers. On y parvient en soumettant le tronc à une très forte pression dans un autoclave. Le bois ainsi traité fournit la *Pierre de bois* possédant un fort beau poli : elle peut être employée à la place des bois les plus durs.

Terminons enfin ce chapitre en disant quelques mots des *matières plastiques* . On désigne ainsi des produits artificiels très divers, ayant le caractère commun d'être très malléables et faciles à travailler, soit par moulage, soit par usinage. Ce sont des produits de poly-condensation et de polymérisation, obtenus en partant de matières premières largement répandues, parmi lesquelles le charbon et la chaux. Ils s'adaptent avec beaucoup de souplesse puisqu'il s'agit d'un composé dont la formule chimique est toujours la même, se présentant soit sous forme d'un corps solide et dur, soit comme une masse plastique pouvant devenir une feuille mince, flexible, transparente ou même matière colloïdale ou visqueuse.

Les résines synthétiques, à base de produits de synthèse dérivés de la cellulose, du caoutchouc, de la caséine, remplacent les colophanes, la résine-éléme et les gommes dont on fait les vernis. Possédant une grande puissance d'isolement qui permet de les substituer à la porcelaine dans les installations électriques et même dans l'électro-technique, où elles ont remplacé des produits rares tels que nacre, corne, écaille, on leur découvre encore des qualités particulières leur permettant de remplacer l'or dans l'art dentaire. Elles ont fait la conquête de l'automobile, du volant à la carrosserie ; elles s'utilisent dans la fabrication des appareils de T. S. F. et des phonos ; et on leur trouve de multiples emplois dans l'industrie textile

pour fabriquer bobines, navettes, etc. Inconnus il y a cinquante ans, ces produits remplaceront peut-être bientôt les métaux non ferreux dans la fabrication de pièces fournissant des efforts mécaniques élevés, tels que les engrenages silencieux, les hélices, les gros paliers, etc.

Est-il nécessaire de prolonger l'énumération des produits nouveaux qui ont surgi au cours de ces dernières années ? Elle ne convaincrat pas les négateurs de l'abondance. Leur ultime consolation est de croire que leur ennemie fait peu de progrès sous le rapport de l'alimentation. C'est ignorer que le cheptel augmente dans le monde, même pendant les hostilités ; et qu'on a découvert les propriétés alimentaires de nouvelles espèces animales. On s'est aperçu, récemment, que le requin, dont une partie des océans est infestée, est un animal aussi précieux que le cochon chez lequel tout est bon. Ce squalo fournit un cuir de bonne qualité, une chair excellente, riche en phosphore et dont le goût est agréable, puisque les ailerons de requin sont considérés comme morceaux de choix ; son foie pesant près d'une tonne fournit une huile valant celle du foie de morue ; son sang donne une colle très forte ; ses os, broyés, permettent de fabriquer une huile fine qu'utilisent les horlogers ; ses nerfs se transforment en cordes de violoncelle et de contre-basse ; sa carcasse, qu'il suffit d'écraser, constitue un engrais de premier ordre. Et de combien d'espèces de poissons n'a-t-on encore tiré aucun parti ? Qui dit que, sur ce chapitre, des révélations sensationnelles ne seront pas faites un jour prochain ?

Quant aux rendements en agriculture, on sait que, là aussi, la chimie est loin d'avoir achevé sa carrière. Que réclament les plantes ? Carbone, hydrogène, azote, phosphore, potassium, calcium, magnésium, soufre, etc. Or, l'industrie chimique produit des engrais synthétiques azotés, phosphatés, potassiques, et même des engrais complexes contenant tous ces éléments.

Mais que nos orthodoxes ne se bercent pas de l'illusion que les industries de synthèse résorberont le chômage. Pour la plupart, ce sont des industries chimiques, utilisant des procédés continus n'exigeant qu'un tout petit nombre d'ouvriers pour la surveillance des machines. Bâtiments de faible superficie et main-d'oeuvre minime, telles sont les caractéristiques

de ces industries dont la production peut doubler, et même tripler, sans augmentation sensible des frais de fabrication,

Enfin, si quelque lecteur se soucie de nos réserves d'énergie, rassurons-le : les hommes n'en manqueront pas aussi longtemps que luira le soleil. Les anciens Perses le vénéraient déjà comme l'emblème de la divinité et n'avaient pas tout à fait tort, puisque toute l'énergie vient de lui. Il est la source première de l'énergie qui se manifeste sur toute la surface de la terre, y compris la force incommensurable des marées, car, si celle-ci est due à la lune, c'est que notre satellite subit, lui aussi, l'action du soleil. Et tout s'enchaîne admirablement : sans l'action du soleil, qui leur distribue sa chaleur et sa lumière, les végétaux ne se développeraient pas. Sa lumière permet à la partie verte des plantes de décomposer le gaz carbonique de l'atmosphère, pour en fixer le carbone dont leurs tissus ont besoin. À leur tour, les combustibles puisent leur énergie dans les végétaux, car l'arbre, en brûlant, restitue l'énergie accumulée. Après quelques millions d'années, les végétaux deviennent charbon qui, en brûlant lui encore, restitue l'énergie qu'il avait conservée dans le sein de la terre. Il en est de même du pétrole, énergie liquide comme bois et charbon sont énergie solide. L'électricité n'est-elle pas encore une autre forme de l'énergie solaire ? En vaporisant l'eau existant sur la terre, le soleil la transforme en nuages ; en réchauffant inégalement le sol et l'air à son contact, il produit des courants atmosphériques déplaçant les nuages et les précipitant sous forme de pluie ou de neige. Pluie et neige donnent naissance aux torrents, rivières et fleuves dont les lacs, chutes et barrages, fournissent la force électrique par l'intermédiaire des turbines. Donc sans soleil, pas d'électricité.

Quant à l'énergie que les hommes et les animaux fournissent quand ils travaillent, ne provient-elle pas encore du soleil ? Les aliments nécessaires pour compenser l'usure de leurs tissus ont pour origine des végétaux qu'ils consomment directement, ou indirectement, sous forme de viande. Ces aliments jouent dans le corps le rôle des combustibles dans les machines thermiques. Ainsi, les rayons du soleil, par une série de transformations, assurent l'existence de tout ce qui vit dans le monde. Et, comme l'intelligence des hommes leur permet d'utiliser l'énergie sous une forme toujours plus haute, il fallait être aveugle pour soutenir qu'ils ne

connaîtraient pas un jour l'abondance. Si elle n'existe qu'en potentiel, c'est que les hommes ne consentent pas encore à se la distribuer.

Le profit qui leur paraît encore indispensable ne s'accommodant que de la rareté, certains gens rêvent de supprimer l'abondance. Leurs efforts sont ridicules : pourquoi ne pas supprimer le soleil ?

Chapitre 17

*De la loi de la rente foncière formulée par Ricardo.
— Elle ne joue que dans la rareté des produits. — De la
confusion que fait Jean-Baptiste Say entre la richesse et la
valeur.*

Revenons à l'économie classique. Il est une de ses lois que nous avons laissée dans l'ombre : celle de la *rente foncière* illustrée par Ricardo. Elle donna lieu à des discussions passionnées qui ne sont pas encore closes. Peut-être conviendrait-il de la débaptiser et l'appeler *loi organique de l'économie de la disette*.

Ce sont les physiocrates qui découvrirent cette loi *naturelle*, en observant que la terre produit une *rente*. Plus exactement, ils entendaient dire que la terre donnait *naturellement* une rente comme le mouton donne de la laine et le pommier des pommes. Mais comment expliquer cette vertu extraordinaire ? Ils n'expliquaient rien mais se contentaient d'observer qu'un fermier, après avoir cultivé ses champs et vécu confortablement avec sa famille des produits de la terre, trouve encore le moyen de payer une redevance à son propriétaire. C'est donc bien que la terre fournit un excédent de richesse, sans quoi d'où sortirait le fermage. Et, grâce à cette faculté naturelle que possède la terre de faire des libéralités, notre organisation sociale devient parfaite, puisque sa répartition des richesses est conforme à la réalité économique : à l'ouvrier le salaire, au fermier le profit, au propriétaire la rente. On devine si cette loi naturelle fut bien accueillie en Angleterre par l'aristocratie terrienne. Malheureusement, la doctrine qui lui a donné naissance, et dont J.-B. Say s'est fait le défenseur, provoque deux observations :

1° Elle contient une part de vérité, à savoir que la terre produit *plus* que ce qui est nécessaire à l'existence de ceux qui la cultivent, sinon les hommes seraient placés devant le dilemme : ou tous cultiver la terre, ou

mourir de faim. Il s'ensuit que ceux qui ne possèdent pas de terre, ne peuvent se procurer les produits indispensables à leur existence que par voie de l'échange. Cependant, quand des hommes n'ont rien à échanger, même pas leur travail, nous retrouvons, à l'échelle des individus, le problème qui se pose entre les nations. À ce moment, la propriété des matières premières et des moyens de production devient caduque, car elle ne permet plus qu'à une fraction des humains de subvenir à leurs besoins vitaux, et oblige le reste à disparaître. Pareille société devient aussi agréable à habiter que le radeau de la Méduse.

2° Du point de vue de l'équité, cette rente foncière, gracieuse et miraculeuse, appelle des réserves. Si vraiment la terre fait des libéralités, pourquoi son propriétaire serait-il seul à en profiter ? Elles sont faites à tout le monde ou à personne. On conçoit difficilement que quelqu'un soit venu les capter au passage, pour le plus grand dommage de ses contemporains.

À cela, les physiocrates répondaient que le propriétaire exerce un monopole, ce qui est évident ; et, si l'on en demandait la raison, ils expliquaient qu'il résultait, à l'origine, de la prise de possession. Autrement dit, le plus fort s'est emparé de la terre. On comprend donc bien son intérêt à rester le plus fort.

Ricardo apporta une autre explication qui provoqua des discussions à perte de vue, auxquelles Malthus, un beau jour, vint se mêler. Avec beaucoup d'économistes, Ricardo fit intervenir la *valeur*, qui permet d'expliquer le phénomène de la rente grâce à un raisonnement qu'il faut suivre attentivement.

Pour commencer, on affirme que la valeur d'un produit provient de la somme de travail humain qu'il contient. Voilà qui surprend un peu : si Raphaël et Rembrandt ont peut-être beaucoup travaillé, avant de faire des chefs-d'œuvre. Qui dit que le barbouilleur ne s'est pas donné, lui aussi, beaucoup de peine avant de prouver qu'il avait eu tort d'en prendre ? Tous les vins n'exigent-ils pas à peu près la même somme de travail, bien que les grands crus se vendent plus cher que le vin ordinaire ? La valeur d'un vin n'est pas proportionnelle à la peine prise par le vigneron, sans quoi le raisin récolté en haute montagne, comme en Savoie, devrait donner un vin dont

la valeur serait plus grande que celui fabriqué avec le raisin cueilli dans les plaines de Bourgogne. Enfin Ricardo paraît déjà avoir oublié sa définition de la valeur quand il nous parle de la rente foncière. Ne s'agit-il pas d'une valeur dont bénéficie quelqu'un qui n'a pas travaillé, puisqu'il a affermé sa terre ?

Ceci dit, tâchons de pénétrer sa pensée :

Il imagine que des sacs de blé sont offerts sur le marché, après avoir été produits à un prix différent provenant de l'inégalité de fertilité des terres sur lesquelles ces blés ont été récoltés. Supposons qu'ils aient été produits respectivement au prix de 100, 125, 150, 175 et même 200 francs le sac. Comme, au même moment, il n'existe qu'un seul cours sur le marché (du moins quand il s'agit de ces marchandises identiques qu'on peut livrer indifféremment les unes pour les autres), quel sera ce cours ?

200 francs, répond Ricardo, car, au-dessous de ce cours, le producteur du blé, qui a coûté 200 francs à produire, perd de l'argent : il se retire du marché et remporte son blé.

En conséquence, les producteurs de blé réalisent un bénéfice *différentiel* d'autant plus grand que leur prix de revient est plus bas. En l'espèce, le bénéfice différentiel varie de 25 à 100 francs par sac de blé. C'est ce bénéfice que Ricardo appelle la *rente*.

Nous dirons plus simplement que la marge existant entre le prix de revient et le prix de vente constitué le *profit*. Cependant, cette *rente foncière* de Ricardo n'ayant rien à voir avec le travail fourni, elle permet à cet économiste d'expliquer que *la plus mauvaise terre à blé ne donne point de rente* : elle paie le capital et le travail dépensé : un point c'est tout.

C'est donc bien la fertilité de la terre qui donne la rente, ainsi que l'enseignaient les physiocrates ? — C'est tout le contraire, réplique Ricardo, car si les terres étaient toutes *également* fertiles, le blé se vendrait à un seul prix, qui, cette fois, serait égal au prix de revient qui serait le même pour tous les blés. Et il scandalisait ses confrères en affirmant qu'au cas d'une fertilité générale, *il n'y aurait de rente pour personne*. Cela ne revenait-il pas à dire que la rente tient à *l'infertilité* de la terre et non à sa fertilité ?

Rien n'est plus curieux que la stupéfaction des contemporains de Ricardo, quand il renversa aussi paradoxalement la théorie des physiocrates, dont il prend exactement le contrepied. Car, si la rente résulte de l'avarice de la terre, qui oserait parler encore de ses libéralités ?

Et Ricardo, développant sa thèse, montre qu'on avait commencé par exploiter les terres les plus fertiles jusqu'au jour où, la population ayant augmenté, l'on avait été obligé de défricher des terres de qualité inférieure sur lesquelles le blé n'avait été obtenu qu'à plus de frais. Chaque fois, le prix de cette denrée avait monté et cette hausse chaque fois avait augmenté la rente des premiers exploitants. En effet, si l'augmentation de la population obligeait à produire du blé à 250 francs le sac, en raison des dépenses qu'entraînait l'ensemencement des terres incultes, c'est à 250 francs que s'établissait le cours du blé, ce qui augmentait de 50 francs la rente différentielle pour tous les cultivateurs précédents.

À l'époque où vivait Ricardo, ce phénomène apparaissait chaque fois qu'on était obligé de faire venir du blé de l'étranger, son prix de revient étant alors grevé de lourds frais de transport. C'est ainsi que la rente monta d'une façon scandaleuse en Angleterre quand ce pays fit la guerre à Napoléon, et surtout pendant le blocus continental.

Ces controverses passionnées aboutirent à une conclusion pratique que formula Henry George : puisque c'est le prix du blé qui détermine la rente, il convient de *nationaliser* le sol, en confisquant la rente par un impôt variant selon le prix de revient des différents blés. Et il écrivit un livre pour expliquer que cette nationalisation aurait l'avantage de rapporter beaucoup d'argent au Trésor *sans modifier le cours du blé*. À quoi les grands propriétaires fonciers d'Angleterre répliquèrent qu'ils n'avaient jamais exploité personne, puisque la rente était un phénomène naturel !

C'est alors que les économistes, revenus enfin de leur surprise, finirent par découvrir que le phénomène de la rente, loin de se limiter à l'agriculture, se manifestait un peu partout. L'étude plus approfondie de l'économie libérale révéla l'existence d'une rente foncière sur les terrains d'une ville, quand elle prend de l'extension. On vit la rente se manifester encore en faveur des propriétaires de mines, en particulier pour ceux qui

exploitaient les charbonnages anglais. En effet, à qualité égale, le charbon n'a qu'un seul prix de vente, bien qu'il soit extrait de manières différentes : ici, on le ramasse à ciel ouvert ; là, on va le chercher profondément dans le sol ; ailleurs, il gît sous la mer, ce qui exigea d'immenses travaux pour s'en approcher et s'en emparer ; et malgré ces prix de revient si différents, c'est toujours le prix du charbon qui a été le plus coûteux à extraire qui fixe le cours payé par les consommateurs. C'est même cette rente charbonnière qui a fait l'énorme fortune de l'Eglise d'Angleterre. Finalement, de tous côtés, on aperçut des plus-values extraordinaires récompensant les spéculateurs heureux, comme, par exemple, ceux qui achetaient les tableaux d'un peintre inconnu, puis les revendaient après l'avoir rendu célèbre à grand renfort de publicité. Mais pouvait-on encore parler décevement de rente foncière ?

Pourquoi ne pas reconnaître que la rente foncière n'est autre que le profit ; et que c'est la rareté relative des produits qui lui donne naissance ; et que cette rente s'évanouit quand apparaît l'abondance ? En reprenant l'exemple de Ricardo, il suffit de faire intervenir la quantité des sacs de blé pour expliquer le phénomène décrit :

On se rappelle que des sacs de blé — dont on ne donne pas le nombre — sont offerts sur un marché avec un prix de revient variant de 100 à 200 francs. Ricardo affirme que tous les sacs se vendront 200 francs, permettant ainsi à tous les producteurs de réaliser une marge différentielle, sauf à ceux dont le prix de revient est lui-même de 200 francs. Nous remarquerons que la chose n'est exacte que si le nombre des sacs offerts coïncide avec celui des sacs demandés ; car, si on offre plus de sacs qu'on en demande, il y a des sacs qui ne seront pas vendus. — Lesquels ? — Ceux dont le prix de revient est le plus élevé, c'est-à-dire ceux qui ont coûté 200 francs à produire.

Supposons que l'offre soit de 100.000 sacs, et que, sur ce nombre, 10.000 aient coûté chacun 200 francs à produire. Si la demande est de 100.000 sacs, on les payera tous 200 francs ; mais si la demande n'est que de 90.000, les 10.000 sacs obtenus à 200 francs resteront pour compte, ce qui fera peut-être baisser à 175 frs le cours du blé, car, à ce prix, les 90.000

sacs trouveraient acquéreur. La rente différentielle aura ainsi fléchi de 25 francs pour tout le monde.

Mais, alors que tout à l'heure quelques vendeurs ne touchaient pas de rente, voici maintenant que quelques-uns ne rentrent même plus dans leurs débours. Et, si la demande n'était que de 80.000 sacs, le cours tomberait au-dessous de 175 francs ; ce qui ferait encore diminuer la rente, et ainsi de suite. Enfin, si la demande n'était plus que de 10.000 sacs, elle correspondrait au nombre de ceux qui n'ont coûté que 100 francs à produire : c'est alors le prix de revient le plus bas qui fixerait le cours, et il n'y aurait plus de rente pour personne. Dans ce dernier cas, le cours est fixé par le blé dont le prix de revient est *le plus bas*, autrement dit par la terre la plus fertile !

Notons vite que Ricardo a fort justement remarqué que, si toutes les terres étaient également fertiles, le cours coïnciderait avec le prix de revient le plus bas, et qu'il n'y aurait de rente pour personne. C'est qu'il s'est placé dans la même hypothèse que nous, à savoir que le blé est abondant. En effet, quand on offre 100.000 sacs et qu'on n'en demande que 10.000, c'est qu'il existe dix fois plus de blé qu'on en demande. Cela s'appelle l'abondance et même la surabondance. Nous aboutissons donc au même point que Ricardo dont la dialectique avait effarouché tout le monde, y compris son auteur : à savoir que, si toutes les terres étaient également fertiles, il n'y aurait de rente pour personne. C'est que, si toutes les terres sont également fertiles, on peut avoir non seulement plus de blé qu'on en peut vendre, mais plus de blé qu'on en peut consommer : n'est-ce pas la preuve que l'abondance tue le profit ?

Pour en être convaincu, plaçons-nous dans l'hypothèse inverse :

Sur le marché du blé, la demande est de 100.000 sacs, mais on en offre 90.000 seulement. Tous les sacs sont vendus, mais pourquoi serait-ce au prix de revient le plus élevé ? Pourquoi le cultivateur qui a produit le plus cher, ne ferait-il pas un bénéfice, lui aussi, puisqu'il en a maintenant le moyen ? Or, la chose est possible puisqu'il existe une demande plus forte que celle qui peut être satisfaite. Le voici dans la même situation privilégiée que ses concurrents qui touchaient une rente, car il en touchera une à son

tour. Elle existe maintenant pour tous les producteurs, puisque le cours dépasse le prix de revient le plus élevé. Autrement dit, la rente est supérieure à l'écart existant entre le prix de revient le plus bas et le prix de revient le plus haut, tout en restant inégale pour les producteurs.

Est-il nécessaire de poursuivre ? Chaque fois que la guerre provoque la disette du blé, son cours grimpe sans arrêt, et, en cas de famine, seuls les gens très riches peuvent manger à leur faim. Et, quand, antérieurement, nous avons vu l'offre de blé dépasser la demande solvable, n'assistâmes-nous pas au spectacle des cultivateurs envahissant les sous-préfectures pour réclamer un *office du blé*, chargé de leur acheter les excédents invendables ? Puis ces stocks invendables sur le marché national furent offerts sur le marché mondial avec des primes de plus en plus élevées, jusqu'au moment où l'on trouva plus sûr de dénaturer tout le blé excédentaire. Cependant, au même moment, beaucoup d'enfants étaient sous-alimentés. C'est la conséquence inévitable quand l'abondance surgit en régime libéral.

En résumé, c'est parce que le blé se vend cher que la terre donne une rente ; et s'il se vend cher, c'est qu'on en manque. Aussi le phénomène de la rente ne se manifeste-t-il jamais que dans la rareté. Si les terrains au centre des grandes villes, prennent une si grande valeur, c'est qu'il sont rares. Au temps où le revenu national était en hausse, et où le luxe pouvait s'épanouir, un commerçant désireux de s'installer dans Piccadilly Circus ou dans la rue de la Paix, n'avait pas grand choix : il était obligé de payer le prix exigé par les propriétaires des immeubles de ces emplacements privilégiés, car ils n'avaient rien à craindre de l'abondance. En effet, plus la population augmente dans une ville, plus le terrain disponible devient rare, et plus sa valeur s'élève. Et le phénomène de la rente nous aveugle pendant la guerre, sous forme de ces bénéfices exceptionnels et scandaleux qui ne sont réalisés que parce que la disette règne chez la plupart des consommateurs.

Avant de quitter la loi de la rente foncière, il faut souligner que certains exemples donnés par Ricardo ne sont plus exacts aujourd'hui. Ainsi le blé étranger, bien que grevé de lourds frais de transport, est beaucoup moins cher que le blé français, puisque celui-ci a besoin d'être protégé par une haute barrière douanière. Quant à l'argument que

l'homme aurait commencé par cultiver les terres les plus fertiles pour ne s'attaquer que plus tard aux terres les plus pauvres, il réclame une précision. Oui, l'homme a bien commencé par cultiver les terres qu'il croyait les plus fertiles et qui l'étaient en fait, compte tenu des moyens rudimentaires dont il disposait. Il a exploité les plus légères parce qu'elles lui opposaient le moins de résistance. Cependant, les terres semi-tropicales, riches et lourdes, sont bien plus fertiles encore. Mais, comme il faut les débarrasser d'une végétation exubérante, elles exigent de grands travaux d'assainissement que l'individu isolé ne peut entreprendre : elles sont encore à défricher.

N'abandonnons pas ce sujet sans signaler qu'il présente encore un côté original provoquant de si confuses controverses, que certains économistes distingués avouèrent n'y plus rien entendre. Pareil aveu n'est-il pas fait pour nous surprendre ?

Et pourtant Jean-Baptiste Say a déclaré poser la question la plus insoluble de l'économie politique, à savoir que la richesse, étant composée de la valeur des choses possédées, pourquoi une nation est-elle d'autant plus riche que les choses y sont à plus bas prix ? Et Charles Gide souligna que Proudhon, dans ses *Contradictions Économiques* a mis tout économiste sérieux au défi d'y répondre. N'est-ce pas tout simplement parce que la question était mal posée ? Ricardo va nous permettre encore d'éclaircir ce coin obscur de l'orthodoxie.

Au cours de son étude sur la rente foncière, il fit une constatation qui souleva de véhémentes protestations chez ses confrères : il affirma que l'intérêt des propriétaires fonciers était que la science agricole ne fit aucun progrès. Mais il a bien précisé qu'il s'agissait de *l'intérêt de classe* des propriétaires fonciers. En cela, il avait raison. En effet, si, grâce à la sélection des graines et au choix judicieux des engrais, on augmente le rendement des terres, la récolte devenue abondante se vend mal. On parvient au même résultat quand on utilise des tracteurs, car le prix de revient baisse. Cependant, la loi de la rente foncière, du même auteur, ne montre-t-elle pas que la marge bénéficiaire différentielle augmente quand on diminue le prix de revient ? Sans doute, mais à condition de demeurer dans la rareté des produits. Quand un cultivateur porte son blé au marché

pour le convertir en argent, il faut que l'offre soit inférieure à la demande, ce qui est la preuve de l'existence de la rareté. Tant qu'elle règne, chacun trouve avantage à diminuer son prix de revient pour produire le plus possible et augmenter ainsi son profit. Et c'est parce que tous les producteurs agissent de même qu'on sort de la rareté pour entrer dans l'abondance. À ce moment, l'offre est supérieure à la demande et les producteurs subissent une perte. C'est pourquoi les producteurs cherchent à s'entendre pour maintenir la rareté : cartels, trusts, corporations, etc., n'ont jamais eu d'autre objet.

Seulement, de deux choses l'une : ou les producteurs échouent, chacun comptant sur les autres pour respecter les engagements pris et s'empressant de les enfreindre lui-même pour augmenter son profit ; ou les producteurs réussissent, mais c'est pour pénétrer dans un cercle infernal, car une réduction de la production, diminuant le revenu national, provoque un rétrécissement de la demande, et l'opération est toujours à recommencer avec un insuccès grandissant.

Nous pouvons maintenant répondre à la question insoluble de Jean-Baptiste Say : la richesse étant composée de la valeur des choses possédées, comment une nation peut-elle être d'autant plus riche que les choses y sont à plus bas prix ?

Parce que Jean-Baptiste Say confond la richesse individuelle, qui n'existe que dans la rareté, avec la richesse publique ou sociale, qui ne s'épanouit que dans l'abondance. Contrairement à ce qu'il croit, *la somme des richesses individuelles n'est égale à la richesse sociale qu'en régime d'abondance*. En régime de rareté — et le capitalisme est un régime de rareté — on n'est riche que parce qu'il existe des pauvres. La richesse consistant à pouvoir vivre largement de ses rentes, conçoit-on un pays capitaliste dont tous les habitants vivraient de leurs rentes, c'est-à-dire du travail des autres ?

Richesse et valeur ne sont donc synonymes que dans la terminologie de Jean-Baptiste Say.

La richesse n'est pas composée de la *valeur* des choses possédées, mais des *choses* elles-mêmes, car leur valeur ne tient qu'à leur rareté.

Partout où sévit la disette, les choses utiles ont une grande valeur, et celui qui en possède beaucoup est réputé riche. Mais où règne l'abondance, les choses utiles n'ont pas de valeur, car tout le monde en possède. Il n'y a plus ni riches ni pauvres.

Concluons en disant que la rente foncière des économistes classiques ne présente plus de mystère quand on la désigne sous son nom véritable. Elle n'est autre que le *profit* que le propriétaire d'un champ, d'une mine, d'une usine ou d'un quelconque moyen de production, réalise dans la rareté. Ce profit disparaissant avec l'abondance, est-il alors intéressant d'être propriétaire d'un moyen de production ? Ceci nous conduit à reviser nos notions sur la propriété.

Chapitre 18

De la propriété. — Ce qu'en pensent le code civil et les orthodoxes. — L'opinion de Saint-Simon. — Première évolution du droit de propriété. — Restrictions qu'il subit depuis quelques années dans tous les pays. — Distinction entre la propriété de jouissance et celle des moyens de production. — Où va cette dernière.

À l'égard de la propriété, les professeurs orthodoxes observent une attitude curieuse : ils en parlent le moins possible quand ils n'en parlent pas du tout. À leurs yeux, elle est naturelle, nécessaire, légitime ; de plus, elle est étrangère à la science économique : ne dit-on pas le *droit de propriété* ? Or, les droits ressortissant de la science juridique, c'est aux professeurs de droit romain et de droit civil qu'il incombe de traiter de la matière.

Avant de les consulter, élevons une petite objection : l'économie classique n'est-elle pas basée sur l'échange ? Que peut échanger l'homme ne possédant rien ? N'est-il pas indispensable d'être propriétaire de quelque objet avant de songer à le vendre ? Le droit de propriété apparaît ainsi comme le fondement de tous les autres droits. Nous savons que son rôle est considérable dans la répartition des richesses puisque l'inégalité de rémunération résulte de l'inégalité des apports. Du moment que la répartition des revenus est prédéterminée par l'appropriation des moyens de production, il s'ensuit que le principe de la propriété exerce une influence considérable sur toute la vie économique. Ceci dit, et convenant volontiers qu'il est difficile d'isoler les phénomènes économiques des institutions sociales et juridiques, interrogeons les civilistes comme on nous y convie :

Après avoir soigneusement distingué possession et propriété, ils enseignent que, pour être propriétaire d'une chose, il faut avoir le droit d'en faire ce qu'on veut et même celui de n'en rien faire du tout. Le propriétaire peut donc conserver sa chose sans l'utiliser, mais en empêchant tout autre d'y toucher. C'est la conception de la propriété individuelle la plus dure que le monde ait jamais connue ; c'est celle que nous ont léguée les légistes romains : *jus utendi, fruendi et abutendi*.

Ayant ainsi donné au propriétaire des droits sans réserves, le Code Civil énumère les modes d'acquisition de la propriété : achat, donation, succession testamentaire ou *ab intestat*, etc., ce qui explique comment la propriété se transmet mais suppose qu'elle est déjà constituée. Où est son point de départ ? Ne serait-il pas intéressant de savoir comment la propriété s'est constituée à l'origine, et comment elle se constitue aujourd'hui ? Car ne crée-t-on pas sans cesse des richesses nouvelles ?

Le Code Civil observe à cet égard une grande discrétion, et nous oblige de poser la question aux jurisconsultes. Ces hommes éminents s'accordent pour distinguer trois origines de la propriété : *l'occupation*, *l'incorporation*, et la *prescription*. Ceci mérite notre attention.

L'occupation se comprend sans difficultés. Une terre n'appartient à personne ; j'en prends possession et je la cultive : elle m'appartient. C'est ainsi que les choses ont dû se passer dans la nuit des temps. Puis, un beau jour, ce droit du premier occupant s'est transformé en droit de conquête ou droit du plus fort : *ôte-toi de là que je m'y mette*.

Remarquons que le droit du premier occupant n'existe plus pour les humains ; non qu'il ne reste des terres vacantes dans les pays neufs, mais parce qu'il y est interdit de les défricher. Il est défendu d'émigrer au Canada, aux États-Unis, au Brésil, en Australie et même dans d'autres pays. Sur ces territoires immenses, les propriétaires des terres cultivées interdisent de cultiver celles qui ne le sont pas, et bien qu'elles n'appartiennent à personne. Sous ce rapport, le droit de propriété est devenu celui dont on prive les autres. La raison invoquée est qu'il existe déjà trop de tout pour satisfaire les besoins solvables, les besoins insolubles ne comptant pas.

L'incorporation, appelée quelquefois *accession*, est le second mode d'acquisition de la propriété. Fondée sur le principe que l'accessoire suit le principal, elle est une simple extension du droit d'occupation. C'est à ce titre que le propriétaire d'une terre l'est encore des fruits et récoltes qu'elle produit, et l'était hier du sous-sol ; il l'est également des constructions et des plantations qu'un autre prendrait la peine d'élever sur son sol, car l'article 546 du Code Civil est d'une générosité sans limites.

Le droit d'incorporation ou d'accession a reçu une interprétation qui lui a donné une grande portée économique. Voici des matières premières qu'un ouvrier utilise pour fabriquer un produit. Si ces matières premières se transforment en produit, c'est parce que l'ouvrier leur a *incorporé* son travail. À qui appartient le produit ? — Au propriétaire des matières premières, répond l'article 570 du Code Civil, resté fidèle au droit romain, *mais à charge par lui d'indemniser l'ouvrier*. On voit que le propriétaire a bien exercé un droit d'accession, mais accession et incorporation ne sont ici plus synonymes, car c'est l'ouvrier qui a *incorporé* son travail.

Sur le troisième mode d'acquisition de la propriété, notre code est intarissable. Il s'agit de la *prescription* permettant à qui a possédé quelque chose pendant un temps déterminé d'en devenir légitime propriétaire ; aucun laps de temps n'étant même requis quand il s'agit des biens mobiliers. Grâce à la prescription, il est inutile de vérifier l'origine de l'occupation, parce qu'il serait difficile, gênant, et même indiscret, de remonter trop loin dans le passé. La prescription couvre tous les vices originaires.

Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, Code Civil et jurisconsultes ne s'occupent guère que de la propriété déjà existante, comme si les richesses avaient été constituées une fois pour toutes, et si les hommes se bornaient à se les transférer. Pourtant il s'en crée tous les jours de nouvelles : comment en devient-on propriétaire ! Posons la question aux économistes, puisque les civilistes sont muets.

Cette fois, les orthodoxes répondent que c'est par le travail, et précisent que la propriété *privée* est le moyen de garantir aux individus le

fruit de leur travail et de leur épargne. Voilà une belle formule que ni les Romains ni le Code Civil n'avaient découverte, N'est-il pas curieux que le législateur n'ait jamais soufflé mot du travail quand il énuméra les modes d'acquisition de la propriété ? Bien mieux, en examinant d'un peu près le fameux *contrat de travail*, on voit que l'ouvrier salarié n'exerce aucun droit sur le produit de son travail. Il échange simplement la force de ses bras, ou son intelligence, contre un salaire ; mais le produit de son travail appartient à son patron.

Certes, les économistes orthodoxes répliquent qu'ils parlent du fruit du travail et non de son produit. Mais ne jouent-ils sur les mots ? Produit et fruit ne sont-ils pas synonymes ? Un pommier peut-il produire autre chose que des pommes ! Et n'est-ce pas une nouvelle équivoque que d'affirmer que la propriété privée garantit aussi l'épargne du travailleur ? Que vient faire ici l'épargne ? Comment pourrait-elle créer la propriété puisqu'on ne peut épargner que ce dont on est déjà propriétaire ! Enfin, si la propriété a pour but d'assurer à chacun le fruit de son travail et de son épargne, pourquoi les vieux travailleurs ne sont-ils pas tous propriétaires ? Et pourquoi un poupon peut-il être propriétaire alors qu'il n'a ni travaillé ni épargné ?

Si l'on faisait la liste de tout ce que possède un homme riche ou demi-riche, combien trouverait-on d'objets pouvant être considérés comme le fruit de son travail ? Est-ce le propriétaire qui a construit cet immeuble de sept étages, ou n'est-il pas plutôt le produit du travail de l'architecte et d'ouvriers appartenant aux divers corps de métiers du bâtiment ? Une forêt est-elle le produit du travail de son propriétaire ou de la nature ? Et ces mines d'or, de fer, de cuivre, de charbon, sont-elles le fruit du travail des actionnaires ou celui des ingénieurs et des mineurs ? Si l'on prétend qu'il a fallu exécuter de grands travaux fort coûteux avant d'entreprendre l'exploitation, on réplique que ces grands travaux n'ont été décidés que parce que la mine avait déjà une grande valeur ; et le personnel qui les a accomplis n'est pas devenu pour autant propriétaire de la mine. En fait, on n'en terminerait jamais si l'on voulait énumérer tous les revenus qui ne proviennent pas du travail de ceux qui les touchent. Et quand ce travail intervient n'est-il pas toujours accompagné de beaucoup

de travail d'autrui ? La fortune n'est jamais proportionnelle au travail accompli, sinon tant de savants ne seraient pas morts de misère, et l'on ne rémunérerait pas royalement le travail d'un boxeur, d'un jockey, d'un barman ou d'un chanteur à la mode.

Si le fondement de la propriété était le travail, la terre n'appartiendrait à personne, car personne n'a produit la terre. On dit que sa valeur dépend de l'importance du travail qui lui a été incorporé, et l'on cite l'exemple des terrains maraîchers de la banlieue des grandes villes atteignant des prix impressionnants. Mais ces prix sont dépassés par celui d'autres terrains, à l'intérieur des grandes villes, où pourtant le sol n'a pas été retourné depuis bien longtemps. C'est la preuve que la valeur du terrain dépend de multiples considérations. Quand on énumère complaisamment toutes les dépenses dont une terre bien entretenue a été l'objet, il faut mettre en regard les recettes qu'elle a fournies et faire le bilan. On s'aperçoit alors qu'une bonne terre produit plus qu'elle ne coûte, et c'est si vrai qu'un acquéreur éventuel se préoccupe plus du revenu qu'elle rapporte que des qualités qu'elle possède.

Certains professeurs enseignent que la terre est un instrument de travail et non pas un produit du travail. Nous serions d'accord avec eux si les hommes, prétendant avoir le droit exclusif de se servir de cet instrument, étaient obligés de nourrir les autres ; sans quoi les propriétaires cultivateurs auraient seuls le droit de vivre.

En désespoir de cause, quelques économistes décident que la propriété est fondée sur *l'utilité sociale* en arguant que l'intérêt du propriétaire est toujours conforme à l'intérêt général. Voilà qui surprend, car le propriétaire d'une forêt a intérêt à déboiser, tandis que les habitants du pays ont intérêt à ce que les arbres soient respectés. Toute source appartient de plein droit au propriétaire du terrain sur lequel elle sourd, mais la nature ne lui permet heureusement pas de retenir l'eau qui en jaillit, car nous serions sûrement privés de lacs, de rivières et de fleuves. Quand le propriétaire peut en tirer parti — et c'est le cas dans les régions où l'irrigation est indispensable — le maître de l'eau ne manque jamais de devenir le maître du pays. Enfin, au risque de nous répéter, depuis qu'on détruit légalement les récoltes de céréales, qu'on brûle le café, qu'on

arrache les vignes, etc., peut-on soutenir que les propriétaires destructeurs de ces richesses sont vraiment utiles à la société ?

À la vérité, on accède à la propriété par mille moyens auxquels le travail personnel est assez étranger. On s'enrichit par la naissance, par héritage, par un beau mariage, par la spéculation, par le jeu. Ce dernier mode d'acquisition est même hautement recommandé depuis l'institution de la Loterie Nationale.

Laissons aux orthodoxes le soin de légitimer la propriété privée en s'appuyant sur l'autorité d'Aristote, ou même sur les jongleries des canonistes du moyen âge. Dans leur zèle, certains professeurs vont jusqu'à prétendre qu'elle est *éternelle*, car si la culture ne créait pas un privilège sur les fruits et la fécondité du champ, on n'eût jamais cultivé la terre. Propriété et culture seraient donc indissolublement liées ? Que de fermiers, de métayers et d'ouvriers agricoles n'ont pourtant jamais possédé un mètre carré de terrain ; et que de propriétaires de grands domaines incapables de distinguer l'orge du seigle !

On oublie volontiers que Saint-Simon montra que la propriété privée était un fait social, soumis, comme tous les faits sociaux, à la loi du progrès.

Jamais la propriété n'a été une institution fixe ; elle s'est adaptée aux conditions changeantes de lieu et de temps. Pourquoi aurait-elle atteint sa forme définitive puisqu'elle évolue constamment sous nos yeux ? Au reste, l'organisation sociale a subi de si profondes modifications à travers les siècles, qu'il est permis de supposer que le dernier mot n'a pas été dit.

Il paraît établi que l'appropriation privée était inconnue des premières collectivités humaines, où l'on ne vivait que de la chasse ou de la pêche et des fruits sauvages qu'on ramassait. Dans ces sociétés embryonnaires, la propriété est commune : c'est le territoire de chasse que la tribu défend contre les tribus voisines. On cherche à prouver le contraire en avançant que la propriété privée aurait précédé la propriété collective, et quelques professeurs en infèrent que la première est supérieure à la seconde. Cependant, il fut un temps où la propriété privée était presque

ignorée, car elle portait exclusivement sur les biens servant directement à la personne, comme le cheval, les armes, les bijoux et même les femmes et les esclaves qu'on enfermait avec le propriétaire dans sa tombe. Beaucoup plus tard, la propriété privée s'est étendue à la maison et au tombeau de famille. Au reste, la question est sans intérêt ; propriété privée et propriété collective ont pu apparaître en même temps, car elles répondaient à des besoins différents.

On suppose, en général, que c'est à force de suivre les troupeaux pour s'en nourrir, que les tribus nomades finirent par les conduire puis par domestiquer les animaux. Alors commence la vie pastorale, et l'espace nécessaire à la pâture devient la propriété collective de la tribu. L'agriculture apparaît ensuite sans que personne n'éprouve le besoin de revendiquer une part du sol cultivé. On semble, en effet, avoir d'abord pratiqué la rotation des cultures ; on abandonnait un champ dès qu'il était épuisé, et la même surface n'était guèreensemencée qu'une année sur quinze ou vingt. Le sol est ainsi cultivé indistinctement : c'est un instrument de travail appartenant à la tribu et dont chacun se sert et garde les fruits que son travail personnel a produits. Plus tard, il semble qu'on se soit annuellement partagé les terres qui faisaient ensuite retour à la collectivité.

Le progrès agricole se développe dès que la population s'est fixée et accrue. C'est donc la nécessité qui lui donne naissance. On commence à fumer les terres et à pratiquer les assolements. La culture intensive succède à la culture extensive. Plus tard, on partage périodiquement les terres entre les chefs de famille, puis, à mesure que les travaux s'échelonnent sur une plus grande durée, les cultivateurs conservent la terre un peu plus longtemps puisque c'est devenu nécessaire. Tout ceci paraît peut-être hypothétique, cependant, quand on se promène à travers le monde, on retrouve ces différentes étapes, À Bornéo, en Afrique Centrale et en Amérique du Sud, il existe encore des tribus errantes qui vont toujours chassant, sans être assez puissantes pour limiter et défendre leur territoire de chasse ; en Australie, on trouve la tribu qui a limité son territoire de chasse et le défend, mais dont les membres ne sont encore ni pasteurs, ni agriculteurs ; en Afrique, on rencontre les premières tentatives de culture portant sur le manioc et le maïs.

Il existe de fortes présomptions pour que la propriété familiale se soit constituée très lentement, et non pas spontanément comme on s'évertue à nous le faire croire ; encore ressemble-t-elle bien peu à la propriété privée que nous connaissons, puisque le chef de famille ne peut ni vendre, ni donner son lot, ni même en disposer après sa mort.

Une chose sûre, c'est que la conquête militaire est venue tout bouleverser. Les plus forts dépouillèrent les plus faibles, et, trop fiers pour cultiver eux-mêmes la terre, ils s'en attribuèrent le domaine éminent, laissant à la population vaincue le soin de travailler pour nourrir tout le monde. À partir de cette époque, le vainqueur concède à la population asservie la simple possession du sol sous forme de censive. Cette tenure, d'abord viagère, a fini par devenir une propriété limitée par des servitudes, soumise à des redevances de toute nature au profit du propriétaire supérieur, et ne pouvant être aliénée sans son autorisation. Mais, avant de parvenir au stade de la propriété foncière que nous connaissons, il a fallu franchir encore de nombreuses étapes,

Chez les Romains, la propriété foncière confère une véritable puissance. Montesquieu dit justement que le Romain, homme cruel, fit la loi à son image : le propriétaire a le droit d'user et d'abuser ; on lui concède même la perpétuité. Le Romain a donc sacrifié le droit de tous aux privilèges d'un seul. C'est ainsi que, du temps de Néron, l'Afrique romaine appartenait à six propriétaires dont un seul possédait 90.000 hectares et plus de 4.000 esclaves ; et Cicéron affirme qu'il y avait moins de deux mille propriétaires terriens dans toute l'Italie.

Dans notre pays, les Barbares, après leur conquête, dépouillèrent les habitants d'une partie de leurs terres et se les attribuèrent en les tirant au sort. Possédées en toute souveraineté, elles s'appelaient les *alleux*, ou, plus exactement, les terres saliques puisqu'aucune femme ne pouvait les posséder. Les Francs permirent ensuite aux filles d'entrer en partage de l'alleu paternel. Plus tard, les Rois, qui s'étaient réservé des terres, récompensèrent les services de leurs leudes par des concessions de terres qu'on appelait bénéfices, et dont les uns étaient temporaires ou viagers, et les autres héréditaires. Ces leudes luttèrent longtemps pour changer ces bénéfices en propriété privée. C'est que le bénéfice ne conférait à son

possesseur aucun droit régalien : il ne pouvait ni battre monnaie, ni percevoir l'impôt, ni rendre la justice, ni faire la guerre. Ce sont ces droits que les leudes usurpèrent dans le désordre qui suivit la dissolution de l'empire de Charlemagne.

Alors la féodalité se constitua par la transformation des alleux en fiefs. Du x^e au xiii^e siècle, les nobles, seuls, jouissent de la pleine propriété territoriale qui assure la transmission de la propriété noble grâce au droit d'aînesse, et ne laisse aux puînés que l'épée ou l'Église, car les filles sont exclues de l'héritage féodal. Et l'Église, à son tour, devient propriétaire de vastes domaines dans tous les pays de féodalité. Ainsi, l'évêché d'Augsbourg possède 1.427 fermes, et tel couvent de Bénédictins, au xi^e siècle, est l'heureux propriétaire de milliers d'autres en Bavière.

Vint l'époque où les nobles se virent dépouillés de leur droit de propriété territoriale, car les vilains devenaient aussi propriétaires du sol en payant une redevance à la royauté. Il faut noter que les nobles ne respectaient guère ces nouveaux propriétaires, si l'on en croit le duc de Saint-Simon dans ses Mémoires. Vers la fin du moyen âge, la propriété éminente s'estompa par ne se manifesta plus que par des droits féodaux qui disparurent en 1789, d'abord avec indemnité, ensuite sans indemnité.

Entre-temps, les progrès de l'industrie, favorisée par les Croisades, avaient créé une nouvelle propriété : celle des biens mobiliers. C'est à partir du xix^e siècle, quand s'ouvre l'ère de l'énergie, que les droits mobiliers prennent une extension toujours plus considérable. La propriété privée gagne alors une sphère de plus en plus vaste : elle s'étend aux marques de fabrique, aux brevets d'invention, aux œuvres artistiques et littéraires. Bientôt apparaît la propriété des créances et des parts sociales, des titres de rente, etc. La Révolution fait de la propriété un des *droits de l'homme*, et, même sous la Terreur, alors que le respect de la vie humaine avait subi une éclipse, le respect de la propriété demeure.

Pour Napoléon I^{er}, grand révolutionnaire, la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la façon la plus absolue, car il revient tout simplement à la conception rigide des Romains. Nous touchons à

l'apogée de la propriété privée sous la Restauration, où l'on ne peut même plus discuter son principe sans commettre un délit.

Comme on le voit, telle ou telle propriété a pris tour à tour chez les peuples une importance particulière : le bétail chez les peuples pastoraux, la terre sous le régime féodal, les mines de charbon et la force hydraulique quand s'ouvre l'ère de l'énergie. Elle a donc évolué dans le sens d'une extension prodigieuse : voilà un fait qu'aucun économiste ne peut nier.

Puis, subitement, au cours de quelques années seulement, elle évoluera bien plus rapidement encore, mais dans un sens tout différent. Partout, les lois lui apporteront des restrictions de plus en plus sévères. La notion de propriété s'est donc modifiée sous l'action de deux forces contraires : extension quant à son objet, limitation quant à sa durée et à ses attributs. Avant de parler de la seconde évolution, tâchons d'expliquer la première.

Qu'est-ce qui a bien pu donner naissance à la propriété si ce n'est le besoin de sécurité ? Si l'homme avait trouvé sur terre tout ce qui, sans travail, aurait pu satisfaire ses besoins, l'idée ne lui serait jamais venue de s'approprier exclusivement un objet, et surtout d'en avoir la disposition perpétuelle. La propriété est fille de la rareté. C'est aussi pour vaincre la disette que les hommes se sont mis à travailler. Enfin leur intelligence leur ayant permis de se diviser les tâches pour créer davantage, c'est par la voie de l'échange qu'ils se répartirent les produits.

Or, nous savons que l'iniquité est un vice inhérent à l'échange, chacun s'efforçant presque toujours de recevoir plus qu'il ne donne. C'est en vertu de ce principe bien établi qu'on a inventé l'intérêt de l'argent. La religion, elle-même, fut obligée de tenir compte de ce désir humain quand elle a promis que le bien que nous ferions ici-bas nous serait rendu au centuple. Plus modestement, le chrétien donne 5 pour recevoir 7, et appelle la différence 2 son profit. Comme, en régime libéral, le profit est le moteur de l'activité économique, il n'est pas difficile de découvrir quel sera le co-échangiste le plus favorisé. C'est évidemment celui qui disposera des moyens de production, car plus ils produiront, plus leur propriétaire effectuera d'échanges rémunérateurs, On s'est donc tout naturellement

efforcé de s'approprier les moyens de production ; et comme plus on s'enrichissait, plus il devenait facile de s'enrichir davantage, cela ne devait-il pas éveiller fatalement les ambitions les plus cupides ? *Enrichissez-vous*, s'écria Guizot : il n'était même pas nécessaire de le dire. Le libre jeu de l'échange, conjugué avec les spoliations de tous genres dont fourmille l'Histoire, aboutissait à cette inégalité dans la répartition des richesses qu'on déplore, sans réfléchir que le libéralisme économique y conduisait fatalement.

C'est pourquoi, à côté de la *propriété* que nous appellerons de *jouissance*, et comprenant tout ce qui est propre à l'homme, comme son cheval, ses armes, son logis, etc., on vit surgir, et se constituer rapidement, la *propriété de puissance*, c'est-à-dire celle des *moyens de production*, comprenant tout ce qui procure au propriétaire un revenu sans travail. Les travailleurs se trouvèrent ainsi dépossédés de leurs instruments de travail. Après quoi, on les leur loua en échange de leur labeur ; ou l'on acheta tout simplement ce labeur en le payant moins cher qu'il ne vaut, afin d'en retirer un profit. Le propriétaire des moyens de production pouvait lever une dîme sur le travail d'autrui : c'était l'exploitation de l'homme par l'homme que dénoncèrent Saint-Simon, Sismondi et tous les socialistes dignes de ce nom.

Ainsi s'explique cette première évolution du droit de propriété. Progressivement, il s'est étendu à toutes les formes de la richesse et a incité les producteurs à en créer toujours plus. Mais, le progrès technique aidant, les moyens de production devinrent si puissants, qu'à la rareté des produits se substitua une abondance naissante. Insensiblement, la rentabilité des moyens de production diminua puisqu'il devenait toujours plus difficile de vendre les produits avec profit.

On assiste alors à la seconde évolution du droit de propriété, qui devient l'objet de restrictions toujours plus sévères, partout où le potentiel de production permet de créer l'abondance. Comme il faut revenir à la rareté, on est bien obligé de restreindre la production. Les consommateurs en pâtiront, mais avec eux beaucoup de producteurs, car la loi leur interdira de produire à leur guise, ce qui est une grave amputation du droit de propriété. C'est là toute la politique du Président Roosevelt telle qu'elle

résulte du New Deal : certains agriculteurs ne produiront plus rien du tout, quitte à recevoir une indemnité de l'État ; mais les autres pourront ainsi vendre avec profit des produits contingentés, donc redevenus rares.

Il sort du cadre de cette étude d'énumérer toutes les lois françaises qui ont limité, déformé et même partiellement détruit le droit de propriété. On se bornera à en citer quelques-unes en observant qu'elles furent inspirées non par les raisons qu'on donne dans *l'exposé* de leurs *motifs*, mais par celles qu'on découvre sans peine quand on connaît les méfaits de l'abondance surgissant en régime capitaliste : mévente, chômage, faillites, etc., provoquant la chute du revenu national. Et cette chute, déséquilibrant les finances publiques, se traduit par l'augmentation des impôts, des emprunts répétés, des dévaluations monétaires, etc., appauvrissant la grande majorité des contribuables, et le même cycle recommence sans arrêt.

Rappelons qu'on promulgua trois douzaines de lois sur les loyers, sous prétexte de mettre d'accord les locataires et les propriétaires, comme si la chose était possible. Ressentant tous les durs effets de la baisse du revenu, les uns ont cherché à proroger leur bail, les autres à élever les loyers. Les premiers étant plus nombreux que les seconds, la loi favorisa les locataires en limitant les droits du propriétaire, surtout en ce qui concerne les loyers commerciaux.

Le droit du propriétaire foncier fut restreint quand on lui refusa le droit d'exploiter le sous-sol comme bon lui semble, ou d'utiliser sa force hydraulique comme il lui convient. Sous le couvert de l'intérêt général, on a protégé, contre toute nouvelle concurrence, ceux qui exploitent déjà des mines ou vendent très cher du courant électrique.

Dans le même ordre d'idées, le législateur a créé de multiples servitudes urbaines qui, quelquefois, se glissèrent jusque dans d'obscures lois de finances. Sous couvert de réglementer la construction d'immeubles à usage d'habitation, on tentait d'enrayer la baisse des loyers causée par l'abondance des appartements vides.

Citons encore la législation sur les lotissements ; la loi obligeant les municipalités à établir des plans d'aménagement et d'embellissement ; la

loi soumettant la vente des immeubles à l'autorisation préfectorale ; le droit de réquisition civile ; la confiscation des biens au point de vue pénal, la limitation du taux d'intérêt ; les réductions d'intérêt ; la législation sur les valeurs mobilières. Enfin les lois dénaturant le blé et limitant les emblavures, ordonnant l'abattage des bovins, prescrivant l'arrachage des vignes et la distillation de millions d'hectolitres de vin ; les décrets interdisant la création d'une nouvelle usine ou d'un nouveau magasin de chaussures, défendant d'agrandir les moulins à farine, contingentant la production du sucre, etc. Toutes ces mesures ne sont-elles pas autant d'atteintes au droit sacré de la propriété ? Et toute cette législation dite *corporative* ne s'inspire-t-elle pas du souci de protéger ceux qui sont en possession d'état contre une surproduction préjudiciable à leurs intérêts ? À cet effet, on réglemente leur activité, on fixe salaires et prix de vente, bref, ils ne sont plus libres d'user et d'abuser à leur guise.

En définitive, le législateur s'est comporté, à l'égard du propriétaire, comme cet homme au grand cœur qui, désirant couper la queue de son chien sans trop faire souffrir la pauvre bête, en coupait un petit morceau tous les matins.

Plus on va, plus la propriété perd l'essentiel de son contenu. Le coup de grâce lui est porté par le progrès technique quand il lui diminue ou enlève sa rentabilité ; car le jour n'est pas loin où il ne sera plus possible de vendre avec profit. À cet instant, la propriété des moyens de production, devenue une charge de plus en plus lourde, aura perdu toute espèce de valeur. Que le lecteur ne s'imagine pas que ce temps soit encore très éloigné. De 1913 à 1938, soit en vingt-cinq ans, la dépréciation moyenne des valeurs à la Bourse de Paris a été de 84 %. Et, depuis 1938, la chute a continué. On peut même affirmer que, si la rentabilité de notre industrie et de notre agriculture s'est maintenue si longtemps, c'est grâce à la protection douanière qui leur a été si généreusement octroyée. Enfin, sans la dévalorisation de toutes les monnaies de la terre, la *rentabilité* ne serait plus qu'un souvenir.

Faut-il regretter cette disparition du profit ? Non, cent fois non, puisque c'est l'abondance des produits qui cause ce phénomène, et que l'abondance sert l'intérêt général alors que la rareté ne sert que l'intérêt

particulier. Pourtant, quelques professeurs déplorent cette transformation de la propriété privée en propriété collective ou publique, en prétendant que la petite propriété permet de produire beaucoup mieux que la grande. Ils n'osent plus soutenir ce paradoxe en ce qui concerne l'industrie, la preuve du contraire ayant été administrée depuis longtemps ; et l'on pourrait se demander pourquoi la propriété privée s'étend encore à un secteur où les moyens de production sont employés d'une manière collective.

Mais, en agriculture, affirme-t-on, l'expérience prouverait que la petite exploitation rurale est toujours supérieure à la grande. Sous l'angle artistique, c'est possible, car des champs morcelés à l'infini donnent, à la campagne, l'aspect d'un tapis aux mille bigarrures et ce spectacle est agréable à contempler du haut d'un avion ; mais que ce soit le moyen de produire le plus possible avec le moins de peine, l'expérience démontre juste le contraire, car l'exiguïté du terrain, dont dispose le propriétaire de deux ou trois hectares, l'empêchera toujours d'utiliser un tracteur agricole. — C'est fort heureux, répliquent les orthodoxes ; il y aurait de multiples inconvénients à motoriser l'agriculture comme on a motorisé l'industrie, car le tracteur agricole ne peut pas y rendre les services que le camion rend à l'industrie. — Et pourquoi ? Si le camion transporte, le tracteur remorque, et l'un comme l'autre permettent d'effectuer des déplacements indispensables. Labourer, biner, semer, faire les foins, moissonner, sont autant de déplacements qui, ayant lieu dans des terrains variés plus ou moins compacts et humides, s'effectuent moins vite que sur une route goudronnée.

Il faudrait finir par reconnaître, sans trop rechigner, que la culture mécanique présente d'immenses avantages. Les tracteurs à roues munies de pneus agraires rendent de grands services dans la culture betteravière, et le tracteur à chenilles permet d'effectuer les travaux de force et ceux qui sont particulièrement difficiles, son chemin de roulement pesant proportionnellement moins lourd que le pied des animaux de trait, Un fort tracteur à chenilles fait 30 fois plus de travail qu'une charrue traînée par des bœufs, et une charrue polysoc remplace un bataillon de travailleurs

armés d'une bêche. Mais là ne réside pas encore la supériorité incontestable de la culture mécanique :

Un paysan avisé dit avec raison qu'*il faut travailler la terre quand elle est bonne à prendre*. Or, précisément, le moteur permet de lui donner, au moment opportun, toutes les façons préparatoires et d'entretien qui lui conviennent. Grâce à la motoculture, on peut saisir l'instant précis pour effectuer le travail que les conditions atmosphériques imposent, et l'on évite ainsi les retards se traduisant par un rendement inférieur en quantité comme en qualité.

Il faut motoriser l'agriculture, comme on a motorisé l'industrie, et comme on a motorisé les armées modernes. Le moteur *amplifie* les mouvements de l'homme et rend inutile l'emploi de nombreux travailleurs ainsi libérés d'une tâche fort dure. C'est précisément parce que, malgré un travail exténuant, la petite culture ne paie pas et laisse mourir de faim l'exploitant et sa famille, que des milliers de petites fermes ont été abandonnées au grand désespoir des académiciens qui sont cultivateurs dans les salons de Paris. Le petit exploitant n'a les moyens ni de drainer, ni d'irriguer sa terre, ni de lutter avec efficacité contre les insectes et les champignons. Obligé de se servir de la bêche, chère aux révolutionnaires nationaux, ou tout au plus de la traction animale, comment pourrait-il soutenir la concurrence du tracteur mécanique utilisé dans la grande exploitation ?

Pour produire en grandes quantités avec le minimum de peine, les agronomes disent qu'il faut beaucoup de terrain, afin de pouvoir utiliser généreusement les engrais ; un grand troupeau de bêtes sélectionnées ; des moyens mécaniques actionnés par de la force extra-humaine, etc., et surtout une bonne instruction technique complètement inutile à qui ne dispose que d'un jardinet.

Il va de soi qu'on produira bien davantage sur une surface assez vaste pour utiliser plusieurs tracteurs. Il devient alors possible d'organiser un atelier de réparations doté de pièces de rechanges. Enfin, si l'exploitation est plus vaste encore, comme celles qu'on rencontre en Russie, au Canada, aux États-Unis, et même ailleurs, on peut n'employer

qu'un petit nombre d'instruments mécaniques dont toutes les pièces sont interchangeables. On fait alors véritablement de *l'industrie agricole*, car on possède le matériel qui convient instantanément à tout travail agricole déterminé, et variant selon les cultures, l'état du sol et les conditions atmosphériques.

On affirme bien souvent que le paysan serait hostile à la culture collective, sous prétexte qu'il ne peut y avoir de culture intensive sans propriété privée. Si c'est exact, comment expliquer que le sort des paysans, avant la révolution russe, était moins misérable là où la culture était en commun ? À la vérité, l'Histoire prouve que l'association agricole a été le fait constant et général, car elle fut pratiquée pendant des siècles par des travailleurs ayant compris l'intérêt qu'ils avaient à s'unir. Ce n'est que lorsque les guerres incessantes et les exactions toujours plus sévères, eurent réduit un grand nombre de paysans à la misère, que commença la dispersion des terres communales. Mais cette confiscation de biens exploités en commun ne se fit pas sans peine. En tous pays, on se heurta à une farouche résistance des ruraux.

En Angleterre, par exemple, la spoliation ne fut pas consommée d'un seul coup, mais par des saisies répétées que les lords se permirent après l'échec de l'insurrection des paysans en 1380. Vainement Henry VIII chercha à s'y opposer ; le pillage continua systématiquement pendant de nombreuses années. Par les *Enclosure Acts*, le gouvernement prétendait supprimer toute propriété collective ; or il en reste des vestiges sous forme de ces *commons* qu'on rencontre encore dans certaines villes du Royaume-Uni !

En Europe centrale, l'opération s'échelonna tout au long du moyen âge, pour se terminer à la fin du xviii^e siècle ; c'est de force qu'on contraignit les paysans à se partager les terres. En Belgique, une loi de 1847 autorisa le gouvernement à acheter les terres communales, mais elle l'obligeait à les revendre après les avoir morcelées.

Rappelons qu'en France la valeur de la terre ayant augmenté avec la population et les progrès de l'industrie, la noblesse s'arrogea, vers la fin du xvi^e siècle, un pouvoir qu'elle n'avait jamais exercé au moyen âge : elle

n'hésita pas à s'emparer des meilleures terres communales sous prétexte qu'elles étaient mal exploitées. Pourtant, à partir du moment où elles furent confisquées, beaucoup ne furent plus cultivées du tout. La Sologne, par exemple, après avoir été florissante, devint très vite une forêt marécageuse. La Révolution Française tua la commune en tant que personne civile, dans son désir de briser tous les obstacles à l'unité nationale, mais c'est parce que le libéralisme économique va prendre son essor. Alors ce fut le tour des bourgeois d'avoir leur part du pillage. Émue des plaintes des paysans, la Convention ordonna, le 16 août 1792, que les terres qui avaient été pillées, pendant deux siècles par la noblesse et le clergé, seraient rendues aux communes pour être divisées entre les citoyens *actifs*, autrement dit les plus riches. La réforme ne donnant pas satisfaction aux ruraux, la Convention rapporta la mesure l'année suivante, et décida que les biens seraient facultativement partagés entre tous les citoyens, actifs et inactifs. Que firent les paysans ? Cette loi leur déplaisant encore, ils feignirent de l'ignorer et conservèrent les terres dans l'indivision. Quelques années s'écoulèrent, puis l'État confisqua les terres communales pour gager ses emprunts, ce qui était un moyen élégant de les liquider. En effet, elles furent pillées par les bandes noires, en même temps que les biens des émigrés. La loi du 2 Prairial an V tenta d'arrêter le pillage, et remplaça les communes par des conseils cantonaux. Sept ans plus tard, on rétablissait les communes en les amputant de leurs droits, car maires et syndicats étaient désormais nommés par le gouvernement. C'était créer un précédent que le gouvernement de Vichy s'empressera de suivre cent quarante ans plus tard. Enfin les terres communales furent encore saisies en 1813, pour être rendues partiellement aux communes en 1816.

Ce n'est pas tout : sous le Second Empire, on voulut encore obliger les paysans à partager leurs terres ; mais devant leurs manifestations bruyantes, il fallut les rendre aux communes, non sans en avoir distrait une partie, sous couvert d'expériences agronomiques, pour en doter des personnages bien en cour. Fermons cette parenthèse.

Lors de la conquête de l'Algérie, on ne trouva rien de mieux que de supprimer la propriété collective chez les Arabes, alors que la religion musulmane leur en fait une obligation. Ils nous le reprochent encore.

Cette institution convient si bien aux besoins de la culture et aux désirs des agriculteurs, qu'il en reste de nombreuses coutumes que le temps n'a pu abolir. En Suisse, par exemple, où les propriétés indivises sont encore fort nombreuses dans les alpages et les forêts, l'esprit communal est resté si vivant que les villageois s'unissent pour abattre les arbres et les descendre de la montagne. Souvent, le bois de charpente ou de chauffage est distribué entre les familles. Dans le canton de Vaud, où les vignes s'étagent en bordure du lac, c'est en commun que sont entretenues les terrasses qui les supportent, et qu'on prépare les feux de paille, qui, au printemps, protègent les ceps contre la gelée. Les forêts, les prairies de la haute montagne, les chemins qui y accèdent, sont souvent l'objet des soins de simples associations paysannes. Comme dans la plupart de nos villages français, on s'entend pour moissonner et vendanger en commun, comme aussi pour couper les foins, arracher les pommes de terre ; et même chacun se sert de la batteuse en se faisant aider de tous les voisins. C'est à cet esprit d'entraide qu'est dû le succès des syndicats agricoles, et de nos *fruitières* qui fabriquent le beurre et le fromage. Enfin, combien de travaux domestiques sont encore accomplis, pendant les longues veillées d'hiver, par les paysans se réunissant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ?

Terminons ce chapitre en insistant encore sur la distinction qu'il convient de faire, entre la propriété de *jouissance* et la propriété de *puissance* dite encore des moyens de production, car elles suivent des voies opposées. La première doit continuer à se développer sans arrêt grâce à l'abondance. Tous les hommes jouiront du bien-être matériel et de la tranquillité d'esprit que procurent les commodités de l'existence et la sécurité du lendemain. Ainsi chacun devrait posséder une demeure spacieuse, élégante, confortable, où il soit possible de s'isoler pour lire, étudier, ou simplement réfléchir. Chacun devrait avoir les moyens de fonder un foyer et d'élever ses enfants, sans craindre qu'une disparition prématurée ne plonge sa famille dans la misère.

En revanche, la propriété des moyens de production est condamnée à disparaître avec le profit qui était sa raison d'être. Prophétisons que, dans quelques années, il sera aussi difficile de croire qu'on ait été propriétaire d'une mine, d'une force hydraulique, ou des

usines du Creusot, qu'il nous paraît stupéfiant d'apprendre qu'on héritait, il y a cent soixante ans, du régiment de cavalerie dont son père ou son grand-père avaient été propriétaires. Mais qui héritera des moyens de production

Certes, ils pourraient être gérés par des syndicats ou des coopératives, à *condition de sortir du régime des comptes* ; c'est-à-dire qu'il faudrait que syndicats et coopératives ne fussent plus obligés de vendre leurs produits *avec profit*, car ils ne réussiraient pas mieux cette opération que les propriétaires actuels. Utilisant le même équipement industriel et commercial, ils ne pourraient pas leur faire créer plus de revenus ; car, comme nous le répétons peut-être un peu trop souvent, ces revenus sont fonction des moyens de production. Jamais les moyens dont se sert la production moderne ne solvabiliseront tous les consommateurs, pour la raison bien simple que ces moyens ne réclameront jamais plus l'embauche de tous les travailleurs à la fois. Ces moyens sont trop puissants pour employer, *au même moment*, toute la main-d'œuvre disponible.

Il convient donc d'attribuer à la collectivité le pouvoir de régler la distribution des richesses, ce qui l'oblige à présider elle-même à leur création, donc à disposer des moyens de production.

Et, en dehors de l'État, qui pourrait représenter la collectivité, c'est-à-dire l'intérêt général ?

Mais ce n'est évidemment plus l'État tel qu'il fonctionne dans la *rareté*.

Chapitre 19

*De l'État. — Opinion des orthodoxes et des socialistes.
— L'État dans la rareté est un instrument qui presse les
peuples. — Nouvelles fonctions de l'État en régime
d'abondance.*

Les économistes classiques se méfient de l'État. Ils enseignent qu'il faut limiter ses attributions et réduire son intervention au minimum indispensable à la sécurité de chacun et de tous. On sait que les disciples des physiocrates croient qu'un ordre naturel règne dans les sociétés humaines, et que tout homme fait naturellement ce qui est le plus avantageux. Dans ces conditions, à quoi servirait l'État et même ne devrait-on pas le supprimer ? À ceux qui prétendent qu'une société ne peut pas vivre sans lois qu'il faut faire appliquer, Mercier de la Rivière répond que *les lois positives ne peuvent être que des actes déclaratifs des lois naturelles*. Ainsi, le rôle du législateur est bien simple : il doit se borner à favoriser le libre exercice des initiatives individuelles, d'où la formule : *laissez faire*. Les physiocrates, malgré tout, n'étaient pas ennemis d'un certain despotisme, à condition, toutefois, que leur despote fût régner l'ordre naturel.

Les écoles socialistes se sont élevées contre cette doctrine trop optimiste. La loi naturelle est amoral : le soleil ne brille-t-il pas indifféremment sur un champ de beaux épis que sur un ignoble champ de bataille ? Il est facile de montrer que l'ordre naturel, n'étant en fait que le libre jeu des égoïsmes, il y a lieu de redresser l'injustice des lois naturelles. Quant à les croire immuables, éternelles, et même l'expression de la volonté divine — comme certains économistes le prétendent encore — c'est méconnaître l'Histoire montrant que le soi-disant ordre naturel n'a jamais cessé de se modifier en se compliquant toujours davantage. Et quand on y regarde de près, on s'aperçoit que les fameuses institutions fondamentales de la société ont une origine bien modeste : c'est la guerre de conquête, la

confiscation brutale, ou encore des lois positives que certaines classes sociales imposent à leur profit, en proclamant désordre tout ce qui heurte leurs intérêts. Bien loin d'attribuer à l'État le rôle de *veilleur de nuit*, chargé de faire respecter les injustices sociales, il faut, au contraire, lui demander de les réparer.

D'autres économistes ont vu dans l'État une conséquence de la division du travail : il assume les tâches qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus être exercées par des individus isolés. Aujourd'hui que le fonctionnement des sociétés modernes est devenu si complexe, personne ne proposerait de confier la défense nationale à l'initiative privée, ni la police, ni la monnaie, ni le soin de rendre la justice, etc. Et si l'on admet l'action régulatrice d'un pouvoir central dans les rapports sociaux, pourquoi les rapports économiques seraient-ils toujours soustraits à son action ? À la vérité, l'État exerce des fonctions qui ont varié suivant les époques ; on ne saurait lui prescrire des limites définitives. Que diraient les physiocrates s'ils constataient que, de nos jours et dans presque tous les pays, l'État subventionne et contrôle la plupart des industries privées ? Qu'il fait des lois sur la propriété, sur les successions, sur les prêts d'argent, sur les salaires, sur les loyers, sur les fermages ; qu'il s'efforce de réglementer les prix ? En Italie, il exerce le monopole de l'assurance-vie ; en Nouvelle-Zélande, celui de l'assurance-vie et de l'assurance-accidents.

L'extension de ses fonctions n'est pas une nouveauté, puisque ses interventions s'étaient déjà multipliées de Louis XI à Colbert ; mais c'est lorsque les défaillances du libéralisme provoquèrent la baisse continue du revenu national, que l'État fut obligé d'intervenir toujours un peu plus profondément dans le domaine économique. Comme nous le verrons au chapitre des crises, les producteurs ont multiplié leurs appels au secours, et, de fil en aiguille, l'État finit par subventionner toute l'économie privée qui ne peut plus se passer de ses commandes. Et on les exige toujours plus fortes, sous peine de perdre les clients solvabilisés par cette production extraordinaire.

Dès lors, les critiques des orthodoxes se sont atténuées. Certains acceptent que le législateur intervienne pour réglementer ou stimuler l'industrie privée, mais ils refusent encore à l'État le droit de se faire

entrepreneur, sous prétexte qu'il en est foncièrement incapable. Il reste à expliquer pourquoi l'administration de l'État, justifiée pour les eaux et forêts, les routes, les canaux, les chemins de fer, les écoles, les hôpitaux, la banque d'émission, etc., ne se justifierait plus pour le gaz, l'électricité, la métallurgie, la filature, etc., même si l'État fait appel aux techniciens et aux ouvriers qui ont fait la fortune de l'industrie privée.

Jusqu'ici, on n'a connu l'État entrepreneur qu'en régime libéral, qui fait de lui un entrepreneur comme les autres, soumis aux exigences de l'équilibre comptable. Dunoyer, Bastiat, Leroy-Beaulieu, Yves Guyot, d'autres encore, se sont spécialisés dans la critique de l'État producteur, en dressant complaisamment la longue liste des erreurs qu'il a commises ; mais personne n'a encore eu ni le temps, ni le courage, de faire le total de celles à mettre au compte des entreprises privées. Quand un service public est monopolisé par des capitalistes, comme c'est le cas de l'eau, du gaz, de l'élec. tricité, des transports, etc., pourquoi la gestion de l'État deviendrait-elle vicieuse aussitôt qu'il a maintenu le même personnel en fonction ? On oublie que grandes banques, compagnies d'assurance, trusts, sont devenus de véritables administrations, avec cette différence que leur personnel y jouit de moins de sécurité que s'il émargeait au budget national. Quel inconvénient à ce que leurs bénéfices soient versés à la collectivité, ou aux usagers sous forme d'une baisse de tarifs ? Prétendre que l'État ne sait pas faire de bénéfices, c'est oublier que la Russie des tsars vendait l'alcool au détail et savait en retirer d'énormes profits. Exigerait-on que l'État en réalisât là où l'entreprise privée n'en dégage qu'à force de subventions et de garantie d'intérêts, et en mettant souvent son déficit à la charge de la collectivité ?

La gestion de l'État n'a pas toujours été aussi déplorable qu'on le dit. Quand la France construisit ses voies ferrées, les capitalistes se disputèrent les réseaux les plus avantageux, et l'État prit celui dont personne ne voulait. Or, les chemins de fer de l'État servirent bientôt de modèle aux autres compagnies. Si notre pays a conservé une bonne partie de son domaine forestier, on le doit aux fonctionnaires des Eaux et Forêts qui surent l'administrer avec tant de sage vigilance, qu'ils réussirent souvent à fertiliser la roche nue. Et que d'autres exemples il serait facile de

citer ! Si l'on conçoit sans peine la défiance que l'État inspire aux bénéficiaires de la rareté, on s'explique moins de voir tant de consommateurs la partager. Elle est probablement fondée sur l'expérience, ancienne et douloureuse, des exactions dont ils ont été les victimes résignées ; car le vulgaire voit toujours l'État sous la forme des agents du fisc, pour, suivant impitoyablement la rentrée des impôts jusque dans le foyer familial. Il est certain que l'État, tel que l'a façonné le libéralisme économique, a toujours été dur aux pauvres gens. C'est que, comme le commun des mortels, il ne peut vivre sans argent. — Où le prend-il ? — Dans la poche des contribuables dont il ampute le revenu d'une fraction importante, soit directement sur son montant, soit indirectement chaque fois qu'il se dépense. Cependant, si l'État est assujéti à l'équilibre comptable, aucun tribunal ne le déclare en faillite quand ses dépenses excèdent ses recettes. À dire le vrai, il ne cesse jamais ses paiements, car, après avoir haussé au maximum tous les impôts et emprunté de force les disponibilités du public, il lui reste l'ultime ressource de faire de l'inflation monétaire, ce qui n'est qu'un nouvel impôt sur la dépense, perçu cette fois par les commerçants.

Tous les gouvernements étant aujourd'hui réduits à cette extrémité, nous oublierons sans inconvénient les savantes dissertations de MM. Stourm, Leroy-Beaulieu, de Greef et leurs disciples, dont les chaires d'économie politique retentissent encore. Pourquoi rechercher la nature du droit qu'a l'État de réclamer sa quote-part du revenu national, et même s'il a le droit de fixer cette quote-part en prélevant des impôts à sa guise ? En réalité, l'impôt n'est qu'une survivance du tribut que le vaincu payait au vainqueur. Il n'a donc jamais été bien accueilli par ceux qui avaient déjà beaucoup de peine à gagner leur vie. L'Histoire le prouve surabondamment.

Sans remonter à l'Évangile, qui met tout receveur des deniers au rang des païens et lui interdit l'entrée de l'église, il faut reconnaître que, déjà, dans les dernières années de l'Empire romain, les impôts étaient exorbitants. Les Gaulois payaient la *capitation* (chaque *caput* devant acquitter vingt-cinq pièces d'or tous les ans), sans compter de nombreuses prestations en nature aux gouverneurs des provinces. De plus, ils

acquittaient des droits sur le métier qu'ils exerçaient et un impôt exceptionnel à l'avènement de chaque empereur. Ces exactions provoquèrent des séditions, dans le genre de celle des Bagaudes, qui furent cruellement réprimées.

Sous les Francs, ces impôts réapparurent sous des noms différents. L'administration financière, se confondant avec l'administration civile, comtes, ducs, centeniers, dizainiers et autres chefs, percevaient des taxes toujours plus nombreuses et aussi pénibles à acquitter que précédemment. Charlemagne rétablit même l'impôt territorial sous le nom de dîme, tandis qu'il en créait un autre sous le nom d'*hériban*, qu'on percevait pour l'entretien des armées.

Sous le régime féodal, les impôts croissent de plus belle. Cette fois, ce sont baillis, sénéchaux, vicomtes et prévôts qui les font rentrer, en partie au nom du roi. On paie les *aides* en cas de guerre, à l'avènement du seigneur, quand le roi marie son fils ou l'arme chevalier, ou quand lui-même est prisonnier. Philippe-le-Bel trouva le moyen d'augmenter encore les charges existantes et d'en imaginer de nouvelles, ce qui ne l'empêchait pas de confisquer les biens des juifs et des banquiers, ni de recourir aussi à d'autres expédients. Avec François I^{er}, les impôts enflent dans une proportion effarante : ce monarque augmente la taille, double la gabelle, s'empare en Italie de l'impôt immoral de la loterie par lequel l'État spéculait sur la folle avidité des peuples.

Mais, sous Henri II, voilà que certains privilégiés parviennent à se soustraire à la taille devenue ainsi plus onéreuse pour le peuple. Alors on ne trouve rien de mieux que de l'augmenter du *tailion*. Rappelons comment Erasme dénonçait tous les abus en écrivant dans ses *Adages* :

Autrefois, du temps même des Tyrans, mais c'étaient alors des Tyrans qui ne savaient pas bien leur métier, des Tyrans encore novices, tout était commun : la mer, les eaux, les routes, la chasse. Mais, de nos jours, une petite minorité d'aristocrates, quidam optimates, comme s'ils étaient les seuls hommes, ou plutôt comme s'ils étaient des Dieux, s'arrogent sur tout un droit léonin. On paie pour entrer dans un port ; on paie pour passer un pont ; on paie pour traverser un fleuve... et qu'est-ce que tous ces impôts en

comparaison de ceux qui ne semblent avoir pour objet que de rogner la nourriture du peuple ? Interdiction de rentrer son blé si d'abord on n'acquitte la dîme, et de le moudre et d'en faire du pain. Interdiction de rentrer ton vin dans ta cave si tu ne commences pas par en donner la moitié ou pour le moins le quart, à ces monstrueuses harpies. Il y a des contrées où la bière doit payer au seigneur du lieu plus de moitié de sa valeur. On ne vend pas un cheval sans que le fisc intervienne ; on ne tue pas un bœuf sans qu'il ne réclame sa part. Aux environs de Bologne, à l'époque où le pape Jules II venait de se rendre maître de la ville, je me rappelle avoir vu de misérables laboureurs, dont toute la fortune consistait en deux boeufs, deux boeufs dont le travail ne suffisait pas à nourrir une famille, et qui n'en devaient pas moins acquitter un ducat par bouf. En d'autres endroits, on ne peut même pas se marier sans payer quelqu'un...

Mais à quoi bon poursuivre ? Quelle éloquence ne serait au-dessous de cette rapacité ? Il n'y a rien dont ils n'aient trouvé le moyen d'extraire de l'argent. Leurs exigences n'ont ni mesure ni terme ; c'est tous les jours qu'ils inventent quelque moyen nouveau d'exploiter le miséreux, et si les circonstances les ont obligés d'établir quelque impôt, ce qu'on n'a jamais vu, c'est qu'ils y aient renoncé.

Et comme l'Église en perçoit d'autres de son côté, Erasme la gratifie de quelques invectives :

Et les prêtres ; des prêtres du Christ, quelles tragédies ne soulèveraient-ils pas pour défendre leurs dîmes ? Pas d'argent, pas de baptême ; on ne devient chrétien qu'à prix d'argent ; on ne franchit qu'à prix d'argent les portes de l'Église. Point d'argent, point de mariage, et point de confession. Les cérémonies du culte sont une marchandise, et ni on ne chante gratis, ni on ne prie gratis, ni on ne bénit gratis. On ne consacre sans argent ni un calice, ni un coin de terre...

Et, en vérité, que pourrait-il y avoir de gratuit dans une Église où il faut payer jusqu'à sa sépulture ? Chez les païens, les pauvres diables avaient au moins la fosse commune et il ne leur en coûtait rien de s'y faire jeter. Parmi les chrétiens, il nous faut acheter à un prêtre le coin de terre où nous dormirons, et la dimension s'en mesure au prix...

Ô honte ! et ce dernier service, pour lequel il serait déjà monstrueux d'exiger de l'argent, ils le revendiquent comme un droit et Dieu seul pourrait dire avec quelle férocité !

Comme on le voit, les dirigeants se sont toujours fort bien entendus à pressurer les malheureux ; mais est-ce évitable en économie de rareté ?

Bien que Sully et Colbert aient tenté des réformes pour asseoir plus équitablement les impôts, on n'a jamais cessé de se plaindre de l'arbitraire qui les multipliait et en faisait varier le taux, et aussi que des exemptions en déchargeaient les privilégiés pour rendre plus pesant le fardeau des pauvres gens. Sous l'ancien régime, la noblesse prétendit remplacer certains impôts par les services qu'elle rendait, et le clergé par ses prières. Quant au mode de perception, on n'avait rien imaginé qui pût mieux justifier le mécontentement général : Catherine de Médicis avait importé d'Italie l'usage de vendre les revenus de l'État à des partisans, qui en faisaient ainsi l'escompte ; et Sully découvrit, en 1596, que sur 150 millions qu'on levait sur le peuple, 30 seulement entraient dans le Trésor royal. Bientôt on *afferma* les impôts, ce qui permettait de prélever des recettes beaucoup plus fortes que celles que les maltotiers, partisans et traitants, versaient au Trésor. Et pour forcer les récalcitrants, on en arriva à mettre en pratique les principes de la solidarité des contribuables. À certain moment, ces malheureux élurent un chef qu'ils appelèrent *Jean-va-nu-pieds* pour symboliser leur misère ; et on se souvient peut-être qu'en 1639, ils se retranchèrent à Avranches où le fameux colonel Gassion enleva les barricades, prit ou tua tout ce qui était derrière. À la veille de la Révolution, 60 fermiers généraux avaient l'exploitation des gabelles, le monopole des tabacs, les octrois de Paris, etc. Ils s'entendaient avec des croupiers qui avançaient les fonds pour participer aux bénéfices. On sait la grande influence qu'exerçait l'association des fermiers généraux grâce à ses richesses : Necker lui-même ne réussit qu'imparfaitement à réfréner ses excès⁹.

De nos jours, les sources où s'alimente le revenu public portent des noms différents, mais qui oserait prétendre que la charge du contribuable en est allégée ? Le fisc a acquis de l'expérience et de la dextérité depuis qu'il

a fait appel à l'ingéniosité des Inspecteurs des Finances, dont l'art consiste à tirer de l'oie plus de plumes que de cris.

Un beau jour cependant, le contribuable éleva la voix. Puisque vous me prenez mon argent, dit-il, je veux savoir ce que vous en faites. La première conquête de la bourgeoisie fut de faire reconnaître que les impôts seraient fixés par les citoyens, décidant ainsi de la part qu'ils abandonneraient à l'État. Depuis lors, il est de droit public, dans les pays civilisés, que les sujets ou les citoyens consentent à la levée des impôts. Mais ce principe a été perdu de vue dans les pays totalitaires et depuis notre révolution nationale. On est donc surpris que certains professeurs s'entêtent à se demander, si l'abandon que le contribuable fait à l'État d'une partie de son revenu est le prix des services qu'il lui rend, ou si c'est une prime d'assurance contre les risques de subversion sociale, ou, plus simplement encore, une cotisation à quelque grande société de secours mutuel. Constatons que l'État prélève l'archi-maximum sur le revenu national, et que ce maximum ne couvre plus qu'une faible partie de ses dépenses.

L'État capitaliste a toujours favorisé les producteurs dont il est l'émanation, sans quoi, grâce à l'impôt, il aurait pu jouer le rôle de répartiteur du revenu national, et corriger les injustices sociales. Mais pourquoi l'État prendrait-il l'intérêt du consommateur ? Ce serait une attitude inconcevable en régime de rareté. *L'État*, disait Adam Smith, père de l'économie libérale, *est en réalité institué pour la défense de ceux qui possèdent quelque chose contre ceux qui ne possèdent rien*. Or, ceux qui possèdent quelque chose voulant que ce quelque chose conserve sa valeur, il faut donc qu'il reste rare. Et cette préoccupation inspire toute la politique protectionniste qui, nous l'avons vu, n'a pour objet que de prélever sur les pauvres pour mieux doter les riches. On doit reconnaître aussi que les actes de l'État capitaliste s'inspirent souvent de l'esprit mercantile le plus vil. C'est ainsi que les princes d'autrefois étaient dans l'usage de *vendre* des villes et des provinces quand ils avaient besoin d'argent, comme aujourd'hui on vend sa terre ou sa maison. En 1512, Louis XII, manquant de ressources pour soutenir la guerre avec l'Italie, ne trouva rien de mieux que de vendre quelques offices de finances et même

quelques offices de judicature. Son successeur, François I^{er}, en fit un abus odieux en livrant au plus offrant des fonctions qui demandent autant de science que de conscience. Et si le Prince *vendait* les charges, les emplois et les revenus de l'État, l'Église *vendait* les reliques, les dispenses, les indulgences et les bénéfices. Certes, le Chancelier de l'Hôpital accompagna plus tard la vénalité des charges de conditions de moralité et de capacité, mais ces charges n'en devinrent pas moins héréditaires quand le propriétaire acquittait l'impôt de la Paulette. Henri IV autorisa même les héritiers à désigner le successeur. Comme de juste, on ne tarda pas à créer des charges inutiles afin d'augmenter les recettes du Trésor. On imagina bientôt des charges de crieurs héréditaires d'enterrement, de vendeurs d'huîtres, de contrôleurs-visiteurs des suifs, de contrôleur des perruques, etc. La vénalité atteignit aussi les charges militaires, et l'on *vendait* un régiment en stipulant un *débit* comme pour une vente ordinaire.

On se rappelle peut-être que, il y a quelques années, d'actives campagnes de presse furent entreprises pour décider l'État à vendre ses monopoles. M. Poincaré accepta de céder celui des allumettes au Suédois Krüger, qui daignait nous consentir un prêt en devises étrangères, car cet habile homme prêtait de l'argent à tous les gouvernements, après l'avoir emprunté à leurs ressortissants chez qui il plaçait de fausses obligations.

À toutes les époques, les gouvernements aux abois et sans scrupules ont fait appel aux ressources honteuses du jeu.

Mais, ce qui caractérise peut-être le mieux l'État capitaliste, c'est son impuissance quand l'intérêt général est en jeu. Il ne peut rien sans *crédits*, ce qui signifie qu'il doit disposer des sommes nécessaires à l'exécution de tout ce qu'il veut entreprendre. Comme il ne peut donner plus qu'il ne reçoit, les œuvres les plus utiles et les plus urgentes sont indéfiniment ajournées sous prétexte que la colonne des dépenses atteint déjà la hauteur de celle des recettes. C'est ce qui explique que les îlots insalubres soient toujours debout, les malheureux sans abri, que l'abord des villes reste repoussant, etc. Survient-il quelque cataclysme plongeant des milliers de familles dans la détresse, l'État capitaliste tend la main, on autorise des sauteries ou des tombolas pour venir en aide aux sinistrés.

Dans sa dernière phase, le rôle de l'État capitaliste a grandi considérablement puisqu'il est obligé de prendre le libéralisme en tutelle. Bien entendu, s'il équilibre encore son budget, c'est grâce à des jeux d'écritures, consistant à inscrire dans des budgets annexes, additionnels, provisoires, complémentaires, spéciaux, extraordinaires, on dit encore de défense nationale, toutes les dépenses pour lesquelles il n'existe plus de recettes correspondantes. Les économistes classiques blâment ces errements sans se douter que si le hasard voulait qu'un État moderne réussit à équilibrer ses comptes, cet événement provoquerait l'effondrement définitif de la grande majorité des entreprises privées. On peut même affirmer que plus le déficit augmente, moins les affaires vont mal ; car si l'État crée chaque année des milliers d'emplois, c'est pour assurer un revenu aux milliers de gens que le secteur privé a éliminé. En somme, son déficit augmente dans la mesure où l'économie a besoin d'être subventionnée.

On assiste ainsi à une évolution de l'État correspondant au passage de l'économie de la rareté à celle de l'abondance. Cette transformation est même si complète, que si l'on continue à l'appeler État, c'est faute d'un nom qui lui conviendrait mieux, car il n'a plus rien de commun avec l'État tel que le libéralisme l'avait façonné.

En régime d'abondance, l'État devient *utilitaire*. Dès que la production spontanée ne peut plus dégager de profit, elle s'arrête ; et l'État doit s'agréger les moyens de production pour les mettre en œuvre dans l'intérêt général.

Pour l'exécution d'un plan de production destiné à satisfaire les besoins *réels*, l'État exigera des hommes valides leur quote-part de travail sous forme de service social. N'a-t-il pas eu de tout temps le droit d'exiger du travail, comme tous les genres de services, pour la grande cause de l'utilité publique ? *Produire au maximum* deviendra ainsi une fonction publique.

Mais après avoir assumé la création des richesses, l'État devra présider à leur distribution. À cet effet, la production annuelle, diminuée des réserves correspondant à l'entretien de l'équipement national, comme

aussi des marges de sécurité pour l'avenir, fera l'objet d'une évaluation conventionnelle permettant de déterminer le revenu national. Celui-ci sera entièrement réparti aux ressortissants sous forme d'un revenu viager dont l'importance variera avec l'âge du bénéficiaire.

Pour cette répartition, l'État créera une monnaie qui, cessant d'être circulante, sera gagée sur la production elle-même dont elle assurera le passage à la consommation.

Cette économie nouvelle fonctionnera sans impôts. Pourquoi l'État prélèverait-il ses ressources sur celles de ses ressortissants ? Disposant de l'ensemble du revenu national, il en affectera une partie à l'administration de la production et aux frais généraux de la nation. Ainsi le revenu viager servi aux ressortissants ne comportera aucune retenue.

Pour la même raison, l'État ne manquera jamais de *crédits* parce que les crédits ne seront plus nécessaires. Que survienne un cataclysme ou que des travaux d'utilité publique s'imposent d'urgence, il ne s'agira pour l'État que de faire face à une production exceptionnelle. Mais nous en parlerons plus loin lorsque nous étudierons l'économie de l'abondance.

Ces quelques observations permettent de voir la différence profonde existant entre l'État en régime de rareté, et l'État en régime d'abondance. Le premier avait théoriquement pour fonction d'être l'arbitre entre les classes sociales, et l'eût été, en fait, si l'équilibre avait été possible entre elles. Cet équilibre étant impossible, l'État capitaliste devenait fatalement l'instrument de la classe la plus riche, pour pressurer les classes les plus pauvres et conserver ainsi ses privilèges. En régime d'abondance, au contraire, l'État devient l'expression réelle de l'intérêt général car les classes sociales n'existent plus.

On objecte que cette économie nouvelle ne peut exister sans une énorme bureaucratie. Cette assimilation des fonctionnaires et des bureaucrates est une confusion qu'affectionnent les bénéficiaires de la rareté pour qui les deux termes sont synonymes. Même en partageant cette erreur, on doit remarquer que cette énorme bureaucratie sera cependant inférieure aux centaines de milliers de petites bureaucraties actuelles, puisqu'il en existe une dans toutes les entreprises privées. Du moment que

les entreprises fusionnent pour diminuer le poids de leurs bureaucraties individuelles, on voit mal pourquoi la fusion de toutes les entreprises donnerait un résultat inverse.

Depuis des années, on cherche à *rationaliser* la production privée avec l'unique souci de sauvegarder un profit qui s'évanouit un peu plus à chaque nouvel effort de rationalisation. Qui ne voit que le dernier mot de cette politique ne peut être que l'économie de l'abondance ?

Chapitre 20

*Des crises économiques. — Sont-elles périodiques ?
— La loi de Jean-Baptiste Say sur les débouchés.
— Prospérité et dépression capitalistes. — Explication des
crises. — Des destructions sont aujourd'hui nécessaires pour
ranimer les échanges.*

Après avoir examiné les rouages dont l'automatisme devrait théoriquement assurer le bon fonctionnement de la *production spontanée* — nouveau terme qui désigne maintenant le libéralisme — il reste à parler des crises, c'est-à-dire des périodes où ce rétablissement automatique de l'équilibre ne se réalise pas. Nous abordons le chapitre le plus passionnant peut-être de l'économie classique, celui qui a permis aux orthodoxes d'entasser volumes sur volumes.

Pour eux, les crises apparaissent comme des maladies de l'organisme économique. Localisées à un pays déterminé, ou s'étendant comme une épidémie au monde entier, elles présenteraient un caractère périodique. En bref, ce sont des fatalités qui frappent les collectivités, comme les fatalités physiologiques frappent les individus.

Ceci surprend déjà. En effet, si le libéralisme économique est un régime que des lois naturelles font fonctionner automatiquement, pourquoi ces ruptures d'équilibre se traduisant par des pannes presque régulières ? Ces lois naturelles qui, brusquement, cessent de s'imposer, participeraient-elles de la nature des miracles ?

Stanley Jevons, le premier, répondit à cette question. Ayant interrogé le ciel, il se rappela que le soleil souffrait de tâches périodiques apparaissant à peu près tous les dix ans. Or, pendant le XIX^e siècle, des crises économiques avaient éclaté en 1815, 1827, 1836, 1847, 1857, 1866, 1863, enfin en 1822, année où cet éminent économiste avait lui-même

gagné le ciel. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour rapprocher la cause et l'effet. N'était-il pas clair comme eau de roche, que puisque les variations dans l'intensité du rayonnement solaire produisent ici-bas de bonnes et de mauvaises récoltes, elles doivent provoquer également les crises cycliques ? Restait à savoir si ce sont les bonnes ou les mauvaises récoltes qui en portaient la responsabilité. Stanley Jevons opina pour les mauvaises. Mais que dirait-il aujourd'hui que, par un nouveau coup du sort, ce sont les bonnes ?

Quoi qu'il en soit, cette thèse folâtre a beaucoup séduit. Jevons fils expliqua, sans sourire, que chaleur solaire et activité industrielle étaient étroitement et solidement liées. Ce diagnostic fut confirmé par les Américains qui y ajoutèrent la pluie et la sécheresse ; enfin la doctrine nouvelle fut perfectionnée par un économiste belge, qui fit de plus intervenir la révolution décrite par la terre autour du soleil.

On abandonna pourtant ces spéculations astronomiques pour des considérations plus modestes. En 1895, l'économiste allemand Bergmann dénombrait 230 causes des crises. Depuis lors, on en imagina d'autres encore.

Quittons momentanément cette recherche pour l'étude de la maladie. Quels en sont les symptômes ?

Une commission officielle, chargée par le gouvernement français de dresser, en 1908, les indices des crises économiques, en découvrit 108, dont 8 seulement furent retenus ; les voici :

L'augmentation du chômage, le mouvement des prix, le prix de la fonte, la consommation de la houille, le mouvement des escomptes de la Banque de France, le mouvement de l'encaisse métallique, le trafic ferroviaire, le mouvement du commerce extérieur.

Le lecteur est trop averti pour ne pas voir que plusieurs de ces phénomènes font double emploi ; bien mieux, il sait qu'ils ont tous pour origine le ralentissement des échanges. Bornons-nous donc à rappeler qu'on est d'accord pour reconnaître les crises à trois signes précurseurs : la hausse des prix, la hausse des actions en Bourse, la hausse des salaires. Mais ces manifestations sont éphémères, car, brusquement, la crise éclate

et ces mouvements changent de sens : les prix et le cours des actions s'effondrent, les salaires en font autant à la suite d'un brutal accroissement du chômage. Ainsi donc, le passage de l'état d'activité à l'état de dépression marque le début de la crise. Elle dure quelques mois ou quelques années, puis, si on laisse les choses s'engrener, comme le veulent les abstentionnistes, l'économie, un beau matin, entre en convalescence : le cours des actions se stabilise puis remonte ; les prix grimpent ; enfin, petit à petit, le chômage se résorbe ; bref, tout redevient pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'à la crise suivante.

Pendant, si l'on s'enquiert de la cause profonde de ces perturbations chroniques, les auteurs classiques s'entendent à peu près tous pour dénoncer la *surproduction*. Sur ce chapitre, ils sont intarissables. Ils expliquent que l'appât du profit, incitant toujours à produire davantage, la production finit par dépasser la faculté d'absorption du marché. En conséquence, les produits fabriqués s'accumulent et on ne peut liquider ces stocks que grâce à une baisse générale des prix. Mais avant de s'y résigner, que font les producteurs ? N'ayant pu vendre toute leur production, leur trésorerie est gênée : les voici contraints de recourir à l'escompte de leurs effets de commerce et de vendre les titres de leur portefeuille : d'où hausse du taux d'escompte et baisse des valeurs en Bourse. L'argent devient rare au moment précis où les marchandises abondent. Ce qui oblige les producteurs sans trésorerie à déposer leur bilan, et les ouvriers à s'inscrire au chômage.

De la description classique de cette maladie de l'organisme social retenons ceci : *c'est que si l'on réussissait à vendre tout ce que l'on produit, il n'y aurait jamais de crise*. Et qu'on ne dise pas que les stocks invendus apparaissent parce que les besoins sont satisfaits. Il suffit de distribuer gratuitement les marchandises pour constater qu'on se bat pour s'en emparer. Il n'existe donc pas 230 causes de crises, mais une seule : l'insuffisance du pouvoir d'achat des consommateurs.

Et le remède ? À la vérité, les orthodoxes n'en connaissent pas. Puisque la maladie provient d'excès commis dans la production, il n'y a qu'à laisser faire les lois naturelles. Tout au plus peut-on agir sur le crédit en élevant le taux d'escompte de la Banque d'émission. En somme, pour

reprendre la comparaison avec le corps humain, l'économie souffre d'une simple indigestion. Après chaque débâcle, quelques concurrents ayant été éliminés, l'industrie répare ses pertes, reconstitue ses réserves, renouvelle son outillage en vue de nouveaux besoins à satisfaire, etc. N'est-ce pas la preuve qu'il n'y avait qu'à laisser faire ?

Ce robuste optimisme prend sa source dans la fameuse *loi des débouchés*, due à la sagacité de Jean-Baptiste Say. Depuis qu'elle est devenue le credo des économistes officiels, elle a hermétiquement bouché leur horizon. Son auteur n'avait-il pas modestement affirmé qu'elle changerait la politique du monde ?

Voici comment on peut la formuler : chaque produit trouve d'autant plus de débouchés qu'il y a plus grande variété et abondance d'autres produits. Autrement dit : les crises ne peuvent être que momentanées ; elles n'affectent qu'un secteur de l'économie. Gide a même écrit qu'il n'y avait *pas une chance sur un million* pour qu'il y ait surproduction générale, tant cette hypothèse lui paraissait absurde.

Ceci admis, il est clair que s'il y a surproduction et mévente dans un secteur industriel, il n'y a qu'à créer une surproduction dans quelque autre secteur. Pourquoi ? Parce que, comme dans le troc, les marchandises s'échangent contre d'autres marchandises : la monnaie ne joue que le rôle d'intermédiaire. Ainsi toute marchandise apparaissant sur un marché constitue un débouché nouveau. Et puisque le débit d'une marchandise n'est jamais plus favorisé que par la production d'une autre, plus on produira de choses variées, mieux on les vendra. Le libéralisme économique est ainsi sûr de durer aussi longtemps que le monde, car pourquoi terminerait-il sa carrière tant que le dernier des Patagons n'aura pas donné cent millions de dot à chacune de ses filles, pour lui permettre d'épouser le fils d'un Esquimau plus opulent encore ?

Devant perspective aussi réjouissante, les orthodoxes ne se demandèrent jamais si vraiment les produits s'échangent spontanément contre d'autres produits. À y regarder d'un peu plus près, ils n'eussent jamais vu, sur un marché, un stock de piano à queue s'en aller remplacer automatiquement un stock de soutien-gorges. Jean-Baptiste Say avait

simplement oublié de faire intervenir les humains dans son raisonnement. Sans doute, tant qu'ils ont quelque chose à échanger, ils ne manquent jamais de le faire pour se procurer ce qui leur manque ; mais quand ils ne possèdent rien ? Que peut échanger un chômeur ou un patron ruiné ? Tant que chacun trouve place dans le circuit des échanges, la loi des débouchés est vraie, à condition toutefois que la production croisse simultanément et raisonnablement dans tous les secteurs ; mais dès qu'une partie importante de la population se trouve exclue du circuit des échanges, les stocks s'entassent inutiles à côté de besoins insatisfaits. Et la crise, au lieu de passer, s'aggrave.

La loi des débouchés ne joue plus pour les matières premières, quand les pays qui les détiennent n'ont rien à acheter aux pays qui en manquent. Ici encore, les échanges sont devenus impraticables.

Malheureusement, la loi des débouchés fait partie intégrante de la doctrine officielle ; les économistes classiques jurent par Jean-Baptiste Say comme les scolastiques par Aristote, et les jansenistes par Saint-Augustin.

On ne s'étonnera donc pas que nos Messieurs ne se soient jamais sérieusement inquiétés des crises. Dans leur langage, ils distinguent les *périodes de prospérité* et les *périodes de dépression*, et ces dernières correspondent aux crises. C'est un moyen élégant de rattacher l'économie, politique à l'Écriture Sainte qui parle déjà des vaches grasses et des vaches maigres, et d'affirmer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, alors que tout périt et se renouvelle dans la nature.

Des périodes de prospérité ? C'est oublier qu'elles n'ont jamais existé que pour les gens riches. Comment la grande masse des consommateurs pourrait-elle prendre sa part d'une prospérité s'exprimant par la hausse des prix et celle des valeurs de Bourse ? Les statistiques américaines montrent que, lors de la plus grande prospérité capitaliste, allant de 1919 à 1929, c'est à peine si 2 % de la population des États-Unis a pu acheter des articles de luxe, et 8 % des articles de demi-luxe. Au même moment, ces pays prospères comptaient des millions de gens qui ne connaissaient ni repos, ni joie sur la terre. Au cours de cette euphorie, le nombre des taudis froids, humides et nauséabonds, n'a jamais diminué ;

les soupes populaires et les asiles de nuit n'ont jamais été plus achalandés. Une statistique nous dit qu'à Londres, le nombre des suicides, provoqués par l'excès de misère, n'est jamais descendu au-dessous de 2.700 chaque année, même au temps où la plus folle prospérité battait son plein. Puisque les peuples ont toujours souffert de *sous-consommation*, pourquoi parler de *surproduction* ?

Rien de ceci ne surprend cependant un économiste classique. Un jeune agrégé affirme, sans sourciller, que c'est même un bien, car l'inégalité si choquante des revenus entraîne de la diversité dans la structure industrielle du pays. Il explique que si les gens riches épargnent trop, l'industrie s'empresse de s'orienter vers l'outillage, en sorte que cette épargne sert à la consommation des ouvriers qui fabriquent ces outillages. On répond que les capitalistes, n'ayant pas fait d'études transcendantes, préfèrent s'abstenir quand ils s'aperçoivent que les nouveaux investissements ne sont plus rentables. On leur reproche alors de thésauriser mais sans préciser jamais où finit l'épargne et où commence la thésaurisation.

Ne serait-il pas plus sage d'expliquer pourquoi la prospérité ne dure pas indéfiniment ? Serait-ce, qu'au moment où elle coule à pleins bords, les moyens de production sont encore insuffisants pour satisfaire tous les besoins ? À cette question, les statistiques répondent négativement en révélant un fait effarant : à savoir que la moitié à peine de la capacité de production des États-Unis était utilisée pendant les périodes les plus prospères de leur histoire ; et cette proportion tombait au-dessous de 25 % dans les périodes de dépression. Comme le même phénomène s'observe dans tous les pays fortement industrialisés, c'est dire que si leur outillage fonctionnait à plein rendement, la production croîtrait de 50 à 75 %.

Ainsi la pauvreté de tant de familles ne tient donc plus à la faiblesse de nos moyens de production ? Serait-ce alors de gaieté de cœur qu'on laisse improductive une proportion aussi forte des moyens dont on dispose ? Nullement, c'est parce que ces produits supplémentaires ne seraient pas *vendus*. N'est-ce pas la preuve que le régime capitaliste est aujourd'hui incapable de distribuer les richesses qu'il pourrait produire ? Et on ne saurait trop répéter que les producteurs ne peuvent connaître que les

consommateurs *solvables*, car ce sont eux qui remboursent, de leur argent, les frais dont la production a été l'occasion, plus un bénéfice sans l'appât duquel les producteurs n'eussent rien entrepris.

On ne saurait non plus trop insister sur ce point, puisqu'il explique les crises :

Oui, la production solvabilise les consommateurs, mais lesquels ?

— Exclusivement ceux qui lui fournissent du travail et des capitaux.

— Comment les solvabilise-t-elle ? — En leur distribuant l'argent qui a été dépensé pour produire ; en sorte que les revenus des consommateurs ne sont presque toujours que la contrepartie des frais que la production a coûtés. Et les consommateurs se servant de leurs revenus pour acheter les produits créés, l'argent sorti de la caisse des producteurs y rentre pour servir à une production nouvelle.

Une remarque vient aussitôt à l'esprit : si, par la vente de leurs produits, les producteurs ne récupèrent que l'argent dépensé, comment réalisent-ils du profit ?

Ils n'en réaliseraient point dans une économie *statique* aux antipodes du libéralisme. Elle exigerait, en effet, des conditions comme celles-ci : 1° tous les consommateurs, sans exception, devraient prendre part à la production, ce qui signifie que tout revenu s'inscrirait dans un prix de revient ; 2° chaque consommateur dépenserait intégralement son revenu, donc défendrait d'épargner pour consommer plus tard, ou de s'endetter pour consommer plus tôt ; 3° production et consommation ne seraient pas libres puisque chaque produit devrait trouver acquéreur ; 4° les produits seraient tous tarifés, ce qui exclut la concurrence soit entre producteurs, soit entre consommateurs ; 5° on ne procéderait à aucun investissement nouveau, etc.

Dans cette hypothèse, le prix de vente serait égal au prix de revient et le producteur ne réaliserait aucun profit.

Mais, dans une économie *dynamique* comme le libéralisme, les choses se passent autrement :

De la masse des revenus issus de la production, chaque producteur s'efforce de retirer plus que sa mise. Il cherche à vendre ses produits à un

prix plus élevé que leur coût de production, car c'est cette différence qui constituera son profit¹⁰. Comme il ne peut y avoir évidemment de profits pour tout le monde, la compétition s'exerce entre les producteurs, et *s'il y a des gagnants, c'est parce qu'il y a des perdants*. Or, le gagnant doit avoir produit à meilleur compte que ses concurrents. Il ne peut y réussir qu'en économisant du travail humain, c'est-à-dire soit en payant le travail au-dessous de sa valeur, soit en faisant appel au progrès technique. Le résultat est infaillible : il augmente la production mais en solvabilisant moins de consommateurs¹¹.

L'offre de marchandises devient ainsi supérieure à la demande solvable, et, quand l'écart est trop grand, la crise éclate.

Comment peut-elle se dénouer ?

Par l'augmentation de la capacité d'achat des consommateurs. Mais cette dernière prenant toujours sa source dans la production, le problème est de trouver une production *extraordinaire*, créant l'appoint de revenus que réclame le marché, tout en se gardant d'encombrer celui-ci de nouveaux produits.

À cet égard, c'est le profit qui, pendant longtemps, apporta cette solution, mais par une voie indirecte.

À qui va le profit ? En général, aux propriétaires des moyens de production qu'il enrichit car ils n'en utilisent qu'une partie pour leur consommation. Le reste fait boule de neige en accroissant leurs moyens de production, soit par une augmentation de l'outillage, soit par la création d'entreprises nouvelles. En s'investissant de la sorte, le profit solvabilise les travailleurs qui fabriqueront les outillages et édifieront les nouvelles usines. Ce sont ces consommateurs nouveaux qui viendront décongestionner le marché.

Après quoi, l'offre des marchandises augmentera derechef et la crise réapparaîtra.

Vue sous cet angle, l'histoire de l'économie mondiale, depuis l'ère de l'énergie, n'est qu'une succession de crises, à caractère cyclique mal défini, qui allèrent en s'aggravant, malgré toutes les mesures prises pour

les conjurer. Il n'est plus permis d'en douter quand on examine la courbe suivie par les prix depuis cent cinquante ans. C'est une succession de baisses provoquant les crises, entrecoupées de hausses déterminant les reprises.

Il ne faut plus partager aujourd'hui l'optimisme des orthodoxes pour qui les crises se dénouent naturellement. L'équilibre, en effet, ne peut se rétablir qu'en solvabilisant d'une manière ou d'une autre de nouveaux consommateurs. Mais entendons-nous bien : il ne s'agit pas de forcer la production dans un autre secteur, comme le voulait Jean-Baptiste Say, car la surproduction, ou plus exactement la mévente, existe désormais dans toutes les branches de l'activité ; il s'agit comme hier d'entreprendre une production créant des revenus *sans rien apporter sur le marché*. Comment y parvenir maintenant que les investissements nouveaux ne sont plus rentables et que le profit disparaît ?

La solution la plus classique est celle des grands travaux publics, car ils répondent à la condition de fournir du travail, donc des salaires et des profits, sans augmenter l'offre sur le marché. On les a entrepris sous forme de réseaux routiers et ferroviaires, de canaux, d'électrification des campagnes, etc. Il est arrivé que le même effet bienfaisant ait été provoqué par l'apparition d'une industrie nouvelle, à condition cependant qu'elle n'en ait pas fait disparaître une autre. Mais dans cet ordre d'idées, rien n'égale les catastrophes telles que vastes incendies, grandes inondations, tremblements de terre, etc., car elles obligent à *reconstruire*. Et, bien mieux encore, la guerre moderne, avec ses démolitions gigantesques, est considérée comme futur facteur de reprise en raison des profitables reconstructions qui suivront la fin des hostilités.

À cet égard, rien n'est plus tristement significatif que l'étude faite par la Cleveland Trust C^o sur l'activité industrielle des États-Unis entre les années 1790 et 1933. On y lit clairement que, depuis l'ère de l'énergie, l'activité économique ne s'est guère intensifiée qu'au cours de trois courtes périodes, baptisées périodes de grande prospérité par les orthodoxes. Elles vont de 1812 à 1814, de 1863 à 1864. enfin de 1919 à 1923. La première suit la guerre de l'Indépendance, la seconde celle de Sécession, la troisième la

première guerre mondiale. Cette seule constatation devrait interdire de confondre libéralisme économique et civilisation.

Chapitre 21

La crise de 1929 — Son caractère universel. — Mesures d'assainissement. — Lutte contre l'abondance. — Les armements massifs pour résorber le chômage. — Le capitalisme subventionné. — Le contrôle des changes. — Les monnaies à la dérive.

Sur le chapitre des destructions, la première guerre mondiale avait fait bonne mesure. Durant cinquante mois, l'artillerie des belligérants avait dévasté le nord et l'est de la France, une bonne partie de la Belgique et de la Pologne ; sur mer, des milliers de cargaisons avaient été envoyées par le fond ; enfin un prodigieux matériel de guerre, forgé par l'industrie de toute la planète, avait été anéanti sur les champs de bataille sous un déluge de munitions. Comme les stocks de matières premières et de produits manufacturés étaient presque partout épuisés, les orthodoxes auguraient qu'un siècle d'intense labeur suffirait à peine pour relever les ruines et reconstituer les richesses détruites. Toutes les conditions se trouvaient réunies pour que le monde des affaires escomptât une longue période de prospérité. Quelques économistes insinuaient que le temps des crises était révolu, le travail ne devant plus jamais manquer aux générations à venir. Une ombre au tableau : les pertes humaines avaient été si lourdes, qu'une grave crise de main-d'œuvre compromettrait peut-être ces gigantesques efforts. On trouve trace de cette préoccupation jusque chez d'éminents professeurs comme Charles Gide.

Or, dix ans à peine après le dernier coup de canon, non seulement les régions dévastées, entièrement reconstruites, étaient outillées pour produire beaucoup plus qu'auparavant, mais une nouvelle crise aux proportions inconnues déferlait déjà sur le monde. D'in vraisemblables stocks de marchandises de toute nature encombraient les marchés, et, comme on ne pouvait les vendre, elles provoquaient la chute verticale des

prix. Loin de manquer de main-d'œuvre, le monde civilisé comptait bientôt plus de 30 millions de travailleurs contraints de se croiser les bras. Chaque chômeur ayant en moyenne deux personnes à sa charge, c'était une masse de consommateurs égale à la population de la France et de l'Allemagne, qui, brusquement, se trouvaient retranchés du circuit des échanges. Et nos Messieurs, sans se concerter, prenaient aussitôt cette sous-consommation épouvantable pour une formidable crise de surproduction.

On se souvient que c'est aux États-Unis, la nation alors la plus industrialisée du globe, que la crise éclata comme un coup de tonnerre dans un ciel d'été. Le fameux krach de New-York, en novembre 1929, fut la conséquence d'une violente contraction du revenu national, dont l'effet avait été de réduire brutalement le volume habituel des affaires. On mesurait le cataclysme à la baisse de 30 % du cours de la laine et du coton, de 33 % de celui de la soie, du cuivre et de l'étain ; de 40 % du prix du caoutchouc et du zinc. Quelques jours plus tard, c'était l'effondrement du marché des céréales, du bétail, des fruits, du beurre, des œufs, du lait, etc., entraînant la faillite de 27 % des entreprises privées des États-Unis. Les statistiques prouvaient que le volume de la production avait diminué de 25 % dans l'industrie textile, de 30 % dans le bâtiment, de 50 % dans la métallurgie, et de 70 % dans l'automobile. Bref, on calcula que les pertes subies par les Américains dépassaient de beaucoup celles des capitalistes du monde entier lors de la révolution russe. Plus d'un millier de banques ayant déposé leur bilan, Roosevelt, appelé comme sauveur à la présidence des États-Unis, s'empressa de signer un décret moratoriant les dépôts de fonds, ce qui suspendait presque complètement la vie économique. Comme, au même moment, les banques américaines faisaient des efforts désespérés pour dénoncer leurs crédits et rapatrier les capitaux investis à l'étranger, la crise s'envenimait dans tous les pays qu'elle gagnait presque instantanément.

Si la France fut atteinte bonne dernière, c'est uniquement parce que la guerre avait détruit dix de ses plus riches départements, et que leur remise en état avait fourni l'appoint de pouvoir d'achat nécessaire à la prolongation de notre prospérité d'après-guerre. C'est à nos régions dévastées que nous devons de n'avoir été frappés par la crise mondiale

qu'avec deux ans de retard. André Tardieu avait même promis que nous y échapperions, grâce à sa politique de la *bonne humeur* et à la distribution des excédents budgétaires dont Chéron était si fier ! Mais, dès 1931, le retrait massif des capitaux étrangers, la fuite des touristes, nos stocks invendus de produits fabriqués, enfin nos récoltes *trop abondantes* provoquaient une telle débâcle boursière, que si Germain-Martin, alors ministre des Finances, n'avait pas fait passer illégalement 2 milliards de francs des Caisses du Trésor dans celles de la Banque Nationale de Crédit, nous n'évitons pas le moratoire. La défaillance de cette banque eut entraîné celle de beaucoup d'autres, avec des répercussions financières incalculables. Que le lecteur · veuille bien me croire sur parole : je tiens le fait de M. Germain-Martin lui-même.

En Allemagne, la crise sévissait beaucoup plus sévèrement. La défaite militaire avait apporté de dures restrictions alimentaires à une population que les réparations et la chute du mark avaient appauvrie encore. On estime qu'en deux ans les pertes financières de ce pays dépassèrent le chiffre astronomique des versements auquel le traité de Versailles l'avait condamné¹². Chez elle, aussi, la crise avait revêtu la forme d'une surproduction généralisée. À la suite de la baisse de la production et des prix, les revenus des classes moyennes et des ouvriers avaient considérablement diminué, rétrécissant ainsi sans cesse leur faculté de consommation, étendant et aggravant le désordre puisque le nombre des chômeurs dépassait bientôt le chiffre de six millions !

Mais rien ne vaut le témoignage de ceux qui ont vécu des heures aussi tragiques ; voici donc ce qu'on pouvait lire dans L'Illustration du 21 novembre 1931, sous la signature de M. Guglielmo Ferrero :

« Il y a quelques semaines, un des journaux les plus connus de l'Europe, publiait le récit d'une conversation qu'il avait eue avec le bourgmestre d'une des plus grandes villes d'Allemagne, personnage important, bourgeois cossu, appartenant à ces partis et à ces groupes sociaux qui se disent et se croient conservateurs. Voici, résumé en quelques lignes, ce que le bourgeois conservateur avait dit au journaliste :

« Pendant presque toute la guerre, j'ai été chargé de répartir les vivres disponibles parmi la population de cette ville. Tâche très pénible parce que je disposais de quantités insuffisantes même pour une consommation réduite. Mais ma fonction est encore plus pénible aujourd'hui. Dans cette ville, les magasins regorgent de charbon, de blé, de café, de sucre, de draps qu'on ne trouve pas à vendre. Il y a des milliers de chambres vides qui attendent en vain un locataire. Et il y a des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sans toit, affamés, qui vont dans quelques mois geler de froid. Or, je ne peux rien faire pour eux !

Et Ferrero ajoutait : *« Une société qui se perd dans de telles contradictions est condamnée. Je ne sais pas encore ce que nous pourrons mettre à sa place ; je cherche avec ardeur depuis quelque temps. Mais ce dont je suis sûr, c'est que rien ne pourra plus sauver le monde où nous vivons de la ruine qui le guette. »*

À la vérité, la ruine guettait notre régime économique et non le monde lui-même, car il est ridicule de s'estimer ruiné, cher Monsieur Ferrero, quand on possède trop de tout. Il existait, en effet, dans les magasins allemands, tout ce dont les chômeurs et leurs familles avaient besoin pour vivre. Personne, malheureusement, ne songea à leur fournir des produits, ce qui était possible ; on s'évertua, au contraire, à leur trouver du travail, ce qui n'était plus nécessaire. En fin de compte, on leur promit de l'espace vital en échange de leur sang.

L'exemple fourni par Ferrero prouve, une fois de plus, que si le capitalisme s'accommode assez mal de la pénurie, devant l'abondance il est comme une poule devant un couteau. L'abondance grippe le mécanisme de la distribution, et l'économie capitaliste tombe stupidement en panne.

On sait cependant qu'un phénomène aussi universel passa inaperçu des économistes orthodoxes. Treize années plus tard, M. Lescure, professeur à la Faculté de Droit de Paris affirmait encore, contre vents et marées, *que les difficultés qu'a traversées le capitalisme ne résultaient pas des tares ou imperfections ou du vieillissement du régime capitaliste. Elles n'étaient pas dues à une prétendue sous-consommation sociale*¹³.

Passons ; il n'y a pire sourd... Un homme sérieux ne s'y trompe pas ; une surproduction généralisée porte un seul nom dans toutes les langues : c'est l'abondance faisant son apparition dans les sociétés humaines. Non certes la surabondance illimitée, que feignent d'entendre certains professeurs qui font appel à de laborieux sophismes, mais l'abondance en puissance, à qui seule une transformation complète de notre régime social permettra de s'épanouir. Car la surproduction, loin d'affecter, comme autrefois et *cycliquement*, un ou plusieurs secteurs de l'économie, sévit maintenant indistinctement dans tous, y compris l'agriculture, où, disait-on, *un excès de produits ne se conçoit même pas !* Le chômage ne frappait donc plus les ouvriers d'une profession déterminée, mais ceux de tous les métiers, et s'étendait encore aux classes moyennes. Ainsi, là où l'on pointait les cartes de chômage, on coudoyait manœuvres, ouvriers qualifiés, employés de banque et de commerce, commis d'agents de change et de coulissiers, artistes, journalistes, ingénieurs, chimistes, professeurs, dactylos, secrétaires, et même d'anciens patrons ; au point que des hommes et des femmes, encore convenablement vêtus, se faisaient houspiller par des loqueteux ignorant que la misère d'aujourd'hui se présente sous des dehors encore sortables. Une foule aussi bigarrée n'apportait-elle pas la preuve qu'on licenciait partout et qu'on n'embauchait nulle part

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les incidences du cataclysme. On se bornera à signaler que tous les gouvernements de la terre furent impérieusement sommés d'intervenir sans retard. Il n'était vraiment plus question de *laisser faire*, et bien moins encore de *laisser passer*.

La production, ayant largement dépassé la capacité d'absorption des marchés, ne convenait-il pas de créer un supplément de pouvoir d'achat permettant de vendre cette production excédentaire ? Évidemment ; mais ce supplément pouvait-il être obtenu autrement qu'en détournant une partie de la production présente sur des objets ne venant jamais s'offrir sur les marchés ? On augmenterait ainsi la demande solvable sans faire croître parallèlement l'offre des marchandises. On croyait, sur la foi des économistes orthodoxes, que c'était le moyen infallible d'en terminer avec une crise cyclique plus profonde et plus tenace que ses

devancières. Malheureusement, la désorganisation de l'économie était cette fois si complète, qu'une tâche immédiate s'imposait : il fallait restaurer le profit et sauver ainsi les producteurs que la faillite guettait dans toutes les professions. Car la situation était partout celle décrite par Ferrero dans l'article cité plus haut : ici, des stocks de marchandises invendues, souvent périssables ; à côté, une masse d'hommes, de femmes et d'enfants manquant littéralement de tout ce dont les magasins étaient encombrés.

Les gouvernements n'avaient en somme que l'alternative : ou de ne pas intervenir, ce qui était conforme à l'économie classique ; ou d'acheter ces stocks pour les distribuer aux chômeurs et à leurs familles. C'était engager de lourdes dépenses irrécouvrables, mais on sauvait des millions de pauvres gens d'une misère imméritée.

Et cependant, sans se concerter et à l'unisson, les dirigeants trouvèrent une troisième solution : celle d'acheter les stocks et *de les détruire*, ce qui revenait à perdre beaucoup d'argent sans soulager une seule détresse. Cette opération inhumaine fut présentée sous le nom *d'assainissement* des marchés. Assainir, c'est rendre sain. On rendait sains les marchés en les débarrassant de l'abondance qui tue le profit. Mais, comme on ne pouvait courir le risque de voir cent millions d'êtres humains s'abandonner au désespoir, les gouvernements allouèrent bientôt des allocations de chômage. N'était-ce pas grever leur budget de nouvelles dépenses irrécouvrables ? Oui, sans doute, mais les producteurs n'y firent que peu d'opposition, car la vente aux chômeurs, se faisant à l'infime détail, laisse une marge de bénéfices plus substantielle que la vente ordinaire. De plus, en achetant sur un marché assaini, les chômeurs amélioreraient la situation générale.

Malheureusement, ces mesures étaient encore insuffisantes ; en effet, si l'on était débarrassé de l'abondance d'aujourd'hui, on ne l'était pas de celle de demain.

C'est à ce souci que répond le New-Deal du Président Roosevelt. Il décréta que d'immenses terrains de cultures seraient remis en friche, et que l'État indemniserait les cultivateurs. Cet exemple inspira la politique économique de tous les États atteints par la crise. Ils s'entendirent même

souvent pour réduire simultanément la production dans tous les pays. Car les gouvernements s'entendent contre l'abondance mais jamais en sa faveur.

Grâce à ce retour à une rareté relative, le profit fut partiellement restauré ; mais, pour juguler la crise, c'est-à-dire pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, il fallait trouver le moyen d'augmenter le pouvoir d'achat des masses. Autrement dit, il fallait résorber le chômage, car on ne pouvait solvabiliser de nouveaux consommateurs qu'en achetant leur travail. Que de difficultés à vaincre puisque la fameuse loi des débouchés ne jouait plus, du fait que la crise était généralisée ! Dans quel secteur augmenter la production, puisque tous se plaignaient déjà de surproduire ?

À cet égard, on aimerait que la question fût quelquefois posée aux examens par les professeurs d'économie politique, et l'on imagine volontiers le dialogue suivant :

L'examineur. — Vous êtes dictateur. Vos producteurs, hantés par le souci de leurs échéances, vous somment de les aider à écouler leurs produits. Comment augmenterez-vous le pouvoir d'achat de vos nationaux ?

L'étudiant. — En faisant exécuter de grands travaux publics.

L'examineur. — Bien dit, mais lesquels ?

L'étudiant. — Des canaux, des autostrades, des routes stratégiques...

L'examineur. — Cela ne vous mènera pas loin ; car je suppose que vous vous refuserez à proscrire les excavatrices, et que vous n'armerez pas vos terrassiers d'une petite cuillère ?

L'étudiant. — J'abattrai les immeubles insalubres, je déclarerai la guerre aux taudis.

L'examineur. — Les locataires des taudis démolis paieront-ils un loyer dans vos nouveaux immeubles ?

L'étudiant. — Certainement, puisqu'ils en payaient un à leur propriétaire.

L'examineur. — Alors les propriétaires dépossédés de leurs locataires comploteront contre vous ; ils se plaindront du grave préjudice que vous leur causez. Le placement d'argent en taudis est très avantageux. Quand on manque de vieux taudis, on en construit de neufs.

L'étudiant. — S'il en est ainsi, je déciderai que les logements sont gratuits.

L'examineur. — Cela ne calmera pas les propriétaires, bien au contraire : vous allez leur faire une concurrence déloyale.

L'étudiant. — Dans ces conditions, je fabriquerai des salles de bains, des automobiles, des frigidaires, bref tout ce dont tant de gens ont besoin.

L'examineur. — Les vendrez-vous ?

L'étudiant. — Oui, mais très bon marché, sans bénéfice.

L'examineur. — Le consortium des baignoires, la chambre syndicale de l'automobile, le comptoir des frigidaires, etc., mèneront un joli tapage. Ne vous demandent-ils pas déjà de les aider à écouler leurs stocks ?

L'étudiant. — Il faut cependant que je résorbe les chômeurs en leur trouvant du travail. Puisqu'il y a déjà trop à vendre, je donnerai mes produits.

L'examineur. — Cette fois, on vous assassine. Que diront les commerçants quand ils verront un quidam, installé à leur porte, donner gracieusement les marchandises dont leur magasin regorge ?

L'étudiant. — Alors le problème est insoluble. *L'examineur.* - Cherchez bien. Il existe des marchandises qui ne viennent pas sur le marché... mais qu'on vend tout de même.

L'étudiant. — À l'État ? Qu'en ferait-il puisqu'il ne doit ni les vendre ni les donner ?

L'examineur. — Qui vous dit qu'il ne doit pas les donner ? Cela lui est interdit à l'intérieur mais non au-delà des frontières.

L'étudiant. — ??

L'examineur. — Ne pouvons-nous pas recevoir une bombe de six mille kilogs ?¹⁴

L'étudiant. — J'y suis. Je ferai fabriquer des armements : une flotte de guerre, des avions, des chars, des canons, des monceaux de munitions.

L'examineur. — Enfin, vous y êtes ! En régime libéral, c'est le moyen de résorber les chômeurs. La préparation à la guerre crée des revenus exceptionnels dans presque tous les corps de métiers : du maître de forges au fabricant de produits pharmaceutiques, du fabricant de masques à gaz à l'orthopédiste. Rien ne freine ces fabrications, car les armements se démodent vite étant rapidement surclassés par des armes nouvelles. Et il est si facile de les justifier ! Les voisins arment, donc armons davantage. Mais où conduit cette belle politique ?

L'étudiant. — À la conflagration générale.

L'examineur. — Pourquoi ?

L'étudiant. — Parce que la crise s'aggravant, il faut toujours plus d'armements. Il faut leur trouver un jour des débouchés.

L'examineur. — Monsieur, je vous remercie.

Hâtons-nous de dire que cet examinateur n'est pas M. Lescure, déjà nommé, qui écrit, en 1943, donc en pleine guerre, *que le monde sortait de ses difficultés entre 1933 et 1939, lorsqu'une nouvelle guerre éclata*¹⁵...

Un pays sort-il vraiment de la crise quand, pour maintenir son activité et retrouver son équilibre économique, il doit faire fabriquer des armements à 60 % de sa population ?

Disons plus exactement que les pays supérieurement équipés étaient entrés dans la phase du *capitalisme subventionné*. Elle consiste à étayer toutes les entreprises privées en leur fournissant capitaux, crédits, protection, tarifs, commandes, et le reste. Aux États-Unis, en Allemagne, en France, etc., l'État avança des fonds aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants, aux chemins de fer, aux familles nombreuses, aux habitations à bon marché, aux chantiers navals, à la grosse métallurgie, à la marine marchande, aux banques, aux jeunes mariés, aux nouvelles mamans, aux grands magasins, aux exportateurs, aux importateurs, etc. Mais une entreprise privée déficitaire deviendrait-elle rentable par la seule grâce d'une commandite ou d'un prêt de l'État ?

Et nous ne passerons pas complètement sous silence les efforts faits pour revigorer le commerce extérieur dont nous avons mesuré la chute dans le chapitre 14.

Autrefois, c'est l'Europe qui investissait ses capitaux en Amérique. Dans les années qui précédèrent et suivirent la grande crise, l'inverse s'était produit. À cet égard, les États-Unis réussirent un coup de maître. Ayant un besoin impérieux du marché européen pour écouler leurs produits excédentaires, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'avancer des fonds à leurs anciens clients pour les décider à continuer leurs achats. Ils ouvrirent ainsi à l'Allemagne des crédits de l'ordre de 3 à 4 milliards de marks chaque année. Était-il difficile de deviner que ces crédits s'y gèleraient en partie et serviraient principalement à se procurer les matières premières qui lui manquaient pour ses armements ? Il est tout de même peu banal de prêter de l'argent à un pays étranger dont on s'entête à refuser les produits, quand il n'a pas d'autre moyen de s'acquitter de ses dettes. Pour s'ouvrir des débouchés en Chine, les États-Unis décidèrent d'acheter l'argent-métal au double de la valeur que lui attribuaient les Chinois. Après quoi, les Américains vendirent des automobiles, des appareils de radio et des frigidaires aux Chinois. Mais que firent les Américains de l'argent-métal dont ils n'avaient nul besoin et qu'ils avaient accepté pour le double de sa valeur ? Ils l'enfouirent dans des caves afin de le *stériliser*. Fort heureusement, la guerre leur permit plus tard de s'en servir pour fabriquer des boîtes de conserves.

N'anticipons pas. À ces errements s'ajoutèrent bientôt les mouvements désordonnés des capitaux privés à la recherche d'un pays refuge. L'insécurité monétaire devint alors si dangereuse, que les gouvernements se virent obligés un beau jour de mettre l'embargo sur l'or de leur banque d'émission ; l'or cessa d'être la propriété indiscutable des porteurs de billets pour devenir celle de l'État. Mais pareille mesure mettait fin au jeu capitaliste, puisque l'or n'était plus libre de jouer son rôle. C'était glisser vers le contrôle des changes afin d'empêcher les étrangers et même les nationaux de spéculer sur la monnaie. Or l'institution de ce contrôle, en régime capitaliste, mettant obstacle à la libre circulation des capitaux, est un des plus méchants tours qu'un pays puisse jouer aux autres. Mais pour

lui-même, c'est l'équivalent de la voie d'eau ouverte au flanc du navire, ou, si l'on préfère, c'est s'engager sans possibilité de retour sur la route qui mène aux réformes de structure. Sans entrer dans le détail, rappelons brièvement le processus de l'opération :

Contrôler les changes, c'est *bloquer* les transferts de capitaux de pays à pays, c'est donc suspendre *ipso facto* le règlement de leurs créances commerciales.

Dans quelle situation se trouvent les pays dont la monnaie reste libre, par rapport à celui qui contrôle ses changes ? Les premiers sont désavantagés, en ce sens que leurs débiteurs, dans le pays aux changes contrôlés, sont brusquement défaillants. Les créances commerciales des pays à monnaie libre sont gelées.

Comment ces pays réagissent-ils ? Si leur balance des paiements avec le pays à change contrôlé est passive — ce qui est généralement le cas — ils cherchent à compenser leurs créances gelées en bloquant les dettes qu'ils peuvent avoir à régler chez l'autre. Après quoi, ils paient à leurs propres exportateurs ce qu'ils ne paient plus aux exportateurs du pays à change contrôlé. Ainsi débutèrent les fameuses opérations de troc, dont l'Allemagne prit l'initiative, et que contrecarrèrent les pays anglo-saxons en ouvrant des crédits à tous les partenaires de l'Allemagne.

Mais s'imaginerait-on que le contrôle des changes fut un accident localisé ? Bien au contraire, l'accident se propagea en véritable trombe. L'Allemagne, la première, l'institua chez elle dès le 15 juillet 1931. Son exemple fut suivi deux mois plus tard par la Grèce le 28 septembre, par l'Italie le lendemain 29 septembre.

Et le 3 octobre, c'est le tour de la Tchéco-Slovaquie, quatre jours plus tard celui de la Yougoslavie (7 octobre), puis celui de la Lettonie (8 octobre), enfin le surlendemain celui de l'Autriche (9 octobre).

Quelques jours après, la Bulgarie s'y résigne (15 octobre), l'Esthonie l'imita la semaine suivante (24 octobre). Quelques semaines encore et la contagion gagne le Danemark (18 novembre).

Six mois s'écoulaient et la Roumanie prend la même mesure pour son lei (18 mai 1932), suivie de la Perse quelques jours plus tard (27 mai), du

Paraguay un mois après (30 juin), du *Japon* dans les 48 heures qui suivent (1er juillet). O surprise ! les *États-Unis*, citadelle du capitalisme, n'établissent pas à proprement parler le contrôle des changes, mais ils réglementent sévèrement leur marché cambiste le 13 mars 1933. La *Belgique* s'y décide le 17 mars avec l'espoir que son contrôle ne durera qu'une seule année...

Enfin, dernier bastion de l'étalon-or, la *Grande-Bretagne* résiste péniblement pendant quatre années encore, mais cède le 3 septembre 1939 lors de sa déclaration de guerre. La *France* suit avec six jours de retard :

En février 1940, c'est le tour de la *Suède*, puis de la *Hollande*, etc.

Et pendant ce temps-là, et sur toute la surface du globe, les monnaies-or partaient à la dérive...

Nous ne reviendrons pas sur les avatars du franc qu'on a pu lire au chapitre 12. Notre monnaie est en bonne compagnie. Avant 1936, le dollar américain s'était déprécié de 41 % ; la livre anglaise de 40 % ; la lire italienne de 40 % ; le franc suisse de 29 % ; la drachme de 59 % ; le franc belge de 85 % en 1926, puis de 28 % en 1935 ; la couronne danoise de 51 % ; la couronne esthonienne de 40 % ; la couronne suédoise de 44 % ; la couronne norvégienne de 45 % ; le markka finlandais de 49 % ; le schilling autrichien de 24 % ; le dinar yougoslave de 25 % ; le roumain de 27 % ; le pengo hongrois de 36 % ; le florin hollandais de 22 % ; la peseta espagnole de 76 % ; la couronne tchéco-slovaque avait subi trois dévaluations (27 novembre 1929, 17 février 1934, 9 octobre 1936) ; le lat lettonien de 40 %, etc.

Ce n'est pas tout. Le Japon donne en octobre 1937 une nouvelle parité de son yen en gramme or : 0,29 au lieu de 0,75 ; la Colombie déprécie le peso de 1,46448 à 0,50782, la Finlande le markka de 0,03789 à 0,02083, l'Equateur dévalue le sucre de 0,08586 à 0,06017, le Salvador le colon de 0,44434 à 0,35547, la Hongrie son pengo de 0,17544 à 0,21749, la Hollande son gulden de 0,6048 à 0,4978 etc., etc.

Mais à quoi bon la liste des accidents monétaires dont le monde fut le témoin en l'espace de quelques années Ne sont-ils pas la conséquence

du bouleversement économique dont la première secousse remonte à 1929 ?

Il nous reste à parler de l'économie de guerre, aboutissement logique de tous ces désordres quand on se refuse aux réformes de structure.

Auparavant, cependant, il nous faut revenir à la doctrine officielle de nos Messieurs. Dans quelle mesure ces événements imprévus ont-ils troublé leur impassibilité professionnelle ?

Chapitre 22

La crise de 1929 vue à travers l'orthodoxie.

— *Considérée pendant des années comme une crise cyclique, on a nié l'abondance car on ne connaît que la surproduction. — Beautés du marginalisme. — À la suite de lord Keynes, leur grand oracle, certains économistes classiques inclinent maintenant vers le dirigisme tout en conservant le libéralisme. — Prétendre diriger l'économie libérale, n'est-ce pas vouloir marier la carpe et le lapin ?*

De 1929 à 1944, les orthodoxes ont eu le temps d'empiler livres sur livres. On peut sans inconvénient renoncer à l'ennui de les lire ou à la peine de les comprendre. S'il est bon de garder de ses idées ce qu'on croit bon et durable, c'est à condition de ne pas oublier de les corriger sans cesse par l'observation d'un monde changeant constamment, et qui se transforme de nos jours à une allure vertigineuse. Tel n'est pas cependant l'avis de la plupart de nos Messieurs ; ils partagent le robuste optimisme, ou le magistral parti pris de M. Lescure, pour qui *le capitalisme est une nécessité naturelle*¹⁶. Dès lors, la crise de 1929 est forcément aussi cyclique que ses devancières, et, si elle dure plus longtemps, c'est à cause de la stupidité grandissante de nos contemporains. C'est donc dans la pharmacopée ordinaire qu'il faut chercher des remèdes, et chaque économiste choisit celui dont il s'est fait une spécialité.

Bien entendu, c'est la surproduction qui a déclenché la crise, mais en fait-on remonter la cause au progrès technique ? Nullement ; beaucoup de nos Messieurs préfèrent dénoncer ce qu'ils appellent la *facilité*. Voilà un mot dont la carrière fut exceptionnellement brillante, personne ne s'étant jamais donné la peine de le définir. Si tout allait mal, c'est qu'on avait cédé à la plus déplorable *facilité*, et tout le monde affectait de comprendre ce

que cela voulait dire. Si vous insistiez, on expliquait que, dans les années qui suivirent la première guerre mondiale et qui précédèrent la crise, personne ne voulait plus travailler. Cependant, la crise étant mondiale, les hommes seraient-ils subitement devenus paresseux sur toute la surface du globe ? On serait tenté de le croire à lire tant de diatribes contre ces pernicieuses doctrines qui tendent à faire perdre aux hommes leur amour du travail. Mais comment concilier cette paresse collective et le fait que la production a battu tous les records ? En effet, les années de facilité coïncident justement avec celles où l'on avait tellement surproduit qu'il fallut assainir les marchés en y faisant le vide. Personne ne mesurera jamais le tort que cette soi-disant facilité a fait aux chômeurs et à leurs familles. Comme il est fort commun de croire simultanément des choses contradictoires, elle séduisit tous ces brillants esprits qui, ayant réussi à s'affranchir de toute logique, réclamèrent à grands cris le retour à la terre et à l'artisanat.

Le retour à la terre ? Par définition, on sait que l'agriculture manque de bras. Cependant, plus une nation est évoluée, n'accapare-t-elle pas toujours moins de main-d'œuvre pour son alimentation ? C'est à cette seule condition que le niveau de vie s'élève. Dans quelques provinces arriérées de l'Inde anglaise, la terre réclame tous les bras valides, ce qui n'empêche pas de nombreuses familles de mourir de faim. Nos hardis réformateurs ignorent que, chez nous, une partie de l'activité agricole ne s'exerce plus à la campagne mais dans les villes, où, grâce aux transports automobiles, on fabrique aujourd'hui les instruments agricoles et les engrais, et l'on transforme les produits du sol.

Quant au retour à l'artisanat, c'est rêver de revenir aux métiers préhistoriques, à la bêche, à la houe, au moulin à bras. C'est à ce souci, ou à celui de caser des professeurs, que répond la fondation à Paris de l'*École des Hautes Études Artisanales*, chargée d'éveiller la vocation de ceux qui, avec leurs outils, veulent faire mieux et plus vite que les machines. Certes, la guerre avec ses restrictions nombreuses, notamment sur l'essence, nous a ramené d'un bon demi-siècle en arrière, et l'on se ressent de la disparition des artisans d'autrefois. Mais si le maréchal-ferrant et le charron

sont venus momentanément remplacer le mécanicien et le garagiste, croit-on qu'ils empêcheront leur retour ?

Ces révolutionnaires voudraient créer ce qu'ils appellent la *mystique du travail*. On remarquera qu'au temps où le travail abondait, c'est-à-dire avant l'ère de l'énergie, un grand nombre de gens professaient pour lui du mépris et trouvaient de bon ton de s'en affranchir. Si l'on accumulait des biens pour les transmettre à ses enfants, c'était pour qu'ils pussent vivre noblement du travail des autres. Dans la civilisation des Grecs et des Romains, dont nous nous prétendons les dignes successeurs, le travail était le lot des esclaves. Aujourd'hui qu'il devient tous les jours plus rare, on le célèbre, on l'exalte, on le magnifie ! Nous ne sommes cependant plus au temps où l'on chantait : « *Quand on sait travailler, on craint peu la misère.* » De nos jours, qui veut et sait travailler, tombe bel et bien dans la misère si aucun patron n'a besoin de lui ; et pourquoi un patron l'embaucherait-il, si l'outillage ne réclame pas sa présence ?

On répond à cela que le travail doit être garanti à tous les hommes. Belle formule, mais qui le garantira ? Est-ce l'épicier, le ressemeleur du coin, le fabricant de conserves alimentaires ? Ces producteurs ne peuvent embaucher que les bras dont ils ont l'emploi. Si l'on veut que ce soit l'État, il faut qu'il dispose des moyens de production. À cette idée rationnelle, nos farouches révolutionnaires nationaux se voilent la face.

Les spécialistes de la monnaie ont borné leur ambition à réformer la monnaie capitaliste. Constatant que les marchandises encombraient les marchés et que les gens qui en avaient besoin n'avaient pas d'argent pour les acheter, ils conclurent que la circulation monétaire était insuffisante. Une taupe eut raisoné plus finement ; elle se fut demandée si l'argent, devenu plus abondant, serait venu automatiquement dans la poche de ceux qui en manquaient. On se plaignit encore que l'or fût en quantité trop faible dans le monde. Mais voilà que, par un fait exprès, la production d'or double au moment même où la crise redouble de violence. En Russie, elle avait même quintuplé pour atteindre presque celle de l'Afrique du Sud car, de 1929 à 1938, elle augmenta de 33 à 155 tonnes. Les monétaires dénoncèrent aussi l'insuffisance de la monnaie fiduciaire. Cependant la détresse de la France battit son plein quand la circulation des billets dépassa 500 milliards. Elle

était de 10 milliards environ, tant en billets qu'en espèces, en 1914 année dite de prospérité ; mais il y avait alors du travail pour presque tout le monde...

Ceux de nos économistes qui expliquent tout par les mathématiques, considérées par eux comme supérieures aux réalités, purent s'en donner à cœur joie. Volnay voulait déjà que la morale fût une science physique soumise aux règles et au calcul des autres sciences exactes. On proposa plus tard de substituer le calcul aux preuves juridiques, écrites ou testimoniales, admises jusqu'ici devant les tribunaux, et de décider ainsi de la vie, de la liberté, de la fortune des hommes par des dixièmes, des vingtièmes ou des centièmes de preuves s'additionnant, se retranchant, se réduisant au même dénominateur, etc. C'eût été plus compliqué que de les jouer à pile ou face, sans faire diminuer le nombre des erreurs judiciaires. Enchérissant encore, Jacques Rueff affirma péremptoirement que les lois de l'économie politique sont analogues à celles résultant de la théorie cinétique des gaz. Et cet homme fut l'oracle de la rue de Rivoli avant de devenir celui de la rue la Vrillière.

On ne manqua pas non plus de dénoncer l'action maléfique et démagogique des syndicats ouvriers. Cependant les patrons américains, à l'exemple de beaucoup de leurs collègues européens, exigeaient de leurs ouvriers l'engagement de ne jamais se syndiquer ; c'est à cette condition qu'ils daignaient les embaucher. En 1930, sur 49 millions d'ouvriers que comptaient les États-Unis, 3 millions à peine étaient syndiqués : cela empêcha-t-il la crise mondiale de débiter dans ce pays ? Mais tous les orthodoxes étaient d'accord quand il s'agissait de faire appel à *la confiance*. C'est la grande alliée des gouvernements capitalistes, car elle réclame une majorité imposante de faibles et d'ignorants.

Et l'abondance ? Quinze années après son apparition, nos Messieurs continuent à la baptiser surproduction. C'est que, comme Diafoirus, ils s'attachent aveuglément aux opinions des anciens ; ils s'inclinent devant l'autorité de leurs maîtres : *magister dixit*. Ceux-ci n'en ayant jamais parlé, leurs disciples ne s'expriment jamais qu'avec une hauteur dédaigneuse sur le *mythe de l'abondance*. Des professeurs, comme MM. Jean Lescure et Louis Baudin, pour ne citer que les plus représentatifs,

nient encore, en 1944, que la sous-consommation soit à l'origine des crises. Jamais ils ne se résigneront à refaire leurs cours, leurs beaux cours ronéotypes.

Toute nouveauté portant pour eux la marque de l'erreur, les orthodoxes s'arrogent le droit de mépriser des opinions pour cela seul qu'elles sont sans fondement dans la tradition. À toutes les époques, il fut dangereux de parler des choses que les classiques n'étaient pas encore disposés à concevoir ; pour cette raison, la plupart de nos contemporains continuent à croire à l'infailibilité des pontifes, comme on croyait autrefois à celle d'Aristote dont les bornes de l'esprit furent pendant vingt siècles celles de l'esprit humain. Se souvient-on du vieil arrêt du Parlement, rendu au XVIII^e siècle, interdisant dans l'Université toute introduction d'enseignement contraire aux auteurs anciens et approuvés ? Beaucoup de nos Messieurs réclameraient volontiers pareille mesure pour tout ce qui n'est pas conforme à la doctrine de Jean-Baptiste Say.

On comprend à la rigueur que les vieux professeurs, qui ont en fond de doctrine tout ce qu'ils peuvent tenir, ne reçoivent pas volontiers les idées nouvelles ; mais les jeunes ? *Non habemus hominem* pourrait-on s'écrier à la lecture de la plupart des cours qui tombent des chaires d'économie politique. Certains jeunes agrégés, trop naïvement prétentieux, affirment être seuls à apporter dans la recherche, *ce scrupule qui les différencie des primaires, des publicistes et des vulgarisateurs* (sic). Ils reprochent *aux théoriciens de l'abondance leur superficialité démagogique* et même leur *pauvreté d'invention*, comme si nos jeunes Messieurs inventeront jamais quelque chose. Pour eux, l'abondance ne présente aucun caractère scientifique. Pour se sauver de l'évidence, ils se cachent dans les nuages dont ils ont besoin de s'entourer. Quel luxe d'expressions vagues, indéfinies, susceptibles d'équivoque et d'arbitraire, puisque celui qui s'en sert leur donne la valeur qui lui plaît. Est-ce de leur part dessein formé d'écrire d'une façon incompréhensible ? C'est à des invectives que se borne la critique mesquine et bargneuse de ces impuissants. Un docte professeur de Lyon, qui ne craint pas le ridicule, traite de *bateleurs*, les théoriciens de l'abondance, leur reprochant d'*avoir inventé un truc pour*

*abêtir les gens*¹⁷. Apparemment que ce cuistre craint quelque concurrence déloyale. Il n'hésite pas non plus à dénaturer la doctrine comme quelque vulgaire sac de blé excédentaire. Il serait facile de répondre, avec la même élégance, que lorsqu'on aura mis à nu toute la pauvreté d'esprit de certains économistes distingués ; toute la stupidité de leurs écrits se cachant sous un vain appareil de phrases amphigouriques en imposant à l'ignorance et à l'inattention ; quand on aura détaillé l'incroyable vanité de leurs prétendues lois naturelles ; on s'apercevra alors que l'économie classique avait remplacé l'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la cabale et la médecine universelle ; et que, cessant d'être une science, elle était devenue une religion avec ses dogmes, ses mystères, et surtout ses prêtres jaloux d'un casuel s'alimentant dans les publications tandancieuses, où les banalités du conformisme baignent dans une hypocrisie majestueuse. On découvrira qu'en présence des abus scandaleux auxquels le régime capitaliste avait donné naissance, beaucoup de nos Messieurs préféraient les profits qu'il y avait à les taire, au péril de les dénoncer ; et on aura honte que le xx^e siècle ait été dupe si longtemps d'un charlatanisme aussi grossier.

Pour nier l'évidence, la plupart de ces jeunes espoirs se contentent de jurer sur la parole du Maître. En l'espèce, c'est M. Nogaro, professeur d'économie politique à la Faculté de Paris. — Qu'a-t-il donc dit ? — Une pauvreté à mériter une boule noire à un étudiant de première année. La voici : *derrière les travailleurs en nom, bre toujours décroissant que nous voyons au dernier stade de la production, il faut savoir découvrir ceux qui ont fabriqué les machines dont ils se servent, ceux qui les ont transportées et, plus encore, tous ces travailleurs qui, à leur tour, ont logé, véhiculé ou servi à domicile, les ouvriers concentrés dans les usines.*

Avec ce piteux raisonnement, M. Nogaro en arrive à déclarer que le chômage technologique lui paraît la plus gratuite des hypothèses !

On se demande à la vérité si la légèreté peut aller plus loin. Comment expliquer à cet économiste que toutes les journées de travail nécessitées par la fabrication d'une machine, ainsi que tous les salaires des transporteurs et autres ouvriers, *sont contenus dans le prix de revient de la*

machine elle-même ? Et que lorsqu'un industriel ou un agriculteur se décide à l'acquérir, c'est qu'elle leur permet de réaliser une économie de main-d'œuvre qui ira grossir leur profit ? Sans quoi personne n'eût jamais pris la peine d'inventer ni de construire des machines, car personne n'eût commis l'absurdité de les acheter.

Mais M. Nogaro ne saurait s'arrêter en si bon chemin. Les destructions de produits alimentaires et les limitations de la production ne l'inquiètent pas outre mesure. Écoutez-le : *la limitation de la production n'est donc pas, en ce cas, s'y l'on y réfléchit, le scandale que certains dénoncent ; elle consiste tout simplement à proportionner ladite production au besoin. Il est vrai que cette observation de bon sens (sic) heurte certains esprits audacieux. Pourquoi, disent-ils, vouloir régler la production sur le besoin solvable ? Pourquoi restreindre le débouché à ceux qui peuvent payer ? Autrement dit, pourquoi ne pas fournir gratuitement les produits en excédent ? Assurément il vaudrait mieux, si les frais de transport ne sont pas prohibitifs, distribuer les excédents que de les détruire. Mais, en règle générale, on ne saurait demander à un producteur de fournir gratuitement le produit de son travail. La consommation se trouve ainsi limitée par les possibilités d'échange. Je m'excuse de manquer d'imagination, mais je me conforme, sur ce point, à l'opinion commune*¹⁸.

Oui, à l'opinion commune qui, en l'espèce, n'est autre que la routine. Comme c'est plus simple ! Et l'on n'a pas à refaire son cours, son beau cours ronéotypé. M. Nogaro ne soupçonne même pas que c'est par une perversion de l'économie que les hommes, au lieu de produire pour consommer, produisent pour gagner de l'argent.

L'abondance est donc l'ennemie personnelle de nos Messieurs qui ne cachent pas leur angoisse de la voir réapparaître à la fin de la nouvelle guerre mondiale. Aussi M. Laufenburger, professeur à la Faculté de Droit de Paris, veut-il nous rassurer en écrivant : *les germes de surproduction d'autrefois — tout relatifs d'ailleurs — sont radicalement extirpés*¹⁹.

Que voilà une bonne nouvelle ! On pourra continuer à vivre dans l'économie de rareté qui prive des millions de familles du nécessaire. N'aura-t-on pas abondance de travail grâce aux destructions causées par la

guerre ? Et comme certains se souviennent que les réparations, après la guerre de 1914-1918, furent exécutées en un tour de main, ils se préoccupent déjà d'échelonner les nouvelles sur un demi-siècle. Certains sinistrés attendront cinquante années avant de retrouver un logis. Tel est le mot d'ordre dans certains milieux financiers où l'on ne se doute même pas que l'ampleur des réparations rend le problème insoluble en économie capitaliste.

C'est qu'une grave crise économique générale de surproduction (euphémisme dont on se sert pour ne pas prononcer abondance) mènerait à des catastrophes autrement redoutables qu'une exagération éventuelle des crédits, écrit en frémissant M. Jean Lescure. Alors quel remède préconise-t-il ? Les méthodes pratiquées pendant la guerre peuvent être perpétuées après la guerre. Elles doivent l'être si l'exécution des grands travaux constitue la seule politique capable de faire obstacle à un chômage massif. Nous dirions, forçant notre pensée, que mieux vaudrait construire des pyramides que laisser inoccupés des millions de démobilisés. Mais point n'est besoin de construire des pyramides pour cela²⁰.

En effet, il suffira de recommencer les armements, cette fois en doublant ou triplant la dose.

Le lecteur interloqué se demande peut-être à quel genre de travaux peuvent bien se livrer nos Messieurs au sein du tortueux labyrinthe qu'ils se sont construit ? Il faut qu'il sache qu'ils nous accablent sous le poids de leur génie ; malheureusement, c'est en disputant le plus souvent sur des choses incompréhensibles, d'où l'on ne parvient à démêler ni les équivoques, ni les sophismes, ni les paralogismes ; car il y a des explications qui sont de nouvelles énigmes plus difficiles que celles qu'il s'agit d'entendre. Cependant, on aurait tort de s'y tromper : quand un économiste devient obscur ou inintelligible, on peut être à peu près sûr que c'est pour échapper à des difficultés imprévues ou qu'il ne peut résoudre.

Au moment où l'abondance naissante anéantit la valeur d'échange, M. le professeur Perroux nous fait l'honneur de nous informer : *que sa pensée oscilla longtemps entre l'explication de la valeur par des facteurs objectifs ou par des facteurs subjectifs. La théorie de la désutilité contient,*

nous confie-t-il, *une part de vérité, mais le marginalisme peut seul satisfaire pleinement les docteurs en aboutissant à cette conclusion que la valeur est le jugement d'un sujet ; qu'elle ne s'apprécie que pour une quantité donnée d'un bien homogène ; qu'elle dépend de la dernière unité de ce bien ; enfin que la valeur des biens indirects découle des biens directs.*

On sait, en effet, que l'*utilité finale* ou *marginale* est le dernier cri de la science économique. C'est une formule donnant la clé de tous les phénomènes, même les plus compliqués. Aussi nos Messieurs la cultivent-ils avec prédilection dans de gros livres qu'ils sont à peu près seuls à lire.

Le lecteur doit savoir que l'école, portant son nom, est née en Autriche, a grandi aux États-Unis, et s'est épanouie ensuite un peu partout. Elle ramène tout à la *valeur d'usage* baptisée *utilité marginale* afin de subjuguier le public d'autant plus qu'il n'y entend rien. Elle accorde bien que la valeur d'un objet est inséparable de son utilité et de sa rareté, mais elle montre que l'utilité est une fonction de la quantité, en sorte que le degré d'utilité serait précisément ce qu'on appelle la valeur. D'où elle déduit que, dans l'échange, la valeur de la chose cédée est déterminée par l'utilité de celle dont on a besoin. Il y a ainsi égalité d'utilité finale des deux marchandises échangées pour le même coéchangiste, ce qui prouverait que l'équité préside aux échanges, puisque chaque partie y trouve son compte.

Mathématiquement, c'est exact, mais, du point de vue moral, nous avons vu qu'il faudrait encore que les coéchangistes fussent économiquement sur un pied d'égalité, ce qui n'est presque jamais le cas. On ne reproche donc pas aux *marginalistes* de raisonner mal selon leurs principes, mais de raisonner bien sur des principes faux.

Si l'on objecte à nos Messieurs qu'ils n'ont rien découvert, puisque leurs *vérités* étaient déjà connues des vieux économistes qui les disaient éternelles, ils répondent que le marginalisme les explique scientifiquement. De sorte qu'au nom de cette entité mystérieuse qu'on appelle l'*utilité marginale*, ils justifient la vieille orthodoxie avec son sinistre cortège : fécondité de l'individualisme, égoïsme sacré, beauté de la libre concurrence, légitimité de la rente, du profit, etc. C'est la raison pourquoi

nos Messieurs se délectent dans ces analyses rappelant les subtilités - scolastiques du moyen âge.

Ainsi M. François Perroux, penché sur *l'égalisation des utilités marginales et la maximisation du bien-être subjectif*, a réussi à découvrir le secret d'un nouvel équilibre : celui de l'usage de la monnaie. On sait maintenant, grâce à ses recherches, *comment chacun augmente ou diminue opportunément sa consommation ou ses liquidités et fait ainsi varier la somme des biens ou la somme de monnaie dont il dispose*. Il paraît que *le schéma formel de l'utilité marginale est applicable à l'ensemble des actifs d'un sujet comme il l'est à l'ensemble des biens de ce sujet (mise à part la monnaie)*. *Ce schéma rend, dans les deux cas, les mêmes services. Il jette la lumière sur le mécanisme essentiel du calcul économique. Le sujet apprécie l'utilité de chacun des éléments de son actif, compte tenu de tous les autres ; il apprécie donc l'utilité marginale de l'unité d'actif liquide, compte tenu de l'utilité marginale de chaque unité d'actif réel (d'actif en bien). Une complémentarité psychique (sic) relie tous les biens et toutes les unités monétaires. S'il n'y a pas égalisation des utilités marginales, les virements de biens en monnaie, ou à l'inverse, de monnaie en biens, se poursuivent jusqu'à ce que l'égalité soit atteinte*²¹.

Que déduire de toutes ces subtilités ? Rien ; cet écrit pédantesque signifie que les gens riches s'efforcent toujours d'avoir des disponibilités plus ou moins importantes, vérité triviale qui n'a pas besoin d'être démontrée.

Fort heureusement pour la réputation du corps, M. Etienne Antonelli, qui enseigne l'économie politique à la Faculté de Montpellier, a eu la courageuse honnêteté de rompre avec l'orthodoxie autrement qu'avec les contorsions, simagrées et raisonnements sophistiqués des conseillers officieux de Vichy. Résumons son raisonnement qu'on lira avec fruit dans son beau livre « *L'Économie pure du capitalisme* »²².

Après avoir dégagé les principes fondamentaux du libéralisme : responsabilité de l'individu, propriété individuelle des moyens de production, échange sur la base de l'équivalence en utilité, notre auteur précise que le régime suppose que ces principes vont jouer librement. Mais

dès qu'un obstacle assez puissant viendra s'opposer au jeu normal d'un de ces principes fondamentaux, *le système se trouve coincé*. M. Antonelli montre alors les obstacles qui s'opposent au fonctionnement de la responsabilité individuelle, et à ce que la propriété serve de cadre juridique à l'activité économique des individus. Puis il examine l'échange qui est subordonné à la condition essentielle que tout individu ait quelque chose à échanger, ne serait-ce que son travail. Mais si, par suite des progrès techniques brusques et considérables, la satisfaction des besoins solvables d'une société n'exige plus le travail de tous ceux qui n'ont point autre chose à offrir à l'échange, le jeu du système se trouve faussé dans son fondement même.

C'est ainsi, constate M. Antonelli, que trente millions de travailleurs dans le monde n'ont plus de pouvoir d'achat : *au banquet de la nature il n'y a pas de couvert vacant pour eux*, comme disait Malthus, de sinistre mémoire.

Pour ne pas voir cette conséquence logique du système actuel, conclut le professeur Antonelli, les économistes orthodoxes ont toujours considéré les besoins économiques comme indéfiniment extensibles, et les moyens de production comme insuffisants pour les satisfaire tous en totalité.

Mais, en réalité, cette conception repose sur une double confusion. Tout d'abord, les besoins économiques dans le système économique actuel, ne sont pas indéfiniment extensibles parce que ces besoins sont liés à la propriété, c'est-à-dire à l'existence d'un bien préexistant à offrir à l'échange. Il importe peu, dans la logique du système économique actuel, que des millions d'hommes meurent de faim, on peut considérer leurs besoins comme inexistantes parce qu'ils n'ont rien à donner en échange des biens qui pourraient satisfaire ces besoins. D'autre part, les moyens techniques de production ne se trouvent pas nécessairement insuffisants à satisfaire tous les besoins. S'il en a été ainsi pendant des siècles, il semble bien qu'à l'heure actuelle pour tous les grands besoins de consommation, le blé, le vin, la viande, le fer, les engrais, etc., c'est la situation inverse qui se réalise. La puissance de production est supérieure aux besoins...

En somme, le système économique actuel peut être considéré comme une économie de rareté. Mais si, par suite des progrès de la science et de la technique, l'homme trouve le moyen de produire toujours en surabondance les choses qui répondent aux besoins, ou même seulement quelques-unes de ces choses, pourvu que celles-ci jouent un rôle essentiel dans la vie économique, tout le jeu du système de l'échange sur la base de l'équivalence en utilité va se trouver faussé.

Alors une économie nouvelle doit naître : celle de l'abondance qui repose sur des principes moraux, juridiques et sociaux différents de ceux du système économique présent.

Voilà qui est net et franc. Aussitôt tous les boucliers orthodoxes se levèrent d'un seul mouvement. Ecoutez M. François Perroux s'écrier avec l'autorité qu'il se donne sans marchander : *il n'y a pas et il ne peut y avoir, DE PAR LA NATURE DES CHOSES (souligné dans le texte) de véritable économie de l'abondance, car la production comme la jouissance sont toujours limitées. (Comprenez si vous pouvez.) L'erreur contraire est celle des technocrates, elle est aussi celle du marxisme vulgaire (car il y a le marxisme vulgaire en économie politique comme il existe le macaque vulgaire au Jardin des Plantes), et peut-être de Karl Marx lui-même qui participent de l'illusion que la rareté, dans le monde économique actuel, est l'œuvre exclusive de décisions et d'institutions humaines, et qu'elle pourrait être écartée par d'autres décisions et institutions. La rareté naîtrait du système capitaliste. L'ouvrier y fournit un effort au-delà des heures de travail qui lui sont payées et par conséquent la totalité du salaire ne peut pas racheter la totalité du produit du travail. Le déséquilibre créant la rareté s'il disparaît la rareté disparaît aussi. Interprétation simpliste qui est abandonnée par le plus grand nombre des socialistes (sic), et qui érige les conditions d'un moment historique en conditions fondamentales de notre activité*²³.

Tout ce pathos pour dire que l'humanité est condamnée à la rareté ! Et cette opinion (vraiment simpliste celle-là) est partagée par M. Murat (de Lyon) qui, en disciple déferent et discipliné, enchérit bien fort : *le régime de l'abondance est, dans l'absolu du terme, incompatible avec la nature*

humaine, Une humanité fainéante (sic) et satisfaite est impensable. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » est une malédiction définitive²⁴. Il faudrait être bien impie pour ne pas se rendre à de pareilles raisons.

Que répondre à ces extravagances ?

C'est bien simple : conteste-t-on que chaque génération, héritière de la précédente, n'augmente pas le patrimoine de l'homme d'un enrichissement durable ? Descartes écrivait déjà que la vie se perfectionnant avec la science, le progrès humain imitant ou suivant celui de la connaissance, les hommes deviendraient comme des Dieux. Nous en sommes loin, mais la science et les techniques n'ont-elles pas fait un bond prodigieux au cours de ce dernier demi-siècle, et leurs progrès n'ont-ils pas été beaucoup plus grands, pendant ce laps de temps, que dans tous les siècles qui l'ont précédé ? Qui doit, selon ces Messieurs, bénéficier de l'accroissement continu des richesses produites ? Les gens déjà amplement nantis, ou ceux qui vivent encore misérablement ? Ils ne répondent pas, car il est *impensable* qu'un jour se lève où toutes les familles seront à l'abri du besoin. Les pauvres leur sont nécessaires pour offrir leur travail. Sans quoi il n'y aurait ni prix de revient, ni marché, ni loi de l'offre et de la demande, ni intérêt de l'argent, ni rente, ni équilibre, ni profits, ce qui serait la fin de tout. Alors, avec Jules Simon, ils disent qu'il y aura toujours de la misère, et, avec Léon Faucher, que la condamner serait condamner la Providence. Mais pourquoi continuent-ils à croire — ou plus exactement à faire croire — que plus on produira et plus il y aura de bien-être pour tout le monde ! Ce n'est plus une contradiction, c'est une imposture.

Certes, il est facile à M. François Perroux d'affirmer que si l'ouvrier d'aujourd'hui ne peut pas acheter avec son salaire la totalité des produits de son travail, c'est qu'il s'agit d'un moment historique à passer dont cet économiste distingué prend allégrement son parti. Malheureusement, primo : ce phénomène faisant partie intégrante du capitalisme a toujours été vrai ; secundo : il s'aggrave depuis quelques années dans des proportions effarantes.

Comment prouver qu'il a toujours existé ! En faisant appel au *marginalisme*, si cher à M. François Perroux mais que, pour la circonstance,

il a soigneusement rangé au magasin des accessoires. Le salaire, dirons-nous, est déterminé, comme toute valeur, par l'*utilité finale* que les services de l'ouvrier présentent pour l'entrepreneur. Le salaire dépend ainsi de la production finale des ouvriers, ou, plus exactement encore, de la valeur produite par l'*ouvrier marginal* que l'entrepreneur peut utiliser avec encore quelque profit. C'est cette valeur qui fixe le maximum de ce que l'entrepreneur peut lui payer comme salaire, et, du même coup, c'est cette valeur qui fixe le salaire de tous les ouvriers interchangeables avec lui, *même si la valeur créée par eux est supérieure à celle fournie par l'ouvrier marginal*. Cela n'explique-t-il pas *scientifiquement* la loi d'airain qui veut que l'ouvrier ne reçoive que juste l'équivalent de sa subsistance et celle des siens ?²⁵

Et pour constater que ce phénomène s'aggrave sans arrêt depuis quelques années, M. François Perroux n'a qu'à consulter les statistiques. Il découvrira que si l'ouvrier touche un salaire nominalement plus élevé qu'autrefois, en revanche, il ne peut acheter que toujours moins de produits. Dans le textile, par exemple, le travail de l'ouvrière diminue tandis que son salaire nominal augmente, mais elle peut acquérir toujours moins de la toile qu'elle fabrique.

Si M. François Perroux n'aborde jamais ce problème, c'est que son étude conduit à la certitude que le régime actuel, incapable de distribuer les richesses, est définitivement condamné : il ne peut qu'augmenter la misère endémique, la pauvreté perpétuelle et l'irrémissible paupérisme. Alors quoi ! faudrait-il renoncer à écrire ces livres et ces interminables articles aboutissant à un galimatias si parfait, qu'on se demande si l'auteur comprend beaucoup plus distinctement que le lecteur ?

Ces Messieurs, pendant des années, nous ont répété à satiété que le chômage serait résorbé par la reprise des affaires. Elle est venue sous la forme des armements. Cette solution leur a paru toute naturelle. On a résorbé les chômeurs avant que le champ de bataille ne les fît disparaître. Mais la guerre serait-elle l'état définitif auquel nous condamnons la décrépitude du régime actuel, et les stériles cogitations de nos Messieurs ?

À la vérité, ils traitent Karl Marx avec un sans-gêne superbe. Au lieu d'infirmier gratuitement sa thèse, ne feraient-ils pas mieux de la compléter en montrant qu'au travail de l'ouvrier est venu s'ajouter celui de la machine ? et que celle-ci ne consommant aucune des richesses qu'elle produit, on crie à la surproduction parce que les produits excédentaires restent sans acheteurs ? Ils préfèrent persévérer dans leur erreur, à savoir que la machine n'est qu'une extension de l'outil, alors qu'elle est devenue un agent autonome de la production. Ce qu'un enfant de dix ans comprend sans peine répugne à l'intelligence des docteurs. *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*, épèle notre humoriste lyonnais, répétant le slogan favori de ceux qui gagnent le leur à la sueur du front des autres. Expliquera-t-il une bonne fois pourquoi le régime de l'abondance pour tous est *impensable*, alors que l'abondance pour les privilégiés a toujours existé ?

Quant à nier l'évidence, en disant que le capitalisme ne repose pas sur la rareté, c'est d'une puérité qui désarme la critique. Notre économie n'est-elle pas basée sur l'échange ? L'échange n'implique-t-il pas la valeur, et la valeur la rareté ? M. François Perroux écrira tous les livres qu'il voudra pour essayer de définir la valeur, elle n'en reste pas moins la mesure de la rareté des choses qu'on désire. Les biens matériels aussi bien que les dignités, les honneurs, les titres et le pouvoir lui-même, n'ont de prix que par leur rareté et par l'envie qu'ils inspirent à la majorité des hommes. Qu'on supprime la rareté et l'on supprime la valeur. Celle-ci est donc chose antiscientifique, antisociale.

Bien que murés par certains côtés, ces esprits éminents ne peuvent vraiment plus ignorer que le monde, en ce moment, nous offre un spectacle assez changeant. Aussi la plupart d'entre eux consacrent-ils quelques leçons à ce qu'ils appellent l'*expérience allemande*, l'*expérience italienne*, l'*expérience américaine*. À les entendre, on croirait que c'est spontanément que les dirigeants de ces pays se sont engagés dans une aventure dont l'économie classique sort assez malmenée. Ils n'ont pas l'air de se douter que ces soi-disant expériences ne sont que les divers aspects revêtus par le capitalisme au cours de sa dernière maladie. Elle évolue un peu différemment selon les cures ordonnées, mais un cil vigilant aperçoit déjà nettement les symptômes de la transfiguration qui s'opère chez le malade,

malgré les efforts empiriques de médecins d'occasion. Ces véritables rebouteux font figure d'une poule qui couve des œufs de cane.

Pourtant, un beau matin, certains de nos Messieurs, s'apercevant enfin que leur montre s'était arrêtée, estimèrent le moment venu de faire quelques concessions. À cette intention, ils esquissèrent un mouvement de retraite en se retirant sur de nouvelles positions que lord Keynes avait préparées d'avance. On sait peut-être que cet économiste britannique est l'oracle des orthodoxes de notre pays, et que l'un d'eux revendique même la gloire d'être appelé par ses élèves le Keynes français. Cet esprit éminent n'est cependant pas prophète en son pays, car Lloyd George, qui l'utilisa comme expert-financier, a dit de lui dans ses Mémoires : *c'est un économiste brillant dont les dissertations brillantes mais superficielles peuvent, à condition de ne pas être prises au sérieux, devenir une source de distraction innocente pour ses lecteurs*²⁶. Malheureusement, nos Messieurs les prennent à la lettre, car ils espèrent qu'elles permettraient de sauver la face. Avec elles, il n'est pas question de prononcer la faillite de la doctrine classique, il suffit de l'adapter aux circonstances présentes. *L'économie libérale doit être dirigée*, telle est leur formule magique, et voici un petit précis de ce qu'ils ont imaginé :

Le laissez-faire reposant sur l'identité des intérêts privés et publics, l'équilibre économique s'établit automatiquement par le simple mécanisme de la concurrence, qui veut que les prix réagissent aux fluctuations de l'offre et de la demande, et que le taux de l'intérêt et celui des salaires réagissent aux variations des prix. Il ne peut donc se produire que des déséquilibres momentanés. Mais puisque, pour des motifs qu'il importe peu de rechercher, l'économie spontanée ne trouve plus spontanément son équilibre, on doit l'équilibrer de force car notre doctrine ne peut pas être en défaut. Il faut, en conséquence, diriger l'économie pour obliger l'équilibre à se rétablir, comme l'exigent les lois économiques qui jouent en tout temps et en tous lieux.

On voit que nos Messieurs, dans leur retraite stratégique, n'ont pas abandonné leur bagage. Équilibrer de force l'économie dépasse peut-être

leur pensée : ils voudraient l'équilibrer par la persuasion, grâce à une armée de fonctionnaires-conseillers.

Mais que reste-t-il alors de la spontanéité de l'économie ? Ceci : les conseillers n'étant jamais les payeurs, le conseillé court tous les risques, car on n'abroge pas la législation sur les faillites, ce qui serait la conséquence logique de l'économie dirigée. En effet, qui dirige assume une responsabilité ; si j'ai des pertes, c'est votre faute puisque j'ai fait ce que vous m'avez dit : rayez vite la faillite du code de commerce !

Peut-on imaginer conception plus baroque que celle de l'État dictant au producteur *libre*, l'inspiration spontanée qu'il doit avoir ? D'écuyer il devient monture. À cette condition, lord Keynes, dictateur des producteurs libres, en termine avec tous les déséquilibres.

Nos Messieurs emboîtèrent le pas comme un seul homme, et, depuis lors, on se propose de tout diriger en régime capitaliste. Glissons discrètement sur ceux qui parlent rien moins que de diriger la monnaie, mesure des valeurs ! Pourquoi pas le mètre, le litre ou le kilog ? On diminuerait le litre quand le vin est rare, le kilog quand il y a pénurie de viande. C'est un procédé que les mercantis connaissent depuis longtemps. À la vérité, ces Messieurs, sans s'en douter, glissent au *fascisme* qui est la forme que prend le capitalisme défaillant quand on rêve de le maintenir artificiellement en vigueur.

Le lecteur se doute que l'économie dirigée est une expression incomplète. Pour lui donner un sens, il faut dire vers quoi. Car on peut diriger l'économie aussi bien vers la rareté que vers l'abondance. On devine que si l'on ne précise pas, c'est que c'est vers la rareté ! Et nos bons apôtres d'expliquer que s'ils se proposent de restreindre les productions excédentaires, c'est pour intensifier les déficitaires. Mais pourquoi les producteurs qui sont à l'affût des occasions de profit, ne s'en chargent-ils pas spontanément ?

Chapitre 23

Du crédit en régime libéral. — Cette forme de l'échange n'est qu'un mode de la production. — Peut-on diriger le crédit en économie libérale ? — Le plan de Man.

On proposa d'abord de diriger le crédit. Qu'est-ce donc que le crédit ? On a, successivement, exalté les miracles réalisés par ce mystérieux personnage, comme s'il créait spontanément des richesses, puis stigmatisé les débauches dont il se serait rendu coupable. Aujourd'hui, on veut le prendre en tutelle. Comme il en a été peu question jusqu'ici, faisons-en l'objet d'une petite digression pas étrangère à notre sujet.

Le crédit n'est autre chose qu'un rouage indispensable de l'économie de rareté. Le libéralisme l'a largement utilisé, le socialisme de la rareté s'en sert sous une forme différente que nous examinerons plus loin. Pour étudier son mécanisme, il faut descendre jusqu'aux fondements de l'économie de rareté, c'est-à-dire à l'échange.

Le crédit est un élargissement de l'échange dans lequel on fait entrer l'avenir, ou, si l'on préfère, c'est l'échange étiré dans le temps. Plus simplement encore, c'est l'échange d'une richesse *présente* contre une richesse *future*. Il revêt deux formes essentielles : le prêt d'argent, et la vente à crédit remplaçant la vente au comptant. Où voit-on création de richesse nouvelle ? Quand on fait crédit à son voisin en lui prêtant de l'argent, il commence par le dépenser ; puis il vous le rend sous forme d'une somme équivalente à celle prêtée. Précisons qu'il s'agit d'un prêt d'argent, car si l'on prête sa maison, il y a location ou prêt à usage et non pas crédit. En effet, comme d'ordinaire, on prend la précaution de faire payer un terme d'avance, il serait abusif de dire qu'on fait crédit à son locataire.

Quand on prête une marchandise à quelqu'un en la lui vendant à crédit, il commence par la consommer, et l'on attend qu'il la paie ou qu'il la

rende sous forme d'une marchandise nouvelle. Chaque fois qu'il y a crédit, la chose prêtée ou vendue est d'abord consommée. Puis on attend la chose nouvelle qui vient la remplacer.

La lettre de change fut l'instrument de crédit par excellence. À l'échéance, on pouvait mettre le débiteur défaillant en prison, et même le couper en morceaux. D'abord simple *ordre de payer* adressé par le créancier à son débiteur, la lettre de change ne pouvait être utilisée que par celui qui l'avait tirée. Puis, au quinzième siècle, on imagina de la rendre *négociable par endos*, et tous les endosseurs devinrent solidairement responsables de son paiement. Enfin l'on supprima l'endos pour créer des titres se transmettant de la main à la main comme des pièces de monnaie ; ce furent le billet de banque, le titre au porteur, le chèque. Mais, par cette opération, créait-on vraiment des capitaux de toutes pièces comme on nous le fait accroire ? Évidemment non, car ce serait une fantasmagorie. On ajoutait simplement aux richesses existantes, des richesses fictives parce que futures.

Le raisonnement suivant vient alors à l'esprit : Du moment qu'en échange d'une somme que je prête, ou de marchandises que je vends à crédit, on me donne un titre que je négocie, n'ai-je pas dédoublé mon capital puisqu'il se trouve maintenant à la disposition de deux personnes ? — Simple erreur d'optique car, au même moment, quelqu'un s'est dessaisi d'un autre capital en votre faveur, et ce quelqu'un est celui qui a acheté votre titre négociable (billets à ordre, lettre de change, etc.). Si ce transfert a eu lieu, c'est que vous vous étiez dessaisi de votre premier capital ou de vos marchandises.

On voit donc que le crédit ne crée pas plus de richesses que l'échange ne crée de marchandises ; il permet simplement de se servir du capital d'autrui. Ce n'est donc pas un agent de la production mais un simple mode de production. Grâce à son intervention, on utilise au mieux des capitaux déjà existants dont les propriétaires n'ont pas l'emploi, car, ne sachant qu'en faire, ils les déposent le plus souvent dans une banque. En régime libéral, les banques privées dispensent le crédit après s'être assurées de la solvabilité du débiteur, car elle leur fait courir des risques. Elles examinent donc si une entreprise est rentable avant de lui ouvrir un

crédit, ce qui les entraîne à contrôler sa gestion. Dans le socialisme de la rareté, nous verrons que c'est l'État qui distribue le crédit, par l'intermédiaire de banques qui ne sont que des organes de l'administration.

Remarquons, au passage, qu'on aurait tort de croire que le crédit, en régime libéral, favorise toujours les consommateurs. Il coûte fort cher, car ceux qui le distribuent en tirent profit. Le prêteur d'argent réclame la somme prêtée augmentée des intérêts, comme le vendeur de marchandises à crédit majore ses prix pour couvrir le risque d'insolvabilité. Il n'est pas jusqu'à notre Mont-de-Piété, pompeusement appelé Crédit Municipal, qui n'exploite l'emprunteur comme n'importe quel prêteur à gages. C'est que le crédit, n'étant qu'une forme de l'échange, comporte comme lui une inégalité dont profite le coéchangiste le plus riche. Ainsi les puissantes sociétés exploitant les services publics (transports en commun, gaz, électricité, etc.) trouvent le moyen de se faire consentir gratuitement du crédit par leurs clients. Les usagers leur avancent, chaque année, des centaines de millions de francs sous forme de carnets de billets, cartes d'abonnement, location de compteurs, colonnes montantes, dépôts de garantie, etc.²⁷. On ne prête qu'aux riches, dit la sagesse des nations ; sans intérêt devrait-elle ajouter.

Mais à partir du moment critique où la production, devenue toujours plus scientifique, n'a pu fournir qu'un revenu national de moins en moins élevé, entraînant *ipso facto* la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, la vente à crédit a pris un développement extraordinaire. Dans l'espoir d'écouler plus de marchandises, les firmes américaines commencèrent par allonger démesurément le crédit. Quand elles ne purent plus baisser les prix, elles allongèrent les délais de paiement. Un ouvrier effectuait les derniers versements sur sa Ford alors que, sous forme de riblon, elle avait trouvé garage gratuit et définitif dans un cubilot ; et il achevait de payer son complet du dimanche quand les mites elles-mêmes n'en voulaient plus. Lorsque le risque d'insolvabilité dépassa les limites permises, les firmes américaines cherchèrent une compensation dans les crédits massifs et à long terme qu'elles ouvrirent aux acheteurs étrangers, afin de permettre aux producteurs américains d'exporter leurs

marchandises pléthoriques. On sait la suite : les crédits se congelèrent en grande partie puisque les débiteurs ne pouvaient s'acquitter qu'en marchandises dont le créancier ne voulait à aucun prix. Mais rien ne décourage les producteurs, car, lorsque l'abondance fait son apparition, le souci d'exporter prime celui d'être payé.

Il resterait à montrer que ce rouage de l'économie de rareté, s'il a grandement favorisé le développement des affaires, s'est fatalement enrayé assez vite. Mais est-ce nécessaire ? Le lecteur averti n'en a-t-il pas déjà démêlé la raison ? Il sait que la production, dans un pays modernement équipé, exige presque toujours des avances de capital, donc du crédit. Or, chaque avance donnant naissance à un endettement correspondant, plus un pays perfectionne son outillage, plus son endettement grossit et ne tarde pas à devenir insupportable. Car, en régime libéral, un pays ne s'endette pas uniquement pour s'équiper et produire, il s'endette aussi pour assainir les marchés. Il s'endette plus lourdement encore pour préparer la guerre, puis pour la faire. Ainsi endetté pour produire et détruire, il s'endette ensuite pour reconstruire ce que la guerre a détruit. En sorte que si l'on faisait le total des rentes émises par l'État et les collectivités, des obligations émises par les sociétés privées, des commandites, des crédits hypothécaires, des ouvertures de crédit, des crédits de campagne, bref de tous les prêts d'argent consentis sous quelque prétexte que ce soit, on parviendrait à un chiffre effarant sans aucun rapport avec les possibilités de paiement. Or, qui dit endettement dit créance. Il existe donc, dans chaque pays, des gens qui, sous forme d'un titre quelconque, possèdent la contrepartie de toutes les productions, destructions et reconstructions. Et ces gens sont une fraction assez faible de la population qui, non seulement vivait des intérêts que ces créances lui rapportaient, mais trouvait encore le moyen d'en réinvestir une partie. La fortune de quelques-uns correspond à l'endettement de tous les autres. Était-il difficile de deviner que pareil mode de production ne durerait pas éternellement bien que, pour M. Jean Lescure, le capitalisme soit un régime *définitif* ?

En effet, même en nous tenant dans les limites du crédit ordinaire, n'est-il pas évident que l'intérêt payé au capital est automatiquement

incorporé dans le prix de revient des marchandises ? Et le profit, étant inversement proportionnel au prix de revient, ce dernier est non moins automatiquement comprimé afin de dégager plus de profits. Or, les profits n'allant qu'à une fraction de la population qui les réinvestissait partiellement, les ventes n'eussent-elles pas dû progresser à la cadence des intérêts composés pour que ce système pût fonctionner indéfiniment ? Cette hypothèse étant parfaitement absurde, le mécanisme du crédit n'a pu jouer que grâce à une soupape de sûreté imprévue, pudiquement nommée dévaluation monétaire. Si les débiteurs (États compris) ont parfois réussi à rembourser leurs dettes sans en contracter de plus lourdes, c'est en payant leurs créanciers dans une monnaie différente. Ils s'acquittaient nominalement de leurs dettes mais en monnaie plus faible. Au lieu de rendre le bon vin qu'on leur avait prêté, ils remboursaient de la piquette. C'est la monnaie qui, en partie, fit les frais de la fameuse *capitalisation*. Rien n'illustre mieux ce phénomène universel que la petite aventure contée par Alfred Doërr dans sa conférence si remarquable : *Mort ou splendeur de la civilisation*. La voici :

Vous connaissez tous l'histoire du sou placé à 5 % sous Jésus-Christ. Doublant le capital tous les quinze ans, ce sou représenterait aujourd'hui une somme telle qu'elle permettrait d'acheter toute la terre, y compris les déserts et les terres polaires, à raison de sept millions de milliards de milliards de francs-or par mètre carré. C'est beaucoup puisque cela représente une masse d'or équivalant à des milliers de fois le poids de la terre, et c'est assez — je crois — pour démontrer que le capitalisme est une absurdité.

Mais en remontant à Jésus-Christ — époque où le capitalisme n'existait pas — nous allons un peu loin.

Laissez-moi plutôt vous conter une petite anecdote qui m'est arrivée tout dernièrement. Recherchant de vieilles boîtes d'aquarelle inutilisées depuis trente ans, j'ai retrouvé dans l'une d'elles un vieux carnet de Caisse d'épargne. L'ayant ouvert, je m'aperçus — Ô surprise ! — qu'en 1913 j'avais laissé 15 francs à mon compte de déposant.

15 francs en 1913, cela représentait le prix d'une paire de chaussures. Avec la patiente capitalisation de trente années j'appris que mon compte

était porté à 36 fr. 40... De quoi, en somme, m'offrir au moins deux paires de chaussures ?

Or, avec ces 36 fr. 40, j'ai pu m'acheter... trois paires de lacets ! Et ils sont en coton !...

La vue de ces trois paires de lacets donne l'image de la capitalisation, système qui ne peut payer des intérêts qu'à condition de manger le capital.

Après avoir souri, le lecteur conviendra que cette histoire explique l'affreuse misère où sombrent tant de gens de toutes conditions. Ce livret n'est-il pas le fameux *bas de laine* dont les moralistes, officiels et officieux, ne cessent de vanter les mérites ? Ne symbolise-t-il pas les économies des travailleurs ? On leur a prêché les vertus de l'épargne, en chantant sur tous les tons qu'elle assurait la tranquillité des vieux jours. Confiants, beaucoup d'ouvriers ont mis constamment de côté, sou après sou, pour avoir le droit de se reposer quand on n'aurait plus besoin de leurs bras. Ils voulaient se constituer une retraite, modeste à la vérité, mais indispensable à qui ne veut pas mourir de faim, ni être à charge de ses enfants, ni faire appel à la charité publique. En récompense d'une vie de labeur et de privations, on leur offre soupe populaire et asile de nuit.

Mais tout cela intéressant fort peu nos Messieurs, voilà qu'ils s'imaginent que, grâce au crédit, le libéralisme financera demain les réparations de la guerre actuelle dont le volume dépasse déjà celui de la première guerre mondiale. Se font-ils une idée du nombre de milliers de milliards que représentera cette opération Et quelle valeur infinitésimale assigner au franc qui servira à rembourser ces sommes astronomiques Savent-ils qu'un problème identique se pose en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Hongrie, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, en Bulgarie, en Grèce, en Yougoslavie, en Pologne, etc.

*Les banques devront collaborer à la reconstitution des régions dévastées... Elles collaboreront encore en ouvrant des crédits aux sinistrés, etc. Elles aideront naturellement en aidant aux émissions de valeurs mobilières (valeurs d'État et autres). Voilà la contribution à la grande œuvre de l'avenir qu'apporte M. Jean Lescure dans sa *Reconstruction Économique* (pages 122 et 123). C'est tout juste s'il ne fixe pas le taux d'intérêt que les*

sinistrés paieront aux banques. La même légèreté s'étale encore, en août 1944, dans la presse de tous les pays capitalistes. Elle fait l'objet de conférences internationales où d'éminents experts de la monnaie ont le courage de se rencontrer sans pouffer de rire.

Revenons au crédit qu'on voudrait diriger en régime libéral. Qu'est-ce que cela veut dire ? Comment l'État dirigerait-il le crédit, si les banques ne sont pas un organe de l'État ? Et si la production tout entière n'est pas dirigée par l'État ? Crédit dirigé et libéralisme économique sont des mots hurlant d'être accouplés. C'est encore une trouvaille du facétieux J.-M. Keynes, émettant la prétention de contrôler les investissements privés afin d'en stabiliser le volume, de façon à ce qu'il soit égal à celui des épargnes, Et M. Schlichter, professeur d'économie politique à l'Université d'Harvard, surenchérissant, voudrait que les investissements privés excédassent les épargnes afin qu'une partie en fût fournie par le crédit. Alors le volume du crédit croîtrait avec la production nationale et les prix resteraient stables. C'est du moins lui qui le dit.

Essayons cependant de comprendre : en régime libéral, les producteurs, à l'affût des occasions de profit, ne trouvent-ils pas spontanément du crédit, surtout quand les capitaux sont abondants ? On obligerait dorénavant certains producteurs à s'en passer et on forcerait d'autres à en solliciter ? Qui assumerait les risques bancaires de cette politique originale ? Et M. Keynes, nous l'avons vu au chapitre précédent, dictant déjà son devoir à chaque producteur, dicterait encore le sien à chaque épargnant ? Il devrait ou ne devrait pas investir ses capitaux ; et, s'il les investit, ce serait dans le sens et la mesure indiqués par lord Keynes ? Cet honorable gentleman prend-t-il le risque à sa charge

À la vérité, il s'agit encore et toujours d'empêcher le retour des crises. On se rappelle que, selon lord Keynes, la concurrence abaisse spontanément les prix au coût de production le plus bas. — Pourquoi ? — D'une part parce que l'offre s'adapte à la demande par une mécanique mystérieuse ; d'autre part les capitaux s'écoulent par une pente naturelle vers les placements les plus rémunérateurs. Tel est l'ordre naturel et universel, basé sur le laissez-faire, et sur lequel les économistes classiques fondaient des prévisions certaines. Et du moment qu'elles sont démenties

par les faits, ce n'est pas lord Keynes qui a tort, ce sont les faits. Si les hommes n'agissent pas conformément aux lois économiques, il faut diriger les hommes afin de pouvoir ensuite les laisser faire. Si chaque producteur, chaque épargnant, chaque consommateur veut bien obéir à lord Keynes, il n'y aura jamais de crise. Et si les capitaux ne s'écoulent plus spontanément par une pente naturelle vers les placements les plus rémunérateurs, eh bien c'est lord Keynes qui remplacera la pente naturelle.

Voilà qui est parfait, mais dans quel sens dirigera-t-on le crédit : vers la rareté ou vers l'abondance ? — Évidemment vers la rareté, car il ne s'agit pas d'augmenter la débauche de crédit génératrice de surproduction. Diriger le crédit en régime libéral, c'est le restreindre, et, par voie indirecte, c'est limiter la production. Voilà révélé le mystère du crédit dirigé. Éviter les crises n'est-ce pas, en dernière analyse, augmenter le nombre des consommateurs solvables ? On se propose juste le contraire en dirigeant le crédit, mais on restaure le profit pour un petit nombre de privilégiés.

On a longuement discuté le plan Henri de Man, qui a plus d'une analogie avec l'expérience Roosevelt. Il consistait dans l'instauration d'un régime d'économie mixte, comprenant, à côté du secteur privé, un secteur nationalisé englobant l'organisation du crédit et les principales industries déjà monopolisées en fait. Henri de Man proposait aussi de mettre au service d'un organisme représentant l'intérêt général, un pouvoir de direction unique pour l'organisation et la distribution du crédit. C'était donc créer un Institut de crédit, sur le type d'une régie coopérative autonome, à qui l'on aurait transféré l'activité des banques privées. C'était un acheminement vers le socialisme de la rareté, forme d'économie déjà dépassée dans les pays qui possèdent le potentiel de l'abondance. Tout cela parut quand même infiniment trop révolutionnaire.

Chapitre 24

Économie dirigée tout en restant libérale. — On veut ressusciter les vieilles corporations. — Tableau idyllique de celles de l'ancien régime. — Elles n'ont cependant jamais été qu'une coalition d'intérêts privés. — C'est aujourd'hui un moyen de maintenir la rareté génératrice de profit. — De la charte du travail.

Devant l'impossibilité de ne diriger que le crédit, on proposa de diriger toute la production. Certains de nos Messieurs estimèrent qu'on y parviendrait en faisant retour aux corporations, rien ne leur paraissant plus neuf que ce qui était déjà usé il y a deux siècles. À cet égard, l'édifice mussolinien, couronné par la Chambre des Faisceaux et des Corporations, serait l'exemple à suivre. Il suffirait de le copier pour en finir avec la crise, assurer le développement de l'économie, et faire régner définitivement la paix sociale. Malgré la création d'une *École des Hautes Études Corporatives*, généreusement dotée d'un important état-major de spécialistes, on nous affirma qu'il ne s'agissait pas de reconstituer la corporation du moyen âge. Nous le croyons sans peine puisqu'on a oublié les costumes. Il s'agit simplement d'*organiser la profession*.

Organiser la profession ? Autant dire que la Compagnie des Agents de Change, dont le monopole est anachronique, apparaît soudainement comme un modèle. Cependant, combien de livres, d'articles et de conférences a-t-il fallu accumuler pour dissiper les fâcheux souvenirs évoqués par le mot corporation ?

Nous avons déjà rappelé que cette institution faisait partie intégrante de l'économie de l'ancien régime, qu'un fameux édit de Turgot l'abolit en 1775, qu'elle ressuscita partiellement ensuite jusqu'au jour où la Révolution supprima en bloc toutes les corporations. Pour nous réconcilier

avec elles, il fallut en brosser un tableau idyllique peu conforme à la réalité ; taire que, déjà, dans ces temps heureux, les coalitions d'ouvriers étaient loin d'être inconnues. Certes, le salariat et la maîtrise n'étaient pas, en principe, deux classes opposées, mais deux étapes successives de l'existence professionnelle ; cependant les compagnons ou varlets se sont vu bientôt fermer la porte de la maîtrise ; ils se réunirent alors en compagnonnages, première forme de ces syndicats ouvriers qu'on veut supprimer. Chose plus grave, le nombre des compagnons était limité aux besoins professionnels, et s'il fallait exceptionnellement embaucher plus d'ouvriers, on évitait soigneusement d'en faire des compagnons. Ces *extras* n'étaient admis que temporairement au sein de la corporation, et la quittaient dès que diminuaient les besoins de main-d'œuvre. Exclusivement employés aux travaux les plus grossiers, ces pauvres gens étaient de véritables réprouvés, obligés de porter une patte d'oie sur l'épaule. Dans le bâtiment, on les désignait sous le nom de Godots, Cayeux, Cagots, etc. Ils fournissaient tout juste l'appoint de travail indispensable en période de grande activité, et retombaient ensuite dans leur misère. Mais on n'en finirait pas s'il fallait citer tous les abus auxquels la corporation avait donné naissance.

La corporation des métiers, correspondant à un besoin créé par les conditions économiques d'une époque, évolua avec ces conditions, et disparut avec elles. Son rôle diminua à proportion des progrès des manufactures dont l'apparition provoqua une grande extension de la production. C'est que l'énergie extra-humaine, relevant celle des muscles humains, fournissait un travail plus productif que celui des artisans, et déjà se substituait à lui.

Les deux modes de production subsistèrent ainsi tout au long du xviii^e siècle, qui, sous l'angle de l'économie, est un siècle de transition. Le travail des manufactures empiétait déjà sur celui de l'artisan lequel, n'en déplaît à ces Messieurs de l'École des Hautes Études Artisanales, représente déjà le passé.

Il serait erroné de croire que les corporations fussent à l'apogée de leur puissance au moment de la Révolution. Bien au contraire, elles étaient

déjà en plein déclin. Loin d'absorber la vie économique de tout le pays — ce qu'elles n'avaient jamais réussi à faire, même au xvi^e siècle — elles étaient presque inexistantes dans certaines provinces. À la campagne, les artisans villageois s'étaient rarement laissés ligoter par les règlements corporatifs des villes. On en a la preuve en lisant les cahiers du Tiers état, car la préoccupation dominante des rédacteurs était surtout d'en finir avec la propriété féodale et ecclésiastique. Exceptionnellement, les cahiers de Paris *extra-muros* demandent qu'on proclame que *tout citoyen, de quelque ordre et classe qu'il soit, peut exercer librement telle profession, art, métier ou commerce qu'il jugera à propos*. À cette époque, trouvait encore du travail qui voulait, et non pas qui pouvait, comme aujourd'hui.

Si les corporations disparaissent à la Révolution, c'est qu'elle coïncide avec les débuts de l'ère de l'énergie. Disposant maintenant de forces naturelles disciplinées, l'action des hommes sur la nature va croître considérablement. Au régime des corporations médiévales, succède le libéralisme économique. Il ne s'agit plus de régler minutieusement la production pour l'adapter aux exigences d'un étroit marché local ; la formule est maintenant *de laissez-faire et de laissez-passer*. On s'élance joyeusement à la conquête des marchés commerciaux, partout où il y aura de l'argent à gagner. On s'enrichira en exploitant des entreprises toujours plus vastes. La banque, d'abord simple commerce de l'argent, favorisera, puis dominera cette expansion qu'on espère illimitée. À l'économie routinière des corporations jugulant la concurrence, se substitue le régime de la grande industrie qui veut développer la concurrence jusqu'à l'infini...

Or, cent cinquante ans plus tard, le libéralisme économique terminait sa carrière dans une crise universelle venue s'intercaler entre deux guerres mondiales. Et voici qu'on rêve de rétablir l'économie dans le vieux cadre corporatif ! Elle ne s'en serait évadée que pour y revenir. La révolution nationale consisterait-elle simplement à supprimer la révolution française ?

Nos Messieurs se hâtent de nous rassurer. Il y aurait corporation et corporation ; le moule dans lequel on veut couler notre économie serait d'un modèle inconnu jusqu'ici. Au moyen âge la corporation était locale ;

désormais elle sera nationale ; elle était autrefois limitée à un métier qu'elle se bornait à organiser ; demain, son dessein sera de réaliser la politique générale de la production. Pour atteindre ce but, elle rassemblera tous les métiers qui concourent aux mêmes fins, et groupera aussi bien les patrons, les techniciens, les employés, les ouvriers, que les agriculteurs, les industriels, les transporteurs, les commerçants, etc.

Pour dissiper les fâcheux souvenirs, on change même son nom et on l'appelle *communauté de travail*, et, après cette heureuse trouvaille, on veut nous prouver qu'il s'agit cette fois d'un régime distinct du capitalisme (sic). En habile homme, M. Murat, petit oracle du MontDore, nous explique, le plus sérieusement du monde, *que ce sera une socialisation effective de l'Économie sans socialisation*, ce qui implique contradiction autant qu'un carré rond.

Comme tout cela est assez confus, M. Gaëtan Pirou, professeur à la Faculté de Droit de Paris, nous offre de la corporation moderne cette définition : *pour que l'on soit en présence d'un système corporatif, il faut et il suffit que l'ensemble des individus appartenant à une profession soit constituée en « corps » et que les organismes directeurs de ces corps aient pouvoir de parler et légiférer au nom de la profession tout entière.*

De parler, cela va de soi, mais de légiférer ? L'État va donc déléguer une partie de ses pouvoirs à la corporation ? — Parfaitement ; elle édictera des règlements intérieurs auxquels tous les intéressés devront se soumettre. — Et de quelle nature seront ces règlements ?

On nous répond qu'ils seront de quatre ordres : moral, social, économique et technique. N'est-ce pas se payer de mots ? Les besoins moraux et sociaux des producteurs ne sont pas du ressort de la corporation puisqu'elle n'a pas les moyens de les satisfaire ; les besoins techniques ont toujours été étudiés et satisfaits, dans la mesure du possible, par les techniciens, hors de tout souci professionnel. Restent les intérêts économiques : est-ce que derrière ce paravent ne se cacheraient pas pudiquement les intérêts particuliers des membres de la corporation ? Déjà c'était le cas dans le vieux corporatisme, dont l'intention avouée était la défense des intérêts particuliers de ceux qui faisaient partie de la

corporation, car on limitait le recrutement professionnel aux membres de leurs familles. Toutes les barrières élevées autour de la profession n'avaient qu'un but : éviter de produire en abondance afin de maintenir les profits inséparables de la rareté. Or, par un hasard vraiment extraordinaire, voilà que le corporatisme surgit dans les pays où sévit la surproduction, et il s'échafaude partout à grand renfort d'équivoques. Il n'y a guère que le Portugal (qui possède déjà toute une législation à son sujet) où la loi a le mérite de la franchise : elle précise que les corporations *constituent l'organisation unifiée des forces de production et représentent intégralement leurs intérêts*. Voilà qui est net. Car, enfin, *si* les patrons réalisaient de substantiels profits, et *si* les techniciens et les ouvriers gagnaient tous largement leur vie, viendrait-il à l'idée de quelqu'un de réglementer une profession qui nourrit si bien son homme ? Avec de substantiels profits pour les uns, de beaux appointements et salaires pour les autres, tous trouveraient le moyen de satisfaire leurs besoins moraux et sociaux. En fin de compte, la corporation moderne, comme sa devancière, poursuit un but intéressé : les patrons en espèrent de bons profits, et certains techniciens et ouvriers de suffisants moyens d'existence. On leur promet d'y parvenir s'ils se montrent raisonnables et sages au sein de leur *famille professionnelle*. Ainsi, les patrons devront prendre conscience de leurs devoirs de chefs, ce qui ne les engage pas à grand-chose ; les autres abandonner *l'esprit de revendication*. Inspirez-vous tous de l'esprit de solidarité ; au besoin, faites-le régner obligatoirement parmi vous, et le reste vous sera donné par surcroît. Telle est la grande pensée du règne. On devine si nos Messieurs développèrent éloquemment cette thèse qui maintient si rigoureusement les cadres du régime actuel.

Ces espoirs sont-ils fondés ? L'œuvre de production ainsi entendue peut-elle s'accomplir dans l'ordre et la paix pour la plus grande satisfaction pécuniaire de ceux qui s'y livrent ? — Oui, à condition que le patron écoule ses produits à un prix permettant de rémunérer convenablement ses collaborateurs, tout en réalisant lui-même un légitime profit. En d'autres termes : le problème de la vente étant considéré comme résolu, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes corporatifs.

Malheureusement, reportons-nous au chapitre 8 : En régime libéral, la production est une pièce en trois actes : au premier, l'entrepreneur réunit terrains, constructions, outillages, force motrice, matières premières, main-d'œuvre, etc. ; au second, tous ces éléments se combinent et fournissent des produits ; au troisième, il faut vendre ces produits, au-dessus du prix de revient, sans quoi le rideau tombe avant la fin et ne se relève plus. Même si l'on est convaincu que les deux premiers actes seront admirablement joués par les membres de la corporation, reste le troisième où le client entre en scène : il tient entre ses mains, ou plus exactement dans sa bourse, le sort de la pièce. Alors se pose la question : incorporera-t-on les clients dans la corporation

Ici nos Messieurs se regardent en souriant. Cependant, si les corporations ne jouent que deux actes d'une pièce qui en comporte trois, elles sont vouées à l'échec, laissant non résolu le problème le plus délicat, celui de la vente bénéficiaire des produits.

C'est qu'il ne suffit pas que patrons et ouvriers, obéissant scrupuleusement à cette Charte du Travail que le Maréchal a daigné leur octroyer et que nous examinerons dans un instant, fassent à l'intérêt commun les sacrifices nécessaires ; les premiers en se contentant d'un bénéfice modéré, les seconds d'un salaire raisonnable ; il faut encore un prix de vente dont on puisse extraire bénéfice et salaires. S'il n'est pas atteint, le patron ne maintiendra pas le salaire raisonnable, son bénéfice modéré s'étant évanoui. Alors renaîtront les conflits qui éclataient continuellement au sein des entreprises, chaque fois que les producteurs, du fait de leur concurrence sur les marchés, étaient contraints de baisser leur prix de revient pour écouler leurs marchandises ou vendre leurs services. Dès que le prix de vente baisse, s'opposent les intérêts de ceux qui ont participé à la production, chacun défendant les siens en sacrifiant ceux du voisin. *Acceptez de gagner moins*, disent les ouvriers au patron. *Si vous n'acceptez pas une diminution de salaires, je ferme la porte*, répond le patron aux ouvriers. Et finalement, les producteurs s'efforçaient d'éliminer la fâcheuse concurrence ; c'était alors le patron le plus fort (en l'espèce le trust) qui, ayant pu tenir plus longtemps, grâce à l'importance de ses capitaux, finissait par demeurer seul sur le marché où il régnait sans

discussion, car, limitant alors la production, il imposait au consommateur *son* prix, et à l'ouvrier *son* salaire.

On affirme que ces fâcheux errements disparaîtraient avec les corporations qui n'auraient rien de commun avec les cartels et les trusts, à part les éminentes personnalités réunies pour en élaborer le statut. Les corporations, nous dit-on, fixeront un prix de vente tenant compte du bénéfice modéré du patron et du salaire raisonnable de l'ouvrier. — Cela ne revient-il pas à supprimer la concurrence, à l'exemple des cartels et des trusts qui monopolisent la production et la vente des objets de première nécessité ? Ainsi, sous un nom différent, les corporations suppriment la concurrence au profit des producteurs en possession d'état ; c'est donc le moyen légal d'organiser le délit de coalition qui est cependant sévèrement réprimé par notre code pénal.

Et quoi qu'on en pense, le problème de la vente est toujours loin d'être résolu ; comment obligera-t-on le consommateur à payer le prix fixé par la corporation ? ce prix rémunérateur qui doit permettre à toutes les entreprises, grandes et petites, de vendre tous leurs produits en laissant un bénéfice modéré au patron et un salaire raisonnable à l'ouvrier ? Cela ne revient-il pas à faire entrer les clients dans la corporation ?

Jamais de la vie, répondent enfin nos Messieurs ; le consommateur ne sera jamais obligé d'acheter au prix fixé par la corporation. N'est-il pas libre de ne le faire que si le prix de vente lui convient ? — Disons plus exactement qu'il est toujours libre de s'abstenir si ses ressources sont insuffisantes. Mais, dans ce cas, hélas ! c'est tout le beau mécanisme de la production corporative qui se grippe, une partie des stocks n'ayant pas trouvé preneur. Le bénéfice modéré et le salaire raisonnable s'évanouissent à l'instant qu'ils ne sont pas remboursés en totalité par le client ; le rideau tombe sur un troisième acte inachevé. - Hypothèse invraisemblable, répliquent les spécialistes de la corporation, on ne se heurtera jamais plus à cet écueil. En effet, au sein de chaque corporation fonctionnera un organe directeur qui calculera à l'avenir les besoins du marché. C'est en fonction de ces prévisions que la corporation organisera sa production. Tout produit fabriqué trouvera donc preneur au prix fixé, et la mévente si redoutée ne se produira jamais plus.

Ici le mystère s'épaissit bien davantage : qu'appelle-t-on les besoins du marché ? S'agit-il des besoins des clients d'hier, qui, on l'espère, renouvelleront leurs achats ? Peut-être éprouveront-ils encore le besoin de posséder les objets offerts, mais est-on sûr que les ressources pour les acquérir ne leur feront pas défaut ? Il faudrait pouvoir stabiliser, sinon les goûts, du moins les revenus des clients. Ce qui reviendrait à stabiliser la production qui serait aujourd'hui ce qu'elle était hier, demain ce qu'elle est aujourd'hui, et ainsi de suite. On ne produirait jamais que pour les mêmes clients ou pour leurs descendants.

Si tout ceci peut paraître bouffon au lecteur, ça ne choque pas nos Messieurs qui, froidement, détruisent l'œuvre de la Constituante. La loi Le Chapelier disait expressément que *l'anéantissement de toutes espèces de corporation étant l'une des bases de la Constitution française, il est interdit de les rétablir sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit. En conséquence, les citoyens d'un même état et profession ne pourront, lorsqu'ils se trouvent ensemble, nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs.*

Demain, les hommes d'un même état ou profession, feront tout le contraire ; on les invitera à former des

règlements qui seront exécutoires pour tout le monde. Sans être sorcier on peut prévoir comment les choses se passeront : au sein de chaque corporation, l'entreprise la plus forte désignera le président ; celle qui, par ordre d'importance, vient ensuite, désignera le vice-président ; et ainsi de suite, du haut en bas de l'échelle. Défense aux uns comme aux autres de modifier cette hiérarchie. En conséquence, le patron restera patron, l'employé restera employé, l'ouvrier restera ouvrier. Le fils aîné de l'employé et celui de l'ouvrier hériteront de l'emploi paternel. On ne dit pas ce que deviendront les cadets. Quant au chômeur, il lui sera loisible de fonder une famille de chômeurs puisque tout Français est lié à sa condition, lui et ses descendants. Au fait, pourquoi la chaire d'un professeur au Collège de France ne passerait-elle pas automatiquement à son fils ? Pourquoi le fils du Maréchal (s'il en a un) ne serait-il pas maréchal à son tour ? Ne serait-ce pas plus sage que de laisser envahir la profession par des

nouveaux venus ? Déjà coiffeurs, avocats, pharmaciens, architectes, garçons de café, médecins, etc., réclament à grand bruit qu'on limite l'accès de leur profession.

Nos Messieurs se proposent en somme de figer la civilisation au stade où elle est parvenue en nous refusant le plus petit progrès nouveau. Ils veulent la stagnation érigée en principe, l'impossibilité pour les déshérités d'accéder à une situation meilleure. Bref, nous reviendrions à une civilisation stratifiée sur le modèle de celle des Pharaons. On oublie cependant de limiter le nombre des naissances. Est-ce parce que certains économistes, spécialistes de la famille, souhaitent, au contraire, qu'on fasse le plus d'enfants possible ? On n'en est plus à numéroter leurs contradictions.

En somme, leur conception moderne et révolutionnaire condamne les Français à végéter au sens le plus exact du mot, alors que tout progresserait autour d'eux dans le vaste monde. Ils oublient que le patrimoine du pauvre, c'est son intelligence et le travail de ses mains ; et que faire qu'un pauvre puisse être longtemps privé de travail est contre la nature des choses. Quel rêve ridicule que de se proposer d'arrêter la marche du temps afin de maintenir les profits ! ou, plus simplement en règlements qui seront exécutoires pour tout le monde. Sans être sorcier on peut prévoir comment les choses se passeront : au sein de chaque corporation, l'entreprise la plus forte désignera le président ; celle qui, par ordre d'importance, vient ensuite, désignera le vice-président ; et ainsi de suite, du haut en bas de l'échelle. Défense aux unes comme aux autres de modifier cette hiérarchie. En conséquence, le patron restera patron, l'employé restera employé, l'ouvrier restera ouvrier. Le fils aîné de l'employé et celui de l'ouvrier hériteront de l'emploi paternel. On ne dit pas ce que deviendront les cadets. Quant au chômeur, il lui sera loisible de fonder une famille de chômeurs puisque tout Français est lié à sa condition, lui et ses descendants. Au fait, pourquoi la chaire d'un professeur au Collège de France ne passerait-elle pas automatiquement à son fils ? Pourquoi le fils du Maréchal (s'il en a un) ne serait-il pas maréchal à son tour ? Ne serait-ce pas plus sage que de laisser envahir la profession par des nouveaux venus ? Déjà coiffeurs, avocats, pharmaciens, architectes,

garçons de café, médecins, etc., réclament à grand bruit qu'on limite l'accès de leur profession.

Nos Messieurs se proposent en somme de figer la civilisation au stade où elle est parvenue en nous refusant le plus petit progrès nouveau. Ils veulent la stagnation érigée en principe, l'impossibilité pour les déshérités d'accéder à une situation meilleure. Bref, nous reviendrions à une civilisation stratifiée sur le modèle de celle des Pharaons. On oublie cependant de limiter le nombre des naissances. Est-ce parce que certains économistes, spécialistes de la famille, souhaitent, au contraire, qu'on fasse le plus d'enfants possible ? On n'en est plus à numéroter leurs contradictions.

En somme, leur conception moderne et révolutionnaire condamne les Français à végéter au sens le plus exact du mot, alors que tout progresserait autour d'eux dans le vaste monde. Ils oublient que le patrimoine du pauvre, c'est son intelligence et le travail de ses mains ; et que faire qu'un pauvre puisse être longtemps privé de travail est contre la nature des choses. Quel rêve ridicule que de se proposer d'arrêter la marche du temps afin de maintenir les profits ! ou, plus simplement encore, pour sauver du pilon des livres d'économie politique et ne pas refaire de beaux cours ronéotypés !

Le lecteur veut-il encore d'autres preuves que le corporatisme ne se propose qu'un but, à savoir maintenir la rareté en luttant légalement contre l'abondance ? On s'en convaincra en lisant les travaux des Comités chargés d'organiser les corporations. On y rencontre, à chaque page, la préoccupation de limiter la production aux entreprises existantes. L'arrivée d'un nouveau producteur, au sein de la famille professionnelle, prend l'allure d'une catastrophe : ne vient-il pas perturber l'ordre établi ? Sous ce rapport encore, l'expérience du corporatisme médiéval n'a pas été oubliée. On s'est souvenu que le nombre des maîtres était autrefois fixé par la loi et la réglementation des Jurandes. Certes, il arrivait que le roi, souvent à court d'argent, vendait des privilèges de maîtrise ; mais les corporations s'empressaient de les racheter à beaux deniers comptants. Le lecteur se rappelle-t-il que le roi Henri III, désireux de faire un cadeau à sa sœur, lui avait permis de créer un maître dans toutes les villes qu'elle traversait ? La

corporation intéressée rachetait régulièrement ce droit pour supprimer cette concurrence, et tout étudiant sait ou devrait savoir que c'est là l'origine de notre impôt de la patente.

Pour éviter ces fâcheux errements, les Comités d'organisation ont pris les plus sages précautions. Celui de la métallurgie, par exemple, dans sa décision N° 4 du 8 mars 1941, s'est empressé de déclarer *in terminis* : *considérant que la tâche d'organisation des industries de la fonderie, dont il a reçu mission des pouvoirs publics, serait absolument vaine si, dans le même temps qu'il s'efforce de discipliner les producteurs traditionnels, des producteurs nouveaux apparaissent sur le marché, etc.*

Les *producteurs traditionnels* ? N'est-ce pas désigner pompeusement ceux qui existaient au moment où l'on a créé la corporation ? On redoute donc l'augmentation des moyens de production, car des produits nouveaux concurrenceraient ceux qui sont déjà offerts sur le marché, et il n'y aurait plus d'acheteurs pour tout le monde. N'est-ce pas la lutte contre l'abondance ? Nos auteurs précisent un peu plus loin en disant : *Considérant... qu'il importe par conséquent au même chef de maintenir chaque fonderie dans son champ d'action habituelle que d'interdire l'apparition de moyens nouveaux de fonderie.* Et il ne s'agit pas là d'un vœu platonique ; déjà un décret-loi du 9 septembre 1939 crée un nouveau délit : celui de création et d'extension illicite d'entreprise. Il faut l'autorisation du préfet, qui sollicitera l'avis des concurrents. Et l'on ne sait pas encore si cette autorisation revêt un caractère personnel ou réel. Dans le premier cas, le bénéfice de l'autorisation resterait à celui qui l'a obtenue, et, en cas de vente, une nouvelle autorisation deviendrait nécessaire.

Au demeurant, personne ne se gêne plus pour avouer les fins que l'on poursuit. Ainsi M. Salleron, chargé de mission à la Corporation Nationale Paysanne, déclare dans une conférence (signalée aimablement par le Courrier du Centre d'Information Interprofessionnel, N° 646 du 5-4-44) : *le secret de la prospérité est de savoir créer la rareté dans l'abondance.* Moyennant quoi, une *civilisation rayonnante* nous est promise. Il serait peu élégant d'insister.

Cependant, si la corporation est faite pour les producteurs traditionnels, la bonne entente est fort loin de régner parmi eux. Réaliser l'abondance pour soi et n'y parvenir qu'autant que la rareté règne chez les autres, c'est chercher la quadrature du cercle. Au sein du Comité d'organisation de la corporation laitière, entreprises privées et coopératives polémiqument déjà à longueur de colonnes dans les journaux corporatifs que les intéressés se sont empressés de créer. On parodie ainsi les assemblées parlementaires où l'on rencontrait jadis quelques talents et caractères, alors qu'on ne découvre aujourd'hui que des appétits.

Voici un fait authentique : le camembert se vendant fort mal en été à Paris, certain fabricant proposa à ses collègues du Calvados de réduire la production de l'été suivant. Cette limitation fut votée d'enthousiasme, chacun s'engageant à diminuer proportionnellement sa fabrication. Après quoi, flairant la hausse comme suite de cette rareté artificielle, notre homme s'en fut fabriquer plus de camemberts que l'année précédente. Mais la baisse se produisit, car tous ses collègues, faisant le même calcul, avaient discrètement suivi son exemple.

Il convient maintenant d'examiner rapidement si la proposition d'incorporer les consommateurs dans le système corporatif est aussi paradoxale qu'on veut bien le dire. Ce serait en tout cas le moyen d'augmenter considérablement la production.

On sait, en effet, que le consommateur solvable, appelé communément client, n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Le revenu dont il se sert pour acheter n'est qu'un succédané de la production elle-même : l'ensemble des producteurs créant l'ensemble des clients.

La production est donc réglée par une pompe aspirante et refoulante. Amorcée par les capitaux dont la production a eu besoin, elle les refoule ensuite chez les consommateurs sous forme de revenus. Arrosant ainsi les consommateurs, elle fait pousser des clients. Elle aspire ensuite ces revenus en échange des produits, et le circuit continue.

On veut nous faire accroire que plus la production est abondante, plus la pompe débite de revenus. Ce n'est plus exact, car si l'on réussissait à vendre tout ce qu'on produit, les crises seraient inconnues. À la vérité, la

pompe n'arrose que les consommateurs dont la production a eu besoin. Plus celle-ci utilise de moyens puissants et perfectionnés, moins la pompe arrose de consommateurs. Ayant insuffisamment débité de revenus, les stocks s'accumulent invendus.

C'est pourquoi les corporations sont hostiles à l'abondance. Pour l'éviter, elles exigent que les producteurs *traditionnels* se maintiennent strictement dans leur champ d'activité, sans faire appel à des procédés de fabrication plus perfectionnés.

Pendant, si nous ignorions autrefois l'importance des revenus créés par l'action spontanée de millions d'individus ; aujourd'hui, grâce aux corporations, on devrait connaître l'importance des revenus créés par les quarante corporations actuellement en formation. Les Comités d'organisation possèdent tous les éléments pour faire ce calcul. Il suffirait donc de diviser le chiffre obtenu par quarante millions de Français, pour s'apercevoir que le pouvoir d'achat moyen de chacun d'eux serait si ridiculement faible, que la sous-consommation provoquée par les hostilités s'aggraverait encore quand elles seront terminées. Seule une faible partie de la production trouverait acheteur, et l'on entretiendrait dans notre pays une misère stupide, pire encore que celle du Portugal, dont l'équipement et les richesses naturelles sont inférieures aux nôtres. Que diraient alors nos Messieurs ? Reprendraient-ils leur antienne qu'il faut baisser tous les prix dans la proportion où les revenus ont baissé eux-mêmes ? Ce serait nous enfermer dans le dilemme suivant : *ou baisser les prix sans baisser les salaires*, ce qui ruine inmanquablement les entreprises de toutes les corporations ; *ou baisser les prix et les salaires*, ce qui est l'équivalent de ne rien faire du tout, car il importe aussi peu de doubler son revenu quand les prix doublent, que d'en toucher la moitié quand tout coûte moitié moins cher.

La solution rationnelle consisterait à créer une *quarante et unième corporation*, celle des consommateurs, dont tous les Français, de leur naissance à leur mort, feraient obligatoirement partie. Elle prendrait en charge la production des quarante premières, et la répartirait équitablement aux Français sans interventions d'une pompe aspirante et refoulante. À ce moment-là, tout risque de surproduction aurait disparu

comme par enchantement. Au contraire, chacun s'enquerrait, avec le plus vif intérêt de l'importance de la production possible le jour où toutes les entreprises corporatives travailleraient à plein collier. On pourrait même augmenter leur nombre et faire appel à tous les perfectionnements techniques que la science tient encore en réserve. Quel chiffre de production atteindrait-on ? Pour avoir un ordre de grandeur, chaque comité d'organisation devrait faire une enquête auprès de ses ressortissants, en précisant bien qu'ils sont dispensés de jouer le troisième acte de la pièce, puisque c'est la corporation des consommateurs qui s'en chargerait²⁸.

Le lecteur pense sûrement qu'on s'acheminerait ainsi vers le socialisme de l'abondance.

Il n'a pas tort. Malheureusement, nos Messieurs conseillent de prendre la route diametralement opposée, la corporation ayant fait naître chez eux des espoirs illimités, surtout depuis que la fameuse *Charte du Travail* a vu le jour. Il faut examiner rapidement cette pierre angulaire de la révolution nationale.

La Charte du Travail, enseigne pompeusement M. François Perroux, est une loi précorporative, car la corporation est un idéal dont on ne se rapproche que par degrés²⁹. Ce seul nom de charte, exhumé des institutions d'ancien régime, marque bien qu'il s'agit d'une concession gracieuse faite par le Maréchal à ses humbles sujets.

On sait que le système corporatif, supposant le problème résolu ne s'inquiète pas de la vente des produits. Il ne se préoccupe donc pas du troisième acte, mais seulement des deux premiers au cours desquels les acteurs, patrons et ouvriers continueront à s'affronter.

Mais il ne faut plus qu'ils se disputent comme ils en avaient autrefois la fâcheuse habitude. Ne risqueraient-ils pas de recommencer demain en présence de l'amenuisement continu des bénéfices ? Si la rentabilité des entreprises diminue, le patron, qui baisse les salaires ou licencie du monde, ne doit pas se heurter aux réclamations intempestives de son personnel. Engendrer la paix sociale, tel est le noble but que se propose la Charte du Travail.

À cette intention, la charte distingue soigneusement l'Économique et le Social, comme s'ils n'étaient pas indissolublement liés. Dans l'esprit de ses rédacteurs, l'Économique désigne en vrac la propriété privée des moyens de production, la direction des entreprises, le calcul du prix de revient et du prix de vente, la recherche des débouchés, bref, tout ce qui doit permettre d'obtenir le plus de profit possible ; le Social, ce sont les rapports entre les patrons et les salariés, et l'on se propose hautement de les orienter vers l'amélioration de

la situation des prolétaires. Cette distinction faite, l'Économique est de la compétence des comités d'organisation où siègent les patrons ; le Social du ressort de la Charte du Travail. Elle se propose ainsi très modestement de résoudre le problème social sans sortir du régime capitaliste.

Elle va s'y prendre sans détours : tous les conflits sociaux, dans le passé, n'ont-ils pas été provoqués par les syndicats ouvriers s'opposant au patronat ? On va donc les supprimer, ou, plus exactement, les noyer dans les Comités Sociaux.

Le syndicat ouvrier d'autrefois, chargé de représenter la main-d'oeuvre, intervenait dans la détermination des conditions du travail et dans l'observation de ces conditions. C'était un instrument de défense devenant instrument de combat lorsque c'était nécessaire. La Charte lui déniait ce caractère, les ouvriers se contenteront de désigner leurs représentants au sein des Comités Sociaux.

Le Comité Social réunira donc patrons, ouvriers, employés de maîtrise, ingénieurs, cadres commerciaux et administratifs. Comme cet organisme est privé de tout pouvoir de décision, les différentes catégories de la famille professionnelle ne pourront que manifester leurs aspirations en exprimant les divers intérêts qu'ils représentent.

Après ce coup de maître, la Charte échafaude toute une pyramide : les Comités Sociaux d'établissement seront subordonnés au comité local de la profession, au-dessus d'eux les Comités Sociaux de l'échelon régional, puis de l'échelon national. Ce bel édifice s'élèvera au sein de chaque famille professionnelle. Ainsi se réalisera la collaboration sociale entre la direction

et le personnel, mais sans que le Comité Social s'immisce *dans la gestion de l'entreprise ou dans les questions qui débordent son cadre.*

La pilule paraissant tout de même un peu amère, les rédacteurs se sont opportunément souvenus que les travailleurs, toujours partisans du syndicat unique, regrettaient que l'ancien syndicat fût libre, ce qui permettait de créer des syndicats jaunes qu'on lui opposait quand c'était nécessaire. Dorénavant, le syndicat sera obligatoire et contrôlé. Tout le monde sera obligé de s'y inscrire car il aura perdu toute nocivité. En effet, la charte supprime le droit de grève, et souligne qu'elle supprime aussi le lock-out, comme si ce dernier n'était pas devenu sans objet.

Le lecteur se demande peut-être ce qui se passera, au sein de chaque famille professionnelle, quand la capacité d'achat des clients obligera les patrons de comprimer les prix de revient, donc de diminuer les salaires ? — Eh bien, on s'embrassera ; car on lit dans le rapport du Maréchal que *l'expérience montre que partout où des hommes de bonne foi se réunissent pour une explication loyale et franche, les oppositions s'atténuent, l'accord s'établit dans l'estime d'abord, dans l'amitié ensuite.*

Et le chômage ? En principe, chaque corporation compte bien que les autres résorberont ses chômeurs ; cependant l'article 33 décide que *les Comités Sociaux lutteront systématiquement contre le chômage.* Et la Charte ne disant pas comment, M. François Perroux, lui-même, s'inquiète, car *il prévoit les difficultés résultant d'un supplément éventuel du chômage*³⁰. Ce qui prouve incidemment que cet économiste éminent aperçoit, plus clairement qu'il ne veut bien le dire, les conséquences du progrès technique en régime capitaliste.

Nous aurons achevé la critique de la Charte du Travail, quand nous aurons signalé que la corporation aura un patrimoine fourni par la *dévolution des biens syndicaux* (c'est du solide), *par des dons et legs* (C'est aléatoire), enfin par *un prélèvement sur les bénéfiques* (ce qui est un beau rêve). D'ailleurs on se garde de déterminer l'importance de ce prélèvement et même de définir les bénéfiques. C'est plus prudent.

Enfin la charte stipule que l'ouvrier aura droit à *un salaire minimum vital*, sans définir ce qui se cache sous cette formule. Le salaire minimum

vital peut être celui qui empêche tout juste l'ouvrier et les siens de mourir de faim. Nous retrouverions donc notre vieille loi d'airain.

En résumé, la corporation masque les conflits entre le capital et le travail, mais elle les aggrave en s'orientant délibérément vers la rareté. Il existe un moyen bien plus efficace de réaliser celle-ci et même de la transformer en disette : c'est de faire la guerre qui sévit maintenant dans notre monde *civilisé* neuf années sur trente. En étudiant ses répercussions sur l'économie capitaliste, nous arriverons à la conclusion que le libéralisme, incapable de distribuer l'abondance, est tout aussi incapable de distribuer la pénurie³¹.

Chapitre 25

Le libéralisme porte en ses flancs la guerre. — On le met en veilleuse pendant qu'elle dure. — Elle appauvrit le pays mais enrichit un grand nombre d'individus. — Elle met en relief les tares du capitalisme. — Réussirait-elle à juguler l'abondance ? — Celle-ci au contraire, fait de nouveaux progrès. — Exemple des États-Unis.

Par nostre bonne diligence, nous avons fait que ce royaume qui n'estoit qu'un voluptueux jardin de tout plaisir et d'abondance, est devenu un grand et ample cimetièrè universel, plein de force belles croix peintes, bières, potences et gibets. Ainsi s'exprimaient déjà les auteurs de la Satire Ménippée. Que diraient-ils maintenant qu'on se bat sur presque toute la surface du globe, dans l'Océan Glacial aussi bien que dans la jungle ? Plus que jamais, la guerre est la plus affreuse des calamités humaines puisque ce sont les hommes qui la déchaînent. Laissons à d'autres le soin d'admirer l'art de massacrer, comme l'appelait La Fontaine. Il consiste à faire s'entretuer, méthodiquement et scientifiquement, des gens qui, individuellement, n'ont rien à se reprocher, car ils ne se connaissent même pas ; à désoler les campagnes, à détruire les usines, à couler les navires. L'histoire de beaucoup de cités n'est qu'une suite de sièges, de sacs et de carnage trouvés si naturels par les historiens militaires, qu'ils ne cherchent même plus à en démêler la raison. Constatons qu'elle est décidée par des hommes qui ne la font ni n'en souffrent, mais ceux qui la désapprouvent sont bien plus nombreux ; et l'on s'en apercevrait si elle était plébiscitée au bulletin secret. Ne serait-il pas juste d'obliger les chefs à se battre eux-mêmes à l'exemple d'Étéocle et de Polynice ?

C'est, à la vérité, une cause économique qui, le plus souvent, déclenche la tuerie. À cet égard, les exemples sont si nombreux et si

frappants, qu'ils n'ont pas besoin d'être rappelés. Cette cause n'apparaît pas fatalement avec la même évidence que lorsque le Chili, en 1879, déclara la guerre au Pérou pour s'emparer de son salpêtre ; mais c'est que l'agresseur ne manque jamais de colorer son forfait du prétexte de la justice. Quelquefois un conflit en provoque un autre : la guerre de Sécession ayant privé l'Angleterre du coton américain réclamé par ses filatures et ses tissages, elle s'empara de l'Égypte et du Soudan pour y développer la culture du coton indigène.

La guerre fut longtemps inséparable de la rareté. On l'entreprenait pour s'emparer de récoltes, de bétail, de terres fertiles, pour réduire les vaincus en esclavage ; plus tard, pour conquérir des cités prospères et de riches provinces rapportant gros au Trésor ; mais cette explication ne vaut plus pour les nations dont la production a atteint le potentiel de l'abondance. Pourquoi s'arrachent-elles des marchés comme des chiens affamés se disputent une proie ? Tant que nous vivons en régime libéral, ce ne sera jamais au bénéfice de la collectivité mais bien pour des intérêts particuliers, de sorte qu'on croit se battre pour ses idées et l'on se bat pour des industriels, a écrit Anatole France. Ce n'est même plus pour se procurer des matières premières ou des produits manufacturés, car le plus souvent, les pays belligérants en regorgent ; c'est pour en vendre qu'ils s'emparent de débouchés à coups de canon, comme si l'achat et la vente n'étaient pas deux opérations indissolublement liées. L'ennemie, c'est l'abondance : elle sape l'économie de la rareté que toutes les nations — la Russie exceptée — s'entêtent à conserver.

Si le lecteur préfère une autre explication de ces conflits modernes où les alliances se font et se défont avec une facilité étonnante, M. Rathenau la lui fournit dans une lettre à Guillaume II, reproduite par le chancelier von Bülow dans ses *Mémoires : les conflits armés éclatent parce que les gouvernements, au milieu de leurs embarras, ne savent plus que faire*. La guerre apparaît comme le moyen de reporter les difficultés, chose plus aisée que de résoudre les problèmes.

La guerre nous intéresse ici à un point de vue spécial. Elle est si riche d'enseignements, qu'on s'étonne que les économistes orthodoxes n'en parlent ni dans leurs livres, ni dans leurs cours. Est-ce pour la raison

qu'elle fait ressortir les faiblesses du libéralisme ? En effet, ni dans la préparation, ni dans la conduite de la guerre, on ne s'inspire du principe sacro-saint en vertu duquel l'action individuelle est supérieure à l'action collective, Servir l'intérêt particulier cessé d'être le meilleur moyen de servir l'intérêt général ; on craindrait trop que le militaire, après avoir tiré au flanc pendant la paix, ne s'embusquât ensuite pour la durée des hostilités. D'un commun accord, le libéralisme est mis en veilleuse jusqu'au jour où ses gaspillages et ses abus seront moins redoutables. N'est-ce pas la preuve qu'il ne fonctionné qu'avec une énorme déperdition de forces ?

Chez les belligérants, l'État réglementé alors la production, répartit les matières premières, mobilise le personnel, contrôle les transports, réquisitionne les produits. Les consignes capitalistes fléchissent. Ainsi l'or n'est plus la propriété des porteurs de billets : il devient instrument de la défense nationale. Le fameux prix de revient, lui-même, cède devant l'inflation chargée de financer la catastrophe. Pareille transformation ne mérite-t-elle pas un instant d'attention ?

Et tout d'abord : la guerre moderne enrichit-elle un pays ? Si la question paraît ridicule, il faut savoir que cette illusion est pourtant plus répandue qu'on ne croit. Georges Clemenceau semblait la partager, puisque, dans *Grandeur et Misère d'une Victoire*, il a écrit textuellement : *l'Amérique s'est prodigieusement enrichie pendant la guerre*. Cependant, si le sol des États-Unis n'a pas été ravagé, si leurs villes n'ont pas été saccagées, la première guerre mondiale coûta la vie à plus de trois cent mille Américains et en mutila un plus grand nombre ; le travail de quatre années a été anéanti sur les champs de bataille ; les marchandises fournies aux Alliés n'ont été remboursées qu'en très faible partie ; la dette intérieure a considérablement augmenté, etc.

À la vérité, la guerre provoque un appauvrissement général en détruisant des hommes et des biens, mais sa préparation, sa conduite et ses suites, servent beaucoup d'intérêts particuliers. La guerre ruine les États-Unis, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc., mais elle enrichit des Allemands, des Américains, des Anglais, des Français, etc. Elle enrichit même certains producteurs dans les pays neutres, comme déjà lors de ces ruées sur l'Asie portant le nom de Croisades : tandis que les Européens

ravageaient tout sur leur passage, Venise et Gênes réalisaient de copieux bénéfices. Et cet enrichissement est un phénomène si inhérent au régime capitaliste lui-même, qu'on peut dire avec raison qu'il porte la guerre en ses flancs. Expliquons-nous :

Pour commencer, la guerre ne frappe pas aveuglément les personnes et les biens, même depuis que le front est partout et l'arrière nulle part. Le risque qu'elle fait courir aux particuliers est souvent inversement proportionnel à leur revenu. En 1940, les gens riches de Hollande, de Belgique et de France, évitèrent l'inextricable cohue et les dangers de l'exode en prenant les devants, grâce à leurs autos ; ils échappèrent ensuite à la plupart des bombardements aériens en résidant loin des usines et des objectifs militaires ; ils ont peu souffert des restrictions alimentaires, vestimentaires et calorifiques. Quant aux sacrifices financiers peut-on prétendre que tous les citoyens les supportent d'une manière équitable ?

Entendons-nous bien : les guerres modernes réclament des pays belligérants un effort financier colossal dont évidemment quelqu'un doit faire les frais. Mais si beaucoup de citoyens s'appauvrissent, et même se ruinent complètement, il en est d'autres qui s'enrichissent. La guerre opère, au sein des nations, un prodigieux transfert de richesses ; le patrimoine des uns s'en va automatiquement grossir le patrimoine des autres. — Comment s'effectue ce transfert ? — Par la hausse vertigineuse des prix, conséquence de la dévaluation monétaire dont nous avons déjà étudié les effets.

C'est que pour financer les préparatifs, la guerre elle-même, et la reconstruction qui la suit, les États doivent se faire consentir des avances par leur banque d'émission ; cette inflation produit une hausse des prix enrichissant les uns et appauvrissant les autres. Entre eux se glissent les gens qui réussissent à peu près à augmenter leur revenu dans la mesure où les prix montent. Voilà la raison pour laquelle la guerre est loin d'être honnie par tout le monde.

Sa préparation est l'objet de commandes considérables intéressant non seulement la métallurgie, comme on le croit généralement, mais

encore le textile, le ciment, les chantiers navals, les produits chimiques, les denrées alimentaires. Devant cet immense courant d'affaires, les considérations patriotiques mettent momentanément une sourdine : des Français trouvent profit à fournir le minerai de fer et l'aluminium dont l'Allemagne a besoin pour préparer la guerre contre la France ; des Allemands nous vendent avec bénéfice le coke et les machines-outils dont nous nous servons dans nos armements contre l'Allemagne. À quel chiffre fantastique ont bien pu s'élever les bénéfices des producteurs et des intermédiaires, quand toutes les nations — grandes et petites — se prétendant menacées, se mirent à forger des armes défensives ? Les centaines de millions de masques à gaz, dont furent munis tous les civilisés de la planète, ont laissé un honnête profit, compte tenu de la gigantesque publicité nécessaire pour convaincre les peuples de l'imminence du danger. Cette affaire colossale fut à rallonges, chaque fois le masque devenant plus étanche et plus dispendieux, au moment même où les bombes de six tonnes obtenaient un rendement meurtrier supérieur au gaz le plus nocif. Les gaz n'ont jamais produit qu'un effet de surprise, vieux déjà d'un quart de siècle !

Quoi qu'il en soit, on ne compte plus les entreprises, à la veille de déposer leur bilan, que la préparation de la guerre a renflouées d'une manière inespérée. Et celles qui, en perte pendant la paix, ont retrouvé, la guerre venue, des bénéfices si élevés, qu'ils leur ont permis de reconstituer des réserves, et même de les distribuer sous forme d'actions gratuites. Certaines ont puisé dans ce Pactole, un outillage tout neuf, offert par la collectivité.

Tout Français devrait savoir que notre industrie automobile vécut, de 1919 à 1939, sur l'outillage légué par la guerre de 14-18. Ainsi les autos qui roulaient sur nos routes appartenaient pour une fraction à l'ensemble des piétons. Quant aux dépenses engagées pour la conduite des opérations militaires, elles dépassent celles de sa préparation et atteignent des chiffres astronomiques. Des statistiques, à peu près dignes de foi, révèlent que les frais de la deuxième guerre mondiale dépassaient, à la fin de 1943, pour les belligérants et les neutres, la somme de 900 milliards de dollars. En évaluant le dollar à 50 francs — cours purement nominal auquel il n'est

permis de convertir que peu de francs — il s'agit donc d'une somme supérieure à *quarante-cinq mille milliards de francs* (valeur 44). Inutile d'ajouter que les affaires — au sens le plus large du mot — en ont reçu un coup de fouet vigoureux. Quelle reprise quand tous les corps de métiers entrèrent dans la danse, y compris, après chaque bombardement, les pompes funèbres, les vitriers, les architectes, les entrepreneurs, et tous ceux qui fabriquent des meubles, de la vaisselle, des ustensiles de ménage, etc., sans oublier les spécialistes qui font des yeux artificiels, des jambes de bois, des appareils pour mutilés ! Cette dernière industrie est actuellement fort prospère mais, craignant de manquer bientôt de débouchés, elle prévoit, dès la fin des hostilités, une très grave crise de surproduction.

Et à quoi cette somme de quarante-cinq mille milliards de francs a-t-elle bien pu servir ?³² — À détruire. Il est donc légitime d'espérer qu'elle a fourni des destructions pour un chiffre au moins égal. Laissons aux économistes le soin d'évaluer les villes détruites, les campagnes ravagées, les outillages anéantis, les millions et les millions de tonnes de marchandises envoyées au fonds des mers.

En revanche, la guerre procure du travail aux chômeurs ; à ceux que le champ de bataille ne parvient pas à résorber. Un homme d'État américain nous a fait part de sa surprise en constatant que le nombre des chômeurs américains avait subitement diminué, quelques mois après l'entrée en guerre des États-Unis. Le contraire n'eût-il pas dû le choquer puisque son pays — comme les autres — n'avait fabriqué des armements que pour résorber le chômage ? Quand la guerre éclate, tout l'outillage d'un pays n'est-il pas brusquement détourné de la production du temps de paix, pour fabriquer exclusivement du matériel de guerre ? Cessant de créer des choses utiles pour les vendre aux consommateurs, les hommes en créent de nuisibles qui se consomment elles-mêmes en détruisant. Alors que la production de paix est limitée par la rentabilité des entreprises, la production de guerre est illimitée puisque l'État assure un profit au producteur. La surproduction n'est plus possible puisque la production paraît toujours insuffisante ; et elle l'est en effet puisqu'on construit des usines pour fabriquer des avions, et qu'on se sert des avions pour détruire les usines. Dans ces conditions, qui donc pourrait chômer ? Toute

l'industrie humaine s'envole en fumée ou se transforme en décombres. Alors que tant d'industriels, en temps de paix, sont fort heureux de tourner 30 heures par semaine, voilà qu'on proclame le travail obligatoire, le service du travail, et même la semaine de 48 heures en regrettant de ne pouvoir l'allonger ! Au lieu d'expulser les ouvriers étrangers, comme en temps de paix, ne les attire-t-on pas chez soi de gré et même de force ?

Certes, il paraît paradoxal que les nations civilisées, comptant en temps de paix plus de 30 millions de chômeurs, n'en comptent presque plus le jour où elles se battent : c'est que les règles du jeu capitaliste veulent qu'hommes, femmes et enfants travaillent *au maximum* quand il s'agit de détruire, et *au minimum* quand il s'agit d'édifier. Si donc une civilisation digne de ce nom est celle qui procure aux hommes le bien-être et la paix, le libéralisme économique qui, depuis 30 ans, oblige les hommes à faire la guerre une année sur trois, et beaucoup d'entre eux à vivre dans la misère le reste du temps, le libéralisme, avouons-le, n'est plus un régime pour gens civilisés.

Mais la guerre présente encore l'avantage de rétablir la bienfaisante rareté sans laquelle il n'y a pas de profit. C'est qu'elle diminue considérablement la production des choses utiles, soit par manque de travailleurs, soit par pénurie de matières premières. Des millions de travailleurs ne sont-ils pas mobilisés ? d'autres millions ne fabriquent-ils pas uniquement du matériel de guerre ? Ceux de l'arrière sont donc obligés de nourrir et de vêtir ceux qui se battent ou approvisionnent le champ de bataille. La rareté succède bien vite à l'abondance et nous permet alors de découvrir que le libéralisme, incapable de distribuer l'abondance — car il ne peut fonctionner sans un secteur de misère que le progrès technique agrandit sans arrêt — n'est pas capable non plus de distribuer la rareté. Il suffit qu'elle se transforme en disette pour que la famine gagne le secteur de misère. Le gouvernement du Maréchal en a administré la preuve pendant l'occupation allemande.

Nous n'entrerons pas dans le détail des mesures improvisées au jour le jour. À cet égard, le lecteur voudra bien se référer à *l'Économie qu'il nous faut*, livre dans lequel M. Elysé Reybaud nous fait goûter. à nouveau

l'agrément de son esprit juste et solide³³. Il montre que le Maréchalat n'a guère que déplacé les abus, mais en les décuplant³⁴.

Certes, personne ne conteste que la situation économique de la France, en juin 1910, fût délicate et même difficile : stocks épuisés ; personnel mobilisé, prisonnier ou même dispersé par l'exode ; transports désorganisés ou paralysés : réfugiés, sinistrés, une ligne de démarcation et la présence d'armées étrangères compliquaient encore le problème ; mais la présence au pouvoir des hommes qui avaient su organiser la rareté en pleine abondance, n'était guère faite pour nous rassurer. Férés d'orthodoxie, ils voulurent rester fidèles au principe sacro-saint : *il ne faut jamais troubler les courants commerciaux*. On sait la suite. Bornons-nous à quelques mots sur le ravitaillement.

Si l'abondance dévalorise les denrées alimentaires, la pénurie les revalorise immédiatement. Les prix montent en chandelle, surtout quand l'inflation monétaire vient brocher sur le tout. À ce moment, le libéralisme économique ne permet plus qu'aux gens très riches de vivre et de perpétuer leur race. En effet, il n'est pas dans la nature humaine qu'on renonce par vertu à se procurer à prix d'or des plaisirs ou des satisfactions de vanité ; à plus forte raison des denrées alimentaires, du charbon ou du bois de chauffage. Le sort des pauvres gens serait infailliblement de mourir de faim et de froid si un gouvernement soucieux d'éviter la guerre civile ne répartissait pas, aussi équitablement que possible, les denrées disponibles. Comme nous le verrons plus tard, seule une économie socialiste permet d'atteindre ce but, car il faut que l'État dispose de la production. En régime libéral, au contraire, la production étant libre et indisciplinée, l'État ignore les ressources sur lesquelles il peut compter³⁵. Il en est donc réduit à demander aux producteurs de déterminer, eux-mêmes, la quantité de produits qu'ils seraient disposés à laisser réquisitionner au prix de la taxe ; autrement dit ceux qu'ils ne parviennent pas à écouler sur le marché noir.

Ainsi renseigné si curieusement sur ses ressources, l'État en fait un fonds commun pour toute la population et calcule les rations qu'il peut répartir, compte-tenu de l'âge des habitants. Pourquoi s'étonner si le taux des rations est si ridiculement bas ? Les tickets d'alimentation d'un adulte

représentent à peine 900 calories, moitié de ce que réclame un mauvais état de santé. Aucun des hauts fonctionnaires, qui fixèrent le taux des rations, n'étant mort d'inanition, il faut en conclure que ces Messieurs invitaient la population à suivre leur exemple, c'est-à-dire soit à s'adresser au marché noir, soit à acheter de fausses cartes dont la fabrication devint une industrie prospère, dès qu'on s'aperçut que les faux tickets étaient honorés à l'égal des vrais. C'est ainsi que les fausses cartes de pain ont eu un cours qui oscilla entre 90 et 350 francs.

On autorisa aussi l'envoi des colis familiaux dont chacun constituait un prélèvement abusif sur le fonds commun des produits alimentaires. Et quelles complications pour envoyer des denrées périssables sous cette forme individualiste ? À combien de manipulations n'ont pas donné lieu ces paquets, qui, par millions, provenant de centaines de milliers d'origines variées, s'en allaient, dans un fol enchevêtrement, à des milliers et des milliers de destinations différentes ? Que de démarches et de temps perdu pour les expédier, les trier, les acheminer et les distribuer ; puis que de démarches et de temps perdu pour renvoyer les emballages ! C'était créer un trafic inutile, embouteillant réseaux et quais de gares, au moment où l'on manquait de moyens de transport. Mais les courants commerciaux étaient respectés ; et le Ministre des Finances s'empressait d'augmenter l'affranchissement des paquets : greffer une recette exceptionnelle sur un abus, n'est-ce pas le fin du fin du métier ?

Quant au marché noir, lui-même, on applaudit à l'observation si fine de M. Reybaud, à savoir que ses frontières sont élastiques : ne varient-elles pas avec le revenu du consommateur, puisque tout ce qui est trop cher pour sa bourse ressortit inévitablement de l'affreux marché noir ? La seule réjouissance que la guerre nous ait offerte, aura été la lutte que le gouvernement soutint contre lui. Plus il intensifiait la répression, plus les prix montaient. On cherchait si obstinément le bon Dieu derrière l'église que cet entêtement paraît suspect. Si l'on voulait en finir avec le marché noir, c'est du côté des acheteurs qu'il fallait regarder au lieu de pourfendre impitoyablement quelques petits vendeurs : le corrupteur n'est-il pas plus coupable encore que le corrompu ? Si l'on raflait les victuailles à n'importe quel prix, c'est que les gens riches, anciens et nouveaux, enchérissaient à

qui mieux mieux, Non seulement ils couvraient — comme on dit — leurs besoins courants, mais aussi leurs besoins futurs, car ils se gardaient bien de ne pas faire des provisions massives. La plupart de ces abus auraient disparu en quelques semaines devant la menace d'un prélèvement sur les gros billets. Mais il eût fallu obliger ensuite tous les consommateurs à déposer les dits billets soit dans une banque, soit à la Caisse postale. Toutes les disponibilités du public ainsi bloquées, on aurait réglementé les tirages. Tous les consommateurs disposant du même pouvoir d'achat, personne n'enchérissait plus sur le voisin ; c'était un acheminement vers l'égalité économique... On préféra anathématiser *ceux du marché noir*, sans considérer que tant qu'il y aurait des riches et des pauvres et peu de beurre, les riches l'achèteraient très cher et les pauvres n'en trouveraient pas.

Obligés de tout payer plus cher avec des revenus qui n'enflaient pas, les Français de la deuxième zone virent leur patrimoine se vider dans celui des Français de la première. Possédaient-ils quelques réserves ? Elles fondaient comme neige au soleil. Le lot des déshérités fut de se restreindre aujourd'hui plus qu'hier, mais moins que demain. Et cette déchéance s'est poursuivie inexorablement pendant la guerre dans des milliers de foyers. Telle famille qui, jadis, voyageait en première, a pris des secondes, et s'aperçut un beau matin qu'un voyage en troisième dépassait ses moyens. Le personnel des magasins et des bureaux éprouva les pires difficultés à vivre à peu près décemment ; plus d'une dactylo vendit sa chaînette en or pour se procurer du beurre. Enfin, quand une famille liquide son pavillon et ses meubles pour avoir de quoi manger, ses biens ne quittèrent-ils pas son patrimoine pour passer dans un autre ?

La pénurie de main-d'œuvre masculine permet à beau. coup de femmes de trouver un emploi, leur apportant une petite amélioration d'existence mais combien chèrement payée ! Comment l'ouvrière d'une usine de guerre peut-elle s'occuper de ses enfants et de son ménage quand, pour assurer le ravitaillement des siens, il lui faut encore stationner à la porte des fournisseurs, souvent inutilement ?

En revanche, la guerre réjouit les détracteurs du progrès. Provoquant la régression de certaines techniques, elle fait naître ces

occasions de travail si vainement cherchées en temps de paix par les gouvernements capitalistes. L'absence d'essence favorise les fabricants de gazogènes, de bicyclettes et de remorques ; tous les artisans retrouvent soudainement une clientèle, car il faut réparer ou transformer les objets usagés. Dans les transports, le recul dépasse le demi-siècle : les vélocipédistes ne traînaient pas des oisifs riches et podagres.

La guerre met à nu les tares du libéralisme. Elle montre combien l'État est impuissant à enrayer l'irrésistible montée de la misère. La mendicité est interdite dans les plus petites communes parce que l'État s'en réserve le monopole. Survient une catastrophe, il fait appel à la charité comme quelque vieille dame patronesse. Lui qui, instantanément, trouve des milliards pour faire la guerre, il tend la main pour soulager les maux qu'elle a créés. L'aumône étant le moyen le plus économique de nous offrir une satisfaction vaniteuse tout en rassurant notre conscience, l'État en abuse en se servant de la Croix-Rouge, du Secours National et autres institutions que le malheur public fait foisonner. Il est quelquefois peu exigeant : une poignée de laine du matelas, un verre cassé, une assiette ébréchée... Mais la publicité nécessaire coûte plus cher que la quête ne rapporte. S'adressant alors aux enfants sous-alimentés, qui fréquentent ses écoles, il leur réclame *un* morceau de sucre, *trois* pommes de terre, quelle que soit la situation de leur famille, car, dans l'exercice de sa charité, l'État estime que l'égalité économique est réalisée.

Les grandes personnes ne donnant habituellement rien pour rien, l'État leur propose un échange : musique ou tombola contre argent comptant ; et l'on organise kermesses et galas, car les riches doivent s'amuser au bénéfice des pauvres : c'est la règle du jeu capitaliste qui

l'exige. Qui dira le nombre des galas pour les prisonniers, des galas pour leurs femmes et leurs enfants, des galas pour les veuves de guerre, des galas pour les orphelins, des galas pour les enfants des ouvriers travaillant en Allemagne, des galas pour les sinistrés, pour les réfugiés, pour les évacués, pour les petits et grands tuberculeux, etc. ? Qu'ont rapporté tous ces galas ? Moins certainement que l'indemnité quotidienne versée par l'État à l'armée l'occupation. C'est qu'il n'existait pas le plus petit

crédit pour soulager la misère, tandis qu'on avait dû en créer d'énormes pour l'armée d'occupation.

La guerre n'arrête pas les courses de chevaux. L'essence manque souvent pour apporter le lait des enfants pauvres³⁶, jamais pour transporter chevaux et lads de leurs lointaines écuries aux hippodromes, et des hippodromes à leurs lointaines écuries. C'est le jour d'une réouverture que Longchamp fut bombardé, mais, malgré les victimes, la journée ne fut pas interrompue ; toutes les épreuves furent courues. C'est que tout métier devant nourrir son homme, la guerre ne doit en paralyser aucun ; pas plus celui d'éleveur que celui de parieur. Il faudrait peu de chose pour que les boîtes de nuit fussent autorisées à reprendre leur fructueuse industrie.

Pour les mêmes motifs, la Loterie Nationale est tirée plus fréquemment. Comme l'a dit spirituellement Doërr dans une de ses conférences : ne faut-il pas permettre à quelques milliers de pauvres de faire un nouveau riche ?

Chaque commande passée à l'industrie privée donne naissance à quelque mystérieuse combinaison. S'agit-il de cercueils à fabriquer en série après un gros bombardement ? Ce sera l'occasion d'un marché macabre avec marge intéressante pour sous-traitants. Le régime du profit l'exige, et le profit est légitime puisqu'il est le levier de la production. Sait-on que le retour à la terre donna lieu, sous couvert d'apprentissage rural, à une spéculation écoeurante ! Des milliers de petits citadins furent placés chez des paysans, dont quelques-uns les exploitèrent sans pitié. Est-on même sûr d'avoir retrouvé trace de tous ces petits malheureux ? C'est que, sous couvert de restauration paysanne, opéraient des spécialistes de main-d'œuvre étrangère s'apparentant à ces négriers d'autrefois dont le métier laissait un gros profit.

La guerre consacrant le triomphe de la rareté, les consommateurs en apprécient les bienfaits³⁷. Non seulement les commerçants liquident des stocks hétéroclites, mais les moins scrupuleux abusent sans vergogne de leurs avantages. Plus d'une épicière dit au chaland : *achetez des choux si vous voulez que je vous vende un chou-fleur* ; ou : *achetez des poireaux pour que je vous réserve des fruits* ; ou encore : *n'oubliez pas que mon mari n'a*

plus rien à fumer... Et cette ingéniosité d'écrémer le lait avant de le vendre, pour pouvoir vendre la crème encore ? Et les appellations contrôlées ? Moyennant cinquante francs, des cultivateurs de la banlieue parisienne consentaient à laisser l'acheteur arracher, sous leurs yeux, un kilog de carottes ; mais ils se réservaient le soin de les peser avec les fanes, rafraîchies au dernier moment d'un généreux coup d'arrosoir.

On s'offusquerait de l'avidité des industriels se disputant les commandes de l'occupant, si l'on ignorait que leur but n'était pas de recueillir un profit substantiel et facile, mais simplement de faire vivre leurs ouvriers en leur procurant du travail. Même avidité, d'ailleurs, chez les commerçants liquidant à leur profit l'actif de concurrents frappés par des lois d'exception. Pourquoi demander ce que devient la vertu quand tout le monde doit s'enrichir le plus vite possible ?

La rareté sert si bien les intérêts particuliers que les valeurs de Bourse baissent avec ensemble dès que le spectre de la paix se profile à l'horizon, mais elles rebondissent joyeusement dès que ce sinistre mirage consent à s'évanouir. Dans le premier cas, la rareté est compromise ; dans le second elle est assurée. Les capitalistes avisés comprennent donc bien vite ce que la guerre signifie.

Dans l'espoir de nous réconcilier avec les orthodoxes, osons dire que la guerre rétablit — à coups de canon — l'équilibre dont ils sont si fiers. Ainsi l'Allemagne, ne pouvant vivre sans exporter, put exporter grâce à la guerre, mais ses produits prirent la forme de bombes, d'obus, de chars, de V1, de V2, etc., bref de matériel de guerre dont elle sursatura ses anciens clients. De même, la guerre a résolu le problème de ses importations, grâce aux vivres et aux matières premières que les Allemands ont pu prélever en territoire occupé, après avoir pris la précaution si sage de se faire ouvrir de larges crédits. Grâce à ces crédits, les soldats allemands devinrent ces touristes à la bourse facile qu'affectionnent les maisons sérieuses. Et pourquoi la France se plaindrait-elle ? N'a-t-elle pas besoin de développer le tourisme, source de ses exportations invisibles ? C'est même une chance que l'occupation ait été faite par un peuple obligé d'acheter, car avec un peuple uniquement préoccupé de vendre, comme celui des États-Unis par

exemple, dans quel marasme notre belle économie libérale ne serait-elle pas tombée ?

Arrêtons ce petit jeu. La guerre a-t-elle au moins jugulé l'abondance, pour le plus grande joie des bénéficiaires de la rareté ? Hélas ! la guerre qui fut toujours le plus grand des crimes, est devenu encore le plus bête. Elle n'a pas jugulé l'abondance ; tout au contraire.

Si paradoxal que cela paraisse, l'abondance a simplement été déroutée de ses fins naturelles, pour être orientée vers d'exceptionnels armements. À cette occasion, Bastiait allongerait son fameux chapitre : *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*.

Ce qu'on voit, ce sont les énormes destructions qui sont la conséquence des opérations militaires : elles frappent les yeux de l'observateur le plus superficiel.

Ce qu'on ne voit pas, c'est que le conflit a obligé toutes les nations, belligérantes et neutres, à augmenter considérablement leur appareil de production. *Ce qu'on ne voit pas*, ce sont les magnifiques réalisations industrielles que le cataclysme a fait éclore sur toute la surface de la planète. Car qu'est-ce qui donne la victoire, si ce n'est la production massive des chars, des avions, des camions, des navires, des munitions ? Or, cet effort gigantesque n'est pas perdu ; demain, le monde disposera d'un outillage de transport routier, naval et aérien comme aucun utopiste ne s'est jamais permis de le rêver.

En même temps, le manque de main-d'œuvre et de matières premières a fait faire de rapides progrès à toutes les techniques, car la pénurie, dans quelques secteurs, obligea les producteurs à tirer partie de brevets d'invention soigneusement écartés en temps de paix. N'ayons garde d'oublier les nouveaux produits de synthèse venus se substituer aux matières premières dont certains peuples ont été privés, et nous aurons une idée de l'accroissement du potentiel de production que la guerre va nous léguer.

Pourquoi comparer les guerres locales d'autrefois et la guerre mondiale d'aujourd'hui L'Angleterre, pour ne prendre que son exemple, mobilisa deux à trois cent mille hommes au siècle dernier ; cette fois, s'il

faut en croire son Ministre du Travail, elle aurait mobilisé vingt millions de ses habitants, tant dans les formations de l'avant que pour les fabrications de l'arrière. Et cette proportion effarante n'est pas loin d'être atteinte chez d'autres belligérants. L'Allemagne l'a sûrement dépassée.

Soupçonnait-on, il y a un quart de siècle, qu'on se battrait sur un front de 2.000 kilomètres, ou qu'une unique bataille se déroulerait sur l'ensemble du territoire français ? Quant au matériel, tout le monde sait qu'il a été multiplié : mais combien de fois ? Les armées modernes perdent, peut-être dans une seule journée, autant de chars de combat qu'en comportait, en 1918, la dotation de toutes les armées françaises. Et quels chars ? Où sont nos pauvres Renault du 16 avril, portant à l'avant leur réservoir d'essence *non blindé* qu'une seule balle suffisait à faire flamber ? Un char de vingt tonnes leur ressemble comme une mitrailleuse à une arquebuse.

Ne parlons ni des milliers d'avions qu'on fabrique en série comme les autos d'autrefois, ni des navires de six mille tonnes que les chantiers navals des États-Unis construisent en trois jours ; ni des autos qui sortent de l'usine à la cadence d'une voiture toutes les deux minutes. Il y a vingt-cinq ans, des sections de transport automobile étaient mises, exceptionnellement, à la disposition des unités d'infanterie obligées de se déplacer rapidement ; aujourd'hui, tous les combattants et non-combattants possèdent leurs camions, et quelquefois leurs chenilles, car toute l'armée est motorisée ; des forces considérables sont déjà aéroportées.

De plus en plus, l'armée moderne prend l'allure d'une énorme usine se déplaçant rapidement pour détruire. Mais pour détruire quoi ? — Les moyens de production de l'ennemi. C'est la production d'un pays qui se rue contre la production d'un autre. On dirait que l'une ou l'autre doit disparaître parce que de trop sur la terre.

Et les munitions ? En 1914, quelques semaines après le début des hostilités, les adversaires, à court de munitions, se terraient dans des tranchées pendant le temps nécessaire à la fabrication de ce qui leur manquait. Hier, Roosevelt, inaugurant la campagne présidentielle,

annonçait que les usines américaines avaient débité 24 milliards de cartouches. Comme on compte, sur la surface du globe, environ 2 milliards d'êtres humains des deux sexes, un seul belligérant possède donc ce qu'il faut pour les fusiller tous, à raison de 12 balles chacun. Abondance fâcheuse, certes, mais abondance tout de même.

Car enfin cet effort prodigieux aurait pu être accompli dans la paix et pour elle, si nous vivions dans une économie différente. Déjà, à la fin de la première guerre mondiale, on déplorait que l'écart anormal des rails en Russie et en Espagne paralysât le trafic ferroviaire à travers l'Europe. On calcula ce que coûterait l'unification de tous les réseaux continentaux. Devant la somme, gouvernements et financiers n'eurent pas besoin de se concerter : tous reculèrent épouvantés. Elle était pourtant inférieure à ce que les belligérants réunis dépensaient *dans une seule journée de guerre*. Quel bien-être n'eût-on pas répandu sur le monde avec les 45 mille milliards de francs (valeur 1944) que la guerre actuelle avait déjà coûté fin 1943 ? L'équivalent de ce que pourraient produire utilement 2 à 3 milliards d'heures de travail perdues chaque jour à se battre, à monter la faction, à garder les voies ferrées, à occuper les territoires, à creuser des kilomètres d'abris et de tranchées, à fabriquer des canons et des munitions, etc.

Dans *Égalité Économique*, il est fait état d'un projet du groupe Dynamo pour la construction, en France, de neuf millions d'appartements modernes, d'un confort à peu près inconnu. Ce projet paraissait irréalisable ; cependant la fabrication d'un seul char, en ordre de combat, représente la dépense de dix villas spacieuses, richement meublées. Et l'on a coulé beaucoup plus de béton et de ciment pour fortifier l'Europe, qu'il n'en eût été nécessaire pour abriter tous les sans-logis.

Le lecteur ne doit pas hâtivement conclure que la véritable abondance en a été compromise pour autant. Il conviendrait d'inventorier les nouveaux moyens de production dont l'industrie humaine s'est enrichie, ce qui nous entraînerait à faire le tour du monde³⁸. Aux États-Unis, un rapport de la Federal Reserve va nous renseigner.

On se rappelle que l'économie américaine, s'étant brisée en 1929, n'avait pu retrouver un peu d'équilibre que grâce aux armements. Depuis

lors, les États-Unis sont entrés dans le conflit mondial et l'on sait qu'ils ont incorporé dans leurs armées environ 11 millions d'hommes et de femmes. Ce sont là des chiffres publiés par le gouvernement et cités dans les discours officiels. C'est à peu près le nombre des chômeurs que comptaient les États-Unis en pleine crise. Onze millions de chômeurs, onze millions de soldats ! Et le rapprochement de ces deux chiffres ne soulève aucun commentaire ! Pour ce qui est des progrès de la production, voici une précision que le lecteur voudra bien méditer :

Si l'on désigne par l'indice 100 la production générale des États-Unis au moment de leur entrée en guerre, cet indice est passé à 203 en août 1943, et à 247 en octobre de la même année. La production américaine a donc plus que doublé.

Mais l'exemple des États-Unis peut ne pas refléter l'image de ce qui s'est passé ailleurs ; voici quelques chiffres concernant la production mondiale, la plupart empruntés au beau livre d'E. Reybaud : *L'Économie qu'il nous faut*.

S'inquiéterait-on de la situation de l'industrie du cuivre ? Dans l'année qui précéda la guerre, on extrayait 2 millions de tonnes de ce métal. La guerre n'a pas ralenti cette production qui a atteint près de 3 millions de tonnes au cours de l'année dernière.

Les progrès de l'aluminium ont été beaucoup plus rapides car sa production de 580.000 tonnes avant guerre a *quadruplé* depuis lors.

Le magnésium ? En 1939, on en produisait 30.000 tonnes environ dans le monde. Les États-Unis, à eux seuls, en produisent *dix fois plus* aujourd'hui.

On sait que l'argent-métal fut employé pendant la guerre dans la construction des avions et la fabrication des boîtes de conserves. Malgré cette utilisation imprévue, les réserves d'argent-métal possédées par les États-Unis, représentent l'extraction de douze années.

Le caoutchouc ? En 1939, la production était de 1.020.000 tonnes. On en produit aujourd'hui trois fois plus, sans compter le caoutchouc synthétique dont on fabrique des quantités considérables.

Dans les années précédant le conflit, les pays manquant de blé en importaient de l'étranger. Leurs achats se chiffraient annuellement à environ 12 millions de tonnes. Il est rassurant de savoir que des stocks *quatre fois supérieurs* encombrant en ce moment les pays-producteurs.

La situation du coton se résume ainsi : les stocks sont évalués à 27 millions de balles dont 15 millions sont aux États-Unis. La consommation mondiale étant en moyenne de 20 millions de balles avant la guerre, le monde possède plus d'une année d'avance de ce textile. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la récolte de 1944. La balle de coton pèse 225 kilogs.

Les réserves de laine atteindraient 10 millions de balles, soit l'équivalent de deux tontes.

Passons aux fibres artificielles, rayonne et fibranne. Les principaux pays producteurs sont, par ordre d'importance : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne. Ils produisaient à eux tous, en 1932 : 243.000 tonnes de rayonne et 10.000 tonnes de fibranne. Dix ans plus tard, soit en 1942, donc en pleine guerre. la production atteignait 656.000 tonnes pour la rayonne et 919.000 tonnes pour la fibranne.

Les États-Unis auront bientôt 3.000 *Liberty-Ships*, mais ne peuvent guère espérer en employer plus de 500 en temps de paix. Que fera-t-on des autres quand la guerre sous-marine prendra fin ?

Comme on le voit, la guerre n'a pas vaincu l'abondance, et le problème qu'elle pose reste entier. Elle a permis de reporter les difficultés, mais en les aggravant, de sorte que, comme ses devancières, elle finit par où elle aurait dû commencer.

Dans cette conjoncture, que proposent les augures officiels de l'économie orthodoxe ?

Chapitre 26

Les plans Keynes, White, Berning, Irley, Beyen, etc., supposent tous le problème de l'équilibre résolu. — Lord Woolton veut résoudre celui du chômage d'après-guerre. — Les nationaux-socialistes estiment que l'Allemagne l'a déjà résolu. — Comment se pose le problème aux États-Unis. — En France, on souhaite de boucler le circuit.

Le trait commun à tous ces grands réformateurs se disant en possession d'une panacée, c'est de supposer que le malade qu'ils veulent mettre en santé est déjà guéri. À ce prix, ils répondent de la cure. C'est le cas de MM. *Keynes* et *White* dont les plans monétaires ont bénéficié d'une large publicité. Nous les examinerons rapidement, ne serait-ce que pour constater combien ces esprits éminents ont encore de chemin à parcourir pour rejoindre les réalités. Et peut-être en parlera-t-on encore pendant quelque temps...

Le plan anglais de lord *Keynes* repose sur ce que nos Messieurs appellent mystérieusement *clearing*, qu'on traduit en français vulgaire par *compensation*. Il se propose de créer, entre toutes les nations participantes, un *office international* chargé de compenser leurs exportations et leurs importations en se basant sur les chiffres d'avant-guerre. L'opération se ferait au moyen d'une monnaie de compte appelée *bancor*, dont la valeur varierait avec celle de l'or. Sachons aussi que le *bancor* n'est pas convertible en or, mais que l'or est convertible en *bancor* : le lecteur a déjà deviné pourquoi. Quoi qu'il en soit, cela suffirait pour stabiliser les changes. — Par quel miracle ? — Par des *recommandations* que l'Office international de compensation prodiguerait aux intéressés pour les décider à maintenir leurs comptes en équilibre. À cet égard, lord *Keynes* a plagié *Couhé*. — Et si

la balance des comptes persistait dans son déséquilibre ? — On autoriserait la nation pécheresse à dévaluer sa monnaie, mais de 5 % tout au plus.

Pas une seconde, lord Keynes ne paraît se douter que si les nations pouvaient maintenir l'équilibre de leurs comptes, elles n'auraient besoin ni de lord Keynes, ni de son bancor, ni de ses recommandations. L'or jouerait son rôle de régulateur, et le régime capitaliste se porterait comme le Pont-Neuf. Lord Keynes a déjà oublié la raison profonde de la guerre : à savoir que toutes les nations voulaient *exporter* ou *mourir*, preuve que l'équilibre de leurs comptes était déjà désespérément compromis. Malheureusement, si les unes acceptaient bien d'importer ce qui leur manquait pour s'armer jusqu'aux dents, les autres ne voulaient rien importer du tout, souffrant déjà d'une surproduction généralisée. Les premières recoururent au *troc*, les secondes consentirent des crédits à leurs anciens clients, et finalement le canon fut chargé d'arbitrer le différend avec son habileté et sa discrétion coutumières.

Le plan américain de M. White est plus retors. On crée un *Fonds international de stabilisation des monnaies*, auquel participent toutes les nations proportionnellement à la quantité d'or qu'elles détiennent ; ce qui assure ainsi la place d'honneur aux États-Unis possédant les trois quarts du stock d'or mondial, et celle du parent pauvre aux nations qui en ont peu ou pas du tout. Cependant, la participation de celles-ci se trouve un peu corrigée puisqu'on tient compte des déséquilibres passés de leur balance des comptes, et même du montant de leur revenu national. Après quoi, chacune verse 50 % de sa quote-part, moitié or, moitié monnaie nationale ou titres. Mais où l'on s'aperçoit que M. White est un habile homme, c'est quand il exige que les opérations importantes ne seront décidées qu'avec l'accord des quatre cinquièmes des directeurs du Fonds. Autant dire que les États-Unis pourront toujours opposer leur veto, car si aucune nation ne peut avoir plus du quart des voix, seuls les États-Unis peuvent atteindre cette proportion.

Ceci dit, le plan White crée, lui aussi, une monnaie internationale de compte appelée *unitas*, qui vaut 10 dollars ou 137 1/7 grain d'or fin. L'*unitas* jouit du privilège d'être convertible en or, comme l'or en *unitas*.

Que se propose le Fonds ? — Très modestement la stabilité des changes, obtenue grâce à une parité fixe entre la monnaie de chaque pays et l'*unitas*, ce qui ne présente pas de difficulté si la balance des comptes est équilibrée au sein de chaque nation. Mais n'est-ce pas parce qu'on n'y parvenait plus que tout l'or du monde prenait le chemin des États-Unis ? — C'est exact, répond M. White, mais on y parviendra dorénavant en obligeant les participants à faire une politique déterminée ; elle assurera l'équilibre de leurs comptes et la stabilité de leur devise. Autrement dit, les malades devront se bien porter.

N'ayons garde d'oublier le plan allemand du *Docteur Berning*, partisan d'un *clearing multilatéral* dans lequel les comptes sont tenus en *grosse monnaie*, indépendante de l'or. Sa valeur est de 1.000 marks et elle n'a cours qu'en Europe dont toutes les nations sont supposées équilibrer leurs comptes. Il existe aussi un plan canadien de M. *Irley*, qui jette un pont entre les plans Keynes et White en créant l'*unit* ; et un autre du *Docteur Bayen*, ancien directeur de la Banque des Règlements Internationaux. À propos, comment expliquer l'échec du clearing international d'avant-guerre, s'il existe une solution classique du problème ?

Enfin le plan le plus simple est celui de la *Chase National Bank*, basé sur le retour à l'étalon-or : on garde les mêmes et on recommence.

Reste à résoudre le problème intérieur de l'équilibre des comptes. Dès qu'on y pense apparaît le spectre du chômage qui hante le sommeil des hommes d'État britanniques. Ils se souviennent que le Royaume-Uni compta plus de 5 millions de *sans-travail* avant la fabrication massive des armements ; que des milliers de jeunes gens devenaient des hommes mûrs sans avoir jamais rien fait de leurs bras ni de leur intelligence, ce qui est inconcevable quand on n'a été élevé ni à Eton ni à Harrow ; enfin que le *dole* déséquilibra définitivement les comptes de l'Echiquier. Mais comme ils n'admettent pas que le chômage, fruit du progrès, n'est autre chose que des loisirs non distribués, ils ne songent pas à adapter la structure sociale de leur pays à l'état des techniques de la production. Résorbons le chômage car la paix aggravera certainement ce fléau ; c'est à cette formule qu'aboutissent les cogitations des économistes et des hommes de gouvernement.

À ce sujet, nous possédons un document officiel : le plan de lord Woolton. Le ministre de la Reconstruction ne se préoccupe pas de fournir des produits aux hommes, c'est du travail qu'il veut leur procurer. Il veut réaliser ce qu'il appelle le *full employment*, autrement dit : *du travail pour tout le monde*. Son plan fait l'objet d'un Livre blanc publié le 21 mai 1944. On devrait dire un Livre blanc et noir, car il se contredit souvent. Examinons, pour commencer, comment se présente la balance des comptes du Royaume-Uni.

Avant guerre, les Anglais importaient, chaque année, denrées alimentaires et matières premières pour une valeur approximative de 900 millions de livres sterling. Pour s'acquitter de cette dette, ils disposaient des ressources suivantes : 540 millions de livres fournies par leurs exportations de produits manufacturés ; 200 millions de livres provenant de leurs revenus à l'étranger ; enfin les bénéfices du frêt s'élevant à 110 millions de livres, il restait à trouver 50 millions de livres par divers procédés.

La guerre a beaucoup modifié la situation. Elle obligea les Anglais à liquider une bonne partie de leurs avoirs à l'étranger, notamment ceux qu'ils possédaient dans les dominions. Par ailleurs, le frêt va diminuer considérablement, car le peu qui en restera sera chaudement disputé par les Américains, qui, non seulement ont déjà construit trop de navires, mais en construisent encore. En conséquence, les dirigeants du Royaume-Uni estiment qu'il manquera 200 millions de livres sterling. Où les trouver ?

Une seule solution : *exporter davantage* (on y revient avec une désespérante monotonie), donc faire travailler le plus de monde possible. C'est ainsi que dans l'exposé de son plan, lord Woolton affirme que *le gouvernement considère que l'un des buts essentiels de sa politique, et l'un des principaux problèmes à résoudre, est d'assurer, après la guerre, un emploi stable au plus grand nombre possible de travailleurs.*

Au plus grand nombre ? Et les autres ? Un régime basé sur l'échange n'est viable que si tout le monde a quelque chose à échanger. *Le droit au travail* n'est que la forme capitaliste du *droit à la vie* que possède le sauvage lui-même. Si celui qui ne peut offrir que le travail de ses bras ou de son

intelligence ne trouve pas à l'échanger contre un salaire, le régime social est inhumain et s'écroule fatalement.

Mais cette considération ne préoccupe pas outre mesure lord Woolton qui ajoute : *un pays ne souffre pas du chômage tant que sa population laborieuse trouve à travailler aussi bien dans la production que dans les autres branches de l'activité économique.* Personne ne pouvant s'insurger contre cette vérité première, il insiste sur la nécessité *inélucltable* d'augmenter les exportations, comme si l'on n'avait déjà pas fait la guerre pour se procurer des débouchés.

Reste à dire comment ? L'article 5 du plan nous renseigne : *l'industrie britannique devra témoigner d'un esprit de responsabilité et d'initiative afin de retrouver ses anciens débouchés et s'en créer de nouveaux.* Autant conseiller de faire aller les choses comme elles doivent aller. Ouvrons une parenthèse :

Retrouver les anciens débouchés ? La plupart n'existent plus. La guerre a permis aux neutres de s'équiper à bon compte pour produire eux-mêmes ce qu'ils importaient autrefois ; elle a obligé les belligérants à recourir à certains produits de synthèse qui ne disparaîtront pas avec la fumée du dernier coup de canon. Au premier rang des anciens débouchés du Royaume-Uni, figuraient ses dominions liés économiquement à la mère-patrie par les accords d'Ottawa ; quels progrès n'ont-ils pas réalisés depuis 1939 ?

En Afrique du Sud, les discours des hommes d'État font entendre tous le même son : *il faut que le pays produise ce dont il a besoin*, donc plus de produits du Royaume-Uni. Toute l'Afrique du Sud s'y achemine en brûlant les étapes.

Au Canada, c'est chose quasi faite. Cet immense continent, si faiblement peuplé, vient d'accomplir de véritables prodiges. Autrefois grand débiteur de la Grande-Bretagne, il est aujourd'hui l'un de ses très gros créanciers. Grand pays agricole, il est devenu encore un puissant pays industriel. En même temps, son effort militaire a été extraordinaire : sur 12 millions d'habitants, il a trouvé moyen d'enrôler 726.000 hommes et 37.800 femmes. Son industrie de guerre a occupé 1.100.000 hommes et 260.000

femmes, sans que l'activité du temps de paix en ait été ralentie. Qu'on en juge par quelques chiffres :

Deux ans avant les hostilités, le Canada récoltait 182 millions de boisseaux de blé (1 boisseau pèse 27 kg 200). La récolte suivante fut de 348 millions de boisseaux. Celle de 1942 fut de 592 millions de boisseaux de blé, 652 millions de boisseaux d'avoine, 260 millions de boisseaux d'orge, sans compter le seigle et le lin. On ne pouvait pas tout engranger car les silos étaient pleins. Les stocks disponibles de blés canadiens, au 1er octobre 1943, étaient de 670 millions de boisseaux : plus de 18 millions de tonnes !³⁹

Les cultivateurs furent invités, en pleine guerre, à réduire de 40 % leurs emblavures pour l'année 44. Une partie des stocks actuels sera stérilisée, conformément au pool international du blé, auquel le Canada participe pour un quart. Sa production de lard, de viande et d'œufs a battu tous les records. Entre 1939 et 1943, il a doublé sa fabrication de sucre.

Celle du fer et de l'acier, de 2.346 mille tonnes avant guerre, a passé à 3.500 mille tonnes. Celle de la fonte, de 1.625 mille tonnes à 2.710 mille tonnes grâce à 4 hauts fourneaux supplémentaires. En même temps, le Canada augmentait sa production de nickel, de cuivre, de plomb et de zinc. Son industrie du nickel est déjà la plus forte du monde. Il a plus que triplé sa fabrication d'aluminium, puisqu'il en produit à lui seul plus que le reste du monde.

L'industrie d'armement, édifiée de toutes pièces, obligea le Canada à transformer ses usines d'automobiles et à en créer de nouvelles. Il a construit des chantiers navals qui lanceront bientôt autant de navires que la mère-patrie. Il fabrique du caoutchouc synthétique et sort 900.000 pneus tous les ans. Il consommait autrefois 5 millions de tonnes de pétrole dont il produisait à peine 17 %. Il est équipé maintenant pour le double, grâce aux puits forés dans l'Alberta.

En 1941, son industrie électrique disposait de 2 millions de chevaux ; elle doit en posséder le double aujourd'hui.

On se doute que le Canada cherche des débouchés.

Passons en Australie, pays essentiellement agricole avant guerre, dont les récoltes, et surtout la laine de ses moutons, étaient vendues à l'Angleterre, qui, en contrepartie, lui envoyait ses produits manufacturés. La guerre a tout modifié.

L'Australie a édifié une industrie sidérurgique fournissant annuellement 1.200 mille tonnes d'acier depuis 1942. Elle construit maintenant des automobiles dont toutes les pièces sont fabriquées sur son sol. Non contente d'extraire le minerai de plomb dont elle possède de si riches gisements, elle extrait encore du minerai de cuivre et traite ces deux métaux dans des fonderies et des raffineries qu'elle a fait surgir de terre pendant la guerre. Elle a développé son industrie textile au point qu'elle n'importera plus de tissus. Ses chantiers navals construisent non seulement des navires de commerce, mais encore des unités de guerre d'un tonnage respectable. Hier, elle importait beaucoup d'engrais : elle les fabrique maintenant comme aussi ses produits chimiques, le papier de ses journaux, etc.

Elle a décuplé la production de ses viandes de conserve, sextuplé celle de ses légumes, mécanisé son agriculture grâce à des engins qu'elle fabrique chez elle. Elle a dû diminuer de 6 millions d'acres ses emblavures de blé (2 acres et demi font un hectare), devant l'impossibilité de vendre toute sa récolte. Ses stocks de laine dépassent 7 millions et demi de balles. Si elle a abattu beaucoup de moutons, ce n'était pas pour les manger, c'était pour diminuer ses stocks de laine.

Bien entendu, *l'Australie cherche des débouchés*, comme lord Woolton pour l'Angleterre. Revenons donc au plan de ce dernier :

Après avoir cordialement invité les industriels à intensifier leurs exportations, il leur donne un conseil dans l'article 6 : *il sera nécessaire d'augmenter le rendement de l'ensemble des industries britanniques*. Mais cela n'augmentera-t-il pas les besoins de débouchés ? Il n'a pas l'air de s'en douter car il précise un peu plus loin, *que les améliorations apportées à la technique de la production devront être maintenues après la guerre*. Il est même probable qu'on les augmentera, et que cet exemple sera suivi à Melbourne, Sydney, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et dans tout

l'empire britannique, et même ailleurs. Mais en faisant appel à un machinisme toujours plus puissant et plus perfectionné, lord Woolton ne craint-il pas d'augmenter le nombre des chômeurs ?

L'article 9 nous révèle que *le Royaume-Uni ne comptait plus, en avril 1944, que 75.000 chômeurs*. — Au moment où l'on tuait des hommes ! que sera-ce quand on ne les tuera plus ? Et cette constatation désabusée ne dessille pas les yeux des économistes orthodoxes, conseillers du gouvernement britannique ?

75.000 chômeurs ! et l'article 10 du plan nous apprend que 80 % du personnel employé dans l'industrie, en temps de paix, travaille actuellement pour la guerre !

Il ne sera pas possible, nous confie l'article 14, *d'éviter complètement les zones de chômage*. Aussi daigne-t-on nous faire part des mesures qu'on prendra pour y parer, au nombre desquelles figure la *réduction de la fabrication des armements*. Excellente mesure en soi, mais aux antipodes des fins qu'on se propose, car enfin si l'augmentation de la fabrication des armements a permis de diminuer le nombre des chômeurs de 5 millions à 75.000, on ne voit pas comment la réduction de cette fabrication obtiendra une diminution plus forte.

Mais ne comptons plus les contradictions. L'article 19 *ne veut plus qu'à l'avenir les produits et services soient rémunérés au hasard de l'offre et de la demande*. C'est donc la rupture avec le libéralisme ? Non, car l'article 56 dit, au contraire, *qu'il serait déplorable que les travailleurs s'imaginassent qu'ils sont dégagés du soin de veiller à leur propre subsistance...* Comprenez qui pourra !

L'article 31 stipule *que les travailleurs devront être prêts à passer d'un emploi à un autre et capables d'effectuer ce changement*. Alors quoi ! un cimentier devra 'savoir faire le métier du cultivateur, du mineur, du tisserand, de l'horloger, du tôlier et ainsi de suite ? Après quoi, omniscient, il s'inscrira au chômage ?

Aussi lord Woolton, après nous avoir bien prévenus, dans son article 37, *que les problèmes relatifs au chômage de longue durée, qu'il avait été impossible de résoudre avant la guerre, n'en continueront pas moins à se*

poser après la guerre, finit par nous dire, dans l'article 40, et le plus sérieusement du monde, que si l'on veut que tous les travailleurs puissent trouver un emploi il faut que le gouvernement cesse d'accorder perpétuellement des subventions. Autrement dit, il faut revenir au libéralisme intégral, car c'est lui qui aura raison du chômage ; surtout si l'on réduit les armements qui avaient permis de le résorber en partie. Pour comble, l'article 14 promet une aide financière aux entreprises qui voudront s'adapter à la production du temps de paix. On subventionnera donc sans subventionner tout en subventionnant ; et l'article 73 surenchérit en posant le principe que le gouvernement devra venir directement à l'aide des employeurs en passant des commandes aux industries fabriquant des produits de consommation. Heureusement, pour conclure, l'article 78 nous rassure : *toutes ces difficultés seront plus que compensées par les progrès techniques constants qui seront réalisés dans le rendement de l'industrie.* C'est eux évidemment qui résorberont le chômage. On peut tirer l'échelle, et se demander si l'Angleterre se décidera un jour, à adopter le système métrique.

En Allemagne, les économistes officiels estiment tous que le national-socialisme a résolu le problème du chômage, illusion partagée par MM. François Perroux et Murat⁴⁰. Dans ces conditions, il n'y a qu'à persévérer. On croyait qu'un parti ne pouvait exister sans quelque sérieuse réforme. Le national-socialisme, déjà contradictoire dans son titre, a fourni la preuve du contraire. Composé d'éléments hétérogènes, assemblage de factions fanatiquement antiequelqu'un ou antiequelque chose, ce ne fut qu'une coalition d'intérêts privés déçus par la crise universelle de 1929. Sans la présence de 6 millions de chômeurs en Allemagne, on n'eut jamais entendu parler ni de Hitler ni de sa doctrine. Si cette dernière a pu faire illusion, c'est que sous la pression des perturbations économiques, le gouvernement prit quelques mesures non-conformistes ; mais que dire du racisme, de l'espace vital ; et même de l'espoir d'une Europe nouvelle dont la Russie serait exclue mais non son territoire ?

La France, nous affirmait-on, devrait y trouver sa place. On créait un vaste et unique marché où les nations du vieux continent trouveraient un débouché naturel pour tous leurs produits. Les vieilles monnaies seraient

rattachées au mark allemand en lequel elles seraient convertibles, et les échanges en seraient si bien facilités que la vieille Europe deviendrait vite une puissante entité économique où le niveau de vie des populations s'élèverait sans arrêt. Tous les antagonismes du passé disparaîtraient à jamais. Enfin, la diversité des productions de chaque nation permettrait à l'Europe de se suffire car elle créerait tout ce dont ses peuples ont besoin. Manquerait-il quelque chose, le continent africain serait là pour le fournir. Les droits de douane prohibitifs ayant disparu, les Européens étaient définitivement à l'abri des fameuses crises cycliques en vertu de la formule magique : *un seul marché, une seule monnaie*.

On oubliait simplement que cette politique était celle que les Américains avaient suivie depuis la guerre de l'Indépendance. Leur territoire est à l'échelle de celui de l'Europe qu'on rêvait ; sur cette immense étendue toutes les productions sont possibles, et peuvent devenir aussi abondantes qu'on le désire. Les marchandises vont et viennent librement, n'acquittant aucun droit de douane pour passer d'un État à un autre. Sur cet unique marché, les transactions sont faciles puisque toutes s'y traitent en dollars. Ajoutons que la population des États-Unis eût facilement atteint celle de l'Europe nationale-socialiste, si la grande république n'avait pas fermé sa porte aux travailleurs étrangers. Mais pourquoi avait-elle pris cette mesure ? C'est qu'atteinte de chômage technologique, elle avait compté jusqu'à 13 millions de chômeurs, et qu'au dire de Roosevelt, lui-même, *un Américain sur trois était mal nourri, mal vêtu, mal logé*. Si l'Europe modelait son économie sur celle des États-Unis, elle était sûre de posséder tout de suite une armée de chômeurs plus imposante encore ; car si l'industrie et l'agriculture des divers États européens étaient, pour l'instant, moins rationalisées qu'aux États-Unis, les ouvriers européens étaient bien plus nombreux que les ouvriers américains. La suppression des frontières douanières se traduirait donc par une rationalisation immédiate éliminant les producteurs les plus mal outillés⁴¹.

En ce qui concerne les États-Unis, eux-mêmes, comment se pose le problème économique qu'ils auront à résoudre après la guerre ?

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que, comparée à ce qu'elle était en 1939, la production américaine avait déjà plus que doublé au mois d'octobre 1943. Elle était passée de 100 à 247 si l'on en croit les statistiques du *Federal Reserve Board*, qui tiennent aussi bien compte de la production ordinaire que de celle à laquelle la guerre a exceptionnellement donné naissance.

Le nombre des travailleurs employés à cette production, a-t-il suivi le même rythme ? Peut-être ont-ils ouvert plus longtemps chaque jour, mais fût-il nécessaire de faire appel à plus de deux fois leur nombre ? Dans cette recherche, il convient de distinguer la production guerrière, et la production pacifique (agriculture et industrie du temps de paix).

Dans la production guerrière, l'augmentation du personnel employé a presque doublé : en effet, 5 millions de personnes travaillaient en janvier 1941 pour les armements, et 9,8 millions en octobre 1943.

Dans l'agriculture, l'augmentation est beaucoup moins forte : elle atteint 50 % à peine. Il y avait 8,4 millions d'agriculteurs en 1941, il y en avait 12 millions en octobre 1943.

Mais dans le secteur industriel du temps de paix, l'accroissement est insignifiant : 31 millions d'ouvriers en 1941 et 32,5 millions en 1943.

Ce n'est pas tout : un effort aussi gigantesque a-t-il permis de résorber tout le chômage ? Non : il restait un million de chômeurs en octobre 1943. La défense nationale ayant incorporé 11,3 millions de personnes des deux sexes, c'est d'un nombre égal de travailleurs que la production a bien été obligée de se passer. Il est donc indiscutable que la production a plus que doublé pendant que le nombre des travailleurs inoccupés restait sensiblement le même ; ce qui prouve, sans contestation possible, que la technique a réalisé de nouveaux progrès. Si nous examinons la culture du coton, on voit que le rendement à l'hectare a augmenté, car la récolte est restée sensiblement la même alors que la surface ensemencée était inférieure de 20 millions d'acres à celle des dernières années d'avant-guerre. De même, la production des tissus de coton a augmenté de 10 % au moment même où l'on note une réduction de

7 % de la main-d'œuvre. Voilà bien l'exemple d'une production croissant en même temps que le chômage.

Quand la guerre finira et que cesseront les commandes d'armement, il faudra les remplacer pour une bonne part par des commandes venues de l'étranger. *Les États-Unis se proposent donc, eux aussi, d'exporter à tout prix. Ils prétendent ne pas pouvoir exporter moins de 7 millions de tonnes chaque année. Mais à qui vendront-ils avec une chance sur cent mille d'être payés ?*

Certes, le reste du monde aura un besoin immense des marchandises américaines ; mais comment les paiera-t-il si les États-Unis n'achètent pas l'équivalent en contre-partie ? Or, les Américains trouvent dans leur sol à peu près tout ce que réclame l'économie moderne et même l'industrie de guerre. Avant les hostilités, s'ils importaient encore bon an mal an 700.000 tonnes d'huiles et de graisses végétales, ils s'en passent aujourd'hui grâce à leurs nouvelles plantations de lin et de soja.

Les États-Unis sont terriblement à plaindre : ils n'ont aucune reconstruction à entreprendre, la guerre n'ayant rien démoli chez eux. De plus, les voici super-créanciers du monde, ou, pour parler comme les économistes orthodoxes, les voici avec une balance des comptes super-créditrice, chose aussi gênante pour un pays capitaliste que d'être débiteur de tout le monde, puisque cela rend tout commerce extérieur impossible.

À moins de fournir à leurs clients l'argent nécessaire pour acheter ! Mais ces anciens clients sont déjà débiteurs de presque tout ce que les États-Unis leur ont prêté lors de la première guerre mondiale... et de fort nombreux milliards de dollars de plus.

Le 11 mars 1941, le Congrès des États-Unis votait la fameuse loi *Prêt et Bail*, en vertu de laquelle 1.240 millions de dollars furent avancés aux nations étrangères pendant l'année 1941, 7.010 millions de dollars en 1942, 11.730 millions de dollars en 1943, et cela continue. Les bénéficiaires de ces avances sont la Grande-Bretagne, la Russie, les pays du Moyen-Orient, l'Afrique, la Chine, les Indes, etc. À part les pays producteurs d'or, comme la Russie et l'Afrique du Sud, comment les autres s'acquitteront-ils de ces dettes puisque les États-Unis n'ont pratiquement besoin d'aucune

marchandise ? Et comme les États-Unis stérilisent déjà l'or qu'ils reçoivent, on se demande vraiment à quoi leur servirait d'être payés ?

En définitive, ils donnent gracieusement leurs produits en gardant l'apparence de les vendre. N'était-ce pas à ce résultat qu'aboutissaient les fameuses primes à l'exportation ? On pourrait recourir au *dumping* en l'élevant à 100 %.

Cette manière de voir n'est pas encore admise par les économistes américains férus d'orthodoxie. Sur leurs conseils, le Président Roosevelt cherche à limiter l'industrialisation des pays de l'Amérique centrale et latine afin de conserver l'espoir d'y vendre quelque chose encore, bien qu'ils n'aient guère, eux non plus, les moyens de payer ; mais s'ils achevaient leur équipement industriel, voilà qu'ils n'auraient plus besoin de rien. Ainsi donc, les Américains ayant conquis leur indépendance sur les Anglais parce que ceux-ci prétendaient les empêcher de s'industrialiser, observent aujourd'hui une attitude semblable à l'égard des autres pays américains. Comme l'Allemagne hitlérienne rêva de freiner l'industrialisation des pays balkaniques pour conserver leur clientèle ; comme tel ancien président de la Chambre de Commerce de Marseille s'opposait verbalement à la création d'usines en Afrique du Nord par crainte d'une concurrence pour l'industrie métropolitaine. Comme quoi les économistes classiques sont condamnés à tourner perpétuellement dans un cercle vicieux.

En réfléchissant à la situation des États-Unis, obligés de continuer indéfiniment la guerre s'ils n'accomplissent pas chez eux les réformes de structure qu'exige l'abondance, on ne peut que sourire des craintes qu'une victoire américaine fait naître chez certains de nos compatriotes : ils voudraient nous coloniser et même nous réduire en esclavage !

Réduire un peuple en esclavage, ou même le coloniser, n'est-ce pas l'obliger à travailler pour le vainqueur ? Ce qui suppose évidemment que les Américains ont du travail à donner à leurs futurs esclaves ? Dans cette hypothèse, je crois qu'ils commenceraient par le réserver pour les quelques vingt millions de chômeurs — au bas mot — qu'ils ne manqueront pas de

posséder après le dernier coup de canon tiré. Ce n'est pas du travail qu'ils apportent à l'Europe, ce sont des produits.

S'ils ne modifient pas leur régime économique, peut-être réussiront-ils, grâce à de nouveaux crédits, à transférer aux nations européennes le poids du chômage américain ; mais c'est à condition de travailler gratuitement pour elles, de sorte que les chômeurs européens deviendront des rentiers⁴². Dans cette hypothèse paradoxale, à quelle hauteur inconnue s'élèvera la dette fédérale ? De 72 milliards de dollars qu'elle était au début de la guerre, elle dépasse déjà 258 milliards !

Quant aux projets que nourrissent nos économistes orthodoxes pour l'avenir de notre propre pays, comment les connaissons-nous s'ils n'avaient rien écrit pendant l'occupation ? Leur grande pensée est d'éviter l'inflation. On y parviendrait, disent-ils, en pratiquant *la politique du circuit* utilisée pour le financement des dépenses extraordinaires de la guerre. En effet, tout effort d'armement entraîne un accroissement de l'activité économique et du revenu national (*en monnaie dépréciée*), tandis que diminue la quantité de biens offerts à la consommation. Il en résulte un déséquilibre, ou, plus élégamment, une disparité entre le pouvoir d'achat et la possibilité d'acheter. L'État doit donc prélever cette partie du revenu national, qui ne trouve pas à s'employer, pour la faire servir à nouveau au financement des dépenses militaires : il ferme ainsi le circuit. On continuerait donc ce petit jeu après la guerre. Renonçant enfin à équilibrer le budget, on se contenterait modestement de *boucler le circuit*. Mais pourrait-on y réussir sans stabiliser les salaires, donc sans subir indéfiniment la dure loi d'airain ?

Et quelle production financera l'État à la place des armements qui absorbent 60 % de notre activité économique ? Est-ce celle des biens de consommation ? À cette question nos Messieurs ne répondent pas, car ils se refusent de passer le Rubicon. Seul M. Laufenburger propose, assez naïvement, en 1944, dans la *Revue de l'Économie contemporaine*, que le salariat français reçoive, demain, la tranche de bénéficiaires, qui, pendant la guerre, échappe aux distributions. Quel joli cadeau ! Et comme toujours, on

suppose que les bénéfices exceptionnels de la guerre continueront en temps de paix, autrement dit que le problème du chômage est résolu.

Si nos gouvernants ne se pénètrent pas de l'idée que la politique doit épouser les faits économiques au point de n'être que la projection de l'économie sur le plan social, ils continueront à dénoncer véhémentement les agissements de leurs prédécesseurs, et s'empresseront ensuite de faire comme eux. Faute de ces fameux crédits, qui, classiquement, ne peuvent provenir que d'excédents budgétaires, il sera impossible de reconstruire notre pays, et les sinistrés se morfondront dans leurs ruines. Plus le travail abondera, plus les chômeurs seront nombreux. Voilà où conduit l'entêtement à ranimer un cadavre qu'on a le grand tort de ne pas vouloir enterrer.

Chapitre 27

Distinction entre l'économie de rareté et l'économie d'abondance. — Des deux formes de l'économie de rareté : libéralisme et socialisme. — Le régime soviétique.

— Difficultés qu'il eut à vaincre. — Comparaison avec le libéralisme : points communs et différence essentielle.

— Matières premières et moyens de production propriété de l'État. — Du plan. — Élaboration et exécution.

Le lecteur est-il bien convaincu que le problème à résoudre ne se pose pas hors des frontières mais bien à l'intérieur de chaque pays ? Si oui, le moment est venu de résumer ce que nous savons et d'essayer de voir clair dans une économie mondiale vraiment par trop paradoxale.

Jusqu'ici l'humanité n'a connu que l'économie de rareté. Sous l'influence de progrès techniques extraordinairement rapides, l'abondance est apparue en certains pays, et l'école orthodoxe n'a vu là qu'une simple crise de surproduction.

C'est que cette école étant celle de la rareté, la production est la principale de ses préoccupations.

La rareté vaincue, le problème de la production est techniquement résolu. C'est l'étude de la distribution des richesses que l'économie politique doit faire passer au premier plan : ce sera l'école de l'abondance.

Certains orthodoxes répliquent que les mots rareté et abondance sont vides de sens ; ils seraient à peine *des termes du langage courant, plutôt des termes publicitaires*⁴³. Ils sont cependant fort clairs pour le commun des mortels : on appelle *rareté* ce qui se trouve difficilement, ce qui n'est pas commun ; et le vœu le plus cher est de vivre dans *l'abondance*. Si les orthodoxes veulent un signe à quoi reconnaître infailliblement

l'abondance, qu'ils interrogent une ménagère. Elle leur dira qu'en pénétrant avant-guerre dans un grand magasin, on le trouvait plein de marchandises mais vide de clients. On était accueilli par une nuée de vendeuses et de vendeurs au sourire le plus engageant. Des placiers, qu'on était désolé d'éconduire, offraient même les marchandises à domicile, tant elles étaient abondantes. La guerre venue, devant des boutiques aux rayons presque vides, les clients faisaient queue sur les trottoirs. Les commerçants les toléraient chez eux à heure fixe, en petit nombre, à condition d'être inscrits, dociles et peu regardants : c'était la rareté.

Un autre signe la publicité commerciale : follement exubérante en période d'abondance, elle est inexistante quand la disette est venue. Un autre encore en période d'abondance on parle d'occasions, de rabais, de soldes, de liquidations ; en période de rareté on parle du marché noir.

Tout économiste doit savoir qu'un pays, dont les ressources sont inférieures aux besoins de ses habitants, ne peut vivre qu'en économie de rareté. Sont-elles égales ou supérieures ? il doit s'adapter à l'économie d'abondance. Il s'agit de deux économies bien distinctes, car il n'est pas possible de maintenir l'économie de rareté quand survient l'abondance. En effet, au magasin vide de marchandises mais plein de clients, succéderait un magasin plein de marchandises mais vide encore de clients : où serait l'avantage ! C'est en substituant l'économie d'abondance à celle de rareté, que le magasin regorgera enfin de marchandises et de clients. Entre les deux économies, il n'existe guère que l'épaisseur d'une transformation complète de la société.

Poursuivant ce parallèle, nous rappelons qu'en économie de rareté, la formule de distribution est à *chacun selon ses œuvres*, ou à *chacun selon son travail*. C'est que les ressources étant inférieures aux besoins, tous les besoins ne peuvent pas être satisfaits. Une sélection s'impose : seuls les besoins *solvables* seront satisfaits, et c'est par son travail ou celui des autres que chacun *solvabilisera* ses besoins.

En économie d'abondance, au contraire, les ressources étant supérieures aux besoins réels, la formule de distribution est à *chacun selon ses besoins*.

Toute économie de rareté est construite sur l'échange, car on échange les produits qui ont de la valeur, valeur et rareté étant inséparables. L'abondance détruisant la valeur, les produits abondants ne s'échangent pas.

L'économie de rareté exige *qu'il y ait du travail pour tous ceux qui en ont besoin pour vivre*, car ils n'ont pas autre chose à échanger.

En effet, s'il n'existe plus de travail rémunéré pour eux, c'est que les produits sont devenus abondants à la suite de progrès techniques qui ont éliminé des travailleurs. L'abondance est apparue sous forme de surproduction généralisée et de chômage. Or, le chômage paralysant les échanges, la surproduction augmente encore puisque les deux phénomènes réagissent l'un sur l'autre. Et pourquoi l'économie d'abondance doit-elle s'instaurer ? — Parce qu'elle n'est pas construite sur l'échange.

La distinction devient ici délicate ; quelque soin qu'on prenne pour l'exposer avec clarté, on ne se dissimule pas qu'il faut de l'attention pour la comprendre :

L'économie de rareté peut revêtir deux formes : la forme libérale ou capitaliste, et la forme socialiste que nous appellerons *socialisme de la rareté*.

L'économie d'abondance ne peut être que socialiste.

Le libéralisme ne peut donc fonctionner que dans la rareté, tandis que le socialisme peut aussi bien s'épanouir dans la rareté que dans l'abondance. Dans le premier cas, c'est l'esprit de justice qui l'instaure : on saisit une occasion favorable pour mettre fin aux injustices du capitalisme ; dans le second cas c'est la nécessité : le capitalisme est parvenu à fin de course.

Le socialisme présente ainsi deux structures selon qu'il est construit dans la rareté ou dans l'abondance. Dans le premier cas, il est basé sur l'échange ; dans le second, son fondement n'est plus l'échange mais la distribution que nous définirons un peu plus loin.

Ajoutons enfin que l'économie de rareté a fonctionné et fonctionne encore dans le monde entier sous la forme libérale, sauf en Russie où la

révolution bolcheviste, abandonnant le libéralisme, inaugura le socialisme. Le régime russe est actuellement un socialisme basé sur l'échange, donc sur la rareté.

Il convient maintenant d'étudier rapidement le socialisme de la rareté, afin de marquer ce qui le sépare du libéralisme.

Est-il nécessaire d'expliquer, au préalable, pourquoi la Russie n'a pu passer d'emblée du libéralisme au socialisme de l'abondance ?

On enseigne que la Russie est le plus vaste pays du monde avec de prodigieuses ressources naturelles. C'est exact, son territoire s'étend des glaces polaires aux climats où croissent le coton et le thé, sa faune va de l'ours blanc au tigre du Bengale ; c'est dire qu'on peut y trouver en abondance tout ce qui est nécessaire à l'espèce humaine. Mais ces richesses agricoles et minières n'existaient qu'en puissance lorsque la Révolution bolcheviste triompha en 1917, après trois années de guerre qui avaient durement éprouvé le pays. Déjà, en 1914, au moment où le gouvernement tsariste se précipitait dans la fournaise, l'équipement économique de la Russie était très inférieur à celui de la plupart des pays capitalistes. Elle possédait à peine le cinquième des moyens de production de l'Allemagne, et le dixième de ceux des États-Unis. Son outillage agricole et industriel était rudimentaire, sauf dans les régions où les capitaux étrangers avaient commencé à s'investir. Si son territoire abonde en charbon, pétrole et chutes d'eau, on commençait à peine à exploiter ces richesses, car routes, canaux et chemins de fer étaient à l'état embryonnaire. La disette n'était pas inconnue dans certaines provinces où la situation du moujik, en tout temps, était fort voisine de la misère. Que le lecteur se souvienne que le servage ne fut aboli en Russie qu'en 1861, et, qu'avant cette date, le paysan appartenait à son maître au même titre que le bétail et les récoltes : on les vendait quand on y trouvait profit. La réforme de 1861 fut même illusoire, le paysan ne pouvant acheter la terre qu'à un prix très supérieur à sa valeur.

La première guerre mondiale aggrava une situation si peu brillante : on avait réquisitionné le bétail, négligé les champs, fermé les usines, cessé d'entretenir le matériel ferroviaire. En 1917, l'agriculture fournissait à peine

la moitié de la production de 1914, et l'industrie le cinquième ; les transports étaient presque inutilisables. Dans ces conditions, la Russie ne pouvait passer qu'au socialisme de la rareté pour y préparer l'abondance. Comme on l'a fort bien dit, sa révolution fut un accouchement avant terme, mais elle obtint très rapidement des résultats fort remarquables, surtout si l'on tient compte du fait que les pays capitalistes s'ingénièrent à ressusciter le passé par tous les moyens en leur pouvoir.

On oublie volontiers que les alliés victorieux proclamaient, en 1918, l'amiral Koltchak, de l'ancienne marine impériale, chef suprême de la Russie, et lui fournissaient des équipements militaires, du matériel de guerre et des munitions pour combattre la révolution bolcheviste. Il réussit partiellement à rétablir l'ancien ordre de choses en Sibérie, et devint chef de l'armée blanche. Deux autres armées de la contre-révolution, l'une sous les ordres du général Denikine, l'autre du général loudenitch, ne tardèrent pas à lui apporter des renforts. Une armée rouge improvisée battit Koltchak, mais Denikine victorieux marchait sur Moscou et rétablissait le capitalisme au fur et à mesure qu'il avançait. C'est en octobre 1919 que l'armée rouge réussit à le vaincre, et à rejeter ses troupes en désordre jusqu'à la mer Noire.

Mais en Crimée, les débris de l'armée Denikine, regroupés sous les ordres du général Wrangel, toujours soutenu par l'Angleterre et la France, tentent d'opérer leur jonction avec l'armée polonaise, qui, brusquement, vient de partir en guerre contre la Russie soviétique. Cette nouvelle phase de la lutte devint très violente ; la Pologne, rétablie par le traité de Versailles et soutenue par les anciens alliés, s'empare de Minsk et d'une partie de l'Ukraine. Défaite à son tour, elle dut évacuer les territoires envahis et se replier sur Varsovie ; tandis que Wrangel, battu à Perekop, abandonnait la lutte. Il ne restait plus qu'à bousculer les interventionnistes japonais qui s'avançaient en Extrême-Orient. En 1922, l'armée rouge victorieuse s'emparait enfin de Vladivostok, et toute la Russie se trouvait libérée.

Qui niera que l'œuvre de reconstruction économique n'ait été paralysée pendant tout ce temps-là ? Deux complications surgirent encore : la folle politique d'armements, où s'engagèrent les nations capitalistes,

obligea la Russie à s'armer à son tour, car l'axe Allemagne-Italie-Japon était ouvertement dirigé contre elle. Au moment où elle avait besoin du travail intensif de tous ses habitants pour équiper le pays, il lui fallait en distraire une bonne partie pour fabriquer du matériel de guerre ; et enrôler aussi des millions de travailleurs dans une immense armée que le reste du pays nourrirait, vêtirait et équiperait. La seconde complication comblerait d'aise les économistes libéraux : c'est que les Russes, apparemment satisfaits du régime nouveau, n'hésitèrent pas à mettre au monde beaucoup plus d'enfants que du temps des tsars et des grands ducs.

Malgré le prodigieux effort militaire qui fait de la Russie la nation victorieuse de la guerre actuelle, on ne lui pardonne pas, dans le dernier carré des orthodoxes, d'avoir donné un démenti à toutes les prévisions. On ne peut plus annoncer décevantement, comme M. Raymond Poincaré l'avait fait à la Chambre, *l'échec définitif et imminent de la révolution russe*, mais on ne renonce pas encore à déconsidérer ce qu'on appelle l'expérience russe. Ainsi tel professeur, agissant par voie oblique, se hâte d'aller étudier le socialisme chez les Incas, dont la civilisation correspond à peu près à celle de l'âge de bronze. Pour mieux nous en dégoûter, que ne nous a-t-il conduit chez les fourmis ou les termites ? Un autre, M. François Perroux, écrit, en 1944, dans *Renaître*, fascicule V, page 154 : *le socialisme est une sentimentalité ; les succès matériels de la Russie sont dus à l'énormité des ressources de ce pays en main-d'oeuvre et en matières premières, et qui, utilisées d'autre façon, auraient donné des résultats bien plus importants et de qualité meilleure, sans les pertes humaines et de civilisation que cet essai de planisme a coûtées.*

Les ressources énormes de la Russie seraient donc de date récente et n'existaient pas sous les tsars ? Quant aux résultats bien plus importants et de qualité meilleure qu'on aurait pu obtenir, c'est le secret de M. Perroux et de son complice Irvoy. L'un et l'autre seraient fort en peine de nous le révéler.

Entrons en matière : quels sont les caractères communs du libéralisme et du socialisme de la rareté ? Le lecteur les découvre lui-même s'il se souvient que les deux régimes sont édifiés sur la même base : *l'échange*. Nous retrouvons en Russie, mais singulièrement modifiées, ce

que nos Messieurs appellent dans leur jargon les *catégories économiques*. Elles découlent de l'échange.

Pour faciliter les échanges, il faut une *monnaie* qui doit circuler et conserver sa valeur dans le temps, donc être *précieuse*. Ce qui implique *l'équilibre comptable*, donc le *prix de revient*. Et aussi le *salaire*, *l'impôt*, *l'épargne*, le *crédit*, les *marchés*, le *profit*, la *rente*, car tout se tient.

Et c'est vainement que les orthodoxes signalent bruyamment que si ces catégories économiques existent en Russie soviétique, c'est qu'il est des règles économiques fondamentales auxquelles aucune société humaine ne peut se soustraire, et qu'elle finit par retrouver quand elle est tentée de s'en écarter. À la vérité, si la Russie n'a pas encore pu s'en affranchir, c'est simplement parce qu'elle vit encore en économie de rareté : or, pas de rareté sans valeur, pas de valeur sans échange, pas d'échange sans monnaie précieuse, pas de monnaie précieuse sans équilibre comptable, pas d'équilibre comptable sans prix de revient et ainsi de suite. C'est la chaîne de la rareté que la révolution russe, à ses débuts, tenta un beau jour de briser, mais vit bien vite que c'était prématuré. Elle la brisera dès qu'elle aura forgé l'instrument lui permettant d'atteindre le stade de l'abondance.

Arrivons à la différence essentielle entre le libéralisme et le socialisme, la voici :

En régime libéral, la production est spontanée mais anarchique, chaque producteur travaillant pour son profit personnel, sans posséder d'indication sur l'activité qu'il doit déployer. La propriété individuelle s'étend donc aux moyens de production.

En régime socialiste, l'État, devenu utilitaire, est investi des fonctions économiques ; en conséquence, tous les moyens de production sont propriété collective. Il n'existe qu'un seul patron : l'État.

Dans le premier cas, le propriétaire des moyens de production achète le travail comme n'importe quelle matière première et s'efforce d'en tirer profit. Dans le second, la production est organisée et orientée vers le bien commun, car l'État gère les moyens de production à son profit, c'est-à-dire au profit de la collectivité.

Un régime socialiste est donc nécessairement collectiviste, contrairement à ce qui est prétendu fort souvent et très insidieusement dans le but d'égarer l'opinion.

En effet, certaines gens appellent *collectivisme* ce que l'on désigne historiquement par *socialisme*. C'est tenter de faire croire à l'existence possible d'une économie socialiste dans laquelle les moyens de production resteraient la propriété privée des individus. On sème ainsi la confusion dans les esprits en jouant sur les mots. C'est sur cette grossière équivoque que le fascisme a été échafaudé, ainsi que son succédané la Révolution Nationale. Présentés comme régimes socialistes, ils restaient en fait capitalistes mais sous une forme autoritaire capable, espérait-on, d'arrêter la décomposition. Au contraire, c'est par la collectivisation des moyens de production qu'on transforme complètement l'économie dans laquelle nous vivons. Certes, le socialisme de la rareté conserve certains organes du capitalisme, mais il les administre pour des fins différentes, et précisément parce qu'il dispose des moyens de production.

En bref, à l'administration civile et militaire, l'État socialiste ajoute l'administration économique ; il en possède les moyens puisque toutes les ressources naturelles lui appartiennent. La propriété collective s'étend donc à la terre, au sous-sol, aux eaux et forêts, aux usines et fabriques, aux transports, aux banques etc., et même aux maisons de rapport que les propriétaires louent à leur profit en régime capitaliste.

N'en concluons pas avec les étourdis et les gens de mauvaise foi que la propriété privée est abolie ; au contraire, tous les individus y ont accès, mais elle est limitée aux biens d'usage et non de production. Ces biens d'usage, qui peuvent varier à l'infini, continuent à se transmettre aux héritiers.

Chaque être humain dispose donc à sa guise du revenu de son travail, et s'en sert pour satisfaire ses besoins selon son inclination. Il le distribue comme bon lui semble entre l'habitation, la table, les distractions, les voyages, etc. S'il le désire, il peut économiser et ajouter au revenu de son travail celui de son épargne. En un mot, l'individu demeure propriétaire de tout ce qui ne constitue pas une exploitation de l'homme par l'homme.

Disposant ainsi de tous les établissements agricoles, industriels et commerciaux, des transports ; du crédit, etc., l'État les fait produire suivant un *Plan* établi, comme un patron soucieux du bien-être de son personnel et dont les bonnes intentions ne sont pas contrecarrées par de fâcheux concurrents.

Comment définir le Plan ? Disons que c'est le programme de l'activité économique de l'année prochaine. Il détermine, à l'avance et d'une manière globale, ce que le pays produira en quantité, qualité et selon un rythme fixé. C'est, à l'échelle nationale, le problème que se pose l'industrie privée dans son petit secteur. En effet, comment procède un fondeur auquel est assignée la fabrication d'une quantité déterminée de produits finis ? Il se livre à des calculs pour déterminer à l'avance les quantités de fonte en gueuse, de mitraille, de chaux, de ferro-alliage, de combustible et de main d'œuvre nécessaires pour la production qu'il veut atteindre. Après quoi, il réunit ses approvisionnements et, de leur combinaison, la production demandée sort du cubilot. Ainsi procède le *planiste*. Après avoir recensé les ressources du pays en matières premières, outillages, main d'œuvre, transports, etc., il les combine pour en tirer le maximum de satisfaction pour les habitants. Le planiste a donc à résoudre un problème économique doublé d'un problème technique. Celui-ci est du ressort des techniciens : ingénieurs, chimistes, architectes et autres spécialistes des différentes branches de la production.

La Russie trouva facilement ces derniers à l'étranger, car les pays capitalistes, atteints par ce qu'on appelle la crise, prétendaient les posséder en surnombre ; mais nulle part elle n'eût pu découvrir des *économistes planistes*, capables non seulement de préparer un plan à l'échelle du plus grand pays du monde, mais encore de le discuter devant une assemblée politique, puis de le faire exécuter. À cet égard, les économistes russes s'aventurèrent sur un chemin que leurs maîtres n'avaient pas frayé. Leur audace était grande ; la tâche à accomplir plus grande encore.

Elle consistait, en premier lieu, à créer l'équipement économique qui manquait : industrie extractive, grosse métallurgie, industrie textile, etc. En même temps, il fallait ouvrir les voies de communication et mettre sur

pied les transports nécessaires. De plus, il convenait de passer d'une technique très arriérée à la technique moderne dont les progrès sont incessants. Ainsi, en matière agricole, la grande culture collective, qui fournit un rendement si élevé eu égard au peu de main d'œuvre nécessaire, devait se substituer aux petites exploitations rurales, mal équipées, qui fourmillaient en Russie où la culture était morcelée à l'extrême. On sait si la résistance des moujiks fut tenace !

Enfin, comme nous l'avons dit, il fallait équiper et entretenir une puissante armée moderne, capable d'intervenir dans l'immense conflit que les armements massifs des pays capitalistes rendraient un jour inévitable.

On vint à bout de ce travail gigantesque. Dès 1922, Lénine comprend que l'édifice à construire exige, avant tout, une quantité prodigieuse d'énergie extra-humaine. Le premier Plan aura pour objet l'électrification du pays. D'abord des centrales électriques, ensuite ce sera le tour des usines qui fourniront, grâce aux machines, les objets de consommation.

Ce programme est en si bonne voie, qu'on passe, dès 1928, au premier plan quinquennal. Staline l'a fait préparer et en assure l'exécution. On répare et l'on modernise les vieilles usines ; on en construit de nouvelles dotées d'un outillage extraordinairement puissant. Déjà les agriculteurs disposent de tracteurs de tous genres livrés par l'usine toute neuve de Szerjinsky. Si, à la campagne, l'on se heurte à l'hostilité des Koulaks, ces farouches individualistes ne résistent pas au progrès, car, dès 1932, les Kolkhoz englobent à peu près la moitié des foyers paysans.

À ce moment, la production est double de ce qu'elle était en 1914. La Russie extrait son charbon, son minerai, traite ses métaux, construit ses machines. Dès 1933, elle aborde le second plan quinquennal pour développer mines et forêts, construire routes, canaux, chemins de fer. Simultanément, on augmente les ensemencements de blé, on intensifie la culture du lin, du coton, de la betterave sucrière, des fruits, etc. Quelques chiffres sont ici nécessaires pour souligner les progrès réalisés.

Dans le socialisme de la rareté, le revenu de chacun provient du travail qu'il a fourni. Donc plus la population travaille, plus le revenu

national s'élève. L'immense effort accompli par le pays se reflète par la hausse du revenu national. Celui-ci, avant 1914, s'élevait à 23 milliards de roubles environ. Vingt ans plus tard, il dépassait 100 milliards de roubles. Comment expliquer ce bond autrement que par les énormes investissements que la Russie soviétique avait pratiqué dans tous les secteurs de son économie ? Or, dans le reste du monde, le revenu national avait suivi la route inverse. En 1928 il s'effondrait aux États-Unis et en Allemagne, et c'est de justesse que, par leurs armements massifs, les pays capitalistes enrayaient la catastrophe financière tout en se précipitant dans une autre.

Pour mesurer l'augmentation de la production russe, faisons choix de deux années : 1913 qui précède la première guerre mondiale d'où sortit la révolution, et 1937 où s'achève le deuxième plan quinquennal dont les résultats furent officiellement constatés.

En 1913, la production d'énergie électrique fournissait à peine 2 milliards de kilowatt-heures. En 1937, elle dépasse 36 milliards de kilowatt-heures.

Avant la révolution, l'extraction de la houille ne dépassait jamais 29 millions de tonnes. Elle s'éleva à 130 millions de tonnes en 1937.

Pendant la même période, la production de fonte passait de 4 à 14,5 millions de tonnes ; celle de l'acier de 4,2 à 17,77 millions de tonnes. Depuis 1938, ces productions ont encore considérablement augmenté.

En ce qui concerne l'agriculture, les surfaces ensemencées en betteraves ont doublé ; la culture du coton a plus que triplé. Mais il est plus intéressant encore de signaler l'augmentation des rendements agricoles. En 1913, la Russie obtenait une moyenne de 8,5 quintaux de blé à l'hectare. Elle en récoltait 11,2 quintaux en 1937. Avant 1914, le lin russe, déjà article d'exportation, alimentait les filatures et tissages français, tandis que notre lin, roui dans la Lys, partait pour l'Irlande d'où il nous revenait sous forme de linons et de batistes. Le gouvernement soviétique chercha donc à intensifier la culture de ce textile, et surtout à augmenter son rendement. Alors qu'on ne récoltait qu'une moyenne de 1,7 quintal à l'hectare en 1913, on réussit en 1937 à obtenir 4 quintaux.

Il va de soi que les progrès de la motoculture suivent une voie parallèle. La Russie ne fabriquait pas un seul tracteur en 1913, elle en fabriqua 1.300 en 1928 et 172.000 en 1937. En conséquence, les agriculteurs virent décroître le nombre de leurs chevaux, mais ils utilisaient 26.700 tracteurs en 1928, et 558.000 en 1937. Cette progression dispense de tout commentaire.

Dans le même ordre d'idées, la Russie, qui ne fabriquait pas une seule automobile avant 1914, en fabriqua 214.000, d'une force de 15 chevaux en moyenne, au cours de 1938.

Pour nourrir tous ces moteurs, il faut de l'essence. En 1913, la production de pétrole ne dépassait guère 9,2 millions de tonnes. Elle atteignait 32 millions de tonnes en 1938. Aujourd'hui (1944), ce dernier chiffre est très largement dépassé.

En 1937, la production des produits chimiques était vingt-quatre fois supérieure à ce qu'elle était en 1913.

La Russie fabriquait 30 millions de paires de chaussures en 1913 ; 164 millions en 1938. Ses papeteries fournissaient 287 mille tonnes de papier en 1913, 1.300 mille tonnes en 1937.

En 1913, elle possédait 58.000 kilomètres de voies ferrées. En 1937, leur longueur dépassait 85.000 kilomètres. Le seul trafic des marchandises avait quintuplé. Dans la seule année 1937, l'industrie russe avait livré 1.600 locomotives et 40.000 wagons de marchandises.

D'une manière générale, on peut dire que la Russie, en vingt ans, a multiplié par dix son potentiel de production. Voilà les résultats que le planisme peut porter à son actif. N'en déplaise à nos économistes orthodoxes, ils sont sans précédent dans le monde. Aucun pays, même à l'époque de la grande expansion capitaliste, n'a obtenu résultats pareils dans un laps de temps aussi court. Ne peuvent en approcher que ceux que les États-Unis viennent d'obtenir en pleine guerre dans le secteur des armements. Mais on remarquera que leur gouvernement disposait pratiquement de presque tout l'appareil productif. Sait-on que cette politique, qui a plus d'une analogie avec le planisme, a rendu l'État américain propriétaire d'un domaine immobilier dont la superficie est

égale à celle de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande réunis ? Et que ce domaine comprend d'immenses hôtels, des camps militaires, des champs d'aviation, des chantiers navals, de très nombreux établissements administratifs ? L'État contrôle encore toute l'industrie du caoutchouc synthétique, la moitié de celle de l'aluminium, 90 % de l'industrie aéronautique, 60 % de celle des machines-outils et 20 % de la production de l'acier. L'État américain a déjà investi plus de 60 milliards de dollars dans l'industrie de son pays. Que le lecteur veuille bien conclure...

Pendant, sauf dans une partie de la population rurale, aucun profit individuel n'a été réalisé en Russie. On a la preuve que le profit n'est pas toujours le levier indispensable à la production, n'est-il pas vrai ?

Et, contraste éclatant, pendant que la Russie accomplissait cet effort magnifique, les États capitalistes ne se préoccupaient, depuis 1929, que de lutter contre l'abondance en diminuant leur production de biens de consommation. Ils réduisaient leurs emblavures, dénaturaient leurs céréales, brûlaient le café et le coton, arrachaient leurs vignes, etc.

Il est vrai qu'ils intensifiaient leur production d'armements !

A cet égard encore, le planisme russe permit à la Russie de passer si facilement de la production des objets de consommation à celle des moyens de destruction, que l'armée rouge fut aussi motorisée qu'armée au monde. Ses chars et ses avions ne le cédèrent, ni en qualité ni en quantité, à ceux d'aucun belligérant. Elle a pu s'approprier silencieusement à supporter le choc de l'armée la plus redoutable qui ait jamais existé avant la sienne. Elle brisa son assaut et la reconduisit hors des frontières.

Quelques mots maintenant sur le mécanisme du Plan.

Chapitre 28

Le plan (suite). — Trusts. — Combinats. — Sovkhoz et kolkhoz. — Monnaie. — Salaires différentiels. — Impôts, banques, crédit. — Commerce extérieur.

On sait que l'U.R.S.S., composée de 11 républiques fédérées, possède un gouvernement fortement centralisé. Il gère directement les grandes usines qui contrôlent les deux tiers de l'industrie ; il administre aussi tout le système bancaire. Des Commissaires du Peuple sont à la tête de l'Agriculture, des Finances, du Commerce Extérieur, et de chacun des grands secteurs économiques : Combustibles, Sidérurgie, Textile, Aéronautique, Armements, Transports, etc. Les établissements d'importance locale sont gérés par des soviets.

Sans entrer dans les détails de l'élaboration du Plan, de son exécution et du contrôle de son exécution, retenons que le pouvoir politique, en l'espèce le parti et les Commissaires du Peuple, donne les directives générales. Il fixe les tâches et règle l'ordre dans lequel elles seront accomplies. Il décide quelle est la politique à suivre pour les salaires et les prix.

Après étude, les services compétents élaborent un *projet de plan*, provisoirement chiffré en unités-matière dont s'inspirent les comités économiques de base et qu'ils amendent pour l'adapter aux conditions régionales. Ils établissent ainsi leurs propres projets et les adressent aux organes supérieurs. Ainsi le projet initial, préparé en haut lieu, descend à la base en passant par les rouages intermédiaires. À chaque échelon, il reçoit précisions et compléments nécessaires. Puis il remonte au point de départ, mais sous forme d'autant de projets distincts qu'il y a de régions et de branches d'activité. Il ne reste plus qu'à faire la synthèse. C'est la partie la plus délicate du travail des planistes, car ils doivent coordonner les plans

partiels de façon à réaliser l'équilibre dans chaque secteur de l'économie, puis dans l'économie elle-même.

Ils y parviennent en comparant prévisions de production et prévisions de consommation, et en les adaptant les unes aux autres. À cet effet, il n'est d'abord fait usage que de la comptabilité-matière, mais il faut ensuite chiffrer les objets de consommation en monnaie, donc leur donner une valeur correspondant au pouvoir d'achat dont disposeront les consommateurs, car, comme on le devine sans peine, le problème consiste à faire rentrer dans les caisses de l'État tout l'argent qui en est sorti. L'État russe est soumis à l'équilibre comptable.

De tous ces travaux se dégage le projet définitif du Plan ; il est soumis à l'approbation du pouvoir politique. Une fois arrêté, il devient exécutoire, et on le distribue entre les différents *trusts* pour exécution de la partie qui les concerne.

Quand on parle de trust russe, le lecteur se garde bien de l'assimiler au trust capitaliste. En Russie, il s'agit d'un organe subordonné de l'État, et non d'intérêts privés, coalisés pour mieux étouffer la concurrence et écouler leurs produits au plus haut prix. Le trust a son propre budget ; il répartit les commandes qu'il reçoit de l'État entre les établissements qui relèvent de son autorité, un peu comme la corporation se proposait de le faire entre ses membres. Il indique à ses ressortissants ce qu'ils doivent produire, fixe le prix de revient maximum et le rythme de la production ; il leur assigne aussi les crédits dont ils pourront disposer dans l'année.

L'établissement, qu'il soit agricole, industriel ou commercial, est une entité juridique jouissant d'une certaine autonomie comptable, moins étendue que celle d'une entreprise libérale. Il embauche et paie son personnel aux conditions fixées par le trust ; il paie ses fournisseurs, il paie ses frais généraux. Seules, les matières premières lui sont fournies gratuitement par l'État. L'établissement entre en rapport avec des établissements faisant partie d'autres trusts, et passe avec eux des contrats se rapportant à son activité. Vendant ses marchandises au tarif officiel, il est soumis à l'équilibre comptable, donc au prix de revient. En comprimant ce dernier, il peut réaliser des bénéfices ; mais il lui est interdit d'y parvenir

en exigeant un effort exagéré de son personnel, ou en le faisant travailler dans de mauvaises conditions d'hygiène.

Sur les bénéfiques éventuels, il est fait trois parts d'importance inégale : la première, affectée à l'établissement, sert à compléter son équipement et à perfectionner son outillage ; la seconde est destinée à améliorer les conditions d'existence du personnel ; enfin la troisième fait retour au trust, c'est-à-dire à l'État, expression de la collectivité. Cette part représente de 10 à 80 % de l'ensemble des bénéfiques.

Contrairement à l'opinion courante, toute émulation n'est pas bannie entre établissements d'un même trust travaillant dans une même région. Les dirigeants du trust n'ont qu'à comparer le rendement, la qualité des produits, la quantité et la qualité de la main-d'œuvre employée, etc., pour découvrir l'établissement qui a le mieux travaillé. Le trust récompense le personnel le plus méritant soit par une prime, soit en lui donnant de l'avancement. Comme on cherche toujours à unifier les méthodes de travail, les progrès accomplis par les uns servent à corriger les errements des autres.

La direction ou les techniciens d'un établissement peuvent demander au trust l'autorisation de perfectionner leur outillage et même d'expérimenter un nouveau procédé de fabrication. Si l'expérience est satisfaisante, l'innovation est généralisée l'année suivante dans tous les établissements similaires de la région.

Le combinat est un autre organe économique. C'est une vaste unité économique réunissant les entreprises dont la production est complémentaire, comme par exemple, la houille et le fer. La politique des plans quinquennaux semble vouloir multiplier ces créations.

En matière agricole, le Plan décide du meilleur emploi qui sera fait du sol dans l'intérêt de tous. Il fixe les cultures d'hiver, celles de printemps, et aussi les cultures techniques : lin, chanvre, coton, tabac, etc.

Les organes exécutifs sont les *Soukhoz* et les *Kolkhoz*. Les premiers consistent en de grandes fermes appartenant à l'État, où tout est réglé aussi rationnellement que dans une belle usine moderne. Un *Sovkhoz*, spécialisé dans les céréales, englobe de 6.000 à 8.000 hectares. S'il est

spécialisé dans l'élevage, il possèdera plusieurs milliers de têtes de bétail avec les champs nécessaires pour les nourrir.

Les *Kolkhoz* sont des coopératives de production disposant en moyenne de 1.600 hectares dont elles ont la jouissance perpétuelle et gratuite. Leurs membres sont rémunérés non avec des salaires, comme le personnel des Sovkhoz, mais en nature. Tous les paysans faisant partie d'un *Kolkhoz* reçoivent ainsi de l'État le bétail, les engrais, les semences et les outils dont ils ont besoin. De plus, chaque *Kolkhoz* est rattaché à une station de tracteurs qui lui loue du matériel mécanique contre des prestations en nature.

L'unité de compte est le *jour-travail*. Chaque membre du *Kolkhoz* en est crédité d'après un barème, et proportionnellement au travail qu'il fournit. Quand la récolte est engrangée, on la divise par le total des *jours-travail*, et chaque cultivateur reçoit sa part de produits agricoles, déduction faite de celle qui revient à l'État. Chacun vend librement ses produits au consommateur, mais sans en abuser car le commerce d'État est assez bien approvisionné pour maintenir les prix à un taux raisonnable.

Si un paysan, après avoir bénéficié de tous les avantages du *Kolkhoz*, devait y renoncer brusquement et recevoir un terrain à mettre en valeur par ses seules forces, en gardant pour lui tous les risques de la vente des produits, il pousserait probablement les hauts cris ; c'est qu'il sait maintenant que le système D n'est recommandable que dans la jungle. Entre les années 1928 et 1937, les stations de tracteurs affectées au service des *Kolkhoz* ont décuplé leur matériel, ce qui prouve qu'on s'en est servi.

Avant d'aller plus loin, ne perdons pas de vue qu'en Russie les échanges restent nécessaires puisque nous sommes encore en économie de rareté. Elle possède donc une monnaie *précieuse*, à la fois unité de compte et moyen de paiement. De plus, étant le seul pays socialiste dans un monde capitaliste, la Russie n'a-t-elle pas besoin d'une monnaie capitaliste pour acheter au-dehors ? La monnaie russe est donc une monnaie-or. C'est le tchervonetz (ancien rouble), défini par un poids d'or de 1 gramme 950. Ce rouble sert d'étalon de mesure à l'intérieur du pays, mais il n'est pas convertible en espèces. Un économiste orthodoxe dirait que

c'est une créance au porteur sur les marchandises et les services de l'État, indéterminée dans son objet mais déterminée dans son montant. Billets et pièces ne servent, en effet, qu'à acheter des marchandises dans les magasins de l'État. Bien que non convertible, elle est cependant rattachée au stock d'or dans un rapport constant.

Et précisément parce que précieuse, elle ne se périme pas : on peut donc l'épargner. Son propriétaire peut la déposer en banque, à la caisse d'épargne, ou s'en servir pour souscrire aux emprunts d'État.

Tout ceci est conforme à la logique. Du moment qu'un Russe échange son travail contre un salaire en monnaie, cette monnaie doit conserver sa valeur dans le temps.

Est-il sûr au moins de trouver du travail ? — Oui, le *droit au travail* existe en Russie, alors qu'il ne peut exister en régime capitaliste.

Certes, les édits de Turgot et les lois de la Révolution de 89 ont accordé aux ouvriers ce qu'on appelle la *liberté du travail*, mais, de ce jour, ils furent libres de découvrir un patron qui, trouvant profit à les embaucher, acheta leur travail au prix fixé par la concurrence, et comme n'importe quelle marchandise. Cette liberté du travail se traduisit, en définitive, par des avantages concédés au patron. En régime capitaliste, l'existence de la plus grande partie de la population est subordonnée au profit que l'autre trouve à ce qu'elle vive. En effet, dès que la main-d'œuvre dépasse les besoins des entreprises rentables, le chômage technologique apparaît. Quant aux intellectuels, ils trouvent les carrières libérales si embouteillées, que bientôt elles se ferment devant eux.

En Russie, le Plan fixe les quantités de main-d'oeuvre qui seront employées dans les différents secteurs de la production, et, tant que ce pays vivra en économie de rareté, il existera du travail pour tous ceux qui en demanderont, car, comme nous le présumons déjà, la rentabilité des établissements ne freine pas la production. On produit parce que c'est utile, et non parce que cela rapporte de l'argent.

Le recrutement des travailleurs fut d'abord autoritaire. Au moment de la grande pénurie, on courut au plus pressé, et n'importe qui devait faire n'importe quoi et n'importe où. Plus tard, le travailleur fut laissé libre de

choisir la nature de son travail. On se contenta d'orienter son choix en établissant des salaires différentiels. Mais on aurait tort de croire que l'appât d'un salaire plus élevé détermine infailliblement le choix du travailleur. Il tient compte de la peine que réclamera le travail et du lieu où il doit s'effectuer. Si le travailleur doit se déplacer très loin pour accomplir un travail exténuant ou dangereux, il préférera un salaire moins élevé pour un travail facile, exécuté à proximité de chez lui. Le gouvernement russe trouva, cependant, dans l'échelle des salaires, un moyen de diriger la main d'œuvre. Il augmenta le salaire pour attirer les travailleurs dans les secteurs où l'on en manquait, et il le diminua pour retirer la main-d'œuvre de ceux où elle était pléthorique. En socialisme de rareté, le salaire différentiel est une nécessité, car les travailleurs n'iront jamais spontanément là où l'on a besoin d'eux. L'importance et la nature du Plan exigèrent des déplacements que les salaires différentiels facilitèrent grandement. Au reste, la liberté de la profession n'est possible qu'en régime libéral, mais elle a le chômage ou la faillite pour sanction.

Revenons au Plan quinquennal. Sur lui se greffèrent des plans annuels concrétisant chaque année des tâches particulières et urgentes, ou apportant quelques modifications en cours d'exécution. Mais, malgré toute leur ingéniosité, les planistes n'ont jamais disposé d'assez de ressources pour donner satisfaction à tous les besoins. Les décisions du Plan subordonnent donc les préférences des consommateurs, et, quand la pénurie fut trop grande, on exigea le rationnement. Cependant, les cartes nominatives, bons et tickets cessèrent en Russie dès 1935. Les cartes ont probablement été rétablies au cours de la grande guerre mondiale.

Après s'être procuré de l'argent grâce à son travail, le consommateur en fait l'usage qu'il veut. Toutes les marchandises étant tarifées, il achète à sa guise, dans les limites de son revenu. Peut-il influencer la production en commandant ce qu'il désire ? — Évidemment non ; c'est en régime libéral que les gens riches détournent vers les productions de luxe, une activité qui se dépenserait bien plus utilement à la satisfaction de besoins essentiels. En régime socialiste, le consommateur n'influence la production que dans la mesure où le Plan de l'année suivante tiendra compte des commandes qui n'ont pas été satisfaites. Il est dans les

attributions des planistes d'étudier s'il est possible d'y donner suite. Dans les années de pénurie, le consommateur russe achetait indistinctement tout ce qui était mis en vente. Apercevait-il la queue devant un magasin, vite il allait la grossir pour acheter ce qu'on y vendait, même si l'objet ne lui était pas nécessaire. Il cherchait ensuite l'occasion de le troquer contre quelque chose qui lui manquait.

Quoi qu'il en soit, les prévisions du Plan, en ce qui concerne les ventes, sont bien plus précises que celles des producteurs en régime libéral. Certes, les grandes entreprises capitalistes — et notamment les trusts — ont des services chargés d'estimer les *possibilités futures* du marché. Ils procèdent par analogie, par recoupements, et surtout en se fiant aux exercices précédents. Le Plan a, sur tous ces calculs de probabilité, l'avantage de connaître à l'avance l'importance du revenu national puisque c'est lui qui le détermine. Pour le reste, on procède par tâtonnements en agissant sur le marché. N'est-il pas toujours possible, en cours d'exécution, de restreindre la demande en haussant les prix ? On dirige ainsi la consommation, alors qu'en régime capitaliste c'est la production que l'État prétend aujourd'hui diriger.

On conviendra, également, que l'on n'assiste plus, en régime socialiste, à la course ridicule entre les salaires et les prix. L'État n'augmentant les salaires que si les biens de consommation se sont accrus conformément au Plan, pourquoi hausserait-il les prix ?

Pas davantage ne joue la loi d'airain, puisqu'il n'existe pas d'entreprises concurrentes. La clientèle n'est plus l'enjeu d'une partie dont le personnel fait les frais.

En somme, il y a l'offre des marchandises disponibles, produites en exécution du Plan ; et il y a la demande qu'on raréfie, si c'est nécessaire, en élevant les prix pour la ramener aux limites du Plan. Point d'incertitude sur la vente, comme en régime libéral, donc aucune mévente à redouter. Il y a de l'ordre, de la clarté, et, grâce à des statistiques bien tenues, la production passe entièrement à la consommation. On crée même une certaine *mystique* à réjouir le cœur des Saint-Simoniens, car le gouvernement publie régulièrement les résultats obtenus dans l'exécution

du Plan. La population les commente, avec autant de satisfaction que d'orgueil, quand ils sont en avance sur l'horaire, ou plus élevés que prévus. À la différence de ce qui se passe en régime capitaliste, une forte récolte n'est pas un désastre. Tout le monde s'intéresse donc à l'augmentation de la production, car on y voit le gage de l'abondance future.

Revenons à la monnaie. Émise en trop grande quantité, elle se déprécierait. La circulation monétaire ne doit pas augmenter plus rapidement que l'offre des marchandises sur le marché. En conséquence, l'État équilibre ses dépenses et ses recettes. Comme tout patron, il est assujéti à l'équilibre comptable : l'argent sorti de sa caisse doit y rentrer.

Il a donc à faire face à deux sortes de dépenses : celles d'abord incombant à tout État capitaliste : paiement des traitements et pensions, défense nationale, arrérages de la dette publique, etc. ; celles ensuite qui sont propres à l'État-patron : ce sont les frais de toute nature auxquels la production donne naissance.

Les recettes consistent dans les impôts et dans la vente des produits aux consommateurs.

En Russie soviétique, le principal impôt est perçu sur le chiffre d'affaires. Si la chose surprend, elle est pourtant rigoureusement conforme à la logique. Comment un patron récupère-t-il les frais généraux de son entreprise ? — En majorant son prix de vente. — L'État-patron procède de même ; il majore le prix de vente de ses marchandises de toutes les dépenses publiques, qui, en effet, font partie de ses frais généraux. L'impôt sur le chiffre d'affaires est très faible sur les objets de première nécessité ; il s'élève jusqu'à 100 % sur le tabac et l'alcool.

En plus de ces recettes, l'État prélève sa part sur les bénéfices des trusts, comme il a été dit plus haut. Le total de ces ressources croît parallèlement à la production. L'État encaissait 20 milliards de roubles en 1931, et 96 milliards en 1937.

Mais, à côté de ce budget ordinaire, il y a les *investissements* de l'État qui méritent un instant d'attention :

Pour produire des richesses, un pays a besoin d'équipement ; non seulement il lui faut de belles exploitations agricoles et des usines bien

outillées, mais encore des chemins de fer, des canaux, des chutes d'eaux aménagées, des centrales électriques, etc., en bref, tout ce qu'en régime capitaliste on nomme des *capitaux*. Si la Russie n'avait employé ses matières premières et sa main d'œuvre qu'à produire des biens de consommation, comment aurait-elle augmenté son potentiel de production ? Or il fallait qu'il devînt considérable pour les productions futures, car on les voulait toujours plus fortes. D'où nécessité de dérouter une partie des matières premières et de la main-d'œuvre, et de les affecter à l'entretien et à l'agrandissement de l'équipement national. Les résultats de cette sage politique n'apparaissent que plus tard. En langage d'économiste, cette abstention de consommation présente en vue d'une production future, s'appelle *capitalisation*. Elle permet de constituer une *réserve de consommation* qu'on utilisera dans l'intérêt général.

Mais comment opérer ce décalage dans le temps ? — Par un procédé fort simple : en se servant du *crédit*. Distribuer du crédit, en régime socialiste, c'est mettre une *réserve de consommation* à la disposition des établissements qui augmentent leur outillage, ou créent quelque équipement nouveau.

L'État est donc seul fournisseur de crédit. Pour se constituer une *réserve de consommation*, il lui suffit de comprimer la consommation courante pour qu'elle diminue. En somme, on en retranche la réserve dont on a besoin. En dernière analyse, c'est la consommation qui fournit à l'État les capitaux, ou, plus exactement, les crédits dont il se servira pour exécuter le Plan.

Comment comprimer la consommation ? — L'État dispose de trois moyens : il peut hausser les prix, baisser les salaires, ou emprunter. S'il hausse les prix, les consommateurs restreignent leurs achats et la consommation diminue. Même résultat si l'État baisse les salaires. Enfin, en recourant à l'emprunt, il draine les épargnes, c'est-à-dire la part du revenu qui n'est pas employée à consommer. Ainsi s'explique la survie de l'épargne dans le socialisme de la rareté. Si elle subsiste, c'est pour permettre les investissements qui permettront d'augmenter la production. Grâce à l'épargne, le pays parachève son équipement et connaîtra l'abondance.

On comprend maintenant pourquoi l'État soviétique sert un intérêt à l'épargnant. C'est pour le dédommager du sacrifice qu'il consent en *différant* sa consommation. Mais ici s'affirme encore la nécessité de conserver à la monnaie sa qualité précieuse, sans quoi l'épargnant serait lésé plus tard quand il effectuera l'échange différé.

Pour distribuer le crédit, la Russie a des banques ; mais, ici encore, la différence est flagrante entre le socialisme et le capitalisme : les banques soviétiques sont des organes de l'État *qui n'ont plus à se préoccuper de la solvabilité de leurs clients, ni même de la rentabilité de leurs entreprises, car elles ne recherchent aucun profit bancaire*. Les banques russes ont pour objet principal de répartir les crédits accordés par le Plan pour l'exécution du Plan ; le souci du remboursement des crédits n'est que secondaire. On observera peut-être que cette manière de procéder ressemble fâcheusement aux subventions que les États capitalistes accordent, souvent à fonds perdus, aux entreprises qu'ils soutiennent ou favorisent. Ce n'est cependant pas le cas, car le système russe du crédit permet un contrôle. Les banques, en effet, chargent l'établissement emprunteur d'un intérêt et de l'amortissement de sa dette. C'est un contrôle gouvernemental s'exerçant, par le truchement des banques, sur la gestion des établissements et s'ajoutant aux contrôles officiels.

Pour être complet, distinguons le crédit à *long terme* et le crédit à *court terme*. Le premier, dispensé par le Plan, fait partie intégrante de sa politique économique. Le second, distribué par une Banque Centrale, spécialisée à cet effet, prend sa source dans les dépôts de fonds des établissements agricoles, industriels, commerciaux, etc., qui doivent tous avoir un compte-courant dans cette banque centrale. Celle-ci joue ainsi le rôle de caissier auprès de tous les producteurs. Elle crédite qui vend et débite qui achète. L'avance consentie en compte-courant constitue le *court terme*. En cas de nécessité, l'État avance des fonds à la Banque Centrale.

L'importance des crédits de l'État dans les entreprises a cru parallèlement au développement économique. En 1928, par exemple, les crédits s'élevaient à 4 milliards de roubles ; en 1931 à 15 milliards ; en 1932 à 20 milliards ; en 1937 à 32 milliards et demi. Même dans le domaine intellectuel, les Russes ont fait preuve de la même activité. Plus de 1.200

instituts de recherches scientifiques ont été construits depuis la révolution. On sera stupéfait quand on connaîtra l'importance des sommes qui y ont été consacrées, surtout quand on sait que, chez nous, les laboratoires officiels se voient marchander les plus infimes crédits.

Le financement russe présente une grande souplesse, car, habilement conduit, il doit éviter la désastreuse inflation. Cependant, la circulation monétaire, qui, au 1er janvier 1928, était d'un milliard et demi de roubles, s'éleva à 6 milliards et demi en 1934, et à près de 11 milliards en 1937 ; cela ne ressemble-t-il pas à de l'inflation ? — En partie sûrement, bien que le marché intérieur se soit, entre-temps, considérablement élargi. Les prix ont un peu haussé, et, en 1935, le rouble fut dévalué de 23 %. Chute insignifiante en comparaison de celle des monnaies capitalistes depuis 1914.

En ce qui concerne le commerce extérieur, l'État en a évidemment le monopole, comme il exerce le monopole des changes. En régime socialiste, l'exportation et l'importation des marchandises ne permettent pas à des particuliers de s'enrichir. La Russie manque-t-elle de certains produits ? L'État les importera, mais en n'exportant que ce qui sera strictement nécessaire au paiement. Il règle avec de l'or quand il n'a pas d'autre marchandise à sa disposition.

La Russie est peut-être le seul pays qui ne soit pas condamné à *exporter ou mourir*. N'ayant besoin d'aucun débouché extérieur, elle ne devrait se heurter aux impérialismes capitalistes sur aucun point du globe. Son expansion économique se produisant à l'intérieur et non au-dehors des frontières, sa politique économique ne peut conduire à aucun conflit armé.

Jusqu'ici, elle préféra se passer des marchandises du dehors pour n'acheter que de l'outillage et s'assurer les services des techniciens étrangers que réclamait la création de son équipement.

Le commerce extérieur fait donc partie du Plan. Pour le conduire à bonnes fins, le gouvernement dispose de sections spécialisées qui étudient les besoins intérieurs et les prix de revient à l'étranger, comme aussi les disponibilités intérieures et leur coût de production. On effectue ensuite

des opérations si le bien général le réclame. Dans ce but, les représentations commerciales de l'U.R.S.S. à l'étranger fournissent les renseignements nécessaires, s'occupent du transport des marchandises, et du règlement des opérations.

Signalons que la crise mondiale apporta une grave perturbation dans le commerce extérieur de la Russie. En effet, la baisse affectait bien plus durement les matières premières qu'elle exportait, que les produits manufacturés qu'elle importait. Il fut donc nécessaire d'exporter beaucoup plus, au grand préjudice du ravitaillement intérieur. Le premier plan quinquennal en fut amendé en conséquence.

Nous aurons terminé l'examen rapide du fonctionnement de l'économie soviétique en signalant qu'elle comporte déjà un secteur gratuit, non négligeable. Comme tout le monde travaille, ou, plus exactement, exerce une fonction, ces prestations gratuites constituent une sorte de *salaire social* venu s'ajouter au salaire professionnel. Ce secteur gratuit grandit à mesure que l'économie soviétique se développe. Il s'étend déjà à l'instruction des enfants et des adultes, aux soins médicaux, aux crèches, aux jardins d'enfants, aux maisons de repos, aux parcs, aux musées, etc.

Aux critiques adressées par les orthodoxes à l'économie soviétique, il faudrait consacrer un long chapitre inutile, la plupart étant inspirées d'un monumental parti pris. Il en est d'autres assez inattendues.

Un de nos professeurs voudrait que la propriété privée s'étendît aux matières premières. — Et pourquoi ? — Afin d'établir le prix de revient du produit fabriqué et non celui du travail humain nécessaire. C'est la rareté des matières premières qui, paraît-il, devrait déterminer leur prix. — Cependant, si une classe de propriétaires de matières premières existait en Russie, tout socialisme n'en aurait-il pas disparu ?

Un autre économiste, prenant prétexte que le profit pourvoit, en Russie, à l'entretien et au développement de l'outillage, remarque avec un cri de joie qu'il en est de même dans les pays capitalistes. Veut-il en inférer que le socialisme russe ne serait qu'un capitalisme camouflé ! Les deux régimes reposent, en effet, sur l'échange, et l'échange donne naissance au

profit. Mais, en régime capitaliste, ce sont les profits des capitalistes qui s'investissent dans l'équipement qui reste leur propriété ; dans le socialisme, ce sont ceux de l'État et l'équipement reste propriété collective. La différence est de taille à être aperçue sans lunette d'approche.

Les autres griefs sont des variations sur deux thèmes principaux. Le premier, c'est l'énorme machine bureaucratique qui écraserait à la fois la production et la consommation. À la vérité, n'est-ce pas un épouvantail à moineaux ? Si énorme que soit la bureaucratie soviétique, son poids n'atteindra jamais les poids additionnés de toutes les petites, moyennes et grandes bureaucraties, qui, en régime libéral, se greffent sur des centaines de milliers d'entreprises privées. Si, dans les débuts, la machine du Plan a pu être compliquée, le nombre de ses rouages diminuera certainement. Le propre des grandes entreprises n'est-il pas de faciliter grandement la rationalisation ? Or, l'économie soviétique est une gigantesque entreprise dont l'État est le patron.

Le second grief, c'est la misère russe que le régime soviétique n'a pas supprimée. À la vérité, on croit rêver. Quoi ! c'est un pays, vivant dans la rareté, qui doit faire disparaître la misère, alors que les nations, disposant du potentiel d'abondance, la laissent s'aggraver tous les jours ? La misère sans excuse, c'est celle qui, depuis 1928, sévit dans les pays dont les gouvernements, uniquement préoccupés de lutter contre la surproduction, obligèrent plus de 30 millions de chômeurs à se croiser les bras devant des produits surabondants qu'on détruisait volontairement. La Société des Nations a enquêté et découvert que 15 millions d'êtres humains dans le Royaume-Uni, et 25 millions aux États-Unis, étaient sous-alimentés. Son rapport de 1938 sur la santé publique, révèle que ces malheureux manquaient de lait, de légumes frais, de viande, d'œufs, etc., qu'on se plaignait pourtant d'avoir en trop grande abondance. En Grande-Bretagne, 47 % des enfants pauvres étaient au-dessus de la taille et du poids normaux, alors que le pourcentage ne dépassait pas 5 % dans la classe aisée. Et l'on pouvait faire pareille constatation en France, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Belgique, etc. S'ils l'avaient voulu, tous ces pays pouvaient passer d'emblée au socialisme de l'abondance.

Quand cela sera-t-il le tour de la Russie ? Quand les conditions nécessaires seront-elles réunies ?

À cette question, Staline a répondu, le 17 novembre 1935, dans sa conférence aux Stakanovistes :

Le principe du socialisme, a-t-il dit, consiste en ce que dans cette société chacun travaille selon ses capacités et reçoit les articles de consommation, non pas selon ses besoins, mais selon le travail qu'il a fourni à la société. Cela signifie que le niveau technique et culturel de la classe ouvrière demeure encore toujours peu élevé, que l'opposition entre le travail intellectuel et le travail manuel continuera d'exister, que la productivité du travail n'est pas encore assez élevée pour assurer l'abondance des articles de consommation — ce qui fait que la société est obligée de répartir les articles de consommation, non pas suivant les besoins des membres de la société, mais suivant le travail fourni par eux.

Voilà qui est net : il faut une productivité plus haute du travail. Peut-elle se concevoir autrement que sous forme d'un puissant outillage, permettant à peu de personnel de produire abondamment ? Quand la Russie le possédera — plus tôt qu'on le pense — elle ne réclamera plus l'effort constant de tous les travailleurs⁴⁴. Elle adaptera alors son économie à celle de l'abondance, afin que le chômage qui guetterait les uns se transforme en loisirs pour tous. Pourquoi échapperait-elle aux heureuses conséquences d'un progrès qu'elle poursuit sans relâche ?

Chapitre 29

De l'économie d'abondance. — Le travail cesse d'être échangé contre un salaire. — Des besoins réels. — Du plan d'abondance. — Du service social et des objections qu'il soulève. — Du mode de distribution des richesses. — Souplesse du système. — Secteur gratuit. — Échanges extérieurs.

De tout ce qui précède se dégagent les grandes lignes de l'économie d'abondance.

Elle s'impose dès que la production d'un pays croît avec le chômage. L'économie de rareté n'y peut plus fonctionner car la paralysie gagne les échanges sur lesquels elle est construite ; les travailleurs, éliminés par le progrès technique, n'ayant rien à échanger ne consomment plus. À quoi servirait d'augmenter la production si la consommation diminue ? À *chacun selon ses œuvres* devient une amère dérision pour ceux qui ne retrouveront jamais d'emploi.

Comme le grand développement pris par l'équipement rend désormais inutile l'effort conjugué de tous les travailleurs, il est indispensable de *libérer le droit aux produits et aux services de la considération du travail fourni*. La formule de distribution devient à *chacun selon ses besoins*.

En contrepartie, le travail humain encore nécessaire est fourni par tous les hommes. Ils travaillent à tour de rôle et pendant un petit nombre d'années seulement. Chaque génération accomplit ainsi un *Service Social* dont les futurs progrès techniques réduiront progressivement la durée. Le salaire disparaît, et la classe ouvrière avec lui puisque toutes les classes fusionnent dans le Service Social.

L'économie d'abondance est à la fois socialiste et planifiée. L'État, comme dans le socialisme de la rareté, est investi des fonctions économiques et dispose des moyens de production qu'il gère dans l'intérêt commun. Il n'est cependant plus chargé de procurer du travail à ceux qui en réclament, car c'est inutile et impossible ; son rôle consiste à fournir à tous ceux qui vivent sous sa loi, le maximum de produits et de loisirs contre le minimum de labeur. Chacun ne travaillant plus pour lui-même mais pour tous, les hommes ne luttent plus pour l'existence ainsi qu'ils y étaient condamnés depuis leur apparition sur la terre.

Enfin, chacun jouissant d'un droit égal sur les richesses produites, en prélève sa part grâce au revenu que l'État lui alloue du premier à son dernier jour. Désormais, *tous les hommes vivent libres, ayant enfin tous de quoi vivre.*

Le socialisme de l'abondance peut donc se définir comme la forme de société où les efforts individuels sont coordonnés, avec le minimum de contrainte, pour la satisfaction des besoins de ses membres.

Il est donc indispensable de connaître ces besoins, et ceci réclame un éclaircissement :

Les besoins des hommes étant illimités, dit l'école orthodoxe, il est impossible de les recenser. C'est confondre le désir et le besoin. Le désir étant l'envie qu'on a d'obtenir quelque chose, on peut désirer tous les avantages possédés par les autres, et quelque chose de plus encore. Le besoin n'est que cette sensation qui porte les animaux à des actes indispensables à l'entretien de la vie ; c'est donc simplement le manque des choses nécessaires à l'existence ; voilà qui circonscrit sérieusement le champ des investigations. Les besoins ne varient-ils pas selon les hommes, les temps, les lieux et surtout le degré de civilisation ? : Ainsi, le Français éprouve le besoin de boire des apéritifs, l'Américain du nord de mâcher de la gomme, le Céleste de fumer de l'opium, l'Espagnol de voir assassiner un taureau, etc. Mais tout ce qui flatte les sens, l'amour-propre ou la vanité, pouvant devenir un besoin, il y a lieu de distinguer les besoins réels ou factices, intelligents ou stupides, raisonnables ou coupables.

En régime capitaliste, la question embarrasse peu puisqu'on ne connaît que le besoin *solvable*. Qui possède de l'argent satisfait tous ses caprices ; il fait mieux que diriger la production : il la commande. Les producteurs s'ingénient même à créer des besoins pour en tirer profit. Ainsi, le besoin d'apéritifs est très lucratif pour celui qui les fabrique et les vend. Il a suffi d'affirmer qu'en boire était un brevet de longue vie, pour faire éprouver à beaucoup de Français comme un besoin d'immortalité. Et la mode ? Est-il réel le besoin d'être vêtu comme l'ont décidé des spécialistes dont la fortune en dépend ? car, dès que trop de gens l'ont satisfait, ces mêmes gens ne sont plus à la mode, et le besoin renaît, assurant indéfiniment de nouveaux profits à celui qui affirme le satisfaire.

En réalité, chercher à déterminer les besoins réels des hommes, c'est vouloir résoudre tous les problèmes humains. Cette entreprise n'est pas de notre compétence mais de celle de techniciens qui en font l'objet de recherches scientifiques. L'étude approfondie de l'homme est devenue, depuis peu et en tous pays, la préoccupation des élites intellectuelles. C'est certainement un signe que de grands changements sociaux sont en préparation.

Il ne fait plus de doute que l'harmonie ne régnera dans la société, que lorsque tous ses membres seront devenus sociables. Or, l'éducation n'y suffit pas ; il faut encore que l'être humain soit physiologiquement et psychologiquement équilibré, ce qui implique la satisfaction des besoins correspondant à cet équilibre. S'ils ne sont pas satisfaits, ou s'ils le sont incomplètement, l'individu est insociable : il souffre et fait souffrir autour de lui.

Dans le socialisme de la rareté, le problème ne peut être que très partiellement résolu, faute des ressources nécessaires. On s'efforce de hiérarchiser les besoins et on y parvient dans la mesure où les dirigeants y consentent. En économie d'abondance, au contraire, les conditions sont réunies pour satisfaire le plus de besoins réels possible ; lorsqu'ils le seront tous, l'abondance régnera dans le monde.

Pour prendre un exemple : au premier rang des besoins physiologiques, qui, on le sait, résultent de lois biologiques et physico-

chimiques, choisissons le besoin d'alimentation. L'être humain a besoin d'énergie que son alimentation lui fournit. Cette énergie, mesurée en calories, provient de la combustion d'aliments variés. L'être humain, dit-on, aurait besoin, chaque jour, de 2.000 à 4.000 calories, car la proportion varie avec l'âge et la profession : un terrassier en réclame plus qu'un solitaire plongé dans la méditation. Ainsi donc notre ration alimentaire devrait être, en moyenne, trois fois supérieure à celle à laquelle les tickets de Vichy nous donnent droit.

Mais il faut tout de suite remarquer que les calories ne constituent pas l'essentiel, car les 2.500 calories dont un employé de bureau a besoin peuvent être fournies par 1 kg de pain. Ceux qui réclament le *pain gratuit* sont loin d'avoir résolu le problème alimentaire, sauf sous une forme symbolique, car, qui n'aurait qu'un kilog de pain à se mettre sous la dent, serait incapable de travailler. Pas plus que s'il absorbait une livre de bon gruyère qui lui fournirait cependant 2.000 calories. C'est qu'indépendamment du nombre des calories, il faut des protéines, des matières grasses, des substances minérales, des fibres végétales, des épices, etc., et même de ces vitamines dont on voudra bien, un jour, nous donner la définition. Enfin, pour faciliter la digestion et assurer le bon fonctionnement de l'intestin, il faut encore que les aliments aient un certain volume et un certain poids. On voit donc que les réformateurs qui parlent de remplacer la cuisine bourgeoise par des pilules, ou des poudres soigneusement dosées, sont d'aimables faiseurs de romans.

Pour fixer les idées, l'alimentation journalière d'un sportif devrait comporter approximativement 500 gr. de pain, 120 gr. de viande ou de poisson, deux œufs, un demi-litre de lait, 150 grammes de beurre et fromage, 30 gr. de graisse animale ou végétale, 160 gr. de pâtes alimentaires, 300 gr. de pommes de terre, 300 gr. de légumes verts, 150 grammes de légumes secs, 400 gr. de pâtisserie, 50 gr. de sucre, une livre de fruits, 10 gr. de sel, 80 gr. de condiments variés : huile, vinaigre, moutarde, et un litre de boisson. Le lecteur réduit aux tickets de Vichy suppose que ce menu permettrait à Gargantua de déjeuner tous les jours chez Lucullus. Jamais, se dit-il, on ne pourra mettre tous les Français à ce régime-là.

Pour se convaincre du contraire, il suffit de calculer les stocks nécessaires, puis de les comparer aux chiffres de la production française d'avant-guerre. Quelle quantité de blé, par exemple, faudrait-il pour fournir une ration journalière de 500 grammes de pain ? À cet égard, si le blé donne moins que son poids en farine, la farine donne plus que le sien en pain, et, les différences se compensant, un kilog de blé fournit un kilog de pain. Encore conviendrait-il de ne pas prendre les 40 millions de Français pour des sportifs en pleine forme, car ils comptent parmi eux des vieillards, des enfants en bas âge, et des malades fort loin de réclamer des repas aussi copieux. Cette enquête faite, on s'apercevra que notre pays, admirablement équilibré au point de vue géographique, permet à chacun, et depuis longtemps, d'avoir et sa place au soleil et de manger à sa faim⁴⁵.

Mais le libéralisme nous a conduit à dénaturer du blé, à arracher des vignes, à détruire du bétail, etc., sous prétexte que les besoins *solubles* étaient satisfaits. Il eût suffi pourtant de contempler l'anatomie des conscrits, lors d'un conseil de révision, pour avoir la preuve que seuls les besoins d'alcool de la population avaient été archi-satisfaits. Ce qui n'empêchait pas le gouvernement du Maréchal de prélever sur notre récolte de vin, en une seule année, 2.500.000 hectolitres pour fabriquer des apéritifs et des alcools variés ; et rien ne dit qu'on ne continuera pas.

L'alimentation insuffisante finit cependant par avoir une fâcheuse répercussion sur la santé publique. Ainsi, la première guerre mondiale a fait monter de 63 % le taux de mortalité par tuberculose à Berlin, et de 100 % à Roubaix-Tourcoing. En Allemagne, on constata que les enfants, nés en 1918 et entrés à l'école en 1925, étaient, en moyenne, de 6 centimètres plus petits et pesaient 1.500 grammes de moins que ceux qui commencèrent leurs études huit ans plus tard. Il est probable que la guerre actuelle causera des ravages encore plus navrants. Au contraire, l'expérience prouve que, grâce à une alimentation plus abondante et plus hygiénique, la taille moyenne des Suédois a augmenté de 8 centimètres entre 1840 et 1926. L'augmentation fut de 10 centimètres en Norvège au cours du XVIII^e siècle, et de 12 centimètres chez les Hollandais entre les années 1850 et 1907.

L'alimentation est bien loin d'être le seul besoin physiologique. Il existe encore les besoins d'hygiène, de vêtement, de l'habitation, de mobilier, etc. Tous sont plus ou moins indispensables à l'équilibre physiologique des individus, y compris celui d'exercice et de repos. Des spécialistes éminents ont cherché à les recenser sans espoir de les satisfaire jamais en économie de rareté ; leurs travaux permettront d'établir judicieusement le Plan d'abondance.

Enfin, si les besoins matériels doivent être satisfaits les premiers, c'est afin de pouvoir en satisfaire d'autres tout aussi réels, qui sont ceux de l'intelligence ; au premier rang desquels figure celui d'une bonne éducation.

En effet, c'est par l'éducation qu'on apprend aux hommes à vivre socialement. Il faut leur enseigner les obligations qui sont la contrepartie de leurs droits ; car, ainsi que nous venons de le voir, la satisfaction des besoins réels réclame une production qui, pour être réalisée, exige de chacun un certain labeur. Le travail devient donc une obligation. Le but de l'éducation est d'enseigner ces obligations.

Parmi les autres besoins intellectuels figurent l'instruction, la lecture, les voyages, les beaux-arts, les sports, les jeux, les spectacles, la recherche scientifique, etc. L'abondance apportant les loisirs, chacun doit apprendre à les employer à meubler agréablement son esprit.

Cette parenthèse fermée, revenons à l'économie d'abondance pour dire quelques mots du Plan d'abondance, du Service Social, et du mode de distribution des richesses.

Il est hors de notre propos d'entrer dans le détail de la préparation du Plan, de son exécution et du contrôle de son exécution ; cela nous entraînerait trop loin. Sachons simplement que le Plan ne fait pas état de ressources insuffisantes, comme celui du socialisme de la rareté, mais qu'il est conçu dans le but de produire et de répartir en vue des besoins réels de toute la population. Ses rédacteurs s'inspireront donc des travaux des hommes de science qui étudient les problèmes humains. Cependant, en dernière analyse, la décision appartient au pouvoir politique, qui doit être l'émanation de la nation tout entière.

Le Plan, rendu exécutoire, est réparti entre les divers secteurs de l'économie. À son tour, chaque secteur fixe le programme des établissements qui lui sont subordonnés.

À la différence de ce qui se passe dans le socialisme de la rareté, l'État ne réalise pas de profit sur les consommateurs ; les établissements ne sont donc pas assujettis à l'équilibre comptable. Ne payant ni appointements, ni salaires, ni les fournitures qui leur sont nécessaires, ils ne peuvent établir de prix de revient, ce qui importe peu puisqu'ils n'ont pas de bénéfices à réaliser. Ils tiennent donc la comptabilité des matières employées et des temps de travail, afin de permettre le contrôle de la fabrication ; ils règlent par des écritures, et au moyen de bons-matières, les opérations qu'ils traitent entre eux pour l'exécution de leur programme de production. Ce n'est qu'au stade de la distribution que les biens de consommation sont appréciés en monnaie, conformément aux décisions du Plan.

On peut concevoir un autre système se rapprochant de la comptabilité en économie de rareté, mais pourquoi cette complication ? Elle est inutile du moment que le prix de revient n'existe plus. Et il n'existe plus parce que son objet principal est de déterminer le prix de vente qui dégage le profit ; or le profit n'existe plus ! Pourquoi fournir de l'argent aux établissements pour acheter du charbon, de l'acier, de l'électricité, alors qu'il est si simple de mettre ce charbon, cet acier, ce courant à la disposition des établissements qui en ont besoin ? On leur fixe les dotations dont ils sont responsables, et on leur affecte le personnel qui leur est nécessaire.

Pour l'exécution du Plan, le labeur humain est fourni par les citoyens sous forme de *Service Social*, auquel chacun est assujéti pour une durée fixée par le Plan et variant selon les professions.

Sous ce rapport, l'économie d'abondance est vraiment révolutionnaire. Comme nous l'avons expliqué, la division de la société en classes correspond à la rareté, car, avec l'abondance, les classes sont un obstacle non seulement à la répartition des richesses, mais même à leur création. L'abondance fait disparaître cette inégalité économique qui est

une conséquence de l'échange. *On s'apercevra vite que l'inégalité était une conception barbare des temps de la rareté.*

L'égalité dans le travail paraîtrait-elle chose excessive ? Ce n'était point l'avis de Descartes qui peut revendiquer l'invention du Service Social, car il a écrit que chaque homme est *obligé de procurer, autant qu'il est en lui, le bien de tous les autres, et c'est précisément ne valoir rien que de n'être utile à personne.* Donc plus de frelons, comme Saint-Simon appelait ceux qui ne travaillent pas sous prétexte que leurs parents leur ont laissé des rentes. En régime d'abondance, personne n'a le droit de vivre aux crochets de la communauté. Au surplus, les parasites de la rareté seraient assez mal venus de se plaindre, puisque la part de travail qui leur échoit n'aura jamais été plus faible, et qu'elle diminuera encore. Dé leur côté, les économistes orthodoxes ne devraient pas oublier qu'un de leurs maîtres, Stuart Mill, a prédit qu'*un jour l'éducation, l'habitude, et la culture des sentiments porteront l'homme à bêcher ou à tisser pour son pays aussi bien qu'à combattre pour lui.*

Hélas ! ni l'éducation, ni l'habitude, ni la culture des sentiments n'auront obtenu ce résultat. Il fallait attendre que la bêche fût remplacée par la charrue polysoc à tracteur, et le métier de tisserand par la grande filature aux mille broches automatiques. Les échanges devenant alors impossibles, les hommes sont obligés d'effectuer, pour le compte de la collectivité, le peu de travail encore nécessaire, à charge pour elle de leur distribuer les produits.

Mais Stuart Mill avait raison d'assimiler le travail qu'on fournirait à son pays aux combats qu'on livre pour lui, car le Service Social a plus d'une analogie avec le service militaire. On sait qu'aux milices du moyen âge, succédèrent les levées en masse de 92 et de 93 ; mais ce mode de recrutement n'avait rien de régulier. Un beau jour, le 21 août 1798, Jourdan fit déclarer, par les corps législatifs, que tout Français contracterait, en naissant, l'obligation de servir sa patrie. C'est cette obligation qu'il convient d'étendre à la production du temps de paix. De même qu'il ne devint bientôt plus possible de se faire *remplacer* sur le champ de bataille, de même il ne sera bientôt plus possible de se faire *remplacer* à l'usine ou aux champs. Comme le voulait Kant, on ne considérera plus jamais la personne

d'autrui comme un moyen d'atteindre ses propres fins. Désormais, chacun, pendant un petit nombre d'années, exercera une fonction administrative ou économique : nul n'aura le droit d'être inutile à son pays. Quand chacun fournit sa quote-part de travail pour obtenir tout ce dont il a réellement besoin, peut-on rêver société plus fraternelle ?

Mais comment assurer le choix de la profession ? Si, dans le socialisme de la rareté, l'État avait recours aux salaires différentiels, comment fera-t-il quand il n'y aura plus de salaires du tout ?

Certes, il est de l'intérêt de la production elle-même que chacun soit à sa vraie place ; aussi tiendra-t-on compte, dans la mesure du possible, des goûts et des aptitudes de chacun. Puisque c'est dans les dernières années de l'instruction générale qu'on se prépare au Service Social, il ne sera pas difficile d'orienter le choix vers les secteurs où le Plan réclame du personnel. Mais pourquoi toujours redouter de manquer de main-d'œuvre ? C'est en économie de rareté qu'on en manque ; en économie d'abondance, au contraire, c'est le travail qui manque et il faut le rationner. Au surplus, les techniques ne bouleversent-elles pas les professions, et, avec elles, les vocations elles-mêmes ? Ainsi, pour prendre un exemple, voici une grande manufacture d'où il sort chaque mois des milliers de paires de chaussures ; elle emploie quelques centaines d'ouvriers. Classerons-nous ceux-ci parmi les cordonniers ? Aucun d'eux n'est peut-être capable de confectionner une paire de brodequins, ni même de les ressemeler. Ils exercent un métier nouveau pour lequel l'apprentissage de cordonnier est absolument inutile ; mais leur travail, conjugué avec celui d'un outillage puissant, permet de chausser chaque année toute la population d'une province.

Si l'on éprouve véritablement le besoin de diriger le personnel vers un emploi déterminé, voici un procédé qui a l'avantage d'avoir été expérimenté :

Il y a quelque trente ans, un industriel de la région parisienne, qui faisait travailler ses ouvriers aux pièces, imagina de les stimuler en leur donnant le choix : ou d'usiner le plus de pièces possible, ce qui élevait leur salaire, ou de n'en fabriquer qu'un nombre déterminé et de quitter l'atelier

pour s'en retourner chez eux. Dans les deux cas, les ouvriers travaillaient vite et bien — ce qui était évidemment le but de notre industriel — mais les plus nombreux préféraient écourter leur journée afin de bricoler chez eux. C'est qu'ils habitaient tous un pavillon en banlieue.

Le Service Social peut s'inspirer de cet exemple : plus il sera pénible moins il durera. S'il subsiste des tâches dégoûtantes ou exténuantes que la science n'aurait pas encore supprimées, on y consacrerait peu de temps. Un professeur de Faculté restera ainsi plus longtemps en fonction qu'un ouvrier mineur, mais pas trop tout de même de crainte que son enseignement ne vieillisse plus vite que lui. Au lieu de se servir de l'échelle des salaires, on jouera de la durée du travail. Et à durée égale, si c'est nécessaire, les congés seront plus fréquents, les vacances plus longues. Ajoutons enfin que toutes les professions seront honorées puisqu'elles seront toutes utiles, non à celui qui les exerce — comme en économie de rareté — mais à la collectivité.

Les femmes seront-elles astreintes au Service Social ? — Sans doute, si elles le désirent, mais pourquoi leur en faire une obligation ? Non que les femmes ne possèdent les capacités du sexe fort, mais l'appoint de leur travail dans la production cesse d'être indispensable. On oublie que nous sommes en économie d'abondance, et qu'il faut *primo* : rationner le travail pour employer les travailleurs actuels ; *secundo* : trouver du travail à ceux qui, autrefois, vivaient noblement de celui des autres ; *tertio* : intégrer les travailleurs des professions parasites qui sont devenus inutiles. Quand il faut partager un gâteau qu'on nous livre tous les jours un peu plus petit, est-il sage d'augmenter le nombre des convives ? Or, en régime d'abondance, le travail humain est un gâteau qui diminue ; c'est celui des machines qui augmente.

Comment répartir les richesses produites, ou, plus exactement, sous quelle forme chacun prélèvera-t-il sa part des biens de consommation ? — Sous forme d'un revenu viager, alloué par l'État, grâce auquel le consommateur achètera tout ce dont il a besoin. En évaluant, chaque année, tous les biens de consommation en monnaie, on obtiendra le montant du revenu national à distribuer, par part égale à âge égal, aux

consommateurs ; ainsi la production passera tout entière à la consommation.

Réfutons brièvement deux objections qui surgissent dans l'esprit du lecteur, si tout ce qu'il a lu dans les chapitres précédents ne l'a pas encore préparé à cette solution logique.

La première est que l'égalité dans la répartition est chose *injuste* ; la seconde que si tout le monde a ce qu'il lui faut, personne ne voudra plus travailler.

L'égalité serait une injustice ? Qui peut sérieusement le soutenir ? Ceux qui, actuellement, prélèvent plus que leur part ? S'ils agissent ainsi, c'est en faisant, tout bas, le raisonnement que voici : *du moment qu'il n'y a pas assez pour tout le monde*, il est naturel que je prenne plus que ma part, parce que je travaille mieux, ou que je suis le plus adroit ou le plus fort, ou que j'ai le moins de scrupules. Ce raisonnement, qui n'est au fond qu'une excuse, ne peut plus être fait par personne quand *il y a assez pour tout le monde*.

Mais prétendre avoir plus que sa part quand les besoins réels sont satisfaits, c'est, à la vérité, pure aberration. Seul un fâcheux souvenir des temps de disette peut expliquer cette avidité malade. L'argument tiré de l'*inégalité naturelle* des hommes est ridicule. Certes, les hommes naissent socialement inégaux, mais si le devoir de la société n'est pas de diminuer cette inégalité en procurant à tous bien-être, éducation et sécurité, on se demande à quoi peut servir la société ? Quand la formule à *chacun selon ses œuvres* n'est plus possible — car elle implique un échange qui ne se réalise plus — il reste la distribution pure et simple. Et quand on distribue des choses abondantes, il n'y a plus lieu de faire des portions inégales. L'égalité des revenus assurera la paix sociale.

Quand on dit : *personne* ne voudra plus travailler, il est clair que ce mot est mis là pour désigner poliment les ouvriers ; car celui qui émet cette sentence définitive et péremptoire ne se l'applique jamais ; n'est-il pas vrai ? Et n'oublie-t-il pas les conditions dans lesquelles les ouvriers travaillent aujourd'hui

Qui nie que la machine, au service du capital, a créé des travailleurs sans joie, sans propriété, sans outil, sans épargne Obligés de répéter machinalement des gestes toujours les mêmes, le travail est devenu pour eux une véritable corvée ; sa seule utilité étant de procurer un gagne-pain. Ils vivent résignés, avec, suspendue sur leur tête, la menace d'un chômage qui les plonge instantanément dans la plus noire misère. Puisque celui qui vend son intelligence ou la force de ses bras ne vit que si d'autres hommes trouvent profit à ce qu'il vive, son sort n'est-il pas pire que celui des animaux domestiques ?

Jacques Sarrazin Je souligne éloquemment dans une de ses *Causeries sur l'Abondance* : *Un industriel, qui possède des chiens de chasse, continue à leur offrir la niche et la pâtée pendant que la chasse est fermée et jusqu'à la fin de leurs jours, même s'ils sont devenus impotents. Celui qui a une écurie de course ne se contente pas de donner de l'avoine à ses chevaux seulement le jour où ils participent à une épreuve, et, quand ils auront passé l'âge de courir, il les enverra au haras où ils jouiront d'une confortable retraite. Tandis que le même industriel trouvera tout naturel de laisser sur le pavé un de ses collaborateurs que la machine économique aura remplacé, ou qui, malade ou usé, sera devenu impropre au travail, sans se préoccuper de savoir s'il pourra bénéficier d'une allocation ou d'un secours quelconque. Ainsi ce qu'un amateur de sport fait tout naturellement pour son animal favori, le patronat, ou à défaut la société capitaliste, ne sont pas parvenus à le réaliser à l'égard des auxiliaires de la production : le droit à la vie reconnu au chien de chasse et au pur-sang, est refusé au travailleur qui n'a rien à échanger.*

Et c'est cet être déshérité qui refuserait de travailler — même pour un temps beaucoup plus court — si son bien-être et celui des siens sont définitivement assurés ? À la vérité, pareille hypothèse ne résiste pas à une seconde de réflexion. Si cet être existait, ce serait un malade à soigner, plutôt qu'un paresseux à punir en le réduisant à la portion congrue.

La mauvaise opinion qu'on nourrit si couramment à l'égard du travailleur, s'explique dans une certaine mesure ; elle tient peut-être à ce que le travail, jusqu'ici, n'a jamais été qu'une marchandise comme une autre. Il existe la Bourse du Travail ; on parle du marché du travail où cette

marchandise est achetée à celui qui, pour vivre, est obligé d'en vendre. Faisant l'objet d'un échange, le travail est soumis à la grande loi de l'échange : *donner le moins pour recevoir le plus* ; et il arrive souvent, en effet, que le salarié livre le moins de travail possible. Cependant, quand il travaille pour lui, n'est-il pas infatigable ? Or, en économie d'abondance, le travail, cessant d'être une marchandise, devient Service Social. Il passe ainsi du régime du pseudo-contrat à cette forme supérieure, où, devenu matière éminente de la vie collective, il est l'œuvre de personnes libres ayant conscience de leurs responsabilités. Après avoir ainsi sacrifié un petit nombre-d'années à assurer la satisfaction des besoins matériels, toute l'activité humaine se tourne alors vers l'esprit ! Quelle supériorité sur celui dont la profession absorbe toute l'existence, et qui ne pourra jamais soigner sa belle humanité ! N'est-ce pas ce qu'ont compris les ordres religieux, qui, délivrés des soucis de la vie matérielle, se consacrent à la vie spirituelle ?

Poursuivons. En économie d'abondance, les biens de consommation sont évalués en monnaie, puisque c'est en monnaie qu'on exprime le revenu viager du consommateur. En d'autres termes, le droit du consommateur dans les richesses produites, est concrétisé par l'ouverture d'un compte crédité annuellement, semestriellement, ou plus fréquemment encore, d'une somme proportionnée aux besoins de son âge et égale pour tous. Et cette somme est telle que le total dont les consommateurs sont crédités, correspond à la valeur globale attribuée par le Plan aux biens de consommation qui ont été produits dans le même laps de temps. Le consommateur peut donc acheter, comme bon lui semble, les produits et les services qui sont tous tarifés. Il peut les payer soit en tirant des chèques sur son compte, soit au moyen de monnaie qu'il se fait délivrer. Il serait encore plus simple d'assurer la distribution au moyen de bons, s'ils n'avaient pas acquis une si fâcheuse réputation pendant la guerre. Hélas ! personne ne croirait qu'on les émet désormais aussi facilement qu'on les honore.

Si l'on recourt à la monnaie, il est évident qu'elle n'est convertible qu'une seule fois en produits et en services, au choix du porteur. Cessant de circuler, elle n'a plus besoin d'être précieuse, donc de conserver sa valeur

au-delà de l'exercice pour lequel elle a été créée. Ce n'est donc plus de l'*argent* au sens capitaliste qu'on donne à ce mot. Mais ne vitupérait-on pas constamment la *tyrannie* de l'argent ? Pour en finir avec cette tyrannie, le plus simple était encore de supprimer le tyran lui-même. La monnaie, en économie d'abondance, n'est qu'un instrument de répartition. Elle peut même être supprimée complètement si tous les consommateurs sont créditeurs dans le même établissement.

Dans l'hypothèse où cette monnaie prend une forme tangible, l'État, après l'avoir émise au fur et à mesure que les richesses se produisent, la voit rentrer dans ses caisses au fur et à mesure qu'elles se consomment. S'il en rentre moins, c'est que toute la production n'a pas été consommée. L'État est délivré du souci d'équilibrer ses finances car il n'en a plus. Il n'a même plus *d'impôts à percevoir*, ce qui ne devrait pas surprendre le lecteur, car à quoi servent les impôts ? — À payer les dépenses publiques. — Or elles n'existent pas plus que les dépenses de production, Fonctionnaires et travailleurs des secteurs de production accomplissent leur temps de *Service Social*. Les uns, comme les autres, sont crédités leur vie durant de leur part dans le revenu national, sans considération du travail fourni : c'est le principe même de l'économie d'abondance.

Et les *investissements* ? Reprenons notre raisonnement : chaque année, l'État incorpore, dans les divers secteurs de la production, un certain contingent de travailleurs dont le tour est venu d'accomplir le Service Social. Ce contingent n'est pas fixé arbitrairement : il tient compte des fonctionnaires dont l'État a besoin pour administrer le pays, et des travailleurs que réclame l'exécution du Plan de production. La durée du Service Social varie selon les secteurs de l'administration ou de la production pour les raisons que le lecteur connaît déjà. S'agit-il d'augmenter l'outillage ou de développer l'équipement, ce qui, en économie de rareté, donne lieu à des investissements nouveaux ? Point n'est nécessaire d'instituer, comme dans le socialisme de la rareté, une *réserve de consommation*. En effet, ces investissements, en dernière analyse, ne constituent qu'un programme de travaux supplémentaires. Il suffit donc de faire entrer cette production *exceptionnelle* dans la préparation du Plan. Peut-être exigera-t-elle une légère prolongation de la

durée du service social ; mais, pendant ce rabiote, la population ne souffrira d'aucune restriction, car la production des biens de consommation restera identique à celle prévue.

Un cataclysme viendrait-il détruire une partie des moyens de production que le problème des réparations serait vite résolu : il suffirait encore de prolonger la durée du Service Social, comme on maintient, dans l'armée, une classe sous les drapeaux. Qui ne voit l'avantage du système ? D'une part l'inflation devient bienfaisante, puisqu'elle correspond à l'augmentation des biens de consommation ; d'autre part, la déflation, si difficile à réaliser en économie de rareté, s'opère ici automatiquement.

Peut-être quelque lecteur se demande-t-il si l'économie d'abondance ne s'accommoderait pas de la monnaie précieuse telle qu'elle circule en Russie ? Sans aucun doute, mais son emploi entraînerait des complications bien inutiles, tant dans le mécanisme de la production que dans celui de la distribution. Pourquoi conserver tout l'appareil financier de la rareté, avec ses rouages multiples : intérêt de l'argent, équilibre comptable, impôts, emprunts, banques, crédit, etc. ? L'économie d'abondance, n'étant plus fondée sur les échanges, n'a plus besoin de l'édifice construit sur eux. Et le lecteur se doute bien que la suppression de la monnaie précieuse rend disponibles un nombre considérable de travailleurs⁴⁶.

Comme on ne saurait trop le dire, la monnaie, en économie d'abondance, sert uniquement à la distribution des produits selon le choix qu'en font les consommateurs. Elle n'aurait besoin d'être précieuse que si elle était appelée à circuler indéfiniment pour faciliter les échanges. En disparaissant, ils emportent avec eux la monnaie précieuse.

Et l'épargne elle aussi. On n'épargne que lorsque les ressources de l'avenir sont incertaines. Elles ne le sont plus puisque le Service Social assure la pérennité de la production des biens de consommation. Avec l'épargne disparaît l'intérêt de l'argent, qui n'est qu'une indemnité versée à celui qui diffère sa consommation.

Le problème de la distribution des biens de consommation sera grandement facilité par l'extension continuelle du secteur *gratuit*. Sous ce

rapport encore, les prévisions des orthodoxes risquent fort d'être démenties par les faits. L'esprit de nos Messieurs est si obstinément orienté vers le passé, qu'ils rêvent de revenir aux péages et même de faire payer aux usagers tous les services publics. C'est ainsi que le professeur Lescure conçoit des péages perçus *sur les autostrades, sur les terrains de sport, sur les quais, sur les aérodromes, sur les garages et gares d'autos, sur les canaux, sur les théâtres, sur les cinémas, les ponts, etc.*⁴⁷. Pour cet économiste éminent, l'homme de demain aura constamment la main à la poche. Il veut des travaux publics rentables et que tout le domaine public soit payant. Il a la nostalgie du moyen âge et considère la Révolution Française comme un incident sans importance. Fort probablement, les hommes préféreront manger les écrevisses que les imiter.

À tout ce que la Russie soviétique fournit déjà gratuitement, l'économie d'abondance ajoutera tout de suite le *transport des voyageurs*, ce qui entraînera l'économie d'un personnel important. En régime libéral, la collectivité paie déjà le déficit des chemins de fer. Se rappelle-t-on que, dans la France d'avant la guerre, les trains étaient si peu remplis qu'on en supprima une partie sous le fallacieux prétexte de coordonner le rail et la route ? Les trains ne sont pris d'assaut que lorsqu'ils sont rares, et deviennent alors scandaleusement rentables comme le métro à Paris. Il n'y a pas à craindre que, devenus abondants et gratuits, ils soient bondés de voyageurs, car le nombre des gens qui se déplacent pour le plaisir de se déplacer est infime. Les trains seront d'une seule classe ; en cas d'affluence exceptionnelle, des wagons seront réservés aux enfants des écoles, aux invalides, aux femmes enceintes ou accompagnées d'enfants, aux vieillards ; bref à l'inverse de ce qui se fait dans la rareté, où il suffit d'être riche pour voyager confortablement.

Les fournitures d'*eau*, de *gaz* et d'*électricité* seront gratuites. Si l'on craint que les usagers en abusent, pourquoi le prix de l'électricité baisse-t-il quand on en consomme beaucoup ? Et quand on en consomme moins que prévu, pourquoi frappe-t-on l'utilisateur d'une pénalité comme c'était le cas avant la guerre ?

Le *chauffage urbain* sera gratuit, ce qui réalisera une économie sensible de combustible. Si le lecteur en doute, qu'il se renseigne sur son fonctionnement dans de nombreuses villes étrangères.

Pourquoi les services des *Postes, Télégraphes et Téléphones* ne seraient-ils pas gratuits ? Craindrait-on le surmenage du personnel ? L'économie d'abondance nous débarrasse des monceaux de circulaires, prospectus et catalogues dont un fournisseur qui se respecte inonde ses espoirs de clients en régime libéral.

Les *soins médicaux* seront gratuits et la médecine deviendra préventive. Cette gratuité s'étendra à la chirurgie, à l'orthopédie, à l'optique, à l'art dentaire, etc. Ne s'élèvent contre la gratuité que les médecins et les chirurgiens qui font ou espèrent réaliser de grosses fortunes. Elle mettra fin à la dichotomie, une des plaies de l'économie de rareté.

Les *produits pharmaceutiques* seront gratuits. On ne fabriquera plus ces milliers de spécialités ou de panacées inoffensives, qui n'étaient trop souvent que spéculation éhontée sur la souffrance et la crédulité.

La gratuité s'étendra aux théâtres, concerts, cinémas, etc., bref, à toutes les manifestations artistiques.

En régime d'abondance, *tout tend à la gratuité*. Si les orthodoxes s'insurgent contre cette affirmation, c'est qu'ils n'ont jamais pris leur doctrine au sérieux. S'ils vantaient les bienfaits de la concurrence, n'était-ce pas qu'elle devait abaisser continuellement les prix de revient ? Or, à force de baisser, n'eussent-ils pas fini par être si près de zéro qu'il serait devenu impossible de les en différencier monétairement ? Ainsi donc, c'est à la gratuité que tendait le libéralisme, si ses contradictions internes n'avaient pas achevé prématurément sa carrière.

Comme dans le socialisme de la rareté, le commerce extérieur est monopolisé par l'État qui exporte aux fins de se procurer les importations nécessaires. Le Plan détermine la nature et l'importance de ces opérations qui s'exécutent et se règlent par l'intermédiaire des représentations commerciales à l'étranger.

Si la compensation n'est pas possible, les exportations fournissent les devises pour le paiement des importations. L'État peut encore se procurer ces devises en cédant de la monnaie intérieure aux touristes étrangers.

Entre nations vivant en économie d'abondance, les transferts de marchandises ne porteront guère que sur les matières premières que la nature, dans son ignorance des frontières politiques, a inégalement réparties sur la surface du globe. Les nations les plus favorisées fourniront gratuitement aux autres les quantités qui excèdent les besoins réels de leurs ressortissants, compte tenu des réserves nécessaires pour la production future. Cette solution paraît plus sage que de brûler ou d'enfouir ces excédents, comme on le faisait en économie de rareté ; c'est aussi plus humain que de limiter les envois rapides et gracieux aux bombes de six tonnes que personne ne réclame et qui appellent la réciprocité.

Certains professeurs, à bout d'arguments, voudraient nous faire redouter l'abondance sous prétexte qu'ils ne la conçoivent que sous une forme *désordonnée*. C'est en économie libérale que l'abondance surgit sous forme désordonnée, précisément parce qu'aucun plan de production n'est possible. S'ils daignaient visiter quelque grande usine moderne, dotée d'un outillage perfectionné et capable ainsi de produire en abondance, on leur expliquerait que, sous peine d'arrêt de la production, la technique exige la discipline la plus rigoureuse, la ponctualité la plus grande dans l'accomplissement du labeur de chacun. Il est impossible, sans autorités, de faire fonctionner ces organismes compliqués dont le puissant matériel exige la collaboration méthodique du personnel. Quant à la coordination des productions, l'exemple de la Russie prouve que la tâche n'est pas impossible. Au demeurant, ne s'impose-t-elle pas déjà en temps de guerre aux économies capitalistes ?

Enfin la nature humaine serait, nous dit-on, réfractaire à l'économie d'abondance. Cela a été affirmé sans rire par un économiste qui ne recule devant aucune énormité.

Sans nous engager trop loin sur un terrain qui n'est pas le nôtre, nous ne contesterons pas que les mœurs, les institutions sociales, et le

système d'éducation ont besoin de se renouveler pour s'adapter aux progrès des choses.

À cet égard, l'abondance, transformant complètement le milieu dans lequel nous vivons, nous imposera une nouvelle personnalité : n'est-on pas l'homme de l'éducation et du milieu dans lequel le hasard nous a fait naître ? Comme l'a écrit un lettré chinois, ne sommes-nous pas aussi malléables et flexibles que la branche du saule ? L'homme étant un reflet de son milieu, il est impossible de faire régner la paix si ce milieu n'est pas radicalement transformé.

Refaire la nature humaine est une utopie, mais on peut façonner les esprits d'une manière différente. Les sentiments de vengeance, de pardon, de violence, de cruauté, de pitié, d'enthousiasme, de générosité, sommeillent dans la vie ordinaire et attendent l'occasion de s'exercer. Un changement de milieu les réveille. Ainsi la guerre, l'occupation, la libération, ont fait surgir des types d'hommes qu'on ne soupçonnait pas. Voyez ce que l'éducation nazie a fait de la jeunesse allemande. Quelquefois un seul homme, comme Calvin, réussit à transformer toute une société !

L'éducation et le milieu créent donc les espèces d'hommes que les Balzac et les Zola — pour ne citer que ces deux noms — observent en naturalistes, et analysent et dissèquent comme des sujets de laboratoire. L'éducation et le milieu avaient créé le courtisan, l'homme de robe, le financier et le bourgeois du siècle de Louis XIV dont La Bruyère nous a laissé le portrait. Puisque les hommes ont une si merveilleuse facilité à s'adapter à tout, pourquoi serait-il nécessaire de leur faire violence pour adopter le mieux ?

L'abondance créera un milieu éminemment favorable à l'amélioration continuelle des rapports humains, car les sentiments nobles ne peuvent guère trouver de terrain favorable que chez ceux qui sont à l'abri des besoins matériels. Il n'y aura plus de méchants parce que nul n'aura intérêt à l'être. Les sociologues reconnaissent que peu de crimes sont passionnels, et que la plupart des désordres sociaux proviennent de la misère ou de la recherche effrénée de l'argent. Or, l'abondance fait disparaître ces deux fléaux : la misère est vaincue, la question d'argent

réglée une fois pour toutes. Cette dernière n'empoisonnera plus des millions d'existences, car si tant de gens ont le souci de leur intérêt, d'autres ont celui de leur dignité et de leur indépendance, et n'aiment ni à se faire valoir, ni s'engager à autrui, ni à manquer à personne. Dans une société où il n'y a ni misère ni droits à défendre, ni situations matérielles à conquérir, ni rivaux à écarter, où personne n'est inquiet du lendemain, pourquoi existerait-il encore des voleurs, et où l'armée du crime se recruterait-elle ?

En économie d'abondance, l'éducation forme des hommes dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire élevés les uns pour les autres, afin de les accoutumer à chercher leurs avantages dans le plan du bien général, dans quelque situation que ce soit. Quel champ immense s'ouvrira devant eux quand on songe que l'humanité, absorbée dans sa lutte contre la disette, n'a peut-être employé, pour se perfectionner, que la millième partie de ses forces !

L'économie d'abondance réunit l'idéal du socialiste et l'idéal de l'individualiste, parce qu'elle donne à l'individu le plus de sécurité, tout en lui laissant le plus de liberté.

Oui, le plus de liberté ; car il faut s'entendre sur ce mot énigmatique que chacun prend dans un sens différent afin de l'accommoder à ses passions. Qu'entend-on par liberté ? Est-ce celle du tigre dans la jungle ou du sauvage juché dans son arbre ? — Évidemment non ; disons donc que la liberté est l'indépendance naturelle, qui, dans toute société, subit des restrictions par la force même des choses. Mais ce qu'on perd en indépendance naturelle, on le gagne en sécurité. Plus une société se perfectionne, plus la sécurité augmente pour chacun de ses membres. Ce qui reste d'indépendance naturelle mérite alors pleinement le nom de liberté.

Car, pour qu'une volonté soit libre, il ne suffit pas qu'elle ne soit pas juridiquement bridée, il faut encore qu'elle ne le soit pas économiquement. En régime capitaliste, seuls les gens riches sont libres. En assurant l'indépendance matérielle, l'abondance garantit la liberté.

Ici s'arrête l'esquisse de l'économie où l'homme trouvera le plus de moyens de perfectionner sa nature intellectuelle et morale, et de remplir au mieux sa destination sur la terre. Elle porte aussi le nom d'économie *distributive*. On peut l'appeler encore la forme haute du communisme, par opposition à celle dont l'exemple n'a jamais été donné que par les communautés religieuses, modèles de la vie sainte et vraiment chrétienne que menaient les premiers chrétiens chez qui tout était commun. Entre les deux formes, il y aura bientôt vingt siècles de progrès, qui, depuis l'ère de l'énergie, sont devenus torrentiels : ils apportent la paix et l'abondance aux hommes de bonne volonté.

Chapitre 30

La guerre accorde-t-elle un sursis au capitalisme ? Aux problèmes insolubles d'avant-guerre, elle en ajoute de nouveaux aussi insolubles. — Le socialisme de l'abondance est inéluctable et la révolution continuera sans transition jusqu'à ce qu'il soit instauré.

Que nous proposons-nous ? Une révision de la doctrine classique en vue de l'adapter à l'évolution des faits. À cette intention, le lecteur, dénué de toute prévention dans l'ordre de la pensée et dans les matières de l'entendement, a été invité à confronter ses idées avec l'état actuel de la société, pour les corriger sans cesse en observant un monde qui marche et qui change très vite sous ses yeux. Est-il maintenant persuadé que la doctrine classique n'embrassait qu'un moment dans la vie des nations ? et que la fonction d'un régime économique n'est pas de maintenir la rareté mais d'organiser l'abondance, sitôt que les ressources et les techniques le réclament ? Est-il convaincu qu'à ce moment la doctrine orthodoxe devient le pire instrument d'inhibition sociale ? Si oui, ce travail n'aura pas été inutile, même s'il présente peu d'intérêt aux yeux de beaucoup de contemporains qui prétendent qu'il est plus facile de sonder et de décrire le mal que de proposer les remèdes. C'est ignorer que la critique est constructive en montrant les écueils qu'il faut éviter ; elle n'exaspère que les esprits superficiels et les gens pressés de construire ; mais, faute d'avoir saisi les données exactes du problème, leur construction n'est jamais très solide. Certains esprits conciliants n'exigent même pas que la solution soit juste : ils ne lui demandent que de leur plaire en ne changeant rien à leurs habitudes, ni aux idées reçues. Ils s'accommoderaient fort bien du régime de la rareté, pourvu qu'ils aient, personnellement, l'abondance en partage.

Si les idées paraissent engourdis, elles cheminent tout de même. On sent communément que le monde est travaillé de l'incommensurable

besoin d'un ordre nouveau qu'il s'efforce de réaliser sans le connaître. On s'aperçoit, de plus en plus clairement, que le capitalisme est une machine compliquée, très dispendieuse, qui fut bonne en son temps mais usée aujourd'hui jusqu'à la corde. Croulant par les fondements, son effondrement semble imminent.

Pourtant on se flatte, dans certains milieux, que la date en sera reculée, car il faudra reconstituer les stocks épuisés par la guerre, et réparer les dégâts de toute nature qu'elle aura causés : voilà qui fera naître ces *occasions de travail* vainement cherchées par les gouvernements d'autrefois. Pourquoi le régime de la rareté n'y trouverait-il pas un regain de vie ?

À ce compte, préparons fiévreusement une troisième guerre mondiale, qui sèmera des ruines plus épouvantables encore ; puis une quatrième, qui, d'un seul coup, fera disparaître tous les consommateurs de la planète : ce jour-là, le capitalisme aura-t-il enfin terminé sa carrière ?

Si ces sinistres augures sont de bonne foi, il faut les rassurer en leur prouvant que les marchands de canons ne pousseront pas l'expérience jusque-là : entre-temps, le contenu de leur coffre-fort se sera volatilisé. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler la situation dans laquelle le monde se débattait avant la guerre ; puis d'examiner sérieusement si elle a pu s'améliorer.

Dans les années qui suivirent le premier conflit mondial, les nations capitalistes offrirent un spectacle peu ordinaire. Comblées de biens au point de les détruire volontairement, puis d'en restreindre la production, elles virent une partie de leur population sombrer dans la misère, car elle venait brusquement d'être privée de son travail, donc de ses moyens d'existence. Chose plus singulière encore, le phénomène s'aggravait, le secteur de misère s'étendant sans cesse, comme s'il contaminait tout autour de lui. En effet, le reste du pays s'appauvrisait financièrement à vue d'ail, à l'exception des privilégiés à qui la fortune souriait d'une façon inquiétante.

Cette conjoncture inattendue fit délirer les économistes classiques, chacun s'empressant d'expliquer ce qu'il voyait au bout de sa petite

lorgnette.

On a surproduit, clamaient les uns à la vue des stocks invendus ; mais alors pourquoi la misère et pourquoi grandit-elle ? On ne veut plus travailler, fulminaient les autres pour qui chômage et fainéantise sont synonymes ; mais pourquoi ne fait-on fabriquer que des armements à tous ces paresseux ?

Simultanément on incrimina l'abus du crédit, la désertion des campagnes, les impôts abusifs, l'étatisme envahisseur, la législation ouvrière, le Front Populaire, les barrières douanières, le traité de Versailles, l'avidité des Juifs, etc.

Mais une seule de ces causes était-elle assez universelle pour expliquer un phénomène se faisant sentir à la fois dans tous les pays d'Europe, d'Amérique, d'Australie, d'Extrême-Orient ? Évidemment non. Ce que dénonçaient les économistes, ce n'était que les effets d'une cause qui ne pouvait être que générale.

En somme, de quoi s'agissait-il ? La production des richesses n'était pas en cause puisqu'on se plaignait d'en avoir trop ; c'est la répartition qui s'en effectuait de plus en plus mal, comme si son mécanisme s'était grippé. Et cette paralysie gagnait le commerce extérieur ; les nations riches en matières premières ne pouvaient plus les vendre, car les nations qui en avaient besoin ne pouvaient plus les acheter.

Or, un disciple de Marx doit savoir que les hommes se distribuent les richesses selon la manière dont ils se divisent le travail pour les créer. Et cette manière est changeante, car la puissance de l'homme sur la nature, loin d'être constante, s'accroît sans cesse ; et, à chaque étape, correspond une nouvelle division du travail.

Si les richesses ne se distribuent plus comme autrefois, c'est donc que des techniques nouvelles sont venues bouleverser l'ancienne division du travail.

Dès lors, il n'était pas nécessaire d'être grand clerc pour s'apercevoir que les techniques, depuis les dernières années du xix^e siècle, avaient fait des progrès fulgurants, infiniment plus grands que tous ceux accomplis antérieurement, même en remontant bien loin dans la nuit des

temps. Au travail de l'homme était venu s'ajouter, puis se substituer, celui de la machine ; et celle-ci, devenue souvent automatique, ne pouvait vraiment plus être considérée comme une extension de l'outil : c'était maintenant un organisme autonome de la production. Aujourd'hui la série, la masse et l'organisation se substituent à l'effort individuel, avec la double conséquence de réduire constamment les besoins de travail humain, et d'augmenter une production qui ne trouve plus de débouchés, puisqu'elle diminue constamment le nombre des consommateurs solvables.

Ainsi s'expliquait l'existence du secteur de misère, et son extension continue dès qu'apparaissaient de nouvelles techniques. Au sein de la société échangiste, en possession d'un haut potentiel de production, le progrès était devenu un cancer *inguérissable*, dévorant sûrement et implacablement toute l'économie de la rareté. Plus on produisait, moins on consommait ; ce qui condamnait les hommes à la misère dans l'abondance.

Les nations capitalistes, chez qui la productivité du travail avait atteint pareil degré, n'avaient plus qu'une issue : accomplir les réformes de structure qui leur permettraient d'accéder au socialisme de l'abondance.

Mais on refusa de se rendre à une évidence qui bouleversait les intérêts particuliers et les idées courantes. Il s'en faut de loin que la résistance à la vérité soit toujours une erreur : elle est souvent une passion, qui devient l'ennemie la plus opiniâtre et la plus difficile à vaincre.

Certaines nations glissèrent alors au *fascisme*, forme politique que revêta le capitalisme à l'article de la mort. D'automatique le régime devint dictatorial, par la grâce d'un appareil policier tous les jours plus pesant. Mais s'il réussit à faire taire les critiques et les plaintes, le fascisme est impuissant à faire jouer des ressorts brisés. Ententes industrielles, corporations, suppression des libertés syndicales, manipulations monétaires, tyrannies de tous genres, n'apportent aucun soulagement. Sous prétexte de maintenir l'ordre établi, c'est à peine si l'on régularise le désordre. En fait, chaque remède aggrave le mal : quand, pour ranimer une économie moribonde, on ne trouve d'autre débouché que la fabrication massive d'armements, c'est la monnaie capitaliste qui se consume. Et le

cancer poursuit ainsi inexorablement ses ravages, tant il est vrai que la pression des événements est plus forte que la volonté des hommes.

Finalement, l'excédent des forces de production trouve un exutoire dans la guerre qui vient ensanglanter le monde. Apporte-t-elle un répit ? — À peine une excuse pour reporter *sine die* les réformes de structure.

Voici cinq ans qu'elle sévit un peu partout sur la planète, et l'on peut espérer qu'elle se terminera bientôt. Dès à présent faisons le point : aura-t-elle permis aux nations capitalistes d'extirper le cancer qui les ronge ? Tout au contraire, l'économie de guerre lui a fourni un milieu favorable, en permettant aux techniques de progresser plus vite qu'en temps de paix. Débarrassés du souci du prix de revient, les belligérants ont favorisé tout ce qui pouvait accroître une production que l'ennemi s'efforçait de détruire, ce qui les mettait à l'abri du risque de trop produire. À cette intention, la concentration des entreprises s'est poursuivie à un rythme accéléré : les commandes désertaient celles qui, mal outillées, exigeaient beaucoup de main-d'œuvre ; elles cédèrent la place aux plus puissantes, réclamant proportionnellement moins de personnel. On s'est empressé de rationaliser le travail et de standardiser les produits.

Aussi, dès la fin des hostilités, le chômage sévira de plus belle. Espérons-nous fournir du travail aux prisonniers et aux ouvriers rapatriés ? C'est oublier que la plupart ne fabriquaient auparavant que des armements, grâce auxquels les trente-cinq millions de chômeurs que comptait le monde furent en partie résorbés.

Si l'on regarde maintenant le secteur de misère, on s'aperçoit qu'il a grandi plus rapidement qu'en temps de paix. En premier lieu, il se sera grossi de milliers de sinistrés qui, en majorité, ont perdu tous leurs biens ; en second lieu, de tous les pauvres qu'aura faits la guerre. Quand la vie augmente de 400 %, c'est un désastre pour les gens dont les revenus sont restés les mêmes, car ils perdent instantanément les trois quarts de leurs moyens d'existence, et les économies de toute une vie de labeur flambent en quelques instants. Combien de nouveaux pauvres auront été nécessaires pour faire éclore nos nouveaux riches ?

En regard de cette détresse, les privilégiés posséderont quelques centaines de milliards *en papier*, les berçant de l'illusion d'être très habiles et fort riches. Que voilà un climat favorable à une reprise des affaires !

Il y a évidemment les réparations : des villes entières à reconstruire, comme aussi des ponts, des outillages, des stocks, des ports écroulés dans la mer, etc. Parfait. Voilà de magnifiques commandes qu'il ne reste plus qu'à payer. Car, en régime capitaliste, il ne suffit pas d'avoir des matériaux, de la force motrice, des transports, des ingénieurs, des architectes, des ouvriers, etc., il faut encore financer tous les travaux, c'est-à-dire trouver l'argent nécessaire pour couvrir toutes les dépenses. Cette fois la chose est impossible, la guerre ayant fait trop bonne mesure.

Prenons le cas de la France. D'après certaines estimations, ses reconstructions coûteront environ trois mille milliards de francs (prix de 1944). Où les prendre ? Si l'on pouvait faire appel au crédit, de quels impôts nouveaux faudrait-il charger le contribuable pour les intérêts et l'amortissement ? Et à quelle hauteur cette charge ne ferait-elle pas monter les prix, et, par ricochet, le chiffre des reconstructions ?

Le recours à l'inflation conduit à la même impasse. Dans les deux cas, c'est la course folle entre les salaires et les prix, avec les conséquences fatales que personne ne devrait ignorer.

Peut-être essaiera-t-on de faire croire que l'*Allemagne paiera*, ou que l'Amérique prêtera les sommes nécessaires. Les hommes d'État, escortés d'un régiment d'experts, expliqueront peut-être un jour comment on réussira à transférer des capitaux d'un pays à un autre. Pour notre part, nous ne connaissons que deux moyens : les marchandises et le travail humain. Or, aucune nation capitaliste ne peut les employer sans aggraver sa situation.

Le problème des réparations n'est pas moins insoluble en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Grèce, etc. Aucun de ces pays ne peut *financer* ses réparations dans le cadre de l'économie capitaliste. Aucun ne peut accepter de marchandises, ni même de main-d'œuvre étrangère.

Insoluble également le problème allemand. Quand on lit que les Alliés *imposeront* à l'Allemagne un régime économique et social, on oublie qu'il n'est pas de leur ressort. Le capitalisme allemand avait déjà fait appel au fascisme pour se prolonger ; il a reçu le coup de grâce en s'engageant dans la guerre. L'Allemagne est peut-être aujourd'hui le pays le plus collectivisé qui soit au monde, exception faite de la Russie. Certains alliés prétendraient-ils *imposer* le libéralisme à l'Allemagne, alors qu'il n'est plus viable chez eux ?

Insoluble la crise des débouchés capitalistes. D'une part les pays exportateurs, ayant prodigieusement augmenté leurs moyens de production, ont accru leurs besoins de débouchés ; d'autre part leurs anciens clients ont poursuivi leur industrialisation et n'ont presque plus besoin d'importer.

Insoluble le problème des États-Unis qui compteront beaucoup plus de chômeurs qu'avant-guerre, et un potentiel de production considérablement plus élevé.

Avouons qu'il serait assez étrange que le capitalisme, moribond en 1939, ait retrouvé des forces en se livrant pendant cinq ans à la plus folle des autophagies.

On court donc à la révolution ? chuchotent les timorés. Que non pas puisque nous y sommes plongés depuis déjà un certain nombre d'années. Nous vivons la révolution du machinisme, dite encore révolution mécanicienne. Conséquence des modifications apportées dans la division du travail et la distribution des produits, elle bouscule l'ordre social dont les incohérences et les injustices sont devenues odieuses : elle ne se terminera que lorsque le monde aura retrouvé un nouvel équilibre par l'instauration du socialisme de l'abondance, même si l'abondance prend quelque temps à s'épanouir de nouveau.

D'ici là, les gouvernements qui voudront maintenir le peu qui reste du capitalisme, pourront multiplier les plus belles déclarations sur la liberté et la démocratie, elles ne leur éviteront pas d'agir en fascistes qui s'ignorent, tandis que l'aggravation des détestables conditions économiques et sociales abaissera encore la moralité moyenne de leurs

administrés. Fini le temps des réformes fragmentaires et contradictoires imposées par les événements ; finies ces lois d'exception dont les incohérences trahissaient les marchandages ; finis ces plans de transition dépassés avant d'avoir vu le jour : instauration de l'économie distributive ou chaos ; heureusement le chaos ne durera pas, les sociétés étant déjà trop collectivisées pour pouvoir le supporter longtemps.

Mais on peut l'éviter, car il ne s'agit pas d'une révolution au sens que l'on donne vulgairement à ce mot : elle n'exige ni soulèvement populaire, ni barricades, ni guerre civile : n'a-t-on pas déjà versé trop de sang innocent au cours de deux guerres mondiales ? Point n'est besoin d'accumuler de nouvelles ruines pour fonder un ordre social où les pauvres ne seront pas à la place des riches et vice-versa, mais où l'existence des premiers ne dépendra plus du profit des seconds, et encore moins de leur charité.

Cette révolution, par son ampleur, dépasse toutes celles qui l'ont précédé. Avec 89 elle n'a qu'une seule analogie : son terme est dans la disparition des inégalités économiques créées par l'ancien ordre social, comme l'autre portait avant tout sur la destruction de toutes les inégalités héréditaires préexistantes. Essentiellement juridique, elle consiste à substituer des lois nouvelles à d'autres devenues caduques. Enfin, elle est bienfaisante en apportant à tous bien-être et sécurité matérielle, ainsi que les moyens de vivre une vie plus complète et plus haute. Celle-ci cessera d'être un concours où l'on rivalise, pour devenir une fête dont on jouit.

La raison serait-elle impuissante à faire les grandes mutations dont le monde a besoin ?

En vérité, les nations ont déjà toutes pris pied dans l'économie distributive. Outre les allocations qui grandissent et les oeuvres sociales de tous genres qui se développent constamment, n'ayons garde d'oublier que des millions de mobilisés, de tous grades et des deux sexes, sont vêtus et nourris aux frais de la collectivité, qui pourvoit encore à quelques-uns de leurs besoins essentiels. Beaucoup de ces militaires et assimilés appréhendent l'heure de la démobilisation, tant ils craignent de ne pouvoir conserver leur niveau d'existence. Ils avouent, à la rencontre, que

l'atmosphère de l'arrière est devenue pour eux irrespirable, car on n'y trouve plus trace de la solidarité qui règne aux armées. Rien d'étonnant : aux armées le problème de la vie matérielle ne se pose pour personne, à l'arrière il est à résoudre pour chacun et par ses propres moyens ; à l'avant l'union des cours, à l'arrière la compétition des appétits. Qu'au lieu d'exiger de ces militaires le sacrifice de leur vie on ne leur demande plus que quelques années de service social, et la révolution est faite pour eux et leurs compagnes.

Enfin, dans plus d'un pays, l'État acquitte déjà une partie des dépenses de première nécessité. En Angleterre, nation conservatrice par excellence, il prend à sa charge une partie du prix du pain, des pommes de terre, de la viande, du lard, du fromage, du lait, du sucre, etc.

La transformation s'achèverait avec le minimum de désordre, si les savants et les techniciens de tous ordres acceptaient de s'en faire les champions. C'est à eux qu'on doit l'abondance et ne sont-ils pas navrés de l'usage qu'on en fait ? Qu'ils songent que si la rareté devait triompher, leur rôle serait terminé : ils seraient obligés de disparaître comme des êtres inutiles et malfaisants.

Pourquoi les patrons ne prendraient-ils pas spontanément l'initiative des réformes de structure ? L'idée fait sourire, car beaucoup sont des conservateurs assez fossilisés pour considérer toute modification comme une chimère ou une abomination, et pour préférer s'anéantir sous les décombres du vieil édifice plutôt que d'en changer une seule pierre. Mais d'autres n'éprouvent pas le désir morbide d'être chacun le dernier survivant du radeau de la Méduse. Constatant qu'ils ne sont déjà plus que nominalement propriétaires de leurs entreprises, puisque la collectivité leur donne des ordres et ne leur laisse qu'un bénéfice aléatoire en monnaie fondante, ils préfèrent leur métier à un solde créditeur. Après avoir rationalisé leurs établissements, ils se sentent appelés à une tâche plus belle : celle de rationaliser la production tout entière à l'échelle de la nation. Certes, ils ont eu à vaincre bien des préjugés, mais ce n'est pas une supériorité de rester tout d'une pièce. L'intelligence, comme le cœur des hommes, est capable de se rendre aux bonnes raisons : changer d'avis est alors une marque de force et de caractère.

En apportant leur concours à l'organisation de l'économie distributive, peut-être auront-ils l'impression de vivre une nouvelle nuit du 4 août ; ils donneront surtout celle de posséder autant de noblesse dans les sentiments que de justesse dans l'esprit.

Une récompense magnifique les attend : un élan irrésistible de tous vers la fraternité.

6 octobre 1944.

Notes

[←1]

Ce chiffre se rapporte au moment de la plus forte dépression qui a suivi 1929.

[←2]

Personne ne comprend que cette baisse progressive de la moralité avait une cause ! On la considère comme une sorte d'épidémie, du genre de la grippe espagnole ! Et cette épidémie cessa quand tous les gouvernements du monde passèrent des commandes d'armement.

[←3]

Elle fut fondée en 1799 par 361 actionnaires avec un capital de 10.000 actions de mille francs dont 7.447 furent souscrites par le Premier Consul, sa famille, ses ministres, ses hauts dignitaires et les gros financiers de Paris. Le reste fut émis dans les années qui suivirent.

Au cours du premier exercice, avec un capital inférieur à 7 millions ½ de francs, la Banque de France trouva moyen de faire pour plus d'un milliard d'escompte et d'avancer 272 millions à l'État. Cela lui permit de distribuer un dividende de 95 francs par action.

De 1803 à 1857, le capital fut porté à 182 millions ½ (chiffre actuel), auquel il faut ajouter 303 millions de bénéfices. Les réserves sont si importantes qu'une partie seulement de l'action primitive cote aujourd'hui 28.000 francs.

[←4]

La circulation a augmenté plus vite encore dans la suite.

[←5]

On connaît l'histoire amusante de ce fou, qui, libéré après trente années de maison de santé, endosse un vieux complet retrouvé, dont une poche

contient 26 francs, et s'empresse d'aller dîner dans un petit restaurant de son quartier. À la fin du repas copieux, le garçon lui apporte un café dont le goût le surprend, et une note qui le surprend bien davantage, car elle s'élève à 755 francs. Comme il montre les 26 francs qu'il possède, intervention du patron qui menace d'alerter la police. Mais, sur les 26 francs, il aperçoit un louis. Changement à vue. Le patron le prend en s'inclinant respectueusement et rapporte lui-même 3.445 francs de monnaie. Le fou demande alors à regagner son asile. Cette histoire est délicieusement contée par M. E. Reybaud dans sa brochure « Passez la monnaie... ».

[←6]

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la monnaie qui circule et qu'on nomme *fiduciaire*. Il ne faut pas oublier que deux autres monnaies exercent aussi une influence sur les prix. C'est la monnaie *scripturale* : chèques, effets de commerce, etc. ; et la monnaie *contractuelle* : crédits bancaires, emprunts d'État, etc. C'est pour cette raison que toutes les savantes mesures tendant à diminuer le volume de l'une de ces monnaies en gonflant celui des autres ne sont guère que des jongleries ou des tours de prestidigitation.

[←7]

À cet effet, ramenons les chiffres officiels à ce qu'ils seraient en valeur-or — puisque aucune monnaie n'est restée stable pendant ce laps de temps — et désignons par l'indice 100 le chiffre des *exportations* de chaque pays au cours de l'année 1929. Pourquoi cette année plutôt qu'une autre ? Parce qu'elle fut considérée à l'époque comme l'année la plus désastreuse qu'on ait connue, car elle se termine par le fameux krach de New-York. Et cependant, cette année était encore brillante par rapport à celles qui suivirent.

Qu'est devenu ce chiffre 100 dans les années 1937 et 1938 qui précédèrent la seconde guerre mondiale ?

Le tableau suivant nous renseigne sur la contraction que les événements lui ont fait subir :

		1937		1938
--	--	------	--	------

en Grande-Bretagne	il est passé à	43,0	puis à	38,4
en France	“	28,7	“	26,3
en Allemagne	“	46,7	“	44,4
en U.R.S.S.	“	42,8	“	32,8
aux États-Unis	“	37,8	“	35,0
en Italie	“	40,7	“	40,05
au Japon	“	54,8	“	46,5
en Belgique	“	57,6	“	48,7
au Canada	“	54,7	“	46,2
en Argentine	“	49,3	“	28,5
en Chine	“	33,0	“	20,7
au Brésil	“	44,8	“	38,1
en Hollande	“	46,7	“	42,2
en Tchécoslovaquie	“	40,7	“	33,0
en Suisse	“	43,	“	43,8
en Hongrie	“	56,6	“	50,3
en Suède	“	61,9	“	56,3
en Roumanie	“	78,5	“	54,2
en Égypte	“	45,8	“	33,6
en Norvège	“	60,1	“	56,5
en Pologne	“	42,5	“	42,1
au Danemark	“	47,4	“	46,3
en Bulgarie	“	78,5	“	87,2
en Yougoslavie	“	61,3	“	40,4

au Chili	“	40,7	“	28,7
----------	---	------	---	------

Et les importations ? Après avoir fait le même calcul et donné l'indice 100 au total des importations de 1929 de chaque pays, qu'est devenu ce chiffre dans les années 1937 et 1938 ?

		1937		1938
en Grande-Bretagne	il est passé à	51,8	puis à	46,2
en France	“	44,1	“	34,3
en Allemagne	“	40,7	“	45,0
en U.R.S.S.	“	34,7	“	36,0
aux États-Unis	“	41,0	“	26,6
en Italie	“	38,2	“	30,5
au Japon	“	63,7	“	45,0
en Belgique	“	55,2	“	46,1
au Canada	“	37,2	“	30,9
en Argentine	“	34,7	“	31,9
en Chine	“	24,8	“	16,7
au Brésil	“	46,9	“	41,5
en Hollande	“	45,6	“	41,6
en Tchécoslovaquie	“	38,3	“	23,2
en Suisse	“	45,6	“	40,4
en Hongrie	“	45,5	“	39,3
en Suède	“	66,6	“	64,3
en Roumanie	“	49,3	“	44,3

en Pologne	“	40,3	“	41,8
au Danemark	“	47,7	“	46,2
en Yougoslavie	“	53,4	“	50,9
au Chili	“	26,5	“	30,5

Ainsi, d'une année à l'autre, le chiffre des exportations a encore fléchi de 42 % en Argentine ; de 37,4 % en Chine ; de 31 % en Roumanie ; de 15,5 % au Canada ; de 15,4 % en Belgique ; de 15,2 % au Japon ; de 15 % au Brésil ; de 10,8 % en Grande-Bretagne ; de 8,4 % en France ; de 7,3 % aux États-Unis ; de 4,9 % en Allemagne, etc.

De leur côté, les importations ont reculé, en douze mois de 35 % aux États-Unis ; de 32,9 % en Chine ; de 29,4 % au Japon ; de 22,1 % en France ; de 26,2 % en Tchécoslovaquie ; de 16,5 % en Belgique ; de 16,8 % au Canada ; de 10,8 % en Grande-Bretagne, etc.

Que pense le lecteur de l'opinion courante qui veut que la deuxième guerre mondiale permettra de remonter la pente ?

[←8]

Au cours de la deuxième guerre mondiale, les États-Unis prêtèrent bien plus de dollars encore. Ils en prêtèrent à l'Allemagne entre les deux guerres. C'est en réalité sous forme de marchandises que ces capitaux sont sortis et ce n'est que sous forme de marchandises que ces capitaux pourraient retraverser l'Atlantique. On attend que les Américains veuillent bien dire quelles sont les marchandises qu'ils recevraient avec plaisir.

[←9]

Déjà dans la *Vision de Babouc*, Voltaire nous apprend qu'à Persépolis, il y avait quarante rois plébéiens qui tenaient à bail l'empire de Perse, et qui en rendaient quelque chose au monarque.

[←10]

On sait que les producteurs ne sont pas seuls à pouvoir réaliser un profit puisqu'il naît de l'inégalité qui caractérise la plupart des échanges. Le profit

est l'avantage qu'on retire d'un échange rémunérateur. Il peut donc être dégagé par le simple troc, mais, en général, il implique une vente faite au-dessous du prix de revient.

[←11]

Il est intéressant de remarquer qu'à production égale, ce sont les producteurs les plus mal outillés qui créent le plus de capacité d'achat. Ils perdent de l'argent alors que les producteurs mieux outillés en gagnent bien qu'ayant créé moins de pouvoir d'achat. Ceci ne doit pas surprendre, car, toutes choses égales d'ailleurs, n'est-ce pas celui qui dépense le moins qui gagne le plus ?

[←12]

Que le lecteur distrait ne voie pas dans cette constatation la preuve de la capacité de paiement de l'Allemagne ; qu'il se rappelle que des sommes pareilles ne peuvent être transférées d'un pays à un autre qu'en marchandises ou en travail.

[←13]

Revue d'Économie Contemporaine, février 1944, page 9.

[←14]

Le temps de composer ce livre, les bombes pesaient dix tonnes.

[←15]

La Reconstruction Économique (Collection Louis Baudin), page 30.

[←16]

« Après la Paix », *La Reconstruction Économique*, page 2.

[←17]

Renaître, fascicule V, pages 105 et la suite.

[←18]

Dépêche de Toulouse, juillet 1937.

[←19]

Revue d'Économie Contemporaine, février 1944, page 23

[←20]

Revue d'Économie Contemporaine, mars 1944, pages 6 et 8.

[←21]

Revue d'Économie Contemporaine, N°17, septembre 1943, page 10.

[←22]

L'Économie pure du capitalisme, chez Marcel Rivière et C^{ie}, 31, rue Jacob à Paris, pages 78 à 81.

[←23]

Renaître, fascicule V, page 169.

[←24]

Renaître, fascicule V, page 111 (1944).

[←25]

Nous avons ainsi démontré *marginalemement* ce que Lassalle a établi, ce que Ricardo avait établi, et ce que notre vieux Turgot expliquait déjà fort bien en écrivant : *la loi physique assure aux salariés une part aux productions qu'ils font naître, car il faut bien que le maître les nourrisse pour profiter de leur travail. Mais cette espèce de salaire est bornée au plus étroit nécessaire et à leur subsistance.*

[←26]

Opinion citée par M. Elysé Reybaud dans son spirituel pamphlet. « *Passons la Monnaie* »...

[←27]

Certaines grandes entreprises se font consentir des crédits par leur personnel dont elles exigent des cautionnements.

[←28]

Cette critique du Corporatisme a fait l'objet d'une lettre au Maréchal Pétain qui lui fut adressée le 31 octobre 1941. Il en accusa réception le 3 décembre de la même année sous la forme suivante :

*Cabinet Civil du Maréchal Pétain,
Chef de l'État.*

Monsieur, J'ai l'Honneur le vous accuser réception de la communication transmise par l'entremise de la Délégation Générale en territoire occupés par laquelle vous appelez l'attention du Maréchal sur les conditions et conséquences de fonctionnement des Corporations nouvelles, et développez un certain nombre de considérations d'ordre historique et critique sur les répercussions économiques susceptibles d'être entraînées par l'application du Statut Corporatif.

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de cet exposé très complet et très motivé que j'ai placé sous les yeux du Maréchal qui lui a donné toute son attention.

Le Chef de l'État me prie de vous remercier vivement pour cette contribution particulièrement autorisée à la délicate étude des possibilités et modalités d'application de la Corporation 1941. Il ne manquera pas de faire part aux services intéressés des observations essentielles et des conclusions de votre exposé relatives notamment à l'intégration dans le Régime Corporatif de l'élément Consommateurs, et à la nécessité de résoudre le complexe problème des prix en évitant la stagnation d'une production cristallisée au profit de la défense des intérêts professionnels des Corporations reconnues. Avec mes remerciements, etc.

Signé : *Le Directeur du Cabinet Civil,*

H. DU MOULIN

Il va de soi que les choses en restent là.

[←29]

L'Économie sans Abondance, Edit. l'Abeille, page 158.

[←30]

L'Économie sans Abondance (Édition de l'Abeille), page 191.

[←31]

Quand ce livre paraîtra, les corporations et la Charte du Travail sembleront peut-être abandonnées. Le chapitre n'est pourtant pas inutile, car elles renaîtront vraisemblablement sous un nom différent, par exemple sous celui d'ententes industrielles. N'est-ce pas à un changement d'étiquettes que se bornent actuellement les grandes réformes des révolutionnaires ?

[←32]

Ce chiffre peut, sans inconvénient, être multiplié trois ou quatre fois, et même plus, si l'on tient compte des années suivantes.

[←33]

Ses autres livres sont : *le Communisme bourgeois, Enquête sur les partis et groupements français, Passons la monnaie...*

[←34]

Le reproche le plus anodin qu'on puisse adresser aux dirigeants de l'État Français, c'est leur incompréhension totale des temps présents. Ce furent des réformateurs *en arrière*, aspirant à rétrograder vers on ne sait quel régime féodal-libéral qu'ils se figuraient dans le passé. De là toutes les mesures prises à rebours.

Quand, après l'armistice, nos généraux infatigables eurent passé beaucoup de revues, hissé beaucoup de couleurs, présidé beaucoup de défilés, et se furent copieusement et mutuellement de rouge pavoisés, on jugea opportun de leur trouver un nouveau métier. On n'hésita pas à leur confier l'administration civile et les affaires économiques du pays, comme les Capétiens directs avaient coutume d'en user avec leurs chefs militaires. Chez les nôtres, la compétence était malheureusement moins grande encore.

En juillet 1942, Vichy édite une Revue spéciale appelée *L'Armée Nouvelle*, dont l'unique numéro est consacré à la *cavalerie* ! On aurait tort de s'en

étonner, le Maréchal ne déplorait-il pas, en Conseil des Ministres, au moment où Paris était débordé par l'ennemi, qu'on n'utilisât pas des pigeons voyageurs ? (de Monzie, *Ci-devant*, page 285). Des journées du Mont-Dore avec M. le Professeur Murat comme oracle, se dégage une secrète sympathie pour les prédécesseurs de Philippe-le-Bel.

[←35]

Il existe bien en France un Service National des Statistiques, mais il n'a permis jusqu'ici qu'à quelques Polytechniciens de délirer mathématiquement.

[←36]

À trente francs le litre, on n'en a jamais manqué !

[←37]

Il ne faudrait pas croire que les destructions de la guerre aient arrêté instantanément celles de la paix. On attendit le 15 juin 1942 pour suspendre, par décret, l'arrachage obligatoire des vignes. Et encore cette mesure fut-elle prise à titre provisoire.

[←38]

Cette étude, amorcée dans *Demain ou le Socialisme de l'Abondance*, s'arrête fin 1940, mais elle est déjà fort édifiante.

[←39]

Pour fixer les idées, la production française d'avant-guerre était de 8 à 10 millions de tonnes dont on estimait nécessaire d'en dénaturer une partie. Cependant, notre population est près de quatre fois supérieure à celle du Canada.

[←40]

En Allemagne, le chômage a été complètement résorbé... « *Renaître* », fascicule V, page 116.

[←41]

Comme ces projets pour l'après-guerre faisaient en France occupée l'objet d'une active propagande, l'auteur crut bon d'attirer sur elle l'attention du Maréchal. Il lui écrivit donc le 20 juin 1942 pour développer toutes les considérations qu'on vient de lire. Le Cabinet Civil du Maréchal, Chef de l'État, en accusa réception le 13 juillet de la même année, en précisant que l'attention du Secrétaire d'État aux Finances (sic) avait été spécialement attirée sur cette lettre afin qu'il lui donnât *la suite qu'elle pourrait comporter*. Elle n'en comportait aucune.

[←42]

Dans cette folle hypothèse, la combinaison tournerait vite court : à qui les États-Unis ouvriraient-ils des crédits pour écouler leurs marchandises ? Aux gouvernements et aux producteurs européens chargés de vendre ces marchandises à leurs nationaux. Mais ces derniers n'auraient pas de pouvoir d'achat puisqu'ils n'auraient pas travaillé.

[←43]

François Perroux et Murat son caudataire, *Renaître*, fascicule V, page 109.

[←44]

Il est, ma foi, fort possible que la Russie y parvienne avant les pays capitalistes, s'ils continuent stupidement à ne rien modifier dans leur structure interne.

[←45]

Pour la viande, la France avant la guerre disposait de 1.800.000 tonnes annuellement ; ce qui donne 40 kgs par tête d'habitant.

[←46]

Si l'on conserve la monnaie précieuse, l'État devra établir le prix de revient des produits et des services comme n'importe quel producteur en régime capitaliste. Mais, comme il ne réalise plus de profits, le prix de vente sera égal au prix de revient qu'on pourrait appeler pris social car il comprendra

les frais de production et les frais d'administration générale. Si, par exemple, l'État évalue à 1.000 milliards de francs ses frais de production et à 100 milliards les dépenses publiques, la valeur de la production à vendre sera de 1.100 milliards. On obtiendra le prix social de chaque objet et de chaque service en majorant le prix de production de 10 %. L'État, ayant distribué un revenu national de 1.100 milliards, verra cette somme rentrer dans ses caisses et il n'aura donc pas d'impôts à percevoir.

[←47]

Revue d'Économie Contemporaine, mars 1944, page 5.